



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

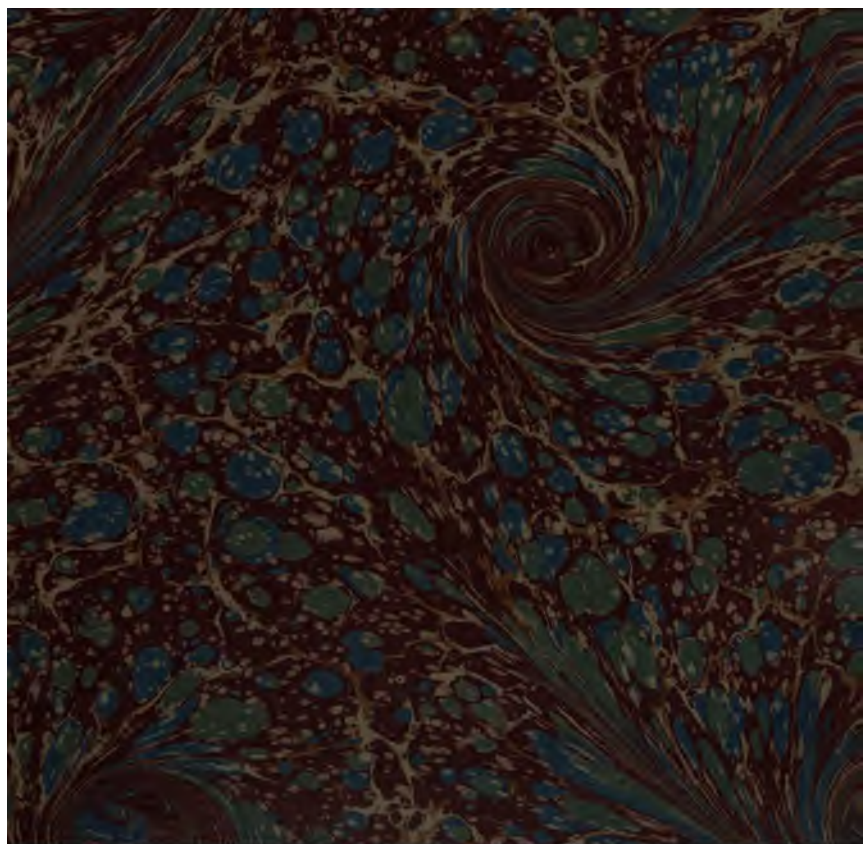
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

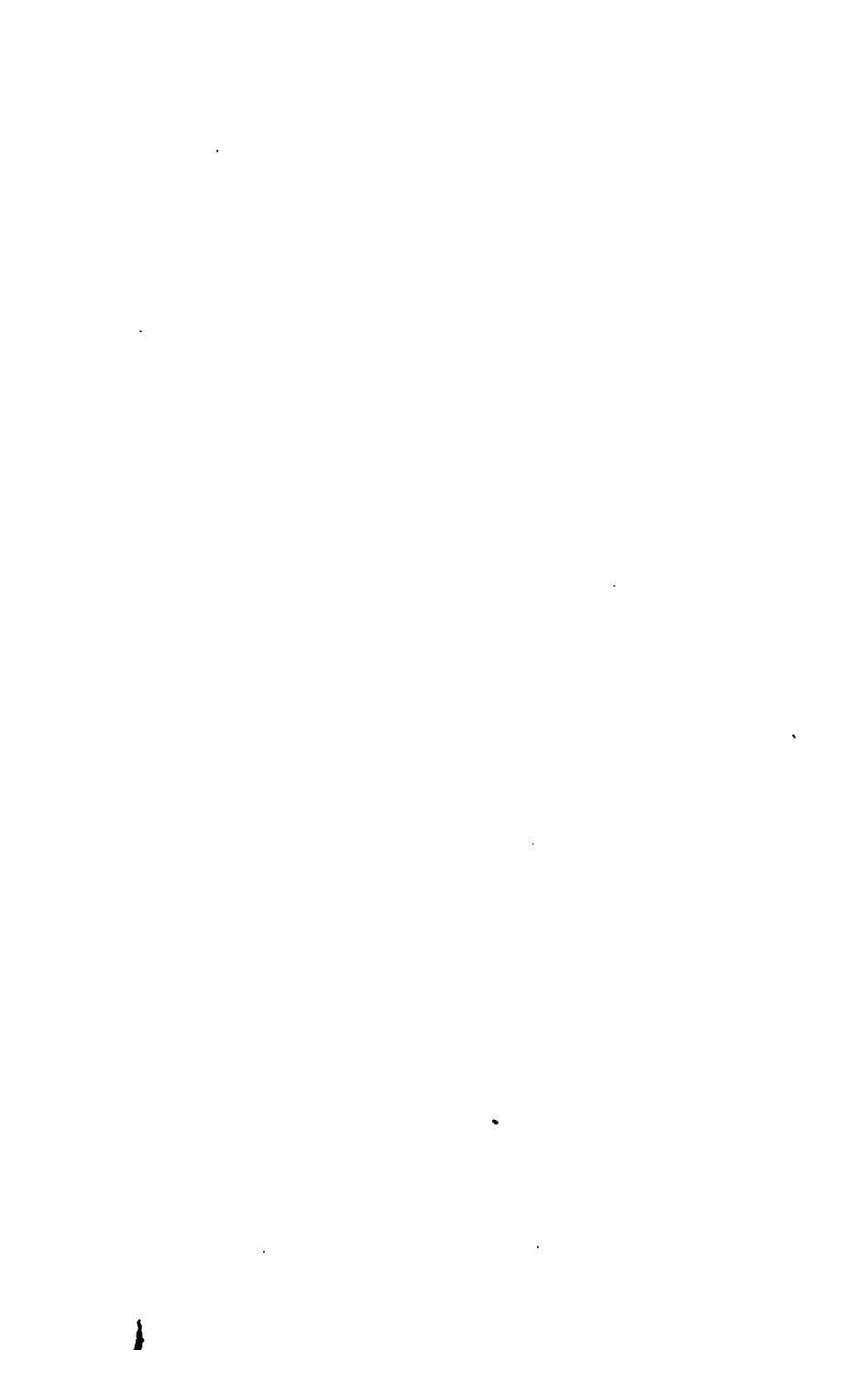








W. H. H. 1940





FROM THE LIBRARY OF  
**HUGO PAUL THIEME**  
PROFESSOR OF FRENCH  
1914 — 1940  
HIS GIFT TO  
**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**



FROM THE LIBRARY OF  
**HUGO PAUL THIEME**  
PROFESSOR OF FRENCH  
1914 — 1940  
HIS GIFT TO  
**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**





FROM THE LIBRARY OF  
**HUGO PAUL THIEME**  
PROFESSOR OF FRENCH  
1914 — 1940  
HIS GIFT TO  
**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**

1940-1941



FROM THE LIBRARY OF  
**HUGO PAUL THIEME**  
PROFESSOR OF FRENCH  
1914 — 1940  
HIS GIFT TO  
**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**



FROM THE LIBRARY OF  
**HUGO PAUL THIEME**  
PROFESSOR OF FRENCH  
1914 — 1940  
HIS GIFT TO  
**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**



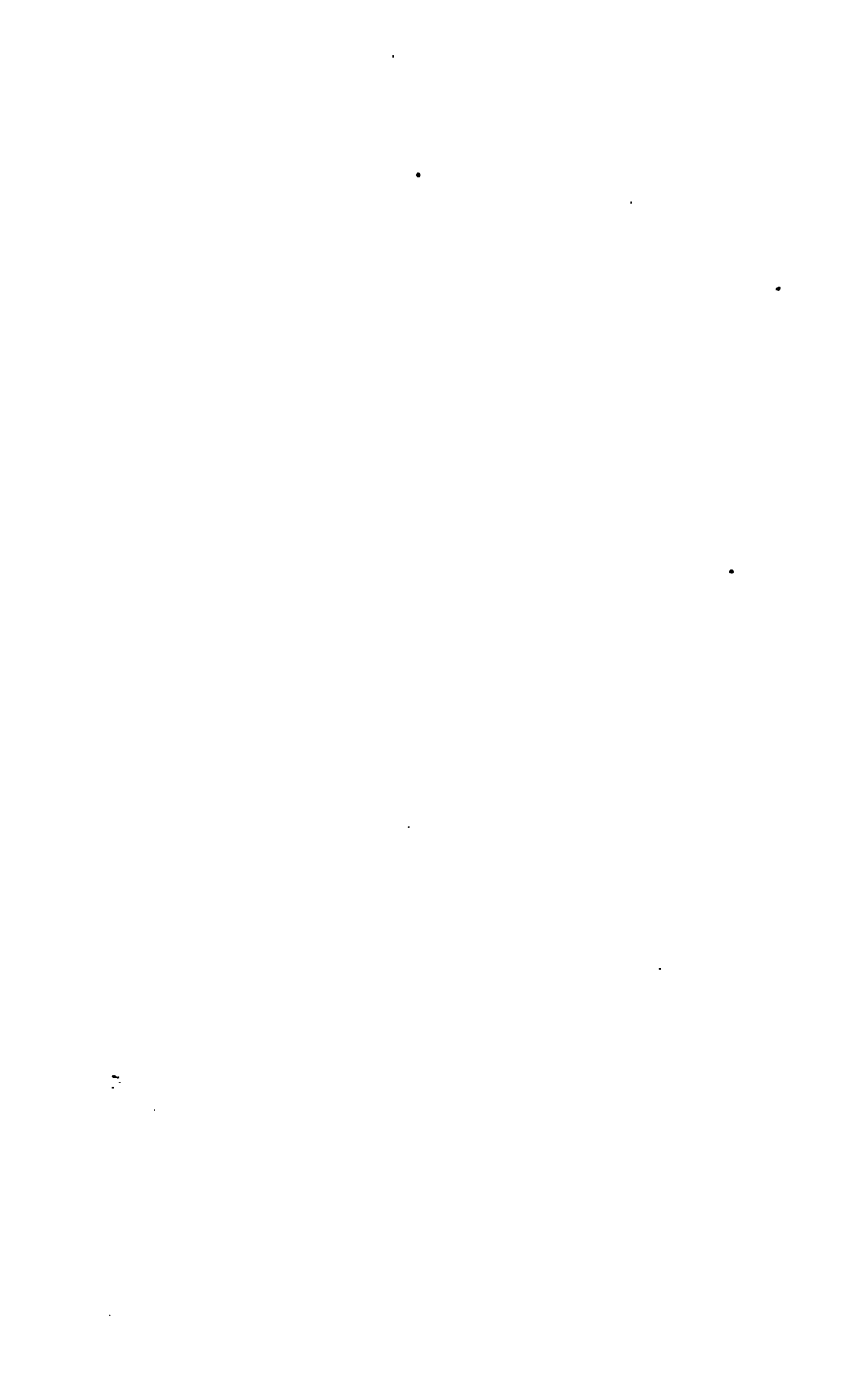
FROM THE LIBRARY OF  
**HUGO PAUL THIEME**  
PROFESSOR OF FRENCH  
1914 — 1940  
HIS GIFT TO  
**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**

W. H. H. 1940













ŒUVRES COMPLÈTES  
de Théodore  
**Agrippa d'Aubigné**

Publiées pour la première fois  
D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

*Accompagnées  
de Notices biographique, littéraire & bibliographique,  
de Variantes, d'un Commentaire, d'une Table  
des noms propres & d'un Glossaire*

Par  
**MM. EUG. RÉAUME & DE CAUSSADE**

Tome deuxième



**PARIS**  
**ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR**

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

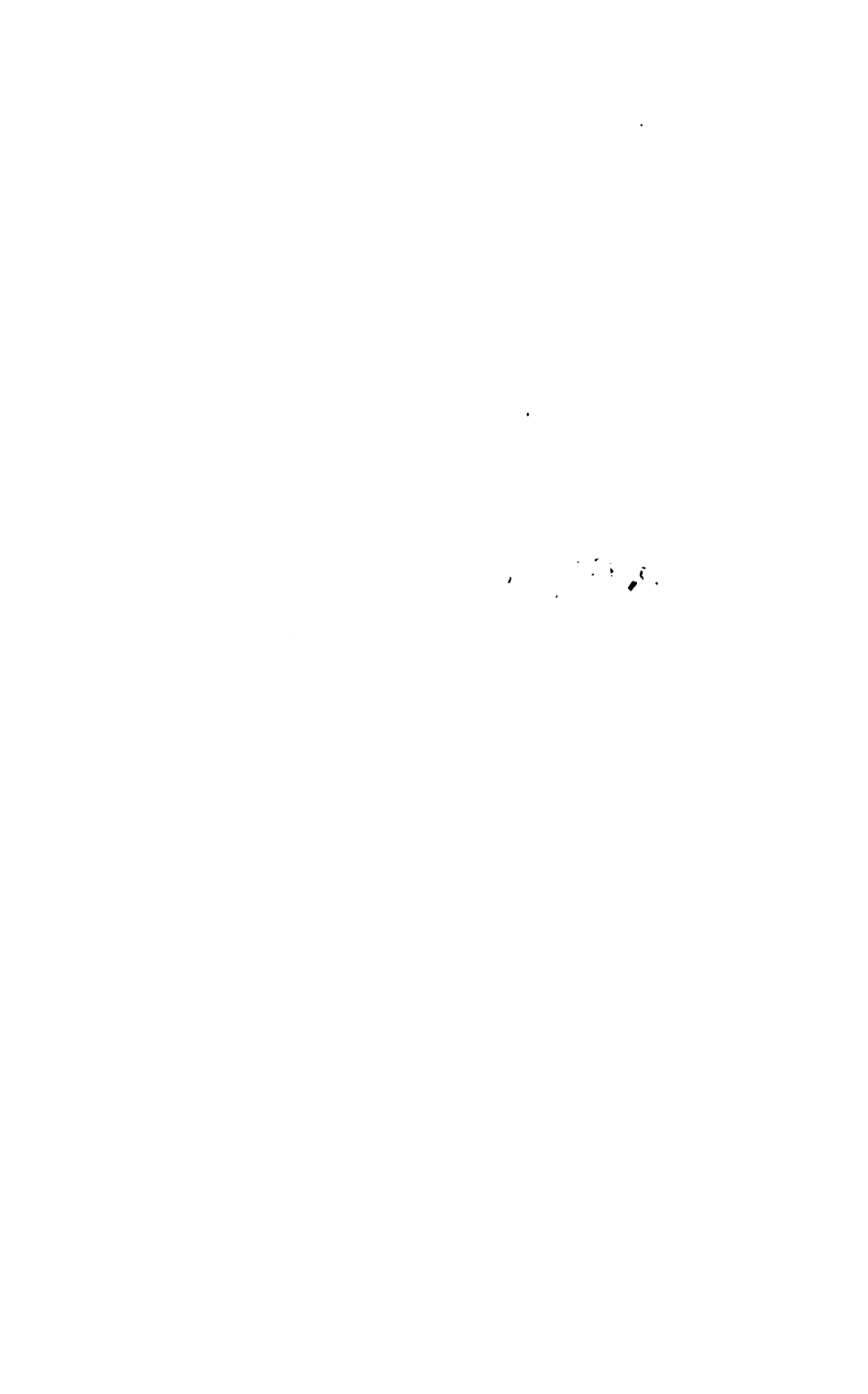
M DCCC LXXVII



ŒUVRES COMPLÈTES

de Théodore

Agrippa d'Aubigné





OEUVRES COMPLÈTES  
de Théodore  
**Agrippa d'Aubigné**

Publiées pour la première fois

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

*Accompagnées  
de Notices biographique, littéraire & bibliographique,  
de Variantes,, d'un Commentaire, d'une Table  
des noms propres & d'un Glossaire*

Par

**MM. EUG. RÉAUME & DE CAUSSADE**

Tome deuxième



PARIS

**ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR**

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXVII





TRAITTÉ  
SUR  
LES GUERRES CIVILES

[Inédit. Publié d'après le manuscrit original de la Collection Tronchin.  
Mss. d'Aubigné. T. VI, f<sup>o</sup> 1.]



Library  
H. P. Thorne  
3-14-41



TRAITTÉ  
SUR  
LES GUERRES CIVILES

---

CHAPITRE I.



YANT escrit ce premier Traitté, l'obstination de mes amis, qui es-  
peroyent contre toute esperance  
de la modestie & de la fatieté aux  
tigres & aux loups, me le fit  
jetter dans un fond de coffre pour  
attendre (comme ils me remon-  
troient) quelques plus grandes apparences de ce que  
je presageois. Ces esprits doux lisoient avidement  
les lettres de la Cour, qui disoyent ainsi : le Roy  
est de bon naturel, il ne demande qu'obeissance ;  
ce n'est qu'une opiniastrété de l'Assemblée, il y aura  
de l'accommodement. Tel & tel, & tel, qui sont de  
nos Grands respondent pour le Conseil, qu'il ne vien-  
dra pas aux extremitez ; on guerira tout. Il y a quatre  
corps en France qui ont à contrecœur les voies ex-

Rev  
3-17-41  
O

trems, les corps des Parlements, les corps des grandes villes, (qui est une consideration venuë en nature depuis vingt-cinq ans), le vieil corps du Conseil du Roy, & qui est plus que tout cela, le corps tout-puissant de la Faveur. Ces derniers ne pourront souffrir qu'on fasse des Generaux d'armee, & eux n'appliqueront point leur ambition à ce fardeau.

A tout cela, & au peu de pretexte qu'il y avoit pour rompre les Edicts de pacification, j'avois toujours opposé deux choses : la premiere, la tyrannique puissance que es Confesseurs de ce temps ont acquise sur l'esprit du Roy, & d'ailleurs l'infame soumission de sous les Grands de la France, capables de s'armer en valets de la faveur, & non pas en rivaux. Comme nous disputions de ces choses, le Demon ennemi de la France, qui n'avoit jusques là peu montrer sa patte peluë, a descouvert ses ongles & mis en oeuvre ses armes, & cela plus tard qu'aux autres fois. Car il estoit toujours arrivé aux longues trames & profondes ruses des ennemis de Dieu, & surtout aux François, que le desir de la proye & l'impaciente chaleur les a fait sortir des embuches avant le temps; mais à ceste fois les pesants desseings de l'Italie ont dominé, & ce poison lent seroit mortel, si Dieu ne s'interessoit contre la destruction de la verité.





## CHAPITRE II.



**C**ESTE distinction que nous redouctions pour nostre expedition n'a plus esté ruse que pour ceux qui veulent estre trompez, depuis le defarmement des villes de Normandie, la prise de Saumur, pris de mauvaise grace, estant offert trop gracieusement, Gergeau & Sancerre, traittes comme vous avez sçeu; ces dernieres places, par la corruption de leurs Gouverneurs, estoient mieux equippees en marchandise qu'en guerre, & comme nous disions de long temps, estoient places de danger & non plus places de seureté. Celles-là & autres ayant pris leur leçon de Saumur faisoient de long temps profession de desobeissance aux Assemblies & en ces derniers jours crioyent l'obeissance absoluë au Roy; se mettants au mauvais abri de la distinction, elles ont essayé si on n'en vouloit qu'aux rebelles, elles qui estoient rebelles à l'ordre par lequel les Eglises se maintenoyent. Après elles, voyez le traitement du Poictou qui a mis bas [les armes], & puis de quel prix est la foy, en commençant à la promesse de Fontainebleau, & passant par tous les traittés des places jusques au dernier; & les Gouverneurs qui

en vie par marchandise le pouront dire dans an & jour  
 en la en l'ave.

Il faut lire en passant que tous ceux qui s'attri-  
 vent la gloire de nostre ruine, quelques disputes  
 de parole qu'il y ait encore les Jesuites, Capuchins  
 & le Pape de Rome, il faut qu'ils la cedent aux  
 innovations & pernicieuses de la Royne mere exer-  
 cées principalement à Saumur. C'est de là que les  
 commandeurs abandonnant le serment d'union & les  
 assembles des Assemblees, ont esté à l'escole du Con-  
 seil de Roy: car de nos Grands se sont battus à qui  
 donneroit le plus de pernicieux changement. Ce gré,  
 changements & nouvelle diction, leur a fait en appa-  
 rence avoir quelque gré vers les ennemis, mais en  
 effecte pour a fait perdre le gré & la creance des  
 peuples qui leur estoient commis.

Il faut a noter que l'inventeur du terme & de la  
 parole qu'il a multiplié son bien cent fois dans  
 la France, a esté le premier marchand & le premier  
 marchand, qui au commencement ne s'estre peu  
 faire d'indigent, & puis derechef, & enfin s'estre  
 enrichi de l'argent; il se plaint & aura loisir de se  
 plaindre qu'il ne luy a pas tenu la foy, ne voyant  
 que que l'argent seilloit aux fideles, à son party & à  
 ses ennemis, & que que luy à Dieu, les observateurs  
 de l'union de l'union n'en avoyent point à luy  
 parler.

Il faut a noter que au nos Grands quelques-uns ont  
 par malice intention, & en pensant esquivier le  
 danger de l'union, & voyent aujourd-  
 huy, & par malice, par le moins au dedans, le peu  
 de l'union au commencement, & par là descouvrent  
 que le plus, mais le plus en en veut, il faut attendre  
 le plus de luy par malice de courrage par la fin de



leurs actions, car nous en voyons, graces à Dieu, qui n'ayans point rudement repoussé la recherche des choses plus douces ont espousé les ameres, se sont ralliez & soumis à la vertueuse Assemblée, & ainsi pour avoir esté differents de procedures, donnent leurs ames à Dieu & leur vie à la publique resolution.

Mais ceux qui ne se pourront relever de la bourbe où ils se sont enfoncez, ni remettre les voiles après s'estre affablez, ceux là doibvent changer leurs fades excuses en recognoissance de leur peché, & donner gloire à Dieu qui a voulu affadir leurs conseils pour l'orgueil de leur maudite prudence, les a (comme Salomon) de la tepidité poussé à la glace, & du panchant de l'amour du monde poussé en un precipice infernal.

A ce malheur ont contribué plusieurs faux Pasteurs de l'Eglise, qui de mesme main ont distribué le pain de vie & reçu le prix du sang, ou ceux qui par les esperances ont fait mal plus long temps que les premiers par la possession. Ceux là de qui le nom sera espargné jusques à la juste attente de la resipiscence, doivent prendre leçon sur les six Notables qui avoyent promis l'infame prevarication : desquels Dieu a tué les deux principaux en un jour, les deux autres en un an, & les deux autres abandonnez à l'apostasie, ont esté empeschez par la mort honteuse de favoriser les fruits & le salaire d'iniquité.

Tels esprits ont appelé modestie l'adoucissement des choses horribles; par ceste modestie affectee, ils ont jetté une planche sur l'abisme d'entre le riche & Lazare, au moins en tant qu'ils ont peu, & montré peu de difference entre les religions, & partant la mort de leurs martyrs ne devenoit qu'une temerité,

qu'ils nommoient en leurs sermons les Papiſtes Catholiques, l'Ante-Chriſt Eveſque de Romme, les Idolâtres ſimples, & ainſi eſſayoient d'enterrer les erreurs avec honneur, & il paroïſt qu'ils les ont fait rebourjonner.

Ceux là meſme ont pris en haine les eſprits qui voyant ces decadences, les reprenoient de leurs cheveux frifez, de leur empois, de leurs converſations ridicules, des jarretieres pendantes & habits exceſſifs de leurs femmes & d'eux. Ils appelloient ces repreneurs, & qui monſtroient au vif l'eſtat où nous ſommes à preſent, du nom d'aigres & violents; ils nommoient encor les fermes, turbulants & brouillons: & ceux qui reſuſoyent les preſents de leur Prince, ont eſté mis au roole des orgueilleux & des fols, comme maintenant la fidelité en celuy de rebellion. Si il y avoit quelque Gouverneur amoureux de ſa charge, qui employaſt l'argent public & le ſien meſme en hommes & en fortifications, ils declamoient contre lui comme pernicioeux; & comme tels en ont chassé les places & du Royaume, & ont bien ſenti l'importance.

V'ila qui a donné ouverture à la peſtilentieuſe epidemie qui a deſja mis entre les mains de nos ennemis & tiré de nos places ſoixante cinq canons de canon; v'ila ce qui fait accourir à noſtre ruine & ſubir de l'Eſpagne & qui oſte toute eſperance humaine, en un mot nous met en un tel point que tout le Gouvernement n'appartient plus qu'à celuy ſeul qui a toujours deſployé ſes miracles ſur les Juifs, quand il les a voulu reduire à telles conſter-



### CHAPITRE III.



**L**AISSONS les causes à part pour voir leurs effets. Le Conseil du Roy travaille grandement à faire que les Presches ne soyent point interrompus; on fait escrire les plus simples de la patience imaginaire où ils sont, pour ployer les cœurs de ceux qui sont en peril. Le Marechal Lesdiguières doit de rente toutes les semaines quelque lettre pour disposer les esprits du Dauphiné à ne [pretendre] plus haut qu'a fait l'Anjou, le Poictou, la Xaintonge & le Perigort. On fait par toute la France signer par les corps & par les particuliers un serment opposé directement & mot à mot à celuy que toutes les Eglises de France ont juré & signé plusieurs fois pour l'observation des reglements. Le but est d'accoustumer à la perfidie aux choses politiques, celle qu'on leur minute pour l'an qui vient, en la matiere du salut. On imprime, on dit à l'oreille que les Princes sont desabuzés de pouvoir violenter les consciences & que les peuples ont perdu ceste fureur qui les avoit rendus sauvages aux massacres passez; à quoy on joint doucement que les Huguenots sont devenus plus civils & des-

niaifex, & qu'il ne s'en trouvera plus à preuve du feu comme au temps passé : mefmes quelques uns d'entre nous ont dit que Dieu nous ayant ofté par nos pechez le zele de fon nom & la conftance de mourir pour fa caufe, nous devoit auffi oster l'efperance qu'il vouluft faire miracle pour nous.

Mais en l'une & en l'autre partie de ces fauffes traditions Dieu nous a fait voir en deux manieres les marques de l'ancienne verité, foit en ce que la barbarie des perfecuteurs n'eft point eftainte, foit en ce que l'efprit de conftance trouve encore entre les hommes fes tesmoings. Cela eft miraculeux & commencement de miracle, (comme a écrit quelqu'un) :

*De tels cœurs*

*Si fermes en conftance, ou fi durs aux rigueurs.*

Le Marquisat de Saluces nous en a fourni & vous en trouvez une plus ample moisson en l'histoire de la Valteline reduite en un petit livret, duquel la simplicité s'accorde bien avec la verité. Par là il paroît que les Courtifans se font vantez en vain d'avoir civilisé les Reformez, les Jefuites de les avoir eftourdis par les oreilles. Les Capuchins & autres fettes de ceste farine eftimoient que de leurs pieds nuds ils leur auroyent jetté la poudre dans les yeux. C'est à cela à quoy travailloyent ces grandes foules qui ont couru les bourgades, pour avec leurs huees à la Sarrazine & leurs cris montans jufques au Ciel, eftouffer les bonnes & modestes réponfes des Ministres & laisser aux cœurs des auditeurs trouble & espouvantement. Ces grandes proceffions & devotions nouvelles de qui on pouvoit dire que les malins à grand' troupe cheminant, n'ont perdu

& ne perdront que les fils de perdition. Les sectes d'Atheistes qui en ceste ville & ailleurs font sermons publics sur Lucrece, sur le Livre *Des trois Imposteurs* & sur celui du Thresorier Valee; l'invention diabolique des Arminiens, qui d'une these d'escole avoyent fait un parti dans celuy des Estats; les Docteurs de ceste pestifere secte, entretenus & payez pour se glisser parmi nous avec l'article adjousté nouvellement à leur confession, par lequel ils reprouvent toute deffence contre les Tyrans, feust ce pour la pure cause de Dieu : toutes ces choses ont fait mentir Satan, & ses disciples s'estants vantez que l'aïse & la profonde paix auroyent esteinct au foyer des fideles tout feu de religion, ils ont trouvé que le repos de Capuë, qui destruisit l'armee d'Annibal, n'a peu corrompre les soldats de Christ. Car encor en ces actes derniers vous trouvez les premieres marques de l'Eglise en son enfance, soit à voir les mesmes barbaries qu'on disoit estre esteintes, soit à faire mourir en s'esjouissant, soit à redonner la mort avec soin à ceux que les accidents vouloient tirer des mains des bourreaux, soit à mutiler les corps à diverses fois & à voir les proches executer les proches parents, sur quoy les executeurs ont crié que le temps de grace n'estoit plus; soit aussi d'autre costé à voir les peres & les enfants avec mutuels encouragements se tenir bonne compagnie à la mort; une mere sollicitée de sauver la vie à l'enfant qu'elle allaitoit en faire present aux assassins, & puis ouvrir son sein aux poignards & haches qui la déchirerent en quatre pieces, instruite à sa fermeté par les leçons d'un sien frere lequel se voyant lié par les tueurs s'escria : *Si ne sçauriez vous lier la verité.* Là on a encor veu des martirs essayez par des morts lentes;

appelé à se lever sur des débris de bois après  
avoir été par lui-même brulé la vie, s'il vouloir  
se lever sur ses débris.

Par un plus grand et un véritable qui commence  
à se faire, vous voyez que l'esprit de Dieu a  
apparu sur la terre, qu'il la communique à son  
peuple, et par là l'œuvre des triomphes passez :  
il ne peut pas être, il la tient par la main et la  
tient à l'œuvre de ses ennemis.





#### CHAPITRE IV. •



ASPAR Baronee, nepveu du Cardinal de mesme nom, un des Conseillers de la Congregation estant (comme grand jurif-consulte) du nombre des sept qui furent empruntez extraordinairement pour le procès du petit

Capuchin à Romme, fut tellement ravi des veritez & de la constance de ce martyr qu'il quitta tous les honneurs qu'il possedoit ou esperoit, & mesmes celuy d'envoyé pour Espagne tenir un an le compte des affaires de Chrestienté. Ce personnage ayant en main tous les Estats particuliers de toutes les provinces qui sont en l'Europe occidentale, apporta toutes ses despesches, premierement à Monsieur Desdiguieres, qui le fit conduire par un Consul Briançon à Paris.

Il y avoit lors l'Assemblée secrette qui se tenoit au logis de Monsieur de Bouillon; Baronee s'y adressa, & pour estre entendu la Compagnie luy donna Comissaires les Sieurs d'Aubigny & de Feuguere, M. D. S. E. Il desploya sur table pour chaque endroit des pays que nous avons cotez, deux liasses, l'une portant pour titre *Artes pacis*, l'autre *Artes belli*. Les Comissaires ont fait leur rap-

port, tant en la fufdite Affemlee qu'en autres Provinciales & Generales, qu'ils n'avoient trouvé province, ville, ni perfonnes notables qui ne fuffent defignées en fes memoires à conversion ou à everfion. Et pour ce que à l'ouverture des paquets, l'Italien demanda d'où il vouloit fçavoir les nouvelles premierement & que les Comiffaires avoyent defiré commencer par la partie la plus promptement menacee, ils ouvriront *Artes pacis apud Rhatos* & puis *Artes Belli*, là où eftoit depeinct tout ce qui eft arrivé depuis; de là on voulut voir la province de Poictou pour l'interelt particulier du Poictevin: là parut une excellente peinture des places de feureté, de leurs Gouverneurs qui eftoyent gagez & qui eftoyent à gagner, & eft arrivé fort peu de chofes en l'excecution, qui n'aye refpondu au project.

Que fi ce discours eft pris pour la prophetie, les titres en font encor aujourd'huy entre les mains d'eux mefmes, par lefquels on peut verifier, que tout ce qui enflanglante l'Europe aujourd'huy n'eft provenu d'aucune colere prife de nouveau, mais d'un long & premedité deffeing.

A la verité nous le trouvons traversé de deux chofes, l'une des mouvements du Prince de Condé & de la Royne, & par cela quelques chofes retardees en France; nous en trouvons d'autres avancees en Allemagne par l'election de Boheme. Generalement il paroift que tout tend à ce qui s'appelle le *Grand deffeing*, car le mefme vocable s'y trouve à tous propos. Ce grand deffein eft de reduire l'Europe fous un feul Evesque & fous un feul Roy, tousjours le titre de la religion le premier en paroles & le moins exprés és chofes; & tout de mefme que le voile fpirituel s'accomode à fon def-



sous, vous voyez encore deux autres branches couvertes l'une de l'autre à sçavoir sous l'extinction & dissipation de l'heresie à l'avantage du Siege Romain, la destruction de toutes les Republicques au profit des Souverains.

En passant je cotteray un mot qui est sous l'article de Berne, auquel estant question de mettre une moitié de cest Estat sous les mains d'un Prince, il dit que ce Prince est ami de l'Inquisition & qu'il apprendra par elle au pays qui parle *Roman* à parler bon *Romain*. Quant à ce qui parle *Allemand*, à la verité, les memoires portoyent de le distribuer aux cantons Catholiques, mais il estoit aisé à juger en autres choses que ce n'estoit point pour les laisser, mais seulement pour se servir de leurs armes, pour les partager après à Leopold & au duc de Bavieres.

C'est chose notable que de voir de ce temps là les principes de l'Arminianisme, leur souveraine esperance pour venir à bout de la Hollande, & plus estrange que tout, de voir les personnes qui allaitoyent ceste secte en son berceau. Le dessein de cest escrit ne peut exprimer en sa brieveté ce qui seroit bien requis pour faire taire les langues mercenaires ou les cœurs infideles par lascheté, qui attribuent ce que nous voyons à l'Assemblée & à la ferme observation des reglements.

Vous verrez encor la raison pourquoy la querelle des Huguenots devoit commencer par le Bearn, affavoir pour oster du voisinage d'Hespagne des gens qui avoient la barre de leur religion entr'eus & la communication des Espagnols, difficulté que l'aproche des Jesuites osterá. Je ne puis encor laisser passer l'excellente observation qui est de donner dès le commencement, ou au moins designer les confis-

quations de toutes les bonnes maisons de France qui font profession de la Religion comme chose utile pour faire armer à bon escient contre les Heretiques; là est dit pour exemple que *sans telles confiscations & les sollicitateurs qui menaçoient les Juges de ce qui estoit arrivé à la Mercuriale, les Juges de France condamnoient au feu avec horreur & se portoyent laschement en la delivrance de l'Eglise.* Voila les termes des cayers.

Et certes si nous sommes bien advertis des affaires de France, on trouvera qu'il n'y a homme qui ait mille escus vaillant duquel la confiscation, si non donnée, ne soit designee pour le moins. Peut-estre qu'une raillerie d'un Courtisan en auroit bien ouvert l'appetit : c'est que l'Italian, de ceux qu'on appelloit *coyons de mille livres*, demandoit à Monglar quelques advertissements : *J'en scay un* (dit Monglar) *qui vaut cent millions d'or, c'est une confiscation de laquelle l'arrest a esté donné trois ou quatre fois; l'Italian ayant abrevé de cela le Marechal d'Ancre, on pressa Monglar de s'expliquer.* Luy qui n'avoit voulu que rire, fut contraint de dire que c'estoit la confiscation de tous les Huguenots qui avoyent huit cents *l'ysica* en France, & qu'il ne s'en trouveroit point huit de suite qui n'eussent vaillant un million. Cela n'est plus aujourd'huy à risée, & c'est pour travailler à ceste besogne que les *Jesuites*, Capuchins & autres preschent si ardemment en que nous avons dit ailleurs, à sçavoir que *si on ne pardonne point au faux monnoyeur & au brigand pour se repentir, moins le doit-on à l'heretique.*

Il est tombé une pierre entre les mains des Suisses par laquelle ceux qui doubtent si le dessein du Roy

fait quelque distinction en la Religion, pourront estre esclairez, & c'est une lettre qu'un Jesuite de Lionnois envoyoit à un autre Allemand. Elle est du Roy au Pape, assez importante pour estre inferee en ce lieu :

« Très Saint Pere

« Puisqu'il n'y a point meilleur commencement que celuy d'une action tendante à la gloire de Dieu, Vostre Sainteté aura pour agreable que ma premiere demande, à son entree au Gouvernement de l'Eglise Sainte, soit d'une œuvre qui face non moins reluire la pieté paternelle que croistre les devots sentiments qu'il plaist à Dieu me donner. Les premieres instructions que j'ay receuës en la foy & bonnes mœurs ont esté des Peres Jesuites; ils ont eu jusques à present la direction de ma conscience, dont je demeure très-satisfait & desirieux de faire resentir à tout leur Ordre les effets de ma bienveillance. Sur quoy oyant que le procès de la canonization du Bienheureux Ignace, instituteur du dit Ordre, estoit fait & qu'il ne restoit que le vouloir de Vostre Sainteté à parfaire ce bon œuvre, j'ay bien voulu la supplier, comme je fay très affectueusement, que son bon plaisir soit le declarer & le mettre au nombre des Saints que nostre mere Sainte Eglise revere & honore pour tels. Les faveurs que j'auray à recevoir, pour grandes qu'elles foyent, ne me feront point toutes à telle consolation comme celle-cy seule qui outre les benedictions que j'en espere, comblera de prosperitez mon Gouvernement. La Providence divine qui inspire les cœurs & en retient les mouvements, n'a pas permis que ceste devotion empreinte dans mon cœur dès quelques annees ait esté plustost manifestee, refer-

vant à Vostre Sainteté ceste action tant celebre, & à moy le bonheur de lui faire une demande qu'elle trouvera digne du Fils aîné de l'Eglise. Ce titre non moins gravé en mon ame que dignement procedé de mes predecesseurs me donne une forte d'emulation à l'avancement de nostre très Sainte Religion, à l'extirpation des Heresies, me fait affectionner davantage la dicte canonization sur l'espoir que j'ay que l'intercession de ce Bienheureux me sera un puissant secours à faire ce pourquoy Dieu l'a envoyé en ce monde : à quoy tout cest Ordre [s'est] employé tant utilement. Mon Royaume a eu ceste benediction que ce serviteur de Dieu soit venu en ma ville de Paris apprendre les Sciences, qu'au mesme lieu il assembla ses compagnons & commença sa Societé à Montmartre. J'espere des nouvelles benedictions si Vostre Sainteté ottroye qu'à ma priere il soit tost canonisé, comme celle que je luy ay faite, qu'elle tiene ce rang és saintes & bonnes actions attendues de son Pontificat, lequel je prie le Createur vouloir agreer à son honneur & gloire, à l'edification de son Eglise & au bien de toute la Chrestienté. » De Paris ce 14 Fevrier 1621.

LOUYS.

Sur toutes les clauses de ceste lettre, est à marquer ceste-ci, *puissant secours à faire ce pourquoy Dieu l'a envoyé en ce monde*. Je ne m'amuse point à la vanité de ce puissant secours, mais à faire marquer par tous ceux qui ont veu les Institutions des Jesuites, leurs labeurs & les vanteries de leurs labeurs, comme estants une milice expresse contre les Heretiques & leur extirpation. Je ne donneray plus à la preuve du *Dessein General* que les plus

violentes raisons, par lesquelles depuis deux ans on a emporté nos revoltez & mis à l'épreuve ceux qui sont demeurez debout : car au lieu qu'au temps passé, après les promesses, on adjoustoit les menaces legerement, voici les termes de ces dernieres saisons, comme je les ay ouys en excuse d'un ami que l'apostasie m'a osté, comme je les ay encore ouïs de quelques Grands du Royaume travaillans à me pervertir, & comme plusieurs qui liront ceci auront appris à mesmes occasions. Voicy donc leurs propos : *Vous avez à perdre honneur, Estats, maisons, familles, & les esperances de tout cela; vous voyez vos Grands vaincus par leur avarice ou ambitions, effrayez de la fin de Monsieur l'Admiral & faisans par crainte & prudence leur paix à vos despens, mais sur tout pour ce qu'ils savent les menez de tous les Royaumes de toute la Chrestienté tellement poinctees à vostre ruine, qu'ils ne savent quelle piece porter au devant. Tous vos Gouverneurs, horsmis fort peu, ont promis l'obeissance aveugle & tireront un beau rideau d'obeissance au devant de leur lascheté, & adjoustoient à moy : Ce sont choses que vous savez cognoistre & predire : apprenez à vous en servir.*





## CHAPITRE V.



ous ne dirons que cela pour prouver qu'on fait par dessein ce que l'on feint estre par accident; mais il faut dire un mot à ceux qui proches & conjointts d'une cause inseparable, ne voyent qu'en passant nostre feu, ni le vent qui le pousse vers eux & auxquels l'Eglise Francoïse peut dire :

*Les plus grands amis que j'aye  
De ma playe  
Sont vis à vis sans grand soing,  
Et hormis toutes reproches  
Mes plus proches  
La regardent de bien loing.*

Ouy, Messieurs, vous en estes plus proches que vous ne pensez & la regardez de plus loing que vous ne devriez; mais ce mauvais regard se trompe & n'en empeschera point la proximité, sinon par affection, au moins par contagion. L'Angleterre s'estime immune de tous ces maux; après avoir loüé ceste nation du salutaire recueil aux fugitifs, si faut-il que je leur die en l'amertume de mon cœur qu'il

voudroit mieux tuer le feu en la maison de son voisin que de l'attendre en la sienne. Vous avez veu (Anglais genereux) ce qu'ont failli les Jesuites chez vous; quand ils ont manqué en une entreprise, ils en relevent quatre & se vantent continuellement qu'ils ont les cœurs de très puissans Milords, mais surtout des Dames d'Angleterre, pour lesquelles ils font prieres secretes, & entre les plus remarquables rendent bien le compte des Reformees plus aisè que de celles qui ont juré en leurs mains. Vous prenez confiance en ce grand fossé qui entourne vostre heritage, mais l'ivroye est en vostre champ, il ne faut qu'un faux Pasteur pour en ouvrir un coin aux loups de France & d'Espagne qui, quoy que monstrueux en vostre Isle, sont tous preparez à s'y loger. Vous avez par vostre Ambassadeur fait esclater le consentement de nos miserables; vostre bon propos a esté receu avec le desdain que Cadener a rapporté d'Angleterre, instruit par vos Papistes qui lui ont depeinct vostre Roy tout autre qu'il n'est: & nous tous enveloppez en mesme condition nous portons aigrement le mespris de vostre nation, pour ce que nous avons esté tesmoins oculaires de vostre incomparable valeur.

Messieurs des Estats, au milieu de tant de force & de vertu qui ont esté benites de Dieu, argumentent tousjours du passé à l'advenir, & pour ne perdre l'assistance des François jugent froidement & avec respect l'Assemblée de la Rochelle. Vray est que les particuliers ne laissent pas de faire leur devoir, mais qu'ils se souviennent qu'en la cause qui est maintenant arboree, tout service de Papiste est perilleux, qu'ils regardent bien la derniere clause que les Armeniens ont adjoustee à leur Confession, à

ſçavoir qu'il n'y a nulle deſſeñce legitime des ſubjects contre les Princes ſouverains, ni pour matiere de religion, ni pour cauſe que ce ſoit. C'eſt aujourd'hui ſur quoy travaillent principalement Groſſius, Tilenus & leurs compagnons. Et en meſme temps que ceſte vermine fait eſclatter leur ſentence contre la juſtice de vos armes, en meſme temps vous aurez eſté priez de France de les vouloir recevoir. Voyez-vous point que les Jeſuites, les Capuchins & telles gens ſont toute la France, & en ceſte requête dictateurs & preſentateurs. Marquez en quelle conſcience peuvent combattre pour vous vos Capitaines Papiſtes, ſi ce n'eſt que leurs Conſeſſeurs ayants beſoin d'eux parmi vous, leur diſtribuent diſpence du Pape pour guerroyer contre l'Egliſe en bonne intention. Et ne trouvez pas eſtrange que ceſte marchandſe vienne de Romme? Nous en avons veu par leſquels eſtoit permis aux particuliers de participer à la Cene pour fix ans. Oſeray-je dire que les Miniſtres qui ſe ſont revoltéz en avoyent reçu quelques années avant que d'eſclatter.

Je viens en un fait particulier qui ſentira bientôt le general. Plusieurs ſçavent que Luines, ayant aſſeſté d'eſtre Prince d'Orange, a eſté ſi impudent que de la vouloir oſter par negociation de deſſus la teſte où ce titre convient juſtement & heureuſement. La reſponſe du Prince a ſenty le grand Capitaine, comme ſont toutes ſes actions. Ces louveteaux ont pris à injure le refus de la proye deſiree. Ces fauconiers voyants que leurs laniers n'eſtoyent bons que pour la cuiſine & n'eſtoyent pas pour ſi haute volée, ont eu recours au gerfaut qu'ils portent ſur le poing & commencent à leur oſter le chaperon pour le faire partir ſur le tiercelet d'aigle, ſans craindre



les terres dont il est aimé. Force gens de bien & adroits ont discours ces jours sur l'imprudance qui paroist en l'irritation d'un Prince qui ne sçavoit si peu regarder vers la France, mais la France avec les avantages que la perfection luy donneroit, qu'il n'y fist une breche irreparable a jamais. D'ailleurs ce grand Corps des Estats égal aux plus grands, aux forces de la terre, & sans compaignon en celles de la mer, ce Corps (dis je) qui n'a encor monstré nulle bassesse, ni ingratitude envers les siens, espouvéra sans doute la cause de son chef de guerre bien aimé. Après que nous avons assez admiré l'audace & l'imprudance de ce siège prétendu, il vient une voix qui dit : *Ne trouvez point cela tant estrange, c'est que les affaires de la Christianité sont en un point qu'aussi comme ainsy, il faut rompre avec les Estats.* Dieu vous preserve, Messieurs, que a cette rupture vos Papilles n'emportent quelque piece avec eux.

En l'Allemagne est il empêché qu'ils n'auroient pas loisir de se étonner : aussi n'ay je rien a dire de ce costé là, mais quy bien a la troupe jurant des Suisses Reformés que je ne veulx point servir a essier au mal d'autrui, mais bien a s'éveiller pour celuy qui les approche. Ils sçavent mieux me moy ce que leur importe le sac de la Vairaine, quelle fureur ils ont venue a leurs voisins, quelle affliction en leurs terres, quelles desloyautés en eux ni conjoints par ligne & par rason sont disjoints par religion, & par une religion ni nez tous les sermens au vent. Ne auroit icy aussi me le Pape qui cy devant a partagé les mers de l'Occident, qui maintenant le partage entre les Roys de France & d'Espagne, le Duc de Savoie & les Cantons Païens, de tout ce qui voisine la France, & me le Pape nez

dire en ceste requeste la charité & union de leurs voisins, leur paix du dedans, de bons chefs, de bons soldats, prevoyance, pourvoyance, fidelité à foy-mesme, labour sans se lasser, & ceste resolution de mourir de bonne grace, par laquelle la vie demeure en son entier.





## CHAPITRE VI.



VOICY donc le temps arrivé, où les ruses de l'Ante-Christ se déployent en fureurs. Ce lion rugissant ou plustost ce faux loup nous a fait sauter au colet contre toute apparence de droit. Cent de nos places de seureté sont prises, en partie pour ce que les Gouverneurs les ont vendus, & en partie pour n'avoir pas eu le loisir de penser avoir pour ennemis mortels ceux que nous devions estimer peres & freres. Il n'y avoit pas apparence que l'Estat conservé par nous deust s'employer à nostre perdition. On n'observe peu ou point de difference entre ceux qui levent les mains au devant des coups ou ceux qui ont le ventre à terre pour estre battus à la Turquesque. Il n'y a difference de ruine entre ceux qu'on a fait voler à l'effort ou ceux que l'on tient en muë, sinon que ces derniers esperent l'avantage d'Ulisse, qui est d'estre mangez les derniers. Je ne marqueray plus sinon que l'on s'attache plus rudement à ceux qui ont esté les fideles instruments d'Henry le Grand; marquez surtout que le Bearn, Nerac, Montauban, Bergerac,

Saint Jean d'Angeli & la Rochelle font six villes où ce grand Prince a mis à couvert sa jeunesse persecutée : ces villes ne lui ont pas seulement ouvert leurs portes, mais leur sein pour l'eschauffer & garder, mais leurs bourses & leur pain abondamment. C'est en elles que aux accidents de maladie ou de blessure, auxquels ce Roy estoit subject, prenoyent à la minuit leurs Ministres, menoyent femmes & enfans dedans les temples, les faisoient resonner de cris à Dieu aux adversitez de leur Chef bien-aimé ou d'exultations et de la prospérité. Ce sont ces villes desquelles plus violemment on jure, on pratique l'entiere destruction. Henry le Grand & son Party en avoyent élevé quelques unes de bourgs en villes & citez : de villes on en fait des bourgs & afin qu'il n'y ait rien de Turquesque oublié, on en change les noms comme la face & la condition.

Icy le Ciel parle à vous, Chevaliers Chrestiens, le Ciel vous reveille de son tonnerre; n'ayez pas peur qu'il vous fasse coupables, si vous mettez les armes à dos pour secourir les agneaux de Dieu. Les loups les emporteront ils devant vos yeux & que vous ayez les mains au sein? Regarderez-vous l'embrasement de l'Eglise sans courir au feu? Les cendres de la paix vous couvriront elles encore, quand les charbons & les flammes sont à descouvert? Les visages de vos ennemis, qui par la paix avoyent semblé des hommes, étant changez en loups, ne deviendrez vous point loups? Est-il dit qu'ils reprendront leur ancienne fureur & que vous ne puissiez retrouver vostre ancienne valeur? Qui est-ce encor de vous qui estime la cruauté pour lagesse ou plus tost la tepidité qui vous servirait de la bouche de Dieu? Ceux qui vous ont quitté ont declamé contre toute violence :

or sachez qu'il [y] en a de deux sortes, l'une à la perfection des miserables, l'autre au maintien des affligés : à la première que vous voyez eschauffer aujourd'hui les Princes, Seigneurs, Gentilshommes & soldats qui tous ont été compagnons ou disciples de vos pères vertueux & encor de quelques uns de vous, leurs familiaritez, leurs careffes, leurs embrassades ne font plus que pour jouër du poignard. Vous les voyez braver & baver d'invectives, de mespris & d'exortations à l'envi, pourchasser toute humanité d'entre les François, ils exaltent leurs violences : les plus grands les font sonner à Romme, les autres en la Cour ou en leur pays. Qu'ils regardent bien la louïange qu'ils pratiquent, car quand ils auroyent exterminé & chassé de France le dernier de nous, ils ne se peuvent vanter sinon que mille ont été victorieux sur un. Voila une violence de populace & du milieu de laquelle un soldat courageux se retireroit avec honte & horreur, voila ceste violence que je maintiens ne sentir rien le Chevalier, mais entierement le bourreau.

Mais l'espee du Chevalier est ceinte pour la defence des personnes outragees, du pauvre, de la veuve & de l'orphelin, pour retirer l'accablé quand sa vertu est offusquee par une foule de poltrons : & encore ceste vertu de Chevalerie a son employ contre les bestes farouches, les monstres effroyables & l'injustice des tyrans. Voila ceste seconde sorte de violence à laquelle la bouche de Dieu a promis le Royaume des Cieux ; c'est avec eux que David s'esgaye en les reveillant ainsi :

*O qui & quand de Sion sortira  
Pour Israël secours en sa souffrance,*

*Quand Dieu mettra son peuple en delivrance,  
De joye adonc Israël jouyra,  
Jacob rira.*

Je ne veux point specifier les vengeances que Dieu executera par les mains de ses enfans, comme elles sont despeintes en termes exprés aux Pseaumes 52, 68, 109 & 149, & autres. Je les laisse chanter aux Jesuites en leurs prieres de quarante heures & aux insolentes ceremonies de leurs feux de joye. Nous convions les gendarmes d'Israel à en prendre la modestie & non l'excés.

L'Ordonnance de Dieu nous appelle à deux sortes d'armes, premierement aux spirituelles. Armez-vous de toutes pieces comme les décrit Saint Paul, & puis venez aux temporelles que vostre justice, l'insolence & cruauté de vos ennemis, la charité de vos freres affligez, le soutien de la cause de Dieu, les loys du Royaume, & mesmes celles de l'humanité enfreintes, la foy publique violee, la perfidie plus impudemment arboree qu'elle ne fut jamais & enfin que la necessité, qui parfait vostre equité, met en vos innocentes & enfin victorieuses mains.

Ne vous estonnez pas pour la longue & profonde machination qui de loin & de longues annees s'est dressée contre vous. Les projects de la Saint-Barthelemy estoient pretique de mesme temps. C'est tousjours du levain de ce vieil serpent meurtrier dès le commencement du monde. Vous n'avez que les mesmes ennemis & le mesme Dieu des armées pour desfendeur.

Gardez vous bien, Capitaines Chrestiens, vous hommes pensans que le nombre vous donne la victoire. Autant de fois que les Israelites ont exalté

leur multitude pour s'enorgueillir au bras de la chair, autant de fois ils ont esté vainquus; mais aussi ne dites pas comme Elie : *Il n'y a que moy qui n'aye flechi le genouil devant Baal.* Dieu commence à vous en monstrier plus de sept mille. Vous ferez assez forts s'il se met à vostre teste ou s'il prend place de bataille en la bande qui le soutient, mais il veut la diligence, il benit les mains de ceux qui jouissent des commodités de ceste vie sans en abuser & sans s'y plonger, qui boivent au ruisseau courant sans se veautrer. Ce fut l'esprouve des trois cents de Gedeon, quand Madian se desfit soy mesmes, comme encores il se desfera, & vostre Chef passera le premier au travers du torrent, rompra le fil de l'eau & des tempestes pour vous.

*De l'eau courante à grand haste il boira,  
Par ce moyen ayant victoire plaine,  
La teste haut tout joyeux levera.*

Ne daignez regarder ni conter les Grands qui vous abandonnent. Vos Princes & eux, faits esclaves par les massacres, arboroyent les faveurs de leurs maitresses & leurs hontes aux sieges de vos citez. La multitude des revoltz nous apporte plus de pitié que d'effroy, mais vous n'avez rien perdu, car ils n'estoyent point de nous. Il n'est point nouveau de voir ceux que Dieu a eslevez par les armes chrestienes fouler en la boüe l'honneur qu'ils ont gagné, & avouër pour brigandages les actions qui les ont honorez. Si vous cherchez des chefs, vous trouverez encore des Langorans, des Mombruns & Deldiguieres, & au defaut d'eux des Luzeaux, des Vivans, des Campets, des Merles, des Gremians, Boulliarages,

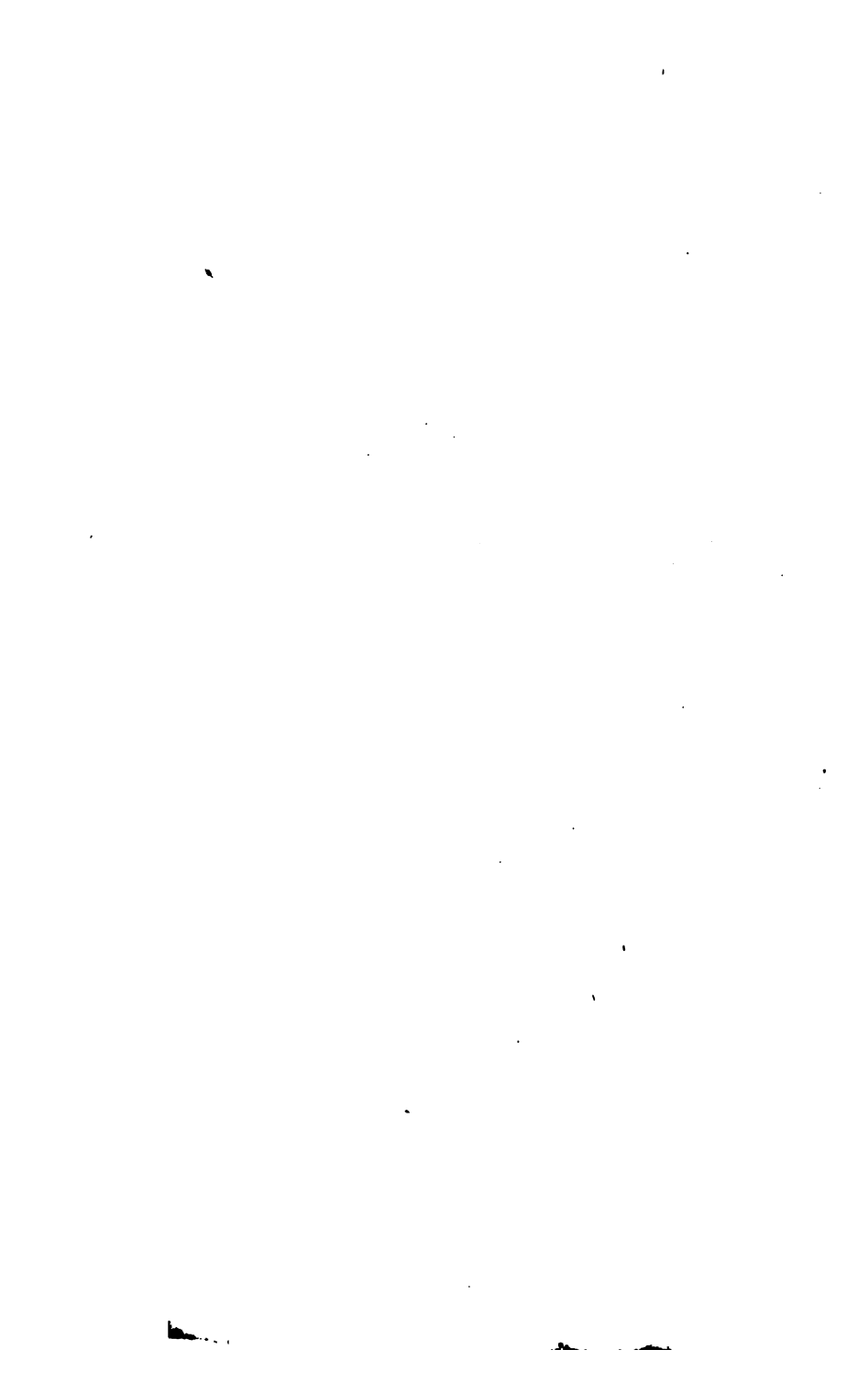
Geoffres & Fournys & de plus petits encore, de qui les mains seront assez fortes pour relever l'enseigne d'Israël quand celle de Dieu les relevera. Il vous donne encore des plus grands de la France qui se presentent à leur devoir, & ayant tourné l'eschine au Diable & aux offres des grandeurs, parent l'estomac aux coups & à une desirable mort. Toutes choses vous abonderont, quand vos pechés n'esloigneront plus la face de Celuy qui a les victoires en sa main.





Geoffres & Fournys & de plus petits encore, de qui les mains feront assez fortes pour relever l'enseigne d'Israël quand celle de Dieu les relevera. Il vous donne encore des plus grands de la France qui se presentent à leur devoir, & ayant tourné l'eschine au Diable & aux offres des grandeurs, parent l'estomac aux coups & à une desirable mort. Toutes choses vous abonderont, quand vos pechés n'essogneront plus la face de Celuy qui a les victoires en sa main.







DU DEBVOIR MUTUEL  
DES ROYS  
ET DES SUBJECTS

---

CHAPITRE I.



effieurs, vous m'avez envoyé quelques theses qui courent par vostre Guyenne, & on nous a fait voir les mesmes choses ou approchantes de divers endroits de la France. Telles questions renouvelées par plusieurs sortes d'esprits meriteroyent d'estre renvoyées au sens commun & à la conscience où il s'en trouve, ou bien à plusieurs doctes escrits sur ceste matiere, entre lesquels je remarque un livre intitulé *la France Gaule* d'Hottoman, un autre qui a pour titre *Deffence contre les Tyrans* que nous avons longtems attribué au mesme auteur, & depuis appris d'un Seigneur qualifié entre les Eglises reformées & recommandable par

plusieurs livres de sa façon, que cestuy-là estoit sorti de sa main. Il seroit encores à renvoyer à la *Servitude volontaire* de la Boëtie & plusieurs autres doctes & libres discours, de ceux qui en France sont demourez françois, que le gaing, la flatterie, la bestise ou l'extreme pauvreté n'ont pas rendu marchands & prostitueteurs de ce que nature leur avoit donné. Or puisque le Diable ne se lasse point de repeter ses impostures, il ne faut pas qu'il nous trouve harassez, mais prests à le convaincre de mensonge, comme nous ferons en marchant sur les pas des premiers. Voicy ce que vous avez mis en question :

Si les traittez, contractz & conventions entre le Prince & ses subjects sont obligatoires de la part du Prince.

Par quels moyens legitimes le Prince peut estre adstrainct à l'observation des conventions & promesses faites à ses subjects.

Quelles cautions & assurances le peuple peut demander à son Prince pour l'observation des conventions & promesses.

Si le Prince peut, sans prejudicier à son auctorité, traiter avec ses subjects des moyens qu'il convient tenir pour mettre à entiere execution ce qui a esté accordé & convenu de part & d'autre, & pour convenir de qualité des cautions qui ont esté promises de la part du dict Prince.

Si les subjects ayans la permission du Prince, se peuvent assurer (ou continuer la tenuë de l'Assemblée convoquée par le Prince), pour adviser aux moyens legitimes de reparer les contreventions faites aux promesses de leur Prince & renouveler les cautions & assurances que le Prince leur avoit donnees.

Pour respondre dignement à toutes ces questions,

il en faut prendre l'ordre ailleurs qu'en elles memes, car elles se sentent de la confusion des ames de leur auteurs, & comme à pieces auxquelles en quelque maniere on peut satisfaire conjointement & en autre esgard separement. Nous ferons la premiere distinction selon trois sortes de personnes qui nous obligent à parler à eux, ayant à payer de diverses monnoyes ceux qui proposent ces thezes : comme adversaires & du dehors, ceux qui comme simples cherchent instruction, ou les hypocrites qui en font semblant.





## CHAPITRE II.



ux premiers qui ne peuvent souffrir nostre repos, celuy de la France, ni le leur mesmes, nous pouvons fermer la bouche par leurs tesmoins, qui est selon Cedrenus *λαμπρά νίκη*, & de plus outre leurs tesmoins irreprochables, nous leur mettrons en face leurs supremes juges & desquels il n'y a point d'appel.

Premierement ceux de la Sorbonne, auxquels on a proposé les mesmes questions ou æquivalentes par plusieurs fois, questions qui ont bien passé par de là le traité avec leur Rois & obligation à leur parole, & par les voyes respectueuses pour demander l'accomplissement des choses promises avec les reverances observees en tout temps par les Reformez, parmi leurs angoisses, massacres & banissemens.

Les consultants n'ayants rien à se plaindre, telz jouissants de leurs biens & leurs honneurs, & des biens & honneurs d'autrui, se sont enquis sur les differences des Princes aux Princes & sur ce qu'ils ont appelé la perfidie de Roy ; si la foy violée à Blois ne meritoit pas que le peuple fust absoub de la siene envers son Roy ; si les sermens violés & foulés au

pieu par le Prince ne liberoyent pas de ferment tous ceux qui en avoyent envers luy; & là dessus les Docteurs ayant espluché les ceremonies des jurements faits à Blois, declarerent la foy publique violee, le Roy indigne du Royaume, ensuite de la vie & enfin du salut. Tel jugement a esté encheri par le conseil de Aquaviva & de ses assistants avec l'advis de ce qu'ils appellent la Congregation, & de plus, toutes ces choses confirmees & mises au Consistoire, les anathemes, excommunications, fulminations donnees, publiees & rengregees contre le violateur de sa foy : ce que un tel Siege, qui à tout ce que l'on dit ne peut errer, ne devoit ainsi nommer, s'il n'y avoit point de foy obligatoire entre le Roy & ses subjets. Si l'excessif desir de satisfaire, ou convaincre les adversaires, nous faisoit franchir les barrieres de l'amour & respect de nos Rois comme ils ont fait, nous leur monstrierions par le menu comment la vengeance de ceste foy violee les a poussez à remettre en lumiere le livre de la Boëtie touchant la *Servitude volontaire*, à chercher les lois *De præmiis tyrannicidarum*, & qui est horrible, surtout nous monstrierions comment ils ont recommandé d'apothéose leurs assassins canonizés.

C'est ce que nous pouvons respondre à ceux qui nous querelent comme le loup l'aigneau buvant au dessous de luy, n'entreprenant pas d'arrester le vain babil par nos raisons & d'elles faouler ceux qui ne sont point de nostre fang.





### CHAPITRE III.



la seconde sorte de gens qui meuvent telles questions, bien qu'ils soyent de rare stupidité, on doit principalement & plus expressement respondre; leur misere le requiert & la matiere exige trois sortes de raisons tirees de la Theologie, de la Jurisprudence & des lois de l'Estat.

Les Saintes Escriptures nous ont suffisamment & expressement enseigné, après la crainte de Dieu, l'honneur des Roix, de quoy elle nous a laissé les preceptes & exemples suffisants.

On court à l'institution des Roix d'Israel & à ce qu'on a interpreté le droit du Roy, sur quoy il faut oster l'acchoppement qui se fait sur les termes de **מִשְׁפָּט** en Hebrieu ou le **δικαίωμα** en Grec, & veut on que toutes les rapines, extorsions & violemens soient le **τὸ βασιλικὸν δίκαιον**, que par là nos Roys soyent mis non seulement hors la loy du Decalogue, mais encor hors l'humanité. Nous leur apprenons que **δικαίωμα** en grec & **מִשְׁפָּט** en Hebreu, en l'idiome de leur langue sonnent la façon de faire droit. Pour prouver nostre traduction & ne laisser point de fuite aux locutions & stiles particuliers des auteurs



Hebreux & Grecs, les mesmes termes sont employés en l'une & l'autre langue au mesme livre (premier chapitre), sur la belle justice que rendoyent les enfans d'Ely au peuple, nommant leur rapine & non pas leur droit de  $\text{חֶסֶד}$  &  $\text{δικαιοσυνη}$ , où il se voit la juste punition de Dieu qui eust esté injuste si c'eust esté leur droit. Nous fortifions ceste exposition par le chap. 7<sup>e</sup> d'Ezechiel, verset 27<sup>e</sup>, où il est dit : *Je les traiteray selon leur train & les jugeray selon qu'ils auront desservi*  $\text{סַחֲרֵיהֶם יִשְׁפֹּטֵם}$ . La latine Vulgaire traduit *secundum judicia eorum judicabo [eos]*. J'ai encor mesmes passages au 5<sup>e</sup> d'Ezechiel & au premier des Rois, qui peuvent corriger les mauvais traducteurs quand ils ont pris l'injuste pour le juste & mis l'ennemi de justice en la place du droit. Et certes ce n'est point blasphemer de la justice de Dieu à demi de l'avoir voulu faire auteur & garant des violateurs qui ravissent les filles & les femmes au sein des peres & des maris.

Tant s'en faut que les peuples soyent obligez à souffrir telles choses qu'ils le sont à les empescher, à reprimer les Roys en leur malversations; c'est de quoy vous verrez une recherche excellente en nostre Junius Brutus; nous vous renvoyons à luy plustost que de transcrire les diverses façons par lesquelles Dieu s'est pris aux peuples de quoy ils n'avoient pas arresté les fureurs de leurs Princes & Tyrans, les peuples, di je, punis d'avoir souffert tels excès. Or Dieu qui est juste n'auroit pas exigé de son peuple l'injuste & l'impossible, ni puni la souffrance ou l'obeissance qui auroit esté de son exprés commandement, mais au contraire voyez quelle autorité a le consentement des peuples sur les Rois.

Quelcun a escrit que tous les excès portés par

Samüel, lorsque avec menaces & non promesses il establiſſoit la Monarchie sur Israël, au lieu d'estre des execrations & marques de son regret, estoient des fermes descriptions & articles declaratoires du droit des Rois, & qu'autrement, au lieu de Rois, il les eust appelez Tirans. Cestuy là ne ſçavoit pas que les Rois entre les Grecs n'avoient autre nom que de Tirans, jusques à ce que l'usage & non le vocable ait mis distinction entre la Tirannie & la Royauté. Samüel descrivant soubz le Roy le Tiran a voulu monſtrer combien l'esprit de Dieu avoit à contre-cœur le desir d'Israël, & à toutes les nations à quelles marques elles cognoistront celuy qui regne en l'ire de Dieu.

Pendant bien près de l'institution, nous avons les exemples du mal & des remedes; nous trouvons dès le premier regne la Tirannie, & aussi tost contre elle des justes oppositions. Saül fut choisi de Dieu; David le bien aimé, le fidele, l'oinct du Seigneur, type du Sauveur, s'oppose à ce Roy, maintient son droit, le deffend avec sa vie, en vient aux armes, nous donne la loy avec l'exemple jusques où la patience [doibt aller], & puis quand & comment nous pouvons, devons arrester la fureur de nos superieurs. Cestuy là respond pour nous aux questions de ce temps, qu'il faut premierement venir par gemissements à Dieu & puis par très humbles supplications & remonstrances au Roy, qu'il faut fuir aux deserts, se cacher aux cavernes, user des defences sans offences, respecter, distinguer la personne Royale parmi les ennemis, ne faire pas ce qu'on peut, mettre le droit de notre costé. David après ces choses appelle l'assistance de Dieu contre Saül qu'il appelle Lion ravissant, & dit : *S'il y a iniquité en*

*mes mains, si j'ay mesfait à celuy qui avoit paix avec moy, voire si je n'ay delivré celuy qui me molestoit sans cause, que l'ennemi poursuiवे mon ame, foule ma vie en terre & qu'il mette ma gloire à la poudre, & puis voyez les autres hardiesses de David en ce Pseaume. 7<sup>e</sup>.*

Ceux qui mettent en question s'il n'y a aucun refuge juste envers le Prince & aucune deffence juste du juste refus, ceux là font le procès à David qui après avoir refusé sa vie, couru aux prieres & au secours qu'il demande à Dieu contre son ennemi (car ce sont les termes) vient aux fuites, aux cachettes & aux cavernes, qui plus est, se retire au camp d'Achis, ennemi d'Israël, met en besogne les gens de guerre mal contents, mal vivants, & après les avoir armez use de surprise contre son Roy, luy prend les meubles de sa chambre pour monstrier ce qu'il pouvoit, se rendant puissant contre la personne du Prince.

Nous n'avons pas faute de gens qui veulent faire parler nos Rois de France en *Прасоль* & Duc de Moscovie qui s'appelle maistre des esclaves. Ceux-là, après avoir condamné David, n'approuvent point le refus de Naboth pour son heritage, mais prenant les termes de Samüel soubmettoient & eux & leurs enfants aux choses horribles & vilaines, comme il est dit des filles & garçons & dementroyent l'Escriture en la sentence qu'elle prononce contre Achab sur le fait de Naboth. Si on nous reproche que nous n'avons pas usé des patiences de David, nous renvoyons ceux qui en veulent doubter aux veritables *Histoires* où ils apprendront comment nous avons emprunté sa harpe & ses Pseaumes, cuidants temperer la demoniaque fureur de nos Princes meurtriers (nous les



#### CHA PITRE IV.



VOILA quelques marques de nostre justice en ce que nous diſte la pieté. Il faut voir ſi nostre droiture n'eſt point encore deſſenduë par les ancienes loys, & ce qui s'appelle droit eſcrit, obſervé par toutes les nations chreſtienes & honoré

parmi les peuples où il eſt parvenu.

Il y a eu de tout temps des chevaliers Poncetz, hotelliers mercenaires, qui ne trouvens pas de quoy d'entretenir par les voyes communes & honorables, ſe ſont ſubſtituez en la bonne grace des dominateurs, ou les veulent (comme ils diſoyent) mettre hors de la portée des loys, pour trouver en l'excés du pillage quelques retailles à leur eſperance. De ces gens n'ont pas eſté exemps les Papes de Rome qui ont tant avec plaisir qu'ils eſtoyent la cauſe des guerres, & qui par conſequent nul ne ſe pouvoit enquerre de leurs deportemens ni demander pourquoy, notamment quoy ils transporteroyent les legions d'ames de l'enfer au ciel, & du ciel aux enfers; qu'ils pouvoient faire injuſtice juſtice, & autres traités qui ont duré les Princes de pluſieurs ſiecles. Auſſi s'en voit à ceſſe dans l'antiquité quelques grands juſ-

ticiers, admirables à leur posterité, qui vrais Princes ont estimé debvoir estre protecteurs des loix, non destructeurs, & mieux aimé les doux liens de la justice que les chaines d'injustice. C'est de ces ames espurees que sont sorties plusieurs ordonnances qui partout ont pris autorité; ceux-là ont résisté aux flateurs, faux jurisconsultes, & ont tenu à dommage ce que ils vouloyent establir à leur profit. A la verité il s'en est trouvé quelques-uns considerables qui ont exempté les Roys des loix politiques, comme tesmogne la loy *Princeps* & autres semblables, mais nulles maximes & resolution des Docteurs n'ont exempté nos Princes naturels des loys de nature qui les avoyent fait Princes : au contraire ils les ont prononcées y estre subjectz & obligez.

Voilà pourquoy l'observation des contractz & conventions estant du droit de nature (*L. 1, in principio*, II, *De Constitutionibus Principum*, & à la loy 1. *De Pactis*), les mesmes Docteurs en viennent là tous d'un consentement que *Princeps utitur in contractibus jure communi, & consideratur ut privatus, ita ut teneatur observare, quia obligatur de jure naturali propter consensum*. Baldus sur la loy 1, *De Constitutionibus Principum*, & autres Docteurs expliquent en ce sens la loy, qui est en ces termes : *Digna vox est majestate regnantis, legibus alligatum se principem profiteri : adeo de auctoritate juris nostra pendet autoritas, & revera majus est imperio submittere legibus principatum*; Zazius au conseil 10, n. 4 [vol. 2]; Gaillius, [*Lib.*] II. *Obser.* LV, 2, 7; Vasquius, docteur espagnol, *Lib. 1, Quæst. illust., cap. 3*, & Jafon, *Lib. 1. Consil.* 2, II. Decius au conseil 151, dit : *Principem adeo obligari ex suo contractu ut nec plenitudo potestatis*, (que d'autres appellent *plenitudi-*

*nem tempestatis) aut ulla urgens clausula eum eximat;* & ainsi il n'y a clause si expresse, qui puisse exempter le Prince de ce qu'il a contracté. En voici une raison bien rude, c'est que la puissance du Prince procede de celle du peuple par lequel il est Prince. Sur quoy disent les maistres : *Non potuit populus plus juris dare principi in populum quam ipse habeat, nunquam autem licuit populo jus naturale aut gentium violare; jura enim naturæ sunt æterna, perpetua & immutabilia.* C'est que le Prince n'ayant droit que celui que le peuple luy a donné, le peuple n'a peu transferer ce qu'il n'avoit pas, à sçavoir la puissance de violer le droit des gens, ou ceux de nature qui sont perpetuels, immuables & qu'ils appellent eternels. Ceux qui ont amené pour suite la distinction de puissance en absoluë & ordinaire, ont esté ridicules. Parmi les Jurisconsultes les plus estimez, *non est in principe potestas nisi ordinaria eademque ordinata.*

Qui niera que la bonne foy ne doibve tellement avoir lieu & operer és traités & conventions des Princes qu'elle ne soit pas fable, mais convention : c'est pourquoy veulent nos Docteurs que *omnes contractus facti cum principe habeant & sapiant naturam contractus bonæ fidei*; Baldus, *in cap. 1, § Si quis* (num. 1, De pace Constantiæ); Decius (*Consil. 287*); Cynus en la loy *Digna vox*; Zazius (*Consil. 1, [num. 20,] vol. 2.*) Là où quelques contractes entre les particuliers sont plus estroitement interpretez, *stricti juris*, surtout reluit la bonne foy és traités & contractes des Princes, & *exuberantior in his est bona fides*, & puis *tantum abest juris vinculis non subjaceant contractus Principum ut in his apices juris non servantur* : & mesme la presence & intervention du

Prince supplée les défauts & subtilitez de droit & les fonde en équité (*Lege Omnium*, 19, Cod. De Testamentis).

Suetone en la vie d'Auguste raporte (*cap. 42*), *populo congiarium reposcenti Augustum respondisse « se bonæ fidei esse »*. Aussi les Ordonnances mesmes des Empereurs ont bien sceu dire que *perfidia neque perjurii Princeps auctor est* (Cod. Si adversus venditionem); — *principali autoritate circumscribi neminem oportet* (*Lege 1*, Cod. De his qui veniam); — ([*Lege*] 6, Cod. Unde vi); toutes loys generales, & qui determinent & bornent la puissance des Princes & leur deffendent de ravir à autrui pour gratifier un autre jusqu'à *fitum ex contractu* (*vide* Gaillium) *nam beneficia principis nemini debent esse captiosa* (Paulus notat *L. 8*, II, De prætoriiis stipulationibus).

Voire mesmes les Princes en leurs loys autorisent en quelque façon la rebellion contre leurs Edicts, comme quand leurs Ordonnances contiennent quelque ottroy ou disposition contraire au droit & à l'équité. Sur ce subje&t plusieurs loys entr'autres la loy *Quotiens rescripto* (Cod. De precibus [Imperatori] offerendis; — *Lege 4*, Cod. Si contra jus vel utilitatem publicam; — *Lege 4*, Cod. De emancipationibus liberorum; — *Lege 2 & ultima*, II, De natalibus restituendis; — *Lege Jubemus nullam*, Cod. De sacrosanctis ecclesiis; — *Lege Prædia*, Cod. De locatione prædiorum civilium). La loy de Theodoze le Grand est excellente, quand pour reparrer le carnage de Theffalonique, il commanda que dorenavant on surferroit les executions de semblables commandemens l'espace de trente jours, pour donner loisir au Prince de changer d'avis & moderer sa passion : c'est la loy [*Si*] *Vindicari* (Cod. De

Præmia), mentionnée en l'Histoire ecclesiastique. Les Docteurs disent aussi sur la loy dernière (Cod. Si contra jus & cæc.) *Principem jus quæsitum per actus Juris gentium tollere non posse*. A cela les Grecs disent Βασιλῆὸν καὶ κατὰ Βασιλείῳσ οἱ ἑνεκοὶ ἀπαιτῶσιν τίμα.

Ce qui est dit en la loy 3 (Cod. De crimine sacrilegii); *Dispensare de principali judicio non oportere in sacrilegii instar esse dubitare an is dignus sit quem aligerit Princeps*, n'a rien de commun avec les maximes générales, car il ne s'agit là que de l'établissement des Officiers. Non plus est à propos la loy *[De] quadrennii præscriptione* où est dit *omnia principis esse*: elle s'entend *sive ex sua substantia sive ex Ascali fuerit aliquid alienatum*; de même ce que vous voyez dit en la loy ἁξίωσις (*ad legem Rhodiam*, De Jactu) *Principem dominum mundi esse*. Les Docteurs l'expliquent *quantum ad protectionem & directionem: in eo ad Regem potestas omnium pertinet, ad singulos proprietas*.

Nous couperons chemin à la curieuse recherche de telles choses, sur ce que Dieu s'oblige soy même, sur quoy dit bien à propos Seneque: *Quoniam Deorum feci mentionem, optime hoc exemplum Principi constitutum ad quod formetur, ut se talem esse civibus quales sibi Deos velit, & le Tragique suit ainsi le Philoſophe.*

*Vos, quibus rector maris atque terræ  
Jus dedit magnum necis atque vitæ,  
Ponite inflatos tumidosque vultus.  
Quicquid a vobis minor expavescit  
Major hoc vobis Dominus minatur.*

Parmi les loys que nous avons alleguées, nous en avons plus grande quantité que n'en voudront lire



les flatteurs des Princes & ceux qui sur toutes loys ont establi ces paroles : *Car tel est nostre bon plaisir.* Il y a peu de mois qu'un Ambassadeur de Saxe ayant dit à un Secretaire d'Etat qu'il ne demandoit que l'equité, il eut pour responce : *Laissons ce mauvais mot, on ne mene pas ainsi les Roix : ce mot d'equité n'est que de pareils à pareils. Il faut parler aux Rois comme aux Roix, & pleust à Dieu que les Cours de Parlement n'eussent point appris comme souveraines à ne s'attacher plus au terme du droit en jugeant (comme ils disent) ex æquo & bono.* Aussi un de nos Presidents s'est eschappé jusques à dire qu'il falloit laisser aux juges de village l'observation du Droit escript.





## CHAPITRE V.



ceste autre suite de raisons qui s'appellent d'Etat il nous faut courir entre des lices & barrières estroites pour bastir le repos sans destruire en bastissant, & commencer par une precaution que n'ont pas observée ceux qui ont voulu affoiblir l'Etat affin que leurs chiens le prissent avec moins de peine. Ceux là voulans infirmer la Royauté au lieu de la relever n'ont oublié aucune voye de destruction, car ils se sont servis tantost de la recherche des races & branches, au chois desquelles on a fait tort à la lignee Royale. D'autre costé ils ont voulu infirmer les personnes par les fautes des meres, par les impuissances des peres & mesme ont osé traicter des suppositions. Pour troisieme playe, ils ont voulu faire gouster l'Etat comme elektuaire simplement, & à cela quelcun a remarqué les termes d'elektion curieusement affectez par du Haillan, surtout en sa premiere edition, à quoy ils ont apporté l'exemple & l'observation au sacre du Roy Henry IV, voulants selon le conseil de Guichardin restituer l'Etat de France en le ramenant à sa primitive institution. Ils y ont escript la ceremonie

de laquelle nous parlons, telle plus expressement observée en ce Roy, à cause qu'il y avoit plus de contradictions. C'est que le jour du sacre, les Pairs assemblez envoyèrent un heraut qui ayant trouvé le Roy en sa chambre, paré de satin blanc, luy vint dire : « *Duc de Guyenne, les Pairs de France sont en conseil pour l'election du Roy de France & vous appellent pour y porter votre suffrage* » ; & demie heure après les Pairs le vindrent trouver pour luy signifier qu'il avoit esté esleu Roy, & comme tel le saluerent, puis firent faire la premiere acclamation. Il est bien veritable que les Grands differents, tant à cause de la Religion que pour la transmutation de race, furent observez de plus près les anciennes formes que peut estre aux autres Roys.

Il y a encore d'autres recherches dignes de correction qu'on a ouy esclater tant aux guerres de la Ligue qu'aux derniers mouvements & mescontentemens qui ont paru, de quoy tant s'en faut que nous voulions nous servir, qu'au contraire comme vrais François & amateurs du splendide Estat de Royauté, nous difons contre tout cela une raison qui n'a point faute de force en sa brieveté : c'est que tous les obstacles des trois poincts alleguez s'envolent en fumee par la possession de tant de Roys, par le consentement des Pairs, par celuy des Cours souveraines, & qui plus est des Estats Generaux, lesquels par cette raison mesme qu'ilz ont eu une puissance d'instituer & de deposer, ont aussi eu celle de confirmer, de juger la prescription & d'arrester l'Estat au poinct qu'il est à present.

Donc en nous contentant d'user de la justice sans abuser de sa rigueur, ne voulans que le droict, sans courir au passedroict, nous voulons examiner si ces

Rois, que nous aimons comme Rois, souffrent ou doivent souffrir quelques loys, & si de ces loys ils doivent estre protecteurs ou destructeurs, s'ils ont quelques regles ou s'il faut qu'ils soyent desreglez, s'ils doivent garder quelque loyauté ou estre infideles & desloyaux; si selon l'opinion d'un Duc, les paroles qui servent aux autres hommes pour descouvrir leurs pensees doivent servir au Prince pour les cacher; si ces mots : *En foy & parole de Roy*, ne servent qu'au dehors & sont inutiles au dedans du Royaume; si celui qui ne sçait pas dissimuler ne sçait pas regner, ou s'il seroit point mieux dit que celui qui est contraint de simuler cesse de regner; si pour rescinder les contractz des Rois, il vaut mieux les faire appeler mineurs ou si la majorité n'est pas mieux seante à la Royauté : s'il vaut mieux dire qu'ils ayent esté trompez, ou pour faire bien estimer d'eux & de leur conseil les faire demeurer stables en leurs resolutions : s'il vaut mieux remonstrer qu'il ayent esté contraincts & forcez ou ne souffrir pas que leur vigueur & leur courage tombe sous le mespris, & en un mot, que leurs deliberations & resolutions ayent esté prises meurement, le nom de Dieu invoqué ou pour voir fouler par leur distances sous les pieds du vulgaire leur constance & leur foy. Ceux de l'opinion qui va devant, au lieu de dresser l'Estat, n'en dressent qu'un Idole, nous depeignent au lieu d'un Roy un monstre horrible en toutes ses parties, de la bouche duquel il sort : *Oderint dum metuant*. Chacun le regarde en fraieur au commencement : depuis de frayeur passe en courroux, & quand l'impatience a guery la crainte, le peuple s'enfuiant dans l'asile de l'audace, se sauve par le sein de liberté, après avoir adjousté à ce que par dessus il faut guerir l'Estat & non le faire

mourir, & tenu nos Roys pour estre legitimement appelez à la Royauté; & mesmes defauts que les ceremonies honorables avec lesquelles on les leve sur le bouclier, n'affoiblissent pas, mais autorisent le droit, comme en Israël le royaume a tellement esté electif qu'il n'a pas laissé d'estre succesif : ainsi approuvons nous qu'en France, l'élection posant en cause la succession l'autorise & ne l'affoiblit pas.

Ayant dit ces choses en faveur de la Royauté, je ferois bien marri qu'elles fussent employées pour la Tyrannie & son injuste soustien. Nous devons maintenir l'État sous lequel nous sommes nez & respirons, ennemis de sa decadence & du perilleux changement. En un mot nous devons tout au Roy & rien au Tyran. Or pour mieux cognoistre la Royauté par l'opposition de son contraire qui est la Tyrannie, il faut sçavoir que ceste ci n'est point seulement aux excès & violences qui diffament le regne, mais en l'injuste usage du sceptre, quand il veut posséder ce que le regne ne tient point sous soy.

Ainsi que le Roy ne peut sans tyrannie prendre ce qui n'est point du Royaume, sur les frontieres duquel on plante des bornes comme arbitres de la domination, aussi ceste domination a son estendue & son arrest sur les matieres desquelles elle peut cognoistre & disposer, disposer (dis je) de ce qu'elle peut cognoistre, car ce qui est par de là la cognoissance est par de là la disposition. Partant ce qui est de la conscience est soubmis à Dieu seul, qui seul la pouvant cognoistre, seul la peut juger, seul la peut dominer : d'où nous tirons que comme le Seigneur vassal & suzerin commet felonnie & par la felonnie est confisqué, quand par violence il excède ses droits,

pour ravager ceux du Roy ou autre souverain, & ainſi le Prince commet felonnie & par elle eſt juſtement depoſé de Dieu, quand il ravage les conſciences qui n'appartiennent qu'au Dieu ſouverain.

C'eſt pourquoy l'eternel Dieu des armées a pris la verge de fer contre tels excés, a mis en danger & quelquefois en ruine les Princes qui ont eſchappé entre leurs barrières : tant de pays & de peuples, aux armées deſquels Dieu a pris place de bataille, ont ſecoué le joug qu'ils euſſent bien deſiré ſupporter doucement, & en France les ſubjects affligés à leur grand regret ne pouvant plus, comme David fuyant, ſe deffendre avec les pieds, comme David armé ſe ſont deffendus avec les mains, & Dieu a fortifié ces mains armées de fer & d'équité, ces mains (di je) qui jointes n'avoient peu impetrer la pitié, deſployées ont obtenu la paix. Les Tirans chaffés de Veniſe, des Suiffes & des villes Imperiales ont eſprouvé que Dieu n'eſtoit pas pour eux, & le ferré conſeil du Roy d'Eſpagne pour avoir mieux aimé la Tyrannie que le regne au Pays bas a eſté contrainct de ployer ſes hautes maximes, traiter avec ſes ſubjects, les tenir pour capables de recevoir ſerment de leur Roy, & encor a eſprouvé quel malheur c'eſt au Prince, quand après les premières perfidies il ne peut plus appaiſer par ſa parole, & luy faut chercher autre monoye que la foy & le ſerment.

Tout reſonne d'eſcrits & de harangues de mercenaires qui ſentent le traître auſſi bien que le coquin. Nous n'oyons que declamations ſur l'autorité des Roys ſans bornes & ſur ce que ils ne doibvent point traiter avec leurs ſubjects; mais ce que nous trouvons plus eſtrange, c'eſt que les meſmes bouches & les meſmes plumes ſont de ceux qui diffamoyent il n'y a que

trois jours Henry le Grand impudemment & donnoient aux subjects des libertés par de là toute raison, jusques à exalter les Tyranicides, & après avoir rendu leurs chaires puantes d'invectives contre la succession du Royaume, ils se font enruez de crier, « *Il nous faut un Aod* ». Ceux là mesme qui tenoyent ces langages avant les victoires de nostre grand Roy, ce sont ceux là qui ont escrit & presché ce qui s'en suit : que traiter de paix avec son Roy estoit un crime qui ne se devoit pardonner ; que les choses extorquées seroyent une marque de felonnie à jamais ; que les premiers s'estoyent contentez de prescher en secret n'ayans autres armes, quand on les faisoit mourir, que les prieres pour ceux mesmes qui leur donnoient la mort ; qu'après les premieres guerres, par la paix qu'ils obtindrent ils ne demanderent que la liberté de prescher publiquement sans autre caution que la foy & parole du Roy, & qu'aujourd'huy ils demandent plus de deux cents places de feurté, prés de quatre mille hommes és garnisons, & puis des Chambres mi parties avec tant de parité que tout cela se peut appeler : *Faire un Estat dans l'Estat*.

A quoy les Reformez respondent ce que nous tirerons d'une histoire de ce temps : à sçavoir que tout ce que disoyent leurs adversaires en termes generaux n'estoit que trop vray ; toutes differences qui faisoient parti estoyent ruineuses en un Estat ; les termes de guerre, de paix, de traité, l'envoy de tambours, de trompettes, de reprezailles & tout ce qui par le droit des gens s'observe entre gens de diverses nations ; mais que les demandes de pleiges à la foy Royale & les places de feurté & d'hostage estoyent vocables ignominieux à la France & ruineux

à l'Etat, & que partant les auteurs & causes de telles horreurs sont execrables devant Dieu & punissables à jamais; que donc il falloit mettre le doigt de l'esprouve sur ceux là pour executer sur eux la vengeance de Dieu devant lequel ils ont à respondre de 50,000 morts par le couteau, par le feu, par la faim, sans distinction de l'enfant, de la femme, du vieillard & du languissant. Ça esté assez d'oster les vies à qui pouvoit mourir: il est besoin pour la cognoissance de ceux là voir sans confusion & par ordre des temps & des causes la naissance & progrès de telles confusions. Les archives des Maisons de Ville & les greffes des Cours sont encor pleins des procès, arrests & sentences de dix mille ames de tout sexe, aage & condition, trainez dans le feu, & toutes fortes de supplices exquis pour avoir quitté les erreurs & suivy la verité maintenuë par escrits & de disputes au commencement, & depuis scellée de leur sang: si bien que les plus Grands laissez des suplices ont voulu entrer en cognoissance du vray ou du faux pour vuidier la question de juste ou de l'injuste, & cela fut fait au Colloque de Poissi, Assemblee autorisee & deliberee aux Estats Generaux desquels aussi elle garda les formes, soit aux seances des Roys & Grands du Royaume, soit en l'assistance de toutes les personnes qui constituent les Estats. Le succes de cette Assemblee fut tel que la Religion reformee fust receuë par l'edict de Janvier, & obtint son premier titre par tout le Royaume & une paix gaignee par les morts sans revanche & par le sang des agneaux, mais plus particulièrement par les deliberations de toutes les testes qui peuvent establir Loy fondamentale ou Edict universel, ne se pouvant telle paix appeler extorquee, ni s'attribuer aux armes des subjects contre leur Roy.



Or le Ciel tesmoignera pour jamais que tant qu'on a fait mourir les Reformez par les formes de la justice, quelque inique & insupportable qu'elle fust, tant qu'ils se font veu condamner par le throne de leurs Roys & soubz leurs autorités & formes publiques, ils ont tendu les gorges & n'ont point eu de mains; mais quand l'autorité publique s'est convertie en insolence, & le magistrat lassé des feux a jetté le cousteau és mains des peuples, & par les tumultes & grands massacres de France a osté le visage venerable de la Justice & a fait mourir au son des trompettes & des tambours le voisin par son voisin, qui a peu deffendre aux miserables d'opposer le bras au bras & le fer au fer, & prendre d'une fureur sans justice la contagion d'une juste fureur, & voyant sans merci à leur sein les injustes poinctes des espees homicides, avoir désiré d'en saisir les pommeaux? Suivant Tertulien : *Adversus [hostes] omnis homo miles est*. Voila comment les armes receuës par force & non cerchees ont esté tirees des estomacs offencez pour les mettre dedans les mains justes qui en ont ferré la poignée, non pour donner mais pour repouffer la mort, & puis par degrés on a fait les patiens deffendeurs, la persecution guerre, les agneaux des lions (*furor fit lassa patientiâ*) comme jugent les plus estranges nations lesquels des uns ou des autres ont le crime de la guerre sur le front.

Mais à ceste guerre (dit-on) on posa les armes au premier offre de la paix, vous ne demandastes que la foy du Roy, & depuis vous avez appris à y joindre quelques cautions. On respond que si ceste foy Royale n'a point empesché les desordres que vous lifez, non sans horreur, depuis les pre-

intéressés jusques aux troisièmes guerres, qui a invalidé ceste foy, qui l'a enfreinte & osté de son excellente vertu, ou ceux qui l'ont avillie pour tuer, ou ceux qui l'eussent voulu entiere pour n'estre pas mis en morceaux ?

Il a donc fallu joindre la parole des estrangers & la caution de tous les corps de France, & puis quand tant de seaux ont esté brisés par les massacres généraux de la Saint Barthelemy, ceux qui ont repris vie dans les cendres de Parti ne voyant plus de foy publique, ont demandé les places de refuge, d'ostage & de seureté, noms fascheux & nouveaux, reprochables pour jamais à ceux qui ont diffamé & deshonoré la France, mais sans fraude à ceux qui les doivent à la benediction de leurs justes armes & à la puissante necessité.

Or ne voulons nous pas, comme les Liguez ont fait, pratiquer le sentence de Lucain :

*Omnia dat, qui juxta negat,*

ni encores ceste justice avec rigueur par laquelle le Roy violant la foy à son peuple le quitte de la sienne. Nous ne voulons pas juger de telles parités, mais conserver l'arc de la Royauté & de la loyauté, autant qu'il se peut, quand l'un des piliers qui le portent vient à manquer, couronnant cest article de la sentence prononcée par le Duc de Venise en un festin très magnifique fait au Roy Henry III à son retour de Pologne. Le propos de table ayant esté employé sur ceste question, si le Roy doit la foy à son peuple : là quelcun ayant dit que la grandeur de celuy qui jure fortifie d'autant plus le serment, un autre alleguant que le Prince qui estime

que pour sa hauteur la foy ne peut descendre jusques à son subject, quitte Dieu de ses promesses duquel la hauteur est esleevee par dessus le Roy plus que celle du Roy sur le peuple bas, & tout ce propos fut estouffé par les insolentes rebuffes & par les elevations des courtisans. Le Duc ferma le discours ainsi : « *Il est vrai que le Roy ne doibt point la foy à ses subjects, ni jamais venir là que de traiter avec eux en façon qu'il faille payer de ce joyau precieux de la foy; il luy est bien mieux seant de deffendre bien les loys fondamentales, traité perpétuel & barrières inviolables de la puissance & de l'obéissance: mais si le Prince traite & paye de sa foy, il la doibt dès le jour qu'il l'a promise, aussi fermement qu'il veut que son regne soit ferme, soit que le compromis ait esté fait par sa bonté, par sa faute ou par son malheur* ».





## CHAPITRE VI.



**N**e n'ay plus à parler qu'à ceux de qui les doubles feintes descouvrent une veritable lascheté. Ceux là opposent l'honneur qu'on doit aux Roys à l'obeissance qu'on doit à Dieu, faisants choquer choses très unies & desquelles la

seconde prend de la premiere son autorité : ceux là veulent pratiquer proffit au dommage, & pour edifier en la ruine de leurs freres exaltent l'Estat, abbaissants la Religion, & ayans deliberé de sortir par la porte [de] derriere qui est celle de l'apostasie, ils couvrent ceste vilaine porte avec un rideau d'obeissance & de respect aux Roys. Je ne doibs pas employer beaucoup de raisons & de medecines envers ces trompeurs, j'y perdroy ma peine : car ils feignent une douleur de teste & c'est une defaillance du cœur.

Je leur demande qui s'acquitte mieux de son devoir envers le Roy, ou ceux qui apprenent en la parole de Dieu & observent ce qui est deu aux Princes, ou ceux qui estudient en leurs affaires, en la peur de l'exil ou de la mort ou en l'esperance des pensions, ce que leur bouche & leurs plumes doib-

vent dire & écrire en tordant leurs consciences & leurs cœurs, s'ils en avoyent. Voyons qui d'eux ou de nous s'acquitte mieux de ce debvoir & pourra mieux en respondre devant Dieu.

L'un le veut doux, l'autre le veut rude, l'un le veut aymé & honoré, l'autre le veut hay ou craint, l'un regnant feurement par la paix, l'autre hafardant son Estat à la guerre civile, l'un le veut ouïr louer & l'autre blamer, l'un le veut loyal & l'autre perfide, & enfin l'un le veut Roy & l'autre Tyran. Tels esprits ployants à tout voulurent meriter recompense pour contre leur profession ployer le Roy Henry IV à sa deplorable mutation, luy qui sans eux maintenoit toujours la paix de 77 comme loy sur les Roys & obligatoire serment : ceux là luy aiderent à la miserable resolution qui le fit cracher contre son ouvrage, & depuis ne regnant pas sur soy mesme, regner precairement, affligeant les siens de peur d'estre affligé. En voyant toujours un bon bras & les cousteaux de Chastel & de Ravaillac à sa gorge, il avoit ployé de peur du coup, mais il l'avança au lieu de l'eschapper.

Ceux qui applaudissent aux revoltez & les veulent suivre, veulent meriter grace par des invectives contre leurs freres affligez, & par des apologies pour des bourreaux accusent ce qu'ils n'osent deffendre & deffendent ce qu'ils n'osent attaquer ; ils devroyent s'enquerir du resultat de Nancy qui est plus que jamais en la bouche des Loyolites & de leurs valets aux pieds nuds : c'est de distinguer par vingtaine d'annees les exactions sur les biens & les ignominies sur les personnes de ceux qui auront abjuré depuis l'an 1560, & par opprobres & diverses taxes les mulcter pour les crimes passez, car (disent ils) le

brigand, le faux monoyeur, ni le forcier ne font pas quitter de leur offence pour y renoncer : & les Heretiques pires que tous les autres malfaiçteurs doivent-ils pour une parole feinte estre absous de ce qu'ils ont commis par effect ? Les uns parlent de les traiter à la Juifve, les autres comme les Morisques de Grenade, & quelques uns des derniers ayant posé pour maxime que tous les revoltés bien espiez & recogneus, quelque fruit qu'ils y apportent, s'entent plus tost à l'Atheisme qu'à la Papauté, ceux là demandent s'il ne vaudroit pas mieux meller ce sang vil & de peu de prix avec celui de leur compagnons. Voila le langage du Conseil de conscience esloigné de l'opinion de Tite qui vouloit mesmes espargner ce sang vil. C'est ce vil sang de qui on se peut escrire : O hommes preparez à la servitude qui prostituent celui de leurs femmes & de leurs enfants aux vilains & abominables plaisirs des Princes ou par la servile crainte ou par le servil gain, ayant ce mot : *C'est le Maistre* pour toute regle d'honneur & de feureté.

Le sang qui n'est point vil se prodigue aux combats pour le service de son Dieu, de son Roy & de sa patrie, mais quand ce sang ne desment le sens & que la conscience dicte quelque chose de bon, le cœur refuse ce sang & la peau qui le couvre aux Princes qui en veulent user vilainement, pour ce que quand son Prince devient vilain, ceste qualité contraire ne compatit avec le Prince en mesme subject & en mesme temps.

Les esprits libres qui portent glorieusement la relation de Roy à subject, ou de Seigneur à vassal, ne peuvent endurer celle de maistre à esclave qui n'est que pour le vil sang, ne peuvent fouler aux

pieds le devoir de fils à pere, de femme à mari & d'ami à ami, quand le Prince veut defraciner de leurs cœurs les semences d'humanité.

Ceux qui par l'abandon de leur juste parti, de leurs freres & d'eux mesmes, se condamnent par leurs pensees, actions & confessions à estre vendus, qui de leurs langues infames advoüent devoir obeir aux choses desnaturees & à trahir leur ame dans ceste obeissance absoluë qu'ils deffendent & preschent tant, demandez leur à l'oreille s'ils font de vil sang? Ils l'advoüeront de contenance, si ce n'est de a voix.

Ouy certes, ce terme est bien à propos employé pour les cœurs vils & degeneres, indignes successeurs de tant de martyrs magnanimes, ou après eux des heroïques Princes & chefs de guerre qui ont dans les batailles & combats donné à Dieu, après son nom invoqué, leurs aames consolees sous les cornettes qui portoyent pour devise : *Doux le peril, douce la mort pour Christ & le pays.* Louy de Bourbon qui avec sa jambe en esclats & les os perceant la botte, alla au combat en disant : *C'est ainsi que ceux de Bourbon entrent en la meslee,* ce Prince en ceste action & en la mort mesmes n'eut point de douleurs pareilles à celles qu'il sentiroit en voyant le train de ses successeurs, successeurs du nom & des honneurs, non de l'honneur. Lasches avortons ou supposez à vos peres, vous les verrez assis au throne flamboyant où Christ, d'aigneau de sacrifice devenu lion de Juda, jugera les nations & ceux qui ont diffamé ses allures, & là vos peres devenus juges redoutables, vous feront rendre compte des cendres de deshonneur que vous avez parfemees & des gibets que vos serviles & sales mains ont planté sur leur venerable tombeau.



## CHAPITRE VII.



oici le corollaire de nos resolutions tirees de ce que nous avons dit : le Prince qui rompt la foy à son peuple rompt celle de son peuple.

Les moyens de luy faire tenir ceste foy sont ceux mesmes qu'il a establis. Les cautions qu'il a mises en vos mains doibvent estre fermes comme l'Estat.

Les conventions là dessus doibvent estre bonnes entre bons, & quand le Prince les veut fausser, ils ne participent pas à la fausseté. Et quand vos Assembles sont autorisees par le Prince & par les voyes publiques & approuvees, ne les defauthorisez pas par vostre lascheté. C'est ce que ce discours respond aux propositions. Et quand nous voyons la foy generale d'un Royaume violee, & qu'on ne respond à nos plaintes que des rifees, & qu'on ne prepare que du fer pour nous guerir, tenons nos aames en nos mains, prestes pour les donner à celuy qui les a donnees, n'essayons point de les sauver devant celuy qui les a sauvees, à qui elles sont & à qui elles doibvent retourner : changement auquel il n'y a gain sans mesure, dette de laquelle nous ne disputons que le





terme & non le principal, n'y ayant au payement en doute que deux points, le temps & le moyen.

Pour le temps, deux esgards nous en doivent faire demander l'abregé, à sçavoir ce que nous laissons & ce que nous esperons. Nous laissons une infame condition d'un faux vivre, qui nous apprend à mourir tous les jours : nous avons dessous nous les rebellions de ceux qui nous servent, la trahison qui regne en ce temps, les revoltes de nos soldats & à plusieurs celles de leurs enfants, ou au moins une degenerate lâcheté qui nous ont fait soupçonner la supposition; nous avons à nos deux costés les envies, les haines, les perfidies, les ingrattitudes de nos plus proches, les aguets de nos ennemis, les pognards à la gorge, les poisons de nos domestiques, & pis que tout cela, les bouches blasphemantes qui infectent l'air d'invectives contre les agneaux & les martyrs, de loüanges pour les loups & les bourreaux qui eslevent en l'air la prosperité des meschans & leur douce vie en termes si vilains que nous haïssons la vie & la prosperité.

Au dessus de nos testes nous avons la pesante domination de l'Injustice, nous voyons sur les tribunaux les ennemis de Dieu & les nostres dispenser dans une balance inique nos vies & nos biens qu'ils adjugent à nos ennemis, & qui pis est; la liberté de nos consciences; ils nous plument & nous escorchent vifs pour revestir ceux là mesmes qui nous abandonnent & qui en trahissant Dieu nous vendent entre leurs mains : & s'il faut regarder au dernier degré de ce qui est sur nous, nous y verrons un Roy pour lequel nous fleschissons tous les jours les genoux devant Dieu, & pour la vie duquel nous ferions jonchee des nostres de bon cœur : nous voyons

ce Prince fasciné par les empoisonneurs des aames, courant & rugissant comme un lion à la mort & à la ruine de ceux en qui il trouvoit fidelité. Et encor pour rendre plus insupportable le fardeau de ceste domination, nous voyons sur les espauls & sur la perruque de nostre Prince né Souverain, les pieds infames & puants de l'Antechrist qui enfange de sa pantoufle les fleurs de lys & fait son marchepied du diademe françois.

Voila ce que nous perdons, voici ce que nous avons gagné, c'est l'union parfaite avec Christ & ses anges; là la joye, la liberté, la vie & l'honneur veritable & permanent, ce que nul sens n'a jamais favouré ni compris, que l'œil n'a peu voir, que l'oreille n'a peu entendre, ni le cœur désirer.

Le change est bien autre à ceux qui des delices du monde, des tresors possédez auparavant & par de là l'esperance des hommes, plus tost acquis que meritez & attendus, de l'elevation pompeuse sur leurs pareils & sur leurs ennemis, d'une vie qui n'a esté qu'un jeu, qu'un festin, qu'un baler continuél, en fin qui de la possession des thrones & des Roys mesmes voyent la gueule de l'enfer ouverte, l'estang de souffre vif qui les attendent en impatience, & qui dès ceste heure sentent rouler ce qu'ils appellent leurs fortunes dans un precipice effrayable de sa hauteur.

Le port de toutes nos tempestes est donc dans le havre & au giron de la mort, qui de nous entiere-ment mesprisée ne peut plus nous espouvanter de ses moyens; car s'il faut donner du nés en terre dans une breche, ou en quelque autre sorte de combat, c'est trouver ce que nous avons tant cherché, c'est ce champ d'honneur duquel nous nous sommes tant vantés & que nous avons eu honte d'esquiver de

deux pas en arriere, c'est pour celuy qui donne la vie heureuse & veritable pour la vaine & la fausse avec l'excellent gain au change, & au lieu de regrets nous comble de fœlicitez.

Mais si encore le bon Pere disposant du terme & des moyens nous veut retirer par quelque voye plus calme & plus propre à disposer nos esprits pour l'heureux changement, si c'est par la potence, Christ l'a embrassée pour nous & en a osté le deshonneur & la malediction par son triomphe de benediction & d'honneur : il a laissé les traces à ses serviteurs, dresseant l'eschelle que nous redoubtons mal à propos de la terre à la mort, de la mort au Ciel & ainsi en a fait l'eschelle bien heureuse de Jacob.

Sont-ce des eschaffauds, sont-ce des buchers, premiers eschellons, premieres elevations pour quitter la terre? Difons : Nous sommes membres de Christ puis qu'il parfait ses souffrances en ses membres & qu'il veut les continuer en nous; soyent le Ciel & le Monde spectateurs du sang que nous espondons, & s'il faut perir par les flammes, nous jettons nos veuës au chemin qu'elles prennent : elles iront devant & nous après, & avec elles de l'air dans les nuës; & en perceant le Ciel, nous volerons où sont desjà nos desirs arrivez, à sçavoir au throne de l'Eternel, pour là prendre place, regner & triompher avec les Anges bienheureux.





# LE CADUCEE

ou

# L'ANGE DE PAIX

[Inédit. Publié d'après le manuscrit original de la Collection Tronchin,  
Mss. d'Aubigné. T. IX, f° 18.]





## LE CADUCEE

ou

## L'ANGE DE PAIX

---



*rien heureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront apelés Enfans de Dieu, dit le Seigneur, & plust à Dieu que les misereres des discords, soit generaux, soit particuliers, ne nous eussent point enseigné la veritté d'une tele*

fantance, à nous qui n'ayant peu soubmettre nos pensees à l'otoritté d'un si grand Prophete, avons eu besoin du maytre des fols, qui est l'experiance. Je m'avance à un labeur plain d'epines & despourveu de fruitz, si nous n'en devons esperer qu'en la terre des vivans. Je n'atends icy pour ma recompense que le salaire des bons & justes arbitres, qui est la hayne des deux costez. Car nous sommes, & les uns & les autres, si plains de nostre

droit imaginaire qu'il n'y a plus de logis pour la véritable equité. Je veux donc fâcher & les uns & les autres pour aider aux deux, sans autres récompenses que de faire paix moy-mesme à ma conscience, laquelle me piquant de mon devoir & de ma profession, depuis quelque mois m'a tiré du lit avant l'aube du jour, pour courir à la visitation des divisez. J'ay ouy avec passiance leur impassance, & les amertumes de leur esprit avec douceur; je leur ay anoncé l'ire de Dieu, de laquelle il ne fault tesmoignage que le schisme qui court. Ma simplicité m'a rendu excusable envers eux. Ilz ont porté quelque respect à ma vieilleffe, de laquelle je ne voudrois plus que ce fruit de m'en aller dormir en paix, les ayant laissez en quelque repos. Mon desseing est de mettre à part les raisons ou plustost les maladies des deux opinions, & puis y aproprier les remedes qui seront remedes, si nous avons paix avec le Dieu de paix.

J'ay commencé mes visites par un Seigneur de beaucoup d'otorité & d'experiance qui a assisté avec charge à tout ce qui s'est passé à Saumur & qui a eu autorité aux Assemblies Provinciales [de] devant & d'après. Voicy quel fut son langage après ma sermonce au nom de Dieu qu'il voulust m'apprendre les raisons sur lesquelles il s'estoit, avec le moindre nombre, separé du plus grand qui portoit le consentement des Eglises.

Si je parlois en clerc des armes (dit-il) ou si j'avois quelque esperance à la picoree, faute de pains & de moiens, j'eusse esté de l'opinion de ceux qui nous vouloyent reduire à contrequerer l'otorité du Roy & de la Rayne, à faire un Estat dans l'Estat, à nous jetter dans la confusion des Suisses & Pais Bas; j'eusse aydé à declarer une guerre premiere-



ment sans justice, puis après sans moiens, & puis sans succès : car quelle justice peut il avoir enfreindre la Paix que nous avons receüe, si curieusement conservée par le Roy de si heureuse memoire, si bon Prince & si bon Maistre, qui avoit tant de peines pour résister aux importunités du Pape & du Roy d'Espagne. Ce grand Roy qui m'a dit plusieurs fois, mesmes les larmes aux yeux, qu'il s'aloit jeter (quoy qu'il eust en horreur la guerre) dedans cette grande Entreprise, de laquelle sa blanche vieillesse ne luy promettoit pas de veoir la fin, mais qu'il ne pouvoit pas autrement prolonger quelque promesse extorquées de luy contre nous à son sacre & depuis plus expressées à son mariage, qu'il falloit, pour garantir cette paix, mettre en desordre toute l'Europe, comme ne pouvans ceux de la Religion estre tolerés que dans un tel desordre, n'est ce pas grand pitié que la douce memoire d'un tel Prince n'ayt point esté un tableau d'honneur aux yeux des turbulans pour calmer leur impassiance, & qu'ils ayent eux mesmes ozé penser à rompre un traité si faintement promis, si cherement conservé par tant de difficultés, par des moiens si difficiles & par un tel Roy.

D'ailleurs que ne leur ont les cheveux dressé d'horreur en voiant l'image de tant d'Eglises de delà Loire, Eglises veritablement refformées soit pour les mœurs, soit pour les espreuves de constance que les nôtres de deçà [ont fournies], où nous voions tant d'Huguenots de commodité, impatientes de leur aize, & qui en veulent troubler autrui. Nous avons considéré ces Eglises, les Ministres aux feux, les femmes & les filles violes devant les yeux des peres, & en un mot un deluge de sang par toute la France. C'est telle consideration qui nous a fait, non au plus, mais au

meilleurs, chercher la paix dans le sein de l'obeissance, & non des furetez dans celuy de la rebellion, aymant mieux avec ces grands personnages Marechaux de France & les principaux de ceux qui ont menagé nos affaires, & puis avec l'otoritté Royale nous separer, que d'estre miserables avec une cohüé de gens poussez de passion, ignorant de l'Estat & mesme de leurs affaires, sans nous amuzer à quelques articles vains, de peu d'importance & desquels il vault mieux se passer que de rompre chose si precieuz que la paix.

Je ne puis vous celler que l'ambition de quelques uns de vos compagnons ne nous ayt esté aussi fort deplaisante, y ayant recognu une merveilleuse tention contre l'otorité des Grands, lesquels mesmes avoyent un desseing pour rendre le Party plus ferme & plus invincible que tout ce que l'on a fait & fera, desseing que je ne puis declarer. Mais sachez, en tout cas, qu'il est bon que chescun se mesle de son mestier. De plus il fault considerer que nostre differant n'estoit que sur une formalitté, assavoir de nommer devant ou après. Or, nous ne pouvions pas croire que les Provinces avoüassent leur Deputez d'avoir tenu tele rigueur à nostre Rayne qui les prioit si doucement.

Que si on n'a pas trouvé après la nomination dans les responces le contentement qu'on nous avoit juré, & qu'avec raisons nous y esperions, aussi n'avons nous pas fait sexion après, mais consenty à tout l'ordre qui s'en est ensuivy, particulierement au reglement que nous avons juré & voulons maintenir, ormis ces conseils, lesquels ayant bien consideré nous trouvons directement deroger à l'Estat que nous ne voulons aucunement offencer, plutost perir.

J'acheveray en protestant devant Dieu & ses Anges que je n'ay receu aucun argent contant à Saulmur, ni promesses en condition de trahir mon party ; choses que je puis en bonne conscience acertener pour ceux qui ont esté de mesme opinion avec moy. Que si depuis la Rayne a voulu uzer de sa beneficence envers ses fideles serviteurs & subjets, je dis & maintiens à qui voudra qu'on peut justement recevoir des biens de la main de son Prince, & qui plus est, que le refus est marque d'une mauvaise conscience, un signe de ne se vouloir pas obliger de fidelité à qui on l'est desja par nature, ce que les loix du Royaume nous enseignent quand elles defendent de recevoir present de la main des Estrangers : & puis il sembleroit que nostre Religion, comme celle des Cordeliers, fist vœu de pauvreté.

Avec telz ou semblables propos auxquels je ne fis point de reponses, tant pour ce qu'ils m'esmeurent que pour la crainte de me trouver mal instruit, je m'en revins après une exhortation de paix & de douceur à laquelle ce Seigneur promit de se composer, moienant qu'on reconnuft le bon droit des pacifiques & qu'on ostast de la bouche ce tiltre de trahistres qu'on leur imposoit. En partant il trouva bon l'ouverture que je luy fis d'oster d'une part ces noms de boute-feux, zelés, corneguerre, turbulans & rebeles, & de l'autre de trahistres, mercenaires, perfides & corrompus : mais que chescun recevant un terme honorable, comme la charité qui nous fait penser que chescun a voulu faire le bien, demande que les uns s'appellent entre nous *Prudens* & les autres *Fermes*.

Deux jours après je visitay un Gentilhomme de Xaintonge, lequel depuis vingt ans a tousjours esté

employé aux Assemblies publiques, & notemment aux premieres & dernieres de Chasteleraud, Vendosme & Saumur, lequel s'y est porté sans reproches en Gentilhomme qui n'a rien à esperer par la guerre, si ce n'est de troubler ses grandes & exquises commoditez, les plaisirs de ses exelans jardinages. Son humeur conspire avec ses affaires au desir du repos, quoy que ce soit une ame ferme & entiere en ce qui est du service de Dieu. Luy ayant tesmoigné mon desir de communiquer avec luy, il me mene au sortir du lit en une maisonnette de plaisir qui est au bout de son parterre. Là je desploie dans son sein les raisons cy dessus alleguees, y adjoustant quelque chose du mien comme ne pouvant nier que ces premieres forces n'eussent pris une avantageuse place en mon jugement. Voicy ce qu'il oposa avec grande modestie.

Ceux qui veulent estouffer quelque droit prennent toujours quelque ferme & invincible opinion contre laquelle, comme contre un rocher, ils font choquer les testes de leurs adversaires s'ils ne s'en deffendent par force. La guere est cette pierre de scandale contre lequel vous poussez vos adversaires, bien qu'ils s'en detournent & non pas vous. Il n'y a rien plus execrable que la guerre, & n'y a qu'aux brigans à qui il soit besoin de la rendre horrible par vostre declamation. J'avois ces jours ceans un des plus vieux Maistres de Camp de France qui m'aprit, en discourant des armes, des incommoditez que vous n'avez point desduittes, comme la Praguerie universelle, les desloiautez & desobeissance contre les chefs, les gambades de plusieurs Gouverneurs par dessus les murailles de leurs places & à la consideration des Eglises qui font par delà Loyre. Luy & moy adjoustions pour choses

pires que la perte des vies & des biens, les grandes revoltes qui sont les vrayes & efficaces ruynes de l'Eglise. Quelques uns sont si fols que de se cuider fortifier par plusieurs Seigneurs & Gouverneurs Papistes qui veulent donner leur ame, leur places au Party, & moy je ne voy rien qui nous menace de tant de ruyne que telle conjonction. [J'entends] encor que nous pouvons bien par les armes veoir des moiens & plusieurs de ruiner la France, mais pas un de la relever. Que ferions doncq par la guerre? La rendre capable de n'estre plus ny à nos persecuteurs, ny à nous. J'ay veu en quelque lieu nostre condition despeinte par un navire qui loge deux partis, les uns de la prouë, les autres de la poupe crevant avec les canons qu'ils ont osté des saborts la partie oposée, ne pouvant le victorieux se venter que de perir un peu après son ennemy. Voila le vizage de la guerre civile avec des couleurs vrayes & plus vives que vous ne me l'avez despeint. Par ainsy il demeure constant entre nous que quiconque a pris le chemin d'un estat si funeste a voulu tuer la France sa mere, & est parricide pour le moins en volonté.

Je vous voy l'esprit preoccupé que ceux qui se sont tenus à leur memoyres, ont suivy la leçon de leur Provinces, ayent tendu à une guerre, & que ceux qui ont dependu des volontez de la Cour ayent eu pour but la paix. Il fault verifier ce doute sans feinte, sans couleurs, par bonnes & fermes raisons, lesquelles ont besoin de forces pour rezister à l'otorité de laquelle nos *Prudans* sont couvertz.

Il y a trois tezes qui sont partout nos differances : la premiere, les uns disent que nous pouvons maintenir nos vies & nos biens en faisant pitié à nos

adverfaires; les autres difent que nous nous maintenons *mutua formidine*. La féconde teze eft que nos adverfaires n'ont plus de volonté de nous extirper, les autres difent que fi. La troifieme que noftre ordre ne peult eftre jufté & fubfifter en l'Eftat. Nous difons qu'il eft jufté & qu'il y peult fubfifter.

En traittant de la premiere queftion, il me fouvient qu'auparavant les Affemblemens Provinciales qui donnerent forme à la Generale, ces Marechaux & grands perfonnages que vous avez fpecifiez, & defquels l'otorité vous emporte, nous envoyèrent par le Sieur de Sainct Germain leurs memoires qui fervirent de projetz aux noftres fuivis, à nos provinces voisines, fi mefme elles n'y ont diminuez. Ces grands hommes ne nous aprenoyent pas par leurs écrits qu'il nous fust feur, quand bien il eust esté honnefte, de nous sauver dans le mefpris (& comme dit un ancien) nous cacher derriere nous mefmes.

Telle eft la loy de ceux qui s'arment de foibleffe. Il fault à bon efcient recourir à ces extrémitez, ne garder en aucune de fes parties aucunes marques de vertu qui puiſſe reveiller la crainte, & avec la crainte la memoire des offences, quand il n'y avoit offence que les deffences. Or n'employay je point de temps à combatre un fi miferable paradoxe que je n'aye veu quelqu'un qui le deffende, mais je paſſeray à l'autre qui eft que nous fubſiſtons par la mutuelle crainte.

Le feu Roy nouvelement ſeparé d'avec nous, bien qu'agitté de crainte pour luy mefme, nous a appris cette leçon, nous a concedé & entretenu ce grand nombre de viles d'affurance, & de notre Edit ce qu'il a peu obtenir de ſes Conſeillers, leſ-

quels agissoient par les respectz de Romme & d'Espagne aussy souvent que par ceux de France. Il nous disoit en nous serrant la main : *Il m'est autant de besoin que vous subsistiez qu'à vous mesmes* ; & ostez les jalousies & les haynes qu'il concevoit contre les Grands de nostre Party, il aidoit à l'affermissement par les raisons qui suivent : c'est que quand du dedans du Royaume le Clergé assemblé soubz couleur des Comtes de Castille, l'envoia presser par les Cardinaux de Joyeuse & de Sourdis de donner quelque esperance aux Catoliques de France sur leur desir de nostre extirpation, ce sage Roy s'engardoit bien de leur nier la teze, ny mesmes que sa volonté ne fust pareille, mais il leur faisoit veoir nostre multitude, nos places, nostre opiniatreté & dextérité à les deffendre, & par là la ruine du Clergé au tiers de la France, & payoit de nostre force pour eviter la guerre.

Quant le Nonce du Pape le pressoit de la part de son Maistre par prieres, par raisons & puis par menacés, à executer les promesses de nostre ruyne que vous avez cotees au couronnement, & plus expressement au mariage (l'appendix de Genebrard imprimé à Lyon nous en a instruits), ce Prince n'a jamais repondu qu'il n'en feroit rien, mais prins un delay de sa debte, ne pouvant nier le principal, assavoir en attendant qu'il nous eust afoibliz par la revolte de force gens de bonne maison, & par la subtraction des places que nous demandons encor aujourd'huy. Il se servoit donc de la force qui nous restoit pour avoir terme.

Quant ayant alegué que le Roy d'Espagne enduroit les Mahometans en son Reaulme, luy qui le pressoit par la voye destournee de chasser des Chres-

tiens, ce Roy fit en son Royaume une si sanglante cure comme il a paru, que nostre Roy privé de la premiere defaite fut porté avec d'autres mouvemens à entreprendre le trouble de l'Europe, duquel vous avez parlé; & à cela jugez :

*Quantæ molis erit sanctam defendere gentem.*

Quant la Raine aussi tost qu'establie pour Regente a esté pressée par le Nonce & par le Conte Bory estably auprès d'elle pour procurer cet affaire, de accomplir les promesses du Roy son mary & les sienes, & quant le Duc d'Epéron & autres luy ont montré leur grand desseing communiqué à luy & à elle à Monceaux (c'est ce qui s'en peult dire icy) elle s'est bien engardee de se montrer contrere à telle chose, bien qu'en effet elle ne le desire pas. Mais de crainte de venir à la derniere piece de leur menaces qu'il fault taire pour bonnes considerations, piece par laquelle elle a acordé le mariage d'Espagne refusé par quatre fois, pour eslogner donc cette vive menace, elle a elloigné & non rompu telles entreprises en ces termes : *Attendez que par la division que j'ay mise entr'eux & que je poursuis, je les rende incapables de deffiance. Voyez vous pas que je n'y espargne rien?*

Ainsi par sy peu de crainte que nous donnons au reste de notre fermetté, nous donnons à la Rayne moien de termoier le mal du Royaume & de nous, & ne faloit point de si verte preuve pour prouver que de cette mutuele crainte vient la paix, lien que quiconque a voulu dissoudre, fomentier notre division, nous jeter dans le mespris, lequel & non la hayne nous fera persecuter, cettui là est coupable



devant Dieu & les hommes du vilain & sanglant estat des guerres civiles que nous avons escrit.

La seconde teze se presante, c'est que aucun ne nous veut plus extirper, & là dessus on alegue les corps des viles las de la guerre.

Je confesse qu'il y a en France plusieurs corps de viles sages à leurs despans & plus aux nostres, comme Paris, Orleans, Roüan & teles, desqueles tous les principaux sont enemis & craintifs du trouble, ce que Paris doibt à mon advis à la sage & bonne passion de leur Court de Parlement, Orleans à la rejection des Jesuites, Roühan à la prudence de leur premier Presidant, & ainsi plusieurs pour differantes causes ont appris à rejeter les estinceles de leur ruyne. Mais vous ne voiez point ces changemens parmy les mediocres & plus bas peuples, & principalement aux lieux où les Jesuites instruisent & preschent. Qui aura observé ceux de Toloze, Bourdeaux, Poitiers, Lyon, Angers & autres, en sçaura bien que dire. Les desenterremens qui se font journellement, mesmes aux pays où ceux de la Religion sont les plus forts, & des subjets sur les Gentilshommes seroyent de suffizantes preufves de cette haine. Mais nous en avons une plus forte que nous ne voudrions & que j'ay aprise de la bouche de celui de nos *Prudens* qui a aporté beaucoup de branle à notre division, c'est (comme il dit) que le Roy n'est point mort en vain. Les recherches de la Cour de Parlement, les derniers playdoiers de Marteliere ont fait veoir sur le plus hault eschaffault de la Chrestienté que la hayne n'est pas morte, & que Henri le Grand en est mort.

J'admire la profonde prudence de ceux qui ont estouffé les articles des Provinces qui demandoient

justice de cette mort. Ils nous ont fait taire, sans nous dire comment, en quoy & qui nous offensions. A qui pouvions nous demander chose si juste qu'à la Reine qui tient l'Etat? Pour qui? Pour le peuple & pour elle. Comment? Par la Cour des Pairs, en punissant les calomnieux de mort, mais publique. On les accuse. S'il n'y a point de calomnie, quel pere est si exécrationnel duquel meurtre on défend la recherche aux enfans? Quand nous demandions l'Edit de Nantes, on nous fermoit la bouche par la reverence du Pere & Restaurateur de la patrie. On nous la ferme quand nous nous écrivons sur le parricide. Est ce par respect ou par crainte qu'on nous défend de nous écrier? Je brise là mon devis, mais les pierres parleront si les hommes se taisent. Or vous voyez parmi nous ceux que ce Prince a engrossés, & qui pour leur esperance se bandoient contre l'intérêt des Eglises, estre les premiers à estouffer sa mort & à dire : de quoy vous mellez-vous? On a dit parmi quelques Papistes : il est mort pource qu'il arrestoit l'extirpation des Huguenots. Ceste raison vaudra-elle?

La troisieme teze est le sujet de plusieurs livres de ce temps, comme le livre qui s'apele *Vindicia*, lequel contentera à cœur faoul ceux qui le voudront lire, les Theologiens par la Theologie, les Jurisconsultes par les regles de Droit; & cela meritroit encor un livre à part, quand il faudroit rendre conte de nos actions, mesmes dans Romme. Mais icy nous disputons avec nos freres, desquelz les grands peres & peres, proches parans ou amis, jusques au nombre de trois cens mille pour temoins, sont mortz vertueusement après le nom de Dieu invoqué soubz les auspices de ces grandes lumieres de vertu, les Bour-

bons, après eux les Chastillons & tant d'autres Seigneurs principaux aux dignitez de la France. Ceux là ont veu brusler six mille inocentz avant s'esmouvoir, & eussent plustost païé de leurs vies que de courir aux armes, si les exelens Pasteurs de ce siecle là & leur consciences ne leur eussent reproché le sang des passez & celuy qui est prest à verser.

Ceux là ont consulté la bouche du Seigneur, les oracles des livres saints, sans mespriser les exelants Jurisconsultes de leur temps; & Dieu leur ayant donné des Princes du sang & des Pairs de France non seulement capables, mais obligez par leur estat de s'oposer à la tyranie sur les ames & à l'embracement de la France, ceux là ont, avec toutes les formes specifiees par le Droit, formé le Party accepté pour tel par l'État de France, dés lors que les Roys en leur Conseil ont receu ledit Party à l'observation du droit des gens comme des capitulations, privileges, des tambours, trompettes & herautz, & enfin par la premiere paix formele traittee & concluë en egal nombre dans un pavillon violet sur le sable d'Orleans, par laquelle paix sont donnees au dit Party & approuvees les rançons, les reprézailles, jugemens en dernier ressort, executions, graces, confection de poudre, fonte d'artillerie & fabrique de monoye, toutes ces marques de Party reconfirmées autant que les occasions des guerres l'ont désiré, & enfin par neuf Paix solempnelles.

Ouy, mais on dira que cela est le malheur de la France & que toutes ces marques bien estranges ont pu estre tolérées à la fumee des armes, mais esteintes par la paix.

Ceux de la Religion n'ont jamais veu les mains du

Prince tenduës, quoy que lasses de fraper, & prestes à y retourner après le deslaffement, qu'ils n'ayent couru pour les baisër & les pieds qui se levoient pour se metre sur la gorge, & de plus marris de leur privilege, marque de ce malheur & de leur necessité. Ilz ont adoucy & les termes & les choses comme les paix en editz, & se sont despouillez au commencement de viles & d'armes jusques au premier essay de la foy publique, laquelle violee leur aprit à demander des places de sureté.

Ny les editz de paix, ni les places d'ostages de la foy, ny le tiltre de protecteur que le Roy a porté vingt ans, n'estoyent pieces bien consonantes à un estat juste & absolu : & pour en parler ingenuement, nos reglemens, nos Conseils (ostez leur necessité) ne nous seroient aucunement agreables en un Estat uni & purgé de ces divisions. Mais voyons qui a imposé telle necessité, car la seule necessité rend les changemens justes.

Vous trouverez que les brulemens & massacres sans ordre de justice ont esmu les armes, les armes ont formé le Party, les perfidies de la Saint Barthelemy ont amené les places d'otages, ces divisions qu'on semoit par les Provinces firent un protecteur, cele de Saumur a changé par necessité les abrezes de Synodes en Conseilz.

S'il y a donc quelque chose qui ne soit pas consonant à l'Estat, que le blame en soit aux auteurs, & le remede vers eux mesmes, & non pas vers ceux qui n'apelent point la necessité, mais la souffrent & ne contribuent à ce mal, sy ce n'est qu'ils ne veulent pas perir au gré de leurs ennemis.

Ces Conseils, leur raport par Cercles, de Cercles au General, refusez & debatus au comencement par

ceux qui les maintiennent aujourd'hui en veritez, [font] mis en avant & sont omis par ceux qui les veulent maintenant oprimer.

J'acheveray par ce mot que deux choses nous feroient plutoft consentir à la mort qu'à prendre la voye de nos *Prudens*. C'est que, comme quelqu'un d'eux a confessé à deux de ses amis, les nerfs que veulent donner au Party les *Fermes* banissent la guerre & en ostent les moyens. L'estat miserable où nos *Prudens* le mettent appelle la persecution & la guerre avec elle. Les uns ont fuivy les memoires qu'ils receurent de nos Grands & ne peuvent changer leurs jugemens aux vents de toutes leurs volontés, les autres disent que c'est louveer sans changer de navigation; les uns veulent observer leurs sermans & leurs feings consignez en leur Assemblée otorifée de toute la France, les autres disent qu'ils ont des clozes & equivoques pour explication. Les *Fermes* ne peuvent se departir des ordonnances de tele Assemblée que par les corrections d'une autre de pareille otorité; les *Prudans* veulent que par des Commissaires refusez, non advoüez & depeschés à l'execution des points discordez, on face par pieces accepter à chescune à part ce qui requiert le consentement commun. En fin la rejection, les menaces & les ruynes des uns me font de meilleure odeur que les promesses, les elevations & nouvelles richesses, pour avoir appris que toutes les harangues qui commencent par : *Je te donneray*, ne sortent jamais de la bouche des Anges, mais de l'esprit de perdition.

Telles paroles prononcées avec plus d'emotion & de vehemance que je n'eusse désiré contenterent pourtant ma seconde oreille plus que n'avoit esté la

premiere. Après avoir pris haleine, je remontre au Gentilhomme tout ce que la charité doit exiger d'un vray Chrestien, combien est agreable à Dieu celuy qui quite de son droit pour avoir paix, alleguant la sagesse du Sage qui desvend mesme d'estre trop juste. Luy m'ayant remercié, aprouvé mon bon dessein, promet de flachir tous les cœurs de ses amis pour aler au-devant de la reconciliation les bras avancez, mettre soubz les pieds la memoire des Malices publiques & particulieres. Il acheva par ce terme qu'il seroit tousjours d'avis d'oublier toutes les infidelitez passees, mais non pas celles de l'avenir.

Le Roy demande permission de me retirer en ma chambre avec papier & ancre; c'estoit pour rediger ces propos par escrit, les ayans presans en memoire ainly que j'avois fait ceux du premier. Ce qu'ayant fait avec loisir, comme nous nous mettions à table, arrive dans la maison un Gentilhomme de très bonne maison & cousin de mon hoste, lequel ayant fait mettre ses chevaux à l'estable & privement receu, fut de la partie du disner fort peu encommencé. Il ne se donna pas grand loisir sans nous donner pour nouvelles la delivrance de mes Dames & Damoiselles de Heslan, leur gardes ostees & la liberté des prisonniers à la Bastille; il seconda aussy d'un pardon que le Royne vouloit faire publier pour les Assemblees tenues depuis la Generale. Je cognu dès l'entree que ceuluy estoit un des Prudans & qui ne marchoit pas sans dessein.

Il y eut entre les cousins une legere velitation, l'un disant que son emprisonnement de personnes estrangeres n'avoit guere esté practiqué depuis le Roy Louis XI, de l'autre costé de personnes desqueles le

sexe, la grandeur & la probité repugnoient à telle action. La reponce fut qu'il n'y avoit point de sexe exempt de prison pour les crimes de leze Majesté, qu'il n'y avoit point de grandeur là où il s'agissoit des interets de la Rayne, que Madame de Rohan n'estoit pas Princesse, que pour la probité il n'y avoit rien à dire contre. Il fut repliqué que nul n'avoit acuzé cette Dame de crime de leze Majesté, mais qu'ele avoit esté prise en reprezailles, que ses enfans avoyent l'honneur d'estre heritiers de la race Royale, descendus des filles de France & en ligne masculine des Ducs de Bretagne, sur quoy la qualité de Princes ne leur [a] jamais esté refusee. De ce discours ils tumbent sur ce pardon : l'un se met à louer la grande bonté de la Rayne de vouloir si aizement pardonner à ceux qui avoyent violé les formalitez de l'Estat; l'autre respondit qu'on n'avoit en rien contrevenu aux regles, veu mesmes que les lettres de la Raine ordonnoient aux Deputez de Saumur qu'ils eussent à porter sa volonté à ceux qui les avoyent envoiés, lesquels ne pouvoyent estre autre que les Assemblees Provinciales, que ceux qui avoyent inventé rehabilitation, pour mettre supplement sur la teste des plus gens de bien de la France une ignominie, devoient estre punis, car cognoissant bien que personnes si honorables opozeroient à teles infamies leurs courages, par là ils ont voulu les emouvoir aux remedes extraordinaires. Tel propos fut receu avec eslevation & mespris de tout ce qu'on pouvoit faire contre le bon plaisir de leur Majestés. On se jetta sur la pauvreté, paucité des *Fermes* abandonnés des deux plus grands Capitaines de la France, mesmes de quelque Pasteurs. Je cognu bien aux responces à teles choses & à la modestie de mon

hôte, se contentant d'esloigner les remedes des armes, qu'il ne mettoit pas en avant toutes ses pensees pour plusieurs respectz. Voyant aussi que les espritz s'alseroyent, je les priay de remettre telz propos en lieu privé, ce qu'ils firent l'un & l'autre volontiers.

Estant hors de table, nous nous en alons tous trois au mesme cabinet, où ayant pris nos places j'ouvris la lice au dialogue qui s'ensuit, commençant ainfy :

*Le Modeste.* C'est au nom de Dieu, auquel vous servez l'un & l'autre, par sa bonté que je vous conjure que nos propos soyent sans fiel, ayans la paix pour but, la verité pour guide, & l'humilité pour moien. Laissons les matieres personnelles, lesquelles ne se peuvent remuer sans pique, & [veuillez] me faire cet honneur de m'apprendre & l'origine & la cause du schisme pestiliencieux qui aujourd'huy difame l'Eglise de Dieu.

*Le Prudent* empoigna la parole :

*Le Prudent.* C'est que nos *Fermes* ont voulu faire gloire de desobeissance & nous d'humilité, qu'en une simple formalité ilz ont ozé dire : *Nous n'en ferons rien*, desdizans le plus grand personage qui ait jamais mis le nez à nos affaires depuis le Roy, engageant les Provinces contre leur volonté à une guerre & à leur ruyne, & nous qui croyons qu'il fault rendre à Cœzar ce qui appartient à Cœzar, que Dieu maudit tout ce qui se fait sans justice, nous avons ploié le col soubz l'obeissance, nous separans des rebeles selon la forme & teneur à nous prescrite & par les Deputez de la Rayne & par ses lettres.

*Le Ferme.* Je ne me puis tenir de vous faire un conte plaissant, c'est que feu M. de Monferrant avoit



un pauvre fol niais nommé Geordy, lequel il faisoit trop inhumainement faulter de dessus un buffet dans un monceau de chaires & d'escabeaux, & comme ce pauvre homme refusoit en pleurant de s'aler bleffer & meurtrir, son maistre n'avoit point de plus violantes sollicitations pour le pouffer à sa misere que de lui reprocher la gloire. Certes vos maistres & vous, vous jouëz ainsi de nos afflictions, nous reprochant pour orgueil que nous ne voulons pas perir, & le desir de guerre quand nous voulons assurez la pais & ne nous precipiter pas dans les massacres. Notre obeissance à la Rayne avoit esté concertee par nos Provinces, les moyens d'y obeir cherchés & prescriptz par la plupart d'iceles qui nous avoyent donné loy de n'en passer à la nomination qu'après le consentement receu : & d'ailleurs nous n'avons point refusé absolument, mais dilayé jusques à la cognoissance de nos raisons & au refus entier de nos prieres : & ce grand personnage que vous aleguez nous avoit envoié partout les memoires sur lesquels on avoit dressé nostre leçon, & vous qui nous menassiez qu'autre estoit la volonté des Provinces, vous avez bien senty qu'elles nous ont advoués en vous defavoüant, la plupart ayant blasmé leur Députés de s'estre laissé aler trop facilement au petit nombre. Vous estiez de ceux qui avoyent dressé nos articles : qu'avez vous veu depuis, vous & le Grand que vous aleguiez, pour vouloir que le droit de Cœzar estouffe celuy de Dieu?

*Le Prudent.* Nous ne pensions pas, estans aux Provinces, que la fermetté nous deust mener à la guerre comme elle est toute apparente. D'ailleurs sur les sermans que quelques uns faisoient & que nous faisions après eux, nous croyons que les articles eussent res-

pondus aux desirs des Eglises. Pour moy, je proteste devant Dieu & ses Anges que je le tenois pour assuré, & si vous voulez avouer veritté devant Monsieur que voiez qui annonce la veritté, vous vistes bien à ma contenance & à celle de plusieurs autres que nous avons esté deceuz.

*Le Ferme.* Il ne fault point de conjuration pour me faire avouer ce qui est. Il est certain que la lecture des responces estant faitte, quelques uns des vostres enfoncerent le chapeau, les autres se prirent à rire, cinq ou six à pleurer. Je vous pense avoir esté du nombre des derniers, mais qui vous empescha, à fraude veuë, de donner les mains à vos freres, comme firent deux des quatre Ministres qui avoyent suivy vostre opinion?

*Le Prudent.* Je vous en diray deux raisons : la premiere, qu'il n'est point aisé de se departir d'une societté encommencee, principalement avec plus grand que soy. C'eust esté à moy une grande lâcheté de les abandonner en violant la foy & les promesses saintement jurees és mains de ceux que je crois avoir esté pouffés d'un bon desir, & avoir eu des moyens plus exelans pour mettre l'Eglise de Dieu en un estat heureux que ceux qui estoient mis en avant pour personnes simples, ignorans de l'Estat. L'autre raison est qu'il faloit choisir cela ou la guerre, du desseing de laquelle vous serez tousjours coupable, & nous porterons tousjours au front le desir des Enfans de Dieu, qui est celui de la paix.

*Le Ferme.* La premiere de vos raisons, c'est l'unique, & je vous demande simplement : n'estiez vous point engagé, à vostre naissance & nourriture en l'Eglise, au sermant presté à la Province, où notamment il est dit de vous regler à la pluralité des voix? Qui vous

estoit plus grand que ces choses & s'il y a lacheté, où paroist elle plus, à suivre les Grands ou les foibles ? Je crains que ces saintes promesses ayent prins quelque feu plus precieux que vous ne direz. Et quant aux moiens exelans de ces Grands, en avoyent ils d'autres que ceux qu'ils nous ont proposés, fait ordonner & jurer pour la paix ? Dittes en conscience sy on nous en lairra jouir, divisez plutost que bien unis ?

*Le Modeste.* J'eus un peu de paine à empeschier la querelle sur ce feu precieux, mais enfin une explication les fit suivre en cette maniere.

*Le Prudent.* Quant l'œil voit ce qu'il n'avoit pas veu, le cœur pense ce qu'il n'avoit pas pensé. Je le dis tant pour nous que pour le principal d'entre nous. Pour nous, qui ne sçait que les derniers testamans & contratz n'effacent l'otorité des premiers ? En cela nostre cause est pareille à celui qui nous conduisoit, & pour vous en dire autant qu'il en fault pour nous justifier, quant ce Seigneur eust recognu (je ne craindray point de parler ainfy devant Monsieur qui est remply de modestie) que les Ministres vouloyent ampietter l'otorité, effacer parmi nous les degrez, & cornoyent la guerre pour ruyner l'Estat, nous reduire à la forme des Souiffes & Pays Bas, ayant veu cela pour chose nouvele, les gens de bonne maison eurent juste ocasion de s'y oposer & de changer de moiens à l'ocasion presante. Au reste je croy qu'il n'y a nul moiens par lequel vous puissiez conserver la paix que par l'humilité à laquele vostre division en vous afoiblissant vous convie, & fault que vous l'apeliez une verge de Dieu pour nos pechez.

*Le Ferme.* Je ne sçay ce que vos yeux ont pu veoir à Saumur & voz oreilles ont ouy sonner, bien scai je que les nostres ont pleurez & que nous eussions

voulu estre sourds, quand nous avons oüy vos acufations, comme cele de Alcimus, contre vos freres. Il est vray qu'à la lecture de l'article qui condamnoit nos Pasteurs à signer que leurs Eglises estoyent *pretendues Refformees*, de vint & ung les dix-neuf s'escrierent : *Des potences, des buchets plutoft que cela*. Le commencement de cette voix fut par les Ministres de Lyon, Paris, Rouhan, Poitiers, Angers, lesquels, comme ils dirent puis après, ne peurent attendre du premier jour des armes que de veoir la corde au col violer leurs femmes & leurs filles devant leurs yeux en leur preparant une cruele mort; & voila leur guerre. Acuferez vous les neuf Paix impetrees par tant de sang d'avoir eu pour but l'Estat des Souiffes par le consentement de trois Princes de Bourbon & du Roy, dernier mort? Ces paix, qui sont les premiers contratz, les voulez vous anuler par vos traittez à present? Nos vieux Pasteurs ne se font ils pas plaintz d'estre emploiez trop souvant aux choses publiques, aux detrimans de leurs Eglises? Voila l'acufation des Juifs vers les Romains : *Ces gens, disoyent leur trahistres, sont ennemis des Royautez*. Voila le crime par lequel on rendoit les Empereurs persecuteurs de l'Eglise primitive & celuy qu'on nous mettoit sus à nos premieres Assemblees nocturnes. Il reste que vous aydiez à nous acuser de tuer les chandales pour comettre les pechés ilicittes. Venans à vostre humilité, laquelle seule vous estimez le soustien de nostre paix, je veux si bien penser du Roy & de la Raine que si nous n'avions affaires qu'à leur simples volontez, nous devrions dès demain tous abandonner sans regret toutes nos furetez. Mais on sent les ressortz violans qui menaçoient le Roy & le contraignoient de se garder de nous. Ce bon

Prince ne les arrestoit pas en aleguant nostre humilité, mais bien la difficulté à nostre ruyne.

*Le Prudent.* Vostre discours de cette sonnerie à noz oreilles me piqueroit, si je ne croyois que vous le dites sans malice. J'ayme mieux venir au principal fait, auquel je dis que nous avions bien enduré soubz le feu Roy la qualité de l'Eglise *pretendue Refformee*. Nous est-il bien sceant sous le regne d'une vefve & d'un orfelin, de qui le pere nous a fait tant de bien, d'estre plus chastouilleux qu'aux temps passés, lorsqu'il faut contribuer à la conservation de l'Estat nos interetz aussy bien que nos vies ? Et puis, pourquoy nous accusez vous de vouloir consentir ce tiltre ? N'en sommes nous pas aussy desplaisant comme nous mesmes Compagnons de teles ignominies ? S'il y en a, come vous dittes, montrez nous que nous l'ayons desiré ou consenty. Pour le point de mettre le regime des affaires entre les mains des Ministres & des populaires, ne nous aleguez point les guerres passées auqueles il y avoit des Princes, car maintenant qu'il n'y en a plus, nous verrions un beau mesnage & une grande confusion. Quant à l'humilité que nous vous avons tant recommandée, ce n'est pas à dire qu'elle fust du tout en se desarmant & desgarnissant des moïens de subsister, mais que vos seuretez ne brident point l'otoritté du Prince, que les missions aux places vacantes ne dependent que du Souverain, lequel sçaura bien y pourveoir de personnes capables mieux que ne feroient vos Ministres. Pour moy je deteste l'opinion de ceux qui en ont voulu attribuer la nomination à autre que au Roy.

*Le Ferme.* Je respõs à trois matieres par l'ordre que vous leur avez donné. La premiere a deux chefs,

ſçavoir que nous avons enduré le titre de *pretendus Reformés*, ce qui eſt vray par la bouche de nos adverſaires, faux par la noſtre & notement par les teſmoignages que nos Miniſtres doiſvent ſigner pour la profeſſion d'un cheſcun. Les titres odieux que vos pretres nous donnent ne vous portent point d'infamie, ſinon quant vous les acceptez & les gardez vous meſmes comme on a voulu en cette derniere action. L'autre branche eſt qu'il fault vous prouver que vous y avez conſenti, ce que vous avez fait en opinant tous, qui vous appelez *Prudans*, que nous avions ocaſion de contentement en la reſponſe à nos articles, deſquels cettuy eſt le premier en ſcandale, & puis tous vos eſcritz notement celuy du Miniſtre Albigeois & le manifeſte du Maire de St Jehan, ceux là impudemment prennent le titre de *pretendus Reformés*. Quant à la part de l'ignominie & du mal où vous participez, il y a des canards en Flandres qui ſe font prendre avec leur compagnons, mais ils ſçavent par où ſortir.

Au ſecond, je dis que les Princes n'ont point appris aux Paſteurs, mais des Paſteurs la reverance à la Royauté, teſmoin la guerre d'après la ſanglante St Barthelemy, où non ſeulement les Princes avoyent abandonné le Party, mais auſſy la Religion, & non ſeulement quité le Party, mais le perſecutoyent avec les autres, teſmoin le ſiege de la Rochele où tous les Princes & grands Seigneurs reverez faiſoyent les vaillans aux tranches, teſmoin la maiſon & les gardes du Roy de Navarre qui furent envoyez ſeulz à la guerre de Normandie & depuis à celle de Champagne, & leſquels firent la charge du ſoir & le lendemain la premiere à la deſſaite des Reiſtres, teſmoin encor cette paix honorable de l'Affemblem

de Millaut, aux articles de laquelle (bien qu'il n'y eust aucun Prince dans le Party) il ne parust rien qui sentist l'abandon de la Monarchie, mais bien quant le Roy dernier mort voulut à l'Assemblée de Montoban delibérer quelque chose qui sentoit trop le mespris de l'Estat, ce furent les Ministres qui luy rezisterent en face : encor cette preuve, quant luy mesme, le Vicomte de Turenne & Favas & deux autres delibérerent & executerent la guerre que l'on nomma des *Amoureux*, ce furent les Concistoriens qui la jugerent inique & briderent la plupart des villes contre le dit Roy de Navarre, leur faisant recevoir la confirmation de la paix & les contraignant de rentrer soubz le juste joug de la Royauté. Nous avons bien quelqu'autre exemple de votre grandeur qui voulant prendre une belle occasion en fut arrestee par ceux qu'on acuze d'estre Souiffes : & Dieu vueille que l'aigreur qu'il a aujourd'huy contre les Eglises & particuliers *Fermes* ne soit point venuë du trop grand respect au Roy, par lequel seul elles n'ont pas secouru sa fortune quant il s'est veu un siege sur les bras. Les reproches & les menaces qui ont suivy cet action en ont plus dit que moy qui me tairay sur cette affaire.

Toutesfois & quantes que l'on condeffent à quelqu'un suretés d'un contract, c'est une piperie que de les invalider après les avoir prins. Ç'a autrefois esté un grand crime de doubter de ces mots : *En foy & parole de Roy*. Chescun estoit tenu de se paier d'une tele monoye. Sy quelqu'un l'a falciffee, il n'en fault pas blasmer ceux qui sur ce gage ont perdu trente mille vies en une sepmaine, mais bien ceux qui les ont ostées.

C'est de là que font venus les noms d'otages

& surettez. Maudit soit qui en a amené la necessité ; mais quant le Maistre veult doner gage de sa parole à son serviteur, est il pas moqueur s'il veult que ces gages soyent dans son coffre, pareil à quelqu'un qui ayant offert la carte blanche, dist qu'il entendoit sans signer ? Pour moy, je veux penser que les dernieres assurances de nos Roys nous ont esté donees, ou pour le moins prolongees, pour les garentir des sollicitations de Rome contre nous : or c'est une faulceté que pas un de nous en ait demandé la pure nomination, mais bien quelque chose d'aprochant à la formalité qui se pratique pour nos Deputez generaux : doncq voicy là douleur, c'est que ceux qui ont tourné le dos à leur vocation craignent que si les Eglises ont quelque suffrage à l'election de leur gardiens, ils ne se confiasent plustost à un Papiste ayant gardé la virginité de sa foy, qu'en l'Huguenot qu'ils estiment mercenaire pour l'avoir veu violer son sermant.

*Le Prudent.* Il n'y a plus moiien de suporter vos piques, car outre ce que je jure devant Dieu & ses Anges, je n'ay receu un seul denier à Saumur. Le premier qui me voudra imputer ce que vous dittes, je porte une espee pour luy faire avoüer le contraire.

*Le Ferme.* Regardez bien ce que j'ay dit, je ne suis pas prest de changer. J'ay parlé de l'estime commune de laquelle vous vous estes plaint, & quant à la rupture de votre sermant, je vous la maintiendray par raisons pures, & puis par la voie d'honneur,

*Le Modeste.* Messieurs, j'interpoze icy l'honneur de Dieu contre vos aigreurs, vous conjure en son nom de quitter vos propos ou les continuer par le discours de la vive raison, & non prendre des voies



ennemis du Chrestien, du vray honneur & contre les justes & severes loix qui sont maintenant en l'Estat. Monsieur de N. ne vous a point parlé de son estime, mais de cele du commun de laquelle vous ne doutez point; mesmes vous avez à vous preparer de defances contre un extrait qu'on fait courir des contans, pensions, estatz, promesses livrees & faites à un chescun, par qui, en quel lieu, en quelle monoye, sans oublier l'apophtegme d'un marchand de Saumur, lequel sollicité par son hoste de ferrer l'or qu'un Gentilhomme luy presantoit, refusa de le mettre en son coffre, le nommant le prix du sang. Vous ferez bien de refuter teles choses que notre charité ne permet pas de croire.

*Le Prudent.* Ce n'est point moy qui pique, mais mon Cousin jette tousjours quelque trait comme inprudemment, qu'il sçait bien estre des propos que le vulgaire a en la bouche pour nous diffamer.

*Le Ferme.* Je n'en ay pas plus dit que vous, & puis que vous avouëz que l'on le dit, donnez nous moyen de parler pour vous en cette occasion.

*Le Prudent.* Nous ne pouvons, ny nous ne voulons nier que la Rayne n'ait fait du bien à plusieurs personnes d'honneur qui l'ont bien merité par leurs services, à quelques uns par la recommandation de Monsieur le Duc de B., à d'autres par d'autres voyes, comme à moy par l'intervantion de ma parante Madame la Marquise de Guercheville, mais je jure devant Dieu & ses Anges que ce n'a point esté par conventions que je deusse dire ou faire cela, ce que je croy le mesme des autres; mais nous sçavons trois ou quatre de ceux qui sont apelez *Fermes*, lesquels ont pension il y a vingt & trente ans, tellement que si les pensions sont marques de mal faire, il y a long-

temps qu'ilz font mal. J'adjouste à cela que y aians longtemps que nous avons merité, nous aurions à nous plaindre d'avoir esté frustrés plustost qu'eux ne doibvent trouver mauvais que nous ayons esté recognus.

*Le Ferme.* Mon Cousin, vos avantages ne me feront jamais odieux. Je vous veux faire souvenir doucement combien la Dame que vous avés aleeue est ennemie de notre Religion, vous a esté contre à cause d'elle : reconnoissez en votre conscience qui peut l'avoir apaizee envers vous. S'il faut se deboutonner à la veritté, il n'y en a point de tous nous autres à qui on n'ayt fait des offres avantageux avec des conditions en termes doux, mais de rudes consequences. Satan de ceux qui se font Sorciers & Magiciens au commencement ne demande qu'une goutte de sang ou un bouquet de vos cheveux, bienheureux qui conoist dès les ongles & cognoist dès l'exhorde quele est sa conclusion. Je ne veux point pour ceux de votre condition trouver estrange les pensions, si je n'en voioys les passions bien changees, & vous souvenez du langage que vous me tintes à demie lieuë de Montreul-Belay, combien differant à celuy d'aujourduy.

*Le Prudent.* C'est plustost opiniastrété que constance s'endurcir en ses premieres opinions, en fermant l'oeil & l'oreille aux instructions des chozes presantes.

*Le Ferme.* C'est cette instruction des profanes qui a aprins une Teologie nouvele, mesme à quelque Pasteurs.

*Le Prudent.* Vous avés tort de vous plaindre d'eux en vos termes tousjours malicieux, car vous avoués vous mesmes que sans eux la pluralité des voix

estoit nostre, & d'ailleurs ceux qui ont departy les bienfaitz avoyent eu le gouft bien perverty d'en avoir offert à ceux qui les ont deschirez avec des sanglans sarcasmes jusques à leur faire quitter les Assemblies par leur injures redoublées à qui mieux mieux : & quant ils ont voulu en demander justice en une Assemblée d'Ecclesiastiques, on a deputé vers eux pour les admonester qu'ils avoyent pris les remontrances des profettes bien indignement interpretées pour attaque en leur particulier. Au lieu de leur faire justice, ils ont receu nouveles blessures en interpretant leur amertume à une mauvaise disposition d'estomach. Est ce à ceux là qu'on oiroit offert & donné ?

*Le Ferme.* A ceux là offert auparavant de teles leçons & depuis pour les changer, mais non donné à ceux là, à cause de leur refus. Il est vrai que on ne leur presentoit point de pension en leur nom, mais ouy en celuy de leur enfans.

*Le Prudent.* Voulés vous maintenir qu'il y a quelque Ministres qui ayent reçu pension ?

*Le Ferme.* Je le maintiens de deux, & de l'offre qu'on en a fait à huit. De ces deux là l'un l'a receuë & luy est encor continuee au nom de son filz, & sans l'exhortation que Monsieur nous a faite d'espargner les noms des individus, je l'orois desjà nommé : l'autre qui auparavant le voyage de Paris n'apeloit les *Prudans* que trahistres, contre les remontrances que nous luy faisons pour adoucir le terme, il reçut sa pension en contant & en raporta un langage bien differant du premier; depuis ne pouvant supporter sa honte obtint son congé sur une depesche approuvee faulce. Et puis qu'il en fault venir là, où est ce meritte de pensions à personnes du tout incognuës,

entre leſquelz nous pouvons ſpecificr tel avocat qui en a quatre mille livres ?

*Le Prudent.* La Rayne ſ'en eſt confiée à la ſageſſe & bonne diſpenſation du Seigneur que vous ſçavez.

*Le Ferme.* Ouy, qui en a appointé ſes domeſtiques en leur oſtant pourtant ce qu'ilz tiroient auparavant : mais je demanderois bien une raiſon pourquoy cette ſageſſe y a compris quelque Papifte, & par quel droit ilz ont part aux deniers des Eglifés ?

*Le Prudent.* Et en pourriés vous nommer un de cette qualité ?

*Le Ferme.* Ouy, le Seigneur de Regnac.

*Le Prudent.* Ce Seigneur le nye conſtamment.

*Le Ferme.* Nous l'avons approuvé véritablement.

*Le Prudent.* Et quand cela feroit, cuidez vous qu'il n'y ait point de Catoliques qui ayent faitz de meilleurs ſervices à Dieu & à ſon Eglife que tel prétendu Refformé qu'on pourroit trouver ?

*Le Ferme.* Il n'y a point de ſervice ſ'il n'eſt de la volonté. Le Diable ſert à Dieu, mais en grinçant les dentz : de meſme les ennemis ſont quelquefois utiles, mais par d'eſtranges moyens.

*Le Prudent.* A la fin vous deſcouvrirez que c'eſt le partage de l'argent qui vous a offencé, & ſ'il n'y a que cela, n'eſt-ce pas proceder ſans charité que de porter une telle envie à ceux qui par les bienfaits du Prince ont relevé leur maiſons qui tumboient en decadance, & la pluſpart, comme vous l'avoüez vous meſmes, ayant ſouffert diminution ou manquement d'acroiſſance en hayne du Party & de la Religion ?

*Le Ferme.* Il en eſt quelque choſe, mais la procedure en eſt mauvaiſe, car il falloit que tel egard

fust entre les mains de ceux à qui telz deniers sont donnés, & non distribuez au prix de la deffection, mais plaife à Dieu qu'il n'y eust autres occasions de plaintes.

*Le Prudent.* Aleguez-en quelqu'une serieuze & bien choisie à la charge qu'ele serve de fin à votre propos.

*Le Ferme.* C'est l'infidelité de laquelle laissant toutes les marques qui nous obligeroyent aux preufves & recherches personnelles, j'en prendray une en vous demandant : *Ne tenez vous pas l'execution des Conseilz Provinciaux pour mauvaise?*

*Le Prudent.* Ouy, & maintiens que telz Conseilz Provinciaux & l'othorité qui leur est attribuee par les reglemens est incompatible avec l'Estat, que nous devons les retrancher. J'adjouste que nul bon François & bon serviteur de Roy ne peut dire autrement.

*Le Ferme.* Tenés vous pour homme de bien celuy qui viole son sermant?

*Le Prudent.* Non, mais pour infidele.

*Le Ferme.* Avés vous promis, juré & signé les reglemens?

*Le Prudent.* Ouy, mais la Rayne ayant depuis trouvé mauvais, nous nous en departons come bons serviteurs.

*Le Ferme.* Fault il pour estre bon serviteur violer sa foy?

*Le Prudent.* Le Prince peut dispenser de la foy.

*Le Ferme.* Ouy de la foy qu'il a receuë, mais non de cele que Dieu a stipulé.

*Le Prudent.* Il n'y a point de sermant sans quelque condition.

*Le Ferme.* Le serment non conditionel est violé quand on le conditione après.

*Le Prudent.* L'interpretation est en la pensee de celui qui jure.

*Le Ferme.* Ouy la faulce, mais la vraye est aux paroles simples.

*Le Prudent.* Nous avons force traitez qui nous aprenent comment il faut uzer du sens mental.

*Le Ferme.* Ouy, c'est le sens menteur & l'equivoque des Jesuites, desquels vous vous en alez disciples, si Dieu n'a pitié de vous.

*Le Prudent.* Mais voudriez vous maintenir qu'ayant advisé des remedes en cas de mescontentemens & de maltraitemens aux Eglises, on ne pust jamais relascher les moiens qu'on a establis & jurez quant la necessité en est ostee ?

*Le Ferme.* Non vrayemant, pourveu que par les memes otoritez par lesquelles les fermentz ont esté stipulés, ilz soient ou relaschez ou autrement conceus.

*Le Prudent.* Donc vous vous attendez qu'on vous octroye une Assemblee generale ?

*Le Ferme.* Ouy, si on veult un general consentement.

*Le Prudent.* Sur quoy la pouvez vous demander ?

*Le Ferme.* Pour agreer les responcez aux cayers, si elles sont supportables.

*Le Prudent.* Je scay de bonne part qu'on ne vous acordera jamais cela.

*Le Ferme.* Et moy, je croy qu'il le fault, & que ceux de qui vous scavez cette resolution n'ayans pas livré ce qu'ilz avoient promis, sont decheuz du pouvoir qu'ilz avoient à Saumur, quant de là ils enverroient nos responcez à la Cour : pour le moins ne pourroient ils pas faire les responcez des deux costés ?

*Le Prudent.* Ce font de vos soupçons. Qui peut trouver estrange que la Rayne ait suivy les advis de ceux qui estoient parmy les affaires?

*Le Ferme.* C'est à dire qu'ils travailloyent pour elle.

*Le Prudent.* Et pour qui donc? Ne sommes nous pas tenus de travailler pour notre Roy?

*Le Ferme.* C'est le servir que de faire droit aux complaignans.

*Le Prudent.* C'est mieux le servir que d'empescher les requestes.

*Le Ferme.* Ouy, en empeschant les causes des requestes.

*Le Prudent.* Vous m'avouerez si le Roy eust fait trancher la teste à l'Amiral Chastillon, quant il presenta la premiere requeste aux Estats, il n'y eust jamais eu de Party.

*Le Ferme.* Ce qui est arrivé depuis a bien montré qu'un sy grand Party n'estoit point attaché à un fueille de papier; mais marquez en passant commant vous estes imbu de maximes pour estouffer le droit de vos freres. Quelle inspiration vous a instruits en une Theologie si nouvele & discordente des resolutions generales du Party, duquel vous vous dites encor?

*Le Prudent.* Vous le verrez par les resultatz du Synode de Privas. Nous sommes assurez que vos opiniaftretes seront defavouees & que l'on nous fera raison de quelques Ministres, lesquels à une lettre de reunion qu'on leur escrivoit firent responces : *Nous devons prudemment nous reconcilier aux Eglises : vous verrez que la Rayne y sera servie & nous avouerez de ce que vous appelez Schisme.*

*Le Ferme.* Vostre esperance vient de la longueur

du temps qu'on a eu pour parler aux Deputez, mais attendez au contraire que la verité y fera maitresse, n'estant point oprimee d'otorité.

*Le Modeste.* Messieurs, la longueur de vos propos n'amortist point vos violances & n'afoblifit pas vos tentions. Chescun de vous veult avoir la gloire de la dispute, mais pour en avoir pour soy, il en fault donner à Dieu. Je vous separeray par ce mot de reconciliation aux Eglises : *Voila le chemin.* Le National ne peult prononcer pour les deux opinions, il fault que l'une soit condemnee. Preparez vos cœurs à subir doucement le jugement qui en sera fait. Embrassez l'ordonnance de Dieu invoquee par la bouche de vos peres. J'estime qu'il faudra cela, ou abandoner le nom de Chrestien Refformé. Je veux estimer que vous avez l'un & l'autre la paix pour but : nous en sommes indignes si nous sommes espars : separés nous ne meritons & n'aurons que des potences, unis sous l'obeissance du Roy nous sommes partie de l'Etat & dignes qu'on nous laisse la paix.

Tele fut nostre separation. Repassant par Saint-Jehan, Monsieur de Rohan me montra les resultatz de quelques Provinces pour l'avoüer & mesme remercier de ce qui s'estoit passé, notemment pour avoir empesché les gens du Roy de publier l'abolition. Il me fit veoir aussy mesmes remercimens de quelques villes principales. Je l'adjuray au nom de Dieu que comme beaucoup menassé & peu soutenu, il ne s'estoit pas abatu que hors voyant son droit mieux cognu. Il ne se rendist pas moins accessible pour la reunion. Voicy sa responce : *Quant j'eusse esté abandonné de tout le monde, j'ay esperé de Dieu de ne m'abandoner moy mesme. Il n'y a aussy nule prospere-*



rissé qui me pust empescher d'aler à bras avancés au devant de ceux qui m'ont donné de quoy me plaindre aussy tost qu'ils me feront veoir un autre desseing. S'il ne tient qu'à ce que j'ay de bien & d'honneurs, j'exposeray tout pour avoir leur amitié. Mais de l'honneur & du bien du Party, c'est de quoy je ne trafique point. Il y en a parmy eux plus experimentés que moy : je feray gloire de leur obeir quant ilz voudront avoir pour but le bien de l'Eglise. Je repliqué : Voila des paroles, Monseigneur, vrayement Cressiennes, mais ayant remarqué la differance que vous faites entre les honneurs & l'honneur, j'oze vous prier de l'eclaircir. — Les honneurs (dit-il) ce sont les marques ou faulces ou vrayes qu'on reçoit du vray honneur. Mais en cet endroit je ne parle que de notre honneur uni à celuy de Dieu, ce que j'applique spécialement à la foy donnée & aux sermans que nous avons prestez devant la face de toute l'Eglise. C'est aux despans de tele foy que je ne puis accepter l'amitié de personne : de toutes autres choses j'en feray litiere pour la reunion. Quoy que j'euse desseing pour parler tousjours pour les absans, comme doit tout Ministre de reconciliation, ce que je pus repliquer fut de prier Dieu qu'un propos tant saint fust confirmé. Je ne fus pas plustost à ma maison que je trouve un des freres revenans du National. Par luy je receus une copie de la declaration contre l'abolition, piece qui me sembla au commencement hardie & depuis necessaire. Ayant aussy leu les actes du Synode, veu le commun sentiment de tous, quelques sensures bien digerees & quelques repantances qui ont donné gloire à Dieu, je levay les yeux au Ciel, louiant ce Dieu tout puissant qui parfait son œuvre en Infinité.



[The text in this section is extremely faint and illegible.]

[The text in this section is extremely faint and illegible.]

Il femble que Dieu ayt respondu du Ciel :

*Mais ces piliers jà desjointz  
Par moy seront tost rejointz.*

Viens, Seigneur, les rejoindre à la honte des mefchans, à la confolation de ton espouze, à la gloire de ce grand nom auquel feul apartient gloire & triomphe à jamais.



Que toutes ces choses aprenent à ceux qui ont failly de doner gloire à Dieu, à ceux qui sont demeurez debout d'en rendre graces, de s'humilier & tirer du gantelet la main de paix en y conviant son contraire mefme. Ne fuçons pas en serpent le venin de ces fleurs, mais comme abeilles, le miel de leur amertumes, & furtout le discours passé, consolons-nous ainfy : jamais l'Eglise de Dieu n'a uzé des violances, des fraudes, des corruptions, des trahifons, ny du coffre de Memmon pour destruire les Herezies, mais elle a toujours esté ataquée par telz moyens. Ce n'est pas parmi les chardons que l'Esprit malin feme son yvroye, mais dans le froment du Seigneur, yvroye que le Pere a deffendu aux Anges d'aracher, comme si l'Eglise militante estoit marquée par teles divisions.

Dites encor que cele qui n'a pu estre abatuë ny par puiffance, ny par infidelitez est soustenuë de la main de Dieu à qui les hommes sont contrainctz de doner gloire, après avoir veu que de cent piliers qui soustenoient cette voulte esleeve, plus du cart ont fait ventre, entre ceux là les plus eslevez. Quelques autres se sont fondus soubz le fardeau, mais l'Eternel de sa main propre en a soustenu la clé, sy bien que quelques pierres ont repris & reprendront leurs places par sa benignité, & lorsque les prophanes atendoient la cheute de l'Eglise, & disoyent : *Le fondement s'en va s'il n'est soutenu.* Aussi tost qu'ele a dit en pleurs :

*Tu nous as contre nos plus proches  
Mis en queréles & reproches;  
Nos haineux s'en moquent bien fort,  
Ralie nous, o Dieu très fort!*

Il semble que Dieu ayt respondu du Ciel :

*Mais ces piliers jà desjointz  
Par moy seront tost rejointz.*

Viens, Seigneur, les rejoindre à la honte des mé-  
chans, à la consolation de ton espouze, à la gloire de  
ce grand nom auquel seul appartient gloire & triomphe  
à jamais.







## PREFACE.

### L'AUTHEUR AU LECTEUR.



LUSIEURS diverses occasions m'ont excité aux Meditations que ce Livret vous presente, lesquelles sont specifiees particulierement en leur place ; mais il y en a une generale qui m'a convié à les faire paroistre au jour. C'est que parmi les corruptions de ce siecle les stupides qui en leur ignorance affectee n'ont pensees que terrestres, ou les esprits de vanité qui declament ouvertement contre la Parole de Dieu, la descrient pour estre d'un style grossier, infectans d'un mortel desgoust les oreilles des Grands. Ce langage aussi plein de malice que d'orgueil ne se pouvant combattre par disputes ni remonstrances, pource que les professeurs de l'Atheisme n'advoüent leur impieté qu'à leurs disciples & complices, j'ay estimé estre à propos de faire voir comment parmi les styles les plus elabou-rés, & dans les discours qui pour le moins sont

purgez de barbarie, les passages de l'Escriture sont non seulement comme un esmail sur l'or, mais comme les pierreries exquisés, & relevent le langage le plus eslevé, confirment par axiomes, preuvent par arrest du Ciel, illustrent par exemples, & recreent les esprits qui aiment Dieu par ravissantes lumieres & parfaites beautez. Les escrivains, prescheurs & harangueurs plus renommés de ce temps, n'ont point estimé déroger à leur eloquence, quelque disert & affectée qu'elle soit, lors que dans les chaires & barreaux de Paris, comme aussi dans les Estats Generaux, ils ont allegué les autoritez de l'Escriture, mesmes aux termes de la version vulgate, qui est telle que chacun cognoist : sachans que mesmes dans la rudeste de celle-là reluit tousjours la Majesté de celui qui prononce, & la richesse qui n'a besoin d'artifice, pour ravir à foi les yeux de l'ame & l'admiration des esprits.

Vous ne treuverez ici aucune piccoterie de nos controverses. A une seule difference vous cognoistrez de quelle Religion je fais profession. C'est que je parle par unité à Dieu qui est un & seul, ne pouvant m'accomoder à dire : *Vous estes Dieu*. Je sçay que l'on s'excuse en la mollesse des langues Françoises, Angloises & Flamandes, ou autres imperfections qu'on fait passer pour loi. J'ay pris plus de goust aux anciennes harangues faites aux Rois, & aux poètes de la volée de Ronfard : (puis qu'il n'y a que du langage) ceux-là parlans à tout ce qu'ils ont voulu separer du vulgaire, ont pris les termes masles de l'unité : & sur tout quand ils ont parlé aux Princes & à leurs maistresses, comme s'adressans à quelque chose de Divin, nous ont desployé leurs hautes flateries & vanitez, & leurs foles



adorations par le Toy, plus majestueux que le Vous. Certes qui prendroit la loi du vulgaire, & les mignardes flateries du temps, on se lairroit en fin mener à dire en choses sacrees, *Je vous baise les mains*, comme on l'a escrit d'un prescheur Espagnol. J'en dirois d'avantage en un discours privé : c'est assés que par cette Epistre je convie mon Lecteur à eslever (en simplicité du langage de Canaan) ses pensees à Dieu, au sein duquel y a propitiation, qui *se tient volontiers près des cœurs desolez*, qui n'oublie jamais la clameur de ceux qui le suppliant, qui ne souffre point justice estre foulee, & en qui seul aux temps calamiteux se trouve conseil & consolation.







# MEDITATIONS

SUR

## LES PSEAUMES

### OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION

FAICTE SUR LE PSEAUME 133.



*Le Roy Henri IV ayant desiré au Baptesme du Dauphin & autres enfans de France, quelques entreprises de paix, surtout en joustes, carousels, & en combats de pied à la barriere, avoit envoyé querir nostre Autheur pour en ordonner; mais le Conseil du mesnage ayant faict espargner cette despence, le Sr d'Aubigné lui donna une meditation sur le Pseume 133, laquelle il n'a peu tirer des coffres, comme la suivante. Il fut adverti par l'Abbé d'Elbene, que le Roi ayant faict lire cette piece à son coucher, Cotton avoit remarqué que le style sentoit un esprit tousjours prest à declamer contre*

SECRET  
U.S. AIR FORCE  
OFFICE OF THE SECRETARY  
WASHINGTON, D.C.

MEMORANDUM FOR THE SECRETARY  
SUBJECT: [Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

Celui de qui vient toute bonne donation, qui a toujours present & le pouvoir & le vouloir, a rendu nos desirs abregez, nous contente & dit *Voici*.

C'est de voir convenir comme freres ceux qui cognoissent un mesme pere, voir unis par la concorde ceux qui le sont par les loix & par obligation de nature, par communauté d'heritage, & par le doux joug de la patrie, voir habiter ensemble ce que le Diable avoit & voudroit encores espars, les cœurs qui ont esté si contraires eschauffés de mesmes desirs, & les esprits qui ont conspiré choses repugnantes unis à pareils desseins.

Il n'est point ici question de feindre un amour fabuleux, ni une vaine Deité conciliatrice des accords discordans. Vous ne verrez point ici le fils de Pore & de Penie employé à rejoindre l'Androgene seperee par le couteau de l'Absence, en portant à l'une & l'autre nature la reunion qui mit le Ciel en jalousie. Arriere les fables de nostre verité ; il ne faut plus chercher d'ombres, puis que nous recevons du Pere de lumiere le thresor de clarté : mais bien plus utilement que les poètes & les peintres descrire & despeindre les fruits de la concorde terrestre, arrhe de l'amour du Ciel, gage de cet estat parfait, & du souverain Bien qui nous est promis en la bienheureuse immortalité.

*Que beaux sont les pieds de ceux qui portent la paix*, leur face est plaisante à voir, le son de leur propos est plein d'harmonie, leurs esprits ne respirent que des haleines douces, on ne cueille que fleurs agreables & fruits delicieux en leur frequentation.

C'est la paix heureuse de la Chrestienté, car comme par contagion nous avons esmeu toutes les veines

de l'Europe, aussi sont elles racoifées, quand nostre paroxisme s'est appaisé. Très-heureux ce Royaume où cette paix habite. Depuis neuf années la France, comme estonnée de son bien, ne se peut souvenir d'avoir dormi un si long sommeil sur son lit paré de fleurs de lys. Depuis le sceptre de Pharamond elle a porté les mesmes douceurs à la Province, à la Ville, à la famille & en fin à la personne particuliere qui ne sent point de guerre entre ces qualitez ; en mesme temps que le sang du Royaume n'est plus escumeux pour aigrir la pituite, la melancholie ne ravale point le flegme, l'estomac de ce grand corps prenant bonne part de la chaleur qu'il lui fait partager, & distribuer avec justice son chyle à toutes les extremités : mais sur tout le cerveau non infecté n'affecte les parties basses de ses intemperies & les meteores qui en naissent se convertissent en roses, ne congele point de gresles & ne laisse point de sujets ni pour les manies de ce qui commande, ni pour les cathares de ce qui est commandé. Cette année qui est, en sa felicité sur toutes les parties & sur toutes choses tant generales que particulieres, tesmoignage le plus exquis des graces de Dieu, preuve que sa paix est faite avec nous, qu'il a *lasché les prisonniers d'Israël*, & que nos pechez sont remis, comme la guerre est marque infaillible de sa presente fureur. Telle benediction a esté accomparée au bausme de haut prix qui s'espandoit sur la teste du grand Sacrificateur, distillant des cheveux sur la face, d'elle espandu sur les poils de la barbe venerable, sur l'estomac, sur l'Ephod & en fin passant de la ceinture jusques aux extremités de la tunique.

Ce type & sacrement de la grace du S. Esprit

arroufoit premierement la *teste* : par ce que le Roy, qu'elle represente, partage en fils aîné de Dieu, cueille les premices des douceurs de la paix qui lui donne, dès le jour de sa naissance, le sommeil sans tressauts, les plaisirs sans frayeurs, les viandes sans amertume & sans soupçon.

Et c'est bien raison que celui qui a le premier savouré par prevoyance les angoisses des guerres, duquel le soin a devancé le soin de tous les autres, en mesme ordre participe à la mutation desirée & au salaire des labeurs.

Comme aussi après lui les parties plus hautes, qui ont senti les orages à mesure de leur elevation, reçoivent à leur rang le doux air souhaitté, la precieuse liqueur, en parfumant la *barbe* venerable.

Ce qui s'esperouit vers les *espaules* figure les offices divers, par les quels cette teste communique ces richesses coulantes & non precipitees sur cet Ephod, dans lui & avec lui sur les douze noms des Provinces : les douze pierres precieuses les denotent, sont comme le tresor amassé de toutes les tribus, qui à toutes retournent jusques à la parfaite distribution, tant que le peuple bas en ait sa portion, ce qui est marqué en ces paroles, *Jusques au bord du sacré vestemens*.

Encore pouvons nous marquer comment ceste liqueur passant sur l'Ephod fait souvenir les douze tribus des beneficences, & entre toutes de la prise de possession de Canaan. Et la France, imitant les douze lignees, a voulu estre separee en douze Provinces sous douze Pairs, doit avoir en l'estomac, en la place de l'Ephod, la mesme obligation du passage de Payen au Christianisme qu'ont receu les Hebreux au traverser du Jordain. Et on demande : pourquoi

les douze choisis des lignees, comme douze Pairs, ont porté les douze pierres, chacun la sienne pour sa tribu? C'est en reconnaissance & hypothèque perpetuelle au bienfait receu. Le Jordain, comme un archive inviolable, garde ces titres pour les produire au grand jour à faire le procès à ceux qui auroient oublié ou mesuré de la delivrance.

*Mesma-anna* point approprier aux choses sordides le Baptême en la place du Jordain, où S. Jean l'exerça, & où Notre Seigneur le voulut recevoir : en ce lieu sacré considerer les douze Apostres comme les douze Pairs de l'Eglise, & mesme leur veut consigner au fond de ce Jordain les douze pierres & les douze articles de nostre foi, selon ce qu'il a plu à quelques bons Peres, comme les douze pierres precieuses & fondamentales de la bonne Jerusalem; puis de mesmes gemmes, voüees aux douze portes, porter le pectoral de souvenance & jugement, qui est Urim & Thummin, pour l'attacher sur nostre sein & au dedans de nos cœurs?

Or est-il à considerer, qu'en la confection de cette liqueur celeste, le chef seul à qui il appartient d'offrir la Myrrhe, contribué d'un tiers à sçavoir de cinq cents liecles, & emporte seul autant que l'Eglise & la Noblesse : au premier desquels nous approprions la cinnamome, & à l'autre le roseau aromatique, pour portion des peuples nous laissons la Casia de mesme poids.

Mon lecteur prene en bonne part un partage que je fai tel sans authorité expresse de l'Escriture, pour en tirer quelque doctrine, & des consequences propres pour convier à leur devoir ceux que nous ne pouvons y contraindre.

Nous posons que la clare soit le type du Roi,



& laissons encore pour lui les yeux & le front ; le reste du visage, la barbe & le col nous représente l'Ecclesiastique ; les bras & la ceinture, où doit pendre l'espee, feront pour la Noblesse ; les jambes & les pieds nous signifient le peuple, par lequel toutes les autres parties sont portees : desirant qu'au prix que chaque partie prend part à la douce liqueur des benedictions, qu'aussi elle contribüe à la veritable confection du bien public.

Ainsi à la tranquillité publique donnent les bons Rois leurs veilles, leur soin, les premiers mouvemens des traitez ; & donnent plus que cela, les offenses receües, les reproches des moindres, & les blâmes voire injustes, recevans du mal par ceux pour le salut desquels ils s'emploient fidelement ; ils contribuent la victoire de leur cholere, leurs vengeances, qui peuvent s'appeler injustices, l'esloignement de leurs plaisirs, & abbaissent leur grandeur vers terre en s'eslevant vers le Ciel, avec cette resolution qu'au peuple & aux enfans il faut faire du bien par force, & sans espoir que la charité qui descend puisse remonter en haut.

Ainsi les Rois satisferont aux loix Divines & humaines, desquelles nous apprenons que celui n'est point à supporter qui aspire aux commoditez, & se soustrait aux charges ; & puis c'est selon nature, que les commoditez & incommoditez soyent obligees l'une à l'autre, que qui sent le fardeau en tire le commode, & au contraire.

Ceste Myrrhe, de laquelle la singuliere propriété est d'empescher les pourritures, de faire mourir les vers dès leur creation, représente la prudence des Rois, qui par le soin de faire exercer la justice empesche les amas des humeurs corrompües des

infections populaires, & application à mauvaises mœurs, causes de la putrefaction & corruption des Estats.

Par ce moyen comme les Tyrans font devenir les corps vivans des charognes d'Etat, les Rois qui en font peres, d'un Etat qu'ils trouvent en pieces & en charognes font refleurir un corps plein de vie, & un Royaume triomphant.

A ces restaurateurs, & non aux autres appartient de dire avec David : *Quand j'aurai accepté l'assignation, je jugerai droitement. Le pays s'escouloit, & tous ceux qui habitent en icelui : mais j'ai affermi ses piliers ;* ou bien, *Je veux tenir la voye non nuisible, quand tu viendras me rendre Roi paisible, & ce qui suit de ce Cantique excellent.*

C'est après aux Ecclesiastiques, irréprochables & de bonne odeur en toute leur vie, à sacrifier prières à Dieu, à conférer leurs remontrances & exhortations aux Princes pour la paix publique, & par l'exemple de leur probité à ramener les parties esgarees à la recognoissance & observation de leur devoir.

Le Noble y contribué son sang, & faut que l'amour de sa patrie lui face avaler doucement, que lui, qui sert au corps de bras, envoie toute la graisse au ventre, & même aux parties qui n'ont part à son honneur, n'ayant pour son partage que l'employ de sa vertu, l'exercice de leurs espees & de leurs lances : & le Calamus, que nous leur attribuons, est comme une lance garnie au haut d'une banderole.

De muscles & de nerfs est estoffé le peuple bas, auquel il seroit mal feant de se plaindre d'avoir si rude la peau de dessous les pieds, essayer de l'esgaler à la delicateffe de celle des paupieres. Le peuple

doit estre content de participer en son ordre à ces odeurs excellentes ; car bien qu'il porte tout, si est-il le dernier qui contribuë au soin du public, & la partie de dessous les pieds est la plus eslognee du peril.

Il n'appartient pas aussi aux bords du vestement & à ses doublures, de vouloir estre de mesme estoffe que la tiare. Bien peut l'extremité de l'habit se plaindre s'il y a des plis traversans, & des foulures (qui sont les schismes, sectes & divisions) qui empeschent l'estenduë de la distillation salutaire en toutes les parts où elle est requise, ou si les tignes & les vers les desgastent. Mais la Myrrhe, comme nous avons dit, y porte un remede souverain.

Pour seconde comparaison d'un Estat, ou d'une compagnie heureuse, l'Esprit de Dieu nous donne une montagne, & ne choisit pas un orgueilleux Basan, ni ces roches cornuës qui passent la region moyenne, pour de leur front endurci rompre & troubler les exercices des nuës, qui deffigurent la rondeur de la terre, propres seulement à donner dommage sans profit, & l'effroi sans plaisir.

Mais au lieu de ces montagnes steriles, il choisit les collines de *Sion* & de *Hermon*, par tout vertes, utiles par tout & agreables : ces monts vont recevoir doucement les faveurs de la pluye non precipitee. Et comme le poil de la barbe d'*Aaron* faisoit decouler, & non tomber par tuyaux la precieuse liqueur, ainsi d'herbe en herbe, de branche en branche se reçoit l'humeur nourrissiere par les terres plus basses. Le coupeau, qui est le Roi de cette montagne, reçoit le premier coup de ces pluyes, les change en roses, & par sa rondeur bien formee les distribué esgalement : ce qui est le propre des bons Rois, de garder la proportion harmonique, selon laquelle se depart

plus de nourriture parmi les arbres plus estendus, ou qui ornent de plus grands feuillages, ou qui enrichissent de plus de fruits; & aussi qui selon la capacité de leurs rameaux peuvent prendre du Soleil la vertu attractive, & de là les racines plus estendues sont capables de succer & d'attirer.

Mais ceux qui au lieu de faire degoutter leurs biensfaits, les precipitent sans raison, font d'un costé des secheresses & desluges de l'autre, enyvrent les uns, alterent les autres. Ceux-là sont pareils à ces roches de Basan, steriles en leur haut, caverneuses au milieu, & qui ont les pieds en quelque marett puant. Le Ciel caresse ces testes seiches de gresles au lieu de pluye, les embrase au lieu de les eschauffer: leurs fronts servent de quintenes aux orages & choleres de l'air: ce qui eschappe en terre fait non des arrousements, mais des ravines, playes & balafres à la terre: là les insolences des nuës despoüillent la terre & la desnuent jusque au roc, comme jusques aux os, & en font l'infertile habitation des lions, des ours & des loups: les neiges qui roulent furieusement dans le plus bas, renversent les logettes des pastres. Telle montagne n'est point blanche de troupeaux de brebis, mais de glaçons; le chef en est inaccessible, le milieu perilleux, & le fonds obscur, banni pour jamais des clairs rayons du Soleil.

O douce *Sion*! o *Harmon* agreable! heureuse compagnie de ceux le Roy desquels a accez aux choses hautes pour les digerer & distribuer! Le milieu a accez au Roy, & de qui le pied, par la faveur des branches qui le couvrent, est à l'abri des tempestes. Ces arbres portent des fruits agreables, comme font les conseillers des Rois: les forts couvrent la naissance des foibles arbrisseaux: les plus hauts

establiffans & garantiffans les loix du pays, & les autres s'opposans par leur vertu à celles d'un conquérant ennemi.

Nous avons veu la pratique de telles choses en ce Royaume affligé, la prodigalité sous le voile de liberalité precipiter par orages, non les fleuves, mais les torrens des bienfaits, lesquels estouffoyent le trop de terre grasse poussée en un seul lieu; & mesme par abondance faisoient mourir les plantes trop favorisées, comme font les arbres enterrés au dessus de leur nombril, en rendant le reste desnüé jusques aux moëllles.

Le Ciel au lieu de pluyes primeroges pour enfler les bleds, les verfoit à regret & à contrefaïson; & justement couroucé du mauvais usage de ces presents, ne prodiguoit que calamitez; ~~les vents & foudres de diverses factions, qui s'entrechoquoient en cette montagne, ont mis les plus exquises beautez de nature à morceaux & en cendres.~~ Nous pouvons dire comme ceux qui navigent sous la ligne, que ce qui tomboit du Ciel enlevoit la peau, & causoit le scorbut. C'est de là que nous avons veu les palais changez en mafures, les galeries de Fontainebleau en estables, les jardins en pasturages, les fontaines en fouïil de pourceaux & la Sale du Louvre en gibets.

Si aujourd'hui nous voyons un Estat mesprisé jadis pour sa pauvreté, maintenant redouté pour ses thresors, si nous voyons nos mafures relevees en palais admirables, nos deserts changés en paradis terrestres; ce que les estrangers & regnicoles regardoyent avec horreur & en se bouchant la veüé par leurs sourcils refroncés, maintenant ils le contemplant ravis d'admiration & de volupté, non sans tourner les yeux en haut: difons que les Princes n'ont pas seulement

fait la paix ensemble, mais que le Ciel la fait avec eux, & avec nous, & ne nous fait plus sentir que des roses, & ne fera tant que nous aurons paix avec Dieu.

De ces roses (laissant à part la cause des causes) l'efficiente est le Soleil; la matière, l'humidité encluse en la terre; la forme, l'attraction & diffusion; la fin, la distribution générale de l'humour nécessaire à la génération par les parties moyennes & hautes.

Vous diriez que le Soleil est un grand Prince souverain, qui tire ses tributs du peuple bas par ces voyes ordinaires, & depart les richesses (autrement inutiles en ses cabinets) pour les employer à la nourriture des beautés élevées, à la décoration, & même à la défense des qualités louables, gardant en tout & par tout sa proportion harmonique, à la splendeur de ses Princes, à la folde de ses vaillants, & plus que tout aux aumosnes du pauvre, & au secours de l'affligé.

Or comme les bénédictions spirituelles sont non seulement principales, mais celles qui meritent ce nom, toutes nos doctrines doivent tendre directement à ce qui est de la gloire de Dieu, nous tournerons toutes ces similitudes à leur vrai but, commençans par là, que l'origine des faveurs du Ciel qui descoulent sur nos testes agit premièrement en nos cœurs. Le premier present est la contrition pour nos pechez : le même Soleil de grace qui la donne, l'exhale par le haut Soleil : nos larmes sont perles précieuses devant la face de Dieu, qui retombent sur nous en roses, en presents agréables du Ciel. C'est ce qui excite les vœux & les souspirs de l'Eglise en terre, voire de chaque membre en particulier, Dieu nous donnant, comme on donne les pommes

aux enfans, qu'on leur redemande puis après pour esprouver leur naturel. Ces choses, di-je, montees par attraction dans le Ciel, sont de là renvoyees en riches benedictions pour en arrouser & rendre fertile l'heritage du Souverain. Et comme les richesses des peuples ne monteroyent point au thresor du Prince s'il ne les exigeoit par voyes accoustumees, les pensees qui se convertissent en louanges à Dieu, croupiroyent & pourriroyent dans les vallees & cachettes de nos cœurs, si le Soleil de Justice ne les venoit chercher, esmouvoir & eschauffer. Tel est le soin sans soin de l'Esprit vivifiant.

Or voila la paix du Ciel avec nous, de nous à lui, durant laquelle le commerce va librement, la charité monte & descend, (ce qui n'arrive pas sur les sables d'Afrique où il ne pleut point) ou bien cette correspondance discontinuë entre le Ciel & nous, quand nous sommes en guerre avec lui : lors les chemins sont fermés à la communication, fors aux armées d'en haut, qui se font faire place pour ruiner, destruire, & rendre la terre en cendre dessous un Ciel d'airain.

Ayant esté exprimé par deux tableaux quelles sont les benedictions celestes sur les benits, nous pouvons par consequence des contraires, remarquer les maledictions qui pendent sur la teste des cœurs rebelles à Dieu, & sur tout sur les boute-feux & semeurs de discorde, soit dans les Royaumes & Provinces, ou dans les familles, soit en la conscience d'un chacun particulier, voir ce que prepare le Ciel aux *pestiferes oppresseurs*, qui sollicitent les carnages & sont infatiables de sang.

Nous avons à nous escrier sur eux aux termes que nous donne nostre premiere figure de felicité, qu'au lieu de participer au saint baufme & parfum

de benediction, ils n'ont à attendre d'en haut que la pluye de Sodome. On leur appliquera les sentences qui s'enfuivent :

*Ils ont rendu du mal pour le bien. Depuis qu'il a aimé malediction, qu'elle l'envahisse; & pource qu'il n'a point pris plaisir à la benediction, qu'aussi elle s'esloigne de lui. Il a aimé le mal-encontre, qu'il en soit vestu comme de sa robbe, & qu'elle entre dans son corps comme eau, & comme huile dedans ses os.*

Voila un autre vestement, & une autre liqueur que celle d'Aaron, pour les ennemis de paix. Toutes les autres foudroyantes menaces sont de par Dieu le salaire des œuvres de nos adversaires, qui ont *persecuté celui que tu avois frappé, & fons leurs comptes de la douleur de ceux que tu avois navrés, & qu'ils n'entrent point en sa justice. Qu'ils soyent effacés du livre de vie, & qu'ils ne soyent point escrits avec les justes.*

Et pour la seconde image de bonheur, il n'est pas raisonnable que les ennemis jouyssent des douces rosees de Sion : & que quand les *costaux & montagnes* produiront après les belles fleurs, les bons fruités, & sembleront *resjouyr de leurs chants, Et montagnes & champs*, que les malins ayent part à la joye publique des bienheureux; mais c'est à eux à grincer les dents, voyans que Dieu greslera d'en haut leurs vignes toutes prestes : c'est à eux pour qui *la terre sera de fer, leur ciel sera d'airain.*

*Ciel, qui au lieu de pluye envoye sang & poudre,  
Terre, de qui les bleds n'attendent que le foudre,  
Vous ne semez que vents en steriles fillons,  
Vous n'y moissonnez que volans tourbillons,  
Qui, à vos yeux tranfis, folle & vaise Canaille,*



*Feront piroüetter les espics & la paille.  
Ce qui en restera & deviendra du grain,  
D'une bouche estrangere estourdira la faim.*

On ne leur dira pas *beaux sont les pieds*, & ce qui s'enfuit ; mais leurs talons feront plus beaux que le visage, leur despart plus beau que leur rencontre : on leur dira bon jour à regret, & l'adieu de bon cœur, voire le dernier, & enfin l'officier de la discorde aura pour son eloge.

*Où marche le meurtrier des fiens & de soi mesme,  
Portant sa mort au front, livide, passe & blesme ?  
Il est, au lieu de fer, armé de trahison,  
De dureté brutale & lasche perfidie.  
Sache le, bouzefeu, que parmi l'incendie,  
Rien n'est si tost bruslé que l'infame tison.*

Or soit leur partage en l'estang de feu & souffre *vif*.

Nous revenons à la troupe blanche, & n'avons plus que la conclusion, qui dit que *cette Assemblée heureuse Sens du Seigneur la faveur plantureuse*. Ce qui a fait designer le mot d'*Assemblée* ou d'Eglise, c'est cette particule L A, qui se rapporte à Sion, & par conséquent à la troupe des enfans de Dieu.

Ces benedictions se peuvent bien appliquer à plusieurs sortes de compagnies, mais plus particulièrement & veritablement à l'Eglise, & aux familles de l'Eglise : car le Prophete en reserrant cette beatitude à Sion designee par L A, en frustre privativement Moab & Amaleh, &c. Et encores font incapables de cette faveur les orgueilleux rochers qui se treuveroyent proche de Sion, d'autant qu'ils elevent leurs testes trop haut, & ne sont suscep-

de benediction, ils n'ont à attendre d'en haut que la pluye de Sodome. On leur appliquera les sentences qui s'enfuivent :

*Ils ont rendu du mal pour le bien. Depuis qu'il a aimé malediction, qu'elle l'envahisse; & pource qu'il n'a point pris plaisir à la benediction, qu'aussi elle s'esloigne de lui. Il a aimé le mal-encontre, qu'il en soit vestu comme de sa robbe, & qu'elle entre dans son corps comme eau, & comme huile dedans ses os.*

Voilà un autre vestement, & une autre liqueur que celle d'Aaron, pour les ennemis de paix. Toutes les autres foudroyantes menaces sont de par Dieu le salaire des œuvres de nos adverfaires, qui ont *persecuté celui que tu avois frappé, & font leurs comptes de la douleur de ceux que tu avois navrés, & qu'ils n'entrent point en sa justice. Qu'ils soyent effacés du livre de vie, & qu'ils ne soyent point escrits avec les justes.*

Et pour la seconde image de bonheur, il n'est pas raisonnable que les ennemis jouyffent des douces rosees de Sion : & que quand les *coftaux & montaignettes* produiront après les belles fleurs, les bons fruitts, & sembleront *resjouyr de leurs chants, Et montaignes & champs*, que les malins ayent part à la joye publique des bienheureux; mais c'est à eux à grincer les dents, voyans que Dieu greffera d'en haut leurs vignes toutes prestes : c'est à eux pour qui la *terre sera de fer, leur ciel sera d'airain.*

*Ciel, qui au lieu de pluye envoye sang & poudre,  
Terre, de qui les bleds n'attendent que le foudre,  
Vous ne semez que vents en steriles fillons,  
Vous n'y moissonnez que volans tourbillons,  
Qui, à vos yeux transis, folle & vaine Canaille,*

tibles que des injures qu'ils reçoivent par les meteores. Ceux-là mesmes sont cailloux endurcis, propres à jeter du feu & non à recevoir l'humeur favorable qui passe dessus.

Encor pouvons nous remarquer comment en la consecration & sanctification d'Aaron, on lui oignoit le mol de l'oreille, le pouce de la main droite, & l'orteil du pied droit, du sang qu'avoit rendu le mouton des consecrations. C'estoit pour fournir à toutes les parties du partage que nous avons deduit. A l'oreille qui unit les fonctions internes & externes du cerveau, celles du Roy & de son Conseil, est besoing que le Ciel benisse tant pour les intelligences des mysteres & secrets de Dieu, que pour celles des afflictions & requestes du peuple. La mesme faveur necessaire à la main droite pour soustenir ces nobles parties, & mettre à bien le succès de leur actions, à l'orteil du pied droit pour la partie inferieure, tant pour la fortifier à porter les fardeaux & travaux, que pour la dilection de ses voyes à salut. Ce champ nous fourniroit plus d'allegories agreables si la moderation ne nous commandoit d'en user sans abus.

Mais la derniere clause, excellente sur toutes, est la duree de cette felicité *pour jamais*. Ce que les hommes ne se pouvans promettre en cette vie, à cause de leurs pechez, il faut passer de l'ombre au corps, & de l'image à la chose, & dire que cette concorde & union eternelle, qui sera entre les benins, entre les enfans de paix, durera en toute perfection au siecle à venir.

Gouffons ce mot d'*Eternité*, qui nous est entierement incomprehenfible. Ce terme acheve de tous points le desespoir des damnez, ausquels on dit :

*Mais n'esperez-vous point fin à vostre souffrance?  
Point n'esclaire aux Enfers l'aube de l'esperance,  
Transis, desesperez, il n'y a plus de mort,  
Qui soit en vostre mer des orages le port.*

Tout au contraire, c'est en quoi se passent en leur extase les benits du Ciel, qu'en un aisé tant incomprehensible, il n'y ait ni excès, ni manque, ni diminution, ni alteration, ni achevement.

Heureux donc le troupeau saint & esleu pour une telle succession! *Très heureux le lignage Que Dieu en partage Choisit & retient! Tous peuples du monde habitable, N'ont pas un traitement semblable.*

Car tous les royaumes de la terre apprennent par leurs lassitudes, dommages & mutuelles peines à former quelque paix, mais sujette aux inexécutions, aux prompts changements, & bien souvent à cacher sous les Oliviers les Orties & les Aconites : n'y ayant que la paix en l'Eglise, de laquelle on puisse dire absolument : *Voire pour jamais ne mourir.*

Baisons donc les pieds qui nous apportent la tranquillité, la main qui nous presente l'olive ; brisons le poing qui nous apporte le flambeau de ruine ; gardons-nous des distinctions qui font l'extinction des zeles, qui allument les fureurs ; ne mesprisons aucun de nos freres, ni pour sa petitesse, ni pour estre le dernier : ayans souvenance que Joseph condamné à mort, vendu, emprisonné, chassé aux pays des aulx & des oignons, nous peut un jour distribuer le pain, les douceurs du miel & du lait.

Estimez & attendez, François, d'une tribu, & que vous avez veu de la personne sacree qui regne sur vous à joie, que la force des Caïns ne vous eschauffe point sur Abel. Si vos freres ont quelque songe dif-

22. MEDITATIONS SUR LES PSEAUMES.

---

Et ne les vultres; si Jacob les distingue de quelque  
autres se vendent pas Joseph aux Madianites bazanez :  
c'est luy qui de la fosse & de l'exil a  
revenu la vie à ses freres.

Ne laissez pas nos mains & nos pensées d'ensanglanter  
la terre, car il la faudroit représenter au Pere au  
dieu épouvantable de son dernier jugement.





## OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION  
FAICTE SUR LE PSEAUME 84.



*UN grand Seigneur du Royaume de France, plus estevé encor en merites qu'en extraction, se complaignant aigrement & familièrement à nostre auteur, entre plusieurs afflictions, des deux qui s'ensuivent : la premiere de la grande ingratitude que les Grands, les Republicques & les peuples rendent à ceux qui font litiere de bien & de vies, pour s'employer aux affaires publiques, & par leurs labeurs steriles, & par leurs perils mesprisés, s'opposent aux malheurs & ruines qui menacent leur parti; l'autre, de ce que nuls ne peuvent s'eslever par sa vertu (quoi que ce soit par les bonnes voyes) qu'ils n'encourent les envies, & la haine de ceux mesmes soubz qui & pour qui ils s'employent, & ne soyent tous les jours, au peril du precipice, à mesure de leur estevation; ce Pseaume fut choisi pour consoler & conseiller ce Seigneur, & ceux que pareille amertume de cœur afflige journellement.*

PSEAUME 62.

*Ceux qui plaist à Dieu de hauffer,  
Ceux là ne font rien que penser  
A les ruiner & destruire.*

PSEAUME 84.

1. *Eternel des armées, combien sont aimables tes tabernacles!*
2. *Mon ame ne cesse de convoiter grandement, & mesme défaut après les parvis de l'Eternel : mon cœur & ma chair tressaillent de joye après le Dieu fort & vivant.*
3. *Le passereau mesme a bien trouvé sa maison, & l'arondelle son nid, où elle a mis ses petits : tes autels, o Eternel des armées, mon Roy & mon Dieu!*
4. *O que bien heureux sont ceux qui habitent en ta maison, lesquels te loüent incessamment! Selah.*
5. *O que bien heureux est l'homme duquel la force est en toi, & ceux au cœur desquels sont les chemins battus.*
6. *Passans par la vallee de Baca, ils la reduisent en fontaine : la pluye aussi comble les mares.*
7. *Ils vont de bande en bande pour se presenter devant Dieu en Sion.*
8. *Eternel Dieu des armées, escoute ma requeste : Dieu de Jacob, preste l'oreille : Selah.*
9. *O Dieu nostre bouclier, voi & regarde la face de ton oinct.*
10. *Car mieux vaut un jour en tes parvis que mille ailleurs : j'aimeroys mieux me tenir à la porte en la maison de mon Dieu, que demeurer és tabernacles des meschans.*

11. *Car l'Eternel Dieu nous est un Soleil & un bouclier : l'Eternel donne grace & gloire, & n'espargne aucun bien à ceux qui cheminent en inégrité.*

12. *Eternel des armées, o que bien heureux est l'homme qui s'assure en toi!*

## MEDITATION

### SUR LE PSEAUME 84.



*E*ternel Dieu des armées, c'est à toy à qui nous adressons nos vœux & nos plaintes, par ce qu'il y a propitiation en ton sein, équité en tes jugements, force & victoire en ton bras, comme estant le Dieu très fort, qui retiens en ta puissance les issues de la mort. Que beaux sont ses tabernacles! que tes exercites campent dessous de belles tentes, & qu'il fait bon loger dessous tes pavillons triomphans. Ce sont beautez qui ne fleurissent point pour estre fenées & fletries sur le soir. Ce sont palais eslevés dans le Ciel, bien differens de ceux desquels les Princes se vantent pour y planter leurs titres orgueilleux. Les pierres n'en gellent point à la lune; le vent & les glaces ne les peuvent dissiper; leur eslevation ne les menace point de ruine, pour ce que tout y est fondé sur le roc.

Telle hauteffe n'offense pas le Ciel, comme fit Babel; & les chapiteaux ne despitent pas les nuës, pour en appeler le foudre à leur destruction. Voila la cause violente de l'amour sans mesure que nous portons à tes parvis, o Dieu, & nos ames pantelantes les vont cherchant, comme la biche les eaux :



elles ~~defaillent~~ en cette recherche, & se passent en leurs desirs enflammés, lors mesmement que les mechans qui n'ont point d'yeux pour le Temple spirituel, demandent : où est la demeure de nostre Dieu ?

Certes voici la dure saison où les fideles font de soupirs. Et bien qu'ils ayent de quoi fermer la bouche aux impies, sur ce que la demeure de l'Eternel n'est pas aux maisons faites de mains d'hommes, neantmoins ils se trouvent empeschés en eux-mesmes, à l'esclat de joie insolente, & aux cris de plus en plus montans jusques au Ciel, aux insultations des persecuteurs, lorsqu'ils brulent nos Temples, dissipent nos Assemblees, rassasiant leurs yeux charnels au renversement des pierres mortes ; mais plus encor quand ils s'attaquent aux vives, brisent les angulaires, rasent les mesures, rament contre-mont les haches aux travers des lambris, embrasent le sanctuaire, polluent le pavillon, mettent Jerusalem en monceaux, donnent les corps des serviteurs de Dieu pour viande aux oiseaux de l'air. Et alors Israël s'escrie : *Le passereau mesme a bien trouvé sa maison, & l'arondelle son nid, logis à ses petits : la cigoigne les sapins, les hautes montagnes sont pour les chamois, les rochers sont la retraite des conils ; Eternel, où sont tes autels ?* Toi qui as basti le monde, en seras-tu deslogé ? A telles apprehensions où la pieté se releve honteuse de sa cheute, nous apprenons d'estimer à juste prix l'Eglise de Dieu, & les saintes Assemblees, lesquelles pour leur frequence ont esté tournées à mespris : nous ramassons curieusement & à leche doigt les miettes du man celeste, que nous laissons pourrir sous les pieds, en l'extrémité de nostre desolation. *O quand*

*me presenterai-je devant la face de Dieu! & puis : Est-ce à jamais que ton ire estendras, & ta fureur de fils en fils ira? & encore : Souviens-toi comme tes ennemis, o Eternel, ta gloire ont abbaissée.* En l'amertume de pareilles complaints, nous cueillons des fleurs au Cantique du Prophete Royal que nous n'avions pas remarquées auparavant. Mais le plus précieux temps que nous trouvons à dire, sont ces habitacles privez que l'Esprit de Dieu avoit construits dans le sein de chacun fidele.

Ces seins qui estoient sanctuaires, ces cœurs rables de la Loi, & sur lesquels elle estoit écrite du doigt de Dieu, ces estomacs, cabinets des thresors de constance, ont fait ouyr mesme dans les feux les magnifiques paroles du Dieu vivant. Ces premiers Temples ont été abbatu par la mort, & en leur honteuse posterité nous ne voyons que mafures, retraites de serpents & de lutins, de vices & d'infestions. Ces pourceaux, où les diables se sont jettés, sont corps sans ame & sans vie, puisqu'ils ne sentent pas la froissure de Joseph. Ces cœurs affadis que Dieu a laissé fondre en les abandonnant, pource qu'il en estoit abandonné : ces seins qui ne sont saints ni Temples, mais cloaques d'eaux puantes & de lascheté, ont changé les violences, par lesquelles leurs peres ont ravi le Royaume des Cieux, en tièdeurs que Dieu vomit de sa bouche, en mortelles froideurs, en tenebres Egyptiennes : tenebres, di-je, par l'absence du feu qui fut jadis marque de la presence de Dieu. Israël est affligé par les Balaams accueillis pour le maudire, par les Jafons, par les Alcimes : car les bouches qui mesmes avoyent été sacrees à la verité, partisans du Prince du monde, meurtriers & menteurs, accusent le peuple de Dieu, tesmoignent contre

lui, trahissent Jerufalem, employent leur eloquence mercenaire à chanter le meurtre pour victoire, à avilir le fang racheté par celui de Jesus Christ, vanter les bras roides des tueurs, conter pour fange les morts de Judas, eslever la justice des Nicanors, opprimer de blafme les esgorgez, faire fleurir les uns en leur bouche & escrits par louanges feintés & mensongeres, & vomir sur les affligés le jargon de Semeï contre David fugitif; & ainsi se rendans bourreaux de leurs compagnons, ou par la peur qu'apporte l'infidelité, ou par la vilaine & mercenaire esperance que le Diable paye en feuilles le plus souvent.

On a escrit que le peuple allant en la captivité de Perse, quelques Prophetes, suivis de leurs enfans, allerent cacher les precieux meubles de l'Eglise, (& entre autres ce feu sacré, tesmoin de l'affistance de l'Eternel) dans le puits sec d'une vallee profonde: & ces escrits, desquels nous prenons seulement (veu leur condition) l'exemple, sans autre autorité que celle qui leur appartient, avec un tableau à propos, disent qu'après longues annees, le peuple estant delivré, une nuee qui avoit caché cette vallee profonde se disparut; que les enfans des Prophetes qui avoyent esté curieux de remarquer la cachette & le puits remplis de pierres, l'allerent vuidier en presence des Principaux; mais au lieu du feu n'y trouverent que de l'eau grasse & puante. En autre lieu est adjousté que Nehemie ayant fait arrouser un holocauste de cette eau, les rayons du soleil en allumerent un feu, qui depuis fut marque de la restauration & reconciliation du Temple du Seigneur.

Est ce point un miroir de nostre condition aux persecutions dernieres, pour ceux qui cachés sous le nuage de leur honte, ou qui s'estans livrés en la

servitude du Tyran d'enfer, ont laissé mourir dedans leurs cœurs, jadis estimés sanctuaires de Dieu, ce feu puissant de luire & de brusler, & ne produisent aujourd'hui de leurs bouches que flegmes puans, & vilains excrements de cette eau grasse, dans laquelle les cœurs & les feux se sont noyés? N'est ce de quoi tomber sur nos genoux pour crier vers le Ciel : Tourne à part, o Soleil de Justice, le nuage espais de nos péchez, à ce que ces rayons mettent en feu nos glaces, & fay de nos puits secs des autels fumans en bonne odeur; refais en des Temples, remets, y ton Arche, l'Urim & Thumim, & tire encore dehors sacrifices des nephtars & purifications. *O que bien heureux sont ceux qui habitent en ta maison, qui se louent incessamment, & qui faisant leur profit de leurs défauts, embrassent les petites colonnes du Temple nouveau, l'exercice de tes louanges qui leur estoit ennuyeux, prennent un appetit & une faim salutaire du pain des Anges, au lieu de leur damnable satieté, & logent une soif ardente en la place du mépris, ayant perdu de veüe la maison de Dieu.*

Il n'y a plus parmi nous loi ni foi; & tant de laschetés & perfidies, qui ont rendu Israël méprisé aux nations voisines, horrible à soi mesme, viennent de ce que la verité, qui ne peut loger ailleurs que dans l'Eglise, a suivi son exil. Nous avons eu honte d'elle, elle de nous : nous lui avons définié son logis accoutumé, elle a esté bien venuë au Ciel : nous lui avons desrobé nos yeux, elle à nous sa lumiere : nous avons fait un veau d'or & adoré les bestes, & leur joug nous est demeuré sur le col : nos Moyfes ont eu les bras appesantis, quelques uns par les presents d'iniquité. Israël a fuy devant Ama-

lec, au lieu qu'autresfois quand ils ont levé les mains hautes, Israël a esté vainqueur.

Quand serons nous irrités de nostre lascheté, pour la convertir en courage à Dieu ? Quand serons-nous las d'avoir les pieds des vices & vicieux sur nos gorges, & faire hommage aux portes d'enfer ? Il faut dire de toutes nos affections, si nous voulons que ce soit avec efficace, *O que bien-heureux est l'homme, duquel l'amour & la crainte sont en toi, & ceux en l'esprit desquels sont tes chemins battus, & à qui tu donnes d'y cheminer de vertu en vertu, de force en force, de benediction en benediction.*

Pour reprendre ce bon vouloir, nous ne saurions si tost dire, *Il faut confesser à Dieu nostre mesfait,* qu'aussitost l'Eternel n'ait osté la peine de nos péchez : & voila le desespoir changé en esperance, l'ignorance en doctrine, & l'inconstance en fermeté ; & pourveu que nos desirs, quoique foibles, soyent purs, nous marcherons d'un pas asseuré chercher la sainte Sion, & les tabernacles du Vivant : & au lieu que nos iniquitez & infidelitez nous avoyent fait perdre de veü le pinacle du Temple sacré, nous aurons le feu pour guide en nostre nuit, & l'estoile des Sages nous menera devant la face de Dieu.

Quelques historiens se sont delectez d'escrire que leurs Princes conquerans faisoient de leurs premières victoires l'instrument des secondes. Nous dirons le mesme de ce que le Chrestien obtient au bon combat, où le premier degré de vaincre est contre soi mesme. C'est ce qui est marqué par ces termes : *Ilz vont de bands en bande ou de force en force pour se presenter devant Dieu.* Ce sont les pas & les progresz de la foi, qui est l'eschele de

Jacob, & laquelle ne confond point en la tribulation meſme, mais porte patience, la patience l'eſpreuve, & l'eſpreuve l'eſperance. Ces premiers gages de la bonté de Dieu bien receus, bien poſſédés, amènent le reſte à la perfection, qui eſt à ſalut, ſuivant ce qui eſt dit : *A celui qui a, il lui ſera encores donné.* Par ce moyen ceux qui ont cheminé de grace en grace ſont couronnez, comme nous avons dit, de benediſtion en benediſtion.

Que ſi ce chemin eſt plein d'eſpines, ſi la voye de ſalut eſt eſtroite, ſi la ſécherèſſe de *Baca* & le val des meuriers fait perir de ſoiſ les paſſans, cette ſoiſ fait le deſir, & le deſir le courage. Creuſons y des puits, Dieu y fera ſourdre les ruiſſeaux à lait & les fontaines des eaux vivantes, qui eſtanchent la ſoiſ pour jamais. A ce labour plein d'eſperance, le Ciel, ſe rendant partiſan de nos deſſeins, ſe liguera pour eux, les arroſera, les emplira de ſes pluyes, faveurs & benediſtions : *Et tout pour avoir dit à Dieu, Tu es ma retraite, & avoir eſtabli le ſouverain pour ton domicile* ; il reſpond favorablement en ceſ termes : *Puis qu'il m'aime affectueuſement, je le colloquerai en une haute retraite, je ſerai avec lui en deſtreſſe, pour ce qu'il cognoiſt mon Nom.*

L'Eſprit de Dieu nous fait preſent d'une merveilleuſe conſolation, en ce qu'il dit que paſſant la vallée de miſère & les deſerts du monde, les plus courageux caveront des puits qui ſeront emplis de la pluye du Ciel. Ceux qui travaillent aux puits & fontaines n'employent pas leurs peines pour eux ſeulement : tels ouvrages ne ſont point à l'utilité d'un particulier, mais faits à l'uſage des voifins & à la publique commodité.

O vous qui gemissez pour avoir travaillé aux affaires generales, y avoir despendu vos biens, vostre sang & vostre sueur; qui avez supporté pour les peuples les ingrattitudes, les blasmes, les soupçons, les mutineries, les revoltes; & enfin ce que souffre par eux quiconque se perd pour eux: Ou vous personnes particulieres, qui avez violemment travaillé pour les parents, domestiques ou amis; qui mesmes avez pensé relever les premieres ingrattitudes par les bienfaits plusieurs fois reïterez, pareils à ceux qui n'ont pas laissé de creuser les puits, quand la terre ingrattée n'y envoie point d'eau; qui avez par perseverance essayé de vaincre les cœurs endurcis, & continué vos travaux dans les arenas seiches & sans humeur, voicy le portraict de vos peines & de vos succez. Le Ciel, qui n'est jamais ingratt, repare les fautes de la terre, & au manquement des sources terrestres, ouvre les siennes à payer la peine du bien esperant. Vous avez soupiré vers lui, & si vous eussiez trouvé en terre grattitude, foy, justice & charité, ne l'eussiez pas cherché là haut. Dieu, en qui seul ces choses se trouvent, vous fait avoir recours à la grattitude, faisant degouter à propos dans vos puits les thresors de sa pluye, & des salaires qui excedent vos esperances & le merite de vos labeurs.

On diroit que de caver des puits dans cette vallee de miserés, c'est trop de marque de s'y vouloir habituer, & que Dieu n'eut pas agreable la logette que Jonas marchant à son expedition dressa auprès de Ninive: mais les puits & la recherche de l'eau, comme chose necessaire, sera benite par les roses d'en haut, au lieu que les voluptez, ombres, frescheurs & delices que nous cerchons en nous amusant, au lieu de marcher à nostre vocation, nous

font ostez de la main du Pere, qui envoie & suscite nos envieux comme vilains & infames vers, pour piquer le kikajon, & faire mourir les verdures delicieuses, par là nous oster des mains & de la frequentation des meschants, ses ennemis, & nous chasser droit au tabernacle de Sion. Observons donc cette regle, de n'affecter que le but de vocation supernelle, baifans la main de Dieu qui arrache des nostres les voluptez, donne amplement le necessaire, & ne veut estre invoqué que pour le pain quotidien.

Preste donc, o Eternel, à nos requestes tes oreilles favorables; regarde la face de ces oincts. C'est nous que tu as choisis & sanctifies; tu nous as separé pour ton peuple acquis, ta sacrificature royale, ton heritage bien-aimé. Pour nous faire tiens, tu nous as rachetez, & payé nostre rançon de si haut prix, qu'elle a cousté le sang du Fils de ta dilection. Conserve & garantis ton heritage contre les embusches du meschant, qui a couché son trait sur la corde; defends-nous de la main d'opresse & des traits enflammez de Satan.

Ton Esprit nous apprenne d'estimer plus les cachettes seures de ton Temple qu'estre haut montez és tabernacles d'iniquité, puis qu'un jour chez toi est plus precieux que mille au palais des Grands, desquels les grades plus eslevez ne sont que pieges & fientes à qui les cognoist bien, n'approchent ni en heur ni en honneur la qualité des fideles portiers en la maison du Roi des Rois, n'y ayant point de comparaison entre les clefs dorees des cabinets de vanité & celles du Royaume des Cieux.

Là dessus nous avons à mediter que tous les plus violents fouhairs & desirs tendent à deux fins



bien differentes, qui ont contraires effets : asçavoir, à la splendeur & à la seurté tout ensemble. L'une veut l'eslevation, & l'autre la bassesse : l'une tend à estre veuë par dessus les autres, l'autre à estre cachée, mesme derrière soi. La premiere condition est exposée au peril des envies, l'autre à la honte & au mespris; la premiere craint les précipices, l'autre d'estre foulée aux pieds; l'une de s'estourdir en son eslevation, l'autre de pourrir en la fange & l'obscurité; & toutesfois tout homme de dessein veut de choses tant heterogenees faire un très difficile accord.

Car ainsi qu'il advient aux maladies implicites, ceux qui se veulent guerir de l'envie & du mespris ensemble, n'employent aucun medicament salutaire à l'un de ces deux extremes, qui à l'autre ne soit poison; pour ce que le paroistre appelle à soi la veuë & l'envie, & la seurté fuit tous les deux.

Les Princes puissans ne peuvent garantir ceux qu'ils perchent en haut lieu, comme plusieurs tragiques exemples nous ont fait voir en nos jours. Mesmes il advient que les colliers d'ordre, qu'ils donnent à leurs conseillers, se changent en licols d'*Achitophel*, & que en bastissant à leurs mignons des throsnes eslevez, ils leur eslevent un très haut gibet d'*Aman* : ou de plus, que les potences plantées par eux à la deffense de leur gloire, sont empuanties de leurs membres deschirez. D'autre costé, ceux qui appetent & cherchent l'obscurité, faisans sageesse de pusillanimité, prudens du siecle, inutiles à tous, font quelquefois ce mal, que le *talent* du Seigneur par eux est *foui en terre*, & leur lumiere cachée sous le muy. Dieu est seul qui tout ensemble nous couvre & couve sous ses ailes, nous gardant aussi precieusement qu'on fait de son œil la prunelle,

& qui en mesme temps & fur mesmes sujets met en avant nostre justice comme l'aube, & puis nostre preud'homie comme le midi. C'est lui qui a relevé le chetif de la poudre, & le souffreteux de la fiente & le fait seoir avec les Principaux, & qui est notable, avec les Principaux de son peuple.

Aussi difons-nous avec David, *Il me cachera en sa logette au mauvais tems; il me tiendra caché en la cachette de son tabernacle* : & quand & quand est adjoucté, *Il me hauffera dessus un rocher, ma teste s'eslevera par dessus mes ennemis.*

Le mesme qui avoit caché *Moyse* dans le coffret de joncs quand il fut exposé, descouvrit sa beauté à la fille de Pharaon, pour lui communiquer après ses rayons & sa clarté, jusques à telle splendeur qu'elle fut insupportable aux yeux des Israélites. C'est lui qui en nostre nuit nous guide avec un flambeau, & au plus grand midi nous couvre & conduit par la nuee; c'est lui qui a protégé son peuple dans les abysses des eaux, de là dans les deserts, où, après avoir esté halé & bafanné, il l'a fait luire

... Comme feroit  
L'aile d'un pigeon qui seroit  
De fin argent brunie,  
Dont le pennage esincelant  
Fait sembler l'aile en l'air volant  
Du plus fin or jaunie :

Faisant de ce peuple tout sauvage des triomphants, qui firent leur glorieuse entree dans les conquestes de Canaan. Le mesme qui avoit caché *David* entre les brebis, le fit triompher glorieux à la teste de son armee, quand il fut temps; & pour un tems l'ayant déprimé en la caverne d'Odollan,

le combla de splendeur sur le throsne d'Israël.  
 Me soit permis de choisir entre tous les exemples  
 de nostre siecle celui de la Roine *Elisabeth*, de  
 laquelle on a escrit :

*La main qui te ravit de la geole en ta sale,  
 Qui changea la sellette en la chaire royale,  
 Et le sueil de la mort en un degré si haut,  
 Qui fit un tribunal d'un celeste eschaffaut :  
 L'œil qui vid les desirs aspirans à la flamme,  
 Quand tu gardas ton ame en voulant perdre l'ame,  
 Cet œil vid les dangers, sa main porta le faix,  
 Te fit heureuse en guerre & ferme dans la paix.*

Durons-nous que mesme en la personne de son  
*bien aimé Fils*, il a usé comme il lui a pleu des  
 tenebres, de la creche, de la fuite en Egypte, du  
 mespris des siens, & enfin de l'obscurité du tombeau,  
 pour en ce temps l'eslever en sa splendide Transfi-  
 guration, & puis a fait son entree en Jerusalem,  
 & pour couronner le tout, l'a plongé au profond des  
 Enfers pour l'eslever pardeffus tous les Cieux.

Or, afin que sa chere espouse portast ses livrees,  
 comme l'espouse a eu ses tems d'humiliation, elle  
 aussi du temps d'*Elie* a este cachee en telle obscu-  
 rité, que le Voyant du Seigneur ne la voyoit pas,  
 reduite à se couvrir mesme des siens. Vous voyez  
 comme elle a sa fuite au desert; de ce desert Dieu  
 l'a retiree derriere les grandes eaux, pour lui don-  
 ner en son temps, sous le haut dais du Ciel, le soleil  
 pour couronne & la lune pour marchepied.

Il n'y a que la divinité qui se maintiène exempte  
 des vicissitudes & decadences, tesmoin les cheutes,  
 fautes & imperfections de tous ceux où les graces de  
 Dieu ont abondé, depuis le parfait Adam à passer

par Noë, les Patriarches, Moyse, David bien aimé, Salomon le sage, les Prophetes, Apostres, & grands serviteurs de Dieu. Il a falu que ces excellents visages ayent esté. marquez de quelques poreaux, & l'Eglise est demeuree obligee à sembler son chef aux divers temps de gloire & d'aneantissement, & en ces tems calamiteux la gloire de l'Eternel paroist obscurcie, comme le peut estre le soleil, & la bien aimée du Seigneur souffre comme la lune, non à l'esgard de ces corps precieux, mais du nostre, eclipse & defection.

Telle estant la condition du chef, de l'espouse, & de ses enfans plus favoris, qui fera celui des membres de l'Eglise à qui telles marques seront en horreur, puisque mesmement toutes ces vicissitudes tournent en triomphe aux esleus, & qu'après toutes les extremitez que nous considerons, la derniere nous passe aux extremes felicitez; la cachette la plus noire, la fosse la plus profonde, & la plus infime de nos conditions est le sepulchre; la cheute dans la fosse est le bond de la plus haute eslevation; les tenebres les plus obscures de toutes, qui nous donnent la derniere nuit, sont celles qui sont vaincues par l'aube de l'Esperance, & desquelles nous sortons pour posseder le lustre de la plus vive splendeur, qui est la gloire des Cieux.

D'où viennent ces effects si contraires & si excellents, hors la pensee & le pouvoir de l'homme, qui ne peut produire, ni suffisamment coignoistre la conciliation de telles extremitez? c'est de Dieu; & comment? pour ce que *Nostre Seigneur Dieu très doux est soleil & bouclier pour nous*, qui seul peut donner gloire & grace, *n'espargnant aucun bien fait à ceux qui cheminent en integrité.* C'est le tresseur bou-

*clier, & la gloire* esprouvée qui nous retire quand il faut, & puis en temps opportun nous fait aller haut la teste levée; comme aussi les boucliers des anciens qui servoient à les couvrir des coups, servoient aussi à créer les Empereurs, en les enlevant sur des boucliers à la veüe des peuples en marque d'élection.

Il est tout ensemble nostre lumière, nostre victoire, & quant & quant nostre feurté; ses mesmes rayons qui donnent la splendeur, portent aussi la protection, car ils aveuglent les Sodomites pour sauver *Lor* : & comme les anciens guerriers faisoient luire leur pavois & boucliers, ce bouclier de grace est rayonneux, puissant de parer aux coups, & d'esblouyr les yeux des ennemis. *Qui le regardera, s'en trouvera tout éclairé*; l'avez vous contemplé, vous estes illuminé, & vos faces ne seront point confuses : oüy les audacieuses veuës des orgueilleux, qui des mesmes rayons desquels les aiglons enfans du Ciel feront illuminez, eux ne recevront que tenebres par esblouyffement.

La feurté est pour celui *qui reside en la cachette & sous le bouclier du Souverain; qui se loge à l'ombre du Tout Puissant, il le couvrira de ses plumes, il aura retraite sous ses ailes, sa verité sera sa rondelle & targe*, & enfin il dit : *Je seray avec luy quand il sera en destresse, je l'en tirerai, & le glorifierai.*

Or la marque ordinaire de cette heureuse mutation de l'ombre au grand soleil, & des cachots aux triomphes, est le tesmoignage que la main de Dieu fait de nous comme la mere des enfans, qui en les soutenant par les landons les laisse tomber du nez à deux doigts de terre, pour les relever debout. C'est quand au plus noir des obscurités, nous nous

sentons éclairés de l'Esprit de lumiere, quand du profond de nos ennuis le cœur s'élève aux Cieux, pour dire là dedans : A toi je soupire, à toi je tends les mains, o Sire. C'est pourquoi l'Esprit despeint les deux propriétés de ce *Soleil* & de ce *bouclier*, sous gloire & grace ; *gloire* au Soleil qui produit nos preud'homies en plein midi, *grace* au bouclier qui nous couvre des ennemis, & nos pefchez de la face de l'Eternel.

Mais voulez-vous voir dans le profond du peril mortel un portrait notable de ce que peut ce grand *Soleil de Justice*, & ce bouclier qui ne tombe pas, comme les anciles du temps passé, pour une fabuleuse superstition, mais pour un vrai secours ; voulez-vous voir la splendeur celeste bien mariee avec la seurté ; voyez flamboyer cette grande fournaise ardente de Nebucadnetzar, & le grand Ange du Ciel, qui la vient rendre plus splendide qu'elle n'estoit, y porte le bouclier d'en haut, la rend seure aux condamnés, & pernicieuse à leurs bourreaux : il vient rendre couronnés & couverts, honorés & assureés les trois freres qu'il fait de sa compagnie, & honteux & tremblants les ennemis de la verité. Discourez, philosophes vains, comme il vous plaira sur le souverain Bien ; prophanes mondains logés dans les voluptez, aux honneurs & aux richesses, nous avons trouvé à quoi attacher nos desirs : c'est au pavois de l'Eternel, où nous trouvons la cachette sans honte & l'levation sans peril.

C'est de là, o Tout Puissant, d'où la splendeur de ton conseil de feu m'a visité en mes prisons tenebreuses ; c'est de là qu'a coulé le baufme celeste dans mes playes. C'est de ton saint mont, que j'ay ouï la sentence de ma gloire & de ma grace, quand les

meschans ont prononcé celle d'opprobre & de mort : c'est là où je vai ployer mes voiles usees de tempestes, je ne voi point ailleurs de port ni d'asyle pour mon exil. Dieu seul est ma *forteresse*, ma *maison bien munie qui me gardera de destresse*, m'*environnera de chants de triomphe* : mon ame se *tiendra coye envers lui*, sous cette haute retraite je ne serai point esbranlé : là où est ma *delivrance*, ma *gloire*, le *rocher de ma force*, & *corne de ma sauveé*. Ce font les termes du Prophete, & pour finir comme lui au Pseaume present,

*Bref Dieu trèsfort, heureux je croi  
L'homme qui s'appuye sur toi.*





## OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION  
FAICTE SUR LE PSEAUME 73.



**O**U ELQUES Seigneurs de Gascogne, après de grands services faits au Roy Henri IV, se voyans appauvris & privés des honneurs qu'ils estimoyent (non à tort avoir esté mérités par les vertus; entre ceux-là le Viscomte de Gourdon, que l'histoire nous fait cognoistre, ayant pris un regret, qui lui dura jusques à la mort, de ne pouvoir estre honoré d'un collier, nostre autheur fit present à ses amis de cette piece, qu'il estima propre à leur consolation.

PSEAUME D'ASAPH.

1. *Quoi que ce soit, Dieu est bon à Israël, asçavoir à ceux qui sont nets de cœur.*
2. *Or quant à moi, mes pieds m'ont presque failli, & ne s'en a comme rien falu que mes pas n'ayent glissé.*
3. *Car j'ai porté envie aux insenséz, voyant la prosperité des meschans.*



4. D'autant qu'il n'y a point d'estreintes en la mort d'iceux : ains leur force est en son entier.

5. Ils n'ahannent point comme les autres hommes, & ne sont point battus avec les autres hommes.

6. Pour cette cause, orgueil les environne comme un carquan, & accoustrement de violence les couvre.

7. Les yeux leur sortent dehors de force de graisse: ils surpassent les desseins de leur cœur.

8. Ils sont pernicieux, & parlent malicieusement d'opprimer, & parlent comme haut montez.

9. Ils mettent leur bouche aux Cieux, & leur langue trotte par terre.

10. Et pourtant son peuple en revient là, quand on leur fait succer l'eau à plein verre.

11. Et disent, comment le Dieu fort auroit-il cognoissance, & y auroit-il cognoissance au Souverain?

12. Voila, ceux-ci sont meschans, & esbons à leur aise en ce monde, ils acquierent de plus en plus des richesses.

13. Quoi que ce soit, c'est en vain que j'ai nettoyé mon cœur, & que j'ay lavé mes mains en innocence.

14. Car j'ai esté battu journellement, & mon chastiment revenoit tous les matins.

15. Mais, quand j'ay dit, j'en parlerai ainsi, voila, j'ai esté desloyal à la generation de tes enfans.

16. Toutesfois j'ai tasché à cognoistre cela, mais il m'a semblé fort fascheux.

17. Jusques à ce que je fois entré aux sanctuaires du Dieu fort, & que j'aye consideré la fin de telles gens.

18. Quoi que ce soit, tu les as mis en lieux glifans, tu les fais tomber en precipices.

19. Comment ont-ils esté destruits ainsi en un moment, sont-ils defaillis, ont ils esté consumés d'espouvantements?

20. Ils sont comme un songe quand on s'est réveillé. Seigneur, tu mettras en mépris leur ressemblance quand tu te réveilleras.

21. Or, quand mon cœur s'en aigrissoit, & que je me tourmentoie en mes reins;

22. Lors j'étois abruti, & n'avois aucune connoissance : j'étois une grosse beste en ton endroit.

23. Je serai donc toujours avec toi; tu m'as pris par la main droite.

24. Tu me conduiras par ton conseil, & puis me recevras en gloire.

25. Quel autre ai-je au Ciel? Or n'ai-je pris plaisir en la terre en rien autre qu'en toi.

26. Ma chair & mon cœur estoient défaillis, mais Dieu est le rocher de mon cœur, & mon partage à toujours.

27. Car voila, ceux qui s'estoignent de toi periront: tu retrancheras tous ceux qui se desbauchent de toi.

28. Mais quant à moi, d'approcher de Dieu c'est mon bien : j'ai assis ma retraite sur le Seigneur Eternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.

## MEDITATION

### SUR LE PSEAUME 73.

Si est-ce que Dieu est, &c.



QUAND nous mesurons à l'œil de la prudence humaine l'estat des enfans de Dieu, & à l'opposite celui de ses ennemis, ne voyans rien dans les consternations & miseres de l'Eglise de quoi esperer; & de l'autre

coûté rien à craindre dans les triomphes & prosperitez, l'ire de Dieu paroissant comme attachee sur les bons, & sur les autres l'apparente faveur du Ciel, il faut un grand soustien & secours de l'esprit de Dieu pour pouvoir dire de la pensée, comme de la bouche, *Quoi que ce soit, Dieu est bon à Israël, à ceux qui sont nets de cœur.* C'est là où il faut dire en soi-mesme, & à bon escient, *Je prendrai garde à mes voyes, que je ne peche par ma langue, & garderai ma bouche avec une muse-liere, tant que le meschant sera devant moi. J'ai esté muet sans dire mot, je me suis tenu du bien; mais ma douleur s'est rengregee; mon cœur s'est eschauffé dedans moi, & le feu s'est embrasé en ma meditation dont j'ai parlé de ma langue.* Adjoustons : *Eternel, mets garde à ma bouche, garde le guichet de mes levres, de peur qu'elles prononcent en l'amertume d'esprit : car quant à moi mes pieds m'ont presque failli, & s'en faut peu que leurs pas n'ayent glissé : Jusques à demander à Dieu, Eternel donne moi à cognoistre ma fin, & quelle est la mesure de mes jours; que je sache de combien petite duree je suis, comme pour me resjouyr de voir le temps de ma vie à la mesure de quatre doigts.* Le cœur humain est comme forcé de porter envie aux infensez, voyant la prosperité des meschants, jusques à vouloir argumenter sur la justice de Dieu, tant il est difficile de dire, comme il faut dire & sans contraste de la chair, *Ta volonté soit faite.* C'est pourquoy la sageffe eternelle a colloqué cette clause après, *Ton regne advienne.* Car après avoir demandé l'advenement du regne de Dieu, où il semble que nous comprenions son jugement sur les meschants, (non seulement en la grande journee du Seigneur, mais

encore celui qu'il exerce tous les jours) nous sommes instruits d'en laisser le temps & les circonstances en la main du Tout Puissant, qui en ayant réservé la cognoissance à lui seul, s'en est aussi gardé la disposition.

Ce qui rend la mort desirable aux affligés, est, qu'il n'y a point d'estreintes en celle des méchants, & leur force demeure en son entier, c'est-à-dire, n'étant point cette mort desirée, à cause des langueurs, au lieu que nous lisons dans le miroir de la patience ces langages, *le Sepulchre s'en va estre ma maison, j'ai dressé mon lit es tenebres. J'ai crié à la fosse, tu es mon pere, & aux vers, vous estes ma mere & ma sœur : & où est-ce que sera mon attente? voire qui est-ce qui verra mes attentes? elles descendront en bas avec les barrières du sepulchre : Si nous y sommes ensemble, le repos sera sur la poussière.*

Au contraire voici ce que dit le Prophete des méchants; *qu'ils n'ahantent point avec les autres hommes, & ne sont point battus avec les autres.* Mais encor n'est-il point estrange que Dieu supporte la prospérité des ennemis, comme l'orgueil qui vient de prospérité, & les blasphemes qui viennent de l'orgueil : car il les environne d'un carquan, & accoustrement de violence les couvre. Vous diriez que par cet accoustrement l'Esprit de Dieu veut designer les carquans que plusieurs ont obtenus à la perfection de l'Eglise, la plus part sans merites militaires, mais les ayant reçeus pour couronnes de leur graisse & de leur orgueil; carquans que les Payens ont donné à ceux qui ont mis les villes en villages, à ceux qui avoyent sauvé les citoyens, maintenant ottroyez à leurs destructeurs : merités par ceux qui ont sauvé l'honneur du pays, possédés

par ceux qui l'ont deshonoré; deus aux fauueurs des peuples, & ottroyez à ceux par qui les uns & les autres ont esté ruinés.

C'est cet accoustrement de violence qui fait dire aux fols malins, *Il n'y a point de Dieu* : ou bien, *Nous auons le dessus par nos langues* : &, *Qui est Seigneur sur nous* ? Et le Seigneur souffrant ces choses, permet qu'ils prosperent, *mesme que les yeux leur sortent dehors à force de graisse, & qu'ils surpassent les desseins de leur cœur*. Voilà un beau portraict de ce que nous voyons tous les jours, que les plus marauds, les plus ignorants, stupides, & dormans sur le cheuet de leur felicité sont portés aux Estats, qu'ils n'ont peu desirer sans cognoissance, poursuivre ni esperer sans desir. Cela nous est despeint en quelque discours tragique par l'insolence assise au tribunal des Rois, de laquelle il est dit :

*Sans desir, sans espoir a volé dans ce train,  
De la plus vile bouë au throne souverain,  
Qui mesme en s'y voyant, encore ne s'y peut croire,  
L'insolence camuse & honteuse de gloire.*

Et quand ces poux armés ont pris haleine, & se sont affeurés en l'effroi de leur eleuation, ils sont pernicieux & pensent malicieusement d'opprimer, parlans comme hauts montés. Ouy certes, & prennent envie d'accabler ce qu'ils voyent au dessous : sur lesquels aussi ils se laissent cheoir souvent, les cuidans briser par leur precipice; ou bien ils employent leurs dents, comme viperes gelees, à piquer de mort le sein qui les a logés, si tost qu'ils ont pris force de la premiere chaleur. Mesme ayant mis une fois en oubli la bassesse de leur naissance, celle de leur nourriture & de leur education, ils pensent estre

nais à la hauteur où ils se trouvent, se font enfans de Jupiter, & lors ils mettent leurs bouches aux Cieux & leur langue par toute la terre, qu'elle bat & court pour disposer de tout; ils ne cognoissent plus ni parents ni amis, mal heureux l'innocent devant de tels juges, & le souffreteux aux pieds de ces insolens.

Voilà le breuvage amer que Dieu presente. *Et pourtant son peuple en revient là, quand on leur fait sucer cette liqueur à plein verre. Les humains enyvrés de si fumeuse & amere poison, abreuvés de vinaigre, & faisans de fiente leurs repas rassasiés de fiel, veulent entrer en conte avec Dieu, & dire avec Job, A la mienne volonté que je sçeuſſe où est l'Eternel, où je le treuverois; j'entrerois jusques à son siége; là deduirois je mon droit par ordre devant lui & remplirois ma bouche d'arguments: & ailleurs: T'est il bien seant que tu me faces tort, que tu desdignes le labour de tes mains? C'est cette amertume qui produit tant de hardiesse en ses serviteurs & que Dieu a pardonné en sa justice; mais il ne pardonnera point à l'inique triomphant, qui dit en son insolence, Comment le Dieu Fort auroit-il cognoissance de ce que nous faisons? Où prendroit-il cette cognoissance? comme ne pouvant comprendre que de si loin, que de si haut, Dieu puisse juger & mesler son autorité dans les hommes de terre. L'Eternel ne le verra point, le Dieu de Jacob n'en entendra rien.*

Mais Dieu aura pitié des affligés pour son Nom, il excusera chacun fidele disant avec angoisse, *Voilà, ceux-ci sont meschans, à leur aise en ce monde, ils acquierent de plus en plus des richesses, maintenus & augmentés tous les jours par leur Dieu Mammon auquel ils servent & sacrifient; il exauce*

leur priere, & leur fait jouyr de leurs vœux, & ceux qui servent le Souverain ont suivi sa loi pour neant.

Ils passent outre s'escrians, *quoi que ce soit, c'est en vain que j'ai nettoyé mon cœur & que j'ai lavé mes mains en innocence, & puis emplissent leurs bouches, & prennent ces paroles au tableau de la patience, Dieu n'a-t-il pas veu mon train? n'a-t-il pas compté toutes mes desmarches? si j'ai cheminé en fausseté & si mon pied s'est hasté à tromper, qu'on me pese en des balances justes, & Dieu cognoistra mon intégrité, si mon cœur a suivi mes yeux, si j'ai fait defaillir les yeux à la veuve, si l'orphelin n'a point mangé avec moi, si j'ai veu un homme perir à faute d'estre vestu, si les reins ne m'ont point benit, & s'il n'a point esté eschauffé de la laine de mes aigneaux, si ma main a baisé ma bouche, si l'estranger a passé la nuit dehors? & après plusieurs sortes de telles protestations, avec une punition juste qui est demeuree attachée, l'affligé ose dire : A la mienne volonté que j'eusse qui m'ouyst : voilà mon but, que le Tout Puissant me responde, je lui raconteroi mes pas, je m'approcheroi de luy comme d'un Prince; & toutes les paroles qui tendent à provoquer Dieu en jugement. Que me sert (disent ces esprits alterés) d'avoir gardé le sentier de la Loi, que me sert l'amour & la crainte de mon Dieu, & de n'avoir eu recours qu'à lui; si ceux qui sacrifient aux faux Dieux sont exaucés & ceux qui s'attendent au Tout Puissant perissent en leur esperance, repoussez & non entendus?*

Où est donc, disent-ils, la justice du Ciel, *car j'ai esté battu journellement, & mon chastiment renouvelle tous les matins. Mes larmes m'ont esté au lieu de pain jour & nuit; un abysme appelle l'autre abysme*

*Et flots ont passé sur moi. Enfin il a falu esclatter plus avant : car Satan, qui ne perd aucune occasion de nuire, nous dicte de plus furieuses leçons, & apprend ces textes à l'affligé : Perisse le jour auquel je nasquis, & la nuit en laquelle fut dit, Un maste est né; ce jour là ne soit que tenebres, que Dieu ne le recherche point d'en haut & que la lumiere ne l'esclaire point. Tenebres & ombre de mort le rendent pollu, nuees demeurent sur lui; qu'il soit rendu terrible comme le jour de ceux à qui la vie est amere. Obscurité saisisse cette nuit là, qu'elle ne s'esjouisse point d'estre entre les jours de l'an, & qu'elle ne viene point en conte parmi les mois. Voila, que cette nuit là soit solitaire, qu'on ne s'esgaye point en elle, que ceux-là qui font estat de maudire les jours, la maudissent, s'apprestans à remettre sus leur dueil. Les estoiles de son serain soyent obscurcies, qu'elle attende la lumiere, mais qu'il n'y en ait point, & qu'elle ne voye point les rayons de l'aube du jour, de ce qu'elle n'a pas clos les portes du ventre qui m'a porté, & n'a point caché le tourment arriere de mes yeux. Que ne suis-je mort dès la matrice? Que ne suis-je expiré si tost que je suis sorti du ventre de ma mere? Pourquoi m'ont prevenu les genoux, pourquoi aussi les mamelles, afin que je les sucçasse? car maintenant je seroye gifant, & me reposeroye, je dormiroye, & dès lors y eust eu repos pour moi.*

A tel excez de douleur, il est bien besoin que l'esprit conservateur s'oppose en destruisant, & dicte aux esleus nouvelles pensees, & un chant de repentance, avec une palinodie qui prenne le contre-ongle du passé comme : Ouy, je porte des peines insupportables; mais quand j'ai parlé ainsi & ainsi, voila, j'ai esté desloyal à la generation de tes enfans, o Dieu,



j'ai été enfant bastard de la promesse, j'ai degeneré à cette race legitime & sainte, qui reçoit les verges de mesme main & doucement comme le pain, & baise cette main affligeante en tesmoignage d'amour. Cette bonne pensee a été combattue par la chair, le sang & le sens humain ; toutes fois j'ai tasché à cognoistre cela, mais il m'a semblé fort fascheux ; si bien que n'y ayant rien de la prudence humaine, pour accorder ce different, j'ai invoqué la sagesse eternelle au secours de mes perplexités, & à mon aide au bon combat, jusques à ce que je fois entré au sanctuaire du Dieu Fort, où j'ai considéré la fin de telles gens. C'est cette fin qui porte jugement, decide le procès, montre seurement où est l'heur, où le malheur, où le faux ; où le veritable, car les abominables & condamnés, ausquels je porte envie, n'ont sur le front que l'apparence du bien, & en effect la ruine attachee à leurs dos ; & cette hauteesse où ils sont eslevés est la mesure de leur saut.

*Quoi que ce soit, tu les as mis en lieux glissans, tu les fais tomber aux bas lieux : leurs chemins sont luisants, mais c'est de glaces & de verglas : ils commenceront à couler dans la pente, & de la pente au precipice, & de lui en l'eternelle mort.*

En ces saisons de desolation l'Ange consolateur meine les esleus frapper à la porte du Sanctuaire, à ce grand cabinet des secrets de l'Eternité. Adam voulant s'acquérir la science de bien & de mal, pour se faire pareil à Dieu, trouva un Cherubin, officier du Paradis terrestre, qui le mit dehors honteusement, & puis en defendit l'entree avec un courclas flamboyant, chastiant les outrecuidez en leurs desirs hautains, & les curieux de ce qui ne leur appartient pas ; mais les cœurs humiliés sont reçeus doucement

à la recognoissance de leur salut, quand ils cherchent l'instruction ou consolation du Conseiller fidele, quand ils demandent les *paroles de vie*, & comme à Saint Jean, qui estoit l'Ange envoyé de Dieu : **Maistre, que ferons-nous ?**

Les enfans de Dieu, estants à l'huy du Saint des Saints, voyent arriver une femme, bien que claire brune de son Soleil qui la regarde de tous costés, d'une parfaite beauté, qui avoit ses vestemens déchirés, ses cheveux brunis, couverts d'un sac & parfumés de cendre; ses deux yeux noyoyent son visage de larmes, toute en sang & en feu de douleurs : quelque desolee qu'elle fust, & tormentee en son courage, elle n'avoit rien diminué de sa majestueuse gravité, le respect de laquelle empêche la troupe de passer le sueil; & elle seule l'ayant franchi prononça la harangue qui s'enfuit, de laquelle elle fit les virgules de souspirs, & les points de sanglots redoublés :

Est-ce le douaire d'un mariage si haut ? Sont-ce les habits si richement brodés, desquels je devois estre si precieusement atournee ? Où est cett' union prospere, pour laquelle je devoye laisser de si bon cœur pere & mere ? Où est l'or d'Ophir, & les riches presens de Tyr ? Où sont ces beaux & nobles enfans qui devoyent estre Rois triomphans sur la terre ?

Mon ame a tout son saoul de maux, & ma vie est parvenue au tombeau; je suis sequestree parmi les morts comme les navrés gifants au sepulchre, & desquels il ne te souvient plus, ains qui sont retranchés de ta main : tu m'as mise en une fosse des plus basses, és lieux plus tenebreux & profonds. *Les nations sont entrees en ton heritage, ont pollu*

le temple de ta Sainteté. Ils ont donné les corps morts de tes serviteurs pour viande aux oyseaux des Cieux, la chair de tes bien aimés aux bestes de la terre. Ils ont espandu leur sang comme eau, & n'y avoit personne qui les ensevelist. Tu as rejetté l'alliance de ton Israël, rompu toutes ses cloisons; tu as mis ses forteresses en ruine; tu as surhaussé la dextre de ses adversaires, & resjouy tous ses ennemis: tu as rebouché la pointe de son espee, & ne l'a point redressée en la bataille: tu as livré en captivité sa force, & son peuple à la merci de la sanglante espee: le feu a consumé leurs gens d'eslite; leurs vierges n'ont point eu de dot de mariage; les Sacrificateurs sont tombés par l'espee; les vefves n'ont pas eu congé de pleurer: celles qui allaitoyent ont esté esventrées par les couteaux, estenduës le long des chemins, & les petits enfans ont esté veus succer les mamelles mortes & avaler du sang. Tu as ~~def-~~  
 ployé sur moi les flots de ta tempeste, & les mêmes rigueurs qui ont mis ton serviteur Job sur le penchant du defespoir. Car comme tu as abandonné aux mains de Satan la famille fidele, tu as mis la mienne au même point. Premièrement, tu as donné tous les biens de mes enfans en pillage aux enfans de Seba & de Caldee, tu as permis aux vents de raser mon habitation, & convertir en desert l'habitable de la gloire de ton nom, & suis ensevelie dans ses ruines avec mes vrais enfans, assemblés pour te louer & s'esjouyr en toi.

Et quand Satan n'a pas esté content de ces licences, tu as abandonné entre ses mains la chair precieuse de ton espouse, & la chaste peau intacte à tous autres, & sacree à toi seul. Il m'a frappée de l'ulcere mauvais depuis la teste jusqu'aux pieds. Ce

qui representoit mon chef a esté troublé par l'esprit d'estourdissement : mon Conseil a failli, mes Levites corrompus, & ceux par lesquels j'interroguois la bouche du Seigneur devenus frenetiques, mes Balaams se sont accueillis à maudire Israël; le mal est venu du Prophete, & mes autels ont porté le sacrifice des Baalims.

Tu as fait fondre mon cœur, quand les Princes qui representoyent cette place ont baissé la pantoufle de l'Ante-Christ, & sur les pieds impurs lesché le pur sang de leurs freres, & puis en sont devenus les bourreaux. Mes enfans, qui estoient en mes bras, ont esté affoiblis : & ceux qui les devoient tenir hauts pour la gloire d'Israël les ont fait choir en bas en la faveur d'Amalec, ou bien ont tourné la poignée de leur espee vers leurs ennemis, & la pointe à leur estomac. Les enfans d'Ephraïm armés, d'entre les archers, ont tourné le dos au jour de la bataille.

Les parties basses affoiblies par ce qui estoit dessus elles, & comme frappees de catarrhes mortels, ont refusé de me porter, & m'ont laissé choir sur l'opprobre du fumier. Ma peau entiere est devenues insensible, la tendre humeur de la charité est asséchée, toute chaleur de zele esteinte dedans moi. Ce qui a causé tant de rognés qui tombent de ma peau, se donnent à l'apostasie en quittant mon corps affligé, & ce qui angostte mon ame après les douleurs du corps, c'est que je suis environnée de froids & fols amis. Ce qui dort dans mon sein me tormente; les plus privés de moi sont vis à vis de ma playe sans la sentir : l'ami de ma table leve son talon contre moi; ceux qui devoient estre compagnons de mon affliction en sont les juges, & par une prudence maudite deschirent ma droiture, levent au nez

mon esperance, & par leur sagesse mondaine rendent criminelle mon equité.

*Jusques à quand m'oublieras-tu continuellement? Jusques à quand cacheras-tu ta face de moi? Jusques à quand consulterai-je mon cœur de jour? Jusques à quand s'eslevera mon ennemi contre moi? Eternel mon Dieu, regarde, exauce moi, illumine mes yeux, de peur que je ne dorme le somme de la mort, de peur que mon ennemi ne die, J'en ay eu le dessus, & que mes adversaires ne s'esgayent si je venois à tomber.*

*Jusques à quand, o Dieu, souffriras-tu que tes adversaires te blasment? Ton ennemi despitera-il ton nom à jamais impunement? Pourquoi retiens-tu ta main en ton sein? Aye souvenance que l'ennemi a diffamé l'Eternel, & qu'un peuple insensé a desfié ta puissance. Ne livre point ton humble tourterelle aux ongles de ces vautours, & en fin n'oublie point la crierie de tes adversaires : car le bruit de ceux qui s'eslevent contre toi monte continuellement.*

A ces mots les ailes des Cherubins qui couvrent le Propitiatoire commencerent à s'eslever; de là sortit une nuee de parfums & baumes excellents qui encensa & remplit le lieu, si bien que nous perdîmes la Fille du Ciel pour un temps; nous ouyîmes une harmonie angelique qui nous ravit en extase jusques à ce que l'air esclairci, & nos esprits estans serenes, nous visîmes reffortir la triomphante avec un visage aussi gay que desolé auparavant, recouverte de vestemens neufs & candides, une couronne d'estoiles sur son chef, & en sa main un livre scellé de plusieurs feaux : elle prit par la main les plus proches d'elle, & parla ainsi à tous :

O combien est grand à merveilles le bien que Dieu a préparé à ceux qui l'ont reveré. C'est la

grandeur, la splendeur & la duree de ses graces eternelles, qui doivent rendre toutes douleurs de corps & d'esprit douces, & doux le sueil de la mort; toutes tristesses deviennent joyes, les abaiffements & eslevations, à la comparaison de l'un & de l'autre; l'ombre du sepulchre est l'entree d'une indicible clarté, la terre n'est qu'un point à qui peut comprendre l'estenduë du firmament : ainsi il n'y a rien au monde qui se puisse justement appeler malheur, qui soit à craindre, à plaindre & qu'on doive abhorrer, à qui peut avoir les sentiments des felicités à venir, que ce qui peut nous priver d'elles ou nous en esloigner. Au contraire, les prosperités qu'on envie aux meschants sont les entrees de leur desastre, fumees seiches, & nuees sans eau; de si petit moment au prix de l'Eternité, que ceux qui les jugent de bons yeux, *s'esbayssent comment ils ont esté destruits ainsi en un moment, comment ils sont defaillis & ont esté consumés d'espouvantement. Certains-ment l'homme se promeine parmi ce qui n'a qu'apparence, & se tempeste pour neant : ses jours sont comme foin, il fleurit comme un champ.* Car le vent estant passé par dessus sa beauté, elle n'est plus; & son lieu ne la cognoist plus; ses ans sont comme un songe quand on s'est resveillé, & le Seigneur mettra en mespris leur ressemblance, quand il se resveillera : les playes des ennemis de Dieu sont sans guerison, & celle de ses enfans à salut; le sang de ceux-là affoiblit cettui-ci, purge & retranche ce qui nuit. Et c'est pourquoi quand l'ordonnance de Dieu ira devant, je prendrai moi mesme & de bon cœur le caillou trenchant pour la circoncision, comme fit la Sephora de Moyse, mais il ne m'advientra point comme à elle de me pren-



vous ne les avés pas, que si on demandoit pourquoi on vous en a honorés. Quittez joyeux ce qui sent la bouë & la terre; quittez sans regarder à regret Sodome brullante, car il vous faut aspirer, & bien tost parvenir à la couronne celeste qui fleurit à l'Eternité.

• Voila les enseignemens de la fille du Ciel, des oracles du sacré lieu, qu'il vaut mieux recevoir par les mains de l'Eglise que par les contes que nous faisons de nos doigts. Doctrine qui est de dure digestion, & pourtant bien heureux les petits enfans, pour qui cette douce mere convertit en lait des viandes sacrees recuites dans les mammelles & dans le sein qui a part à nos douleurs.

Nous confessons donc, o Dieu, que nous t'avons offensé en nos pensees, quand nous avons mesuré tes jugemens à nostre aulne, estimé tes verges à deffaveur, & la prosperité mondaine à felicité.

*Nous avoions avoir esté lors abrutis, n'ayans aucune cognoissance & avons esté bestes en ton endroit.* Car pour neant nous as tu eslevé le visage en haut & vers le Ciel, si nous prenons les reigles de nostre jugement ailleurs que d'en haut; justement ployeras tu la face vers la terre (comme aux bestes brutes) à ceux qui prenent loi des choses basses, & les contemplent comme but principal.

Voici donc la resolution que chacun fidele prend, & proteste suivre après les leçons de la Sapience, & ce qui s'apprend au sanctuaire du Fort. Il doit dire à son Dieu, *Je serai donc toujours avec toi, puisque tu m'as pris par la main droicte.* N'abandonne point cette conduite, o Pere de lumiere, & serre estroitement la main que tu as prise, afin que je ne me desvoye en me soustrayant.



Renforce cette main droite que tu as prise pour le bon combat de ton parti, & tu l'assureras de la victoire, en lui disant : *Je suis ta delivrance; instruis mon foible esprit que les sages des hommes sont folies, leur force foiblesse, leurs richesses pauvretés, & qu'en foulant aux pieds l'esperance de ces choses, tu me conduiras par ton conseil, & puis me recevras en gloire. Les guides du monde sont aveugles, les propos des habitans de la terre incertains : car toi seul disposes, tu t'abaisses pour regarder es Cieux & en terre, & n'y a que toi de qui on puisse dire, l'Éternel gardera ton issuë & son entree dès maintenant & à tousjours. Pourquoi irai-je chercher en ce bas monde quelque seconde divinité? Et qui est esgal es nuës à l'Éternel? Qui lui est semblable entre les fils des forts? Quel autre ai-je au Ciel? or je n'ai pris plaisir en la terre qu'en toi.*

Tu n'as que faire de nos mains pour aider à nostre delivrance, *Le Roi n'est point sauvé par une grosse armee, l'homme puissant n'eschappe pas par sa grande force, le cheval faut à sauver, & ne delivre point. Mais tu prends plaisir à relever le miserable de la poudre, pour le colloquer aux honneurs de ton peuple; tu soustiens tous ceux qui s'en vont tomber, & redresses tous ceux qui sont courbés; tu es prochain de tous ceux qui ont le cœur rompu, & delivres ceux qui ont le cœur brisé. Il a paru en ce que ma chair & mon cœur estoyent defaillis quand tu m'as tendu la main : aussi seras tu le rocher de mon cœur & mon partage à tousjours.*

Bien heureux qui se r'allie à toi, qui marche sous tes bannieres; car les victoires marchent de ce front; & voila, ceux qui s'esloignent de toi periront, tu retrancheras tous ceux qui se desbauchent de toi :

*Et puis tu te trouves en personne en la bande qui me soustient. Doux le labeur, doux le peril que l'on subit pour & avec l'Eternel, le Dieu Très fort, qui retient les issus de la mort en sa puissance.*

*Je ne porterai donc point d'envie & ne me despitierai point à cause des gens meschans. Je ne serai point jaloux de ceux qui s'adonnent à perversité. Courent les condamnez à leurs faux Dieux & à leurs vaines esperances; Quant à moi, d'approcher mon Dieu, c'est mon bien : j'ai ma retraite sur le Seigneur, afin que je raconte ses ouvrages. Il mettra en avant ma justice comme la clarté de l'aube & ma preud'homie comme le midi : encor un peu de temps, & le meschant ne sera plus. Je l'ai veu terrible & florissant comme le verd laurier, mais il est passé, & voila il n'est plus; je l'ai cherché, & ne l'ai point trouvé.*

Encores avons nous une remarque notable. C'est qu'entre les angoisses les plus piquantes des bons affligés, se fait sentir la comparaison de leurs miseres aux insolentes prosperités des meschans. Et n'est pas que le Lazare estant subjeet aux passions humaines, ne trouvast ses haillons encore plus vils, à l'esgard de l'escarlate du riche, & le pain moisi qu'on lui avoit jetté plus sec, en voyant passer les morceaux delicieux desquels on alloit servir le prosperant. Et ainsi se peut dire de toutes les autres parties, qui font differer la richesse d'avec la pauvreté. Or Dieu seul parfait en justice observe en elle les analogies des pechez aux punitions. Et les comparaisons qui ont affligé les enfans de Dieu en ce siecle en choses pareilles, s'observeront juridiquement en l'autre. Car le riche en ses destresses fait comparaison de son malheureux estat à la felicité

de son mesprisé. Nous lifons en quelque escrit de ce temps une peinture de l'estat des damnez, auquel est apporté cette comparaison en ces termes :

*Or de ce dur estat le point plus envieux,  
C'est sçavoir aux Enfers ce que Pon fait aux Cieux,  
Où le camp triomphant gouste l'aise indicible,  
Cognoissable aux meschans, & non pas accessible:  
Où l'accord très parfait des douces unissons  
A l'Univers entier accorde ses chansons:  
Où tant d'esprits ravis esclattent de loüanges,  
La voix des Saints unis avec celle des Anges,  
Les orbes des neuf Cieux, des trompettes le bruit,  
Tiennent tous leur partie à l'hymne qui s'ensuit.*

Venez, afflictions ; elles me sont douceurs pour Christ, qui m'est gain à vivre & à mourir : les pertes des biens me sont richesses, quand ils sont quittés pour Dieu. Vienne l'exil, que je fois banni des Idolatres, & eux de moi ; que je fois separé d'eux, pourveu que mon peché soit separé aussi : mais rien ne me separera de la dilection de Christ, ni oppression ni angoisse, persecution, famine, nudité, peril, ni espee, estant asseuré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni principautés, ni puissances, ni choses presentes, ni à venir, ni hauteffe, ni profondeur, ne pourront aussi nous separer de la dilection de Dieu qu'il nous a monstree en Jesus Christ. Si l'homme charnel qui est en nous repugne à ces hautes pensees, voici les leçons qu'il lui faut donner, les verges en la main.

Pour te monstrier la difference des choses qui sont à craindre ou à esperer : toutes les choses dont le monde te peut menacer, sujettes à la cognoissance de ton œil qui les void, de ton oreille qui les oit, l'esprit qui les juge, l'esprit qui les apprehende,

& tels objets ne sont que de la mesure des sens, puis qu'ils tombent sous eux.

Mais les choses à esperer, sont celles qu'œil n'a veuës, qu'oreille n'a ouyes, qu'aucun esprit n'a esté suffisant de comprendre, nul n'a peu desirer.

Embrasse donc les afflictions les yeux au Ciel, en disant : Quand tu me meurtriroy, si te beniroye ; embrasse la mort, desireux de dire de cœur & de bouche en sentant ces amertumes,

*Si est ce que Dieu est très doux.*





## OCCASION ET ARGUMENT

DE LA MEDITATION

FAICTE SUR LE PSEAUME 51.



*UR ~~une repentance que fit le Roi,~~  
~~estant Roi de Navarre, à la Ro-~~  
~~chelle, l'auteur lui fit present de~~  
~~cette meditation; laquelle fut lors~~  
~~trés bien receüe, & plusieurs fois~~  
~~prononcee par Sa Majesté, avec~~  
~~toutes les conuenances d'un cœur~~*

*contrit & repentant.*

1. *Pseaume de David baillé au maistre chancre pour le chanter.*
2. *Touchant ce que Nathan le Prophete vint à lui après qu'il fut entré vers Bathsebah.*
3. *O Dieu, aye pitié de moi selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.*
4. *Lave moi tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon péché.*
5. *Car je cognoi mes transgressions, & mon péché est continuellement devant moi.*

6. *J'ai peché contre toi, contre toi proprement : & ay fait ce qui est desplaisant devant tes yeux, afin que tu sois cognu juste quand tu parles, & trouvé pur quand tu juges.*

7. *Voilà, j'ai esté formé en iniquité, & ma mere m'a eschauffé en pesché.*

8. *Voilà, tu aimes verité au dedans, & tu m'as enseigné sapience dedans le secret de mon cœur.*

9. *Purge moi du peché avec hyssope, & je serai net : lave moy, & je serai plus blanc que neige.*

10. *Fai moi entendre joye & liesse, & que les os que tu as brisez se resjouyffent.*

11. *Destourne ta face arriere de mes peschez & efface toutes mes iniquitez.*

12. *O Dieu, cree en moi un cœur net, & renouvelle au dedans de moi un esprit bien remis.*

13. *Ne me rejette point de devant ta face, & ne m'oste point l'esprit de ta Saincteté.*

14. *Ren moi la liesse de ton salut, & que l'esprit franc me soustienne.*

15. *P'enseignera tes voyes aux transgresseurs, & les pescheurs se convertiront à toi.*

16. *O Dieu, Dieu de mon salut, delivre-moi de tant de sang : ma langue chantera hautement ta justice.*

17. *Seigneur, ouvre mes levres, & ma bouche annoncera ta loüange.*

18. *Car tu ne prens point plaisir aux sacrifices, autrement j'en bailleroy : l'holocauste ne r'est point agreable.*

19. *Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé : o Dieu, tu ne mesprises point le cœur froissé & brisé.*

20. *Fai bien selon ta bienveillance à Sion, & edifie les murs de Jerusalem.*

21. *Adonc tu prendras plaisir aux sacrifices juste-*

*ment faits, à l'holocauste & sacrifice qui se consument  
entierement par feu : adonc offrira-on des bouveaux  
sur son autel.*

## MEDITATION

SUR LE PSEAUME 51.

Misericorde au pauvre vicieux, &amp;c.



MISERICORDE, o Dieu, misericorde à moi qui tremble au nom de ta justice. J'ai besoin à ce coup que tu desployes toutes tes grandes commiserations : car mon péché semble devoir espuiser l'immense de ta pitié. J'ai péché sans mesure, si haut est l'amas de mes ordures, chacune d'elles noire de tant de fuye, qu'il faut laver plus de sept fois. Le bain de Siloé, ni le Jordain entier ne me peuvent rendre net; il est besoin que la source de ta grace soit plus feconde que tous les fleuves de l'Univers. *Eternel, aye souve-  
nance de tes compassions, car elles sont de tout temps :  
mais n'en aye point de mes pechés pour l'amour de  
ton nom. Tu peux pardonner mon iniquité, quoi qu'elle  
soit grande; vueilles estre par pitié mon advocat  
qui nous prens par la main comme enfans de la mai-  
son, nous arrachant du poing de ta justice, qui nous  
veut trainer en criminels. La pitié nous ouvre ton  
sein, l'autre les cachots; une nous montre la fereine  
face d'un pere, l'autre d'un juge qui a le front ridé;  
l'une nous ouvre l'aube & l'esperance de la vie,  
l'autre nous veut enclorre aux tenebres de mort. Mes  
transgressions effroyables m'espouvantent, leur odeur*

me vient au ronge, grondent à mes oreilles, la nuit sifflent comme serpens, se presentent sans cesse à mes yeux comme un spectre effroyable, & avec lui la laide image de la mort : le pis est que ce sont pas vaines fumées de songe, mais vifs tableaux des actions.

L'ingenieux Dæmon (qui se fait tenir pour Dieu, & se fait peindre en enfant chez les Payens) m'ayant desguisé le nom de mon forfait, l'adultere en amour, l'homicide en hardi, & le traître en habile, m'a conduit de degré en degré à l'extremité de toutes meschancetés. Il m'a enflammé de trop d'amour d'autrui, & de celui de moi mesme, me faisant meriter par tel moyen la haine de tous & celle de moi mesme.

Le subtil fait le mestier de peindre quand il veut : son pinceau m'a fait voir les beautez, douceur & un paradis de delices, qui demeurent quand il a changé de region, horreurs, amertumes & un enfer de torments. Le mesme qui avoit espié les heures inquietes de la nuit ou les oiseuses du jour, pour me mener aux precipices, m'affronter à tous mes reveils de la nuit & toutes mes pauses du jour, un portrait effroyable, un vilain bouc, ~~puant de paillardise, un espouvanable crocodile, qui pleure pour trahir, un loup qui a les dents sanglantes d'un agneau domestique ou du petit chien fidele qui gardoit la maison,~~ & puis sans portraict me fait dans son miroir voir ces mesmes choses en m'y voyant; lui aussi ne se presente plus comme un enfant, mais comme un vieux serpent.

Ainsi les yeux qui m'attirent m'effrayent, & qui furent organes de peché sont devenus instrumens de punition : desloyal peintre, qui a nos esprits pour papier, & pour tablettes nos cœurs.



Je reviens à mon crime, qui ne s'estant pas contenté d'offenser les hommes, a desployé ma temerité contre Dieu. Ouy, je me suis pris à toi, o Eternel: *Moi qui suis un ver, & non point un homme, opprobre des hommes & le mespris du peuple, dénigrerai-je mon forfait devant celui qui cognoit & sonde, voire jusques au dernier point, les plus fins cœurs de tout le monde? Que ferai-je? Chercherai-je des objets contre le fidele tefmoin, duquel seul la parole est verité? Ou bien cōtromprai-je le seul & juste juge, duquel j'ai presché la droiture, sans qu'il y ait en lui aucune forfaiture? Et puis de quoi ferai-je mes presens à celui auquel appartiennent le donneur & les dons? Le Dieu Fort renverseroit-il le droit, & le Tout-Puissant la justice? L'homme mortel se justifiera-t-il envers le Dieu Fort? S'il veut disputer avec luy, il ne lui respondra point de mille articles à un : il est sage de cœur, & robuste de force; qui est-ce qui s'est opposé à lui & s'en est bien trouvé?*

Quoi donc? me deffendrai-je contre le Dieu des armées, le puissant vengeur, mon Roi & mon Souverain? Aurai-je recours aux armes contre le bras qui peut par son pouvoir faire trembler des armes la puissance? Lui mettrai-je en teste un chevalier, un geant, pour debattre mon droit à la lance & à l'espee? Celui qui m'accuse vaincra tout champion qui lui contredira; les braves feront abbattus sous lui, car quand il est question de sçavoir lequel est le plus fort, voila, il est le Fort, & toute force est foiblesse devant lui.

Ne pourroi-je traiter par arbitres? Il n'y a personne qui prinft cognoissance de la chose d'entre nous, & ufast de main-mise sur nous deux. *Comment*

*eschapperai-je, o Dieu? Tu me tiens serré devant & derriere; tu as mis sur moi ta main, si je vai arriere de ton esprit, ou hors de ta face: si je monte aux Cieux, tu y es; si je me trouve dans les abysses, t'y voila; si je prends les ailes de l'aube du jour, & me loge derriere la mer, là aussi me conduira ta main, & ta dextre m'y empoignera. Si j'ay dit: Au moins les tenebres me couvriront, voila la nuit qui te servira de lumiere autour de moi, les tenebres ne m'oseront cacher arriere de toi.*

Mais n'y a-t-il point quelque partie en moi que je te puisse montrer pour nette? Helas non! Tu dis que ma mere m'a conceu en peché, & que le germe de ma vie fut eschaulté dans la bourbe de l'iniquité.

Al-je point quelques bonnes œuvres pour couvrir les autres en traitant de reprefailles avec l'Eternel? Je n'apporterois que pechez sur pechez, car les meilleures actions de l'homme sont ordées & puantes comme le flux de la femme. Que te monstrerai-je? Que t'offrirai-je? Tu veux la pureté au dedans & l'innocence.

Emprunterai-je de l'ignorance ses ailes de crespé noir, moi que tu as comme ton enfant & dés le berceau instruit de tes volontez? O Dieu, tu m'as enseigné dès ma jeunesse, & jusques ici j'ai annoncé ma condamnation.

Et ainsi toutes les voyes que je tiens me contraignent à venir chercher ta droite, & recourir à ton sein deboutonné à nos requestes, auquel seul y a propitiation. Tu es seul Souverain Sacrificateur; pren en main l'hysope teinte au costé de ton Fils; lave comme de rosée au lieu de gresle; employe cet hysope, qui rend les ames noircies plus blanches que la neige: neige que je passerai en blancheur par l'efficace de ton aspercion.

Fai-moi ouyr la nouvelle de ma delivrance par le tesmoignage interieur de ton Esprit, qui me prononce ma grace, son interinement sur la selette de mon humilité, afin que ces os & moëlls fonduës devant le feu de ton courroux soyent restituées en la restauration du mourant & restablissement du perdu. Qu'est-ce que tu tiens si long temps les yeux fichés sur mes forfaits? Cache ta face d'eux, mais non pas de moi. Que veux-tu faire de cette balance à peser? en laquelle si tu me mets d'un costé, & un rien de l'autre, ce rien pesera encores plus que moi. Que veus-tu faire de ce glaive trenchant de deux costez, puissant, à la dissipation, de manier des barres & des foudres? Mets ces choses à part pour les ennemis de ta gloire, ~~pour les loups & lions qui dissipent ton troupeau : contente-toi de la verveine, & frappe sur moi en esparquant ton peuple; & à la fin efface~~ de tes tablettes mon procez pour retourner à ton œuvre encommencée, assavoir la perfection de mon salut : puis que ce que tu as une fois commencé & avancé tu ne le delaiesses point.

Rens ce que tu as créé, restabli ce qui estoit *venu*, ou donne un cœur nouveau pour nouveaux desirs, un esprit de mesme pour comprendre tes bontés & se resjouir en toi, car le mien a perdu l'usage & la joye : une ame nouvelle, pour s'embrafer en ton amour : remplis mes entrailles de charité qui monte au Ciel, arreste ces mouvements esgarés de ma vie, approche la leur de cette face en la contemplation de laquelle je vis seulement : ne retire pas ton Esprit, sans lequel je ne suis qu'une anatomie de la puante charoigne d'un mort. Oferai-je te prier de descendre en mon sepulchre? Restitue en moi & la vie & la joie; refai-moi tel que tu prenes plaisir à

me regarder ; & lors, moi miserable (qui par mon exemple ai montré aux autres le chemin de perdition) & de voix & de cœur deviendrai un docteur de repentance, un miroir de ta grace, un eschantillon de ton pouvoir, en me donnant un esprit nouveau, & non content de me l'avoir donné, le maintenant en moi renouvelé.

Tu t'en serviras à convertir ce que j'aurai perverti ; de la mesme main qui m'a tiré du parc au palais, qui de berger m'a fait Roi, qui m'a élevé de la boué pour me colloquer aux honneurs, qui de la conduite des brebis m'a promu à celle des peuples, voire d'Israël, de cette main tu me fais pescheur pescheur & pescheur d'hommes. Mutation plus miraculeuse que la premiere, puis que tu me prends aux cachots des criminels de mort, & comme dans la fosse de l'Enfer, pour m'employer au mystere de vie & aux tresors du Royaume des Cieux.

Ce sont les effets de ta puissance & de ta bonté. Qui eust dit que ces pieds du persecuteur, auquel les lapideurs du premier couronné avoyent baillé leurs vestemens en garde, peussent jamais devenir beaux ? Or ils ont esté beaux & bien venus, pource que *beaux sont les pieds de ceux qui annoncent la paix* : & ils ont porté celui qui a annoncé la paix aux Gentils.

Où suis-je ? En difant ces choses je pense voir encor sur mes mains & sur mes habits quelque tache du sang innocent que j'ai respandu : cette apprehension me fait rougir comme le sang mesme de honte, couvre ma face de confusion, ne pouvant penser comment ma bouche, qui a prononcé blasphemes, pourroit devenir organe de tes loüanges & mes scandales degré d'edification. Oste de moi ce sang

qui m'estonne, & me rend un spectre à moi mesme. Ouvre mes levres fermées de mon spasme, defferre mes dents que je sens grincer d'effroi, & lors ma bouche esclatera le chant de tes bontés, & lors je declarerai ton nom à mes freres, je te louerai au milieu de la congregation, & dirai.

*Vous qui craignez l'Eternel, loués-le : toute la race de Jacob, glorifiés-le ; & toute la race d'Israël, redoutez-le, car il n'a point mesprisé ne desdaigné la misere de l'affligé, & n'a point caché sa face arriere de lui, ains quand il a crié vers lui, il l'a exaucé.*

*Ma louange commencera de par toi : en la grande congregation je rendrai mes vœux en la presence de ceux qui te craignent : je parlerai de tes témoignages devant les Rois, & ne rougirai point de honte.*

Purge les mains qui n'osent se joindre vers le Ciel, ni manier les sacrifices pour te les presenter, pour ne souiller les holocaustes en te les offrant ; & puis je laverai mes mains en innocence, & ciruirai ton autel pour esclater en voix d'action de graces, & raconter toutes tes merveilles.

Or, voici ton inspiration : j'empoigne premiere-ment les cornes de l'autel ayant besoin de refuge ; & puis je porte en ton temple les dons plus agreables qu'aucun troupeau de bestes affommees : c'est un cœur abbattu, un courage atterré, une ame froissée ; toutes ces parties, aux pieds de l'autel, comme bestes qu'on immole, ma chair esgorgée, bruslée devant toi, si bien qu'il n'en demeure que les cendres : tout ploye vers terre, hors mis les yeux qui tendent au Ciel en me conviant d'estre partie d'un tel sacrifice. Je me souviens que tu demandes les bestes sans tache : & que sont devenues mes macules ? cett'hy-

sope que j'ai demandé les a emportees bien loin, si que je me presente nettoyé de ta main.

C'est cette main qui fait tant de merveilles sans peine, qui abbat du throsne les orgueilleux & tire de la bouë le pauvre gifant sur terre, pour le colloquer aux honneurs, voire aux honneurs du peuple de Dieu, & de mesme tire un Joseph de la prison pour lui donner en main les resnes d'un Royaume, les libertez de ceux qui le tenoyent captif, & les vies de ceux qui disposoyent de la sienne. A quoi nous attacherons les exemples de Henri quatriesme en France, & en Angleterre d'Elizabeth. Et de plus, la mesme force (comme nous avons dit) qui opere ainsi aux oppressions & exaltations, le fait aussi aux mutations des esprits : tesmoin Paul le prescheur excellent & constant martyr, qui lavé du sang espendu est fait d'un loup ravissant une brebis de-buisson. C'est elle encore qui reconcilie toutes choses à soi, ayant fait la paix par le sang de la croix : & ceux qui estoient estrangers de Christ & estoient ses ennemis en leur entendement, prests à toute mauvaise œuvre, ceux-là reconciliés au corps de sa chair ont esté rendus sains, sans tache, & irreprehensibles devant Dieu.

Desploye, Seigneur, cette main à me relever de mon odieuse bouë : tu vois la haine que je me porte à cause de mes pechez ; c'est toi seul qui tires du fueil de l'Enfer mon esperance prosternee. Et comme les pensées que tu me donnes sont arres & avant-coureurs d'un plus grand ottroi, meine mon esprit où ma foi & mes regards sont desjà volés, asçavoir au sein de ta grace, & au giron de tes douceurs. Desjà je sens le courage d'un exaucé, pour après t'avoir invoqué pour moi mesme, t'oser prier pour

ta Sion. Le conseil que tu m'avois ordonné m'avoit toujours guidé fidèlement; si bien que *quelques assauts que j'aye senti, j'ai toujours tenu ton parti, & le zele de ta maison* (quoi que tant infirme) m'a mangé. J'ose donc, ainsi brulé de ce zele, m'escrier : *Vueilles rebastir les murs de ta Jerusalem.* Pour nos demerites tu les demantelles, mesmes par les bras qui les avoient gardés. Tu nous as donné de quoi dire avec deux de tes grands Prophetes : *Tu as rejetté l'alliance de ton Eglise, tu as souillé sa couronne, la jettant par terre : tu as rompu toutes ses cloisons, tu as mis ses forterefes en ruine; tous ceux qui passoyent par le chemin l'ont pillée; elle a esté mise en opprobre à ses voisins. Tu as surhaussé la dextre de ses adversaires, tu as resjouy tous ses ennemis, tu as aussi rebouché la pointe de l'espee de ses vaillants, & ne l'as point redressée en la bataille; tu as fait cesser la splendeur, tu as jetté par terre son throne, tu as accourci les jours de sa jeunesse, & l'as couvert de vergoigne.*

Certes nous pouvons dire que les sangliers & bestes sauvages ont degasté la vigne du Seigneur : je dis que la haye a esté arrachée & non coupée, pour ce que les hauts aubespins & plus fleuris de cette haye se sont laissés defraciner par les menaces & promesses de l'ennemi de cette vigne & de Dieu mesme.

Nous pouvons dire avec Jeremie, que Sion est devenue vefve : *elle ne cesse de pleurer de nuit, & ses larmes sont sur ses jouës; il n'y a pas un de ses amis qui la console : ses intimes se sont portés desloyalement contre elle & lui sont devenus ennemis.*

*Tout l'honneur de la fille de Sion s'est departi d'elle. Ses principaux sont devenus semblables à des*

*cerfs affamez, & ont marché destitués de force devant le poursuivant.*

*Tous les passants ont frappé des mains sur elle, ils ont sifflé & hoché leurs testes contre la fille de Jerusalem, disans, Est-ce ici la ville qu'on nommoit la parfaite en beauté?*

*Le Seigneur a esté comme un ennemi : il a abyssé Israël, il a dissipé les palais & toutes ses fortresses.*

*Et a pourpensé de destruire la muraille qui couvroit la fille de Sion, il a estendu le cordeau, & n'a point retenu sa main qu'il ne l'ait abyssée, & a desolé la muraille & l'avant-mur. Ses portes sont enfondrées en terre; il a détruit & brisé ses barres. Muraille de la fille de Sion, jette larmes jour & nuit comme un torrent; ne te donne point de repos, que la prunelle de tes yeux ne cesse point. Le jeune enfant & l'ancien ont esté gisans en terre par mes ruës : mes pucelles & mes gens d'eslite sont tombés par l'espee, comme s'ils eussent esté pareils; O Dieu, tu as tué au jour de ta cholere, tu as mas-sacré, tu n'as point espargné. C'est pour les peschez de nos Prophetes, les iniquitez de nos sacrificateurs, qui ont espandu le sang des justes au milieu de Jerusalem. Aussi les Prophetes n'avoient preveu que choses vaines. Adjoustez-encores, les serfs ont dominé sur nous, & personne ne nous a receus de leurs mains.*

*Les principaux ont esté pendus par la main d'iceux, & n'a-on porté aucune reverence à la face des Anciens.*

*Nous apprenons de David à dire :*

*Les nations sont entrees en ton heritage; ils ont polu le temple de ta Saincteté, ils ont mis Jerusalem en monceaux de pierres. Ils ont donné les corps*



*morts de ses serviteurs pour viande aux oyseaux des Cieux, & la chair de tes bien aimés aux bestes de la terre : ils ont espendu le sang d'iceux comme eau à l'entour de Jerusalem, & n'y avoit personne pour les ensevelir.*

O Dieu, qui as arraché mes hayes par ton courroux, redresse les autour de la troupe sainte, & rends encore Jerusalem ceintre de monts de routes parts ainsi que de rempars : ren son mur eslevé plus haut que l'eschelle & que l'esperance de ses ennemis, quelques hautains qu'ils soyent.

Oste nous la confiance que nous avons aux grands, aux forces humaines, & en la fidellité des vieillards qui se sont endormis : rempare nous des montagnes de Prophetes, d'un mur de pierres vives, qui sont celles desquelles tu fais des enfans à Abraham. Donne nous pour fondement, & mets au principal endroit du coin, cette angulaire tant rejetée par les architectes d'erreur. Donne nous pour portes celles de la nouvelle Jerusalem, estoquées de gemmes & pierres precieuses. Et puis que tu nous as fait sentir la fragilité des humains, fai nous esprouver la ferme assistance du Ciel. Sois la veille d'Israël, qui ne sommeille jamais, soleil & bouclier de la permanente cité.

Et pource que, *C'est en Judee proprement que Dieu est cogneu, que son nom est grand en Israël, que son tabernacle est en Salem, & son domicile en Sion : que c'est en ton temple (qui est ton Eglise) & non ailleurs, que te sont agreables nos sacrifices.*

C'est une charité hors la mesure de nos sens, que le Tout Puissant createur de tout l'Univers, conservateur de tout ce qui a estre, qui a pour haut dais les Cieux des Cieux, la terre pour marchepied, qui

feigneurie par tout, qui se fait obeyr sans peine en toutes ses Seigneuries, ait voulu choisir de tant de Royaumes un Royaume, de tant de Provinces Canaan, de tant de montaignes Sion, de tant de peuples un peuple acquis, saint & separé, duquel il est dit : *Tous peuples du monde habitable n'ont pas un traitement semblable, car ses ordonnances sacrees il ne leur a pas declarees : & puis d'Israël, di-je, par exprés, Peuple qui lui touche de prés, que ce troupeau bienheureux soit seul par qui il veut estre loué.*

Mais voici une seconde charité qui surpasse la premiere, que la nation esleüe ayant renoncé ou crucifié le Sauveur & Dieu de Gloire, il a mis la main sur nous, & sans occasion de choix, en ce qui estoit du nostre, nous a tirés d'entre les idolatres courans après les bois & la pierre, pour nous adopter en la place & au rang des enfans d'Abraham : si bien que nous puissions dire de nous, que c'est en sa très sainte cité qu'il a choisi sa demeure, & que c'est de nous qu'il veut ses louanges; en nous, di-je, est accomplie la prophetie de David, disant : *Dieu pour fonder son tabernacle aime les portes de Sion, plusost que tous les tabernacles de Jacob.*

*Ce qui se dit de toi, cité de Dieu, ce sont choses honorables. Selah!*

*Je ferai mention de Rahab & de Babylon, entre ceux qui me cognoissent : voici Palestine & Tyr, avec Cus : Cettui-ci est né là.*

*Et de Sion sera dit : Cettuy-ci & cettuy-là est né en icelle : & le Souverain mesme l'establira.*

*Quand l'Eternel enregistra les peuples, il les mettra par conte, & dira : Cettui-cy est né là. Selah!*

Estant autorisé de titre si avantageux, l'espouse du Ciel, qui pleure son Fils perdu au jour de ses nopces, ose plaider son droit contre son Seigneur & dire : Puis que tu m'as appelee à un si haut heritage, ne me laisse point en friche & en masures. Je dois devenir une cité, qu'elle ne demeure point demolie, ren la digne de ton habitation. Te faut-il solliciter de bastir ta maison ? Tu as jetté dans les fondemens douze pierres si precieuses : mes douze portes doivent estre de perles. Sois mon temple, mon Soleil, & moi ta Lune ; qu'il n'entre point en moi d'abomination, mais y conserve l'arbre de vie, qui porte au milieu de moi fruiçts delicieux. *O Eternel, destourne ta malediction aux Royaumes qui n'ont ta cognoissance, & desquels il est dit, Leurs cris sont inutiles : mesme les adressant à toi, fai qu'encores un jour mes enfans s'esjouyissent, que les filles de Juda ayent ließe à cause de tes jugements, & prennent quelques assurances en contant mes tours & la hauteur de mon avant-mur. Edifie sur tout le Chasteau de ta grace : car, à dire vrai, nous n'avons autre forteresse que toi qui est nostre roc & rempart assure.*

Estans donc instruits que ta Sion est le lieu où tu enverras, comme à la pierre d'Elie, le feu celeste, pour mettre en cendre nos holocaustes, nous ne les chercherons point sanglants, puisque ta parole nous instruit, que nous ne serons point redargués pour les sacrifices qui ont esté autresfois continuellement devant toi, que tu ne prendras point des bouveaux de nos maisons, ni des boucs de nos parcs, tout estant de ta possession, que tu n'es point mangeur de la chair des gros taureaux, ni beuveur du sang des boucs.

Tu as voulu que nous te sacrifions louanges,  
& pour holocaustes les vœux de nos cœurs ardents ;  
c'est ce que nous eslevons vers le Ciel, c'est ce que  
nous desployons devant ta face.

Et quand il te plaira nous faire dignes d'estre  
nous mesmes immolés, pour le tesmoignage de ta  
verité & de ton nom, nettoye-nous, Seigneur,  
des taches qui nous rendent impropres à tes offertes.  
Ren-nous par cett'hysope nettoiyante victimes  
blanches. Nous serons bien heureux, quand il te  
plaira prendre nos esprits & nos vies, pour en sacri-  
fice de bon odeur faire fumer ton temple & ton  
autel.





## OPPORTUNITE ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION  
FAICTE SUR LE PSEAUME 88.



L'AUTHEUR accablé d'un deuil  
desmesuré pour l'amour de Su-  
sanne de Lezai sa femme, prit le  
Pseaume 88 pour en tirer les  
vers Sapphiques mesurés qui sont  
dans ce livret, & depuis, la  
presente meditation.

### PSEAUME 88.

1. *Masquil d'Homan Ezzahite, qui est un Cantique  
et Pseaume, baillé au maistre chanteur d'entre les  
enfants de Cord, pour le chanter sur Mahalath  
Jehannoth.*

2. *Eternel, Dieu de ma delivrance, je crie jour  
et nuit devant toi.*

3. *Que ma requeste vienne en ta presence, encline  
ton oreille à mon cri.*

4. *Car mon ame a tous ses faulx de maux, & ma  
vie est parvenue jusqu'à un sepulchre.*

5. On m'a mis au rang de ceux qui descendent en la fosse : je suis devenu comme l'homme qui n'a plus de vigueur.

6. Sequestré parmi les morts, comme les navrés à mort gisans au sepulchre, desquels il ne te souvient plus, ains qui sont retranchés de ta main.

7. Tu m'as mis en une fosse des plus basses, és lieux tenebreux, és lieux profonds.

8. Ta fureur s'est jettee sur moi, & tu m'as dédaigné de tous tes flots : Selah.

9. Tu as esloigné de moi ceux desquels j'estoÿe cognu, tu m'as mis en extreme abomination envers eux. Je suis reclus tellement que je ne puis sortir.

10. Mon ail languit d'affliction : Eternel, je te réclame tout le jour, j'esten mes mains vers toi.

11. Feras-tu miracle envers les morts? ou si les trespassés se releveront pour te celebrer? Selah.

12. Racontera-on ta gratuité au sepulchre & ta fidelité au tombeau?

13. Cognoistra-on tes merveilles és tenebres & ta justice au pays d'oubliance?

14. Or quant à moi, o Eternel, je crie à toi & ma requeste te previent dès le matin.

15. Eternel, pourquoi rejettes-tu mon ame & caches-tu ta face de moi?

16. Je suis affligé & comme rendant l'esprit dès ma jeunesse : j'ai souffert tes effrois & ne say où j'en suis.

17. Les ardeurs de ta cholere sont passées sur moi, & tes estonnemens m'ont retranché.

18. Ils m'ont tout le jour environné comme eaux, ils m'ont entouré tous ensemble.

19. Tu as esloigné de moi l'ami, voire l'intime ami & ceux desquels je suis cognu me sont tenebres.

## MEDITATION

SUR LE PSEAUME 88.

O Dieu Eternel mon Sauveur, &amp;c.



TERNEL, Dieu de ma delivrance, ou mieux, de mes delivrances, qui m'as tant de fois tiré du bas tombeau de la mort, & notamment quand j'ai dit à propos & avec son efficace :

Lorsqu'en moi de douleur esprits s'enveloppent tous mes esprits, Tu sçais l'endroit par où je dois sortir du lieu où je me vois.

Tu m'as fait voir que tu l'avois veu pour moi, quand les cordeaux du sepulchre, le torrent des meschants garnements, & les lacs de mort m'avoient surpris. Tu as esbranlé la terre, & les fondements des montagnes pour le secours des tiens. C'est toi qui dans la fumee & dans la poussiere des combats, parmi les tempestes de non-veüe as garanti ceux qui se font esclriés à toi,

*Mon Dieu tu m'as aidé,  
C'est toi qui m'as gardé,  
Sois prest à ce besoin.*

Tu nous as deffendu contre les fleches du jour, & les espouvanteaux & pestes de la nuit. C'est ce qui me donne la hardiesse & l'adresse à toi, pour crier jour & nuit, lors que le jour a prolongé mes detresses, la nuit les a rafraichies, quand nos amertumes nous ont servi de pain, & nos pleurs de breuvage. Pourquoi est-il dit que la lumiere est

femee pour le juste, & la lieffe pour ceux qui sont droits de cœur ?

Le Soleil qui fait sa carrière comme un espoux fortant de son liêt nuptial, veu de tous, & voyant tout, peut-il desployer à mes yeux les beautez de nature pour m'en destituer. Je ne suis plus de ceux à qui les verdures portent quelque esperance, & si je voi des fleurs, je sçai que les fruits en sont pour les hommes de terre. Les moissons & les grappes sont pour les ennemis de Dieu, dont le jour ne m'apporte que le desir de la nuit pour me cacher, & elle m'est une annee pour m'enfuyr & me sauver de moi.

C'est en elle que tu m'as revisté. Tu as fondé mon cœur, tu l'as examiné : tu n'as point trouvé que ma penfee ait violé ma parole, ni que ma bouche ait desmenti mon cœur ; & nonobstant il n'y a point d'accord en mes membres. Je cherche le repos au liêt sans le trouver. Le bœuf quitte le joug à la serree, le cheval la selle ou le collier ; mais l'ahan & les sueurs de mon ame travaillee me faiffissent dès le crepusculé du soir, sans me quitter à celui du matin.

Les Anciens ont inventé que leurs Erynnés, ou Furies, estoient filles du Soleil & de la Nuit : voulant cette doctrine à leur mode figurer, que les affaires pesants de la journée tormentoyent les affligés dans le nid des penfees, & au loisir de la nuit. C'est sous elle que la memoire me geheinne, ma couverture est de plomb & mon chevet d'espines, pour lesquelles je puis dire : J'ai ahanné en mon gemissement, je baigne ma couche toutes les nuits, je trempe mon liêt en mes larmes.

Voila de quoi crier jour & nuit, quand l'un



& l'autre m'affligent : je suis contraint d'estre importun sans intervalle, puisque mon mal ne m'en donne pas. Tu t'es laissé vaincre à l'importunité de la vefve, supporte la mienne : & afin qu'elle n'empesche point que ma requeste ne vienne en ta presence, encline ton oreille à mon cri.

Je sçai que mes pechés ont fait un gros & louche nuage entre toi & moi : perce & dissipe, Seigneur, par les rayons de ton soleil de grace cet amas vicieux : abaisse ton oreille, qui est en si haut lieu, pour recevoir ma supplication venant des lieux profonds, & du fond de mes ameres pensees : abaisse-toi, ou avance ta dextre ; car mon affliction, qui est si forte pour m'accabler, est trop foible pour (sans ton secours) monter jusqu'au throsne de ta majesté.

X ~~Ces larmes nuit & jour avalees ont rempli mon estomac, & les angoisses distillent au dedans sans cesser, d'où je puis dire que j'ai mon faoul d'advertité, que mon ame s'est saoulee de maux, & ma vie est parvenue au sepulchre.~~ Certes il y en a par de là ce qu'on appelle satieté : car telle abondance ne se pouvant enduire ni digerer, la plettoire en est mortelle, m'estouffe, & me traine au tombeau.

Aussi bien pour y estre parvenu je me suis mis au rang de ceux qui descendent en la fosse : je suis devenu comme l'homme qui n'a plus de vigueur. Aussi je confesse qu'avec raison ferai-je estimé tel : car m'ayant osté de tes yeux le regard doux & gracieux, je decline, & m'en vai dechoir ainsi qu'une ombre sur le soir, comme le fouci & le girafol sont espanouys, & montrent avoir vigueur tant que le Soleil, qu'ils adorent, les anime par ses rayons, mais sentent une mort quotidienne quand ils sont privés des regards vivifians.

Ainsi, ô toi, qui es le Soleil & le bouclier, pour ton œil delaissant d'allumer ma vie, je ne suis qu'un tison fumant sequestré de ta veuë, je suis parmi les morts comme les navrés mortellement, gifans parmi le meurtre, desquels il ne te souvient plus, & qui sont retranchés de ta main.

David se plaignoit d'estre hors de la souvenance de ses amis, d'estre mis en oubli du cœur des hommes comme un mort, & d'estre estimé autant qu'un vaisseau de nul usage : mais c'est bien pis, d'estre comme mis en oubli de son Dieu, & retranché d'entre les vaisseaux à honneur, pour estre jetté hors le camp, ou bien trainé aux immondices de la Cité.

Tu m'as mis en une fosse des plus basses es lieux tenebreux & profonds. Les prisonniers pour debtes ou causes legeres, ont les basses-cours des conciergeries, & les preaux pour bornes de leur liberté : mais combien deviennent transis ceux qu'on devale dans les basses fosses, pour après l'obscurité, la ~~puanteur,~~ & les horreurs des cachots longuement supportés, n'avoir delivrance que la sentence de mort ?

Ainsi suis-je accablé de tous tes flots : ta fureur s'est jettée sur moi : un abyfme appelle l'autre abyfme : au bruit de tes canaux toutes tes vagues & flots ont repassé sur ma teste, ~~empli ma nef si basse & si fragile, qu'elle ne peut resister aux plus petites ondes de tes tempêtes :~~ & tout sans espoir de secours.

Pour ce que tu as esloigné de moi ceux desquels j'estois cogneu, tu m'as mis en extreme abomination envers eux ; tousjours tellement reclus, que je ne puis sortir ni avoir communication avec les humains.

Et puis quand je serois environné & armé d'une legion d'amis, pourroyent-ils forcer les prisons du Tout-Puissant, qui sont la mort mesme & les portes d'Enfer? Il n'y a que toi seul qui puisses delivrer ce que tu as renfermé, ni rendre la liberté à qui tu l'as ostée : il n'y a que toi, de qui l'on puisse dire, *Il les a tirés des tenebres & de l'ombre de mort en desrompant leurs liens, pour ce qu'il a brisé les portes d'airain, & cassé les barreaux de fer.*

Tes Anges ont delivré les prisonniers des hommes, mais les hommes n'ont jamais affranchi les tiens. Nos consciences sont nos plus estroites prisons. Le meschant une fois arresté en cet estroit cachot, encor qu'il eust à son commandement la campagne, porte la geole avec soi, & les ceps de sa coupable pensée galopent avec lui.

*Cette prison le suit, quoiqu'il coure à la chasse,  
Quoi que mille pays comme un Cain il trace,  
Qu'il fende au gré du vent les fleuves & les mers,  
Sa conscience n'est sans cordes & sans fers.*

C'est toi seul qui peux delivrer, & à qui je dis : *Sauve moi de la bourbe* : comme aussi que le fil des sources se debordant ne m'emporte pas, que le gouffre ne m'engloutisse, que le puits ne ferme point sa gueule sur moi.

Mon oeil languit d'affliction. Eternel, je te re- clame tout le jour : j'estens mes mains vers toi : c'est à toi que je me viens rendre. Les vaillants victorieux, qui se font estimer entre les humains, ne voudroyent pas achever ceux qui despoillent le pauvre, & le presentent à leur vainqueur. Tu es en qui seul abonde la vraye magnanimité, & au

seul sein de qui se trouve propitiation, repousseras-tu les mains que te tend l'abbatu? pourroit-il entrer en ton courage de m'achever à terre de sang froid, toi qui es pitoyable, misericordieux, tardif à colere, & abondant en grace, pourrois-tu sauter sus à l'affligé, ayant maudit tous les laches cœurs qui le font.

Fay voir encores que toute sorte de mort des bien aimés est precieuse devant tes yeux, sois donc liberal de la vie, toi qui en es le seul donneur, & qui en fais tes presens par l'univers sans en diminuer le thresor; car source de vie en toi gift, par ta clarté nous voyons clair.

Feras-tu miracle envers les morts, ou si les trespassés se releveront pour te celebrer? Tu as tiré du tombeau le Lazare desja puant : ~~je confesse estre tout infect, & que l'odeur de mes pechez est insupportable à moi-mesme. Tu me vois couché dans le sepulchre; est-il point meilleur que celui de qui l'odeur est tant souïefve ne descende point en ces tanières d'infections; & que plustost tu detournes la mort des testes qui t'honorent, que de la poursuivre dans l'horreur de ses cachettes; & que plustost tu faces merveilles entre les vivans, que les desployer entre les morts, veu que ceux-là ne se peuvent reléver pour reconnoître la delivrance, & aussi peu pour la celebrer en tes saintes assemblees?~~

Racontera-on ta grace au sepulchre, & ta fidelité au tombeau? Cette grace sera-elle goustee par les condamnés & en l'Enfer, où n'y ayant aucune redemption, ton Esprit ne peut aimer sa demeure, pour exciter les cœurs à faire resonner tes bien-faits? car l'esperance estant bannie, aussi est toute voix d'exultation.

Pourront reluire tes merveilles aux tenebres, & ta justice en la terre d'oubliance? Si tes miracles tombent dans les espees obscurités des bas lieux, qui pourra les voir, & n'estans point veus, qui les celebrera? A quoi aller chercher des deserts perdus & sans voye pour eterniser les faits de ton equité, qui est haut chantée & annoncée en la terre des vivans? Qui pourra dans la fosse & au profond puits de condamnation eslever sa voix de louanges dans le ciel? tes cœlestes clartés pourront-elles dorer les Enfers, & y contaminer leurs precieux rayons?

N'est-ce plus au ciel & aux lieux illuminés par lui que tes hauts faits triomphent? ne veux-tu autels que les sepulchres infects? l'Enfer sera-il choisi & ouvert pour un temple? & les feux de la gehenne vaincront-ils ceux des holocaustes? auras-tu plus agreables les hurlemens & grincemens de dents des perdus, que les chansons des filles de Sion, & l'harmonie des Anges & des bien heureux?

Ou veux-tu que les hideux cimetières soyent frequentés en la place de ton Sanctuaire? que les ombres des morts & les pestes nocturnes y troublent & espouventent de spectres ces cheres assemblees?

~~Que là les os & les tets blanchis redemandent leurs nerfs & les peaux desquelles la mort s'est repeus, pour reprendre les chants, ou plustost les cris oubliés, & en espouvanter tous ceux qui te psalmodieront?~~

Entre ces apprehensions, Eternel, je crie à toi, & ma requeste previent dès le matin. Mais voulant prier, mes genoux ne peuvent porter ma carcasse, ni mes yeux affoiblis supporter la lueur du Ciel pour le regarder. Ma voix enrœuee ne peut rien

prononcer, & les mains, que je pense joindre, n'assistent plus que des os; si bien qu'il ne faut plus d'autres ombres que la mienne pour effrayer par sa vue, & par l'éclat de mes cris faire transférer les âmes désoles qui m'approcheront. Eternel, pourquoi rejettes-tu mon âme? Pourquoi caches-tu ta face de moi? M'as-tu rendu si execrable que ma vue te face horreur? Tu m'as plongé & réduit dans le ventre obscur des malheurs, destitué de tout, & sur tout du jour de ta face & de la contemplation de ton Soleil: & non pas seulement de ce gracieux flambeau, mais aussi de l'aube, qui me représentait l'espérance de son retour vers moi.

Je suis affligé, & comme rendant l'esprit de ma jeunesse: j'ai souffert tes efforts, & ne sçai où j'en suis. Tu sçais, Seigneur, quels orages ont passé sur ma tête dès mon enfance, où j'ai été comme mort parmi les vivans, où j'ai vécu comme transi parmi les morts, ayant appris de ton Prophète à dire: Au sortir du berceau les laboureurs ont labouré sur mon dos, ils ont tiré tout au long leurs seillons: mais, o Dieu, tu m'as fait durer pour toujours plus endurer. Ma vie a été condamnée en mes tendres ans, & quand j'ai été sur le seuil de la geole pour marcher au bucher, tu as retiré mon âme du feu des hommes pour l'embraser du tien. Tu l'as fortifiée contre toute sorte d'accidents, tu l'as retirée des naufrages, du précipice, de l'horreur des batailles, & quelquefois d'entre les corps étendus, & puis voici ce que tu lui as fait sentir.

Les ardeurs de ta cholere qui sont passées sur moi, tes étonnements m'ayans retranché, ouy cette cholere, quoi que juste, a passé sur ma tête sans la foudroyer: elle y a laissé ses épouvantemens, & les

terreurs qui m'ont fait dire : Suis-je rejeté & arraché d'entre les bons ? Pardonne, Seigneur, puis que la mesme cholere attribuee & desployee sur l'agneau sans peché, quelque pur, juste & puissant qu'il fust, lui a fait dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné, t'esloignant de ma delivrance & des paroles de mon gemissement ? Mon Dieu, je crie de jour & de nuit, & n'ai point de cesse. Si le Fils de ta dilection, inseparable de sa divinité, a tremblé & jetté grumeaux de sang; si le Prince de vie a veu avec effroi le visage ridé de la mort, à quel point pourra demeurer le courage & l'esperance d'un miserable pecheur comme je suis, qui a de quoi s'escrier :

*Mes jours passent comme un'ombre  
Qui s'en va obscure & sombre.*

La fuite des propos de ton Prophete ne font-ils pas la description de mon estre, & la leçon de mes funestes propos, tes deluges m'ayans environné comme eau tous ensemble ? Celui qui n'a qu'un ennemi en front l'attend de pied coy, employe ses yeux, ses bras, ses armes à la deffense de son estomac paré, & offense comme veut la necessité; mais celui qui est attaqué devant, derriere, & par les costés, est en danger de perdre le courage & se rendre à son vainqueur : ainsi vois-je la mort & l'enfer qui cheminent devant toi, & ta main qui me menace de descoupler sur moi ses furieux executeurs. Je voy à mes deux costés mes vices sollicitours de mal & de ruine, & puis en arriere le souvenir de tant d'offenses & pechez, & la juste vengeance de ces choses qui me marchent sur les talons.

Què si encores toutes ces choses se presentoyent pour me destruire en divers temps, & l'un après l'autre, il y auroit moyen de prendre haleine, quelque esperance de ramasser mes esprits pour essayer à me garantir, non par armes, mais larmes & par l'invocation de ton secours ;

*Mais tout cela dont je tremble  
Tout autour de moi s'assemble.*

Il faut adjouster que les violences qui me destruisent ne sont seulement autour de moi, mais au dedans pour la guerre que se font mes diverses pensees, & mes divers desirs s'entrechoquans emplissent mon sein d'angoisses & perplexités, la chair & l'esprit estans chefs de deux partis logés en moi.

Et ainsi les royaumes & cités imprenables à un ennemi seul & de dehors, ne le sont pas à plusieurs, moins quand les factions les deschirent par dedans : ainsi le corps, qui vigoureux a resisté aux maladies seules reglees & exterieures est abbatu par un concours de plusieurs maladies internes & implicites, quand ce qui remédie à l'un est à l'autre un venin mortel.

Enfin, o Eternel, tu m'avois desja separé de mes amis & voisins, & rendu execrable vers eux. Tu as porté mon habitation hors le doux air de ma naissance. Tu m'avois osté des lieux, aux commoditez & plaisirs desquels le labour de ma jeunesse s'estoit employé ; tu m'avois sevré du lait & des mamelles de ma chere patrie, tu m'avois fait quitter mes parens & cognoissances privees pour te suivre, & porter ma croix après toi, quand tu as descoché



sur moi de tes punitions la plus destruisante & irreparable à jamais.

Tu ne m'as point blessé aux extremités & membres qui retranchés laissent le reste trainer quelque miserable vie, mais tu m'as scié par la moitié de moi-mesme; tu as fendu mon cœur en deux, & dissipé mes entrailles en arrachant de mon sein ma fidele très-aimée & très chere moitié, laquelle comme genie de mon ame, me tenoit fidele compagnie à tes louanges, m'exhortoit au bien, me retireroit du mal, arrestoit mes violences, consoloit mes afflictions, tenoit la bride à mes penſees defreglees, & donnoit l'esperon aux desirs de m'employer à la cause de la verité.

Nous allions unis à ta maison, & de la nostre, voire de la chambre & du liſt faisions un temple à ton honneur.

Depuis je marche exanimé comme un phantome, ou un spectre parmi les vivans : je vay mangeant la cendre comme pain, je trempe mon boire de pleurs amers comme les eaux de Mara : mes jours m'eschappent, & je demeure comme l'herbe fauchee. Ouy, mes jours sont defaillants comme fumees, & mes os sont affechés comme un foyer. Ce cœur frappé à mort, devenu sec comme foin, a oublié son appetit, & ma bouche à manger son pain : à ces os secs ma chair est collee à force de gemissements : je suis devenu semblable au cormoran du desert, ou à la choüette qui se tient aux lieux sauvages.

*Comme durant son vefvage  
Le passereau sous l'ombrage  
D'un test couve ses ennuis  
Ainsi je passe les nuits.*

Je n'ay plus de paroles puissantes, ni assez violentes à l'expression de mes miseres. Seigneur, tu les cognois, puis qu'elles sont de ta main. Je demeure extatique en mes angoisses, les genoux à terre, mes soursirs en l'air, mes yeux au Ciel, mon cœur à toi ; releve-le, Seigneur, en l'esperance de ton salut.





## OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION  
FAICTE SUR LE PSEAUME 16.



AUTHEUR *S'estant trouvé à la mort d'un ami, homme de grand mérite & probité, & ayant pris les fleurs du Pseaume 16 pour matiere de sa consolation, la mit depuis en ordre pour en faire present à ses amis.*

PSEAUME 16.

1. *Garde-moi, o Dieu fort : car je me suis retiré vers toi.*
2. *O mon ame, tu as dit à l'Eternel : Tu es le Seigneur, mon bien ne vient point jusqu'à toi.*
3. *Alais aux Saints qui sont en la terre, & aux gens notables d'icelle, esquels je pren tout mon plaisir.*
4. *Les angustes de ceux qui courent après un Dieu seront multiplies; je ne ferai point leurs asper-*

fions de sang, & leur nom ne passera point par ma bouche.

5. L'Eternel est la part de mon heritage & de mon breuvage : tu maintiens mon lot.

6. Les cordeaux me sont escheu en lieux plaisans, voire un très bel heritage m'est advenu.

7. Je benirai l'Eternel, lequel me donne conseil, mesmement és nuicts, esquelles mes reins m'enseignent.

8. Je me suis tousjours proposé l'Eternel devant moi; puisqu'il est à ma dextre, je ne serai point esbranlé.

9. Partant, mon cœur s'est esjouy, & ma gloire s'est esgayee : aussi ma chair habitera en assurance.

10. Car tu n'abandonneras point mon ame au sepulchre, & ne permettras point que ton bien-aimé sente corruption.

11. Tu me feras cognoistre le chemin de vie : ta face est un rassasiement de joye : il y a plaisir en ta dextre pour jamais.

## MEDITATION

### SUR LE PSEAUME 16.

Sois moi Seigneur, &c.



**T**ous les accidents auxquels l'homme est sujet, lui font sentir sa foiblesse; par elle la crainte, qui le meine à la recherche du secours : les hommes du monde y employent les hommes, lesquels, jusques aux Princes terriens, ne peuvent rien au besoin : les enfans de

Dieu n'y vont point à faute, cherchent le vouloir, le pouvoir, & la vraye assistance, dans le sein de leur pere, où elle est. Ils ne s'adressent point à ce refuge, doutans de la volonté de celui qui a donné son fils à la mort pour nous; ni du pouvoir de celui qui a tout fait; se souvenans que ces deux parties nous ont fait dire plusieurs fois: Je n'ai jamais eu mal ni destresse que je ne r'aye expérimenté Dieu envers moi plein de bonté. Et la bonté, qui fait cette volonté, est telle que nous prenons plaisir à faire raifonner nos petits enfans avec nous. Dieu ne souffre pas seulement, mais prend plaisir que nous trahissions avec lui comme de nostre droit, & ne nous renvoye pas à son autorité absoluë, comme font les maistres leurs mercenaires & les Rois leurs sujets.

Nous avons un familier exemple de cela au raisonnement de David avec son Dieu, qui argumente ainsi avec lui en plusieurs de ses Cantiques: J'ai mis mon esperance en toi, garde moi donc, Seigneur, ou bien: Je suis à toi, mets moi à sauveté.

Mais sur tout le Pseaume 16, s'attache à cette preuve dès le commencement jusques à la fin, amplifiant les graces vrayement gratuites, que Dieu ne confere point aux siens, si non les ayant très chers; & ces graces de tant plus parfaites, qu'il leur donne avec elles l'esprit de les sentir bien & de les cognoistre: qui ne sont point apprentissages de la chair & du sang, non plus que l'esperance que nous logeons en lui. Et quand ces graces sont accompagnées d'esperoir & de foi, lors elles sont couronnées de leur accomplissement, elles s'entrefuivent l'une l'autre jusques à la perfection descrite par nostre grand Prophete de l'Ésprit de Dieu.

Voilà en general & en gros ce qu'avec plaisir indigne les enfans de Dieu doivent espulcher en toutes leurs angoisses, avec cette resolution : Tu es mon aide & mon liberateur ; mon Dieu, ne tarde point. Mais on vient plus expressement à cette preuve au point de la mort, lors que le liêt du malade est le champ d'un perilleux combat entre le fidele & l'ennemi de nostre salut, plein de ruses & habile à prendre ses heures avantageuses, pour opposer aux graces que Dieu nous confere nos pechez, aux forces qu'il donne nos infirmités, à ses misericordes sa justice, & enfin les calomnies desquelles il effraye aux verités de l'Ange consolateur.

Qui es-tu (dit le meschant) que Dieu soit tenu à ta conservation, lui qui est si grand & si haut ? Et puis, quelles sont tes œuvres ? Et c'est sur ce point qu'il les met devant nos yeux, au plus mauvais lustre qu'il peut, pour les faire voir en grand nombre, indignes de pitié, & coupables d'eternelle mort. En ce besoin le fidele leve les yeux, les mains, le cœur, & toutes les vigueurs de son ame vers son Dieu pour soupirer ainsi : Garde-moi, o Dieu Fort, car je me suis retiré vers toi. C'est bien contre les discours humains que de dire : Tu m'as fait du bien, il est donc raisonnable que tu m'en fasses davantage. Le trafic du monde conclud bien autrement, & dit : Je t'ai fait du bien, tu ne m'en as point remboursé, il est donc raisonnable que je cesse de t'en faire, jusques à ce que j'aye tiré de toi quelque utilité ; mais voici une autre procedure, qui est de l'escole de la Foi.

Un chef de guerre ayant poussé ses coureurs devant lui, doit sçavoir ce qu'ils deviennent, & leur dit communement : Allez, donnez, je vous ferai suivre,

& rendrai bon conte de vous. Les Princes mesmes en leurs vanitez aiment ceux qui ont receu leurs bien-faits, lesquels ils font suivre par d'autres, & les redoublent jusques à la parfaite grandeur de ceux qu'ils ont aimé. Or l'esperance colloquee en Dieu n'estant point de nostre nature, mais du tesmoignage & don pur de sa grace, sans laquelle, & sans les dons de l'esprit, nous courions au moyen de la chair, & cerchions auprès de nous en la terre ce qui semble si esloigné dans les Cieux; c'est donc une main celeste qui y attire nos esperances & les destourne de s'attacher à la terrestre vanité.

Voila la premiere troupe des graces du Dieu des armées, qui meilleur capitaine que tous les autres, les fera suivre de son gros pour ne les perdre point. Voila les premiers arres pour eslever bien haut ses creatures : bien mieux que les Princes, qui usans de ce titre en vanité, montrent un dessein formé d'eslever ceux qu'ils aiment au plus haut point d'honneur.

Nous difons donc à Satan : Tu demandes qui nous sommes : & nous mesmes ne nous promettons rien, pour l'estoffe qui est en nous; mais beaucoup pour les formes qu'y a employé celui seul qui de rien fait tout. Mais quant à la question de ce que nous pourrions avoir fait pour estre agreables à Dieu, nous confessons volontiers ce que dit le Prophete : O mon ame, tu as dit à l'Eternel, tu es le Seigneur; mon bien ne vient point jusqu'à toi.

En l'heure derniere, le tentateur a belle prise sur ceux qui mettent leurs œuvres en ligne de conte : il desploye en grande marge devant leurs yeux les tableaux abominables de leurs crimes; & quand il faut mettre la main aux bonnes œuvres, pour les loger à l'autre colonne du registre, ou cercher de

quoi payer ses debtes, le trompeur, en riant, leur preste des feuilles desquelles il a coustume de payer ses ouvriers ; & ces feuilles sont les bonnes œuvres, ou les indulgences achetees bien cherement.

Les fidelles voyent bien aussi leurs pechez, qui se presentent incessamment noirs & hideux devant leur face ; & de tant plus laids que les bons les hayssent, & qu'ils ont pour champ la repentance & la blanche pieté, & d'ailleurs les peschez sont diversement regardés par ceux qui ne les hayssent qu'à cause de la peine, ou par ceux qui les hayssent en l'amour de leur Dieu. Ces derniers, au lieu de courir au conte des merites, empoignent les graces sans merite : & c'est lors que Dieu fait suivre ses graces, & par icelles confirme les siens de plus en plus en l'assurance du salut.

Or tout ainsi que le recours à Dieu n'est pas un present de nature, en voici encor'un autre qui vient de mesme lieu ; c'est l'amour du bien, & la haine du mal : nous employons nos amitiés & affections, non pour assister aux pervers, mais aux saints qui sont en la terre, & aux gens notables d'icelles, ausquels je prens tout mon plaisir.

Les penées terrestres nous inclineroyent au contraire, & la prudence des enfans du siecle, plus subtile que de ceux du Royaume, nous feroit diligens à la recherche des meschans & des prosperans : mais les inclinations celestes nous font soldats & partisans du Dieu des armées qui nous fortifie au bon combat, en la compagnie des bons & des affligés. Là parmi nos imperfections & foibleffes nous ofons dire :

*Quelque assaut qu'aye senti  
J'ai toujours tenu ton parti.*



Et puis,

*O Seigneur qui t'es contraire  
Ne l'ai-je pas pour adversaire?*

Dieu n'a que faire de nous pour la milice? *Jesús-Christ* a les millions d'AngeS à son secours s'il lui plaît. Pourquoi nous daignera-t-il donques enrôler, & remplir les rangs de si foibles tirons ou bisognes que nous sommes? C'est que son plaisir est de parfaire son œuvre en l'infirmité, qu'il a aimé les tabernacles de Jacob, & veut estre victorieux sur les Geants & Goliaths par les frondes des petits bergers.

Et pour cela il ne nous donne pas seulement les armes parfaites que décrit S. Paul, mais il nous environne de force & de hardiesse : & de plus nous embrase de passion violente contre les ennemis, nous faisant par cette violence ravir le royaume des Cieux.

Or, plus expressement l'Esprit de Dieu nous eschauffe contre l'idolatrie, (peché qui comprend tous pechez) voulant en ce cas que nous nous rendions jaloux de sa gloire, comme il s'est déclaré tel au second commandement. Cette jalousie montre ouvertement que l'indifference & la fade douceur ne peuvent convenir à un enfant de Dieu, en ce qui transfere sa gloire aux choses muettes, sourdes, aveugles, manchottes, & qui sont œuvres des mains de ceux qui les adorent : jusques là qu'il ne peut souffrir que nos bouches & nos langues soyent salies des termes de l'idolatrie, & du jargon diabolique qui est proféré en leurs sacrifices infects; comme aussi nul ne peut aimer Dieu qu'il ne haïsse les idoles. Au prix de cet amour il nous donne la haine pour marque de son amour.

Nous apprenons à prononcer avec le Prophete cette sentence de condamnation : *Les angoisses de ceux qui courent après un autre Dieu seront multipliees : je ne feray point leur asperſion de ſang, & leur nom ne paſſera point par ma bouche.*

Après la grace de Dieu qui nous a donné l'aſſurance, & nous a fait dire, *Noſtre pere qui es és Cieux*; après la ſeconde qui nous a fait ſuivre, *Ton nom ſoit ſanctifié, ton regne advienne, & puis Ta volonté ſoit faite*; voici la troiſieme grace, qui eſt du pain quotidien. Elle monſtre comment nous ſommes enfans de la maiſon : & quand le diable & ſes ſuppots nous jettent hors des noſtres, nous ſont abandonner nos familles & nos biens pour ſuivre la croix du Chriſt, nous voyons nos terres poſſedees par nos ennemis, on nous prive des eſbats & des honneurs pour y colloquer des perſonnes indignes; bannis aux païs eſtrangers, où nous ſommes quelques fois choqués, au lieu d'eſtre ſecourus, on nous y appelle malſaiteurs, rebelles & forbanis; certes, il ſemble que les enfans de Dieu ſoyent lors très mal partagés, & toutefois (qui eſt un myſtere incomprehenſible à l'homme animal) c'eſt là où nous difons : *L'Eternel eſt la part de mon heritage & de mon breuvage; tu maintiens mon lot.*

Que les proſperans du ſiecle ſe levent du banc des moqueurs pour nous demander où eſt le pain de nos enfans & de nous? où trouverons-nous des terres & des maiſons comme nous en laiffons? où ſont les benediſtions temporelles de Dieu? En fin il le fait bon ſervir, & où il ſe plaît. Certes lors nous nous moquons des moqueurs, & meſpriſons les meſpriſans, qui ne ſçauoyent comprendre comment l'homme ne vit point du pain ſeulement, mais de

la pitié d'autrui leur ait donné le suaire pour le dernier present; verifians par leur succez ces paroles de l'Esprit de Dieu :

*Le Lion affamé  
Bien souvent ne trouvera riens,  
Mais ceux-là sont remplis de biens,  
Qui ont Dieu réclamé.*

C'est ce qui nous ravit en exultation vers le Seigneur, quand si mal partagés au monde, nous le sommes heureusement au Ciel, & chantons avec le Prophete,

*Que de bonté souveraine  
Sa main droite est toute pleine.*

Et faifans allusion aux cordeaux des arpenteurs qui estoient appellés aux partages, nous difons, *Les cordeaux me sont escheus en lieu plaifant, voire un très bel heritage m'est advenu.*

L'enfant desbauché demanda partage à son pere en choses mobilières, legeres & aifées à perdre & dissiper, desireux d'esloigner la maison & la face venerable de laquelle il fuyoit les reprehensions & les bons confeils, eschapper la main à craindre pour les chastimens, mais à baiser pour les bien-faits : ainsi font ceux qui fuyent l'Eglise de Dieu pour le vain & menteur vocable de la liberté. Mais cependant que ces Esaus courent à leur plaifir, les Jacobs possèdent avec la maison & heritage la paternelle benediction avec moins d'esclat que les prodigues, mais en douceur & en seurté. Dieu nous conduit par son Esprit & grace à l'amour du pain de sa maison, à ce que nos insolences ne nous amènent

toute parole procedante de la bouche de Dieu. Nous detestons l'ignorance des hommes abrutis, qui ne peuvent cognoistre & n'entendent rien à ceci : c'est qu'il n'y a point de meilleur fonds, que quand Dieu se fait nostre heritage, que quand nos rentes sont assignees sur lui, quand il nous paist, & quand il se rend nostre berger, sous lequel nous n'avons faute de rien : sous cette houlette nous possedons la graisse & les plaisirs de la terre : mesme nous avons par sa grace à le remercier, de quoi il enrichit de vivres necessaires nos tables aux yeux de nos ennemis, jusqu'aux parfums & delices specifies par nostre poëte sacré, dans lesquelles, comme il dit ailleurs, nous sommes rassasiés de moëllés & de friandises. Que s'il nous faut passer le desert, là il nous repaist du man & du pain des Anges, & en tout lieu où que la tempeste nous emporte,

*Dieu nous despeschera commissaires de vie  
La Poule de Merlin, ou les Corbeaux d'Elie.*

Si cette puissance & bonté de Dieu conjointes à bien faire, à partager cet heritage, de la mention duquel les livres sacrés sont remplis, sont choses miraculeuses, il se trouve encore plus de merveilles à la possession de ces partages, à la benediction de l'usufruit. Rappelions nos memoires qui s'escoulent de nous, & nous laissent ingrats & mal advisés, apprenons d'elles les exemples que nos yeux nous reprochent si nous les oublions; combien nous avons veu de ceux qui ayans renoncé la voye de salut par celle des prosperités, s'estans vendus à l'ambition, à l'avarice, sont morts infames & des-honorés, ont mendié pressés de faim, & a valu que

pas à l'envie du reste des mercenaires, ni à l'auge des porceaux.

Or voici la quatriesme marque, pour renvoyer les objections de Satan par un tesmoignage bien affeuré : C'est que ce n'est point par nostre espee que nous avons cette terre occupee.

Nous confessons injustement, qu'il ne faut pas sacrifier à nos filets, ni à nos adresses pour avoir pris un si bon lot, & partagé avantageusement : mais nous donnons ainsi gloire à l'Esprit qui nous a conduits.

Je benirai l'Eternel, lequel me donne conseil, mesmement les nuités esquelles mes reins m'enseignent.

Les jours coulent trop tost, & les nuités nous doivent estre trop courtes pour les actions de grace que nous devons au Pere : nous avons occasion de craindre l'ingratitude, & user de ces termes en nostre esmoi : Que donnerai-je à Dieu pour ses bien-faits ? mais en voici la surcharge : car ayant ces pensees au cœur & à la bouche, Voici la coupe de loüange de benediction qui nous vient à la main : & ainsi du bien-facteur nous vient dequoi reconnoître & remercier ; comme les peres demandent aux enfans ce qu'ils leur avoyent donné, pour reconnoître leur bon naturel, & prendre leur bon plaisir.

Dieu fait pleuvoir sur les bons & sur les mauvais, aussi donne-il ses biens & aux uns & aux autres : mais voulez-vous discerner les biens qu'il donne à malediction & reproche, ou à benediction & salut ? C'est qu'il jette le bien aux perdus comme le perdant, & aux autres il le met en la main : aux uns par orages, aux autres en douce pluye.

Les mesmes differences paroissent en la perception qu'en la donation : car les Geans & robustes veneurs sacrifient à leurs bras velus pour la proye qu'ils ont conquise; les autres à leur bien-faiteur : les uns en jouissent sans jouyr, gourmandent cette proye & ne la savourent pas; les autres succent les douceurs de leurs fruitz en perpetuelle recognoissance au donneur.

Telles differences paroissent entre les bestes ravissantes qui vivent de proye & de sang, & les douces & innocentes, desquelles la vie n'esteint point d'autre vie, & les boyaux n'ayallent point les entrailles d'aucun gibier. Les premiers animaux devorent vilainement, jettans les yeux à gauche & à droite au soupçon des tripailles, menacent & grondent pour estre effroyables, tout en peur, tout en fureur; & mesmes les loups mordent l'eau au lieu de l'ayaller doucement : d'autre costé les petits poulers, les colombes & autres oyselets, ayant sauté le bec en l'eau, levent la teste & les yeux en haut, & regardent leurs paupieres, elles font contenance d'action de graces vers le Ciel.

C'est à propos de dire les causes parfaites, pourquoy les biens que nous avons receu d'enhaut ont esté accompagnés de lieffe : & quand les meschans grinçoient les dents en leurs prosperités, ils nous ont veu pleins de joye en nos afflictions. Dirai-je, qu'au point de la mort, en laquelle ils hurlent, nous apprenons à psalmodier à nostre Dieu, & jeter des cris d'allegresse au lieu de leur grincement de dents? Car les transis, ausquels leur loi defend d'estre affeurés de leur salut, n'ont que diferte parmi leur abondance, que vergoignes en leurs honneurs, & que terreurs en ce qui leur est plus

affeuré : ils n'oseroient dire à Dieu en foi comme nous,

*Vueille sous l'ombre de ton aile  
Me garder bien & seurement,  
Et tenir aussi chèrement  
Qu'on tient de son ail la prunelle.*

Où sont les enfans du siecle qui osent dire en le croyant, que les Anges ayent un camp planté alentour d'eux, qu'ils servent de rideaux à leur list, & qu'ils ayent pour chevet le giron de Dieu ? Prendront-ils pour eux ces propos excellents ? Je les dois secourir, car ils adorent mon Nom. Et voici en nostre Pseaume, que Dieu est à la dextre du fidele pour sa garde. Il y a bien de quoi s'écrier : *Voyez quelle charité le Pere nous a donnée*, non seulement pour estre si heureusement & precieusement gardés ; mais de plus, il nous a fait present de la confiance & du repos que nous trouvons sur un Pilote, qui ne parle pas comme les communs, qui disent : Je vous garderai bien du mal, mais non pas de la peur. Ce grand conducteur nous instruit à prononcer en foi, *Je me suis tousjours proposé l'Eternel devant moi : puis qu'il est à ma dextre, je ne serai point esbranlé*, il n'y a point de joye pour ceux qui ne pourront gouster l'occasion de nos joyes : le cœur en est rempli à suffisance : & pource qu'il est le siege des desirs, c'est lui qui dit,

*J'ai confiance en l'ombre de tes aistes.*

Et puis,

*De tes biens saoules leurs desirs,  
Et au fleuve de tes plaisirs  
Pour boire les appellees.*

La langue plus legere s'esgaye, & dit en se moquant des orgueilleux,

*Le Tout-puissant de leur façon despise,  
Se moquera : car d'eux il ne lui chaut.*

Et puis,

*Dieu se rit du meschant, quand de ses yeux ouverts  
Il voit venir le jour de sa ruine.*

Et là dessus,

*De joye adonc Israël jouyra,  
Jacob rira.*

Ce qui nous est permis contre les fausses langues, desquelles il est dit,

*De tes mal-heurs ils se riront,  
Et voila qu'ils diront :  
C'est celui qui n'a voulu prendre  
L'Eternel pour son soustien,*

Et ce qui s'enfuit.

En mesme temps le Seigneur se rira de leurs vanteries, se moquera de tous ces glorieux, ayant auparavant menacé, *Au jour de vostre angoisse je me rirai de vostre calamité* : voila les termes auxquels il est dit que la langue se rit. Ainsi du contentement du cœur, & des exultations de la langue la masse presente du corps apprend à s'asseurer; cette chair mesme qui trembloit de la mort en mesprise les menaces, sur tout quand les afflictions de la vie la tenaillent, lui font voir avec longue & fascheuse leçon qu'un mieux l'attend qu'elle doit ardemment



desirer; & puis elle fait son esperance de ces desirs. Et c'est ce que dit le Psalmiste, *Pourtant mon cœur s'est esjouy, & ma gloire s'est esgayee, ainsi ma chair habitera en assurance.*

Il n'y a que Dieu très bon & très sage qui sache envoyer le mal pour tourner son usage en bien, & d'un arsenal d'afflictions faire un cabinet de delices; il a une reserve d'infirmitez, blessures, haines, querelles, maladies, pauvreté, angoisses, prisons, gehennes & mutilations de membres pour desployer sur nous, desquelles il tire sur nous toute fermeté, guerison, amitié, concordés, santé, abondance, joye, liberté, plaisir & entiere perfection: & ces choses se tournent en bien quand par ses estranges moyens le corps est apprivoisé à suivre son ame franchement; tout s'accorde; l'ame seconde en pieté, l'esprit en jugement, les entrailles en charité, & la main prompte aux charitables actions: tout cela reçoit une signalee benediction de Dieu, quand les accidents qui ostent la veüé laissent au corps ses libres fonctions jusques dans le dernier fumeau pour louer le Seigneur, s'esjouir avec lui, lui rendre grace de ses bien-faits, pour instruire, voire reprendre ses parents, amis & domestiques, & un chacun distinctement en l'autorité d'un mourant, & en fin consoler ceux qui venoyent à sa consolation.

Mais le plus utile apprentissage du corps, c'est celui que le sepulchre n'est pas la fin, qu'il en a bonnes promesses, pour arre desquelles il a la resurrection de Christ: aussi ce passage du Pseume a esté employé sur ce mystere de la resurrection, & ce qui est dit pour le Sauveur est partagé à tous les sauvés, lui faisant part à ses freres de cet excellent verfet, de son usage & de ses veritablès effects,

quand le Prophete nous a montré Christ relevé du tombeau, & nous a fait voir qu'ayant part à ses graces par le droit d'adoption, sa resurrection est le gage de la nostre : ainsi de sa montee aux Cieux, où il a pris place pour ses coheritiers. Aussi est-il dit pour nous, sous lui, & avec lui, *Car tu n'abandonneras point mon ame au sepulchre, & ne permettras que ton Saint sente corruption.*

La pourriture du corps est de peu de moment, pource que nulle partie, tant petite soit-elle, ne s'en perdra, puis que la terre & la mer rendront conte de leurs morts, pour les représenter : & cette chair, ayant esté conüte en la mort, renaîtra purgée de toutes ses imperfections ; non seulement sans playes, mais aussi sans cicatrices & difformitez.

Les animaux irraisonnables sont de toute autre condition, estans nés pour ne renaître point : & nature qui se purge d'eux par leur extinction, se glorifie en la conservation des corps humains, comme ses précieux instrumens de la gloire celeste : & le secret de cela est, que ce qui est saint ne verra point corruption.

Les philosophes Ethniques ont bien sçeu dire, que la dernière mutation ne nous change qu'en nous mesmes, & non point en un autre : & ce mouvement tend à son information, ou à son achevement & perfection, qui n'est qu'au second & dernier repos, fin du desir & du mouvement. Quand la mort dissout le corps de l'homme, le separant pour le purifier, elle ne fait point perir le germe immortel qui restitue le tout ; la dissolution apporte non la destruction, ni l'extinction, mais le renouvellement : elle n'a pas pour office de reduire à rien

ce qui est, mais que le caduc se relève, que le des-  
crepit se rajeunisse, que le mortel renaîsse pour des-  
pouiller la mortalité. Si cela par la cognoissance des  
Payens s'est peu dire de tous corps humains, à cause  
que l'homme est le plus precieux animant de ce grand  
immortel animant du monde, Empereur sur les  
autres animaux.

*L'homme de qui l'esprit à penser est porté  
Dessus les Cieux des Cieux vers ta divinité  
A servir, adorer, resonner, & cognoistre,  
Juger pour le plus haut ce qui est au bas estre,  
Est exempt de la Loi qui sous la mort le rend,  
Et de ce privilege a le Ciel pour garant.*

Si, di-je, on a jugé la duree de l'homme sur ces  
marques, que peut-on dire du Chrestien, duquel l'he-  
ritage est surceleste, & que Dieu a racheté par la  
mort du Fils de sa dilection? choses de trop haut  
prix, & trop saintes pour estre condamnees à  
pourrir.

Ayant donc à tenir pour saint tout ce qui est  
acquis & sanctifié par le sang du Sauveur, & purifié  
par le sang de l'Esprit : c'est improprement qu'en  
parlant des corps humains nous ~~usons du mot de~~  
~~pourriture~~ : estant plus à propos le terme de muta-  
tion, qui est une preparation pour passer de l'estat  
de misere en celui de felicité, duquel voici le  
chemin :

*Tu me feras cognoistre le chemin de vis. Ta face  
est un rassasiement de joye : il y a plaisir en ta  
dextre pour jamais.*

En suivant les exemples que nous avons pris des  
Rois & des Capitaines, voici tout le reste des graces  
& bien-faits qui s'achement à leur perfection. Le

Dieu des armées, le grand Roi de tous les Rois, daigne bien nous prendre par la main, se faire nostre guide pour nous conduire par un petit sentier droit, mais espineux, à la porte estroite, & de là à la couronne de gloire & en son paradis. Ce fut avec grand murmure que le peuple d'Israël entra dans ce chemin. Les murmures, les eaux changees en sang, toutes les playes d'Egypte ne les pouvoient animer à prendre ce dessein, si la main de Dieu, par le ministère de Moyse, ne les eust conduits, tirés, traînés : le labour des pots, les tâches rengregees, le meurtre des enfants massés, & en tout le dur joug de Pharaon servit de lieu commun aux suasions de Moyse, comme les duretez de cette vie donnent commencement à l'estime & au desir de l'autre. Les deserts de quarante ans rendirent doux le nom de Canaan, & l'effroyable regard, ou souvenir de l'Egypte, corrigeoit le regret des aulx & des oignons : car c'est de la nature humaine, de vouloir toujours tourner le pied arriere : quand nous sommes dans ce sentier, qui nous conduit à vie plus heureuse, peu de Calebs & de Josuez continuent sans murmure la haine & le mespris de la vie, & servitude d'Egypte, pour aimer dignement & estimer la felicité de Canaan.

Que s'il a pleu à Dieu nous faire naistre de ses debonnaires, & non pas de ces bestes qu'il faille dompter par maux sans nombre & par douleurs extremes; & qu'aussi il nous traite en ses douceurs & benedictions de cette vie, nous faisant la grace d'estre ravis en son amour par ce traitement, il ne faut pourtant pas changer le dessein du Ciel, quelques ravis que nous soyons ici aux contemplations celestes : ou bien il nous fera dit comme à Pierre,

qui vouloit en la transfiguration de Christ (qui leur monstra un rayon de sa gloire) dresser trois tabernacles : il faut monter plus haut, & qu'un ruisseau plaissant du desert ne retarde point l'entreprise de la terre sainte & son acheminement.

Les pauvres Payens nous ont mesme donné quelques leçons pour monstrier que la dernière esperance doit engloutir toutes les autres passions; ils nous ont, poëtes ou historiens, depeint un Enee chassé de son pays naturel par une outrageuse guerre, les destinees lui ayant promis le Latium, & là une aise parfaite; son chemin est traversé de deux fortes d'accidens; la première, d'un pesant fardeau de pere, mere & enfant, qu'il lui faut porter & mener; de tempestes maritimes, de la mort de ses plus chers compagnons, du peril de l'isle enchanteresse, des peuples armés contre lui, & du murmure des siens, des mouvements des Syrtes, des Syllés abayantes, des gouffres, des Carybdes, des rochers aveugles, plus dangereux plus ils sont cachés.

L'autre forte d'oppositions bien plus mortelle, fut les douceurs de Carthage, où toutes sortes de voluptés, bienséances & engagements combattirent son dessein, & ne l'abbatirent pas, pource que lui instruit par quelques feintes Deitez, apprit à vouloir constamment, & à dire : Nous tendons au Latium, où les destinees nous monstrent une demeure tranquille & assuree.

Voila un portraict de ces ames aveuglees, qui pourroit estre allegué en reproche à ceux qui ne sont point instruits par des feintes Deitez, mais par le Pere des lumieres; qui sçavent la difference des douceurs, & du repos celeste, & des troubles d'Italie, des royaumes & gloires qui nous attendent,

comparés avec les dominations esclaves de Satan ; & où tant s'en faut qu'il y ait repos, que les vastes grandeurs les font esgarer, les richesses leur donnent la guerre ; leurs eslevations, tant plus elles sont hautes, tant plus trouvent elles d'envie & de vents, & plus dangereux en est le precipice.

Le but de nostre esperance est au vrai & seul paradis, & la couronne de gloire : le chemin en est rude & montueux, comme celui qu'on attribue à la vertu. Il y a plus, la fin en est toujours par la chute de la vie. Certes les uns sont cette chute par precipice, les autres s'agenouillent & couchent doucement : mais en elle (pour tirer encore quelques fleurs de nos Ethniques) il faut contrefaire ce glorieux Empereur, qui tombant à l'entrée de sa conquête, baïsa la terre, & dit (ce que nous pouvons mieux dire que lui), *Je prends possession de toi, o Canaan celeste, je te salut, heritage que le Ciel me devoit.*

Tous les desirs humains, voire les plus violens, sont trompeurs, ou par le manquement, ou par la fatiété : les desirs du Ciel sont infaillibles, & de justes desirs deviennent veritables plaisirs : les joyes de ce monde estoient feu de paille, bien tost chagrins ; autre est la joye eternelle : les amitiés des hommes en peu de temps se trouvent fausses, & les amours du Ciel sont eternels extases, & raviffemens par-dessus nostre imagination : nous affectons de gouster le bon & contempler le beau ; Dieu seul est le bon & le beau, nous gousterons d'iceluy & cognoistrons sa grande douceur.

Ce passage qui a un nom si rude, a un effect si doux : il y a des douleurs pareilles à celles des meres qui accouchent, & des enfants mesmes qui

ont à sortir d'une tenebreuse prison pour venir jouyr de la lumiere : qui refuseroit cette mort pour passer à la vie, tirés & conduits par la main de celui qui nous a aimés avant que nous fussions pour nous faire estre ? & quand il nous tend les mains pour nous donner l'estre de perfection, avancerons-nous point nos mains au devant des siennes, ferons-nous pas la moitié du chemin vers lui ?

Comme ceux qui au travers de la fumee & des armes ennemies vont au devant de leurs secours, quand nostre bateau brisé des tempestes arrive, sautons à terre dans le port, & ne descendons point à regret.

Or voici le comble de joye & de lieffe : c'est que cette felicité estant departie en diverses mansion, remplira chacun selon sa mesure, afin que chacun soit heureux parfaitement : & pource que les bienfaits de Dieu sont sans borne & sans repentance de son costé, ses graces surpassent nos mesures : dont au lieu de raser, il verse au comble jusques à ce que le boisseau en laisse aller la surabondance à la perfection de tous : que s'il y a du plus ou du moins, c'est pourtant le tout en tout, dont nous lisons en quelque lieu,

*Nul ne monte trop haut, nul trop bas ne devale,  
Parcille imparité en difference esgale.*

C'est là que nous parviendrons à ce que l'homme n'a peu supporter, à la lumiere inaccessible qui esblouyt les Cherubins de ses rayons, de laquelle la contemplation a donné le nom aux Seraphins : c'est cette splendeur insupportable que Moÿse ne peut endurer, ni voir Dieu que par les parois de derrière, qui font les effets de ses merveilles passées ; &

pour finir, c'est là où nous attend cette beatitude, qui n'a peu estre depeinte dignement, ni par la Majesté de Sina, ni par le splendide palais qu'Ezechiél nous a representé, ni par le glorieux estat de la Transfiguration, non plus par le portraiët de celui qui parut à Sainët Jean entre les chandeliers, ni par l'estat excellent de la triomphante Jerusalem : c'est ce que nul oeil n'a peu voir, nulle oreille n'a peu ouyr, nul esprit n'a peu comprendre, & que nul cœur n'a peu desirer dignement.







## L'HERCULE CHRESTIEN.

---



es enfans, il m'est souvenu de l'attention que vous me prestastes la derniere fois que je vous ai veus, & elle me tesmoigna le plaisir que vous preniez aux explications mystiques de la Mythologie ancienne; je vous donnai pour adresse les lectures de Leon Hebreu, de Noël le Comte, & d'un petit livre grec, nommé *παλαίφατος περι μυθῶν*, que je traduisis en ma fievre quarte de Grec en François. Vous avez estimé ce plaifant labour vous venir à propos, après qu'on vous a leu la Theogenie d'Hesiodé; j'ai estimé vous devoir enseigner un chemin nouveau qu'il faut prendre en ces parterres pour en user sans abus; pour ce qu'il est dangereux d'avoir pour preceptrice la delicieuse ignorance des Anciens, qui n'ont eu autre Theologie que les fables & genealogies, lesquelles (comme dit S. Paul) *sont sans fin & engendrent plustost questions qu'edification de Dieu, laquelle gist en foi.*

Ce chemin nouveau que je vous veux donner & ordonner, c'est que vous portiez plus de pitié que d'envie à ces belles rêveries, desquelles on peut tirer plusieurs doctrines pour la Philosophie naturelle, & plus encores pour l'Ethique : m'accommodant en cela à la fole curiosité de ceux qui aiment mieux *lagere aurum ex Ennii stercore*, que de prendre l'or d'Ophir tout pur de la parole de Dieu, où il vous en presente sans escume & sans imperfection.

Je vai donc vous donner un exemple pour tirer des fabuleuses feintes les veritables enfeignements, prenant pour essai les labeurs d'Hercule, choisissant de trente quatre qui lui sont attribués une douzaine de ceux qui plus à propos se rencontreront.

Les meilleurs des Anciens lui en attribuent douze, & Macrobe (qui sur le nom d'Hercule veut qu'il n'ait esté autre chose que le Soleil) lui donne les douze signes du Zodiaque, lesquels il passe tous les jours : pour ces douze labeurs qu'on allegue, je le prends autrement, & veux que l'Hercule Chrétien obtienne les victoires figurees par ces monstres abbatu.

1. Commençant dès le berceau, comme dès lors sanctifié à Dieu par une generosité naturelle, à esteindre les malices, les choleres, despits & mauvaistiez de la premiere jeunesse, figurees par ces deux serpens qui se couloyent dans le maillot d'Hercules, & dès lors rendent quelque preuve que les enfans de Dieu sont sanctifiés dès le ventre de la mere.

2. Estant avancé à la premiere jeunesse, & trouvant les pechez qui ne s'avancent plus contre nous un à un, mais sept, & sept fois sept à la fois, nostre jeunesse d'Hercule doit apporter feu bruslant

& lumineux, & le trenchant du glaive de la parole à la destruction des crimes renaissans, qui attaquent furieusement & par venin les mœurs de la jeunesse, comme Hercule se servit du fer & du feu à la destruction des restes renaissantes de son Hydra.

3. Les voluptez legeres, soit à poursuivre, soit à fuir, soyent representees par la biche aux cornes d'or, aussi plaisante à voir que dangereuse à esprouver ; c'est là où la vitesse d'Hercule est à pratiquer, soit à la fuir, soit à la poursuivre pour l'atteindre.

4. Mais au prix que nous devenons forts se presentent aussi des ennemis plus dangereux & des vices plus furieux. Cela est despeint par le Lion Nemean, figure de l'orgueil qui nous saisit en adolescence, & qui nous rend bestes furieuses, qui ne vomissons que rage, choleres & desseins sanglants. Il faut donc nous vaincre en vainquant ce Lion ; & comme Hercule le despoilla de sa peau pour porter à jamais les marques de nostre insigne victoire, ainsi en nous vainquant nous-mesmes desvestir la peau du vieil homme, & porter sans cesse sur nous les marques que nous avons vaincu au bon combat.

5. Nous avons aujourd'hui tant de Diomedes, qui engraisent les bestes qu'ils nourrissent de ceux qui logent en leur sein : nous sommes obligés, non-seulement de chasser les horreurs de nos estables, mais encores à la destruction, selon nostre pouvoir, des Diomedes de ce temps, en nous donnant garde pour nous que nos chevaux & les desirs qui nous portent, nos despenses d'orgueil, que les bestes & les crimes brutaux ne nous devorent point après avoir devoré autrui.

6. Et quant au sanglier d'Erimanthe, il faut

vaincre en nous-mêmes la nature porcine, qui nous fait gaster les beautés que nature nous concedoit; nous rend porceaux en paresse, en gourmandise & en appetis sauvages, & nous fait toujours retourner en la bouë & au fouil de nos ordures. Cette là est la victoire, la plus necessaire à l'Hercule Chrétien.

7. De même nous donner garde de sanctifier & sacrifier à Dieu nostre jeunesse, reservant ce qui est plus specieux & plus beau à nos plaisirs, & employant cette beauté consacree aux voluptez : car Dieu punit ce mauvais choix par la fureur de l'esprit, à laquelle il abandonne nostre jeunesse, la laisse abuser de la force & ressembler un taureau eschappé en sa fureur. Si nous en venons là, il faut abbatre & porter par terre, dompter à bon escient nos vigueurs naturelles, qui rendent forts & vigoureux nos pechez.

8. Anthée nous fera ce grand vice pesant de l'amour de la terre, qui nous separe des desirs celestes, nous attache à soi, bannit nos esprits, par la contagion du corps, des contemplations spirituelles & celestes amours. Tant que Hercule le combatit sur le champ de sa naissance, il n'en peut venir au bout, mais l'eslevant hors de son element, il le fait petit, pressé par la vertu. Ainsi eslevant nos desirs de la terre vers le Ciel, nous nous vainquons nous mêmes & eux avec nous, & nos ames triomphantes amènent le corps à leur domination.

9. De là nous venons à la victoire obtenue sur Cacus, le meschant larron & meurtrier, fils de Vulcain vilain & contrefait : Vulcain, qui forge par le feu les foudres punisseurs de nos demerites & de même feu eschauffé en nous les desirs d'ambition & d'avarice, les souhaits du bien d'autrui, & de là

nous fait brigands & ravisseurs par diverses voyes. Ces desirs engendrent & jettent le feu dans la taniere de nos cœurs, rare victoire de l'Hercule Chrestien, & pour laquelle il faut estre doté de celeste vertu.

10. Par ce vice nous devenons demi hommes & demi bestes : & ce sont les Centaures enfans des Nuës, à la naissance desquels le Soleil est empesché de contribuer par les fumees de nos vices. Bienheureux ceux-là qui despouilleront les bestialités pour se rendre hommes parfaits & regenerés en naissance à Dieu!

11. Tel doit estre celui qui travaillera à la delivrance de la pauvre Hesioné, & la fera d'esclave triomphante, & de captive maistresse de son cœur, c'est à dire, qui travaillera à la liberté de l'Eglise enchainée sous la Tyrannie du grand monstre des gaux, & de la beste qui la poursuit jusques dans le desert.

12. A lui appartiennent les pommes d'or du jardin des Hesperides, à lui le fruit de vie du jardin d'Eden, & la couronne de gloire pour avoir vaincu le dragon vigilant, qui circuit sans sommeiller les heritiers du Royaume celeste : dragon, auquel il faut froisser la teste, ou voir, non pas aller boiteux aux sentiers de l'Eternel, nos pieds broncher à la ruine, & nos talons piqués par la playe mortelle du serpent ennemi.

Les autres labours de nostre Hercule se rapportent à ceux-là, nous despeignans le Chrestien triomphant sur les monstres de nos pechez. J'adjousterai ce que nostre Palephate dit de son Alcide : asçavoir qu'il nasquit *φωλλίτης*, qui est à dire feuillu, & ayant au lieu de cheveux les feuilles de laurier naturelles :

---

ainsi nostre Hercule au lieu des cheveux, qui marquent les delices, & qui ne sont qu'excrements que nous retranchons tous les jours, porte dès son enfance les lauriers, marques de sa victoire, & les olives, symboles de sa paix.





# CONFESSION CATHOLIQUE

DU SIEUR  
DE SANCY.

[Publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la Collection  
Tronchin. Mss. d'Aubigné, T. IV, 2<sup>e</sup> partie, • 1.]







# CONFESSION CATHOLIQUE

DU SIEUR DE SANCY

Et Declaration des causes, tant d'État que de Religion,  
qui l'ont meü à se remettre au giron de  
l'Eglise Romaine.

---

## LIVRE PREMIER.

---

A Monsieur le Reverendissime EVESQUE D'EVREUX

MONSIEUR,



*YANT delibéré de mettre en  
lumiere ma Confession (œuvre que  
je puis vanter n'estre pas pu-  
blici saporis) je n'ay pas voulu  
faire comme ces ignorans, lesquels  
ayant quelque œuvre douteux à  
mettre au vent, cherchent pour la  
deffence de leurs écrits les uns le Roy, qui a tant  
d'autres choses à defendre, les autres quelque Prince*

non mesdisant, comme un des traducteurs du Tasso, qui a choisi pour son apologue le Prince de Cony; les autres y employent les Gouverneurs, plus soigneux des rescriptions que de rymes, ou les Financiers occupez à l'exercice de leur fidelité. Enfin la folie des dedications est venuë jusques au Capitaine d'Argoulets & coupejarets. Le secours de telles gens sert aussi peu à la deffence de ces mauvais petits livres, que si on peignoit des bastions aux coings des pages, ou si l'on faisoit la couverture à la preuve du pistolet. Ces cautions ne deffendent point une mauvaise cause des censures; mais c'est en vostre sein capable de toutes choses, Monsieur mon Convertisseur, que j'ay voulu jeter ce petit avorton, vous ayant ouï (par maniere de passetemps) deffendre l'Alcoran de Mahomet & le Talmud des Juifs, avec telle dextérité, que les esprits des auditeurs furent mipartis, voulans sans le long voyage qui les faschoit ou la pauvreté qui les estonnoit, les uns coiffer un turban, les autres un bonnet orangé. Il me souvient aussi, que le Roy vous ayant un jour commandé de prouver par discours la Divinité, vous ravistes les Dames en admiration & vous offristes quant & quant à la preuve de l'antiphaticque, ce qui eust esté plaisant, mais le Roy vous fit taire. Nous vous ouïsmes une autrefois avec estonnement faire une homelie à la louange de l'amour Sacré & Philosophique. A la catastrophe vous cheustes sur les regrets de Hyacinthe Catthamie, l'un de vos Mecenas. La France a ouï raisonner par vos vers chantés à la musique de Sainte Cecille les Antiphones de Caylus & ses compagnons. Et depuis c'est vous qui avez, par vostre eloquence, ramené à la grande & spacieuse voye tant de gens de bonne maison: le zele desquels & leurs

conservations ayants touché les ames en perplexité, vous a rendus force disciples, préparez & acquies le nom de Grand Convertisseur. Pour ces raisons je vous ay dédié mon livre, joint qu'ayant resolu de quitter cette voie espineuse, je fis election de vous pour le Sacrement de ma conversion. Je vous dis Sacrement, pour ce que vous m'avez promis de la faire conter doresnavant pour le huitiesme & le mettre au devant de la Confirmation. Ces signes seront une charge de livres; la chose signifiée, c'est l'esperance de parvenir. De toutes ces choses je veux faire une ample & publique declaration : dequoy je faisois une grande difficulté, n'appartenant qu'à personnes publiques de mettre au vent des escrits manifestes; mais feu Monsieur de Sponde m'a appris à vaincre cette difficulté, encore qu'il n'eust rien de public que sa femme. Or pour ce que ces derniers escrits ont servy de pretextes à la conversion de force honnestes gens, & ont donné quelque couverture à la mienne, je reproche (comme en passant), à ceux qui luy avoyent fait de si hautes promesses, qu'ils debvoient pour le moins retenir ce saint personnage par une honneste prison en l'Abbaye de Saint Martin, comme autresfois Postel, & maintenant Cayer, doctes & fols, ou plustost au Fort l'Evesque, comme Maistre Pierre, que de les laisser, ayant encore l'esprit troublé, aller par despit machiner la prise de Bayonne, & faire rompre sur la rouë ses compagnons. Encor le mal estant fait, y avoit il bien moyen de payer la grosse de la fille de M. de Guerres, son hoste, sans le laisser courir à la cruelle resolution qu'il luy falus prendre de l'espouser, avec dispense de sa Sainteté & un decret du Conseil de conscience, que Pere Alexandre eut favorablement despesché; il pouvoit

commoément empoisonner sa femme pour sa catholique & universelle luxure exercée en Broûlage. Mais encore, pour quoy ne punit-on pas la boiteuse Rolette de la Rochelle, qui fit deux grandes meschancetez; l'une de s'offrir au pauvre de Sponde, pour empoisonner sa Maistresse, de laquelle elle lui conta les pechez les plus descouverts, suivant la conspiration faite par elles deux de Broûlage? l'autre malice fut de changer de potage & lui donner le contretemps de poison. Je dis ces choses en passant contre l'opinion des Huguenots, qui le croyent avoir esté empoisonné par Monsieur Raimond, pour avoir esté reconu en ce nouveau convert quelque trouble de conscience, & sa volonté d'aller faire sa repentance à la Rochelle. Voila pour l'apologie de sa mort & de la hardiesse que je prens en faisant ma declaration publique, laquelle je suis prest de signer de mon sang, à mes premieres hemorroides, vous protestant, Monsieur mon Convertisseur, que je tiens vos conseils d'υπερανα κοπιου, υς ουρανα: ce que je n'interprete pas à perfection comme ce pauvre Ministre de Montauban, mais je l'entends selon vostre dispute de Mantes, & le beau livre que vous avés fait imprimer, portant pour tiltre: De l'Insuffisance des Sainctes Escriptures. Je l'entends donc comme vous dites d'elles que vos conseils sont suffisans pour me faire devenir sage, non pas entierement à salut, mais pour me faire parvenir à ce que je desire. Je les suivray donc objective & subjective, comme fit Morlas, jusques à une heure devant la mort.





## CHAPITRE PREMIER.

### *De l'authorité de l'Eglise & de son chef.*



N n'a que trop debattu en ce temps si l'Estat est en l'Eglise, ou si l'Eglise est en l'Estat. Ceux qui veulent que l'Eglise soit en elle, les uns disent qu'elle ne seroit pas universelle, si elle estoit circumsrite de l'Estat, qui n'est pas universel; les autres prenans mesmes choses pour exemple : Voyez-vous pas, disent-ils, comme l'Estat se soubmet à l'Eglise, que ce brave Roy, après tant d'armees desfaites, tant de sieges heureux, tant de grands Princes, ses ennemis, abbatuz à ses pieds, il a fallu que lui, se prosternant aux pieds du Pape, ait receu les gaulades en la personne de Monsieur le Convertisseur & du Cardinal d'Osset, lesquels deux furent couchez de ventre à bechenez, comme une paire de maquereaux sur la grille, depuis *Miserere* jusqu'à *vitulos*. Encor dit on qu'il a falu depuis jouier à mesme jeu entre la personne de sa Majesté & Monsieur le Legat, toutes fois. ç'a esté doucement & soubz la custode. Ceux qui veulent anichiler l'authorité du Saint Siege, alleguent la hardiesse de la Court, laquelle fugi-

tive à Tours, osa faire brusler les Bulles de Sa Sainteté par un bourreau. Ils alleguent après cela une seconde hardiesse de la Cour unie ensemble au bannissement des Jesuistes de France, qui est un grand mespris du Saint Siege. Mais je respons contre cela qu'on n'est pas à s'en repentir : tesmoin la bonne Catholique de Tournon, & à son imitation les Parlements de Thoulouze & de Bourdeaux, qui replantent, maugré tout le monde, tous ces grands defenseurs de l'Eglise Catholique. Voila des preuves d'une part, & d'autre par les effects. Maintenant j'en veux chercher par les causes; & que nul ne treuve estrange cette façon de proceder. Il y a desjà long-temps que nous considerons en France les affaires par la consequence, & non pas par les raisons. Et puis j'advertis le Lecteur que j'aurois plus tost fait une soustraction de cent mille escus que de vuider des matieres si difficiles. Je me contente de dire que je croy le Pape estre plus que tout le monde ensemble, que tous les Saints & que tous les Anges. Et voici les passages que m'a donné Monsieur le Convertisseur, pour m'asseurer en cette opinion nouvelle : Bernard, *de Consideratione*, lib. II, l'appelle Prince des Eveques, heritier des Apostres, en primauté Abel, en gouvernement Noé, en patriarchat Abraham, en ordre Melchisedech, en dignité Aaron, en titre Moyse, en jugement Samuel, en puissance Pierre, en autorité Christ. J'ay leu ce qu'en dit Clement Sixiesme en sa Bulle la *Distinction 19 in Canonicis*, le Proesme des Clementines & la glose : *Papa admirabilis* & Item *Papa stupor mundi*. Puis après : [*Nec Deus*], *nec homo, quasi neuter es inter utrumque*. M'a aussi montré la glose sur G. Dec. 1, cap. 17, où il dit que le Pape n'est pas homme. Et

pour abreger, j'ay leu la distinction & Canon propofuit, (*de Con. præ. 19. Cap.*) *Si Romanorum*, où il eft notamment dit du Pape que *secundum plenitudinem poteftatis poteft de jure supra jus dispensare*. Et 5. (*Transsubst. cap. 5 in gloss.*) il eft dit en expliquant, qu'il peut *ex injuria justitiam facere*. Monsieur le Convertisseur, ne vous estonnez pas de ces derniers passages, les renforçant d'un troisieme, où il eft dit que le Pape peut *facere infecta facta & facta infecta*. Par une seule histoire, dit il, je vous prouveray que le Pape peut disposer du droit contre tout droit, faire de injustice justice, & que les choses faites ne le soyent point. Ce grand Pontife Sixte Cinquiesme qui fit trancher en sa vie quatre mille testes, & portoit envie à la Reine d'Angleterre, d'avoir goûté le plaisir [de faire] *saltare una testa Coronata*, celui mesmes qui osta les bourdeaux des femmes & des garçons faite d'avoir veu le livre de Monsieur Cayer, (car ceux-ci les remettent, & par consequent octante mille ducats de rente à l'Eglise) celui qui disoit, *no si chiava in questa religione, no durera*, & que le Roy appelloit Maistre Sixte, qui fut fait Pape pour avoir perdu un pourceau, ce grand personnage estant donc par malheur entré en pact avec le Diable, & ayant leu comment Alexandre sixiesme qu'ils appelloyent en son temps *Alex. papa* (pour ce qu'il avoit pris la chaire par force) fut trompé sur les douze ans & six; cestui ci fit son marché à regner sept ans, & son contract fut fort simple, pour se garder de l'*et cetera* d'un tel Notaire. Après qu'il eut regné cinq ans fort redouté, il tombe malade le dernier jour du cinquiesme an, & à la veuë de son Camerier Maggiore, vint à son liët un Romipete, avec lequel le



Pape entra en des grandes altercations. Les assistans entendirent comme le Pape appelloit l'autre perfide, l'interroguant s'il n'avoit pas promis sept ans absolus, & s'il y en avoit plus de cinq passez. L'Ambassadeur d'Enfer respond à claire voix : *Il est vrai que je t'ay promis sept ans, & n'en as regné que cinq, & si pour cela je ne suis point perfide. Souvien toy que l'an passé voulant faire mourir le fils de ..... pour avoir ....., la justice te remontrant qu'elle ne le pouvoit faire mourir par les lois avant seize ans, & qu'il n'en avoit que quatorze, tu le fis pourtant mourir, & respondis que tu lui en donnois deux des tiens.* Or cinq & deux font sept, il s'en faut venir, & s'en alla avec une façon estrange, comme je l'ay sceu par Monsieur de Vic, qui lors du siege de Paris Gouverneur de Saint Denis, me montra le courier & les lettres prinſes par ses gens. Il falut avoir Chorin pour desmesler le chiffre, & par ce malheur les Huguenots ont sceu l'histoire, laquelle il eut bien caché sans cela : car il est Catholique zelé. Mais puis qu'elle est descouverte, il en faut tirer ce profit de montrer la grande & absoluë puissance du Pape, qui en cet acte seul a prouvé ce que promettoyent les trois Canons alleguez. Il a dispensé du droit contre le droit, faisant mourir cet enfant contre le droit. C'est justice que l'enfant eschappe, il a rendu cela injustice. Le Diable & lui ont achevé le troisieme point ; car le marché, qui estoit à sept ans, s'est trouvé n'estre point fait, & l'aage qui n'estoit pas encores fait, par la vertu du Pape & du Diable trouvé parfait, pour faire aller l'un d'eux à la mort & l'autre avec son maistre. Et pourtant ce bouffon de Prevost de Beaulieu, selon sa Matheologie, quand le Pape eut excommunié la

Messe, où le Roy fut sacré, avec ceux qui y assistoyent, n'avoit pas trop de tort de dire qu'une Assemblée, qui se fit d'Ecclesiastiques, estoit pour eslire un Dieu. Le Chancelier le reprenant : *Par le corps Dieu, Monsieur, dit le rustre, vous m'advouerez que Dieu estoit à cette Messe là.* Le Chancelier ne l'osant nier, l'autre demande s'il y avoit là quelque heretique qui voulust borner la puissance de sa Sainteté ; chacun haussa les espauls, aimant mieux conceder l'excommunication du Dieu du Ciel que de borner la puissance du Dieu en terre.





## CHAPITRE II.

### *Des traditions.*



N'fait bien fascher les Huguenots, quand on leur montre que l'autorité de l'Eglise & les traditions nous apprennent à reconnoître les Escritures, encor que les Escritures Canoniques ne nous apprennent pas à reconnoître ni l'autorité de l'Eglise Romaine, ni les traditions. De fait il se faut tenir aux livres de l'Eglise & non aux Canoniques, autrement les heretiques diffameroient nos affaires avec les passages de Bible. Mais pour avoir plustost fait, je serois d'avis qu'on ne contact point pour traditions ces anciens Docteurs des six cens premiers ans, durant lesquels l'Eglise n'estoit pas encore annoblie, ces beaux temples n'estoient point bastis : les Papes de Rome tenoyent leurs sieges dans des cavernes, & pour dire en un mot, les Papes estoient palles comme Ministres des premiers troubles, & l'Eglise sentoit la Huguenotte, ou pour mieux dire le fagot. Je dis qu'ils n'escrivoyent point hardiment en ce premier temps, & pourtant j'advoué pour traditions les livres corrigés par le Sacro-sainct Concile de Trente. Depuis quelque

temps nous avons veu à la Cour, & avons encor quelques Docteurs, qui pour contrefaire les concientieux font les demi Huguenots & les appointeurs de Religion. Ce debvroit estre un bel exemple à Monsieur Benoist & ses compagnons; Berenger & Chauveau en sont morts de melancholie ou de poison. Ces galands vouloyent persuader la suppression d'un livre nommé *Index expurgatorius*. C'est un resultat du Concile de Trente, selon lequel estoit commandé à tous Imprimeurs de corriger les plus rudes passages, par lesquels les Saints Peres ont barbouillé la croyance de l'Eglise, avec un catalogue des Sentences qu'il est bon d'estouffer ou restituer, afin que les Heretiques ne s'en servent. Ces sages mondains, se pensans plus sages que le Saint Concile, ont voulu supprimer cet *Indice expurgatoire*, pour cacher (comme ils disoyent) la honte de l'Eglise qui ne devoit plaidoyer sur des titres falsifiez. Mais ils en ont descouvert la honte en la pensant cacher; car ce livre tomba, il y a dix huit ou vingt ans, (je dis une copie signee du Concile) entre les mains de la Maison de Ville d'Anvers, & est aujourd'hui gardé soigneusement aux Archives de l'Elekteur Palatin. Qui pis est, quelques Docteurs, entr'autres Baronius, qui furent choisis pour cette reformation, se sont reformés eux mesmes, & ont confessé par escrits imprimez que l'un d'eux en avoit changé pour sa part fix cents & tant de passages. Ainly le dessein du Concile estant descouvert, en voulant supprimer ce livre on supprimerait l'autorité de l'Eglise, & on ferait doubter s'il est permis de changer les glozes des Docteurs & quelque peu de texte des Anciens. Il faut maintenir que ouy, & que l'Eglise doit chan-

ger le vieil & nouveau Testament, sans s'amuser non plus à la traduction des Septante qu'à celle des Quinze vingts, si on veut que les principes soyent tous de nostre costé. Les Primats de Bourges & de Lyon ont aussi voulu oster du rang des traditions les *Conformitez* de Saint François, le *Doctrinal de Sapience*, le *Jardin des Ames desolees*, le *Marial*, les *Sermons* de Menot, le *Manipulus Curatorum*, *Stella Clericorum*, *Lavacrûm conscientiaë*, *Summa peccatorum*, dédié à la Vierge Marie, la *Legende doree*, le *Livre des taxes*, & la *Vita Christi*. Un Precheur, nommé *Christi*, preschoit à Nantes en ces termes aux Dames : « *Mesdames les affetees, si je vous trouve entre les mains une Bible ou un nouveau Testament, je vous baillerai de mon fouët : mais ayez moy au poingt le bon Vita Christi qui fit Vespasius & Tite Crestiens, & le dessein du Siege de Hierusalem pour vanger la mort de Christ; & faisoit condamner toutes Histoires pour establir la verité de ce livre. Mais l'un de ces Prelats sus allegués auroit aussitost appris à croire en Dieu que nous de croire en lui, & est aussi malaisé de nous faire quitter l'amour de ces livres qu'à l'autre l'amour de la sœur. Ce sont livres qui font unic fondement de nostre croyance. Je n'approuve pas aussi la desfaite de Monsieur Cayier. Il dit que les contes de Saint François furent faits à Geneve. Cela est bon pour l'Alcoran de Saint François; mais ces affettez de Ministres ont leurs bibliotheques pleines des livres de l'ancienne impressiion. Il vaut bien mieux les deffendre & dire qu'ils sont faits à bonne intention : comme quand on dit *Saint François habitant avec sa femme de neige*; il faut dire que c'estoit un antidote pour sa chaleur naturelle,*

& pour celle qui paroît en sa posterité. Quand il presche *aux Poissons*, c'est que quand sa posterité presche, elle aurait besoin d'auditeurs muets. Quand il leur conte pour miracle que Dieu les empescha d'estre noyez au deluge, c'est que les miracles de l'Eglise Romaine, selon Richeome, doivent estre des choses naturelles. Quand il appelle *les loups ses freres* & les fait toucher à la main, c'est en predisant que les Cordeliers feroient pattes peluës, & taschans de surprendre les innocentes brebis. Il appelle *les hirondelles ses sœurs*, parce que leurs freres, comme elles, se nichent en temps des mestives chez les villageois. Quand en priant, l'Ange dit à Sainct François, que *de son ordre devoit naistre l'Antechrist*, c'estoit afin qu'on ne desdaignast point de faire des Cordeliers Papes. Et quand il mit sa chemise à part pour s'arborer devant les Dames tout nud en la place du Crucifix, c'estoit pour monstrier les beautez de nature, comme n'ayant point mangé du fruit de l'arbre de Science, & reprendre, si non la science, à tout le moins la nudité du Pere Adam. Quand Sainct Germain ressuscite un asne, pourquoy par charité fraternelle & *onopatie* ne peut il, estant en vie, donner la vie aux asnes qui la recevoient de lui mort en tant de lieux, comme à Sainct Germain des Prez & de l'Auxerrois? Blaize d'Anjou, qui menaçoit son fils d'excommunication, s'il sçavoit qu'il leust une ligne de la Saincte Esriture, notamment des Commandemens : enfin par l'intercession de l'Aubraye, bon Catholique, il lui fut permis de lire les *Machabees*. Frere Jacopon porta deux ans un bast d'asne, la croupiere à la bouche, ne pouvant chevaucher sans croupiere & en asne debasté. Quand j'estois Huguenot, je ne trouvois rien

qui me fist tant rire que la legende de ce bon Sainct. Il y en a encore un livre chez nous, où j'ay fait de belles annotations. Comme sur ce qu'il faisoit confesser à un sien frere ses pechez par signes, Madame de Villeroy s'enqueroit comment il confessoit sa paillardise : de mesme curiosité elle s'enqueroit comment s'appelleroit en Grec cette huile legere, que Sainct Dominique sema entre les cuisses d'une Nonnain, l'appelant huyle d'amour. Ces choses semblent absurdes, mais elles font ce bien au peuple, qu'après elles il ne trouve absurde aucune absurdité. Et c'est pourquoi Sainct Paul appelle la predication de telles choses la folie de la predication : de quoi Monsieur Cayier trouve ce brave Syllogisme. *Il a pleu à Dieu sauver les croyans par la folie de la predication : la predication de la legende est folie de la predication : Ergo Dieu veut sauver les croyans par la folie de la predication.* Si quelqu'un demande la notte de l'Universalité, & dit qu'on ne conclud rien *ex puris particularibus*, cela est bon pour les Scholastiques, mais cecy est logique de Financier, où tout se conclud de *pures particulieres*. La legende des Saincts est le jardin des ames desolees, comme les images le livre des ignorans. Dans ce jardin se trouvent des herbes, qui pour le moins endorment, si elles ne guerissent. Un galand homme qui s'accommode en ce temps, c'est ce que les Païsans appellent voler : s'il se trouve que son ame desolee ne puisse changer de vie, il y a en la legende au chapitre de l'*Annonciation*, l'exemple d'un Chevalier, qui voloit sans pitié pauvres & riches, & estoit quitte pour dire tous les jours une fois, *ave Maria*, & pour les soldats de ce temps & . . . le pratiquoit. Si une honnelle Dame de la Cour sent

en son ame desolée qu'elle ne se puisse passer d'une grande, catholique & universelle luxure, n'a elle pas pour se consoler comme Sainte Marie Égyptienne, qui depuis douze ans juiques à l'âge du mépris, ne refusa homme ? Et n'avons nous pas l'exemple de Sainte Thays, tant célébrée par les Comiques anciens ? Les Poëtes de la legende nous ont depuis enseigné comment elle fit par allechemens que force gens de bonne maison vendirent leur bien pour elle, plusieurs courageux se couperent la gorge pour les jalousies de son amour, & puis elle ne fut pas si tost lassée que la voila canonizée. Si quelque pauvre Prestre ne se peut garder en charceté, & ne se peut servir du Canon, *si quis presbyter concubinam non habuerit*, qu'il soit aussi honteux que l'Abbé Eufrem, qui vouloit aussi Diogene planter un homme en plein marché, s'autorisa du chapitre *inter opera charitatis*, ou il est dit que qui se couple avec une Magdelaine, *multum profuit in remissionem peccatorum*. Si quelque Eveque ou Cardinal devient amoureux de son page, qu'il se console à l'imitation de Saint François, qui appelle ses amours avec *Frater Mucos* sacrees. Et de fait ils témoignent leur fureur juiques l'autel. Quand ce dit le livre, que Saint François demouroit tout en son regardant Frere Macé, & s'extorioit souvent: meisme un jour comme il tenoit le calice & l'autre les canettes, il s'estoria transporté de fureur : *Probe mihi teipsum.* Je dirois en passant que ce fut là où se fonda Monsieur le Convertisseur, quand il nomma les amours de Cayus & de son Maître *sacrees* & depuis ce titre a demeuré. Un jour que je le enquis, il me montra ce passage dans l'Histoire Ethiopique *το εσθλας Αρσολτας ερεφουτας εταρτα γρος* lequel



ceux desquels j'ay tantost parlé ont fort voulu extirper : mais le Saint Siege ne le permettroit jamais. De Sponde fut le premier qui le demanda, *habeat jam Roma pudorem, ejusmodi mores toti mundo prostituere desinat.* C'est le *Livre des taxes*, où un bon Catholique voit les pechez à bon marché, & sçait en un mot, pour combien il en doit estre quitte. Celui qui aura defloré une vierge doit six gros. Quiconque aura connu charnellement, & toutesfois de gré à gré, sa propre mere, sa sœur, sa cousine germaine ou sa commere de baptesme, il en est quitte pour cinq gros. Toutesfois, si cela est commis en l'Eglise, il en faut six. Pour avoir tué son pere ou sa mere il faut un ducat & cinq carlins. Je vous en descrirois bien d'avantage, mais j'aime mieux vous dire que ces choses sont escrites au chapitre des *dispenses perpetuelles.* Le livre est imprimé à Paris l'an 1570, par Toussaincts Denis, ruë saint Jacques, à la Croix de bois & a pour titre *Taxa Cancellariæ Apostolicæ.* Un Poictevin me demandoit un jour, si je sçaurois lui foudre une gaillarde question : « *C'est* (disoit-il), *pourquoy les bougres sont plus zelez contre les Huguenots que les autres Catholiques.* » Je me pris à rire de cette question au commencement, mais là dessus il me souvient d'avoir autresfois oui dire au bon homme le Marechal d'Aumont : « *Mon Dieu il n'y a que ces bougres qui nous menassent du tiers Parti & qui veulent chasser les Huguenots.* » Cette souvenance me represente aussi que le Roy-n'avoit point eu si violents solliciteurs pour sa conversion que ceux qui en sont le plus soupconnez. Cela fit (car j'étois encore Huguenot) que je voulus entendre quel estoit l'interest de Messieurs les bougres en telles affaires. « Vous sçavés, dit le Poictevin, qu'il y a force

gens entachez de ce *peccadiglio*, lesquels encores qu'ils ne soyent bien assurez qu'il y ait un Paradis & un Enfer, ils en ont pourtant peur, & voudroyent bien, comme disent les Decretalistes, *usi absolutions ad causetam*. S'ils vont demander à un Ministre, par quels moyens un pecheur execrable peut estre sauvé, le Ministre respond qu'il faut embrasser la mort de Christ avec la foy, prier d'un cœur contrit & d'une ame penitente, s'asseurer en la misericorde de Dieu, & puis, avec le regret du passé, avoir desir & resolution de vivre mieux. Voila pour tout potage ce que vous dira un Ministre, & le malheur est que les honnestes gens de ce siecle ne fournissent pas aisément ni de cette foy, ni de cette penitence. Le Saint Siege composé de gens de bonne maison, qui ont interest à l'affaire, ayant jugé que tels remedes n'estoyent pas viande à gallands hommes, & ne voulans pas qu'un belistre aille braver un Prince ou autres Grands en l'autre monde, avec ses vertus Theologiques, comme ce pauvre Lazare, qui morgoit un homme de bonne maison : les Peres, dis-je, y ont remedié bravement, car un Jesuiste, interrogé sur la perplexité d'un Sodomite, vous accommodera bien mieux que le Ministre. Il vous envoyera au Cardinal de Sourdis, qui par sa Bulle seule pourroit remettre la sodomie & l'inceste. Il vous mettra dans le col un chapelet des derniers impetrez par Messire Jacques David, Evesque d'Evreux. Si vous estes François, il vous baillera des grains qui sont cottés au dix neufviesme article, & vous fera dire les paroles qui sont portees par le septiesme, comme *Domine Jesu suscipe*, & autres telles paroles, qui sont imprimees à Paris par . . . . . Et cette application, comme il est porté par là, vous donne

indulgence plenièrè & remission de tous vos pechez, tant de la coulpe que de la peine : ce qui est cotté exprez par M. le Convertisseur pour chose nouvelle. En quoy il faut advouër que l'Antiquité ne fut pas assez hardie. Trouvez vous donc estrange si la religion des Huguenots, de laquelle par faute de telles drogues, je veux dire ce que disoit du Christianisme ce sçavant Empereur Julian, asçavoir que c'est la religion des gueux & des belistres : trouvez vous, dis-je, estrange si les Princes, les Grands, les Financiers, qui aiment leurs voluptez, haïssent de bon cœur la Huguenoterie & les Huguenots, & embrassent une religion favorable, par les preceptes de laquelle ils ont la graine de Paradis à leur bourse ; une religion, dis-je, où ils trouvent remedes à leur maladies naturelles & desnaturees : *in Hispania los Cavalleros, in Francia los Grandes y los Pedentes, in Alamania pocos, in Italia todos ?*





### CHAPITRE III.

#### *De l'intercession des Saints & Saintes.*



**A** FAUTE d'argumens, nos Docteurs prouvent la plus part des poincts qui sont en controverse par gail- lardes similitudes & comparai- sons, & voici comment nous prou- vons l'intercession des Saints & des Saintes : Toutes per- sonnes ne vont pas indifferemment presenter leurs requestes au Roy, mais par mediateurs, comme Princes, Princesses, Conseillers d'Estat & Maistres des Requestes : *Ergo* il faut que les Saints & Saintes fassent leurs affaires du Ciel, comme nous faisons ceux de la Cour. J'entreprendrois bien de prouver par mesme comparaison que Dieu ne se melle gueres des affaires du Monde, pour ce que nous faisons passer au Roy toutes les affaires comme il nous plaist : la plus part il n'en sent que le vent. Il est vray que cet heretique de Rosny lui veut faire prendre un autre chemin, & veut faire du Financier & de l'homme de bien ensemble, contre les preceptes que deux choses contraires ne peuvent subsister en un mesme subject. J'espere que l'un d'eux succombera par l'aide de ma conversion & de l'in-

tercession des Saints. Qui doutera de la vertu de leur intercession ? Considerés que nuls crimes n'ont esté si grands despuis quinze ans, que la coulpe & la peine n'ayent esté abolis par leurs prieres. Nuls services n'ont esté si recommandables, que ceux qui ont cuidé les faire recompenser sans l'intercession de ces personnes sacrees. C'est ce qu'a escrit Hortoman en son livre *De regno vulvarum*. Je n'auray guere des peine à persuader ce point à ceux qui ont eu affaire en Cour despuis mon regne. Le General de la Ligue n'ayant plus que deux places de son parti eschappé, ne se pouvoit reconcilier avec ce Prince, comme il fit avec l'autre pour se le faire irrumer. On gagne plus à cestui ci qu'à se faire enrhummer aux trenchees. La Sainte qui regne lui a donné le pardon general & l'a mis au plus haut du Paradis terrestre. Madame de Montpensier, que nous voulions crucifier en peinture, a expié par mesme voye l'assassinat du feu Roy. Villeroy a fait sa paix de mesmes heureusement. L'oncle Sourdis a recouvert Chartres & la teste qui lui branloit pour avoir trahi son Gouverneur, mais on ne lui donna pas l'Escurie : car les Pages ne se pouvoient plus tenir à cheval, dont fut escrit :

*Pourquoy l'ont-ils cassé aux gages ?  
Sourdis faisoit-il tant de maux ?  
C'est pource qu'il piquoit les pages  
Au lieu de piquer les chevaux.*

Sans elle estoit aussi chassé le Grand, & pour mesmes crimes : mais il porta sa chandelle à cette Sainte plustost qu'à ses merites. J'ay osté mes enfans de la Rochelle, & ne veux plus qu'ils estudent Grec.

ni Hebreu, mais qu'ils apprennent les Sciences de Messieurs de Lignerac, la Varenne, Cachat & la Bastide, qu'ils apprennent à dire de bonne grace leur *Ora pro nobis*; qu'ils sçachent bien leurs heures à l'usage de Chartres : dire ouy, & puis demander que c'est, & pour feindre la beste, l'estre à bon escient. S'ils voyent des ordures à la Cour, je veux qu'ils soyent punis pour ne les sentir point. Qu'ils apprennent comme Monsieur d'Espéron à porter au col les petits images de la Cour, & aider à leur torcher le derriere, tressaillir de joye quand ils se sont fallis de bonne matiere, offrir en un besoing sa langue, quand le linge demeure trop à venir. Par telle voye ils gagneront une intercession, cette intercession sert de suffisance. Lignerac ne sçait rien que rire, celui qui est *l'Amalgame* des maisons d'Estree & de Lorraine. Cachat ne sçait pas seulement parler François : c'est lui qui a fait la paix de Provence. La Varenne n'a commencé que cet hyver à apprendre à lire, & à mesme temps a fait la paix d'Espagne. Par ainsi les intercessions donnent le meriter aussi bien que la recompense. Et c'est pourquoy il y a dans nos Heures : *da nobis ut mereamur fieri participes, &c.* Et les Huguenots, qui se sont mocquez de cette façon de parler, ne l'entendent pas.





## CHAPITRE IV.

### *Du Purgatoire.*



UIS que nous avons constitué le Paradis des galands hommes à la Cour, si faut il trouver quelque lieu où nous confessions que soit le Purgatoire, sans l'aller chercher jusques au trou Sainct Patrice, selon ce que Henry Estienne en discourt en l'*Apologie d'Herodote*. Je trouve ce qu'il en dit bien agreable; mais il n'est pas approuvé de la Sorbonne. Si je voulois traiter cette matiere en Theologien, je me mettrois en grand peine. J'ay consulté M. le Convertisseur qui se print à rire de ma curiosité. Je lui demande où il estoit parlé du Purgatoire en la Saincte Escriture? Il ne m'allegua que des apocryphes & des langages fort douteux. Je m'enquis des Peres; il me dit que Sainct Augustin en avoit le mieux escrit. Je voulu voir ce qu'il en disoit au Livre 12 de Genese; sur l'Evangile de Sainct Jehan, traité 47; au Livre 13 de la *Cité de Dieu*, chap. 8, & en plusieurs autres endroits, où je resolut ne faire jamais plus du Theologien en matiere de Purgatoire. J'en ay pourtant trouvé un en *Matheologis*, & je baille à deviner à

toute la Sorbonne où il est : je demande aussi où est le Tiers Parti duquel on a tant parlé en France, & la crainte duquel a frappé un plus grand coup à la conversion du Roy que celle du Purgatoire ? Or je maintiens que j'ay trouvé le Tiers Parti & le Tiers Lieu logez ensemble à Nojan. Quelques uns l'avoient voulu mettre en Auvergne, & y confiner le Comte d'Auvergne : mais il est despetré de son Purgatoire deambulatoire, en cette heureuse saison où les beaux sieges de Paradis de la Cour sont tapissés pour les fils de putains. Il n'a fait que rire de son Chartier versé, & est après à restablir en ce sacré lieu les amours, dont il fut instruit dès son enfance. Il y a en France quelques autres petits Purgatoires, mais ils ne sont pas grand fumée, parce que les pardons y sont à trop bon marché. Le grand Purgatoire est donc à Nojan, où le Comte de Soissons se purge au feu de sa Vestale avec son train, qui est le Tiers Party, là où il oit parler des joyes du Paradis de la Cour, & en rid à la mode de Saint Medard. Quelques Anges, comme La Varenne, le vont visiter en passant, & dit on qu'il ira dire adieu à Madame, pour s'en retourner parachever ses peines ; les complices imaginaires du Tiers Parti errent par là, comme étant ames vagabondes, par faute de terre & de bastions pour s'enterrer. On dit pourtant que Nojan est fort propre à jouer des coutcaux, & que ce Tiers Parti, qui contraignit le Roy à sa conversion, le contraindra ces jours à la persecution des Huguenots, ou à faire son estat alternatif. Le Comte du Lude m'ayant loué il y a quelque temps son chef, me demanda si je ne trouvois pas sa fortune bonne. *Quand vous courez la poste, lui dis-je, prenez-vous plaisir à vous embarquer sur un cheval qui a les genoux*



*escorchez?* Il me répond que non. Je replique : *Confiderez donc que quand ce grand Capitaine quitta le feu Roy, pour aller faire le Huguenot, les Huguenots parce qu'ils lui avoient veu tourner le cul à la mangeoire à Coutras, quand il s'est mutiné à toutes les apparences de bataille, à toutes les venues du Duc de Parme, quand il ravit Madame invisiblement, à tous ces accidents il y a remedié pour avoir mis sept fois les genoux à terre. Monsieur le Comte mon ami, voudriez-vous mettre vostre couffinet sur un here qu'on a chevauché à dos & qui a les genoux tous escorchez?* Par tels propos j'ay desbauché le Connestable du Tiers Parti du Purgatoire de Nojan. Lavardin y voulut mettre le nez, mais on lui demanda la passade; il me dit à son retour qu'il avoit mis telle police à la premiere armee du Tiers Parti, qu'elle ne fouleroit point le peuple. De fait je croy que les Generaux des finances & des vivres ont eu beau loisir d'y jouer dès le matin au here & au mal content. Il me souvient à ce propos de la responce que fit le Roy, quand le Comte lui escrivit qu'il estoit là pour prier Dieu. Ce Prince pour le rembourser, lui manda que pour rendre ses oraisons parfaites, il mettroit ordre qu'elles fussent accompagnées du jeufne. Le foudre de Saint Denis se trouva un peu violent pour feu de Purgatoire, & fit surfoyer la deliberation de *Jove tonante*. Le Cardinal de Bourbon, (j'entends celui que les Huguenots appelloient *teste de Marotte*, & que Maître Guillaume ne tenoit pas pour un homme, mais pour une ressemblance) ce petit Prestre tira avec un fer d'esguillette au sort dans son breviaire, & rencontra pour la bonne fortune de son frere cet Evangile, *Non habeat filius hominis ubi requiescat caput*, & là dessus

dit à Bellozane (celui pour lequel on disoit que ma femme estoit *belle aux asnes*) c'est à dire que mon frere n'a aucune place qui tienne pour nous. Maître Guillaume s'y oppose, & dit qu'ils avoyent quatre places pour le Tiers Parti, places fortes, defenduës d'un grand Mars & du feu du Ciel, Sodome, Gomorrhé, Adma & Seboïm. L'auteur des *Vifions* dudit Maître Guillaume traite cette matiere fort amplement. Je concluray ce chapitre par une remontrance aux auteurs du Tiers Parti & habitans du Tiers Lieu : « Sçachez, zelez Catholiques, que ce parti n'a esté condamné ni abfous, pour n'avoir fait ni bien ni mal, & pourtant reduit seulement au Purgatoire; vostre malheur est de n'estre pas autorisez de gens de guerre, mais de ceux qui appelloyent la poltronnerie patience. Le Pape n'a pas establi le Purgatoire par paroles. Vostre party n'avoit que faire tant de discours sur le droit des Princes du sang. Le Pape a mis le Purgatoire par fulminations: il falloit à vostre dessein une armee fulminante: l'un fait montre des clefs de Saint Pierre; il falloit à l'autre l'espee de Saint Paul. Les canons des Decretales ont establi le Tiers Lieu: il falloit à coups de canons establi le Tiers Parti, & quand les Lutheriens ont voulu disputer, on a prouvé le feu du Purgatoire en brullant ceux qui le mes croyoyent. Quand les Huguenots ont attaqué les canons spirituels, on s'est servi des temporels: ainsi par occasion j'ay comparé le Tiers Parti au Purgatoire, lequel a esté seulement *in potentia*. L'autre ne fut jamais *in actu*, & de fait la question n'est pas de petite importance, tesmoing . . . . . qui à l'âge de soixante ans espousa une fille de vingt, dont il devint jaloux comme un tygre ou deux, & de jaloux catholique-

ment cocu, à quoy il apporta toutes les receptes de Hans Carvel. Ses amis un jour lui demandoient comment il avoit fait cette folie : après s'estre frotté les oreilles, essuyé le front, soupiré profondement, il dit en se grattant l'occiput, & frottant les couilles : *Ce sont par la vertu bieu les Huguenots qui sont causes de ce malheur. Car au temps passé, nos peres avoyent une repeuë de quelque sejour pour aller en Paradis ; maintenant que ces paillards ont desmantelé le Purgatoire, il faut y aller d'une traicte : c'est pourquoy j'avois pris cette haquenee.*





## CHAPITRE V.

### *De la Justification des œuvres & œuvres de supererogation.*



**S**UUVANT cette sainte methode de traiter les poinçts Theologaux par similitudes, il n'est pas besoin que tous les Chrestiens se fient aux intercessions des Saints & Saintes : il y a des gens de bien & des honnestes gens qui ont gagné place au Paradis de la France par braves & bonnes œuvres, comme par la prinse d'un Roan, pour s'estre faits chefs de Thoulouze, de Narbonne & de Carcassonne & pais adjacens ; un autre, d'Orleans, de Bourges, & des dependances : un autre, de Poitiers & quelques menus suffrages ; un autre de trois frontieres de Bretagne : ce sont œuvres de par Dieu, lesquelles ont esté justifiees ; & sans dire *Da nobis ut mereamur*, elles ont merité, ou pour le moins acquis grace & pardon general. Les operateurs ont chastré les finances du Roy, & ont esté justifiez par icelles. Que les Heretiques avec leur Saint Paul preschent la grace, la foy & la fidelité

tant qu'ils voudront, ceux ci avec leur Saint Jacques, fust ce Saint Jacques d'Espagne, ont prouvé la foy par leurs œuvres. C'est ici, Huguenots, qu'il faut advoüer nulle justification d'œuvre estre difficile après telles œuvres estre justifiées. Ceux ci ont obtenu une loy, & cette loy leur a esté loy de grace, & quand ce fera à vous à obtenir une loy, vous l'aurez si pauvre & avec tant de peines, que vous m'advoüerez qu'il la falloit impetrer par œuvres, non par foy & fidelité. Vous ne croyez pas aux indulgences du Pape : voyez quelles sont les indulgences du Roy qui n'est pas Pape; nous trouverons bien plus, que ces bonnes œuvres que vous tenez difficiles à justifier sont devenues meritoires, & ont merité ou pour le moins gagné au pauvre Villars une Admirauté & beau Gouvernement, aux autres Mareschauffees de France & Gouvernement aussi, & ne sont point Mareschaux sans forges, dont ils forgent monnoye à leur volonté; & au lieu que les bigots s'amusez à gagner pardon par milliers d'annees, ceux ci gagnent les escus par milliers, si bien qu'en calculant les payemens des merites de la Ligue, la somme verifiée à Roan, se monte [à] sept millions sept cens soixante & tant de mille escus. Il y a plus, ces œuvres sont venuez de supererogation; car ces Grands ont merité & pardons & bienfaits pour les autres exacteurs subalternes, qui avoient pris villes & chasteaux à leur ombre : ces suivans ont esté canonizez par la superabondance du merite de leurs Chefs. Je ne mets point en ce rang ni Mercœur, ni Espernon : ils sont après à sentir que c'est de ne s'estre fié aux œuvres. Or voyons que sont devenus ceux qui se sont amusez à garder la foy au Roy & à l'Estat, qui ont voulu estre justes, pensans que le juste doit vivre de

la foy. Ceux là ont fait œuvres dignes de repentance, & non pas bonnes œuvres, & ont fort bien senti que la foy fans les œuvres est morte; auffi meurent ils de faim, & font par la basse cour du Louvre Capitaines defchirez, Maiftres de Camp morfondus, Chevaux legers estropiez, Canonniers jambes de bois, Petardiers defvisagez, Espions pieds nus, tout cela est à menees par les degrez en la falle des Suiffes, après avoir difcouru, *in genere petitorio & fuaforio*, à declamer contre Madame l'Ingratitude, les Capitaines portans la hotte, & les pauvres foldats l'oifeau, exalter leur fidelité, montrer leurs playes, conter leurs combats, leurs estats perdus, faire de mauvais pasquins, crier contre moy & les autres Financiers, difcourir fur un ordre nouveau, menacer de se faire Croquans, & s'enquerir qui n'a pas encore difné. Mais quelqu'un dira : Tous ces pauvres diables que vous nommez, n'ont-ils pas tant travaillé ? Pourquoy ne contez-vous pas leurs œuvres pour œuvres ? Je reponds que c'estoyent œuvres d'iniquité, pour ce qu'il est inique de servir les ingrats, & de plus La Limaille un jour reprochant au Roy la longueur de ses services, fa patience, & qu'il s'estoit rendu irreconciliable à ses voisins, pour avoir executé fidellement les commandemens de Sa Majesté, la cheute du difcours fut, qu'il n'avoit pas dequoy difner. *Ventre Sainct Gris*, dit le Roy, qui lors ne juroit pas en Catholique, *il y a tant d'annees que mon Royaume est en pillage, pourquoy n'avez-vous rien fait ?* Ce rien monstre que les œuvres de telle nature ne font pas œuvres, par consequent indignes de justification. Le pauvre homme continua jufqu'à la mort, emporta pour sa condition là pluspart de l'honneur du siege d'Amyens, & mourut dans les

mines du fossé, & cela s'appelle *en rien faisant*. Qui veut voir disputer cette matiere doctement, qu'il lise l'*Apologie du Roy*, composée par M. Cahyer, estant lors Ministre de Madame. Le Roy me la montra comme style de Madame de Rohan; c'est une Apologie en prevarication, laquelle Rocquelaure oyant lire s'escria : *O mort bieu ! que ceux qui ont escrit cela savent de vos nouvelles*. Quelques uns en accusent La Ruffie, pource qu'après avoir discouru de l'humeur du Roy, qui est de punir les services & recompenser les offenses, il dit à ceux qui se plaignent de sa Majesté : *Vous devez vous plaindre de vous, non de luy ; car ayant conneu son naturel, si vous vouliez des recompenses, il les falloit meriter par auvres dignes, comme il a esté dit ci dessus*. De là il parle à ceux qui ont cet honneur d'estre parents de Sa Majesté, lesquels il rend encor plus mal traitez que les simples serviteurs, & c'est ce qui me feroit soupçonner La Ruffie d'estre autheur de cet escrit, car il se dit parent du Roy : tefmoin une harangue en Perigordin que feuë sa mere fit à Madame estant à Bergerac : *Madamo, lui dit elle, you varcomendi lou prauvet hillot, La Ruffio ; you avé plo raifou de l'aima ma que lou atre, per amo que you connegut lou Ray vostre pay. — Si ont bien d'autres, m'amie, dit Madame. La Perigordine repliqua : Madamo, sof vostra gratia you entendy, (so l'hounor di Dio daubé & de la compenios), carnaumen*. Depuis La Ruffie, pour ne composer plus, fut honoré de l'estat d'espion à Chastelleraud, où il fit œuvre meritoire, car il desroba quelques papiers & fut fait Conseiller d'Etat, & Cocu major en payement. Qui voudra encor voir histoire à propos, il faudroit lire le testament de Salbœuf, Gentilhomme de Gasconne, qui

bien qu'il fut fort Catholique, servit le Roy dès sa fuite de Paris jusques au siege, vendit de fuite sept chevaux qu'il avoit de son train, remontrant tous les jours au Roy sa diminution. Enfin la honte le chassa de la Cour du Roy ; mais le desir de mourir à son service le retint dans l'armée & il en vint donc là qu'il se rendit soldat d'une compagnie des gardes, commandée par son jeune frere. Il 'advint que quand on eut ruiné à coups de canons les boutiques qui sont sous la porte S. Honoré, cestui-ci avoit demandé d'estre mis en sentinelle perduë dedans ses ruines. Le Roy visitant la nuit ses gardes & ses approches, le Capitaine lui montra du coin d'une maison avancée son frere aîné, en lieu duquel on avoit desjà retiré deux sentinelles par les pieds ; le Roy voyant ses reproches, sans parler s'oste de là. Le Gentilhomme après quelques jours, & ayant de nouveau tasté le cœur de son Prince par le moyen de ses amis, enfin vaincu de passion d'esprit & de fatigue du corps, mourut, & en mourant, quoy qu'il fust homme sans lettres, voulut dicter son testament, par lequel il demandoit premierement pardon à Dieu, & puis au Roy son Maître, d'avoir servy aux infames amours de ce Prince avec Catherine du Luc d'Agen, qui depuis mourut de faim, elle & l'enfant qu'elle avoit eu du Roy ; de la Damoiselle de Montagu, que le Chevalier Montluc avoit livré entre les mains de ce Prince par les menées du dit Salbœuf, à quoy il eut beaucoup de peines : l'une, qu'elle aimoit le Chevalier jusques à ce point qu'elle avoit couru à Rome après lui, & aussi pour le mespris qu'elle avoit conceu de ce Prince, pour lors plein de morpions, gaignez à coucher avec Arnaudine, garce du Veneur la Brosse. Ces poux Espagnols, las de posseder les



parties basses, ou estants trop pressez de logis, avoyent pris un domicile evident dans les uffes & le rond des cheveux, siege de la Couronne. Il alleguoit encores pour preuve une chaudepisse qu'il lui fit prendre dans l'estable de Tignonville à Agen, lui aidant à surprendre la putain du Palfrenier. Il avoit aussi aidé aux amours de la petite Tignonville, qui fut imprenable avant estre mariee. Il l'avoit accompagné à aller voir de nuit la garce de Goliath, & mesme lui avoit sauvé un coup de volant, que le goujat lui tira du liêt, en sortant du liêt avec elle. Puis se fit l'entreprise sur Rebours, à laquelle il ne fit rien que de perdre pour serviteur l'Admiral d'Anville, qui l'aimoit plus honnestement. Il avoit encor assisté aux amours de Dayel, Fausseuse, Fleurette, fille du Jardinier de Nerac, de Martine, femme d'un Docteur de la Princesse de Condé, de la femme de Sponde, de Esther Imbert qui mourut aussi bien que le fils qu'elle avoit heu de lui, de pauvreté, aussi bien que le pere d'Esther, mort de faim à Saint Denis, poursuivant la pension de sa fille. Il contoit aussi l'histoire de Marroquin & l'avanture de Brillebault, telle qu'elle est descrite au second livre de Feneste. Après venoient les amours d'une boulangere de S. Jehan, de Madame de Potonville, de la Bavereffe, nommee ainsi pour avoir sué, de Madame de Duras, de la fille du Concierge, de Picotin Pancouffaire à Pau, de la Vicomtesse de Saint Magrin, de la nourrice de Chastel Jaloux, qui lui voulut donner un coup de cousteau, pour ce que d'un escu qu'il lui faisoit bailler par cette dame, il en retrancha quinze sols pour la maquerelle, & puis des deux loeurs de l'Espée. Toute cette marquetterie deduite en ce testament, pour monstrier qu'en ce regne on

paye mal & qu'on se moque mesme des maquereaux. Après ces contes le testateur eslevoit son style, laissant pour dernier present une remonstrance pour faire leur profit de sa perte, les faisant souvenir des morts miserables, pareilles à lui, comme du Sieur de Gerdrest, Gentilhomme de Bearn, fort vaillant homme, qui se consume tout de mesme que lui; du Capitaine Belle Hache, vaillant & docte, pour lequel les Chirurgiens lui remontrèrent qu'ils le traiteroient de deux arquebuzades (qu'il avoit eu en un assaut) pour l'honneur de Dieu: mais qu'ils ne le pouvoient plus nourrir. Cestui là guerit des arquebuzades, mais il mourut de faim dans le liêt du Capitaine Laporte, exempt des gardes, qui ayant sauvé la vie & l'honneur à son Maître, & à la troupe de retraite, par un coup valeureux qui est décrit en l'*Histoire* au livre 4 du 2<sup>e</sup> tome, chapitre 8<sup>e</sup>, fut depuis pris en haine, cassé, mort de misere à Paris. Il est vray qu'on le pouvoit excuser sur ce qu'il s'estoit fait Huguenot. Après tels exemples, il contoit les resjouïssances qu'il avoit veuës à ce Prince, quand il voyoit mourir quelqu'un des siens qui avoit bon equipage: combien il estoit habile à succeder pour en payer, comme il disoit, ses debtes: les brusques responses qu'il faisoit aux vefves & orphelins, qui demandoient les manteaux de leurs maris & peres; le testateur n'oubloit les noms des particuliers, comme de Arbilly, Saint Gilles, & autres morts à la Rochelle. Mon frere m'a dit que là il fit tenir un conseil, pour se delivrer de telles importunittez, & fit debattre si les Capitaines n'estoyent pas heritiers de l'equipage de leurs soldats. Ces Huguenots rudes & fascheux declarerent cette loy inique, & n'avoir jamais esté pratiquée que par les

---

style plus eslevé & de mesme argument que celui de Salbœuf : mais les valets du testateur violerent sa derniere volonté, & rendirent l'original, lequel (à ce qu'on dit) justifioit mon opinion sur la justification des œuvres.



Albanois, qui estoient sans successeurs. Mais pour revenir au testament, ce pauvre le finissoit par injures, qui ne seroyent pas belles à dire, envoya ses recommandations particulièrement à un de ses compagnons, lequel trouvant un jour par les ruës un vieux chien, nommé Citron, qui avoit accoustumé de coucher sur le liët du Roy, il faisoit souvenir ce sien compagnon d'un sonnet qui fut trouvé attaché sur le col de cette pauve beste, au point que le Roy arrivoit à Agen ; si bien qu'il se presenta lui & son sonnet que vous verrez ailleurs. Il fit souvenir l'auteur, qu'après avoir commandé long temps un regiment de dix huit compagnies, gagné un Gouvernement avec grands & hazardeux combats, il lui arriva d'estre porté par terre, & prins en une ambuscade, estant entre les mains de ses ennemis. Le Roy & la Reine firent telle depesche qu'il falloit pour le faire mourir, en haine de vingt cinq ans de fidelle service, de plusieurs playes, & notamment accusé d'avoir sauvé son Maistre de la prison de Paris, lequel importuné du prisonnier pour le secourir, vendit aux ennemis son Gouvernement. Il y avoit d'autres poincts plus aigres au testament de Salboëuf, lequel mourut damné, s'il n'y a autre Paradis que la Cour. Il y eut de ce temps un autre testament fait par le petit fils du Chancelier de l'Hospital, lequel ayant quitté tous ses estats pour suivre les miserés de son Maistre & la foy à son parti & Religion, pour jurer aux paroles du mesme Prince, pensant avoir trouvé un port de ses erreurs à Quillebœuf, que de bourg il avoit traduit en ville de guerre ; ce miserable receut par le Sieur du Pleffis la sentence de refus & de disgrâce, & prononça de sa bouche celle de sa mort, demanda une main de papier, fit un testament de

---

style plus eslevé & de mesme argument que celui de Salbœuf : mais les valets du testateur violerent sa derniere volonté, & rendirent l'original, lequel (à ce qu'on dit) justifioit mon opinion sur la justification des œuvres.





## CHAPITRE SIXIESME.

### *Des Miracles & Voyages.*



**F**U Monsieur le Cardinal, de bonne memoire κατ' ἐξοχήν par excellence, c'est à dire de Lorraine, ayant sçeu que Fervacques, de bonne memoire aussi, avoit decouvert une garce, que le prestre de Belouët, autrement dit le Saint Homme, instruisait à faire la Demoniaque pour en tirer un miracle notable à la Pentecouste prochaine, ce grand Prelat prononça contre l'impieté dudit Fervacques, disant que bien que ces miracles fussent faux, ils estoient pourtant utiles *ad pias fraudes*, à fraudes pieuses, & de fait, il fit une grande playe au pays ; car en lieu inhabité il s'estoit basti en trois ans quatre vingts maisons & cinquante hosteleries, qui ne pouvoient fournir à recevoir les Pelerins de toutes parts, & mesme des grands Seigneurs hors de France ; & quand il n'y eust eu autre miracle que bastiment de maisons, l'estenduë & la duree d'une opinion convertie en croyance sans fondement, il n'y a Schismatique qui n'advoüe que cela est monstrueux : & c'est ce qui fait enrager les Heretiques, quand ils voyent que le peuple brullant de bonnes intentions

ferme les yeux à leurs Bibles pour les ouvrir à telles inventions. Vray est que je voudrois admonester les bons Peres, qui conduisent ces choses, de couvrir un peu mieux le jeu. Celui qui instruisoit le Demoniaque de Laon, fit bien le sot de lui apprendre à dire qu'il falloit extirper les Huguenots ; car comme remarque Postel, cela sonneroit que le Diable fut soigneux de nostre bien. Quand donc les Prelats voyent de telles inventions, qui ne sont pas assez bien composees & colorees, ils les doivent racouter, polir, & faire valoir, non pas s'y opposer, comme fit l'Evesque d'Angers, quand deux jeunes Religieux pleins de zele & d'invention, lui amenerent une Damoiselle instruite en Demonologie, & qui jouoit (ce dit on) aussi bien que maistre François Villon à la Diablerie de Saint Maixant. L'Evesque se fit amener la Demoniaque, sur laquelle il fit une trop curieuse inquisition ; il demande à quels signes plus violens on avoit conjecturé qu'elle fut farcie de Diables. Un des Protecoles lui respond qu'à deux choses on conoissoit la vehemence de ses tourmens : l'une quand on lui touchoit la peau de quelque croix, où il y eut du bois de la vraye croix : l'autre preuve se voyoit clairement à ses tressauts & mugissemens qu'elle rendoit, quand on lui lisoit quelque texte de l'Evangile. L'Evesque avoit dans le col une de ces croix dont nous parlons au chapitre des reliques ; car son pere, duquel j'ay sçu les plus secrets articles de la vie du feu Roy, avoit reçu mesmes joyaux que les autres, & les guerissoit habilement de leurs chancres, cela soit dit en passant. Le conducteur de la Damoysselle qui voyoit cette croix au col de l'Evesque, trouffa la gallande, (qui estoit couchee à terre) jusques au jarret, & fit signe au Prelat qu'il la touchast de la croix

subtilement : mais ce mauvais homme arracha bien la croix de son col, mais avec l'autre main il tira bien subtilement une clef de sa pochette, & la bonne Dame ne sentit pas plustost la froidure de la clef à la cuisse, qu'elle effraya l'assistance de ses gambades. Il fallut pour seconde preuve lire l'Evangile devant elle. L'Evêque tire de sa poche un *Petronius Arbitrator*, qu'il portoit au lieu de breviaire, & commença à lire : *Matrona quadam Ephesi tam nota &c.* & la Damoiselle d'escumer, & faire miracles, & quand ce fut à : *Placito ne etiam pugnabis amori?* lors elle tomba esvanoüie. Ce Prelat (à demi Lutherien) dit qu'il ne peut fomenter ses fauffetez : mais il n'a pas bien leu un Docteur ancien, qui dit qu'il vaut mieux laisser les superstitions pour n'oster les devotions. On lui en a fait de bonnes reprimendes : si bien qu'il ne s'est pas montré tant contraire à la seconde Demoniacque, qu'on lui presenta dernièrement, nommée Marthe, instruite & conduite par un honneste Capucin. Cette ci a deux Diabes, l'un nommé Beelzebuth, l'autre Astarot. Le premier est un rude Diable fort ennemi des Huguenots, qui frappe tout le monde, & eut frappé Monsieur Matras d'Angers, s'il n'eust pris un baston, en lui disant : « *Belzebut, Maître Mouche, si vous vous jouez à moi je vous battray en Diable.* » Astarot est un honneste Diable, jeune & galand, qui veut que Marthe soit bien traitée & bien vestuë. Cet equipage fust présenté devant la Justice & le Clergé d'Angers. Le Clergé voulant que ces deux Diabes fussent passez à la monstre & enrrollez pour Diabes de bon lieu & de bonne part, un des Juges de la ville dit qu'il y alloit de leur honneur ; & pour examiner ces esprits, commença à latinier, Matras à dire du Grec. Voila Beelzebuth en



cholere qui dit, que s'il vouloit, il respondroit aussi bien au Grec comme au Latin. Le Capuchin, pour lui fournir d'excuses lui dit : *Belzebuth mon ami, il y a ici des Heretiques, c'est pour quoy vous ne voulez pas parler.* On se mit à latiner avec Astarot, qui s'excusa sur sa jeunesse : Belzebuth s'excusa ; qu'il estoit pauvre Diable. Là il y eut grande dispute entre ceux de la Justice, si les Diables estoient tenus d'aller à l'escole ; les Jurisconsultes maintendrent que c'estoit le *proprium quarto modo* des Demoniacques de parler toutes langues, comme celui de Cartigny en Savoye, qui fut eprouvee en seize langues : aux enseignes que les ministres de Geneve n'oserent essayer de l'exorciser ; ceux d'Angers furent plus hardis, entr'autres qui commença en cette façon : *Commando tibi ut exeas, Belzebuth & Astarot, aut ego augmentabo vestras pœnas, & vobis dabo acriores.* A la seconde fois il redoubla : *Jubeo exeatis super pœnam excommunicationis majoris & minoris.* Enfin tout en colere, il adjousta : *Nisi vos exeatis, vos relego & confino in Infernum centum annos magis quam Deus ordinavit.* Les Conseillers en voulurent rire & descouvrir la mesche ; mais le peuple se mutina, & l'Evesque pour faire sa paix allegua qu'il avoit empesché un imprimeur Catholique par excommunication, qui vouloit imprimer un livre de Pleffis, & que s'il vouloit, il excommunieroit Hautin de la Rochelle. Ce qui me fasche le plus de ces diableries mal jouées, c'est que l'affront en est à Notre Dame des Ardilliers, car il falloit que son Curé jettast hors les Demons, par la puissance & au nom de la bonne Dame, ayans refusé de sortir au nom de Dieu : cela eust fort accru la devotion & le nombre des Pelerins ; quelques uns disoyent que ce miracle se gardoit à frere

Ange par preference. Lugoly, Lieutenant du grand Prevost, estoit fort contraire à ces inventions, & me dit un jour, *Par la mort, ces faiseurs de fables nous feront tous devenir heretiques, & si j'estois creu, on en pendroit*; & comme je lui dis qu'il ne falloit pas parler ainsi, il repliqua qu'il y avoit deux mille ames au Ciel, & autant en la terre qui respondroyent pour lui qu'il n'estoit point Huguenot, & que la Saint Barthelemi en pourroit parler. On se mocqua de lui, & n'a on pas laissé de faire enrager les Huguenots, voyans arriver aux Ardilliers de toutes les parts de la France boiteux, aveugles, sourds, ladres d'esprits & de corps, voir cette levee, pleine d'allans & retournans de mesmes, lesquels s'ils ne guerissent, c'est pour certain faute de foy, comme disoit le Prestre de Belouët à ses Pelerins. Il ne se faut donc point scandaliser de voir retourner les malades comme ils sont venus; car l'operation du miracle ne se fait qu'au prix de la creance, pourtant ce saint homme instruifoit les aveugles à dire qu'ils voyoyent, les sourds à dire qu'ils entendoient: il n'y avoit que les boiteux qui ne pouvans tromper autrui de leur tromperie, disoient qu'ils ne marchoyent point du tout auparavant. *Juxta illud, obedientiam expostulat Ecclesia*, ou comme dit Bernado Ochino, *che i miracoli della missa erano invisibili*. Qui ne sçait son mestier ferme la boutique; si les Heretiques eussent eu l'esprit de convertir en miracles les guerifons qui se font aux eaux chaudes, ils auroient beau jeu, & nos gens ont donné habilement des noms de Saints aux fontaines de Pougues & par tout ailleurs établi de bons miracles naturels. Je leur ay conseillé d'en faire un; or il faut donner un eschantillon aux mescreans des miracles de la

bonne Dame, qui s'est esprouvée jusques à la resurrection par l'histoire notable qui s'ensuit. Madame de la Chastre estant devenuë fort jalouse de son mari & de l'une de ses filles, se racommoda avec le Seigneur de Montigny, contre lequel elle avoit exercé de grandes inimitiez devant ces guerres : il ne fallut pas de grand sermon pour rappeler cet homme, par ce qu'il estoit fort amoureux de la Marcouffy. Le premier office de reconciliation fut de tuer la Barthelemie, messagere des amours du pere & de la fille. Ce meurtre eut de l'apparence, pource qu'en ce faisant elle s'estoit bandee contre Montigny. Après, le cœur content de ceste execution, vint à elle sur un cheval de poste, jambe deça, jambe delà, Madame Avoye de Saint Laurent des eaux, laquelle commença par un signe de croix la harangue de Nathan à David. Ces deux belles Dames, après s'estre confessées, resolurent d'aller faire penitence aux Ardilliers. Madame Avoye fit preparer [un] habillement, un bateau, prend les habillemens de Madame de la Chastre, elle ceux de Madame Avoye. La Maistresse se nomma Mademoiselle de Saint Laurens, la Soudame prit le nom de Celestine. Arrivees aux Ardilliers, le Curé du lieu ouït sa confession du meurtre avec sanglots & soursouffles ; premierement de la part du Curé, & puis de Celestine ; si fut d'avis le Pere Confesseur que nostre Dame prist plustost la peine de reparer ce malheur par une resurrection, que par une intercession : dont avint que la pauvre alchâüete, qu'on pensoit avoir non enterree, mais emmerdee dans un retrait, se trouva resuscitée par le merite du Curé. Ce fut une belle vision, quand après la neufvaine, Madame Celestine estant prosternee en terre devant l'autel, sa Maistresse la Damoyfelle de

Saint Laurens tenant la queue du Curé, pour montrer l'hostie (car il n'y vouloit pas plus de tefmoins) fortit la grosse Barthelemie derriere l'autel, laquelle ayant jetté son suaire par terre, vint pardonner de sa part à sa Maistresse, lors habillée en Sous-dame, laquelle s'agenouïlla promptement devant cette ame nuë, (qu'elle prenoit au commencement pour un fantosme); mais elle leur monstra toutes les pieces qu'il faut au corps d'une femme. Madame Avoye la court embrasser, Mademoiselle la Chastre va la baiser, elles s'entrebaïsent l'une à l'autre, & le Curé les baïse toutes trois. La peine fut de couvrir la nudité de la resuscitée; car desjà il y avoit des Pelierins lassez de voir si long-temps la chapelle fermee. Madame de la Chastre & Madame Avoye lui partagerent leurs vestemens : Mademoiselle de Saint Laurens lui donna son cottillon, Celestine sa cappe, & l'amenerent (criants miracle) au logis du Curé, où estoit caché Montigny. Qui voudra sçavoir le reste de l'histoire, le procez en est au grand Conseil, & ne peut estre vuïdé à ce dernier Carefme prenant; je croy qu'on le garde pour l'autre. Les Heretiques disent là dessus que c'estoit un mouton que Montigny avoit tué. La Barthelemie elle mesme l'avoit enseveli dans un galatas, & puis Madame de la Chastre, après avoir dansé une Canarie sur le fang, en chantant : *Je suis vengée*, elle aida à trainer le corps mort au retraït. Ils disent aussi que ce fut Montigni qui fit prendre la poste à Madame Avoye, pour amener par frayeur cette femme enragee, afin que durant son absence Madame de la Chastre lui aidast à faire fortir la Barthelemie de Bojancy, & l'amener à Saumur pour après sa resurrection s'employer aux amours du bienfaïcteur. Ils disent plus, que

le Curé des Ardilliers fut payé en chair, que la Barthelemie avoit fait la neufvaine avec lui, qu'il trouva Mademoiselle de Saint Laurent & Celestine si vieilles & si maigres, qu'il n'en voulut qu'une fois. Je vous conteroie tout cela, les prisons rompuës, les batailles entre les gardes du Marefchal de la Chastre, les valets & Damoiselles de la Dame, les preparatifs de Marcouffy pour empoizonner sa femme ; mais le Secretaire du Melier de Poictou en fait un *Traicté*, pour celebrer le miracle, & puis je me suis advisé que cela passoit un peu les bornes de Theologie. Si ne me sçauroy je empescher de finir ce chapitre par le tombeau de la pauvre Sainte Barthelemie, composé aux Ardillieres par Madame Avoye en style de Saint Innocent :

*Cy gist & ne gist pas icy,  
 (Un mouton y fut mis pour elle),  
 La Barthelemi maquerelle  
 De la femme de Marcouffy :  
 Montigni ne le tua pas,  
 Et le Curé des Ardillieres  
 La resuscita sans prieres,  
 Quinze mois avant son trespas.*

Si vous trouvez ce tombeau ailleurs, le *Traicté des miracles* le demande ici.





## CHAPITRE SEPTIESME.

### *Des Reliques & devotion du feu Roy.*



NE des choses qui m'esmeut le plus à desdaigner l'Eglise, fut la lecture de quelques livres, qui sont, Dieu merci, comme abolis aujourd'huy, à sçavoir le *Livre des marchands*, le *Chevalier Chrestien*, *Sac & pieces d'entre le Pape & Christ* : mais sur tout l'*Inventaire des reliques*, & autres que je ne veux pas nommer, de peur d'y envoyer les esprits trop curieux de leur salut. Un jour, je trouvay un Augustin avec un bissac sur le col, criant : *Paradis à vendre*. Un Huguenot me vit scandalizé de ce mot, & prit ce temps pour me faire voir tous ces petits livres, lesquels je deffends à tout homme qui voudra vivre à son aise & en Catholique Romain. On sçait que j'ay esté treize fois Ambassadcur ; par ce moyen en voyageant aux despens d'autruy, j'ay esté si mal advisé que de vouloir verifiser cet *Inventaire de reliques*, & un autre livre intitulé : *Le Cose maravigliose de l'alma cita di Roma*, imprimé au mesme lieu l'an 1585, *con licenzia di Superiori, per Giovanni Osmarino Gigliotto*. Ce livre confirme l'inventaire que fait Calvin. Ce que

j'en trouvoy à mon voyage, & la lecture de tels escrits, m'apprirent à mespriser les reliques des Saints, voyant quinze ou seize testes à Saint Pierre, dix huit à Saint Paul, sept ou huit corps à chacun, dix mille martyrs enterrez en la grandeur d'un coffre, les traces des pieds de nostre Seigneur & des Anges, la marque des fesses de Saint Fiacre en Brie sur une pierre, à Joffe en Auvergne, dans le Catalogne & aux reliques trouvees, du linge sale de la Vierge ayant ses fleurs, des plumes de l'Ange Gabriel, les pierres de la fenestre par où il entra, du lait de la Vierge, à Maillezais, *in una parva bursa satini rubri*, les rongneures de ses ongles & un esternuement du Saint Esprit. Comme heretique je me mocquois de telles choses, & trouvois estrange cette dissipation des membres des martyrs, veu que nous reprochons aux Huguenots qu'ils les ont osté de leur repos. J'ay encor à demander pardon à Monsieur le Convertisseur, (car je me veux confesser à bon escient en ce chapitre) de m'estre mocqué de ses *Grains benits*, qu'il fit imprimer l'an passé à Paris pour les raisons que le lecteur amassera de ce qui s'enfuit. J'ay des contes un peu estranges à faire, pour prouver la vertu des reliques. Je proteste que j'aymerois mieux voir les Huguenots se mocquer de la vertu des *Saints Joyaux*, que de mettre telles histoires au vent, si elles n'estoyent communes aux pages & laquais; car nous devons cacher les vices de nos Princes, mais puis qu'ils sont descouverts, il en faut autoriser les statuts du Saint Siege. Saint Luc fut le premier qui descouvrit le pot aux rozes; car il s'enfuit en Broüage quand la Sarbatane & l'Ange, qu'il avoit contrefait, pour donner frayeur à son maistre & trefve à sa personne, furent descouverts

par son compagnon le Duc de Joyeuse. Rochepot eut tort de faire l'anagramme de Saint Luc, *Cass* en *cul*. Ce pauvre garçon avoit en horreur cette vilénie, & fut forcé la première fois, le Roy lui faisant prendre un livre dans un coffre, duquel le grand Prieur & Camille lui refferent le couvercle sur les reins, & cela s'appelloit parmy eux, *prendre le lievre au collet*. Tant y a que cet honneste homme fut mis par force au mestier, & donna si grande frayeur à son Maître, qu'il se fust repenti ou mort sans le Duc de Joyeuse, qui descouvrit l'entreprise pour ne ruiner pas sa fortune. Je ne suis point coupable de descouvrir le conte du tapissier ; car le Roy le voyant au haut de ces deux eschelles, pour racourtr les chandeliers de la salle, en devint si amoureux qu'il se mit à pleurer avant qu'en sortir, & cria qu'on le lui amenast. Monsieur Le Grand a lui mesme descouvert l'amour du borgne Reveillon, Capitaine des guides, qui fut empoigné par impatience d'attendre un jeune guide, qu'il avoit promis, & ceux du Duc d'Espéron & de lui, quand le jour de la mort du feu Roy, il se mit à genoux à la chambre, entre le Roy mort & celui qui est vivant, devant deux cens Gentil-hommes, & qui pis est, la plus part Huguenots ; il s'escria (le visage couvert de larmes) : *Mon cousin, pardonnez moi ; car le Roy me le fit par force au commencement, & je n'ay point pris vostre place pour vous faire tort*. Espéron honteux & plus avisé, repliqua : *Vous parlez comme une femme, je ne sçai que c'est*. Siblot en une audience publique, le Roy l'ayant fait approcher pour rire, & lui instruit de Maître Guy, pour lui faire remettre un cheval de livree, faillit en son barragouin à reprocher le violement de son Gouverneur, & pour ce



qu'il ne s'expliqua pas bien, je n'en dirai pas d'avantage : mais Loignac s'en alla criant & pleurant jusques à Poitiers, où estant visité par les principaux de la ville, qui le croyoyent encores en faveur, il leur fit ses plaintes de son honneur perdu, d'estre abandonné & non payé, presque en mesmes temps. On vit depuis celles de la femme de Salette, en une lettre prise au bagage de Monsieur de Joyeuse à Courtras. Sainct Severin depuis, pour cet acte nommé le poulain farouche, s'estant fauvé du cabinet du Roy par le renversement de Duhalde & de Soupitre, qui gardoyent les portes des deux hautes chambres, s'enfuit parmi les gardes conter au Marefchal d'Aumont, que le Roy l'avoit envoyé querir par Montigny, que lui bien glorieux d'estre admis au cabinet, après que le Roy lui eut demandé, qui estoit cette Maistresse pour l'amour de laquelle on ne pouvoit jouir de lui : lequel ayant respondu en demi françois *per Diou, Sire, you non aveffe ny gout de patrona, ny voy servir altro ché vostra Majesta*. Le Roy lui repliqua : *Je voy bien que vous estes trop galant homme, estant du país d'où vous estes, pour faire compte des femmes, je voy que vous n'estes pas ignorant de l'amour philosophique & sacree*. — *Moy*, dit Sainct Severino, *aggio sou soldat & non migou Philosophe*. Ce fut assez disputé, car en mesme temps le Maistre lui porte la main à la braguette, Montigni au collet & Monsieur d'O aux esguillettes : or, ils coururent après rire dans la salle pour appaiser les gardes scandalisés du chapeau & du manteau. Le pis fut que ce vieux François, Marefchal d'Aumont, faillit à tuer ce pauvre homme, quand il lui conta ces choses ; *Mee Dieu*, dit il, *je voudrois estre mort si cela estoit vray ; il vous faut faire mettre en prison*. Cette prison servit pour

achever la tragedie, il fut un mois enferm , &, dit on, pis : la verit  est qu'il se rendit apr s  tre entre les mains du Duc de Mayenne. Les Seize de Paris ne pouvans croire cette histoire le prindrent pour un Zopire, & pourtant lui baillerent   garder Saint Germain des Prez, & fut tu  avec deux ou trois cens hommes, quelques trois mois apr s, voulant regagner la ville. Telles choses & autres comme le courrier du Duc de Longueville,   qui le Roy demanda l'autre paquet auparavant voir celui du papier, fut forc  lui & son postillon, & puis s'en recourut rapporter en poste en Picardie leurs actions. Le courrier du Connestable fit les m mes plaintes jusques au Languedoc, se plaignant fur tout du Comte de Maulevrier qui l'avoit produit : mais son Maistre lui ayant reproch  qu'il s'estonnoit de peu, le renvoya avec ses paquets. N'est-ce pas assez pour me justifier que ces secrets ne sont pas divulguez par moy ? Si je contois ce que m'a dit en secret la Princesse de Cond , quand ils firent toute une nuit *i tre contenti* en l'apprentissage du Comte d'Auvergne   son nombril : ou si je contois le bannissement du jeune Rosni pour  tre mal garni : de Noailles pour avoir  crit fur son luth ces vers :

*Nul heur, nul bien ne me contente  
Absent de ma divinit .*

Le Roy, lors de Navarre, y avoit apostill  de sa main,

*Appellez tous ainsi ma tante,  
Qui aime tant humanit .*

On cognut par l  qu'il aimoit les femmes, contre

les regles de l'amour sacree. Cela le fit chasser à coups de pied, comme le Duc de Longueville, pour avoir demandé au Roy ses couleurs en une lettre de papier epluminé. Si je contois les espoufailles de Caylus, l'autre contract signé du sang du Roy, & du sang de d'O pour tefmoin, par lequel il espoufoit Monsieur Le Grand; de plus si je redifois les paroles de ce Prince, adveillé sur Maugiron mort, ayant la bouche collee entre les deus parties honteuses, je ferois desplairir au Comte de Carnavas, qui leur ayant presté sa chambre, les espia par un trou du cabinet. Si je descouvrois encores la porte que le Conneftable fit faire à Folambray pour aller coucher avec Le Grand, en contant ces choses qui sont encore quelque peu secrettes, on blasmeroit mon humeur satyrique; si je descouvrois ce que m'a conté Le Pont, comment il fut pris au collet, par impatience d'attendre Monsieur Le Grand, lequel n'osoit passer, pour ce que le Duc d'Espernon se pourmenoit dans le chemin, le chapeau enfoncé & l'espee hors des pendants. Les jeunes Deputez des Etats de Bois, comme Mirepoix, le Baron de Cofes, Monac & le jeune Miron, ne se sont pas plaints aux Provinces qui les avoyent envoyez, de ce que l'on rompit leur chasteté & leur corps, pour corrompre leur fidelité & leurs voix. Mais pour tirer profit de ces choses divulguees, je dis, & le sçay, car mes services me donnoyent accez à ces choses, que le Roy ayant pris une merveilleuse frayeur de ses pechez dez le temps de sa sarbatane, devint enfin si paoureux, qu'il trembloit & pleuroit à la veuë du moindre esclair, & à l'ouïr du moindre tonnerre. Monsieur Roze lui osta la plus part de cette frayeur par un *Agnus Dei*, benit de la main de sa Saincteté: mais depuis, lorsque il chan-

d'argent en celle de patient, il devint  
 qu'il craignoit mesme les vents, & lors le  
 France eut besoin de remedes plus violens, & par  
 le conseil de frere Ange, qui se repentit & lui re-  
 uonna qu'il avoit commis inceste masculine, parce  
 qu'il estoit frere du Duc de Joyeuse, ils firent par  
 grande devotion les fondations des Capuchins, Jero-  
 solimites & Feuillans, où vous avez veu le Duc de  
 Joyeuse d'aujourd'huy en son lustre, & là où l'on  
 dit qu'il retournera quelque jour, quand il fera  
 saoul du plaisir de ce monde. Pour toutes ces choses  
 ce devotieux Prince n'ayant perdu la peur, furent  
 dressées les Confrairies des Penitens, & autres qu'on  
 a veu par la France. La frayeur croissoit avec les  
 artifices exquis des voluptez, quand Monsieur le Con-  
 vertisseur y mit la main avec des amulettes plus  
 puissantes : il fit donc venir de Rome des chapelets,  
 des grains benits, desquels le Roy fit present à tous  
 les Confreres du Cabinet, & fut advisé que leurs  
 voluptez s'exerceroient à travers lesdits chapelets:  
 ce qui se pratique depuis aux bourdeaux de Paris,  
 pour se garentir de la verole. Monsieur Pinart m'a  
 dit qu'un Jesuite lui a advoué s'en estre bien  
 trouvé, & pour ce que quelqu'un de la bande sacree  
 eut des chancres en mauvais endroit, fut adjousté  
 (par le mesme qui avoit nommé ces choses *l'amour  
 sacree*) la Messe qu'un Aumonier disoit en un plan-  
 cher derobbé sur le liét du cabinet, Messe de  
 laquelle les *Oremus* estoyent accommodez à ce peché,  
 l'application entre les espauls d'une Croix pleine de  
 saint bois, les lavemens d'eschine & les clysteres  
 d'eau benite, avec grains benits tirez de la per-  
 sonne de Sa Sainteté & du siege *Apostatic*, *quod  
 Graci vocant Gringuenaudes*. On a ouï parler com-

ment le feu du Ciel embraza, il y a environ vingt ans, les Cordeliers de Paris ; mais on n'a pas decouvert, que le Roy oyant conter qu'ils se mesloyent de cet amour sacree, fut averti que les reliques de Sainct François & de frere Massé leur servoient de laurier contre les foudres. Le Roy fit le gardien son Predicateur, à la charge de desrober ces reliques, lesquelles ne furent pas longtemps au Cabinet du Roy que le feu du Ciel se mit aux Cordeliers, *juxta illud (lib. 3 Cerem. Pontific. titulo 7), fulgura de sursum depellit*, &c. Le mesme gardien lui apprit aussi que ce peché n'estoit point peché sous l'habit d'un Cordelier, & en bonne intention de se rendre conforme à Sainct François & à frere Massé, son mignon ; & c'est pourquoy ceux qui ont herité des Heures du feu Roi, ont montré à leurs familiers tous ceux qui sont nommés en ce chapitre, peints & enluminez en Cordeliers, aux enseignes qu'à la fin desdites Heures, sont aussi peints ceux sur lesquels il n'a pu executer son entreprinse, comme Chastillon & Chambaret : le premier avec ses manches trouffees pour montrer ces bras gras & blancs, & un escreteau *non per amor, ma per vendeta*. Cela est encor un peu secret, mais qui n'a point sçeu le coup de tonnerre (qui en temps très serain), parmi cinq cens Gentilshommes & autant de Suiffes, à une heure après midi donna, sans redoubler, en la chambre basse du Comte de Soiffons, où lui & Monsieur Le Grand prenoient leurs exercices accoustumez sur un liêt, deux autres sur un liêt, le cinquiesme estoit à la fenestre ? Le foudre les partagea, car il en tua deux & laissa le troiefisme à demi mort ; à tous trois le coup entroit par le trou de la verge & sortoit par celui du derriere. Or voici de quoy faire dres-

fer les cheveux à la teste d'un Reformé, car les deux qui n'eurent point de mal avoyent chacun un chapelet; il n'en fut point trouvé sur les morts. Je presuppofe que La Paffe (qui ne fut que demi mort deux mois), avoit perdu la moitié du sien. Voila pour autorifer les reliques, & y prenez garde, vous verrez *agnus*, croix, ou chappelets aux bras de tous les freres de la Sacree Societé. A propos de reliques, ce meschant Comte de La Rochefoucaut difnoit un jour avec les filles de la Roine, qui le piccotoient, & lui demandoient de fes belles reliques qu'il avoit pillées à Tours aux premieres guerres; il leur accorda, à la charge qu'elles le viendroyent toutes baifer, & qu'il leur donneroit des braffieres de Sainte Catherine, qui leur feroit à toutes venir les retins auffi durs que quand elles estoient pucelles. C'est pour achever ces horreurs en riant (car on fait ainfi à la Cour). Pour moy si je ne fay pas tel cas des reliques, & feulement jè fais semblant de les adorer, excusez moy; car estant allé un soir à Bogny, à deux lieuës d'Orleans, qui est le siege des Grands Maistres de Saint Lazare, je fus tout ebahi, en me levant au matin, d'oüir force clochettes à l'entour de la maison, voir entrer la banniere & la croix & force Chanoines de Saint Aignan d'Orleans: mais autant de croix & de banieres qu'il en peut entrer dans une petite gallerie qui va aux privez. Le fait estoit, qu'une garce du Chevalier Salviati, lors grand Prieur de l'Ordre, avoit trouvé quelques coffres que en temps de guerre on avoit jetté dans le privé; en les crochetant pour desrober, elle vid dans un des coffres une boite seule, sur laquelle y avoit escrit *R. de Coty*. Le Commandeur adverti y courut, & son Secretaire nommé Valderie,

qui print le R. avec le poinct pour le pere de Sainte Catherine : là dessus fust deffendu d'y toucher, & son Maistre & lui allerent trouver l'Evesque d'Orleans. Les Docteurs, & entr'autres Picard, appelez en consultation, resolurent que cette boite se devoit ouvrir par les mains sacrees de l'Evesque, assisté des processions voisines. Le voila donc arrivé au matin, & après une messe du Saint Esprit, on lui lava les doigts d'eau benite : il fait trois pas à genoux vers le coffre, ouvre la boite, qui se trouva une boite de bon Cotignac d'Orleans, & ainsi comme les Propheties ne se cognoissent qu'après leur effect, se trouva que le R. signifioit Reste, & *de Cory* de Cotignac.





## CHAPITRE HUICTIESME.

### *Des vœux.*



**MAISTRE** Pierre Ponfet, Gentilhomme Prescheur, celui à qui Monsieur d'Espéron reprochoit qu'il faisoit rire les gens, & qui respondit au dit Duc que lui les faisoit assez pleurer : ce bon homme preschant un jour aux Mathurins, fit un grand discours des miseres des Chartreux qui ne mangent que du poisson, des Bons Hommes qui ne mangent rien qui ait eu vie, des Capuchins qui n'ont rien sur leurs pieds, des Fueillans qui sont si mal vestus & vivent *in diem* : *di Fratri ignoranti* d'Italie, qui n'oseroient rien sçavoir, des pourceaux Saint Anthoine d'auprés de Roanne, des Penitens qui se foüettent. Ce Prescheur fit pleurer beaucoup de bonnes femmes : de toutes ces devotions & vœux austeres tira cet argument, que si la Religion Romaine estoit fausse, on n'y verroit point accomplir des vœux si durs & si difficiles. Je donnay le lendemain à dîner au dit Ponfet & à Renardiere de Bretagne ; nous mettons les raisons susdites sur le bureau : ce Maistre Fol de Renardiere mit l'autre en grande colere, lui



disant que ces austeritez de vœux & de vies estoient plustost marqués d'une fausse Religion que d'une vraye : tefmoin, disoit il, que les sacrifices des humains estoient defendus aux Israëlites, observez parmi les Gentils, comme leur est reproché au Pseaume 105, tefmoin qu'il n'y en a aucune institution par les Apostres; & puis il alla conter qu'il avoit veu en Turquie leurs enragez de Caloyers, n'ayans toute l'annee pour couverture qu'un reth, mais en la main droite un grand rasoir duquel il se font faire une playe nouvelle quand la precedente acheve de guerir; & quand à leurs jeunes & abstinences, celle du vin qui est enjointe à toutes personnes est plus dure que toute autre. Quand ils jeusnent, ils ne boivent ni mangent. Quand aux pelerinages, où trouvez-vous une si violente devotion que celle des Pelerins de la Meque, desquels plusieurs, après les incommoditez du voyage & la veüe du sepulchre de Mahomet, se font crever les yeux, pour après chose tant sacree, n'en voir jamais une profane? Après il allegua l'estrange zele des Calignois, & comment on trouva au grand temple de Mechico les parois frottees du sang des enfans immolez au Diable par leurs peres, & ce sang par tout de l'espaisseur de deux doigts; à la verité j'ay ouy confirmer cela par le gardien des Cordeliers de Mechico, & par deux autres, ses compagnons. Renardiere concluoit par là que telles inventions estoient de fanatiques, ou des Diabes mesmes qui se font communement servir ainsi. Là dessus ce maistre fol se mit sur les antiquitez, & je ne sçay où Diable il en avoit tant appris: « Sçavez-vous pas, disoit il, que les Chombes blefmes, les Druydes françois, les Anglois aussi, sacrifioient à certains jours, & tenoient

les sacrifices les plus saints, quand ils faisoient mourir les hommes le plus cruellement? Ceux de Carthage prenoient les enfans des meilleures maisons, les habilloient à la Royale, & n'estoit permis aux parens d'en arracher un; si bien qu'estans vaincus par Agatocles, sur l'opinion qu'ils eurent que leurs Dieux estoient courroucez par la discontinuation de tels sacrifices, ils assommerent tout d'un coup sur leurs autels deux cents jeunes Gentilshommes. Ceux de Rhodes & de Cretes faisoient envyvrer leurs hosties avant les offrir à Saturne. En Chio & Salamine ils deschiroient les hommes pour les immoler à Diomedes. Les Arcadiens au temple de Denis y fouiettoient les pucelles jusques à ce qu'elles fussent mortes. Ceux de Sparte en faisoient autant des enfans à l'autel de Mercure & de Diane *Ortie*. Quelques uns faisoient un grand monceau de clisses, l'emplissoient d'hommes vivans, mettoient le feu au quatre coings pour en faire un holocauste. On dit qu'Aristomene Messenien sacrifia tout d'une fois à son Dieu Ithomete trois cens hommes desquels Theopompe estoit l'un. Les Traces tuoient leurs hosties humaines à coups de lances à l'autel de Zamolxis. Quelques Alemans & les Bourguignons faisoient charouffe du sang des sacrifiez. Les Perfes & les Grecs & quelques Anglois enterroient toutes vivves leurs hosties. Je ne veux point dire les autres vilenies qui se faisoient des vierges & des garçons, & autres folies exercees par les Corinthiens & Bretons. Je dis donc que ces vœux austeres & cruels ont esté de tout temps services de Diables. Là dessus la Renardiere se mit sur la Theologie, allegua Sainct Mathieu chap. xi, les paroles, *Mon joug est doux*, & autres, & nous dit : « Messieurs, le meilleur vœu

que nous puissions faire est à Saint Mathurin, car je vous assure que le plus sage d'entre nous est tenu pour un fol. Et pour ce que tout le monde n'a pas conneu Renardiere, c'estoit un diseur de veritez au feu Roy, qui desirant estre desfrayé parmi les Mareschaux de camp, leur dit un jour, qu'il faisoit plus que Dieu qui dit, *Du labour que sçais faire tu vivras commodement* : & lui faisoit ses Mareschaux de camp vivre très commodement du labour où ils n'entendoient rien. A la fin Ponsét se mit en colere, & lui repliqua que c'estoit des discours d'un Huguenot : l'autre poursuit en souffrant, & commença à causer sur les Pythagoriciens des Chartreux & Bons Hommes, entre lesquels on ne laisse pas de voir bien souvent *viscere viscera condi*. Il nous conta comment Monsieur du Bouchage estant las d'estre fessé par le Roy, & mis en prison entre quatre escrans, se confessa à un des compagnons de Picquepuce, lequel ayant ouy les vilénies du Cabinet, lui enjoignit de sortir du monde, & lui revela que s'il vouloit faire quelque temps la vie des Capucins, il le verroit un jour Pape : ce que l'enchanteur Raoul lui a confirmé, & vous verrez (dit Renardiere), que d'icy à quelque temps il y retournera, & disoit que les fols prophétisoient. Nous nous mocquâmes de lui, Ponsét & moy, & le bonhomme en colere commença à dire : Vous estes quasi aussi meschans que le Mareschal de Biron, qui se mocqua du pauvre frere Ange, quand il alla jouer la passion devant le Roy à Chartres, se faisant fouetter, & portoit une croix qui pesoit comme tous les Diabes. Là estoit Monsieur de Montpensier, s'enquerant quel estoit le mystere de la moralité. Ce n'estoit pas celui qui fit couper le douzil de son vin de Gascongne, ayant ouï de Babelot

qu'il estoit digne de faire le fang de Christ. C'estoit celui qui pour faire une bonne boutade vouloit oüir vespres aux Augustins. Ce Marechal donc tirant à part le Duc lui dit : *Par le corps Dieu, Monsieur, ce fat en a bien dans le cul, si d'aventure il n'y a point de Paradis.* Le Duc lui respond : *Par Saint Picaut, mon Maistre, voici qui est encor assez bien joué, hormis que la musique en est un peu aigre.* C'estoit un cornet de terre qu'ils avoient pris au four de Palezeaux en passant, sans oublier le fournier pour en sonner. Telles gens que vous furent ces beaux Eveques de Lionnois, qui assemblerent un Synode pour reformer la coustume de Saint Anthoine de ce pais là : les Religieux du lieu s'appellent *Pourceaux de Saint Antoine* par humilité : par elle encor ils sont obligez à faire huit repas, comme montrant la fragilité du genre humain. Il y eut quelques Jesuistes, Freres Mineurs, & quelque jeune Eveque, qui firent de belles & longues harangues, pour montrer que telles constitutions peuvent changer *habitu ratione temporum*, & que ce que nos peres avoyent faits à bonne intention, estoit aujourd'hui ridicule. Mais à toutes ces raisons le Soubz Prieur de Saint Anthoine qui ronfloit, ne respondit qu'une brave & notable sentence : *Gardons nous des novalitez.* On recommença de plus belle contre les mocqueurs de ce siecle comme vous autres, & ce Soubz Prieur à quatre mentons recommença, *Gar, gar, gar, gar, gardons nous, &c.* Ouy, mais vous dites que soubz ombre de devotion il s'y fait de grandes folies : *Par Saint Jehan, je le sçay bien, l'Eglise n'en peut mais : qui a plus crié contre le Roy & ses Mignons que moy, si ay je presque conté en chaire l'histoire qui en suit ? Le Roy estant amoureux à Lyon de la*

femme du Sire..... le marché fait par le Comte de Maulevrier avec la galande, il ne restoit que de pratiquer l'absence du mary, si jaloux qu'il refusa un bel ambassade honorable, une commission sur le sel de Pecays profitable. Le Comte macquereau ne sachant plus quelle piece y coudre, pratiqua un Cordelier, Confesseur du jaloux, lui remontrant que les plus apparens de Lyon avoyent l'œil sur ce pauvre homme, & le soupçonnoient d'hereste, par ce qu'il n'estoit pas confrere des Penitens. Le Cordelier respond : A d'autres, Monsieur ; je suis trop mattois pour vous soupçonner de devotion. Parlez moy Sainct François, & vous trouverez que les Cordeliers sont bons compagnons. — Par la vertu Dieu, dit le Comte, c'est que nous voulons chevaucher sa femme, & il y a trente escus pour toy. Le Cordelier replique, Allez vous en, Monsieur, & m'en laissez faire. De là à six jours (qui fut un jeudi), voila le pauvre sire au revestiaire, qui se prepare à porter la croix, comme dernier novice. Le Roy, le Comte & Clermont d'Antragues vont jouër leur jeu, & peu de temps après virent par les vitres de la chambre venir la procession & le Porte croix, lequel *dentro del sacro* se mit à resver & à fantastiquer en son cerveau ce qui en estoit, si bien qu'à la porte de son logis il lui prit une pasmoison. La procession s'y arreste pour changer de Porte croix. Il falloit ouvrir la porte, cacher les trois compagnons dans un comptoir, où ils estoient en grand danger, sans le Cordelier & un confrere, qui vinrent persuader au sire, que c'estoit son devoir de rapporter l'habit lui mesme au revestiaire. Qui a plus crié que moy contre le feu Roy, qui portoit ses Mignons en ses heures, enluminez (comme il est dit ailleurs), en Gordeliers ? N'ay-

je pas fait conoistre à Saint Eustache la Duchesse de Guyse & celle de Nevers, qui portoient Rocquemauret & le Baron de Fumel peints en crucifix en leurs heures & cabinets, & eux leurs maistresses tout de mesmes en Nostres Dames? Mais vous autres Heretiques, vous avez tort de blasmer l'Eglise pour cela. Je rompis le propos de Monsieur Poncet, disant : L'invention des habits & des heures n'est pas coupable du mauvais usage. Mais pour vous rembourfer tous deux de vos vieux contes, je vous en veux donner un tout nouveau. Qui pensez-vous qui ait fait quitter le monde au Comte de la Chappelle? C'est, dit Renardiere, le Cardinal de Florence, qui lui fit je ne sçai quoy, & lui promit qu'il deviendroit Pape. Je me pris à secouer la teste. Pourquoi non (dit Poncet), aussi bien que le Pape... qui fut pris à la porte pauvre garçon, pour ce que la singesse du Cardinal... le print en amour? Quelques-uns disent qu'elle l'aimoit pour la grande quantité de poux qu'elle trouvoit sur lui. Tant y a, qu'estant desbarbouillé il fut agreable à son Maistre, avancé despuis, nommé *Il Cardinale della Simia*, & enfin *Pere Saint*. Aux enseignes que le College remontrant à Sa Sainteté, comme il avoit fait Cardinal un gueux & un ignorant, elle respondit, *C'est ce que vous trouvez en moy, & s'il devient vieux, ce qui le fera Pape.* — Tout cela, dis-je, n'y touche point. C'est que sa Mere estant lasse de lui, partie pour ce qu'il tombe du haut mal, & qu'elle le trouvoit fort sot, mais principalement d'autant que son frere virginal entroit en service, elle lui fit faire le voyage d'Italie, & lui suscita par le moyen de... son homme, un Confesseur, nommé *Fra Ieronimo*. Cestui ci tira si bien les vers du nez du jeune veau, qu'il lui con-

feffa des pechez que j'ai honte de dire, pour lesquels lui fit croire qu'il n'y avoit aucune digne expiation que de quitter le monde & se voüer à l'Eglise. Je sçai bien (dit Renardiere), ce que vous n'avez osé dire. J'oüis à la fenestre de l'escurië à Saint Denis, un page qui importunoit son compagnon de lui dire si le Comte de la Chappelle devoit venir; la responce fut : *Je ne sçauois non plus dire cela, que deviner qui a eu son pucelage, le pere, la mere, l'oncle ou la saur.* Mais à ce propos, ce vœu estoit aussi rude pour expiation de ses forfaits, comme celui que descrit l'Aretin en la personne de *Messer Marca Sanesse*. Sa pauvre mere pensant mourir en douleur d'enfantement, le voüa à estre Cardinal par humilité. C'est de lui que le Pasquin prononça : *C'ha fatto il Cardinale, ha lassiato il suo Elemosinario all'hospitalle?* Enfin M. Ponsset se fascha de ce discours, & nous dit : Si vous autres Huguenots ne fussiez venus à la traverse, on eust bien appris au feu Roy des vestemens, des tonsures & des vœux secrets. Car on l'eust mis à la grande Chartrouffe, bien fortifiée de bastions au lieu de raifons. On l'eut habillé comme l'estoient ses bardaches en ses heures. On eut changé sa Couronne en couronne de poil, & pour vous dire adieu, & finir vos discours, on eut payé sa devise, *manet ultima celo*, de ce distique qui fut trouvé affiché sur l'orologe du Palais :

*Qui dedit ante duas, unam abstulit, altera nutat :  
Tertia tonsoris nunc facienda manu.*

Celui qui devant en a donné deux, en oste l'une, l'autre branfle, la troisieme se fera maintenant par la main d'un barbier. Et adieu, Messieurs, je suis

marri de voir si mal user des œuvres pies. Renardiere lui voulut faire un discours sur ce mot d'œuvres pies, mais Ponset passa la porte, & Renardiere m'acheva son conte. C'est, dit il, que l'Evesque de Xainctes est un des meilleurs compagnons qui se puisse trouver. Il y a aussi une Abbesse aux faux-bourgs, de laquelle le convent est plustost une Cour qu'un Monastere; car n'en desplaise à Maubuisson, où durant le siege de Pontoise il y demeura huit Religieuses, que la verolle retenoit, n'en desplaise à Lonchamp ni à Montmartre, qu'on appelloit les magazins des engins de l'armee; n'en desplaise aussi à la Trinité de Poitiers, à Vielmur d'Albigeois, au Lis, vray seminaire des Enfants rouges, au Saint Esprit, à... où Surefne mena ces jours Fervacques, dit à l'Abesse qui est sa fille, qu'elle fit l'honneur de sa maison à M. le nouveau Duc & Pair, cependant que lui alloit lui desbaucher une religieuse fort belle, & seule cause de leur voyage. Dans demi heure Surefne revint, vint dire à l'oreille de son compagnon : *Allez, morbleu, la galande m'a donné de la peine, mais vostre cas est prest. — Non est par le corps Dieu,* dit Fervacques, *car j'ay cependant joué à deux actes avec l'Abesse.* Surefne s'escrie : *Comment? c'est ma fille.* L'autre : *Je suis donc ton gendre.* Soit dit à propos en passant. L'abbaye de Xainctes ne cede à aucune autre en galanteries & mascarades, & en un mot on y fait tout ce qui se fait à la Cour. Mais quelques fois l'Evesque & l'Abesse se desrobent en quelques lieux desrobez & accomodez exprez, & lors tout le couvent est en devotion, par ce que Monsieur & Madame sont allez aux œuvres pies. Chacun estoit en peine quelles œuvres c'estoient : mais la Prieuse du Pont l'Abbé, les ayant



un jour descouverts, escrivit à M. de Potonville ce que c'estoit en ces termes :

*L'Evesque & l'Abbesse de Xainctes,  
Pour faire œuvres pies & saintes,  
Vont au silence fort souvent.  
La plus finette du Convent  
Y fait un trou, & les espie,  
Puis voyant presser flanc à flanc,  
Le roquet noir, le surcot blanc,  
Vit bien que c'estoit œuvre pie.*

Il conclud par la responce de Verville sur tant de bastimens, pour la reception des Cordeliers, Capuchiens & tels, à sçavoir pour empescher que les fols ne nous crevent les yeux, ou bien par ce petit Epigramme :

*Huguenots fascheux & austeres,  
Qui blasmez tant les monasteres,  
A la pareille dites nous  
Où l'on pourroit loger les fous?*





## CHAPITRE NEUFVIESME.

*De diverses manieres de pescher les hommes.*



LA Nasse de Saint Pierre & ses successeurs ont maintenant changé de maniere de pescher. Car tant que les tenebres ont duré, l'Eglise romaine a pesché au feu & n'y a rien qui destruisse tant les rivieres. Le bois n'y a pas esté esparné, par lequel on a consommé les corps de ceux qui apprehendoyent par trop le feu des ames. Les Convertisseurs de ce temps là ne failloient point ou de convertir l'ame par la terreur du feu, ou faire conversion du corps en cendres. La lumiere estant venuë, & le feu n'ayant plus de vogue, il falut pescher en eau trouble, & cela se fit durant les troubles, où plusieurs par l'exil de leurs maisons entrèrent dans les filets des pescheurs. Quand l'eau n'estoit plus trouble on pescha à l'endormie, à quoy ne fut pas esparnee la coque de Levant, qui fut fournie par les droguistes d'Italie; à cela furent pris les plus pesans, comme les Mareschaux de Montmorency & de Coffé. Après on guetta le gros poisson au fray; à quoy fut prins Anthoine, Roy de Navarre, par Roüet, Louys de Bourbon par Lymeul: mais ce

dernier plus vigoureux se sentant pris, rompit les mailles & se sauva. Quelques poissons se perdent en la fuite des Dauphins, comme font les chiens, les barbarins, les maquereaux, & tout le menu des suivans de la Cour, qui entrent à la fuite de leurs maîtres dans cette grande & profonde balaine de l'Eglise Romaine. Le menu peuple est deceu au travail, où on le fait sortir de ses cachettes à force de fouler. Pour cela il n'y a petite paroisse aujourd'huy en France, où par bonne & sainte intelligence, les Huguenots, plus foulez que les autres, ne soyent contraints d'entrer aux filets de S. Pierre, de mesme que les geles font courir le poisson morfondu aux fontaines. Les hyvers d'afflictions en font courir plusieurs aux grandes sources d'honneurs & de biens, comme est la Cour de Rome, celle de l'Empereur, celle des Rois de France & d'Espagne. C'est à ce jeu que nous avons pris en ces dernieres saisons plusieurs esprits relevez, impatiens de petitesse & de pauvreté, & entre ceux là Morlas, qui ne pouvant mettre d'accord la bassesse de sa naissance & l'elevation de son esprit, s'accourut aux sources alleguees, lors que les Huguenots estoient plus bas. Et mesme pour tirer chaleur des autres, il voulut amener une mouee, ce qu'il fit par un artifice nouveau : tenant en cela quelque chose du Dauphin, horsmis l'issuë, Il amenoit son gibier de dispute contre M. le Convertisseur, les advertissoit premierement de se donner garde de lui, comme d'un imposteur dangereux, les exhortoit à tenir bon, & puis se laissoit prendre avec eux. Je lui vids un jour amener au bord de la nasse le petit Baron de Courtomer, auquel il donnoit de la main par le costé, au milieu de la dispute, lui disant : *Courage, mon*

*petit Baron ; & toutesfois il faut considerer ce que dit M. du Perron.* Là dessus avec une artificieuse & sacree prevarication il se laissoit vaincre d'une violence bien simulee. Ce petit Baron se sauva : aussi est il du pays de sapience. Je me suis despestre plusieurs fois de mesme filet. M. de Chastillon fut adverti par les vieux serviteurs de son pere, que l'entreprinse estoit pour l'amener au Cabinet, & autant sur son corps que sur sa conscience; mais il en est parlé ailleurs. M. le Convertisseur, un des grands pescheurs qui ait esté en l'Eglise, a plus heureusement que les autres espié en ces saisons les manieres de pescher à la ligne, fait sage en cela par lui mesme, qui fust appasté d'une bonne Eveché; mais il est de l'humeur de ceux qui tirent l'eschelle après eux; car il a trouvé invention de mettre les appasts si avant dans l'hameçon, que le poisson est pris, sans que l'appast soit avallé. Tesmoing le pauvre de Sponde, duquel l'appast a esté pour un autre, & qui ayant sacrifié son ame pour l'Eglise, a tellement esté pippé, qu'il a veu avant que mourir, ses enfans aux portes, sa femme au bordeau, & sa personne à l'hospital; tesmoin le payvre Cahier, qui a abbayé après l'Abbaye promise, & n'en void que l'image. Les bonnes gens du temps passé faisoient leur pescherie par prescherie, & peschoyent avec le salut : mais en ce temps nous laissons rouïller les saluts pour ce que le poisson est trop esveillé, & on ne le peut tromper en leschant la bouë. Dandelot ne cousta gueres, car il fut pris à belle main, & cela demeura pour œnigme aux bons compagnons. Je dirai encore ce mot de la prudence de Monsieur le Convertisseur, que là où il triomphe le plus, c'est aux eaux dormantes. Ce ne sont pas celles que de Sponde faisoit ensler chez M.

de Guerres; c'est qu'il espie ceux de qui la maison s'en est allée par les fenestres, comme quand l'estang fort par la bonde, & sont demeurez à sec, comme estoit le Baron de Salignac, quand sa femme le convertit. Les autres sont prins par la prevoyance de tels accidents, comme moy. Pour pescher encor sur les eaux dormantes, Monsieur le Convertisseur a pris la peine de venir prescher & pescher à St Merry, à la bourbe du peuple, là où il prend les grenouilles en dormant. Là il presche à Diacre & Soufdiacre; son frere & quelques autres de ses apostres ont une banquette devant la chaire chargée de beaux livres. Ils les ouvrent à la citation des passages, ils les ferment le plus fort qu'ils peuvent, pour resveiller l'assistance: mais tant est douce la polologie de ce personnage, que la plus part y dorment trois heures, & comme à la pescherie, y gaignent force rheumes; en quoy la Faculté de Theologie apporte des commoditez nouvelles à la Faculté de Medecine.





## CHAPITRE DIXIESME.

### *De la Transubstantiation.*



ous ne pouvons pas dire beaucoup sur le point de la Transubstantiation; car elle est plus malaisée à prouver qu'à prononcer. Mais, comme dit Monsieur le Convertisseur, après avoir confessé que c'estoit un point absurde, encores le faut il débattre pour l'honneur de l'Eglise, & pour n'esplucher en cela la volonté de Dieu, il me deffendit de lire la pluspart des Anciens, notamment Saint Augustin, *in lib. De agone Christiano, cap. 25. De præsentia Dei ad Dardanum, cap. 17. In Psalmos 33, 34. In Evangelium Joannis, tract., 27. Ad Bonifacium epist. 23. In sermone ad Infant., lib. 3. De doctrina Christiana, cap. 9 & 10.* Il me deffendit aussi de lire tous les autres, si non corrigez par l'Indice expurgatoire, & m'apprit sur cette dispute à ne prouver rien que la toute puissance. Or voici les argumens que j'ay cherché de mon invention. Pourquoi sous le nom de Dieu ne peut on changer la substance de toutes choses, veu que sous le nom du Roy on a fait & fait on tous les jours de si estranges metamorphoses & transubstantiations? La sueur d'un mise-

rable laboureur se tranſſubſtantie en la graiſſe d'un proſperant threſorier; la mouëlle des doigts d'un vigneron de Gaſcogne reſjouit les boyaux & le ventre de Pariſiere; les pleurs d'une veſve ruinee en Bretagne font avoir du fard à la femme de Santeny; le ſang d'un ſoldat perdu à chaffer Eſpernon de Provence, ſe change en hypocras pour l'hoſte de la Roze de Blois, aujourd'huy tranſubſtantié à Monſieur de Buffy Guibert. Les impoſts de la France ont tranſubſtantié aujourd'huy les champs de labour en paſturages, les vignes en friche, les laboureurs en mendians, les ſoldats en voleurs, les vilains en Gentilhommes, les valets en maîtres, les maîtres en valets, les Sieurs en Haubereaux, & les Princes en Carrabins. Quelle alteration a ſouffert le domaine du Roy? Qui eſt ce qui ne s'eſcrie en paſſant, *O domus antiqua, quam diſpari domino dominaris?* Les putains des Princes ſont tranſſubſtantiees en femmes & les femmes en putains. Les maqueraux s'en vont Princes. La Varenne a tranſſubſtantié ſes potages de cuiſine en potages d'Eſtat, ſes poulets de chairs en poulets de papier. Pardonnez à Morlas s'il a fait ſemblant de croire la tranſſubſtantiation, lui qui s'eſt veu, dès le berceau, changé de baſtard de Sallettes en fils d'un couturier; de là nourri par les aumosnes des Eglifeſ de Pau, puis eſcolier aux deſpens de la Roine, d'eſcolier devenu Miniſtre, de Miniſtre eſpion des Huguenots à Paris, d'eſpion gendarme, de gendarme diſciple de du Peron; de là Courtizan; de Courtizan traître, & enfin General des vivres. Qui pourroit dire les changemens notables de Lanſac, de Lavardin, du Marquis de Belle-Isle & de Protafius? Le feu Eveſque de Valeñce, qui ne croyoit point la Tranſubſtantiation, qu'eufſt-il dit

de voir son fils de Champis Capitaine; de Capitaine Prince souverain; de Prince poltron; de poltron banny; de banni Marechal, de Marechal cocu, & Marechal aussi cocu que le Marechal Vulcan ? Mais ce qui m'a confirmé davantage en la creance de la Transubstantiation, ç'a esté le γρῶς σιαυτόν, *connoi toi mesme*, en voyant combien j'ay changé & augmenté mes substances. Je me suis veu d'escolier Conseiller; de Conseiller Ambassadeur; d'Ambassadeur saffranier; de saffranier mattois; de mattois financier; de financier Colonel, Capitaine & Chastelain du petit Chalon. C'eust esté encore un bel argument des estranges transubstantiations, si le Comte Maurice eust esté aussi prompt à contribuer les quatre cens mille escus que furent ceux de Berne, & Geneve les cents mille escus, sur les gages de ma troisieme conversion. A propos je ne conte point mes quatre commissions entre mes notables changemens. Laissons cela, & disons que si je me fusse veu Comte de Bourgongne, j'eusse payé mes Suisses en sel. Rotan eust gagné le cœur du peuple comme Primat du Païs; on y accommoda les Religions. Je sçai bien où j'eusse marié mes enfans. Mais je change trop de discours en parlant du changement de conscience. Nous avons veu la salle basse du Louvre changee, de salle de comedies en salle de tragedies, de palais de Rois en gibet, (quand le President Briffon & ses compagnons y furent pendus): depuis reconciliee au Dieu de paix. A quoy je n'adjousterai plus que l'exemple de M. de *Mercur*e qui, de Prince morfondu, se vid beau frere du Roy; de là Gouverneur de Bretagne; de Gouverneur Tyran; de Tyran Duc, par fantaisie la frayeur de la France, l'esperance de l'Espagne. Il est tellement transsubstantié, que c'est aujourd'huy le



proverbe des Espagnols, le mespris de la France, la honte de Lorraine, le desdain de la Bretagne. Il n'est ni Duc, ny Tyran, ni Gouverneur, & lui qui avoit gagné des batailles, a laissé ruiner cette belle grande fortune, sans tirer pas un coup, horsmis (après la paix faite), un pauvre pet qu'il fit l'autre jour de sang froid, en la presence du Roy.







## LIVRE SECOND.

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Dialogue de Mathurine & du jeune du Perron.*



N m'a donné une piece nouvelle de Theologie moderne, digne, à mon advis, de tenir place en cette marqueterie. C'est une honneste conference entre les conferences que ce siecle a conferees : & vous verrez par là combien la bonne mefnagere Sainte Eglise Romaine employe de gens à ramener le monde à la grand voye. Mathurine sortoit de faire une leçon à Vignolles, chez Madame de Montluc : du Perron alloit faire la sienne, qui changea de couleur à la veü de Mathurine, passa la main sur son front chauve, puis commença. *Perron.* Et à vous, belle Dame : on m'a dit que vous

vous vantes par tout que vous avez converti Sainte Marie du Mont. *Mathur*. Et qui seroit ce donc, mon bel amy ? *Perron*. Par ma foy il y auroit bien de l'apparence, vous estes une belle Theologienne. *Mathur*. Oüy, comme s'il falloit convertir les gens par la *Truologie*. C'estoit du vieux temps, quand on faillit à la pareille. Hé ! pauvre Job, te souvien-tu pas qu'il me le promit la nuit & que j'en allai donner la bonne nouvelle à ton frere, si matin que je trouvai là de La Court, qui sortoit de sa chambre ? *Perron*. Tout beau, Madame la galande, parlez-vous ainsi d'un tel Prelat ? *Mathur*. O mon ami, cela n'empesche point la conversion, tescmoin Chesnaye, qui pour estre venu trop matin, vit un chapperon dans les sacres besongnes de ton frere. *Perron*. Ce qui faillit le rebuter au chapperon. Laissons ces sottises ; car je me fâcherois, & continuant propos : Je ne dis pas que Sainte Marie ne l'eust promis la nuit ; mais le jour auparavant, j'avois procedé à l'instruction, tescmoin trois charges de livres, qui furent portees chez Madame la Marquise. *Mathur*. Et penses-tu que je ne sçache pas à quel jeu vous jôuastes, au lieu de disputer ? Mon ami, ce fut moy qui entre partout, & qui entray la premiere en familiarité avec lui : je lui appris *le pont du coil, le coil du pont* : je lui mis la main à la braguette, aussi privement que je fis à toy à ma premiere conoissance. Tu ne l'as accosté de plus de deux mois après ; pour le moins ay je l'honneur de t'y avoir appellé, pauvre pelé. *Perron*. Vrayement elles sont belles, tes entrees. Et penses-tu que pour avoir hurié un air de la façon de Guedron, que cela donne accez à venir parler de choses si difficiles que la conversion ? *Mathur*. Et penses-tu que l'invention que tu as trouvee de traduire les Epistres

familieres de Ciceron, pour te rendre familier, soit quelque chose de bien ferial? j'ay ouï dire à la Brosse, que quand il estoit Regent de la Troisième en Bourgogne, il eust fouetté ses grimaux, s'ils n'eussent mieux fait. *Perron*. Penfes-tu que je ne lui aye rien appris que cela? Il estoit tout brutal & barbare, je lui ay appris à parler des Peres, sans les avoir leus; des Conciles de mesmes, & lui ai fait part, non seulement de la *Matheologie*, mais à parler de l'Etat, à admirer ce grand corps d'Espagne, à reigler tout au Conseil de Rome, & m'a falu lui montrer jusques aux termes: au lieu de dire le Pape, je lui ai appris à dire Sa Sainteté; au lieu du Roy, sa Majesté; il disoit le petit La Roche, Zamet, La Varenne, comme s'ils estoient encore nains, valets de garde-robe & cuisiniers; je lui appris à dire, *Monfieur de La Varenne*, l'r bien sonnee; ainsi des autres. Il se prit à rire, quand je lui dis que parler autrement estoit une espece de leze Majesté. Mais je lui fis voir que ce crime avoit bien plus de poids au temps passé, & que honorer à demi les creatures de Sa Majesté estoit manque de respect au createur. Je lui appris encores à dire souvent, *maxime d'Etat, maladie d'Etat, periode d'affaires, interesser, prendre la garantie, faire fortune, courir risque, symboliser, jalouzer, ambitionner, un esprit poli*, & mille termes en cette façon, à quoy on conoist aujourd'huy une belle ame. *Mathur*. Bel afne, mon ami, je ne lui ai point appris toutes ces pedanteries, mais bien ses contenance: il marchait droict comme Gaillart, faisoit les reverences pardevant, il ne rioit point s'il n'y avoit de quoy rire. Je lui donnay de la tablature de M. Le Grand. Je lui appris à tourner les talons en dedans, à cheminer en oye, & de pareille gravité, à

escrimer des deux bras, à s'emmonceler le ventre, à reculer la teste, à la dodeliner de bonne grace, à faire les reverences en quarts & en revers, à rire du coing des dents ou comme un chien à qui on presente de l'ail, à parler de la gorge, à peigner ses cheveux, au moins aux pauses des discours, à dire *ma foay*, au lieu de dire *ma foy*. Il a bien appris à dire toutes les admirations comme, *Jesus, le plus du monde, oh, oh, oh, il y a de l'excez, c'est pour en mourir*. Quand il rencontre un des fardez de la Cour : *Oh! que vous estes bien aujourd'huy espagnouy comme une rose*, & là dessus parler des couleurs selon la nouveauté, & comme elles sont deduites dans ce meschant *Faneſte*. Je lui appris à mettre des rozes par tous les coings, où le Marquis de Quatre Sols les porte, à relever sa ceinture à la fosse de l'estomach, comme le petit Auger, barbier de Paris, à faire accroupir le chapeau & les perruques. Quoi! il portoit son rabbat sans empoix, comme du temps des hauffecols, je lui en ay donné fix, qui viennent à la moitié de l'eschine, & des manchettes jusques aux coudes. *Perron*. Vrayement, il r'est bien obligé. Il estoit allé d'ifner chez le Marquis de Beuvron; comme ils lavoient, le Marquis d'Arcy, qui tournoit la teste à ses visions, prit une de ses manchettes pour la serviette, & s'en effuyoit les mains. Mais moi, je lui appris des choses serieuses : comme à deviner des premiers ceux qui entrent en faveur; entre vingt paroles dire dix fois, *Monsieur*; feindre le bizarre, se retirer en un coing, courtiſer les valets de ceux à qui on void un beau commencement, non seulement des Princes & Cavaliers, mais aussi des gens de robes longues courtifans, comme les Presidents d'Auberville & de

Commargin, doctes en jurisprudence moderne, & qui sçavent bien faire un procez à la mode, se treuver à leur dîner, & se faire caresser chez M. le Chancelier pour sa réduction. *Mathur.* Et n'appelles-tu rien le branlement de la main, à faire enfler les plis de son collet, à la mode de Gratiane, & enfin tout le petit dictionnaire de la mode, savoir contrefaire toutes les douces mines de Fecan, si bien que le Marechal d'Ancre l'a nommé le bel *Ægyptien*, & le conte entre les beaux, quelque noir qu'il soit. Enfin je lui donnay une entree, de laquelle il se sent tant mon obligé, que c'est pour l'amour de moy qu'il porte cette corne de cheveux. *Perron.* Allez, morbieu, vous estes une maquerelle pour tout portage, & qu'on die à Rome que c'est vous qui avez converti les Huguenots. Ils diroyent bien que pour amener les paillards à la grand putain de Rome, que les maquerelles seroyent nos Docteurs. *Mathur.* Et depuis quand, frere, dis-tu mal du mestier ? A quoy as-tu gagné chausses & pourpoint, avant que ton frere fut Evesque, qu'à produire à l'Université la Controleuse, la Libraresse, la femme du Chandelier ? Je t'en nommeray vingt qui t'ont contenté du miserable quart d'escu. Mais quand ton frere t'eust donné ce manteau doublé de mizane, tu pris credit aux Conseilleres, & depuis aux Presidentes, & tu fus lors le macquereau de la Cour de Parlement, & puis de la Cour. Tu ne devois point venir oster les pratiques à la pauvre Mademoiselle du Tillet, & à moy. Elle ne produit que pour avoir credit & moy, qui suis pauvre fille, j'ay besoin de toutes mes pieces. Escoute; si la du Tillet te peut faire bailler sur les jarrets, il y paroistra. Et puis la Roine a desjà dit à la Marquise de Guercheville :

*Io inteso che questo Perro si diletta de la ruffianeria. Perron.* Par Dieu, tu es une meschante langue. Je ne crains ni la du Tillet, ni l'effroyable Tignonville, & pour toy, comment oses-tu parler, qui couches avec les pages, laquais & Suiffes? Tu as donné un chancre au Pont de Courlay, & à Engoulevent, & la verole enfin au Baron de Vignolles, en traittant de vos conversions. Le pis est que tu es bougresse, car tu as gagné le cheval blanc & ta robe de velours verd figuré, en payement du pucelage de ton petit . . . à Monsieur Le Grand, sans rien nommer. Tu es laide comme un diable : la teste molle comme feu Sybillot, tonduë, puante par les aisselles & par les pieds. Va au Diable, tu me feras rendre ma gorge. *Mathur.* Teste pelee, teste de Saint Innocent, bougre agent, bougre patieht au temps passé, me feras-tu dire que ton frere te vendit à l'Abbé de Tyron? Veux-tu que je conte de toy & de ce beau parrain de l'amour sacree autant de sodomies, de bestialitez, de forceries & empoisonnemens, qu'il y en a en *l'abolition de la Fin*, & en *la legende de Saint Nicaise*? *Perron.* Ho, vertu bieu, je te feray taire, maraude. *Mathur.* Aux mains, coquin! Voila Flamberge qui en fera raifon; ne te joüe pas à moi. Ne sçais-tu pas que j'eus une arquebuzade au travers de la cuisse, & que je suis soldate? *Perron.* Je sçai bien que tu as esté goujatte, & que tu as couru le regiment de Picardie. Mais ne faisons point ici la comedie, ne reprochons point nos ordures, & te contente que c'est moy qui ay converti Sainte Marie, par l'argument de la visibilité, & succession personnelle. *Mathur.* Tu as menti : il te respondit que s'il falloit à l'Eglise un conducteur visible, il faudroit un visible Saint



Esprit. Et quant à la succession personnelle, il dit que nous serions tous fils de putains, puis que les Prestres ne sont pas mariez. Mais je l'estonnai, moi qui avois couché deux ou trois nuits à Saint Martin, pour apprendre les argumens de Cahier : je lui appris comment Caïn avoit chanté la Messé, & commis le sacrifice de l'autel, en la personne de son frere Abel. *Perron*. Voila un sot argument. Cahier ne paye-il point son hostesse de meilleure marchandise ? Avez-vous point fait le petit homme ? *Mathur*. Ha ! ma foy nenny, il faut qu'il suë encore une fois. *Perron*. O ! pour cettui là, pour des poix tu rendrois des febves : ce n'est pas ce que je veux dire. As-tu point aidé à souffler le feu lent sous la coque d'œuf où est le germe, la soye cramoyisie, & cela dequoi les Maniciens faisoient leurs Pasques avec la petite mandragore, &c. *Mathur*. Il m'a bien montré dans un cabinet ce qu'ils appellent l'œuvre de creation ; mais de verolle, attends que les cheveux te soient revenus, & puis nous en parlerons. *Perron*. On m'a visité, esprouvé chez la Princesse, tu ne me scaurois nuire par ta mesdifance. Pour ton argument, s'il estoit ainsi, Judas, les Juifs & les bourreaux seroient les precursseurs de nos Prestres : mais je l'arrestai tout court, par un sophisme bien mieux trouffé. Croyez-vous, lui dis-je, que le Pape est l'Antechrist ? Oüy, dict il, il n'est pas Chrestien qui ne le croit. Je replique : ores cet Antechrist doit s'asseoir au temple de Dieu, qui est à dire l'Eglise ; le lieu donc où est le Pape est l'Eglise sans faillir. *Mathur*. Je scai bien que tu lui dis cela, & qu'il ne respondit rien : mais il me dit au soir, que cela lui avoit fait peur, qu'il n'y eut point moyen de prouver l'Eglise de Christ que par le regime de l'Ante-

christ. Là dessus je le relevai d'un autre argument de l'invention de Bonniere, ou du moins de Guedron, & du Conroy, qui l'ont converty. *Perron*. Ha ! de cettuy là je l'advoüe, car il a mieux aimé chanter la palinodie, que de prendre la surintendance des chanteurs. *Mathur*. Laisse moy achever. Vous dites, Messieurs les Huguenots, que ceux qui aujourd'hui tiennent les grands rangs en l'Eglise de Rome sont brigands & voleurs, qui pillent le bien des pauvres; or il est dit : *Ma maison est maison d'oraison, mais ils en ont fait une caverne de brigands*; ores donc puis que nos gens d'Eglise sont brigands, nostre Eglise, qui lui sert de caverne, est par necessité maison d'oraison. *Perron*. Par le corps bieu ! Il faut que j'advoüe que tu es une bonne vilaine. Ce trait est bon & delicat. Et tout de mesmes sur ces mots : *Et sederunt Scribæ & Pharisei super Cathedram Moysi*. Nous maintiendrons que tenons la chaire de Moysè, qu'il faut faire tout ce que nos Evesques disent; car il ne faut pas suivre leurs œuvres, lesquelles, aussi bien que leur doctrine, les monstrent en tout & par tout Scribes & Pharisiens. Mais pour te rembourcer, je t'en apprend un autre que je garde pour Vignoles; quand il faut prouver que Saint Pierre a esté à Rome, nous alleguons l'epistre de Saint Pierre, là où il fait les recommandations de ceux qui estoient avec lui en Babylone. Nous ne pouvons nier aux Huguenots que Rome n'eust ainsi nom, & particulierement en l'Apocalypse, puis donc que Babylone estoit Rome, Saint Pierre a escrit de Rome. *Mathur*. Cela pourra servir avec les gages que lui baille Madame de Montluc. Converti de ton costé, & moy du mien. J'espere faire parler de moy; j'espere desbaucher quelques

uns des apostres de ton frere, comme j'ay fait de ses trompettes la Brosse & Beaulieu. Je leur changerai de tant de viandes, qu'ils parleront de mes conversions, comme ils ont commancé chez la Connestable à un disner, où ils dirent que j'avois plus porté à la conversion de Sainte Marie que ton frere le Convertisseur. Vois tu, ils sont las d'attendre. Ton frere parvint par les loüanges de l'Abbé de Tyron; personne ne s'avance par celles de ton frere. Ils m'ont fort bien dit qu'ils ne loueroient plus. Pourquoy ne les a il contentez, puis qu'ils estoient louez pour louer *Perron*. Quant à Duret, on conoit sa langue. Il fut bien si impudent à l'Arfenac, de dire devant moy qu'il ne venoit point disner, quand mon frere & l'Abbé de Tyron y feroient, si on ne marquoit leurs verres, & que l'un estoit pourri de verole, & l'autre de lepre. Si ces emissaires cherche-disnez se veulent esgaler à mon frere, on leur respondra ce que fit le Comte de Tonnerre à Beaulieu, lequel parlant d'une mascarade, disoit à tout propos, *les Comtes de Soissons, d'Auvergnes & moy*. Tonnerre lui fit souvenir de la fable des estrons, *etiam nos poma natamus*. Mon frere n'est plus de leurs amis, & ne leur aidera pas à desmeller cette fusée. Ores ils ne nageront plus ensemble, pour ce que Monsieur le Comte a commandé au Capitaine de ses gardes de lui couper les mains, & le jeter en la riviere, & là dessus alla demander grace au Roy à genoux pour ce meurtre, qui devoit estre datté du jour du commandement. Est-ce pas une grande impudence, d'avoir osé dire & escrire en assez mauvaises rimes, que le Roy & M. de Rhofny, pour l'espargne (à laquelle ils estoient si attachez) devoient congédier les Come-

diens ; encor que le Roy, par une prudence à lui particuliere, ayant despendu l'autre hyver sept testons & demi (il est vrai qu'ils estoient roignez, car il les avoit tirez au jeu,) & encore trois testons & demi à ouïr les comedies, a trouvé une belle invention : c'est qu'il a menacé les Comediens de les interdire, s'ils ne vouloient recevoir sa personne, sans payer, & depuis encore a eu le mesme privilege pour Madame la Marquize, & si on dit qu'il avoit tous les mois quelque comedie au soir, qui ne lui coustoit rien. Tout cela n'a point empesché que ce Duret, (je ne sçay s'il pense devenir thresorier de l'Espargne) ne lui ait conseillé de chasser les Comediens, alleguant qu'il avoit en sa Cour la comedie toute complete, qu'il avoit pour Capitaine Espente, Vitry, qui est devenu Sbirre, le Comte de Soissons, qui jouë le Docteur en sa Cour, quand avec sa mine de Magister de classe, il fait ses leçons de guerre à la porte du Cabinet. Il commence par conclusions. En ses comedies il dit aussi que le Roy a pourveu à ses personnages, que les Italiens representent pour *Rempino forca impica* . . . . . qui sont tous deschirez ; il a en sa basse Cour force Mestres de Camp & Capitaines, comme Bourdeau & autres, qui joueront ce personnage & autre. *Mathur*. Ma foy aussi ton frere veut estre le premier de trop loin. Il avoit bien à faire de mescontenter Salette, & un autre de ses apostres, pour cette garce de Condel, qui ne peut endurer de compagnon, & ne se peut endurer soy mesmes. Et toy, sous ombre que tu as pris le latin par escalade, tu ne voulois pas tantost m'endurer pour ta compagne à la conversion de Sainte Marie. *Perron*. Pour le moins, si quelqu'un de nous deux est le second en merite, il faut que le

plus jeune & le plus nouveau air aporis du plus vieil, & soit son imitateur. par tout droit de nature. *Mathur.* Garde toy bien d'establis cette maxime, & en donne advis à ton frere : car les Huguenots en feroient trop leur profit. Sçais-tu pas bien que toutes les ceremonies des Catholiques de Calicut, desquels l'Eglise adore le Diable véritablement, sont toutes semblables aux ceremonies de l'Eglise Romaine, en diversitez de Moynes & Moines, de jeunes, confessions auriculaires, & tout (comme il est dit plus au long ailleurs), jusques au nom de leur souverain Pontife, qui s'appelle Pape, & a la tiarre du Pape, qui n'a pas un clou moins que celle du Saint Pere ? Les Jesuites disent là dessus que c'est le Diable, qui est singe du bon Dieu en terre, & les Huguenots au contraire maintiennent que ce sont les Papes, qui ont esté en tout & par tout les singes du Diable, par la mesme raison que tu as dite, c'est que le Diable est le plus vieux. Ores regarde par où tu te lairras empacter par l'ambition que tu as contre moy. *Perron.* Parle bas, le Diable la folle; Voila le Baron de Salignac qui passe. *Mathur.* C'est tout un : c'est un de mes porcs d'élite. *Perron.* Tu veux dire Profelites, fausse vessé que tu es ! Attend, le voila passé. Voy tu ! il a des heures qu'il maugree de s'estre converti, des autres qu'il n'y pense pas. Je ne voudrois pas pour beaucoup qu'il nous eust escouté, ou quelque autre, qui ne fust bien resolu. Tu m'as appelé maquereau, je t'ay appelé paillarde, qui t'est encor plus honorable. Qui croiroit que tels gens soit propres à retirer de l'heresie, & à sauver les ames qui sont en danger ? *Mathur.* Pour toy, maquereau major, cela est sans exemple, mais non pas pour moy, qui suis pauvre

paillarde, comme estoit Rahab. Sçais-tu pas bien que Rahab paillarde retira & sauva les espies d'Israël, & ainfi moy, & force autres paillardes à la Cour avons retiré Sainte Marie, qui n'estoit pas espie pour Israël, mais il servoit d'espie au Roi parmi les Israélites Huguenots. *Perron*. Touche là. Je suis ton serviteur, & si j'oy plus dire que tu ayes donné la verole à Sainte Marie, je dirai bien que non, & que tu l'as encores par devers toy. *Mathur*. Dis que tu as trouvé ta maitresse. Bon jour. Je m'en vois conter nostre dispute à Guedron.





## CHAPITRE SECOND.

### *De la reunion des religions.*



ESTANT chose très malaisée de détruire l'opinion des Huguenots par disputes, ni par persecutions, nous avons très bien desseigné d'y proceder par reunion des Religions, par les ouvertures & intelligences de nos Ministres gagnez : mais de six qu'ils estoient, il y en a cinq morts & l'autre chassé. Pour certain il n'y avoit point de danger de leur quitter force poinctz Theologaux, pourveu que l'authorité de l'Eglise & du Pape demeurassent entiers. La raison en est prompte, que eux s'estant soumis à l'authorité, eussent après facilement perdu les raisons par elle. Et quand nos Jesuistes se sont opposez à plusieurs articles, qu'on leur vouloit conceder, ils ignoroient le dessein, & quelques uns avoyent pour but la guerre civile, plus tost que la paix de conscience. Or voici ce que nous autres honnestes gens voulions que l'Eglise Romaine laissast aller : premierement que le service fust en François, pourveu qu'on ostant quelques drolleries, qui eussent fait rire les gens, comme de commencer la messe par un *Et*, & autres

abfurditez, qui font proprement & fubtilement efcrites par Bernardo Ochino, au Traicté *della Nativita della Miffa*. Quant aux ornemens, en oster le plus ridicule, & pour le refte, répondre ce que dit ledit Ochino; c'eft la Cene defguifee, & qui s'eft faite religieufe, *per parer piou Sancta*. Qu'il fut permis aux prestres de fe marier, & quitter leurs femmes, quand elles seroyent facheuses : en tout cas, user du Saint Decret, & de fes libertez, comme il est porté au Canon, qui commence, *is qui non habet [uxorem], loco illius, &c.* Il est dit notamment *in rubrica decreti, quod qui non habet uxorem, loco illius debet concubinam habere. Ita nefas Episcopum creari, nisi saltem unius concubinae dominum*. *Distinct. 34. hyper. de Var. Stud. Theolog. vol. libr. 4, cap. 5, Villavincen, ibid. cap. 4.* Si ces privileges estoient bien establis, fils de putain qui ne seroit d'Eglise. Après nous voulions oster tous les jeufnes, si non aux pauvres & aux malades, quitter cette frayeur du Purgatoire imaginaire, fans toutes fois gaster la priere des Saints, de peur de ruiner l'Eglise. Je ne dis pas sans raison, oster ce Purgatoire. Il n'y a rien qui ait fait tant d'esprits curieux de leur salut vers la fin, que ce qui s'ensuit. Un prestre consolant son malade, l'enseigne que les angoiffes de la mort font entrees aux gehennes du purgatoire; un Ministre, qu'elles font comme angoiffes d'enfantement, pour naistre en la vie bienheureuse, & se fonde sur ce texte : *tu seras aujourd'huy en Paradis avec moi*. Je dirai hardiment que l'indice *expurgation* devoit donner une venuë à ce passage. Or le gouft de ces deux differences de mourir a fait renier le Purgatoire à beaucoup de bons Catholiques au liët de la mort, où les esperances & les craintes de ce monde font place à



celles de l'autre. Nous leur eussions baillé par le marché le vendredi & samedi, le Carefme & les Vigiles, si non que la police en eust autrement ordonné, comme en Angleterre, & par ce moyen nous eussions fait paix avec Saint Paul, au 4 de la premiere à Timothee. C'est encor une oubliance à l'indice. Il falloit oster ces marques des revoltez de la foy, des abuseurs, des Docteurs de mensonge, d'hypocrisie & de doctrine des Diables. Calvin n'eust pas sçeu dire pis. Que nul Catholique lise Saint Paul jusqu'après l'accord fait. En mesme temps l'autre Eglise devoit reprendre les pompes, la musique, les dances, force festes, les beaux & grands revenus d'Eglise. Les Ministres eussent esté en charosse, force chiens & oyseaux à leur suite. Nous eussions establi le franc arbitre : sur tout chassé cette fascheuse discipline, qui leur a fait perdre tant d'honnestes gens. Nous n'eussions point tenu entre les pechez la simple fornication, ni l'adultere par amour, suivant le cahier de Cahyer en son docte livre *Du rétablissement des bourdeaux*, & sa docte dispute sur le septiesme Commandement. Je di le septiesme, parce que nous avons remis le second, que le Concile de Trente a voulu oster : mais il n'y a pas moyen de couvrir cette honte. Ce septiesme Commandement, qui est, *Non machaberis*, tu ne paillarderas pas, defend seulement le peché des enfans d'Onan, car *μοιχεύειν* derive selon cette Theologie moderne ἀπὸ τοῦ μοίχου & χέειν, *quod est humidum fundere*. C'eust esté une brave religion, qui eust rejetté les incommoditez des deux, & eust establi ce qui est plausible en l'une & l'autre. Chacun y eust esté receu & content, nul dechassé. Je sçay que des Aristarches controlleront mon bon desir, mais je dis contr'eux : Premierement que la Sainte

Eglise doit avoir les bras ouverts à toute sorte de gens. Or ce n'est pas les recevoir, que de chasser leurs vices ou incommoditez. Ce sont les Huguenots, qui disent que l'Eglise n'est que des esleus. Et à ce propos nous les renvoyons ici à un sonnet, qui prouve bien cette matiere, ce me semble. Il se trouvera en son lieu, & commence ainsi :

*Huguenots, vous croyez qu'au doux sein de l'Eglise, &c.*

Secondement, je demande à ces fourcilleux, s'ils veulent estre plus sages que les Apostres, qui voulurent enterrer le Judaïsme avec honneur. Vous voyez en l'Epistre aux Galates, comment Monsieur Saint Pierre s'accommodoit en galand homme aux humeurs & aux infirmités des Juifs. Saint Paul l'en reprend : mais, comme disoit frere Gilles, il se seroit bien passé de dire beaucoup de choses qui sentoient le fagot. Mais espluchons aussi ce que firent nos Saints Peres, quand ils voulurent enterrer le Paganisme avec honneur. Ils nous ont appris à peindre nostre Dame à l'ancien modèle de Vesta, tenant en son sein Jupiter Bambino : la Trinité comme *Medius Fidius*. Ils ont mis le Guillan-neuf en la place des Saturnales, les Rois pour [les Lupercales], le Mardi gras pour le jour de la feste des fols. Ils nous ont laissé le premier jour de May en l'honneur de Cloris, en la place de laquelle est canonisée Sainte Thays ; les Perveils autresfois appelez *Pervigilia* se font encores partout, particulièrement à Beaucaire, le jour de la Magdelaine, en commemoration de sa premiere vie. Les putains ont une messe à part, après laquelle elles vont courir le prix qui leur est ordonné. Ce que les Anciens appeloient *Supplicationes*, nous

[le] retenons en nos processions, notamment à Poitiers, où on fait procession, pour demander de l'eau aux Naiades. Nous avons encor de la gentille Antiquité l'eau lustrale, & le pain & le vin qu'on apporte aujourd'huy sur la fosse des morts, dequoy il eschappa un jour au bon homme Benoist de dire, *ista paganisimum sapiunt*. Mesmement les instituteurs de nos ceremonies n'ont pas eu honte des plus anciennes pieces de l'Antiquité, puis que l'on adore le Dieu des jardins en tant d'endroits de la France : témoin Saint Foutin de Varailles en Provence, auquel on desdie des parties honteuses de l'un & l'autre sexe formées en cire. Le plancher de la chappelle en est fort garni, & quand le vent les fait entrebattre, cela desbauche un peu les devotions en l'honneur de ce Saint. Quand j'y passay, je fus fort scandalisé d'oïr force hommes qui avoyent nom Foutin; la fille de mon hostesse avoit pour sa marraine une Damoiselle nommée Mademoiselle Foutine. Quand les Huguenots prindrent Ambrun, ils trouverent entre les reliques de la principale Eglise un Priape de bois à l'antique, qui avoit le bout rougi à force d'estre lavé de vin. Les femmes en faisoient le Saint Vinaigre, pour appliquer à un estrange usage. Quand ceux d'Orange ruinerent le temple de Saint Eutropy, on trouva une mesme piece, mais plus grosse, enrichie de peau & de bourre. Il fut bruslé publiquement en la place par les Heretiques, qui cuyderent tous crever de la puanteur. Il y a un autre Saint Foutin à la ville d'Auxerre & un autre en un bourg nommé Vuedre, aux marches de Bourbonnois. Il y a un autre Saint Foutin au bas Languedoc, diocese de Viviers, appellé Saint Foutin de Cruas. Voila comme nos Docteurs ont appointé le Paganisme avec

nous. Il falloit de par Dieu ou de par l'autre, descoudre, & ne descիրer pas, comme ont fait ces Ministres fascheux, qui ont voulu servir Dieu avec trop de pureté. Je trouve la Riviere, premier medecin, de meilleur' humeur que ces gens là. Il est bon Galeniste, & très bon Paracelsiste. Il dit que la doctrine de Gallien est honorable, & non meprisable pour la Pathologie, profitable pour les boutiques. L'autre, pourveu que ce soit des vrais preceptes de Paracelse, est bonne à suivre pour la verité, pour la subtilité, pour l'espargne, en somme pour la Therapeutique. Partant il fait de son ame comme de son corps: il est Papiste pour la reputation, il est Huguenot pour la guerison de son ame. Maître Gervais, Philosophe de Magné, Je prend plus haut, car sans paradoxe il maintient que toutes les guerres ne sont nees qu'à faute de grammaire. Si nous eussions, dit il, suivi *Grandem matrem*, nous eussions bien parlé, parlant bien nous nous fusions entendus, *ergo* d'accord; car les discords ne s'esmeuvent qu'à faute de s'entendre. Sa premiere reigle estoit, qu'on fist un grand retranchement de thresoriers, qui sont les participes, des interjections, pour oster les exclamations aux Prescheurs, de quelques noms & de plusieurs adverbcs, comme *corporellement, substantiellement, charnellement* & autres tels. Ce paillard se vançoit de scavoir plus de l'Etat que Bissouze, ni que son Basque, ni que Monsieur de Royan, Ambassadeur en Canada. Mais pour fortifier encor mon bon œuvre par exemple, Roquelaure disoit, que qui ne voudroit juger les differens à trois coups de dez, comme Bridoye, il falloit enfermer une douzaine de Docteurs, & autant de Ministres avec vivres pour un jour, & ne leur en

bailler plus, qu'ils n'eussent devalé par une fenestre leur accord bien escrit & signé. Le Curé des Eschillez disoit pourtant que ce seroit supercherie, pource que les Ministres ont accoustumé de vivre petitement. Quant à lui, pour ne tomber point en ces peines, il mit les Religions d'accord en sa Paroisse, & quand on lui apportoit un enfant à baptizer, il demandoit de quelle religion estoient les pere & mere. S'ils disoient : *Nous sommes de la religion de nos peres*, lors il couroit à l'aube & à l'estole, & demi vestu commençoit, *Adjutorium nostrum in nomine Domini*. S'ils disoient qu'ils avoient la cognoissance de Dieu par sa grace, il tournoit une chaire devant derriere, & mettant les mains sur le haut, il commençoit après l'interrogation : *Nostre Seigneur nous monstre en quelle pauvreté nous naissons tous en nous disant, &c.* Si c'estoit un mariage, après pareilles questions, il se mettoit sur *Adjutorium*, ou *Nostre aide soit, &c.* Puis, *Dieu nostre Pere après avoir formé, &c.* Voila un habile homme cettui là, & non pas ce passionné frere Jan Bonhomme, qui peta sensiblement de colere en la chaire, en criant sur la conversion du Roy : *Courage, mes Paroissiens, courage, les Heretiques sont bien estonnez ; ils n'osent plus nous appeler Papistes, ni manger chair en Careme devant les gens, ils chomment les festes, quelques Ministres s'y accordent, ils sont devenus mols comme couilles de Lorraine, & les Catholiques se roidissent comme beaux vits d'azes de Myrebalais.* Or voila en discourant de l'accord des Religions une description de la mienne.

---



### CHAPITRE TROISIÈME.

*Des causes qui me pousserent à ma seconde reformation, qui fut la troisieme conversion.*



DANIEL, comme dit son livre, preschoit à fenestres ouvertes, ayant la face tournée vers l'Orient : O que je vis un jour triompher M. le Convertisseur sur ce texte. C'est un merveilleux homme, quand il trouve un point de *Matheologie* propre pour ses allegories. C'est, disoit il, que comme Daniel, pour faire ses prieres, tournoit sa face vers le Soleil levant, il faut toujours qu'un galand homme adresse tousjours ses devotions au Soleil levant, & aux grandeurs naissantes, & tourne le dos à celles qui vont en decadence. Je ne fis pas grand cas du feu Roi depuis la fuite des barricades, mais ayant promptement jugé les prosperitez de cestuici, j'ay tourné mes devotions aux rayons de ce beau Soleil levant, lequel après avoir dissipé tant de nuages, mettoit entre ses mains les forces du feu Roy, à ses pieds celles de la Ligue. Je revenois d'Auvergne, & des confins d'Ita-

lie, où j'avois appris qu'à Rome les disputes publiques avoient pour theses ordinaires la comparaison du Roi d'Espagne & de lui. Les devineurs de là trouvoient par figure de Geomance, par oracles, par le nom fatal de Bourbon, que ce prince doit convertir les hierarchies à l'Empire, la chaire en thronne, & les clefs en espees, qu'il doit mourir Empereur des Chrestiens. Les Venitiens adoroient ce Soleil levant avec telle devotion, que quand il passoit par leur ville un Gentilhomme François, ils couroient à lui de meme ferveur que les *Papimanes* de Rabelais, crians : *L'avez vous veu?* sur l'adveu du Gentilhomme, les magnifices de leurs peintres contrefaisoient son portraict, & si tost qu'il se treuvoit un tableau reconneu pour semblable au Roy, le passant estoit traitté publiquement. Et après que les Pantalons avoient demeuré demie heure bouche beante de quatre doigts (comme ravis en admiration,) le peintre, outre le prix ordinaire, en recevoit un present & honneur public, & le tableau estoit logé en lieu sacré. A la Cour de l'Empereur & en Pologne, on oyait vœux publics, pour mettre l'Empire en ses heureuses mains, avec disputes pour la reunion des Religions, ou la tolerance de toutes, force discours d'amener l'Italie à cette raison, & de rendre les tiltres d'Empereur de Rome effectueux, & non point tiltres vains, pour la reduction du Pape à son Evesché. Le Duc de Saxe faisoit faire en sa presence des homelies sur les similitudes de David & de ce Prince, honoroit & guerdonnoit ceux qui trouvoient plus de graces au dernier qu'au premier, envoya jusques Zurich une chaîne d'or de recompense à l'auteur du livre, intitulé *Carolus Magnus redivivus*. Ce grand lustre

de reputation, secondé de tant d'exploits de guerre, que promettoit-il de ce Prince, se servant des divisions desjà creées entre les Moscovites, Polonois & Suedois, le Transilvain & l'Empereur, & autres affaires de Septentrion, conoissant les infirmités du Roy d'Ecosse, les desseins divers sur la vieillesse de la Roine Elizabeth, les revoltes de l'Irlande, la vieillesse & mort certaine du Roy d'Espagne, l'ambition & subtilité de sa fille, la pauvre reputation pour lors de son fils, les machinations des Princes d'Italie, pour parvenir à leur liberté sur la decadence des ans & affaires de leur Tyran, la bourse du Grand Duc ouverte au Roy, Don Cefare de Ferrare cherchant appuy en France pour la succession qu'il voyoit branler, le Duc de Savoye en dispute pour l'accomplissement des poincts de son mariage, la Bresse perduë, le reste bien enfoncé par Lediguieres, mal secouru par les siens : sur toutes choses les appareils du Turc faisoient une merveilleuse distraction des esprits & forces de la Chrestienté. Toutes ces occurrences designoient le Roy pour seul chef Chrestien ; lesquels estimans en leurs cœurs, que cette personne estoit agreable à Dieu, par la pureté de sa religion, tous se preparoient à la souffrir, ou à la suivre. Je m'advifai en mesme temps que secouër le joug du Pape, & mettre au thresor de la guerre tous les benefices sans cures, changer l'ordre Ecclesiastique en ordre Equestre, c'estoit mettre quatre fois le Perou entre les mains du Prince, sans la despence & les hazards des convois. Je m'en vins à la Cour, gros de ces ouvertures, pour estre compagnon de tant de belles esperances, maistre de tant de finances, & bon serviteur de ma conscience par mesme moyen, qui estoit la dernière consideration.



Jugez, Messieurs, si cette mutation n'estoit pas fous-tenable. A la verité je ne connoissois pas assez la caballe du monde, les infirmités des Princes, & encores moins les grands interets des Conseillers de l'Estat à maintenir la *Diane des Ephesiens*.





## CHAPITRE QUATRIÈME.

*Apologetique pour ma longue demeure  
entre les heretiques.*



ASSEZ amples sont les considerations, par lesquelles je fus allché à une religion desjà autresfois goustee & suivie, de laquelle j'avois esté jetté hors par les misereres qui l'accompagnoient, lesquelles misereres sembloient estre lassées d'affliger cette pauvre Eglise, laquelle de militante prenoit le chemin de triomphante. Quelque goust de salut m'y alleschoit : & quiconque aura autresfois essayé tels combats d'esprit, m'excusera facilement d'avoir quelque temps balancé avant que de me refoudre. Mais aussi ayant veu de loing qu'il faudroit faire le fault, je resolus d'obliger en moi le parti Catholique, aider premierement à mon Maistre à faire la gambade, afin que le valet la peut faire sans honte puis après. Il fut donc question d'affoiblir le parti Huguenot; pour à quoy parvenir, il fallut sapper deux des principales colonnes: la premiere, cette distinction d'Etat, par laquelle sous la loi de tresve ils estoient separez de nostre police; l'autre colonne estoit la difference des Reli-

gions, qu'il fallut rendre moindre, pour puis après l'annuller. Nous touchâmes à la premiere de ces différences, lors que les Huguenots se virent le cœur en joye, lors que mal à propos ils concludoient, qu'ayans un Roy & un Protecteur en une personne, ces deux qualités estoient inseparables, sans perte de la chose, *absque rei interitu*. Sur ce point, nous despeschames ce maistre *Aliborum* du Fay, instrument trompeur & trompé, comme il a paru par son testament, auquel il a confessé avoir trahi le parti de Dieu, pour faire sa fortune ; mais il y a deffence de parler de ce testament. Cestui-ci ayant quelque caquet à la bouche, & au front assez d'impudence, mit en un mois la Messe où il voulut, cassa toutes leurs Chambres de justice, leur fit quitter toutes leurs finances, apprit à leurs gens de guerre à parler d'Estat, ne connoistre que le Roy, lequel ayant gagné ce point, mit tost après le Protecteur derriere : & puis quand ce nom de Protecteur lui peza sur les espaules, il l'ensevelit auprès des Rois à la porte du temple Saint Denis. Pour faire toutes ces belles preparations, à tous ceux qui demandoient au Fay sa commission particuliere, le Fay leur monroit la clef des poulets de Madame Martine, qu'il disoit estre la clef des feaux de Navarre. Quelques Huguenots malitieux voulurent s'opposer à cette menee : les autres Huguenots, ou simples ou gaignez, les appellent Corneguerres, les accusent vers le Roy ; si bien que voila tout au pouvoir d'un seul : *omnia penes unum*. Leurs justices & leurs finances tombent entre les mains de Madame Formalité, par laquelle nous leur soustrayons en peu de temps les places de Clermont, Joinville, Chasteaudun, & en Lorraine Stenay, Ville-Franche, Dun & Beaumont, Chavigny, Aubenas

& plusieurs autres. Voila la Huguenotaille à gronder chacun à part, sans pouvoir dire *Nous*. Or je me puis vanter d'avoir frappé les plus grands coups à sapper le rempart de cette difference. Pour la seconde, Dieu ait l'ame de feu Morlas, mais si lui & ses compagnons eussent aussi bien joué pour le fait de la Religion, comme fit pour l'Estat du Fay, il n'y auroit aujourd'hui d'Huguenots en France que les Confistoriaux & brulables : les Huguenots d'Estat ou d'espee (comme je les appelle), eussent fait leur paquet. Encor avons nous entrepris, pour estonner les plus saints, d'avoir gagné les six plus huppez de leurs Ministres, lesquels avoyent juré, que estans choisis pour la dispute, après avoir fait les mauvais, ils useroient d'une sacree prevarication. Qu'ainsi ne soit, mon Rotan allant à la dispute de Mante me dit à l'oreille qu'il vouloit comme Otto, quand il se tua, *remittere Reipublicæ Christianæ novissimum casum* : mais le mal de ventre l'empescha, & celui qui le seconda n'estoit si honneste homme que lui. Il avoit gagné parmi les Huguenots, qu'on l'essisoit à toutes affaires & presidoit presques tousjours. La moitié de la Rochelle estoit bandee contre l'autre pour lui. Il avoit posé pour question parmy les Synodes, si l'Eglise Romaine n'estoit pas l'Eglise de Christ *ἀπλῶς*, pour le moins *κατὰ π.*, si l'on ne pouvoit pas y faire son salut. Et voila la bresche par où le Roy & d'autres se sont rendus. Il fit oster de leurs prieres le mot de Papistes entre les Infidelles, & apprit à leurs jeunes Ministres à parler doucement. Juge tout bon Catholique, si durant ces saints exercices, j'ay esté inutile à nostre Religion. Salvaïson disoit qu'il aimoit mieux trois hommes dans une ville qu'il vouloit prendre, que trois mille

dehors. Si j'eusse esté impatient comme Cahier, ou sollicitéur d'assignations, comme Serres, je n'eusse pas fait au nom des Huguenots l'élection de la Chambre, je n'eusse pas eu le credit de renvoyer Chouppes, sans recuser les Parlements; car ce vieillard estoit invincible, s'il ne m'eust pensé zelé. Je ne sçay qui en ce temps là alla barboüiller le dialogue de Rosni & de Revol: je mourois de peur en le lisant, d'y voir mon nom. car si j'eusse esté decouvert par ce devin aussi bien que Morlas, j'eusse perdu mon credit. Ce fut de mon invention, durant les assemblees des Huguenots, d'en depecher dix en leurs dix Provinces. pour faire semer la zizanie qui a ainsi multipliee. Ils furent despéschez de main, & presque tous furent poussés en cette entreprise, en me croyant de mesme Religion qu'eux: notamment Source, ancien de Cour, qui fit faire de si beaux sermons à Mermet de Nerac. Celui ci, encor que nous l'estions mortifié par une longue famine, me protesta qu'il n'eust pris ni mon argent, ni mes instructions, sans l'assurance de ma pieté. En ce temps là, j'ay appris aux plus fringants Huguenots cette sentence: Ce qu'on demande pour le public vient tard, gaigne les bonnes grace aussi tost. Fais tes affaires particulieres, & laisse les publiques. *Tarda sunt que in publicum expectabantur; priusam gratiam cito mereare, cito accipiunt.* Je ne vous conte point les aphorismes d'Estas, desquels j'ay instruit le petit Villars, son petit Jacques, Lomenie, Maineville & M. de Royan. Tant y a que j'ay fait du pis que j'ay peu, comme ceux qui ont peur dans un siege de ville: avant faire la muraille ils esparvaient le plus qu'ils peuvent leurs compagnons, & quand la ville saute, menez devant le General

qui affiege, ils disent & font le pis qu'ils peuvent, pour n'estre pas seuls deshonnez. Et de plus il n'y a point de Catholiques plus renforcez, ni qui facent plus de mal aux Huguenots que les nouveaux convertis. Pour preuve de quoy je me vay rendre solliciteur des Jesuistes ; pour lesquels je veux faire une Apologie contre ce qu'on les accuse de faire joüer le couteau partout. Par cela mesme je montre qu'ils sont imitateurs de Jesus-Christ, venus, comme lui, mettre la guerre entre le pere & le fils, non porteurs de la paix, mais du glaive : & ce sont ces petits glaives qui sortent de la manche de leurs Apostres. Il faut que les profelytes signent leur zele par le sang de leurs anciens compagnons, & Fougasse, Gouverneur du Prince de Condé, m'a promis qu'il rendroit son nourrisson le plus infidelle & le plus sanglant ennemy de ceux qui ont suivi son grand pere & son pere en toutes occasions, où il pourra tuer, sans estre tué.





## CHAPITRE CINQUIÈME.

### *Des misères des Huguenots.*



AVANT que j'ay ouvert un beau  
champ aux freres, pour décou-  
vrir de ma conversion, je delibere  
en ce chapitre commuer mes  
les esprits curieux, que je n'ay  
fait les consciences serieuses.  
Chacun s'enquiert qui a induit  
Sancy à sa revolte : Je demande, qui a contraint le  
Roi à cela mesme? S'ils respondent, pour sauver  
un Elix, & moy le mien, diray je. Ouy, mais cela  
est honteux; La pauvreté Fes' davantage.

*Nihil habet infelix pauperis datus, &c.*

La miserable pauvreté n'a rien de plus dur, que ce  
qu'elle rend les hommes ridicules. . . . .  
Mais philosophons un peu sur cette question. Ce  
n'est pas changer que de faire toujours meisme  
lux. J'ay eu pour lux sans changer, le profit,  
l'honneur, Paix & la securé. Tant que le dessein  
d'estre Huguenot a esté conforme à ces quatre uns,  
je l'ai suivi sans changer. Quant au contraire j'ay  
veu dommage, horre, peine & danger, c'est esté

inconstance de changer des desseins opposez diametralement. J'ay donc suivi mon but, je n'ay changé que de moyens. *Ad constitutum portum tendens eadem prorsus navigatione, sed velificatione mutata.* Or pour reprendre le premier de nos quatre poinçts, qui est l'utilité, quel moyen a de s'avancer un pauvre Huguenot en temps de paix ? S'il est roturier, nous avons commandé qu'on fist les Assoyeurs ou Receveurs Catholiques, & les Collecteurs Huguenots. S'il a des procès civils, nos Juges les changeront en criminels. S'il est Gentilhomme, & qu'il espere quelque chose du Roy, nous n'avons laissé en sa puissance de disposer d'aucun bien fait. Si Monsieur le Huguenot pretend quelques benefices, nous avons fait prester serment à tous les Ecclesiastiques de retirer leurs noms, & leur rompre la foi, suivant l'article du Concile de Constance. Leurs tiltres leur serviront autant que firent ceux de Cheredame. C'estoit un Huguenot de la simplicité ancienne. Je lui demandois un jour s'il jouissoit paisiblement du benefice de Bandouille, que le Roy lui avoit donné. *Ouy, Monsieur, dit il, car ce sont les benefices dont tu seras jouïssant, &c.* Item, *mais les benins possederont la terre.* Je replique : *Oui, mais quel tiltre avez-vous pour monstretre que cela vous appartient ?* *Bon tiltre, dit-il, la terre au Seigneur appartient.* Je le presse encores : *N'estes-vous point mieux fondé que cela ? Car tout cela ne parle point de Bandouille.* Il conclud : *Comment puis-je estre mieux fondé que sur ces paroles saintes : Sur mer fondement lui donna.* Et pour vous montrer (si vous avez esté à Bandouille) qu'il parle de ce lieu sans autre, voici la clause, *l'enrichit & l'environna de mainte riviere très belle.* Toutes



les raisons que les Huguenots allegueront serviront autant devant nos juges, que celles de Cheradame. Quant à l'honneur, ceux qui auront à se faire recevoir en la Cour, après l'Edict receu, m'en diront des nouvelles. Et cela soit secret entre nous. Quelle aïse peut-il avoir entre gens, qui n'oseroient s'estre resjouys, ni avoir raillé avec une de leurs voisines, qu'ils n'ayent aussi tost un surveillant au costé, comme une escarcelle ? Quelle feurté à gens à qui on fait le procez après estre pendus ? Si c'est en temps de guerre (ce que la paix d'Espagne & le Jubilé prochain m'ont fait apprehender) que peut esperer un homme de mon estat en leurs affaires ? Et comment pourrait-on grignotter en leurs fidelles & bizarres formalitez ? On me conta un jour que durant ces dernieres guerres, il y avoit en Poictou deux financiers, qui seuls exerçoient tous les Estats des Presidens & des Esleus de cinq Elections, des Receveurs generaux & particuliers, & de leurs Commis Controlleurs, mais Payeurs à bon escient : car c'estoit à la banque un à un. Ceux là assistoient aux jugemens criminels & civils, & avoient la moitié du temps à se joüer. Les Capitaines ne les pouvoient tromper d'un passe-volant. Il passa deux millions d'argent par les mains de ces deux. Quand il falut suivre le Roy de ça Loyre, il fallut aussi qu'un d'eux empruntast cent escus. Oyant ce conte, je me souviens aussi d'un Espagnol, qui ayant servi dix huit ans feu M. le Connestable, & lui voyant renouïer une esguillette, le galand la prit & la baïsa, & ne l'eust pas sitost remise en sa place par le commandement de son maïstre, qu'il lui dit pour adieu, *bezo las manos*. Aussi j'en dis autant à Messieurs les Huguenots, entre lesquels il se void des

financiers pauvres. Quant à l'honneur, en temps de guerre il ne se gagne avec eux qu'à coups d'épée : chose que je desdaigne fort, encor que l'on m'ait fait Colonel des Suisses. Mais quel aise peuvent sentir les Huguenots cousus en leurs cuirasses, comme tortuës en leurs coquilles ? Pour leur feurtés ils n'ont que Dieu pour tout potage, où un homme de mon humeur ne se fie qu'à raison. Mais pour traicter cette matiere un peu plus generalement, je vids que la mesme violence qui avoit esbranlé le Roy, devoit esbranler les testes plus eslevees. Je vids la fiance qu'ils avoient en une ame agitee au gré de ses ennemis, qu'ils cerchoient leurs feurtés ailleurs qu'en eux mesmes : prenoient leurs résolutions chez leurs ennemis, & non pas chez eux, comme font les Suisses : tenoyent la paix pour faicte, avant qu'elle fut bien commencee à traicter, & se despoüilloient de leurs avantages & distinctions premier qu'elle fut executee. Qui pis est, nous avions gagné trois ou quatre de leurs principaux, qui les faisoient traicter comme desjà cousus dans le parti du Roy, non en guerre, car ils portoyent les armes pour lui, non en paix, puis qu'il falloit traicter, non en trefve, car ils avoient abandonné leurs distinctions, à sçavoir, leur justice, leurs finances, & leurs forces separees : par ainfi n'estant ni en guerre, ni en paix, ni en trefve, ils s'imaginoient un quatriesme estat, qui ne fut jamais, & branloyent un pied en l'air, qui n'est pas pour faire bonne desmarche. Il y en avoit parmi eux, qui crioient haut ces choses, les autres n'y vouloyent pas remedier, que les Grands, qui estoient gaignez du Roy, ne rentraissent avec eux, pour enfler leur parti de pieces eterogenees, l'aimans mieux gros que sain. Ils apprehenderent leur

foiblesse, sans considerer les distinctions des affaires de l'Etat : de là ils commencerent à traiter avec respect, pour conclure sans seurté. Ils en faisoient assez pour offence, non pour deffence. Voyant ces pauvres gens en leur simple fidelité, condamnez à estre le jouët des plus Grands, advisez aux affaires du Roy, divisez aux leurs, avoir pitié de la France quand la France n'en avoit point d'eux, la vouloir garder, & n'y avoir rien, la fortifier quand on les en chaffe, je dis *Bezomanos* de l'Espagnol, jugeant bien que celui qui a les mains liees de la crainte de Dieu, & le front bas du respect de son Prince, sa paix ne sera jamais paix, *sed pactio servitutis*, mais accord de servitude.





## CHAPITRE SIXIESME.

### *Examen de quelques livres de ce temps.*



UAND Monsieur le Convertisseur vint à mon logis & y fit apporter trois charges de livres pour faire la ceremonie de ma conversion, quelques cenſeurs de ce temps ont deſcouvert que nous n'en feuilletafmes pas un, mais que l'apreſdinee fut paſſee à jouer au Cent, & à la Depeſche. Je veux montrer à ceux qui prendrent la peine d'eſpier cette journée, que j'en ay bien employé d'autres en Theologie moderne, pour autorifer mon deſſein. J'ay veu les reſponſes que l'on a faites au livre du Pleſſis. C'eſt grand dommage que Monsieur le Convertisseur n'a eu loisir d'y travailler, comme il y commença, il y a environ dix huit ans : mais lors il avoit ſur les bras tant d'affaires d'Eſtat, tant d'autorité à ſouſtenir, une ſi grande famille à conduire, qu'il n'a encores rien paru de lui. Le Theologal de Xainctes, voyant tous nos dogues abbayer cet ours, ſans mordre, ne l'oſant prendre à l'oreille, a fait pour le moins une gambade par deſſus. Que chacun en faſſe autant : car encor qu'il n'ait reſpondu que par eſlevation, ce qui ne fert en detail

& apart, fert en gros : *quæ non profunt fingula, multa juvant*, il a fallu user de meisme dexterité contre cet orthodoxe, & effleurer les matieres, sans desmesler à bon escient ses argumentations ferrees, qui prouveroient toute l'orthodoxie. Quant à Richeome, les Heretiques sont contrainsts d'advoüer, que c'est le style le plus courtisan qui soit sorti en lumiere de ce temps, pour le moins la preface : si on dit qu'elle n'est pas de lui, si elle est sienne ou par don ou par achapt. Si le corps de l'œuvre est grossier, ne voit-on pas la jeunesse de ce temps porter du linon empezé au collet & aux poingnets, bien que le corps de la chemise soit de grosse toile & pourrie, & aussi peu coufue aux extremités, comme ce livre à ses prolegomenes ? Ne fait-il bon voir ces trois bataillons, qu'on amaine devant le Roy, pour lui faire recepvoir les Jesuistes ? Car à la verité trois bataillons, de huit mille hommes chacun, accompagnez de cinquante Canons & leur suite, seroient bien autant persuasifs pour le moins, & seroyent mieux taire l'Advocat Arnault que le livre de *la Verité defenduë*. Or pour suivre mon propos, je prins mes lunettes, comme quand je jouë aux dez, & voyant de prés ces bataillons, dés le premier rang, je ne vids que des croquans, qui portoient morions dorez d'or de feuille, mais tout fert aux guerres civiles. A la teste je vids un bel argument, pour prouver les miracles : *La Nature peut cecy ou cela : Contre son ordre sont advenuës autresfois telles ou telles choses : Ergo les miracles des Artillieres ne sont point faux*. Les enseignes estoient de beau taffetas, & bien neufves. Celui qui portoit la Colonnelle, en voulut faire des tordions à la mode de Paris, & la passer sous la jambe, mais il l'em-

brena toute : car là se trouva une pierre, qui le fit broncher. C'est la confession de defunct Beze, & le testament qu'il fit en mourant par lequel il donne tout à sa femme, & le reste aux Cordeliers, meurt bon Catholique Romain & ce qui s'ensuit. On m'a dit qu'un vieux Heresiarche a leu ce traité avec beaucoup de plaisir, & y veut faire respondre Passavent; mais peut estre il crevera d'en rire, & ce seroit un bel argument, pour prouver les miracles, qui est le sujet de ce livre. Je sçai que force Catholiques ont trouvé monstrueuse la supposition de cette mort; mais à un livre qui traite des merveilles, faut-il pas un discours merveilleux? Moy je tiens & maintiens aussi vrai que les autres miracles que Beze est mort. Premièrement par l'argument par lequel nous prouvons la Transubstantiation. *Dieu peut faire qu'il est mort. Ergo il est mort.* Puis après, ce livre qui est au rang des traditions, doit estre mieux creu que la Bible, car comme precha ces jours le Curé de Saint Gervais : les traditions sont plus croyables que le Vieux & Nouveau Testament, attendu qu'ils sont autorisez par les traditions, non pas les traditions par eux; & puis Beze est mort de mort civile : à sçavoir par bannissement, & de mort spirituelle, *morte civili, utpote exilio, & morte spirituali*, à sçavoir par l'excommunication. Mais prenons qu'il ne soit pas mort : cette nouvelle a tousjours servi d'une peau de vautour à l'estomach de quelque Catholique debile *ad pias fraudes*, à fraudes pieuses du bon homme Cardinal, suivant ce livre, & *juxta illud* suivant le dire de la feuë bonne femme Royne sa compagne, qu'une nouvelle fausse creuë trois jours pouvoit sauver un Estat. Pensez-vous que ce livre de Saint Clement, que Capel Veni-

rien trouva en Crette, n'ait pas fait grand bien à l'establissement des Messes privees? car tout le monde n'a pas l'esprit, en voyant la lettre par laquelle ledit Saint Clement advertit Saint Jaques de la mort de S<sup>t</sup> Pierre, de sçavoir que S<sup>t</sup> Jaques estoit mort sept ans devant l'autre, & aussi le mesme conte S<sup>t</sup> Pierre de la mort de S<sup>t</sup> Jaques. C'est bien à un honneste homme de sçavoir lequel a dit vray, ou Anaclet, qui se dit successeur de S<sup>t</sup> Clement, ou Irenee & Eusebe, qui disent que Clement fut successeur d'Anaclet, lequel escrivit pourtant une belle lettre audit Clement après qu'il fut mort. Il parle du temps de S<sup>t</sup>-Pierre, trois cens ans avant que les Chrestiens eussent aucun Temple. J'allegue ces choses, comme aussi ce bon Pere, qui escrit trois cens ans avant Constantin, & ne laisse pas d'appeller Bizance Constantinople; pour faire que l'on ne se mocque pas de la lettre que..... escrit à la Vierge Marie, lui desdiant son livre, de celle que Jesus-Christ a escrit à trois bons Catholiques, trouvee sous la croix d'Azé en Poictou par un Marechal, profnee par les Curez des Paroisses. Mais pour ne faire point tort au chapitre des miracles, & pour vous montrer que je ne suis pas converti sans science, j'ay leu presque tout Bellarmin, & me suis bien engardé, (estant resolu à me convertir), de lire Wytaker, Lubert, ni Raynolds. J'ay les belles declamations & fictions de Campianus, où j'ay veu tant de Martyrs de la nouvelle Eglise Catholique. Il fait bon lire ce livre sans l'examiner. J'ay plus fait; car j'ay bouché mes oreilles, comme l'aspic contre les enchanteurs, oyant un Heretique, qui me vouloit montrer tous ces Martyrs estre faux, & m'alleguant qu'il falloit deux marques aux Martyrs: l'une la pure querelle de la

Religion, l'autre qu'il soit absolument à son choix de vivre ou de mourir ; que *penes eum fit liberum suae vitae necisque arbitrium* jusques à la mort. Je me mis à jurer que la Roine d'Écosse estoit vraye Martyre : *Ah*, dit l'Heretique, *miserable Religion, qui n'a point de Martyre ni plus pure qu'une homicide, ni plus chaste qu'une putain*. Je faillis le frapper, mais c'estoit un homme d'espee. J'ay leu les sermons amoureux de Monsieur St' Panigarole, & ne croy point ce que les Heretiques disent de son bardache. Quant à la maistresse, pour laquelle il commença son sermon ainsi : *C'est pour vous, belle, que je meurs*, je ne reprove point cette galanterie ; car il adjousta quelque pause après, *disoit Jesus-Christ à son Eglise*. C'a esté un hardi Prefcheur, & toutes fois il n'a pas esté si hardi, que je n'aye leu en ses leçons faites à Thurin, que encor que les Saints soyent canonizez, il ne tient pas pourtant qu'ils soyent en Paradis ; & lui sage de ne respondre pour personne. J'ay leu les braves sermons de l'Evesque de Bitonte, qui m'ont préparé le cœur au prochain massacre. Qui a jamais leu une si belle clauze que celle-ci : *Che pietà lor fur crudelle, che crudelta lor fur pietosa*. J'ay leu les escrits de Reboul, qui a bien dit les secrets de l'Escole, pour y avoir esté fouiété : & ce livre est bon pour servir de farce après les matieres tragiques, qui affligent la conscience d'un converti. J'ay leu le Docteur Boulanger, qui escrit en Diable, promptement & sans y songer ; & qui ne me voudra croire, le lise. Il sçait bien mieux maintenant la Logique, que quand il disputa à Nyort, & s'il avoit affaire encore à cet aveugle, il le rembarroit bien mieux qu'il ne fit : car il a répondu à la preface du Plessis ; pour le moins il parle bien à lui :



tousjours resolu comme les chefs du Saint Parti, que *in magnis voluisse sat est*, qu'és grands affaires c'est assez d'avoir bonne volonté. Si ne me suis je peu tenir de rire en lisant le *Iambonicum* de Michau contre lui. On sçait que la Sorbonne lui a deffendu d'escrire sur une lettre de Monsieur le Convertisseur, mais par tout il y a de l'envie; mais je blasme en la replique de Michau ce qu'il dit, que les boulangers sont de Troye en Champagne. Michau ne sçavoit pas qu'ils estoient venus de Lyon, où ils n'avoient peu demeurer pour estre trop près de la Provence, d'où à toute heure venoient qui avoient veu Maistre Auguste sur l'eschaffaut ou à l'eschelle. J'ay leu l'entree de Doremé, mais il m'ennuya dès le commencement. J'ai prins plaisir aux façons d'argumenter du jeune Sponde, car nous avons Sponde le jeune, comme Nostradamus le jeune. On dit aussi que la vefve escrit. Il y en aura bien d'estonnez, car on pensoit qu'elle eust desjà mis tout en public. Je n'ay point parlé des *Traictés* de son mari, pour ce que les premiers gastent les derniers, lesquels ne semblent point faits de si bonne humeur, ni de si bon cœur que les autres. Ceux ci sont pleins de discours agencés seulement pour l'apparence, *oratione in speciem composita*: les autres, *ad fidem faciendam*. Mais le jeune, pour persuader, traictant des cymetieres sacrez, tire de l'estenduë de son livre cet argument consequentieux: Les Juifs, dit il, ont esté curieux des sepulchres, comme il paroist par beaucoup d'histoires alleguées à ce propos. Les Turcs tiennent les cimetieres sacrez. & vont en voyage au tombeau de Mahomet. Les Payens ont fait de si belles pyramides, ont canonizé leurs morts, & leur ont

ordonné des supplications : *Ergo* les Chrestiens doivent faire de même, pour ressembler aux Juifs, aux Turcs & aux Payens. Mais pour n'oster à personne l'honneur qui lui est deu, nous avons bien fçu que ce labour est de M. Reymond, ou pour mieux dire de son hoste, auquel on attribue aussi l'Epistre liminaire de Richeome. Quoy que ce soit, tous deux ensemble m'ont appris de belles choses, comme le premier, qu'il faut porter le Pape sur les espales. Les Romains, dit il, eslevoient leurs Empereurs sur le bouclier, & le portoient sur leurs espales; les Payens le faisoient aux Druydes, aux Vestales. Les Romains faisoient porter leurs litieres par des esclaves. Ceux de Tangoa à la Chine portent ainsi leurs Religieux, & les payfans de Xainctonge se font porter le jour de leurs nopces, comme aussi font ceux de Lorraine à leurs espouces : *Ergo* on doit ainsi porter les Papes, Cardinaux & Evesques, pour ressembler en religion les Chinois & les Payens : se montrer esclaves, comme ceux qui portoient les litieres des Romains, & faire ce qu'on dit que font les mariez, principalement les païsans & payfans à leurs nopces. Le mesme autheur dit, que Madame Symonite (voulant dire la Sunamite), baïsa les pieds d'Elizee : *Ergo* les Rois, qui sont Symonites, se dit il, doivent baïser les pieds du Pape. Ce M. Raymond & ses compagnons ont bien parlé aux Huguenots, & à leurs plaintes imprimees, en leur montrant qu'ils se plaignent de teste saine. Car comme dit Raymond à Rabesne, briguant sa voix pour faire perdre à une Damoiselle Huguenotte la garde de ses enfans : *Les loix ne se doivent point observer aux jugemens des proscriers*. Et depuis sollicitant pour faire mourir un Huguenot, pour un

meurtre qu'un bon Catholique avoit commis : *Il ne faut pas*, dit il, *faire difficulté de faire perdre les biens à ceux desquels la vie est condamnée, ni de condamner à mort les particuliers, desquels le corps general est condamné entre nous.* Il n'a pas mis cela en son livre, pour ce que l'Edict n'estoit pas encor modifié. J'ay leu de plus un livre de sa façon, pour effacer la memoire de la Papeffe Jane. Et pour vous montrer que j'ay bien estudié, & de plus ay intelligence avec les doctes, je lui ay envoyé une epigramme sur ce subject. Il commence : *Famina quod mentita virum.* Vous le trouverez en son lieu au livre des *Epigrammes.* Il est bien de ma façon, & attends la responce.





## CHAPITRE SEPTIESME.

### *De l'impudence des Huguenots.*



OUT Prince qui voudra regner sans qu'on le barboüille par l'équité & sans estre controllé de la parole de Dieu, il faut qu'il exterminé les Huguenots. Car ils sont gens qui pour la gloire de Dieu foulent aux pieds toute gloire des Princes. Il est vrai que ceux de ce temps sont un peu plus respectueux. Chacun a leu ce que des premiers troubles ils ont fait courir contre la feuë Roine, Mere du Roy, l'accusans de paillardise avec Monsieur le Cardinal, bien que ce fut le moindre de ses crimes, comme celle qui prenant les soucis des hommes, avoit despoüillé les vices des femmes, *quæ virilibus curis muliebria exuerat vitia.* En ce temps là ils firent des vers contre le Cardinal sur un benefice de ventre que lui moyenna le Prince Portian. Mais S<sup>t</sup> Nicaize, bastard dudit Cardinal, en empoisonna bravement ledit Prince. Ces paillards firent imprudemment courir par toute la France *les nouvelles du tableau*, où le Cardinal, la Roine d'Escoffe sa niepce, & autres personnes estoient embrassés d'un estrange artifice, & tous ces contes

imprimez, deux mois après les grandes batailles & justices de la St-Barthelemy; en mesme temps furent si impudens de demander à Millau, & se faire ordonner une paix, lorsqu'ils n'avoient que quatre ou cinq places, plus avantageuse pour eux que la dernière paix, que leur a concédée la Cour de Parlement. On ne sçauoit croire combien peu de respect ils portoient à la Reine, & aux Conseillers d'Etat qui l'accompagnoient. M. de Pybrac avoit usé deux paires de topicques, pour construire une oraison, laquelle il adressa aux Deputez des Huguenots en la presence de la Roine. Toute l'assistance fut rangée : la Roine se frottoit d'un mouchoir, le Duc de Montpensier pleuroit, Richelieu soufpiroit, l'Abbé de Gadaigne ne montrait que le blanc des yeux. Quand ce fut au *dixi*, la Roine demanda : *Eh bien, mes amis, que pouvez-vous dire à cela?* Au lieu de répondre une autre harangue bien faite, voici la réponse du boiteux la Meauisse : *Madame, si Monsieur que voila a bien estudié, est-ce à dire que nous mourions pourtant?* Le mesme boiteux passant par la chambre des filles, oüynt Atrye qui disoit, *Faut-il que nous soyons confinez en cette maudite Gascongne, pour trois ou quatre espees rouillées des Deputez?* — *Mademoiselle* (ce répond le boiteux,) *elles ne sont pas si souvent fourbies que vos engins.* La pauvre Atrye se plaignit de l'effronterie des Huguenots, y adjoustant la réponse du Comte de La Rochefoucaut, à qui comme elle demanda de ses reliques, qu'il avoit desrobées à St-Martin de Tours, le Comte répondit, *Ouy m'amie, je t'en donnerai qui feront miracle, si elles te font revenir les tetins durs, comme à pucelle.* Or je dis & maintiens que ces gens estoient

moins honteux que putains, puisqu'ils faisoient rougir ces Dames. C'est un grand cas de leurs hardieffes effrontees, de leurs responses hardies, & n'est pas croyable comment ils ont tenu teste aux plus grands Princes par repliques brusques, comme celle du Prince de Condé à la Roine Mere, laquelle voyant passer une troupe de casaques blanches, lui reprocha que ces gens estoient meusniers. *Ouy*, dit le Prince, *Madams, pour toucher vos afnes*. Le conte est vieux, comme aussy l'interpretation que le Comte susdit donnoit du mot de Catholique Romain en bougre universel. Le mesme Roy l'enquerant pourquoy il ne recognoissoit pas la Vierge Marie pour Roine du Ciel, *Pour ce*, dit le Comte, *qu'un si beau Royaume que cettui là ne doit pas tomber en quenouille*. Pour marques plus fraiches de leurs audaces, le Roy, pour lors Roy de Navarre, ayant envoyé Aubigné vers le Roi Henry troisiésme, pour lui remettre entre les mains l'honneur de son alliance, avant qu'il fit justice ou de sa sœur, ou des affronts qu'elle avoit receus, le Roy tout en furie dit à Aubigné : *Que vostre Maistre, puis que vous l'appellez ainsi, regarde ce qu'il fera; s'il mesconnoit que je suis son Roi, je lui mettray sur les bras un fardeau, qui feroit ployer les espaules du grand Seigneur*. Ce Huguenot replique impudemment : *Sire, le Roy de Navarre mon Maistre, a esté (à son grand regret) eslevé sous ce fardeau; sans menaces, il hommagera tousjours sous Vostre Majesté sa vie & ses conditions; mais de son honneur il n'en rendra hommage à Prince du monde, tant qu'il aura une goutte de sang & un pied d'espee*. Mais sans conter les hardieffes de ceux qui en font profession, que direz-vous du pauvre potier Maistre

Bernard à qui le mesme Roy parla un jour en cette sorte ? *Mon bon homme, il y a quarante & cinq ans que vous estes au service de la Roine, ma mere, & de moi ; nous avons enduré que vous ayez vescu en vostre Religion, parmi les feux & les massacres ; maintenant je suis tellement pressé par ceux de Guise & mon peuple, qu'il m'a fallu maugré moy, mettre en prison ces deux pauvres femmes & vous : elles seront demain bruslees & vous aussi, si vous ne vous convertissez. — Sire, respond Bernard, le Comte de Maulevrier vint hier de vostre part pour promettre la vie à ces deux sœurs, si elles vouloient vous donner chacune une nuit. Elles ont respondu qu'encores elles seroyent Martyres de leur honneur comme de celuy de Dieu. Vous m'avez dit plusieurs fois, Sire, que vous aviez pitié de moy, mais moy j'ay pitié de vous, qui avez prononcé ces mots : je suis contraint : ce n'est pas parler en Roy. Ces filles & moy, qui avons part au Royaume des Cieux, nous vous apprendrons ce langage royal, que les Guysards, vostre peuple, ni vous ne sçauriez contraindre un potier. Voyez l'impudence de ce belistre. Vous diriez qu'il avoit leu ces vers de Senecque, *Qui mori scit, cogi nescit*, on ne peut contraindre celui qui sçait mourir. Or il a paru encore plus d'effronterie à ces gens au dernier traité de paix, & aux Assemblees qui ont duré quatre ans, où ces opiniaftres ont impudemment resisté, non seulement aux plus honnestes Deputez que le Roy put choisir en son Conseil d'Estat, mais aussi aux plus grands Seigneurs de leur parti, lorsque que considerans les affaires du Royaume, ils les vouloyent ployer à quelques honnestetez. Vous voyez paroistre d'entre eux un front d'airain qui respondoit franchement :*

*Ces propositions ne respondent pas à la bonne opinion qu'ont pris de nous ceux qui nous ont envoyez.* On demanda l'explication de cela. La Valliere s'avance, & dit en explicant : *Cela s'appelle, Messieurs, trahir les Eglises de Dieu.* J'ouïs ces jours Monsieur de Villeroy, qui contoit comment lui avec Messieurs de Rhofny, de Thou, & autres, s'estans abouchez avec quatre de ces mal honnestes gens, cependant que Calignon de la part du Roy vouloit adoucir ces esprits par son bien dire : le gros Chamier, ayant mis son manteau sous ses fesses, avoit le coude gauche avancé presqu'au milieu de la table, de l'autre main faisoit ses ongles avec des cyseaux, les coupeaux desquels voloient à la moustache de la bouche de l'orateur : un donna dans l'œil de Rhofny, & en cette contenance reprouvait tout ce que l'on pouvoit dire de lui. Chouppes a esté si effronté, que d'avoir porté jusques au Conseil privé la recufation de tous les Parlemens de France, & fut à peine retiré de la porte par les honnestes Huguenots de la Cour. Aubigné fut si desvergongné, que le Roy lui faisant une honneste reception à Senlis, & lui ayant demandé familièrement ce qu'il disoit de ce coup de cousteau que Jean Chastel lui avoit donné dans la levre, ce rustre respondit, *Je dis, Sire, que le Dieu que vous n'avez renoncé que des levres, ne vous a percé que les levres, mais fitost que le cœur renoncera, il vous transpercera le cœur.* On ne m'a sceu nommer qui fut un autre vieux Deputé, lequel estant un jour assis avec ses compagnons sur un bahut de l'antichambre, prit garde que Monsieur d'O, le jeune Rhofny, & quatre ou cinq autres des galands de la Cour, se rioient de voir ces Deputés habillez à la vieille mode : ces



Courtifans s'estans dits plusieurs fois l'un à l'autre : *Frere, je te tiendrois pour brave, si tu voulois aller demander le nom de ce vieux Herefiarque, D'O, qui se voulut montrer plus impudent que les impudents, s'en va dire de caprice au plus vieux : Mon Gentilhomme, ces honnestes gens & moy sommes en peine de sçavoir vostre nom. — Si je sçavois, dit le vieillard, comment vous appeler, je vous respondrois : Je suis bien Gentilhomme, mais non pas vostre. D'O replique : On m'appelle O. — Donc, dit le Deputé, si vous aviez esté aux batailles, vous me connoitriez. Pour O il est mieux cogneu à la chambre des Comptes que là ou je vous dits. Je le connois pour un zero qui fait compte avec tous les autres, & qui tout seul ne vaut rien.* Voila les compagnons du Cabinet, qui s'esclattent de rire, & le messager fort estonné, auquel le vieux Deputé adjousta : *Allez, mon àmi, allez tuer quelqu'un, afin que le Roy vous donne une grace, autrement vous n'en avez point.* Le Sieur de Believre, despesché par le Roy vers le Roy de Navarre au Mont-de-Marsan, voyoit tous les matins par la fenestre de son logis la Comtesse de la Guiche, lors garce en quartier, qui alloit à la Messe, accompagnée d'Esprit, de la petite Lambert, d'un More, d'une Basque avec une robbe verte, du magot Bertrand, & un page Anglois, un barbet & un lacquais. Ce Senateur remontroit à un Huguenot leur defaut en ces termes : *J'ay veu plusieurs fois de mon temps quelques amies de nos Rois, mais les plus grands, voire les Princes, estoyent bien heureux de guetter l'heure qu'elles sortoyent de leur logis, pour leur faire honneur; je voy cette femme, qui est de bonne maison, qui tourne & remue le Prince comme elle veut, la voila qui va à la Messe un jour de feste,*

*accompagnee pour tout pottage d'un finge, d'un barbet, & d'un bouffon. — Monsieur, repliqua le Huguenot, c'est qu'en toute cette Cour il n'y a finge, ny barbet, ni bouffon que ce que vous voyez.* Le bon homme fut estonné, mais il le fut bien davantage, quand il sçeut la frizarde de Saint Messant sur la jouë de Madame de Duras.





## CHAPITRE HUITIÈSME.

### *Des Martyrs à la Romaine.*



**D**E tous les livres qui peuvent faire un Heretique, ou au moins duquel un bon Catholique Romain se doit garder, je n'en trouve pas un si dangereux, après la Bible, que ce gros livre des Martyrs. Car c'est grand cas de voir six ou sept mille morts, qui ont toutes les marques du vrai martyr, à sçavoir la probité de la vie, la pureté de la cause de la Religion, non meslée d'autres forfaits, les disputes, les sollicitations, & pour dernière marque, c'est d'avoir eu le choix de la vie ou de la mort jusques à l'extrémité. Cela nous a osté beaucoup de gens, qui ont veu autrefois ces Prescheurs, ayant pour chaire l'eschaffaut, l'eschelle, ou le bucher. Ce sont ces suggestes, où l'on dit que les vaines esperances font place à la vertu. On se conduit bien plus prudemment aujourd'hui en Espagne & en Italie. Il ne passe année, qu'il n'en meure toujours quelque centaine ; mais leur constance n'a de tesmoins que les geoliers & les bourreaux, qui ne découvrirent pas le secret, comme les grûes d'Ibicus. Il y a trente ans qu'on laissoit desrober des

greffes des Cours de Parlements tous les procès criminels desquels ce dangereux livre est plain, & verifié. Mais aussi bien n'y a il pas moyen d'en estouffer la memoire, & faire conter telles choses pour fables tant que les tesmoins oculaires vivront? Que faut-il donc faire? je suis d'avis que l'on choisisse quelque style bien fleury, comme celui du *Comte de Permission*, que nous lui fassions faire un livre, duquel le titre soit : *Les Martyrs à la Romaine*, où nous ne coucherons point les Martyrs de l'Eglise primitive, parce qu'ils sont en debat entre les autres & nous; & puis ces beaux Reformez disent que l'Eglise a esté reformee aussi longtems que persecutee, suivant ce que dit le Pape Silvestre, quand on l'arracha des rochers de Soracte : *Adieu, dit-il, la pauvreté, adieu la pureté*. Il leur faudra donc montrer que nous avons des Martyrs de ce siecle d'aussi bonne maison que les leurs. Le premier de la Letanie sera le Curé de Saint Medard de Paris, qui fut blessé en sonnant le tocin : celui de Saint Espin en Touraine, pendu aux cordes des cloches, en faisant de mesme : tous deux prenans la peine d'esmouvoir le peuple pour faire d'autres Martyrs. De là, pour deguiser l'histoire, nous ferons une course au Japon, où les Jesuites disent qu'ils ont esté crucifiez, & ont faits de grands miracles, qui ne se peuvent faire ailleurs qu'au Japon, parce que les autres nations sont incredules. Il faudroit condamner tous les Huguenots de France à aller voir s'il est vrai. Nos Peres Jesuites prevoyans la necessité de ce livre, & qu'il se trouveroit plus de Confesseurs que de Martyrs; d'autre part que les Huguenots, au lieu de faire mourir les hommes pour leurs erreurs en la foy, s'amusoient à prier Dieu pour

eux, & les vouloir convertir : ces habiles hommes y ont pourveu, ayant dressé à Rome & à Rheims deux Colleges de jeunes gens Anglois, qu'ils ont choisis d'humeur melancholique, la plus part bannis, & en colere affamez, & quand on les met dans ce College (comme escrit Martinus Navarrus au troisieme livre des Conciles), cela, dit il, est establi par une Constitution Papale, que qui veut entrer dans ce College, est tenu de jurer qu'après certaines annees il ira en Angleterre, pour y publier ce qu'on lui dira. Et comme on a veu qu'il en estoit sorti quelques esclats, tefmoin le Cardinal Alain en son Apologie pour les Seminaires, le Pape a redoublé la pension. Mais il ne failloit pas que Baronius en son Martyrologue romain mit ces mots : *Sanctos, sanctos sanctissimosque Sacerdotes a sancta societate Jesu Sanctis conditionibus ad martyrium acceptissimas Deo hostias in sacris collegiis Romano & Remensi velut agnos imoxios in sacris septis saginatos & quod sanctæ Romanæ Ecclesiæ fidem tenerent ac prædicarent in Anglia occisos esse*; Que les très saints Prestres, comme agneaux innocents, engraisés dans les sacrees cloisons par la sainte Societé de Jesus par saintes instructions au martyre, sacrifices agreables à Dieu, & sacrez Colleges de Rome & de Rheims, ont esté mis à mort, parce qu'ils tenoyent & preschoyent en Angleterre la doctrine de sainte Eglise Romaine. Je voudrois qu'il n'y eut point là, comment ils sont envoyez de la Societé des Jesuistes, pour ce qu'on les accuse assez d'estre liberaux du sang d'autruy, & que se convier au Martyre est loüable, mais non pas d'y envoyer les autres; & puis les nourrir comme hosties à Dieu, il sembleroit que nous les sacrificassions; cela sentiroit un peu le

Baalpeor après, ce mot *septis* (cloisons) sentiroit fa prison pour leur faire tenir leur serment, & là dessus les Heretiques diroient que ce Dieu à qui nous les sacrifions, que ce seroit au Dieu de ce siecle, ou au Dieu en Terre, car celui du Ciel ne veut plus de sacrifices sanglans, & n'a jamais voulu des humains. Mais ce qui gaste tout, c'est ce *saginato*, engraisés. Je demandai à l'Archevesque Vallegrand, que c'estoit à dire : il m'alla querir les Saturnales de Lipsius, au chap. 14 du premier livre. Là, j'appris que ce terme estoit particulier pour les gladiateurs, qu'on amassoit à Rome d'entre les condamnez ou esclaves miserables, & puis on les nourrissoit dans des Colleges sacrés, pour le moins execrables, & les nourrissoit on avec cette *sagine*, cet engraissement, afin qu'ils achetassent leur graisse par leur mort, dont dit Properce :

*Qui dabit immundæ venalia fata saginæ :*

Bellarmin se fut bien passé de nous faire souvenir de ces neuf vingts prins dans Menerbé, qui aimerent mieux estre bruslez que de renoncer à un seul petit point de leur Religion. Et Antonin, de qui certui ci l'a pris, se fut bien passé d'escrire : *Cumque captis daretur optio, ut quicumque hæresim abjuraret liber recederet, centum octoginta ex eis potius comburi elegerunt*, comme on bailloit aux prisonniers le choix, quiconque abjureroit l'Herésie seroit mis en liberté, cent & huitante d'entr'eux choisirent plustost d'estre bruslez. Voila pourquoy je voudrois que celui qui fera nostre livre des Martyrs n'allast point chercher ce latin friand, pour lequel faire valloir, nos affectés escrivent des choses nuisibles, en

descouvrant les affaires. Il se fait contenter de ce gros latin de Vicaria, surnommé Monsieur le Convertisseur en Espagnol. Et pour suivre nostre propos, il faudroit gagner en Angleterre quelques Justiciers, ou quelques Ministres, lesquels quand on pend nos gens, leur parlerent tout haut de quelques pointz de Religion : & non pas d'entreprins de guerre, sedition, de petards, de sautoises, de mines à faire sauter tant de gens, & de ces subtils poisons, que leur fournit l'apothicaire du Pape. Après il faudroit qu'on leur baillast à l'escheelle le choix de sauver leurs vies en se revoltant; car ces Heretiques ne content pour Martyrs que ceux qui ont eu un tel choix, & desquels le proces montre, qu'il n'y a que le seul point de la creance qui les face mourir. Suivant ceste reigle, ils n'ont pas voulu dans le gros livre de leurs Martyrs ceux qui sont morts pour leur Religion, ayant le sang eschauffé à la deffense, mais seulement ceux qui n'avoient armes que la priere, comme les dix sept mille Albigeois esgorgez en un jour, & trente ou quarente mille ames despescées à la feste & aux feriez de Saint Barthelemy. Pour nous, qui avons meilleure veüe, je ne suis pas d'advis que nous y regardions de si prez, mais que nous enroillions, par faure d'autres, en nostre Martyrologue tous ceux qui sont morts aux batailles, aux sieges, aux esmeutes, & aux duels, si ç'a esté contre les Heretiques, ou contre ces Hyrlandois, leurs femmes & leurs enfans, qui sont victimes du grand Sacrifice de la Religion. Les autres Docteurs, qui après & non sans de bons pardons, leur ont fait pratiquer la Religion de Dieu Pie Quinte, comme la vraie Religion.

n'ont pas fait difficulté de rompre la foy à leur Roine. Et quant à ceux là qui se logeoient dans les niches du Pont Neuf, lors non achevé, & qui au soir & la nuit prenoient par un pied ceux qui passoient sur le pont, & les ayans precipitez & despoüillez les jettoyent dans l'eau, à ceux là si on fait quelque difficulté de les sanctifier, il faut avoir esgard s'ils presupposoient ne faire mal qu'à des Heretiques. Il y en a qui crient que les Evesques les debvroient nourrir; mais je croy que la plus part ne leur baille rien en bonne intention, pour en faire des sacrifices de bonne odeur, à remplir le livre: & de ce rang pourroyent bien estre tant de pauvres, que fit brusler l'Evesque de Mayence, à bonne intention aussi, pour espargner les bleds. Que si les Huguenots refusent ceux ci à la montre, si ferons nous passer Martyrs, maugré eux, ceux que nous avons alleguez morts à la guerre. Nous en avons bons titres; car les Peres de la Societé de Bourdeaux s'en sont très doctement advisez, & escrit par le menu au Traicté qu'ils firent du massacre de Coustras, & sur les escrits des quels Paris fut rempli. Toutes les bonnes personnes ont creu que les Huguenots estans forcez à la bataille, l'ont gaignee par trahison, parce qu'ils avoient caché leur canon soubz terre, & ainsi firent sauter nos gens dedans l'air. Par cette eschelle nous montons à des Martyrs bien plus nobles que ceux des Heretiques. Sainte Foy a esté fait Evesque de Sanlis, pour avoir mis le Roy Charles au rang des Martyrs; (il me faudroit bien aussi quelque Evesché pour tant de Martyrs que j'enroulle icy.) Suivant mon propos: le Roy, dit le bon Prescheur, eut tant de peines à massacrer les Huguenots, qu'il en mourut de desplaisir, pour ne les pouvoir tous



achève. Et sur l'année 1671 on trouve un **Commissaire** de rage. C'est une gentille femme qui est **Chastoyée**, pratiquant avec elle par le **Jeun** un **Martyre** envers plusieurs autres de sa nation. **Camille** bigre, qui croient que Dieu ne croit de vous, commencent par se leur malin qui croient à la **Valle de Milan**, et qu'ils croient l'admiration de la mort. Et sur l'année 1672 on voit nos deux malices à nous les malices. Et que nous a été une grande vengeance de Dieu. Nous disons en contraindre, que ne s'est pas tout en grande croix, mais pour ce que c'est en grande plus. Et à nous nous renferme dans ce mot une **Martyre** d'au delà. Mais nous ne nous en nous que nous nous de sang froid d'être à nous malin de nos **Martyre** c'est la **Royne d'Éthiopia**, qui avec son **Jeun** de mari, commencent à nous à nous, nous nous les mignardes à nous à nous, et qu'il en croient. Je ne puis en parler sans dire de que ne croient de un **Herétique** à qui l'Alphabet nous **Sainte** **Maurevel** à **Falgon**, de la que de nous de **Martyre** et que nous ne nous en nous, et que nous ne nous. C'est tout un à la vertu de nous, et nous un peu aux **arabes** de son. Mais elle est grande.

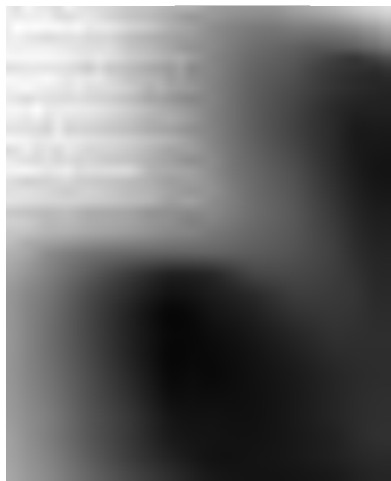
& sera dans l'Alphabet, à la barbe des **Herétiques**, logée auprès de **Sainte Marie Égyptienne**, & pour la distinguer, elle s'appellera **Sainte Marie de la Saucisse**. Nous mettrons à son côté deux **Edmond** & **Hard...** avec leur compagnie, et nous nous le conte de **Baronius**. La plus grande croix, et effroyent braves soldats, bons pour nous, le **Maurevel** de **Maurevel** & du **viellard** de **Maurevel**, qui pour une fort légère somme, nous nous d'un homme qui vous fait tout.

intention contre l'Herésie. De ceux là il faut croire que leurs ames sont sauvees, car ils les ont voulu perdre, & vous sçavez ce qui est dit de ceux qui veulent perdre leurs ames, que *qui voudra perdre son ame, la perde*. Maurevel fut Catholique si zelé, que en haine des Mescreans, avec un peu d'argent que la Royne lui avoit promis, ayant failli à Montcontour de tuer l'Admiral, il fit pourtant un sacrifice sanglant & de bonne odeur à la dite Royne, en tuant à ses affaires Moüy, qui de long-temps le nourrissoit, le montoit & lui donnoit des chausses. Il fut martyrizé par Moüy le fils, qui y mourut aussi. Quant au vieillard de la Montagne, c'estoit un habille homme, & soit dit en passant, qu'il fut le Patriarche des Jesuistes: car en enfermant dans son Paradis contrefait ses assassins zelez, il les envoyoit après tous joyeux de mourir, tuer les chefs des Chrestiens. Ce Paradis fut le prototype de la *Chambre des meditations*. Par la varieté & marqueterie de cette œuvre, nous ferons un article de tant de Crucifix & de Saints & de Saintes, encor qu'ils fussent de pierre ou de bois, à qui les Huguenots, comme dit Bellarmin, ont craché au visage, les ont foulé aux pieds en la bouë, arraché les yeux (je dis les yeux, pource que nous avons veu qui en remuoient comme des personnes) coupé le nez & les oreilles. Mais il y a encor plus d'apparence des corps saints, qu'ils ont martyrizé, comme Saint Claude, qui fut bruslé avec l'Abbaye l'an mil cinq cents soixante quatre. Il est vray qu'un bon Chrestien du lieu mit en sa place un corps, qu'on avoit pendu à Dortail, & voila une bonne compagnie de Martyrs. Après, entre les sensibles, marchera La Motte Servand, le pitoyable Montferrand, duquel



les pauvres Martyrs eurent ce desplaisir, que deux de leurs *fratres* briguerent la commission de faire l'office. Sur le debat ambitieux, leur fut baillé à chacun un cordeau, pour voir lequel des deux seroit le plus habile à succeder. Jamais Retiaires & Laqueaires ne firent plus de tordions contre Secuteurs & Myrmillons, que firent ces deux paillards, desquels enfin l'un fut empoigné, comme il vouloit faire un passe dessous. Le victorieux ayant fort bien estranglé son competeur, pendit tout le reste. Et estoit le pendeur & les pendus tout d'une livree. Ce rejetton de S<sup>t</sup> François, tant que la guerre dura ne changea ni d'office ni d'habit, & sçachant en quelque lieu un grand jeune novice, qui s'estoit sauvé, l'envoya quérir pour estre son valet : qui faisoient après la besongne fort joyeusement, & servoyent moult à la police de l'armee, quand on crioit aux goujats : *garde le Cordelier*. Il me souvient que ce vilain se plaignoit, quand il n'avoit point de besongne. Voici les Neoteriques, S<sup>t</sup> Pere Henry d'Anvers, & S..... de Saumur, qui furent bruslez pour estre Catholiques Romains, selon l'interpretation du Comte de La Rochefoucaut. Ils confesserent un exercice de leur pieté fort estrange : sans cette confession on n'eust sçu faire bruller le dernier ; car l'escolier & le Sergeant ne furent que foüettes, pour avoir essayé devotement d'affassiner l'Heretiarque du Pleffis. Ici prend sa place le glorieux Martyr Monsieur Sainct Biron, qui ayant vescu en mespris de toute religion, devint tout à coup si bigot, que quand il trouvoit en son chemin quelques reliques d'une croix cassée, mettoit pied à terre, & cheminoit de genoux quatre vingt ou cent pas, pour aller baiser la pierre toute fangeuse, jusque là que près de Beligni en Bour-

gongre l' en tant que elle estoit dévot. Elle avoit une grande peur d'aller à l'église, car elle estoit venue Dieu de son mari, qui l'avoit marié à quatre ou cinq ans contre les Huguenots. Elle estoit née en France, & en bons termes. Elle venoit de son mari, qui estoit Huguenot, qui plus que d'être marié à elle, avoit un bon père & une belle mère. Elle avoit un notable **Mariage** en **M. de Bismarck**, lequel se nomme **François** dans la relation d'histoire, mais il a oublié. Elle n'a pas été en la relation de la différence qu'il y a entre la femme & la Comtesse de Norton, sur la robe & les ornemens que gagna la medecine, en faisant & ne faisant point. & la Comtesse ayant déclaré à son mari, qu'elle avoit fait un vœu de chasteté quatre jours la semaine, son mari en fit un pour les autres trois. Elle en mourut de déplaisir, & c'est un **Martyr** à la mode.





## CHAPITRE NEUFVIÈSME.

### *Corollaire.*



N jour qu'il tonnoit, Monsieur le Convertisseur me vint voir, & me trouva tout estonné, peu de temps après ma conversion. Je n'avois pas bien dormi la nuit ; & sans mentir j'eusse voulu ma conscience couchée à part. Ce qui m'avoit picqué au soir, c'estoit l'amas de fottes nouvelles, comme de quelque ordre nouveau que donnoient les Huguenots à leurs affaires. Ce badin de Luat m'avoit fait voir à l'œil, que depuis ma conversion le Roy ne se fioit point en moy ; au contraire, que Rosny, qui demouroit ferme Heretique, gaignoit un grand pais en faveur vers le Roy, & en autorité en finance. A ces pensees j'y adjousté les facheuses morts de Sponde, deffavorisé du Roy aussi tost qu'il fut converti : de Morlas, ne faisant que commencer à faire profiter sa revolte : de Clereville, regrettant à la mort de s'estre damné pour se mettre à son aise, sans avoir gousté toutesfois l'aïse : Du Fay mort deffavorisé, & desesperé au point qu'il

disputoit publiquement que l'Eglise Romaine estoit l'Eglise de Christ : Barriliere comme il commençoit à proposer ses theses : Salettes entrant en mesme train, & ayant appris de sa femme, que quiconque craignoit beaucoup Dieu craignoit aussi les hommes, elle qui ne craignoit & refusoit homme du monde estoit hardie contre Dieu. Toutes ces morts me vindrent en la pensee avec plusieurs autres de mesme farine. Comme j'estois en cette agonie, j'aperçois M. Cahyer se pourmenant en la basse cour. Je lui cours demander qu'estoit devenu le Ministre de Vaux. *Monsieur*, dit-il, *ce malheureux, après les belles promesses qu'il avoit fait à Monsieur d'Evreux, & argent receu pour les executer, il lui prit une fievre poltronne, & s'en alla d'ici en son pais, riant & braillant que la cause de Dieu estoit trahie par lui, & cinq de ses compagnons, lesquels il designoit sans nommer.* Il adjoustoit à cela que Dieu lui feroit pardon, qu'il alloit à sa maison, vendre son ame entre ses mains, aussi tost qu'il seroit à Millau. Il s'offrit cependant à escrire des lettres à Monsieur d'Evreux, lesquelles lettres portoyent creance par quelque habille homme, & sur lesquelles Monsieur d'Evreux descouvriroit la prevarication de la dispute de Nantes, & les autres preparatifs de Rotan & de Serres, que vous sçavez. De bon heur, les Huguenots ont esté si simples que de refuser son offré, disant que le regne de Christ ne s'establit point par ruses. Je romps le propos de Cahier, & lui demande, *Mais qu'est devenu de Vaulx?* — *Peu de temps*, dit-il, *après qu'il fut arrivé à Milhau, il continua ses regrets & ses cris, & notamment le jour de sa mort, lequel jour il se pourmena hors de la ville avec ses amis, souppa bien, & si tost qu'il fut*

*au liët appelle sa femme, lui dit qu'il failloit mourir, prononça ce couplet du Psalmiste :*

*Je sçay aussi que tu aimes de fait  
Vraye equité dedans la conscience,  
Ce que n'zy eu moy, à qui tu as fait  
Voir les secrets de ta grand sâpience.*

*Et à ce mot il expira.* Après y avoir resvê, je repris la parole & demandai comme se peuvent aujourd'hui couvrir parmi eux Rotan & Serres & les autres. *Ces deux là, répond Cahyer, n'ont que faire de couvertures; car ils sont couverts de terre. Je vous dirai comment. Si tost qu'ils eurent sçeu la confession de Vaux, ils s'encouragent l'un l'autre par lettres, se font estire pour le Synode National de Montpellier, avec resolution de passer le Rubicon, & avant faire retraite, essayer de gagner quelque chose avec les Confederez. Mais le malheur fut si grand, qu'ils sont morts tous deux à l'ouverture du Synode. J'ay grand regret à l'argent que Serres avoit porté à sa femme; car elle mourut le mesme jour que son mari: & cet argent eust esté bien employé pour moy. Monsieur, s'il vous plaisoit me faire ordonner mesme somme, & prendre les rescriptions, que... Je ne lui donnai pas le loisir d'achever. Je m'en vays soupirant, & repouffe ce marault, qui m'importunoit, pour m'en aller au liët, non au repos. Au point du jour, mes gens ayans adverti M. le Convertisseur de mes inquietudes & exclamations la nuit, le voici entrer en ma chambre. Il prend lui mesme un siege, & commença ces paroles dorees: Monsieur, j'ai sçeu par vos gens, & dès hier au soir par M. Cahyer, que vostre ame estoit agitee de quelques terreurs panicques: j'en cognois*



quelque chose aussi en vosre douleur : mais je vous prie pousser mes paroles, comme remèdes lenitiez & palliatifs pour vosre navre extérieure. Nulle violence de dehors, nulle promesse, espérance ni crainte ne peuvent changer l'intérieur des opinions. La raison seule qui les aime est celle qui les attache. Aussi la puissance est la faculté des espérances & des craintes, & est & se prouve à regir les actions de dehors. Quand je parle des craintes & desirvoirs, je l'entends des affaires de ce siècle : car à la vérité quand il y va du siècle à venir, lors l'espérance du bien & la crainte du mal exerce royaume sur l'ame & sur les restraineds du cœur. Vos pensees vous affligent : n'estes-vous pas bien heureux de ne sentir que le doux regne & la puissance naturelle de vos pensees, & non pas la violence des necessitez ? Sachez que presque tous les hommes en sont reduits à ce point, ou d'estre en mauvais mesnage avec sa conscience, ou avec les affaires du siècle : mais pour ce qu'il n'y a point de felicité parfaite, les sages voyans persecuter la liberté de leurs pensees, s'enfuyent aux cachettes du cœur, & quand votre conscience ne se peut unir aux condition du temps, fuyez à ces cachettes des sages, affermissant à vous mêmes les choses desquelles vous estes le juge, & aux autres celles qui tombent sous leur jugement. Vos actions extérieures peuvent estre jugees par ceux qui dominent, & pource qu'ils en ont la cognoissance, vous ne pouvez empescher que cette partie ne soit de leur gêner, qu'ils n'exercent sur elles la recompense & la punition, mais ils ne peuvent executer sur vos pensees, auxquelles ils ne peuvent faire le procez. Je dis ces choses pour vous & pour moy, Monsieur, pour vous prier que les combats de nos

consciences ne sortent point dehors, & si la conscience picque pour esclatter, ne la pouvant rendre morte, il la faut pour le moins endormir. Cahyer m'a dit que vous vous estonniez pour dix ou douze morts prompts de nos nouveaux convertis. Le Baron de Salignac & moy sommes encores en vie. Les femmes de lui, de Salette, de Sponde, & Morlas, & autres ne sont pas mortes non plus. La raison en est facile : ceux qui sont morts ont voulu laisser vivre leur conscience, & elle les a tuez. Il la faut donc tuer à bon escient, (comme je me vante d'avoir fait), ou l'endormir par stupidité, comme le Baron ou comme sa femme & les autres par mille petits passe-temps d'amour. Tenez, je vous donne un petit centonet que je defrobai à Lucain hier au soir en me couchant :

*Jus & fas faciunt multos, Harlæe, nocentes.  
 Dat pœnas laudata fides, cum sustinet illos  
 Quos Fortuna premit. Fatis accede secundis,  
 Et cole felices, miseros fuge; nam sapientis  
 Nulla fides unquam miseros elegit amicos.  
 Cum fato converte fidem; tu desere partes,  
 Postquam nulla manet fiducia partibus illis;  
 Victrices sequeris, raperis quo cuncta feruntur.  
 Cum qua gente cadas, non confert: sidera terra  
 Ut disant, & flamma mari, sic utile recto.  
 Ampla domus peritura ruit; si pendere justa  
 Incipit, evertitque arces respectus honesti.  
 Libertas scelerum est quæ regna invisa tuetur,  
 Sublatuſque modus sceleri; facere omnia sæve  
 Non impune licet, nisi cum facis; exeat aula  
 Qui vult esse pius! virtus & celsa potestas  
 Non coeant: semper metuet quem fada pudebunt.  
 At quorsum pudeat sapientem, principis instar,  
 Regis ad exemplum? Facinus quos inquinat æquat.*

*Principales maximes pour une saine ame et  
 l'usage principal d'un converti et d'un  
 N. B. Les maximes principales sont : 1. et  
 Que par la tristesse on ne se laisse aller  
 Que par la tristesse on ne se laisse aller*

Je suis fort content de vous de voir et d'être  
 content de vous de voir de vous de voir de  
 voir un mariage de fiancée. Enfin Monsieur, vous  
 à qui j'ay passé le temps à votre compagnie,  
 m'assurant que vous et être votre prison, comme  
 étant celle médecine propre à votre nature. Car  
 au lieu d'être des amis misérables, *misérables*  
*de souffrir misérables* vous m'avez aux affligés,  
 comme vous êtes misérables à Compagnie, lequel  
 étant même de trois ans de prison, avant ven tant  
 de fois les voir mi-parties, la moitié à la mort,  
 l'autre moitié à une vie pire que la mort, quand  
 vous vistes que la longueur en ajouta le proces  
 (comme il advient aux criminels), vous priastes le  
 temps de la frayeur pour avoir de lui dix mille  
 francs, dequels vous vous rendistes dispensateur à  
 vos collègues : mais vous corrompistes tous les  
 autres de paroles, & vous de la somme. Bien fustes  
 vous une faute de bailler un memoire du partage  
 écrit de votre main, qui fut difficile à recou-  
 vrer. Je remercie Monsieur le Convertisseur, & pre-  
 nant son propos lui dis : Je vous ai dit ces choses  
 comme en confesseur : je vous recommande mon  
 honneur. Mais pour vous montrer que vos ensei-  
 gnemens sont semés en bonne terre, tant s'en faut  
 que je ne vueille entretenir de l'amitié des affligés :  
 j'ay appris de M. . . . qu'il faut manger les viandes  
 lors qu'elles sont mortifiées, & profiter sur les

hommes quand ils sont attendris par leurs misères. Et à ce propos je vous conterai un brave traitt que je fi à ma seconde conversion. Nous estions à Orleans, l'Abbé du... & moy, quand le massacre se fit. L'Abbé me conseilla de sortir en ruë l'espee à la main, & faire le massacreur, pour sauver ma vie. Voyant que ce conseil avoit succédé, & que pour avoir mis mon espee dans le corps d'un pauvre chappelier mort, j'estois le bien venu parmi les tueurs, il me va souvenir du Sire... (à qui je devois encor ma nourriture de quatre mois). Je m'envay à sa porte avec... & autres compagnons. Ce bon homme estoit à genoux en sa chambre, se preparant à la mort. Quand il ouït ma voix à la porte, où il courut soudain, me receut plein de joye, & s'escria tournant les yeux au Ciel : *O Dieu, tu m'as envoyé cet ami comme un Ange, pour me secourir en mes peines.* Ce fut bien pour l'en oster : car je lui fourre quant & quant mon espee dans le corps, & le fis bien achever. Je sauvai la vie à sa femme, qui fut accoustree par moi &.... avec les autres compagnons, qui me la tenoient. Puis après, elle se va presenter à des batteliers, qui tuoient en cette ruë, & se fit pour le desplaisir du violement, affommer à eux. Je faillis à tuer un vallet Huguenot, qui ne voulut jamais faire comme moy, & pour n'avoir des gens à ma poste je ne gagnai que quatre vingts escus, & un habillement de camelot vert, & c'est ce que vous m'avez ouï reprocher en paroles couvertes à... qui s'en revindrent à Paris avec moi. Voila, dit le Convertisseur, un brave traitt, & c'est presque en mesme monnoye que vous avez payé le Chevalier de Geneve, qui vous importunoit de cent mille escus : mais ç'a esté *jugulo ficco*, sans faire saigner la gorge. Tels propos me regail-





LES AVANTURES

DE

# BARON DE FÆNESTE

COMPLÉTÉE EN QUATRE PARTIES

*Le premier tome*

*composé & rédigé par l'auteur*

NOUVELLE

LA QUATRIÈME PARTIE

NOUVELLEMENT ALITÉ EN LINGUE

*Le tome par le même AUTEUR.*



DU DEZERT

IMPRIME AUX DÉPENS DE L'AUT-EL

M. DC. XXX







## L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.



**L**ECTEUR qui cherches, & as trouvé à rire de contes estoignez du scurrile, je te veux dire sans le reprocher, que si cet ouvrage merite quelque gré, il m'en est deu plus qu'à l'Autheur, lequel ayant perdu ses humeurs gail-lardes, ou pour l'age, ou pour les afflictions, avoit condamné au feu ce dernier livre, si bien que mes prieres, & celles de plus grands que moi estans escondites, je trouvai moyen d'en desrober une grande partie par l'aide d'un Gentil-homme qui estoit près de lui, & lors estant menacé que ce que je tenois au poing tout bourru & tout imparfait verroit le jour, il a esté contraint de faire comme la bonne mere ne pouvant voir son enfant mi-parti. J'espere mettre la main sur quelques autres livres qu'il nomme τὰ γλοῖα, de plus haut goust que ceux-cy, si j'en puis venir à bout, j'en ferai part au public : & qu'on ne

---

*me die pas comme faisoit nostre Auteur, que les plai-  
sants propos estoient dessaisonnez en un temps de  
guerre & d'afflictions : je dis ce que j'ay appris de  
lui-mesme, que lors les tristesses viennent aussi mal à  
propos que la peur dans les perils. Adieu.*





LES AVANTURES  
DU BARON DE FÆNESTE

---

LIVRE PREMIER.

---

PREFACE



*Un esprit, lassé de discours graves & tragiques, s'est voulu recreer à la description de ce siecle, en ramassant quelques bourdes vrayes. Et pource que la plus generale difference des buts & complexions des hommes est que les uns pointent leurs desirs & desseins aux apparences, & les autres aux effets, l'Autheur a commencé ces Dialogues par un Baron de Gascongne, Baron en l'air, qui a pour Seigneurie Fænette, signifiant en Grec paroistre; cetui-là jeune eventé, demi courtisan,*

*demi soldat; & d'autre part un vieil Gentil-homme nommé Enay, qui en mesme langue signifie estre homme consommé aux lettres, aux experiences de la Cour & de la guerre: cettui-ci un faux Poictevin, qui prend occasion de la rencontre de Fænestè pour s'en donner du plaisir, & mesme en faire part à quelque voisin qui pour lors estoit chez lui. Je desire faire savoir au Lecteur que celui qui escrit ces choses, sur toutes les parties de la France affectionne la Gascongne, & en ses discours communs n'estime & ne louë rien tant que les Gascons, autant qu'on peut distinguer les vices & vertus par nations: & mesme c'est par le conseil d'un des plus excellents Gentils-hommes de ce pays-là que ce personnage a esté choisi, comme l'escume de ces cerveaux bouillants, d'entre lesquels se tirent plus de Capitaines & de Mareschaux de France que d'aucun autre lieu.*



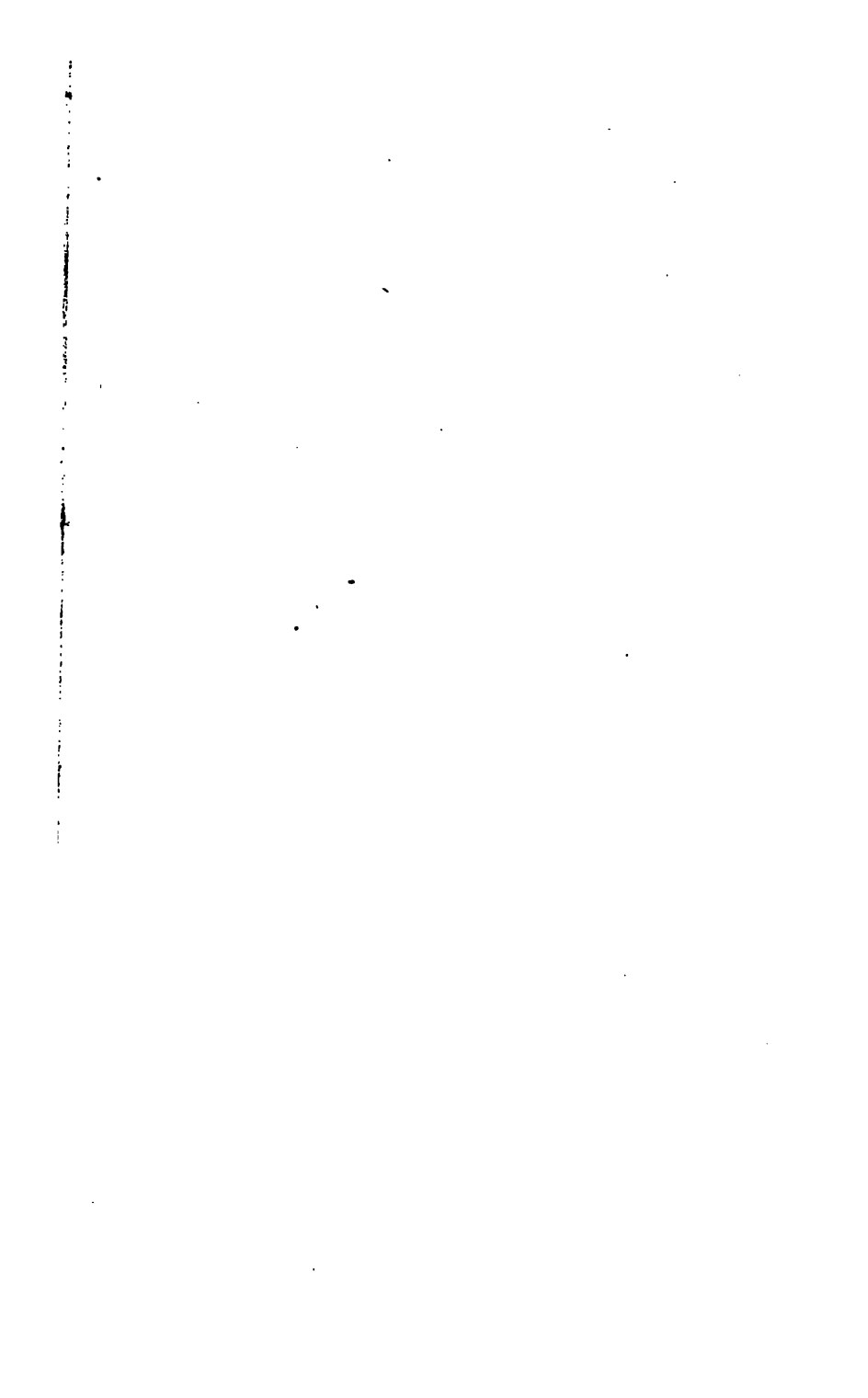


## ARGUMENT.



Le Baron de Frenche revenant de la guerre d'Amir, prend des valets à Nure : à quelque temps de là, se trouve engagé avec celui de ses valets qui montoit à cheval en son rang : les autres deux maîtres d'un mauvais dessein de neveu le Monsieur ne partageant pas bien les heures, envoient à regret. Le Baron surpris d'un pareil & d'une rivière, rencontre le bon homme Etan, vêtir d'une juppe de bure & sans chapeau à creux : l'accuse en ces termes.







## CHAPITRE I.

*Rencontre d'Enay & de Faneste qui couche  
d'entree de dix ou douze querelles.*



**FANESTE.** Bon yor, lou mien.—  
**Enay.** Et à vous, Monsieur. —  
**F.** Don benez-bous enfi ? — **E.** Je  
ne vien pas de loin ; je me pour-  
mene autour de ce clos. — **F.** Com-  
ment Diavle, clos, il y a un quart  
d'ure que je suis emvarracé le  
long de ces murailles, & bous ne le nommez pas un  
parc. — **E.** Comment voudriez-vous que j'appellasse  
celui de Monceaux ou de Madric ? — **F.** Encore  
ne coustera il rien de nommer les choses pour noms  
honoravles. — **E.** Il serviroit encores moins qu'il  
ne cousteroit. — **F.** Et de qui est cecy ? — **E.** C'est  
à moi pour vostre service. — **F.** A bous ? [*à part*]  
J'ay failli à faire une grande cagade, car le boyant

fans fraise & fans pennache, je lui allois demander le chemin. — *E.* Mais, Monsieur, où allez-vous ainsi? Vous vous enfermez de demie lieuë de rivières. — *F.* Nous nous sommes esgarez dans un billage il y a une hure : car, pour bous dire, il m'est faschux de demander le chemin, & mes beilets de pied sont demeurez arriere, hors mis ce couquin trop glorieux pour parler à un bilen, s'il n'y en a dus. D'ailleurs on ne peut faire marcher ce meschant relez : j'ai quitté à Surgeres mes rouffens, en la compenio de Monfur de Cantelouz, qui m'en aboit accommodé, ils sont miens & ne font pas miens, on nous les garde pour une autre vegade. — *E.* S'il vous plaift de venir vous reposer à une petite maison à mille pas d'ici, nous enverrons pour faire rallier vostre train, & vous me ferez honneur & plaisir. — *F.* Monfur, j'absfette la courtesie : [*à son valet*] tien hau, Carmagnole : pren en men cette meschante veste, je m'en irai debifan abec Monfur que beci. — *E.* Tenez, mon ami, vous n'avez gueres loin : suivez ce chemin, il vous menera dans la porte. — *F.* Appelez-bous cela un chemin? c'est une velle allee bien droicte, vien couberte & unie? — *E.* C'est pource que les charrettes y passent en la saison des foins. — *F.* Or ça, Monfur, comment allez-bous de cette feçon sulet sans epeio? — *E.* Je n'ai ni querelle ni procez, & suis bien aimé de mes voisins & tenanciers, d'ailleurs j'ai une petite lame dans ce bourdon. — *F.* Je boudrois la faire parestre : quant à moi, je n'en suis pas ensi, & c'est pourquoi bous boyez à ce laqué ce grand duel & ce poignard à couquille. — *E.* J'eusse plustoit pris ce que je voi à vostre homme pour une targue que pour une couquille. — *F.* Il faut vien de ces menages à un prauve



cabalier qui est exterminé à ne souffrir d'aucun, & qui a eu trente querelles pour un an ; car au premier c'estoit à qui en auroit au Varon. Mentenant il n'y a plus presse, ils n'y voyent rien à gagner. — *E.* Je vous plains bien de tant de querelles ; je me suis autrefois trouvé bien empesché d'une. — *F.* Il n'y a pas ouordre de prestre en Cour que par ces vroulleries : un mien laqué nommé Estrade me rapourta qu'un souldat des gardes lui aboit auté une garce : je m'aveffe tant que de lui emboyer le villet, mais ce galland s'ennuya de m'attendre au pré aux Clercs. Autresfois nous faisions à premiere un Aboucat de Paris, ou aumens un follicitur. Il bit que mon laqué me faisoit quelque grimace par derriere ; il lui donne du chandelier par la teste & me prit huit livres de mon arjent. Nous fusmes appontez par la compenio ; il me pria d'ouvlier. Pour l'argent, je luy laissai bolontiers. Autre coup : un fort honeste homme qui suit Monfur de Casteaubieux se mocquoit de mon pennache. Je le tire par la cappe, je le mene sur le pré. Nous desfimes les voutons, l'egullette, la jartiere & le ruven du foulier ; & là nous y fimes, (à paroles, s'entent). Toft après, un escoulier me combia de jouer ; j'estois en coulere d'aillurs pour quelque pic qu'un ezent des gardes m'aboit donné à son abantaye, comme je cuidois entrer au valet de la Marquise. Je respondi donc à l'escoulier que depuis la querelle de l'Aboucat je ne jouois plus que je n'eusse l'espeio & le poignard nud à vout de tavle : le rustre me respond qu'il aboit de coustume de tirer trois coups d'espeio pour faboir à qui auroit le dai. Je repliqué que je me despouillerois de qualité de Gentilhomme & d'autres grades acquis pour le convatre.

Ce fat redouvlè que fans me depouïller il me vatteroit vien tout vestu : « *Cap de you, ce dis je, il faut que la beuë en descrube lou fait.* » Il me soubint en chemin de la rigur des ordonnances, & partant, boulus adoucir l'affaire en lui disant : « *Quand je ne propose point à toi, pourquoi proposes-tu à moi?* » Cela ne serbit pas de rien ; nous en binfmes aux mens. Sur le vor de la ribiere il se troube une grande paillarde qui laboit quauques hardes ; la bilene fauta au coulet du jeune homme, & je ne le boulus pas tüer entre ses vras. — *E.* Cela n'est pas fans exemple : Madame de Bonneval de Limoufin, voiant un appel fait chez elle, fit atteler sa littiere pour separer, & arriva tout à temps pour jeter le caducee entre les combattans. — *F.* Je hai Paris de cela. Je fusse mentenant entre les r'afinez d'haunur, mais on y est trop soubent separé, & d'ailleurs la justice ne respette point les Gentiushommes : un seryent bous executera un carrouce, comme l'on feroit ici une charrette : & quelque chers que soyent les bibres, un paillard d'hoste, pour trente pistoles, bous fera mettre là dedans, & n'est pas aisé d'en fortir sans aryent. Pour moi je suis en pene pour obtenir une grace d'un couquin qu'un mien camarade a tué.





## CHAPITRE II.

*Moyens de parestre, deffense des bottes, & des roses, pennaches, & perruques.*



**E**NAY. Voila bien des affaires, mais puis que vous me les contez ainsi privement, vous ne trouverez pas mauvais que je vous demande pourquoi vous vous donnez tant de peines. — *F.* Pour parestre. — *E.* Comment paroist-on aujourd'hui à la Cour? — *F.* Premierement faut estre vien bestu à la mode de trois ou quatre Messurs qui ont l'autourité : il faut un perpunt de quatre ou cinq tafetas l'un sur l'autre, des chausses comme celles que bous boyez, dans lesquelles, tant frise qu'escarlante, je bous puis assurer de huit haulnes d'estoffe pour le mens. — *E.* Est-il possible que ce gros lodier qui vous monte autour des reins ne vous fasse point sentir de gravelle? — *F.* Qu'appellez-bous loudier? Bous autres abez d'estranges mouts pour francimantifer aux bilayes. Or gravelle ou non gravelle, si faut il pourter en Etay cette emvourure; puch après il bous faut des souliers à cricq ou à pont levedis, si bous boulez, escoulez jusques

à la femelle. — *E.* Et en Hyver? — *F.* Sçachez que dux ans abant la mort du fu Roy, il luy eschappa de loïer S. Michel de ses diligences, & d'estre tousjours votté : deslors les Courtisans prindrent la feçon de une vottes, la chair en dehors, le talon fort hauffé, abec certes pantouffes fort hauffees encores, le sur-pied de l'esperon fort large, & les foulettes qui enbeloppent le deffous de la pantouffe. Ces vottes ainsi tirees tout du long bous espargnent toutes sortes de vas de foye ; si bous allez à pied par la bille, on conjecture que le chebal n'est pas loin de bous : mais il faut que l'esperon soit douré. Bous boyez tous ces honestes gens d'entre les Huguenots qui bont à pied & en cet equipage à Charanton. Je fai un de mes camerades & un parent mien qui ont fait le boyage du pays en cet estat, & quant ils trouboient quelques Seignurs, ils se jôoient d'une gaule, faisoient semvlant de se pourmener au long de leurs heritages : cela est espargnant. Toutefois, Pongignan inbenta des descoupures sur le pied de la votte, pour faire parestre un vas de soïe incarnadin, & ceux qui n'ont de vas de soïe prenent de la decoupure abec le ruven de couleur. Ces vottes bous font chebaucher long. Et puis les ladrines de l'inbention de Lamvert, & puis les grands capuchons qui prenent de deffus le chapeau à la Portugaïse, jusqu'au deffous des effailes, tout cela fait parestre le cabalier, si vien qu'un gros de cabalerie ensi equipé monteroit un tiers dabantaye. Or ces vottes & ces esperons ne se quittent ni en carrosse, ni en vatteau : & quand un galand homme n'est poent votté, faut aboir recours à la vonne fortune pour aller en carrosse, principalement en Hyver, de peur d'enfanoyer ses roses. — *E.* Vous avez des roses en Hyver?

— *F.* Oy vien, nos autres, oy : sur les dux pieds, trainantes à terre, aux dux jarrets, pendentes à mi-jamves, au vusc du perpunt, une au pendant de l'espeio, une sur l'estomach, au droit des vrafarts, & aux coudes. — *E.* Et quels fruits de tant de fleurs ? — *F.* C'est pour parestre. Il y a après la diversité des rotondes, à douvle rang de dantele, ou vien fraifes à confusion. — *E.* N'avez-vous point de dispute avec les Dames ? — *F.* Boila de bostres prepaux, à bous autres qui benez quauque biages en Cour abec le cul plat & le coulet ravatu, comme les Surs de la Nouë & d'Auvigni ; ce n'est pas pour y parestre, & je m'estonne comment l'Husifier oubre pour telles gens la porte du cavinet : & puch, il y a tant de velles feçons de pennaches. — *E.* Accordez-vous bien ces pennaches avec les perruques ? — *F.* Oy da : si bous euffiez bu Monsur, l'autre yor, quand il fit son entree debant la Rouchelle, bous ne demanderiez pas cela, ou vien si bous abiez bu Monsur de Sulli commander à un bailet à l'Arcenal avec la calotte, qui est vien pis que la perruque, un vrassard de pierrerie à la men gauche, & un gros vaton à la men drette, bous diriez bien que c'est pour parestre. — *E.* Et bien, voila pour les habillemens : estans ainsi vestus à la trotte qui mode, que faites-vous après pour paroistre ? — *F.* Estans ainsi couberts, abec trois laquais, de vroderies, plustost loüiez, un videt plustost emprunté, bous boila dans la Cour du Loubre. — *E.* Tout à cheval ? — *F.* Non pas, non ; on descend entre les gardes, entendez : bous commencez à rire au premier que bous rencontrez : bous saluez l'un, bous dittes le mot à l'autre : « *Fraire, que tu es vrave, espanoüy comme une rose, tu es vien traité de ta maistresse. Cette cruelle,* »

*cette revelle, rent-elle point les armes à ce veau front, à ceste moustache vien trouffee, & puis ceste velle greve, c'est pour en mourir.* » Il faut dire cela en demenant les vras, vranlant la teste, changeant de pied, peignant d'une men la moustache, & d'aucunefois les chebus. Abez-vous gagné l'antichamyre ? bous accouffez quelque galant homme & discourez de la bertu. — E. Vraiment, Monsieur, vous me ravissez, & croy qu'il n'y a gueres de courtifans qui en sçachent tant : mais encore les vertus desquelles vous discourez sont-elles morales ou intellectuelles ? — F. J'ay vien oüy dire ces mouts là ; bous boulez faboir de quoi sont nos discours : ils sont des duels, où il se faut vien garder de admirer la balur d'aucun, mais dire fredement là où il aboit quelque peu de couraye : & puis des vonnes fortunes enbers les Dames, & boila le compagnon qui n'en est pas despourbu. — E. Et faudroit qu'elles fussent aveugles. — F. Et puis nous caufons de l'abancement en Cour, de ceux qui ont ovtenu pensions, quand il y aura moyen de boir le Roy, comvien de pistoles a perdu Crequi & S. Luc : ou si bous ne boulez point discourir de chaufes si hautes, bous philosophez sur les vas de chaufes de la Cour, sur un vlu Turquoise, un orenzé, feuille morte, ifavelle, zizoulin, coulur du Roy, minime, tristamie, vafstre de viche ou de Nonains, si bous boulez, amarante, nacarade, penfee, fleur de feigle, gris de lin, gris d'esté, orangé pastel, Espagnol malade, Celadon, afree, face grattee, couleur de rat, fleur de pesché, fleur mourante, verd naissant, verd gay, verd brun, verd de mer, verd de pré, verd de gris, merde d'oye, jaune paisle, jaune doré, couleur de Judas, de verollé, d'aurore, de serain, escarlatte, rouge

fang-de-beuf, couleur d'eau, couleur d'ormus, argentin, cinge mourant, couleur d'ardoise, gris de ramier, gris perlé, bleud mourant, bleuë de la febve, gris argenté, merde d'enfant, couleur de selle à dos, de vefve resjoüie, de temps perdu, fiammette, de foulphre, de la faveur, couleur de pain bis, couleur de constipé, couleur de faute de piffer, jus de nature, finge envenimé, ris de guenon, trespaffé revenu, Espagnol mourant, couleur de baize-moi-ma-mignonne, couleur de peché mortel, couleur de crystaline, couleur de bœuf enfumé, de jambons communs, de foulcys, de defirs amoureux, de racleurs de cheminee. J'ay oüy dire à Guedron que toutes ces couleurs s'appellent la science de Cromaticque, & que d'orefnavant on s'avilleroit de couleur de Physicque, comme de jambes pourries, de nez chancreux, bouches puantes, yeux chacieux, testes galeuses, perruques de pendus, & le tout à la mode, fans y comprendre les couleurs de Rhetoricque, & m'a dit qu'il se falloit garder de la couleur d'amitié.

— *E.* Et par ces discours à quoi parvenez-vous ?

— *F.* Quelquesfois nous entrons dans le grand cavinet, dans la foule de quelque Grand, nous fourtons sous celuy de Beringand, descendons par le petit degrai, & puis faisons semvlant d'aboïr bu le Roy, contons quelques nouvelles, & là faut chercher quelqu'un qui aille encore difner. — *E.* Comment, encores ? Et difne-on deux fois à la Cour ? — *F.* Ha ! pourquoy demandez bous cela ? — *E.* Pource que vous dites encores : mais je voi bien, c'est un dialecte du pays, comme le *seulement* des Angevins. Ne difputons point du langage, mais trouvez-vous tousjours ce difné à propos ? — *F.* Nenni pas, non ; les Maïstres d'Hostel quelquesfois grondent, les Sci-

gneurs font fermer leurs portes, disent qu'ils ont affaire, ou qu'ils se treuvent mal. — *E.* Et lors, vous ne vous trouvez pas bien? — *F.* Nenni certes; mais lors il faut bouter couraye, faire vonne mine, un curedent à la vouche pour parestre aboir difné. — *E.* Et quel appointement avez-vous, ou quel estat? — *F.* Pas estat autrement; je suis Monfur de Guife, quand Monfur n'y est point, qui est un galand Prince, de velle humeur, qui a de velles paroles. — *E.* Excusez-moi si je vous demande qui est ce Monsieur. — *F.* On ne l'appelle point Monfur le Duc autrement en l'armee : depuis que la Rouchelle est renduë, je bous laisse à penser s'il le faut appeller autrement : en fin c'est le vrave des vraves, & le baillant des baillants. — *E.* Vous tenez donc la Rochelle pour renduë? — *F.* Non, pas du tout; mais je ne bous donne terme que de Pasques, pour boir que Monfur y a vonne part, & de vons serbiteurs, & entr'autres... — *E.* Je vous prie n'aller pas plus avant, & retournons à la Cour : je desirerois fort sçavoir comment vous vous y acheminastes.







### CHAPITRE III.

*Arrivée de Fanelste à la Cour.*



FANELSTE. Premièrement, il faut que vous sachez que le cadet de Paulastron & moi fîmes tant & si bien, que lui eut de son frere deux cens cinquante francs (Vourdelais s'entend) pour sa legitime, & moi bingt cinq pistoles de mon cousin l'Evesque d'Aire. Nous nous hâvillâmes doncq assez proprement, & avec des lettres de recommandation & unes memoires, nous descendîmes par Garonne à Vourdeaux : là nous trouvâmes au Chapeau rouye un grand Gentil homme qui alloit à Paris; j'ai estai tant fat que je n'en fai pas le nom. Nous boulumes lui faire compenion; il nous dit qu'il courroit en poste. — *Comme di-ye, avés vous un rouci qui puisse pousser à Paris?* — Il nous conta & apprit comme il alloit en poste. — *Boila, di-ye, un rouci pour nous vous prions de nous faire vailler chevaux.* — Il nous commande à son bailet de nous en faire venir un matteau, où nous nous rendîmes, ayant vu nos chauffettes de toile blanche & fine. Ce bial Cou-

tifan nous remonstra vien dans le vatteau que nous falloit aboir vottes & couffinets, de quoi nous nous mouquions entre nous, comme cela n'estoit propre qu'à Francimants, lingues peluts & glatayafes. Le cadet & moi fimmes cinquante carrieres l'un contre l'autre abant qu'estre arribé au Carvon vlanc : là, ne poubans plus durer sans estriers, il nous fit acheter à checun un chappelet. Nous commençâmes à la Grosse à nous trouer las ; à Sent Sivardeau, je m'apperçeus que ma chauffette estoit en sang : ce qui m'y fit pluftoit regarder, estoit que le postillon & le baillet y regardoient en riant. J'estois si eschauffé que l'ardillon de l'estriere m'aboit entré dans le gras de la jamve sans le sentir : quant à mon compegnon, il se disoit aboir la fiebre d'un coiillon enfié, & ne courroit plus que sur une cuisse. De s'arrester pour repaistre, point de noubeles. Pour fin de conte, nous nous troubaâmes à Aigre tous dux en fiebre, & n'ayant plus une vaquette : car nous nous en estions fait pour nostre aryent. Nous nous boutâmes couraye jusqu'à Billefagnen, où nostre grand courier nous mena chez lou Coq, nous donnant à tous dux trois pistolles. Ce Coq nous fit bien traiter & ne prit pas un denier de nous. Il a plus de vien lui tout seul que six Varons de nostre país, car son rebenu est de quatre à cinq mille escus : le mal est que c'est sans parestre. Nous nous portions un peu vien quand le Comte de Merle passa, qui fut vien aise, estant amoureux, de nous prendre pour parer son train, & pourtant il nous fit faire à Poitiers à checun une houpelande fort superve. Entre la Tricherie & Chastelleraut, nous troubaâmes, à demi poste, un courier à cinq chebaux ; c'estoit un roufseau que j'ai vien depuis rencontré. Le Comte bou-

lut quitter la houpelande pour faire parestre son tren; je crus deboir faire auffi comme lui : « *Tien, couquin*, fis-ye au poustillon, *pren la mienne* » & les mit encore toutes dux debant lui, en prenant l'equi-paye des dux autres courriers; encores ne nous apperceufmes nous d'estre demantelez qu'à la seconde poste : & comme à *chien maigre bont les mousches*, nous troubasmes en la Veauce les poustes tellement rompuës par Monsur de la Barene, qui couroit lui mesme en perlonne, que le Comte fut contraint de me laisser à Anyerbile, abec quauque aryent pour l'attrapper le lendemen. Le poustillon de Guillerbal & moi eufmes querelle, pource que ye le nommois couquin, comme c'est la feïçon; il me repliqua : « *Couquin bous mesmes.* » Ye m'approche pour lui donner une plataffade; mon espeio s'estoit prise dans les descoupures; comme lou taquin bit que ye ne la poubois arracher, il me boulut donner de son fouët : toute la courroie s'entourtille à l'entour de mon cou. Pou! cap de you!... me boila par terre, si estonnai de la cheute, que mon bilen estoit hors de buë, & lou pis est que mon chebal l'aboit fuibi. De vonne fortune il n'aboit nulles hardes à moi : ye prins donc mon chappelet, qui estoit tunvé abec moi, & m'en allai, à veau pied s'entend. Toutes hures me furent velles quand ye fus sur le haut d'Estampes, où ye troubai & le favlon & la balee ensenvle. Le chappelet me fit grand vien, car sans lui ye n'eusse pas feu louer qu'en quauque cavaret. J'alai donc aux trois Mores; vien vous dirai ye qu'il me salut hauffer la fraïse, pource que ye me sentis la gorye fort efcourcheio. Après aboir soupai en vonne compenio, un homme maigre me demanda si ye boulois passer l'après souppeio.

Ye ne cerchois autre chauffe pour faire baloir tous les traits de cartes que y' abois appris des laqués de Monfur de Roquelaure : y'entendois la carte courte, la longue, la ciree, la pliee, les semences, la poncee, les marques de toute forte, l'attrappe, la ripouffe, le coude, le tour du petit doigt, la manche, lou chappeau, l'ange & lou mirail. Pou! cap de you! abec tout cela, mon homme, qui s'appelloit Montaison, m'empourta les trois pistoles qu'on m'aboit laissai : encores fut-il si honneste homme, que pour ma varbe il paia l'hoste & me monstra de courtesie une feçon d'escamouter & de mettre arvent bif dedans lou dai pour faire petit. Comme au matin ye me lebois fort triste, y' abifai lou chapelet & lou fouët qui m'estoit demeurai; ye bous ben l'un vrabement huit bons sous pour me mener yusques dans Paris, & me fers du fouët pour contenance & pour parestre, & cela me faisoit hauteur : car ye disois aux passans qu'ils fissent haster mon poustillon. Ensi lou chapelet me serbit dux fois, & le fouët m'aida à louer au fauxbourg Sant Yagues, non sans peno. Mais y en eus vien dabantaye à trouver lou logis de Monfur lou Comte, car ces vadaus se rioient quand ye le demandois. Il me soubenoit de l'arvaleste, mais non pas de la ruo : mon recours fut aux payes & laqués, à qui ye n'eus poent si tost demandai Monfur lou Comte, qu'ils se prirent tous à crier : *Au renard ! il a chié au liêt !* comme s'ils eussent crié : *bibe lou Ré,* & boila mon entree que bous demandiez.

---



#### CHAPITRE IV.

*Rencontre du rousseau, l'accident des fagots,  
& l'ambition de Fâneſte.*



**E**NAY. Et bien, Monsieur, vous voilà arrivé. Vous m'excuserez si je ri : c'est de joie de vous voir hors de ces petits accidents : & comment vous mistes-vous au monde ? — F. Monsur le Comte me fit fort vien aviller, bran, il faut dire couvrir, si vien qu'ils me trouboient tous trop vonne mine pour estre aux gardes ; comme y'aboïs pensai en partant, il me laissa à Monsur de Montesperan ; ye me fis si vonne feçon que y'entrois par tout, horsmis au petit cavinet : ye prens conneſſance abec les Maistres d'hostel & certains Gentius hommes serbans : quand ye fus laissé ſul, ye frequentai l'hostel de Monsur de Guisc, par la faveur de Monsur de Loux, qui me demandoit ſoubant si ye n'aiderois pas à tuer quauque Duc, à quoi ye m'aufrois livrement. Par là me boila familier, si vien qu'un yor y'eſcoutois debifer l'Ebeſque de Seez, Vertaut, Malerve & Mathiu abec un homme de vonne feçon : ces quatre aians

parlé de la Philoufophie comme de grands fabantas qu'ils font, lou rouffeau eftant demeurai ful, ye lui demandis à qui il eftoit. Il me refpond qu'il eftoit de nouveau arribai en Cour, & qu'il n'aboit poent d'accez pour fe doner à quauque Prince. Ye lui contis comme y'abois fait. Lui me refpond qu'il n'aboit point tant de hardieffe; il mena fi vien l'affaire que ye le presentis à Monfur de Guife, en la chamvre duquel il aboit couchai la nuit d'auparabant, comme y'ai fu depuis. De là à dux yors, ye boi mon homme en grande familiaritai abec ce Prince : y'eus quauque foupçon, mais lui me remercioit des faburs qu'il receboit pour l'amour de moi. Un foir que Monfur de Guife bouoit ayec lou Roi, ye bis mon rouffau qui tenoit la vougie du Roi, & li difet force biedaferies à l'ouveille, dont lou Roi se creboit de rire; ye me pouffe, comme eftant la caufe de fon abancement. Que me fit-il? Après lui aboir dit un mout à l'oreille, il me tend le vougeoir & me dit : *Serbeç lou Roi*. Me boila au-deffus des nuës, ye vaié la vougie, & eftudiois quauque petits moutets pour dire comme il faifoit, quand lou baillet de la garderove yetta dux fagots dans la chemineio. Lou Roi eftet vien coubert d'un von ecran de vois; yamais homme n'ut tant de mal; y'abois veau trepigner & passer une yamve fur l'autre : lou Roi, qui eftet de la partio, me difet, *Efclaireç vien* : mon vas de faie fumoit, ye n'attendois que l'hure que le vas & la yamve creboyent. O que y'euffe vien boulu eftre dans les fanyes de Veauffe, comme l'autre fois. En fin, y'entens que les Signurs qui bouçoient lou passaye difoent, *Il vrule d'amvition*. En mefme temps ye fis rire lou Roi, ye m'aronce à bet trabers, me fis faire plâce à peno : à la

beritai, ye fis un grand cri au commencement, mais quand ye bis tou lou monde rire, ye m'efforcis de rire, vien aise que tout se passast en raillerio. Cela me ferbit d'autant de conessance. Vien bous dirai-ye que ce rousseau me fit autre coup mettre dans le caroussé de la Rene, disant que y'y aurois place; mais en fin ye le reconus pour le mefine rousseau des houpelandes.





## CHAPITRE V.

### *Discours sur la maison d'Envy, & de la chaste.*



**E**NVY. Monsieur, cependant qu'on couvrira pour vous donner un mauvais souper, voulez-vous point faire un tour d'allee? — *F.* Oy vien. *Montar;* celle nous donnera appetit. *Or ça,* voilà votre maison, qui me semble que vous l'aurez plus fait paraître si vous eussiez voulu. — *E.* Pour paraître peu, patience: le pis est qu'elle est de peu. — *F.* Y eusse voulu porter ce pabillon sur la porte de la vasse cour, & là dedans loger mes officiers loen de moi. — *E.* J'aime mieux avoir petit train, & près. — *F.* Bon escuries sont trop près du chateau. — *E.* Il fait bon avoir l'estable près de la maison pour empêcher tant qu'on peut les insolences des valets. — *F.* Voilà un prais mouz; il y a pour louer trente chebans à l'aise. & vous ne l'appellerez pas une escurie, & vous ne l'appellerez pas un chateau, un dongeon de huit toises avec sa platte fourme, soixez de quarante pieds, & une vasse cour vien flanquee, trois ponts levedis! — *E.* Nous n'appellons cela en ce pais



qu'une cour. — *F.* Où est vostre chenil? — *E.* Dans les paillers. — *F.* Comment, ye ne boi ni chins courans, ni aufeaux. — *E.* Ils m'empeschoient de dormir, me despenfoient en fauconniers & en hongres; ils estoient cause que je tombois en les picquant. Quand j'ai veu qu'ils me cassoient, je les ai cassez, & puis l'aage en cassoit sa part. — *F.* Oy, mais où est la nouveffe? — *E.* Je l'ai cerchee ailleurs, après avoir leu l'Utopie de Thomas Maurus, qui raconte qu'estant en ce país là, il ouït un grand bruit de cors & de trompes, & voiant passer devant son logis une grande foule de gens de cheval, une meutte de chiens, des limiers, des aboieurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, levriers de compagnon & d'attache, & puis force oiseaux de leurre & de poing, trois charrettes de cordes, autant de toiles, il demanda qui estoient ces Seigneurs : on luy respondit qu'ils estoient sagneurs vraiment, que c'estoient les bouchers de la ville, aufquels seuls la chasse estoit permise en ce país là. — *F.* Fa au diavle lou país, qu'eussent-ils dit du Maneschal de Montmoranci, qui embouié en amvassade en Angleterre, marchoit abec huit bints aufeaux? Bous ne feriez pas comme moi : ma mere nourrissoit dus vufs gras; ye les trouquai emper lou lebrier de Monsur de Roquepine, qui depuis me l'a defrouvai, mais c'est par familiaritai. — *E.* Non, je ne trouve pas vostre change avantageux. — *F.* Oy vien, mais c'est pour prestre, & puch n'est-ce pas une grande commoditai que les aufeaux? Ye bous puis yurer qu'en la saison, à Fioux (si bous sabez où c'est), nous faisons voucherie de perdigaux. — *E.* J'aurois peur que là où seroit boucherie de perdriaux, le lard y fust venaison. — *F.* Quoi, des paillers en boste vasse cour?

— E. C'est le mieux quand elle en est bien empêchée. — F. Où allons-nous ici? en une galerie? O prauve! & boila du viai dedans, faire de la galerie un grenier!





## CHAPITRE VI.

### *Des Vade pied.*



**E** N A Y. Monsieur, nous sommes si grossiers, que nous sommes encores plus marris quand nous faisons du grenier une galerie. Il me semble que voila vos gens venus. — *F.* Oy, boila mes laqués. Eh vien, Chervoniere, que diavle avous tant demeurai? — *Cherbonniere.* Ventre de loup, Monsieur, savous pas bien comment nous avions desjeuné? — *F.* Boyiez bous, pource qu'il est biel, & qu'il a estai Seryent du Queitaine Papefu, y'en endure. — *E.* De vrai, voila un laquais tout grifon, en un temps où nous voions tant de Conseillers sans barbe : hola, qu'on face boire ces bons compagnons, & qu'on apporte la colation pour Monsieur leur maistre, en hastant le soupper. — *Ch.* Ventre de loup, le maistre & les valets aimeroient mieux un morceau de lard qu'une prune. — *E.* Je ne vous ai pas demandé, Monsieur, si vous avez disné, veul'heure qu'il est. — *F.* J'ai si vien desyunai, que cela se peut appeler & parestre pour un disnai, mais ces maraus font si

impudens, il n'y en a pas un d'us qui ne croie estre cause que la Rouchelle a compoufai. — *E.* Voici la collation plus à propos que la composition : vous autres, retournez querir un jambon, & voici un pasté de veau ; Monsieur, là, prenez que vous soiez en une trenchee. — *F.* Bous dittes vien : quand nous estions en Saboye, nous troubions de tels rebeillons en la tente de Monfur de Bord.





## CHAPITRE VII.

### *Des quatre guerres de Faneſte.*



**E**NAY. Vous avez donc veu la guerre de Savoie? — *F.* Oy, y'y arribai le propre yor que ce malhurus Prestre acheba la paix. Nous souffrions veaucoup en ce boyage, mais nous n'usmes pas loisir de faire parestre la balur : quoi que ce soit, lou Roy fit parestre sa bictoire, vien qu'elle ne lui demuraſt pas. — *E.* Nous sommes malades du parestre aussi bien aux affaires generales que particulieres. — *F.* Tel que bous me boyiez mentenant, y'ai bu quatre guerres, affaboir : celle de Savoie, celle de Juliers, où, si y'eusse etai en la place du Maneschal de la Chastre, y'eusse vien empeschai le Prince Maurice de faire tout sans nous : nous coubrions l'armeio du costai des paifans des Ardenes. La troisieme guerre est abec lou Maneschau de Vois Dauphin, que ye bins yoindre auprés de Chastelleraut. La quatrieme, c'est cette guerre d'Aunix, que y'ai bué du commencement yusques à la fin. — *E.* Vous estes bien heureux, car je ne vous voi point estropié. — *F.* Si ai ye vien

bu pluboir les mousquetades plus espesses que la gresle, tic, tac, toc, per aci, per entre las yambes, sous les esselles, rasibus les aurcilles. Il fait von se saboir remuder. — *E.* Je ne doute point de cela suivant les belles occasions que vous avez dites. — *F.* Ha lou baillant homme qu'estoit ce Maneschal de Viron! S'il eust bescu, ye ne serois pas en si praube estat : quoi qu'il tarde, La Fin en mourra. Que si y'eusse estai de l'entreprise du pont Nostre Dame, ye lui eusse donai cinquante foissades, il tarde à mourir. — *E.* Il ne tarde plus, il est mort : vous l'avez donc connu? — *F.* Oy, connu, oy ; quant il me trouboit : « *Et vien, mon orable, mon Varon? & vien, cela est fait?* » — *E.* Laissons là ces facheux discours, Monsieur, parlons encores de la Cour & des Dames.





## CHAPITRE VIII.

*Amours de Fameste, querelle du Carroffier.*



**F**AMESTE, Quant on parle de la Cour & des Dames, ye me trouble en mon lustre. J'aboïs une amie & une maïstresse : la premiere estet la fame d'un bius Dotur qui prenoit pensionnaires. Elle me donnoit de l'aryent, pour paier davant son mari, qui grondoit fort quand il boïoit chez lui pensionnaires portans varve ; il ne bouloit loger que des petits escoüillez. — *E.* Dittes-vous escoüillez ? — *F.* Et il seroit encores von ensi : bous estes un galant home. — *E.* Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce discord est arrivé : il y avoit à Paris un Loudunois, savant homme, nommé le Goulu ; il enrageoit quand sa femme prenoit en pensïon ceux qui estudioient aux Loix ; il ne vouloit que les petits Grimaux, dont il fut fait un quatrain, duquel le sens vaut bien la rime ; le voici :

*Du Goulu savant ne prend gueres  
Les barbus pour pensionnaires :  
Il choisit les petits enfans,  
Mais la Goulüe les veut grands.*

*F.* Je vous prie que j'aye cestui là ; mais l'autre Maistresse est de plus grande qualitat, & Diu garde mal celle qui m'a dus fois bestu de clic & de clac : mais aussi y'us une vonne querelle pour l'amour d'elle. Nous estions en la Place aux Beaux, emvarrassez de sept ou huit carrosses ; il y eut des espeios tirees. Le carrossier de Madame Varat me donna du pou-mau dans l'estomach : si ses compegnons ne l'eussent soustenu, ye l'aboies difamai. Ye fis consulter avec les amis si ye le deboies appeller. Les uns disoient qu'oy, pource qu'il aboies estai Seryent d'une compenio. Enfin, il y eut un aville homme qui s'abifa que non, & par une velle inbention. Bous boyez comment sont bestus ces pendarts de carrossiers : il fut dit qu'avec hauneur ye ne le pouvoies comvattre, pour ce qu'il estoit homme de rove longue. — *E.* Je voi bien qu'il y a de bons esprits à la Cour. — *F.* L'honneur ne s'y est yamais oservai comme mentenant. Si ye pouvoies parbenir à estre contai entre les r'afinez, ye feroies vien contant. — *E.* Apprenez moi que c'est : ce m'est un terme nouveau.







## CHAPITRE IX.

*Des braves, des raffinez & duels.*



**F**ENESTE. Ce sont yens qui se vattent pour un clin d'uil, si on ne les saluë que par acquit, pour une fredur, si un manteau d'un autre touche le lur, si on crache à quatre pieds d'ux : & noutez que sur un rapport, vien qu'il se trouble faux, ou si bous prenez un homme pour l'autre, il en faut user comme firent dux Gentius-hommes, dont l'un effet au Cardinal de Joyuse. En allant deffus lou prai, l'un demanda à l'autre : « *N'estes-vous pas un tel d'Aubergne ?* — *Non*, dit l'autre, *ye suis un tel de Dauphiné.* » Pourtant ils abiferent que puis qu'il y aboit appel, il se falloit tuer, comme ils firent, & cela s'appelle raffiné d'haunur. — *E.* Y a il quelque estat pour cela ? Vient-il aux parties casuelles ? — *F.* Non pas, non : que c'est d'estre reduit aux bilayes ! cela n'est que pour parestre dabantaye. — *E.* Me voudriez-vous bien nommer quelques uns de ces raffinez d'honneur ? — *F.* Bous abez lou vrabe Valany, Pompignan, Begole, lou cabdet de Suz, Bazané Monglas, Bile-

gloire par une pesante & veritable honte, le remede eust esté beaucoup meilleur ; comme qui eust ordonné & fait executer soigneusement, que tout appellant, comme estant celui qui blessé le droit du Roi, fust degradé de Noblesse, mis à la taille, les parroisses où leurs biens sont situez cruës de leurs taux, obligees de le porter au Receveur, leur recours sur le bien avec les mesmes privileges qu'ont les executions des amendes ; d'ailleurs ceux là privez de tous estats & pensions. Ces hommes survivans à leur honte eussent presché le malheur du duel. J'eusse voulu chose beaucoup plus douce pour les appelez. Cela estant ainsi practiqué, les courages se fussent eslevez aux actions, par lesquelles nous desirons qu'on parvienne aux offices de la Couronne. — *F.* Mais regardons si tous nos Maneschaux ont vien passai par lou chemin que bous abez dit : il n'y en a gueres qui aient bu les trois vatailles. — *E.* Il y en a pourtant : mais, s'il vous plaist, passons le temps ailleurs qu'à examiner ceux à qui nous devons obeissance. — *F.* Nous ne sommes poent si sages à la Cour, nous parlons de tout le monde. — *E.* Et nous, gens de village, devons estre respectueux. — *F.* Cap de you, si j'aboïs vu encore un coup, si bous dirois ye d'ef-tranges choufes.





## CHAPITRE X.

### *Entree de table, attaque de Religion.*



NAY. Monsieur, vous estes fervi ; nous nous mettrons à table quand il vous plaira. — *F.* Monsieur, j'ai vîen conu à boste priere, & à ce que bous n'abez fait lou signe de la croix, que bous estes de la Religion. — *E.* Oui, Monsieur, & ne suis pas si bon religieux que je devois. — *F.* Il y a eu de vrabes homes de boste parti. — *E.* Il en a esté besoin. — *F.* Bous plaist-il pas de faire seoir ces honnestes hommes ? — *E.* Monsieur, ils prendront bien leur place. — *F.* Il me semvle pourtant que lou signe de la Croix fait parestre un Chrestien. — *E.* Il faut l'estre pour le paroistre : Dieu requiert de nous d'autres marques, & reprouve celle là. Mais, s'il vous plaist, nous ne ferons pas de la Theologie un propos de table. — *F.* Je bus donc bous conbertir après soupai, & bous faire parestre que y'ai beu toute la Theologie moderne, & vîen escoutai Pere Couton, qui preche d'une velle feiçon. — *E.* L'estoffe est plus que la feiçon. — *F.* Abez-bous bu ses prieres jaculatoires ? —

*E.* Oüy, Monsieur, & joyeuſement. Nous avons des commentaires deſſus : & nous ont fait deſplaiſir de les ſupprimer, quand ce ne ſeroit qu'en un endroit où il fait trois interceſſions, de Dieu le Pere, de Noſtre Dame, & de Jeſus Chriſt, chacun à ſon tour & à la pareille. Mais ne nous enfonçons point là : il vaut mieux boire, à quoi je vous convie. — *F.* C'eſt vien dit : mais ſi bous attaquerai ye à l'autre pourmenade. — *E.* Et moi je vous rendrai nos ſimples raiſons de village.





*bous ren fricassai.* » Lou mout fut vien pris, car ye bous puis jurer que toutte la taulade se prit à rire. — *E.* C'est signe que vous ne leur aviez pas fait desplaisir en la peine où ils estoient. — *F.* Comme je me bis en tren, & quauques uns qui me contredisoient, comme ne troubands pas l'affaire tant fassible : « *Messurs, di ye, tel que bous me boyez, j'ai des velles memoires, qui sont benuës d'un grand Queiteine nommai le Lignoux, qui estoit un grand preneur de billes & aboit des inbentions qui ne sont poent du commun.* » Monsur me commanda d'en dire quauques unes; moi vien aise, car c'estoit lou mouien de parestre en grand compenio.



petards, & mettre devant la gule des hommes vien à preube per darré, & faire qu'abec pu de poudre ils foent empourtez sur lou rempart, comme s'ils aboient fait un faut pour plaisir, & puch recharger jusqu'à quatre ou cinq fois. Boila dux cents hommes dedans une bile, aquo és barrat. Bous ne bistes yamaï imbention troublee millure, horsmis de quauque fat qui disoit qu'il faudroit choisir les bossus pour mieux envoucher lou mortier. — *E.* Pour certain, Monsieur, voila des inventions du Capitaine Lignoux : les avez-vous apprises de lui-mesmes ? — *F.* Non pas, non certes, que je ne le bis yamaï. — *E.* Si ai bien moi, & fort privement. Chicot l'appelloit Mathelin ; & pour rendre un de ses contes aux vostres, je vous dirai qu'un jour je le menai au cabinet du Roi de Navarre, où il nous conta la premiere de vos inventions, & c'estoit pour S. Junio. En s'eschauffant à deviser, nous parlâmes du grand service que feroit à la cause qui pourroit lui donner Limoges (le Roi prenant plaisir à ses inventions). Vous savez bien, di je, Capitaine Lignoux, que si aujourd'hui vous estiez pris à Limoges, vous seriez pendu le lendemain ; comme il eut avoué cela pour très vrai : « Faisons, di je, vous & moi, un bon service : vous avez bien veu une grange au deffous de la porte la Reine, qui n'est qu'à deux cens pas de la muraille » Comme il eut dit qu'oui : « Il faut, di je, que vous vous laissiez prendre un soir, & que la nuit d'après je me coule avec quatre cent bons hommes dans cette grange, & Monsieur que voila, en montrant le Vicomte de Turenne, fera avec mille hommes choisis en un bois à veuë du fauxbourg. C'est à deux heures après midi qu'on pend les gens ; il ne demeurera petit ni grand qui n'aille voir pendre Du Lignoux.

J'entendrai le bruit de la ville, & verrai accourir ceux du fauxbourg; j'attendrai le silence, qui sera l'heure où ils feront bien ententifs à ce que dira le pascient, & n'y a point dangé de leur conter go-guettes, & à l'heure l'escallade. Qu'en dites-vous? Le Lignoux se mit à jurer que c'estoit l'entreprise la plus infallible dont il eust jamais ouy parler, & que le tout consistoit à ne prendre le temps ni trop tost ni trop tard: & de là en avant ne donnoit point de pascience pour solliciter l'execution. — *F.* Boila qui est vrabe & vien hazardus; y'eusse vien boulu estre de l'envuscade du bois.







### CHAPITRE XIII.

#### *De la Cour.*



**F**ENESTE. Mais changeans per-  
paux, ye ferai vien empesché à  
mon arribée à la Cour, car toutes  
chaufes y changent à un biremen.  
Tel pense s'en appuyer d'un  
Grand, qu'il se boit aussi tost ren-  
bercé. — *E.* Si la Cour ne chan-  
geoit point, elle auroit changé; nous n'en avons  
jamais veu ni leu autre chose. — *F.* Je trouve que  
Monfieur de Themines est parvenu à la Marechaussée  
par un vrabe moyen & vien nouveau. — *E.* C'est  
dequoi je ne fai rien que m'en taire. — *F.* Ils  
disent pourtant que toute la France est entre les  
mains de Barbin & Mangot : ils disent que ce sont  
d'avilles hommes, & vien fideles à la Rene & à  
Madame la Marechale. — *E.* Nous n'en connois-  
sons ni les noms ni les conditions. — *F.* Bous estes  
par trop discrets, bous autres, nous ne sommes pas  
si reteneus. O que boila de veaux fruiets : sont-  
ils du jardin où nous sommes estés pourmené ? —

E. Ouy, Monsieur. — F. Je bous bus reprendre d'une chose, si bous l'abez pour agreavle. — E. Vous m'obligerez, Monsieur. — F. Je trobe maubais que bos palliffades soient toutes de fruitiers; les espalliers de buis ont vien autre apparence. Ma mere a un jardin qui n'est gueres plus grand que le bofte : les espalliers de buis y sont hauts d'une picque; il est brai qu'il faut que cela soit de charpenterie; aussi elle s'en fait tous les ans pour mille pistoles, & cela n'est pas le plaisir que bous prenez aux proumenades, quand les Signurs & Gentius-hommes bous bisitent. D'ailleurs nous autres pratiquons tellement l'aunur en toutes chauses, que nous ne faisons rien parestre qui ne soit fort abantajus. — E. Je l'ai bien remarqué à vostre arrivee, & surtout à cette grande espee que portoit vostre laquais; & de vrai chacun a quelque raison en son espee: vous austres, qui estes bien fondez, donnez vos pensees au paroistre, & nous à l'estre seulement. — F. Bous me faites soubenir d'un sonet que quelqu'homme de bilaye a fait contre nous autres Courtisans; je bous le donne pour bofte fruit; je croi l'aboire en ma pochette; le boici :

*Quand le Paon met au vent son pennache pompeux,  
 Il s'admire soi-mesme & se tient pour estrange:  
 Le Courtisan, ravi de sa vaine louange,  
 Voudroit comme le Paon estre parsemé d'yeux.  
 Tou deux sont mal fondez; aussi de tous les deux,  
 Quant il faut s'esprouver, la vaine gloire change,  
 Comme le Paon miré dans son pennache d'Ange  
 En desdaignant ses pieds devient moins glorieux.  
 Encore est nostre Paon au Courtisan semblable,  
 Que de la voix sans plus il se monstre effroiable:  
 Il descouvre l'ami qui le loge chez lui,*

422 AVANTURES DU BARON DE FENESTE.

---

*Il est jaloux de tout, il est sujet aux rhumes :  
Ils diffèrent d'un point, que l'un montre ses plumes,  
Et que l'autre est paré du pennache d'autrui.*

FIN DU PREMIER LIVRE.





## LIVRE SECOND.

### CHAPITRE I.

#### *Des graces latines & de leur construction.*



**F**ENESTE. *Et beata viscera Mariae quae portaverunt aeterni Patris Filium.* Voilà comment je di mes graces, moi. — *E.* Je croi que vous les entendez bien, puis que vous les dites. — *F.* Oy da, j'ai esté de la premiere au college de Guienne, & de la Philosophie à Poitiers, où nous étions de bons escoliers, mais nous vations lous temps de l'Université de Paris, au temps là. Il me venoit de Paris un certain Jacques, à qui j'allois souvent, & qui me contoit de la construction de ces graces, & de la maniere de les dire. Il me contoit que c'estoit un certain

là. Il faut dire que nous oferbions dès lors le punt d'aunur, comme eust fait l'eccellent Castel-Vayard : c'estoit cettui là qui estet lou maistre des vraberiers. Passant à Poitiers, un autre Courtifan qui eut prise abec lui, lui aiant dit à l'ouaille : « *Rendez vous à la porte de la Tranchee,* » la vrabe repartie qu'il fit, « *Je n'en ferai rien,* dit il, *car je ne me rend jamais.* » Mais j'ouvie de vous expliquer ma priere ; c'est : Et les vien heureuses entrailles de Marie qui ont pourté le Fils du Pere eternel. — *E.* Comment vous commencez par un *Et* ? — *F.* Pour vous dire, il y a debant : *Laus Deo, pax vivis, requies defunctis. Tu autem, Domine, miserere nobis ;* & puis : *Et beata.* Mais je ne di jamais gueres le premier pour accourir : & puis pour ne vous mentir poent, il y a un mout qui me desplaist en diable, c'est ce *Defunctis* qui m'a fait la plus grande trahison, qu'il faut que ye vous die. Nous estions allez, le cabdet de Polastron & moi, passer lou temps chez la Du Moulin ; nous entraimes sans dire gare, & troubasmes un preschur de S. Marri qui se cachoit : nous lui abions pris lou mantou & quauquommet petit ; la garce aboit aberti : en fourtant de la porte nous troubons [un home] qui tenoit un autre au coulet, & qui se deffendoit ; cettui nous cria : *Messurs, ye vous conte cent escus au petit pont, & m'aidez à mener ce pendart yusques-là.* — *Cap de you,* di je, *cent escus sont veaux.* Nous lui aidons ; ce fripon nous donnoit des coups de pieds par las yamves. Nous boila dedans, on nous prend, & fusmes encrouiez. Ce *Defunctis* nous conta cent escus, mais ils ne furent poent pour nous : l'autre estet son archer, & n'en aboit qu'un pource qu'il alloit en lieu secret, & n'ust etai pur de deshonorer lou preschur ; on nous

eust fait un affront sous la custode. Me boila encores hors de mon perpaux ; où estois-ye ? — *E.* Vous estiez sur la conjonction de cet *Et* avec ce qui est au devant. — *F.* Je m'en bois bous le dire tout du long en François : *Loüange à Diu, paix aux bibans, repos aux morts* : Mais toi, Signur, aies pitié de nous, & les vienheureuses entrailles. — *E.* Il faut que ce soit que Dieu aie pitié des entrailles, ou qu'elles aient pitié de nous. — *F.* On n'examine pas ces chaufes à boste mode ; nostre Theoulogie n'a que faire de la Gramaire, car aussi vien ce *mais* debroit contredire & ne le fait pas. Boici comment il faut proufiter ; après *Defunctis* (que lou diavle lou mot), il faut faire une pauze, & après *nobis* une autre ; à ces pauzes, bous pensez quauque chaufe de contraire, & puis bous dites : Mais toi, Signur ; & à l'autre : Pensez bous que Diu est vien hurux, & aussi les entrailles. — *E.* Je trouverai bien moien que ce *Defunctis* ne vous scandalizera plus : Disons *paix aux vivans*, qu'il y ait *paix* entre vous qui estes vivant & les archers, ou que vous viviez en *paix*, & puis *requies defunctis*, que *Defunctis* se repose. Il y en a quatre ou cinq à la Bastille qui diront *Amen*. Voila pour ce passage. Mais venons à l'*Et*. — *F.* Boyez-bous pas que la Messe commence par un *Et* ? difant : « Et j'entrerai à l'Autel du Seigneur ; » l'autre respond : « A Dieu qui resjouit ma jeunesse. » Il semyle qu'il n'y a grand sens à cela, & c'est ce qui fait esmerveiller. Il y a de nos Docteurs noubeaux qui disent que c'est ainsi ; mais il s'en faut vien. — *E.* Il n'y a rien qu'on auroit falli. — *F.* Il n'y a rien de si commun de cette sorte, je suis bien aise de le dire. — *F.* On ne parle pas ainsi.

aux communes : & mesmes aux enchantemens bous abez force passaye des Pseaumes qui commencent par *Et*. J'en sai plusieurs, je me contenterai d'un exemple : à prendre les serpens bous abez : *Et conculcavis leonem & draconem*. Ce n'est pas pour dire comme Monfur le Maneschal à Pere Couton, qu'il estoit enchanteur parce qu'il faisoit benir Dieu sur le pung, je suis trop Cathoulique : mais il y a de la Magie divine, comme dit Pere Seguirand, & puis j'ai leu en Charon une comparefon de la Messe & de la Transubstantiation abec les sourciers & enchanteurs, qui meslent de leur substance dans les bruvages d'amour. Il dit aussi qu'à la Messe, on emploie la substance du Signur pour nous rendre amoureux : ye n'en ose dire dabantaye. Il me soubient que Casaubon, dans le cavinet duquel nous lisions cela, nous tira le livre, disant : *N'achebez de lire cette impietait*. — *E*. J'ai leu ce passage ; il commence par : « *O amour, que ne fais-tu point ?* » & c'est bien fait de ne l'expliquer pas ; mais il valoit mieux confesser une faute en Gramaire, que de la couvrir par des blasphemés.





## CHAPITRE II.

*Maziliere. L'Eglise invisible, des reliques  
& bonne intention.*



**ENESTE.** Pour moi, ye deffendrai tout jusqu'au vatesme des cloches, & bous convertirai, si bous en abez la boulontai. Contentez bous que ma priere parest pour priere, comme l'*Ave Maria*. — **E.** Je voi bien à ce que vous dices que ceux que vous convertiffiez le veulent desjà estre. — **F.** Oy da, y'ai aidai plus que nul autre à combertir lou Queitain Maziliere du Regiment de Nabarre. On lui fit du vien, il alla à la Messe, & puch il alloit chez les Grands pour faire parestre sa conberfion. Un your on estoit en perpaux chez Monsur de Roquelaure laquelle des Religions estet la meillure : « *Il faut, dit Monsur lou Maneschal, demander à ce Queitain : Bien ça, si il, tu as tastai & trouquai des dux depuis samedi que t'en semble, qui est la millure ?* » L'autre repon abec assurance que c'estoit la Cathoulique; lou Maneschal replique : « *Tu mens, frere, ou tu nous as trompez, car tu as eu de l'aryent de retour.* » —



*E.* Voila un des bons mots de ce temps : vous me voulez convertir joyeusement. — *F.* Il est de retour des bostes, & m'a renboié ce Chapelet que je lui abois presté pour prestre Catholique ; car bos debotions de bous autres sont inbifivles, & bofte Eglise inbifivle. — *E.* Que n'achevez-vous de nous reprocher, comme les Sauvages, que nostre Dieu est invisible ? — *F.* Nous autres boulons tout bifivle. — *E.* C'est pourquoi, entre les reliques de S. Front, on trouva dans une petite phiole un esternement du S. Esprit. — *F.* Ce sont des imbentions de bous autres, qui abez fait imprimer un imbentaire des reliques, où S. Paul a dix huit testes, S. Pierre seize corps, S. Antoine quarante vras. — *E.* Vous avez fait paroistre ce que nos gens ont dit ne pouvoir estre ; vous pourriez voir la pluspart de ces choses en un livre que j'ai ceans, qui s'appelle : *Le Cose maravigliose de l'alma città di Roma, ove si tratta de le Reliquie dei corpi santi, per Giovanni Osmarino Gigliotto, con licenzia di Superiori.* — *F.* Si ces vonnes gens en disent un peu plus qu'il n'y en a, c'est par debotion, & pour faire prestre l'aunur qu'on porte aux Sencts, non pas bous autres qui les abez ostez de leur repaux. — *E.* C'est donc leur faire honneur que d'en faire des monstres : car nous n'avons jamais veu de leurs os que nous sachions, mais vous les croians tels, les avez fait vendre à petits morceaux en toute l'Europe par les porteurs de rogatons. — *F.* Je ne m'en donne pas de rien : car je croi que ce qui est fait en vonne intention est von. — *E.* Moi aussi. — *F.* Pourtant bous autres ne croiez pas cela. — *E.* Nous ne blasmons aucune bonne intention ; mais la difficulté est à monstrier qu'elle soit bonne : car nous main-

tenons que tout ce qui offense Dieu ne peut être appelé bon. — *F.* Et comment jugerez-vous que l'intention est bonne? — *E.* Quand elle s'accorde à la règle du bien. — *F.* Encore faut-il que cette bonne intention soit pure. — *E.* C'est ce que nous demandons au jour & au flambeau de la vérité.





### CHAPITRE III.

*La gageure de Canifi, la question du baptesme  
agitee à Rome.*



**F**ENESTRE. Je demoure à cela que l'intention fait tout : c'est là où y'ai bu triompher Pere Couton, quant il fut pris pour yuge d'une gayure entre lou Varon de Courtaumer & le Sur de Canifi. — *E.* J'en ai oïi parler; c'estoit qu'il n'y avoit point de consecration sans la droite intention du Prestre. — *F.* Oy, qui diavle bous a dit cela en ce pais perdu? Ye pensois qu'aussi vien que les Vretons, bous ne seuffiez nouvelle du mariage des Rois qu'au vatesme de leurs enfans. La gayure estant donc faite, la Cour se trobe en grand envarras. Comment, disoit l'un, nous tenons que les Sacremens sont necessaires à salut, & ye ne fai si y'ai communié. — *E.* Cela ne deroge point à vostre religion, qui vous ordonne l'incertitude de salut : c'est prudemment fait, car qui seroit bien assure ne leur porteroit plus rien. — *F.* Laissez moi dire. Un autre disoit : Mon pere mourut par hier, si un rivaut Prestre sonyoit à sa garce, boila

mon pere dannai par la faute d'autrui. Un autre disoit : Nous tenons lou Mariage pour un Sacrement, & si lou Prestre sonyoit à desyunai, lou Mariage est nul, par enfi nous & les nostres serions tous fils de putens. — E. Il y a bien pis : car, si toutes les Messes du Sainct Esprit qui ont esté dites à vous faire des Prestres, des Evesques, des Archevesques, n'ont esté avec l'intention, où sont vos absolutions, vos Ordres & vos Eglises, & par consequent la succession personnelle de laquelle vous vous vantez ? Il y a eu dans le Consistoire de Rome une pareille question agitée plus de six mois : Un Archevesque des plus riches, des plus doctes d'Italie, & un des plus grands hommes d'Estat, fut visité par sa nourrice, de laquelle, bien que pauvre villageoise, il voulut avoir la frequentation deux jours, pour se plaire aux contes de son enfance. Cette pauvre idiote, le second jour, ravie des splendeurs de son nourrigeon, lui fauta au col, en disant : *V'è qui dunque il bambino ch'io battezzai pensando che trapassasse.* — Comment, dit le Prelat, *ma chere mere, n'ai-je esté baptisé d'autre que de vous ?* — Non, dit-elle, *car nous vous tenions pour mort.* — Et il repliqua : *En quels termes me baptisastes-vous ?* — *Mi fiol, dis' io, io ti battezzo nel nome di nostra Donna.* — L'Archevesque adjouste : *E di più ? Non più, disse la balia, che noi altre non battezzavamo d'altra foggia.* Là finit le plaisir de ce personnage, qui emplit tout le college des Cardinaux de cris & lamentations, disant : Je ne suis pas Chrestien, n'estant pas baptisé au nom de Dieu. Où sont tous les Sacremens administrez par les Prestres que j'ai fait Prestres, & tant d'Ecclesiastiques faussement sacrez de ma main, qui en ont

tant sacré d'autres ? De quelle multitude ai-je rempli l'Enfer, si les sacrements sont nécessaires à salut, & si Dieu s'attache à ce qui se fait *ex opere operato* ? — *F.* Je voi bien que vous en savez beaucoup. — *E.* Pardonnez moi, ce sont les termes du mémoire qu'on nous envoia. — *F.* Père Couton est plus avile que tout ce Consistoire : car il eust demêlé tout cela, comme il fit la gayure, assavoir que l'homme ne pouvant juger que de ce qui paraît, toutes ces causes se doivent contenter de paraître, & voila pour mon *Parestre* contre vostre *Espre*.





#### CHAPITRE IV.

*Le baron Harelais, le Moine & autres jeux.*



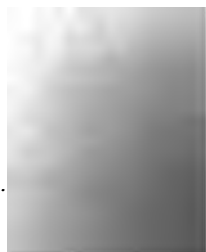
NAY. Ouy, mais on ne veut pas que la Consecration paroisse : car Gabriel Biel dit que l'invention de la *Secrete*, qui est de dire les paroles missifantes bas, fut que le pain des Clercs parut chair, dont il y eut une grande peste : & cela va un peu loin pour nostre familiere proposition : mais je vous demande si le Baron fut contant de cette resolution. — *F.* Non pas, non, qu'il le fit très vien paier un von courtaut, qu'on appelloit à la Cour, les uns le courtaut de la Consecration, les autres de l'Intention, aux enseignes que l'Aumounier de Monfur de Lucembour me le monstra un yor que nous passions au bois de Jouëmbal : il estoit là en relez. Nous demandasmes aux payez si c'estoit là le courtaut de la gayure. En debifant ils nous empoignent tous dux, nous depouillent, & nous souëtent en Diavle ; mais l'Aumosnier le fut plus que moi. Cette quanaille rioit si fort, qu'en sourtant de là je m'effourçai de rire : car cela s'appelle le relez. Cap

de S. Arnaut, les railleries y paroïſſoient de là à dix jours, à propaus de pareſtre. — *E.* Vous qui aimez les anciennes ceremonies, ne devez pas reprouver cela : car ce ſont les vieilles ufances de la chaffe. — *F.* Un Queiteine de Vrouage (pour dire comment ces payes ſont meſchants), me mena chez Gibaut ou Enyibaut; là dedans eſtoient reſtez quauques chebaux de Monſur lou Duc & quauques payes auſſi. Ces fripons ne debïoient que de vailler le moine; j'en abois ouï parler, mais afin qu'ils ne ſe jouïſſent point à moi, je me bantois de l'aboïr donné à tous les payes de la petite eſcurie. La nuit, comme nous eſtions couché, ce Queiteine & moi, je ſens je ne fai quoi qui me ſembloit arracher lou gros ourteil : lou Queitain, autant que je criois, me donnoit de grands coups de coude dans l'eſtomac, crioit plus haut que moi qu'il bouloit dormir, qu'il n'aboït que faire de mes foulies. Cela dura long temps, qu'au prix que j'abançois lou pied, au prix donnoit la ſaccade, & moi de crier, & mon camarade encore plus haut, & coups de coude : je l'aboïs eſtranglé, mais je ſentois une doulur pour faire renier un Fuillant. En fin, à force d'oveir, cela me tire par les piés hors du liſt, & puch, j'eus patience. — *Cherbonniere.* Monsieur, c'eſtoit le Capitaine, qui avoit paſſé la corde à la quenouïlle du liſt : il tiroit d'une main & frappoit de l'autre. — *F.* Dis-tu brai, Chervonniere? Que ne me le diſois-tu? Jou l'eu demen fait appeler. — *Ch.* Voyez vous, Monsieur, vous eſtes ſi malheureux à prendre querelle, & puis vous en feriez bien autant à un autre. — *F.* Oy da, oy; mais ce qui me fachoit le plus, c'eſt que j'aboïs deſjà mau aux ourteils. Ce Givaut eſt vouſon & mattois : nous abions jouié force jux, entr'autres au *ſauſſinet*. C'eſt





tenir de bous dire que si bous abiez bu les miracles qui se font en plusieurs liux, & sur tout aux Hardières, bous seriez comberti. — E. Comme quoi, Monsieur ?





Pere Gontier fust esté creu, la Cour fust esté excommuniée. Bous abez veau dire, il se fait de grands miracles à Saumur. N'est-ce pas un velle chause du Seryent Mayour, qui emboya son chebal en boyage pource qu'il perdoit les yeux? Son chebal fut gueri, & lui debint abeugle. — *E.* Le conte dit que huit jours après, il vid entrer un Evesque & lui tourna l'eschine, que Dieu l'abandonna à faire la fausse monnoie quatre ou cinq ans durans, dont il fut pendu à Thouars. — *F.* Peut-estre qu'il se combertit & fit le boyage comme son chebal, mais encores si bous y abez esté, il faut que bous confessiez que les voiteux y ont laissé un amas de vourdes plus haut que le planchai de cette salle. — *E.* Je vous rembourserai du sonnet que vous m'avez donné après disné, par un Epigramme qu'un escolier de Saumur m'a donné pour respondre à vostre question.

*Que dites-vous, disoit n'agueres  
Le bon Curé des Ardillieres,  
Des miracles qu'on fait ceans  
A la barbe des mescreans?  
— Je responds qu'ils sont invisibles.  
— Vous estes, dit l'autre, terribles,  
Si vous ouvrez encor les yeux,  
Si vos oreilles ne sont sourdes,  
Tant de bourdes de ces boiteux  
Qu'en dites-vous? Ce sont des bourdes.*





## CHAPITRE VI.

*Miracles de la Rochelle, de Sainte Leurine,  
du saint homme de Billouët, & de la Mer Rouge.*



**F**ERNESTE. Boila qui est vien meschant; je bous prie de me le faire escrire. — E. Vous l'aurez, & avec lui un qui est en même page, c'est du Curé de la Rochelle qui avoit empli une garce, instruite à faire la demoniaque : mais l'incrudulité des Rochelois ne lui permit pas de faire miracle, & voici ce qu'ils en disent :

*Nostre Curé la bailla belle  
Aux Huguenots de La Rochelle;  
Il mit un Diable dans un corps  
Et lui mesme le mit dehors.  
Elle desfiguroit sa face,  
Faisoit grimace sur grimace,  
Et pour miracle plus nouveau  
Trouva bien la feve au gou.  
Nul ne peut guerir ceste garce  
Sinon le Curé; c'estoit par  
Que pour chasser tels gnommes  
Il faut celui qui les a mis.*

Un Rochelois m'a donné cela; l'autre me fut donné sur le lieu, comme je m'y pourmenois pour demander un miracle qui fut vrai & vraiment miracle. Je les ay tous trouvez invisibles, & c'est le point où je m'accorde avec vous pour demander le prestre. Nous avons veu force gens gagez pour contrefaire les aveugles & les boiteux, comme le Marechal de Niort, qui alla le cul dans un plateau trois mois, pour contrefaire le malade, & le gueri à propos, sur la confiance que la perquisition de telle chose est malaisée. L'Evesque de Xaintes a fait un trait de bon Pasteur : quatre gueux ayans contrefait les aveugles, allerent prescher leur guerison par une source nouvellement trouvee à Sainte Lurine près Archiac. Le miracle print si bien feu, que des parroisses de six lieues environ, on y porta en deux mois près de deux mille charretees de pierres. L'Evesque alla sur le lieu, & ayant fait enquete, contraignit chacun de remporter sa pierre. Le Cardinal de Lorraine l'eust anathematisé : car il voulut faire mourir Fervaques pour avoir ruiné le Prestre de Billouët. — *F.* Comment cela? — *E.* Ce Prestre estoit Lorrain, excellent radoubeur; il racoutroit plusieurs estropiez dans le pais; il faisoit venir des aveugles & des boiteux à sa poste; aux autres qu'il ne connoissoit point, il leur disoit que la volonté d'estre gueri, croire l'estre & le dire estoient le commencement de guerison. Il dressa une loge auprès d'une chapelle ruinee, qui fust en deux ans & demi accompagnée d'une bourgade de six à sept vingts maisons, où il y avoit quarante bonnes hostellerics. Tous les Princes du Royaume & plusieurs estrangers y vindrent. En fin comme il instruisoit une garce à faire la demoniaque pour la Pentecoste, Fervaque & la Lausiere la des-



## CHAPITRE VII.

### *Divers jeux.*



**F**ENESTE. Boila velle compenio pour yoüer, ça enfans, *au Roy despoüüllay* : on ayme fort d'y yoüer, ou vien *au poirier*. — *E.* Quel meſlange d'affaires en la teſte de ce pauvre Baron! Le voila pris, & ſon Cherbonniere qui le garde. Vien ça, Carmagnolle : vois-tu comment ton compaignon frappe ton maïſtre par le derriere, au lieu de le garder : c'eſt ainſi que quelques uns ont gardé l'Eſtat. Ne craint-il point qu'il s'en apperçoive? — *Carmagnolle.* Par ma foi, Monſieur, nous avons le plus droſſe de maïſtre. O il n'eſt pas plus maïſtre qu'il ne faut. Quand vous eſtes tous deux enſemble, il y en a un plus fin que l'autre. : le voila delivré. — *F.* Ces pendarts m'ont eſchauffai l'eſchine, mais ye bus aboir rebanche. Or ça, yoüions à *bis-combis*, ou vien à *banque banquet*. — *E.* C'eſt une figure d'eſtre bien & mal qui ſe pratique à la Cour. Faites comme vous aviſerez, je m'en vai voir à voſtre chambre. — *Ch.* Monſieur, revenez voir à la ſalle, ſi vous voulez voir

du plaisir. Vos gens ont fait jouer nostre Baron à *Michau*; vostre valet les a laissez voir, Carmagnolle & lui, leur apprenant à frapper un coup à terre en entre deux, afin qu'il ne paroisse pas qu'ils voient. — *E.* Ainsi nous voyons tous à nous malfaire, nul à se garder. Hé là, Monsieur, vous tenez trop longtemps ce jeu debout. — *F.* Je ne m'en soucirois pas de rien, mais ce pendart toque tousjours d'un extrem. — *Ch.* Que ferai-je, quand je ne voi goutte?





## CHAPITRE VIII.

### *Dispute du Lymbe.*



**F**ENESTE. Or lou diavle lou yeu & les serbiettes, tant elles sont dures : lou passetemps est pourtant gaillard, mais c'est assez. Ye ne pense poent qu'il n'y eust quauque vale de mousquet dans la serbiette : denoëz la mienne, il n'y en a poent : y'aurai demen lou cougot enflai. Y'eusse mius fait de bous conbertir : cela me baudroit une pension, & à bous une autre. A quiconque Pere Couton en proumet, c'est autant de varré : & comme il dit en preschant de la Transsubstantiation, dès que les paraules sont dites, c'est : *crac, il [est] dedans*. — *E.* Est-il Apostre de celui qui commence ses harangues par *Dabo tibi*? — *F.* Que pensez-bous le credit qu'ils ont, lui & ses compegnons : il s'en bont aux prisons, si quauque praube condanné de boste Religion se but combertir, ils le feront delibrer. — *E.* Et s'il ne le veut? — *F.* Ils le laissent passer. — *E.* S'il y a lieu où ils puissent trouver des gens qui aient la volonté preparee, c'est là : mais ont-ils bien en si peu de temps instruit un devoié de



toute sa creance? — *F.* Je lur ai fait une fois compenio pour un de vas Poictou, qui s'appeloit la Combe, mais depuch il s'est decomberti. Ye pris garde à tous les puncts : ils ne s'attachent qu'à la primautai du Pape, & font von marché de tous les autres : ye me faschoi qu'ils ne lui disoient rien du Purgatoire; ils me respondirent que pourbu qu'on ne touchast point aux Indulgences, toutes les questions de l'estat des ames après la mort estoent trop difficiles per lou commun. Je demandai à Pere Baile comment il entendoit lou passage de plusieurs mansions & du sein d'Avrahan ; il me dit pour tout potaye : *Lisez là dessus Sant Augustin.* — *E.* Encores qu'il me fasche de traiter ces matieres entre des jeux, si ne puis je me tenir de vous dire qu'il avoit raison, car ce sainct Autheur prend à tasche d'exposer ce point, disant : *Puis que ces mansions sont en la maison du Pere, quelle impieté seroit-ce qu'il y eust quelque lieu de tourment?* Il conclud en ces termes contre ceux qui veulent plus de deux lieux, soit pour le Purgatoire, ou pour le Lymbe : *Cette foi, dit il, n'est point foi Catholique, & par deux fois je vous prie qu'avec vous n'habitent point ceux qui habitent en telle erreur.* Et quant au sein d'Abraham : *Quelle brutalité de loger dans ce sein où est nostre esperance, un foyer & un fourneau de tourmens.* Je vous monstrerai mot à mot ce que je vous dis, sans partir de ceans. — *F.* Je bous en prie, & aussi l'estrange passaye de Charon, & cependant ye bous prouteste que ye bus tousjours croire lou Purgatoire & lou Limbe, quoi que ce soit. — *E.* Voïez-vous ce grand maïsson borgne & l'autre païsan qui est avec lui? Ils ont quitté le jeu pour nous escouter. Ils disputent sans cesse l'un contre l'autre, si bien que ma

besongne ne s'en fait pas mieux; ils en viennent quelquesfois aux coups, & concluent en *ferio* sans s'entendre, & protestent tousjours, comme vous, de ne se viré jà. Leurs raisons ne se connoissent point à la Sorbonne, & seroient meilleures pour la soiree que ce que nous difons. Je voi bien à leur mine qu'ils enragent d'en dire leur avis.





## CHAPITRE IX.

### *Theologie de Clochard & de Mathé.*



**F**ENESTE. Oy, ce vorgne nous escoute vien de prés. Qu'en dites-bous, mon compere, du Limbe & du Purgatoire? — *Clochard.* Est to do Picataire & do Zimbre que ve disé? Y ve veil foere vittus, que me fit netre Menihtre y quo Crapucin de l'otre semoine. Est to pa vrez que le ceau est tot d'ine pece? Que disé? — *E.* C'est qu'il vous demande si le Ciel n'est pas tout d'une piece. — *F.* Je l'entens vien : bous ai-je pas dit que y'ai demuré à Poitiers? Oy, compere, oy, ye bus vien qu'il soit tout d'une piece. — *Cl.* Ve zou velé ben, le Moestre n'a que foere que ve li ajué. O ben, est-to pas vrez que glé fat en voute? — *F.* Oi da. — *Cl.* Et qu'o fo disputré d'ine voute, o l'est mé qui en sé moestre fasou; y ai fat toute lez caves de cions, e ly en ar ine qui a tronte brasses, & si avoure ve vehé veni picqué in piquataire, ou ben y gratté do zimbres, pr'ou foere chère & foere treviré la moeson, y ou endurré, feré? & netre Seigneur, qui é pu gron Moestre queque vou, las-

cherat ail picqué do cavera pro foere do piquataire & do zimbres, disé? — *F.* A quin perpaux toutes ces massonneries? — *E.* Monsieur, faisons lui répondre par l'autre : Avancez vous, Mathé, répondez à Clochard, il fait le sçavant. — *Mathé.* Mensieu, agaré, y n'enten poent toute y quelles vetilles ; Clochard a bea pirouetté sen bounet dons les eilz do presoune quant gle parle : O me sonvent qu'ine foi ve li demondiez s'gle vou velet virebrequiné la cervelle. — *Cl.* O l'ez ma menere, mez vequi le bounet à bas. — *M.* Agaré, Messius, o l'y at ine choufe, qu'y serai toute ma vie de la Messe, & Clochard, qui est in bea parlou, ne me faret gongni d'y quo coufti. Est-to pa vraiz que les nouzillers fleurissant à toute lez netre Damme? — *Cl.* Et ben, pre quieu qu'est-to? — *M.* O l'est que l'Eglise ou a ben ordonni. — *Cl.* Est-to pas vraiz qu'o l'at deux ons qu'o ne fit poent d'Hyvert, & quette onnee encore les nouzillers n'en poent lasché flour? Vedrez-tu dire qu'o l'aret esti feste toute l'onnie? — *M.* O vretudi! si ne me vou zi pas viré : agaré, Mansieu le Baron, in sot avise ben ine bete : ne ve viré ja nen plus que mé. — *E.* Et bien, Monsieur, que dites-vous de ces Docteurs? — *F.* Je dis que l'un est ta fat que l'autre... Ye boi vien que bous y passez bofte tens. Je suis d'accord de ne parler plus des Religions, mais de la Cour & de l'Etat.





## CHAPITRE X.

### *Amours du Baron & enchantemens.*



**E**NAY. Ne faisons point nos rifees criminelles : ça, parlons de Paris. — *F.* Qui n'est en Paris n'est pas au monde. Ma praube maistresse m'attend de von cœur. Diu fait si elle est en pene, la paubrettè, ye lui ai pourtant escrit. — *E.* Vous avez bien fait : car encores que vostre guerre ait plus espandu de vin que de sang, si est ce que la Rochelle est redoutee. — *F.* Elle le fust, mais nous l'abons descouverte : les chaufes ne demeureront pas comme elles sont : le Roi beut que ses fortifications soient rasees. Y'ai ouï dire à celui qui a fait lou manifeste de Monsur lou Duc, que ce qui sort des mens des revelles sera razé, mais ce que nous tenons demeurera là, en changeant de quelque nom seulement. — *E.* Je crains ce que vous dites : retournons à Paris. N'avez-vous point la coppie de la lettre que vous avez envoieé ? — *F.* Oi braiment, ye pense aboir le vroillart en ma pouchette. — *E.* Voyons, Monsieur, des fruits de ce bel esprit.

— F. Attendez, la boici : vous en rirez, ceci est tout vroüillé :

« *Madamiselle, enfin les astres & les elemens m'ont tant indisgracié de boste velle absence & douce memoire d'estre separé de vos beaux yeux, semblables à une aurore plubiuse, que y'aboies faim de [me] priber des champs Elisees. Toutesfois, il seroit une grande indiscourtaisie à bous de desouvlir boste praubes esclabe. Au reste nous abons tiré la pistoulade pour l'amour boste, ayans esté soixante cavaliers vien exterminés, entre lesquels ye suis estimai pour un bius routurier de guerre, à bet près de Taddon, desfier les revelles par dessus leurs murailles. Et croitez qu'il sera parlé du Baron de Feneste en vonne compenio. Je vous dirai pour nouvelles que bous ne me reprocherez plus mes chebaux indomptés, pource qu'en cette armee nous bibons sayement, n'allant poent à la desbauche, prians Dieu, Madamiselle, qu'ainsi soit de bous. Du camp d'auprés de la Rouchelle. »*

E. Voila d'un haut style, cela : l'amour est un estrange precepteur. Et n'avez-vous fait qu'une maistresse à Paris? — F. Quauque flongnac, j'en fis une pour epouser la premiere, qui me fit plus de maux que quatre Espagnols n'ont de morpions : y'estois au commencement de nuit à la porte, avec violons & auvades; ye faillis à la quitter pour quauques peyrades que les courtaux de voutiques nous yetterent. Il y eut un enchantur & une fame, noumee Lafcotte, qui me proumirent de lui amouler lou couraye. — E. Et quels enchantemens avez-vous veu de ces gens-là? — F. Lafcotte prenoit un enfant de trois à quatre ans, lui rasclloit les ongles & les oignoit de cresseme, & là dedans cet enfant boujoit, soit pour larcin ou pour murdre, l'homme que l'on

cherchoit. — *E.* Ne marmottoit-elle pas des oraisons à l'oreille de l'enfant? — *F.* Oi vien, abec une estolle sur lou col & un cierge allumai, & lou benefier là prés. — *E.* L'enfant ne disoit que ce qu'elle lui grondoit dans l'oreille. — *F.* Et que diriez-vous de ce qu'elle me mena dans un jardin, & qu'elle me fit boir ma maistresse? — *E.* Je dis qu'elle estoit de l'autre costé de la muraille, & que vous la vistes dans la reflection de deux miroirs, dont l'un estoit demi spherique, pour empescher qu'elle n'eust les pieds en haut: je gage qu'elle vous fit un cercle, duquel vous ne deviez point sortir. — *F.* Oi vien, mais c'estet pourtant enchantement. Or, ye bous en ai trop dit pour bous pouboir rien celer: sachez que celle que ye boulois espouser me mit à telle rage, que ye boulus parler au Diavle. Un Italien m'en proumit l'experiment, pourbu que ye n'eusse poent de pur. « *Pur, dis ye, si lou pont levedis d'Enfer estoit vessé, ou si y'entreprens de le petarder, ye bous irai abec un nerf de buf faire trouter la quanaille d'Enfer à mon service.* » Il falut donc benir à la preube. La porte Sant Marceault estoit ouberte toute la nuit, pource que c'estoit l'annee de la peste. Nous fourtismes donc pour benir dans une petite plenne qui est à bat de Biffextre, où nous arribons sur les onze hures. Mon homme me redemanda si y'abois poent pur. « *Ventre de Saint Christoli, di ye, ce sont les Diavles qui chient de me boir, & te font demander cela.* Oi vien, separe de moi & se ba pourmener prés d'une hure, & puis me bint prendre par la main pour me mener dans un cercle. Il aboit un coudre blan en men abec un petit fusil; il allume de l'encens, & puch aiant dit: *Adeste spiritus benevoli, & quauques moutets,*

il me fait tourner bers l'Orient. N'ayant rien fait de ce costé, il me tourne au Midi, où il commença par : *Et ecce ego totus vester*. Et n'ayant encores rien fait de ce costé, il me dit : *Ce sont les Septentrionaux à qui ceci appartient*. Nous faisons demi tour, & comme il commençoit : *Agla Varcas*, ye boi comme sourtir de terre un homme aussi grand que nous dus l'un sur l'autre, bouffu debant & derriere. De bous dire son bisage, pour cap Sant Mamoulin, il me prend si grande frayur ; regardez comme mes chebux en dressent encores, ye me mets à hutte plus biste que lou bent, ye tumvai dans des espines, & devout : courant donc sans regarder, ye me precipite dans une caberne sur quauque chose qui n'estet poent trop dur, si vien que ye ne me rompis rien. A un demi clair de lune, ye m'abise que y'estois dans lou charnier des pestiferez. Lors ye commençai à sentir les corps : ye fis un vrabe trait pour sourtir, c'est que ye fis eschelle de dix ou douze corps, & gagne lou logis sans me banter de rien, horsmis au Curé à qui ye fis dire une messe de S. Roch. Il me bouloit faire seigner de pur de la peste, mais l'autre pur douminoit. Et vien, ordonnas aqui dessus ? — *E*. Je dis qu'il y avoit quelque fosse ou petite muraille demi ruinee, derriere laquelle estoit couché vostre demon, & qui eut loisir de prendre ses eschafes, cependant que l'enchanteur vous tenoit la veuè devers le Midi. — *F*. Il aboit des yamves vien grefles, bous me faites penfer, ye boudrois tenir mes douze pistoles que y'abois confines auparabant.

---





## CHAPITRE XI.

### *Autres amours.*



NAY. Et bien, après tant de maux, eustes-vous la maistresse?  
— F. Sachez que je continuai encores de lui donner des auvades : y'aboïs trois honestes fils de bille, & un soir, comme nous achebions de chanter, il y aboit tout plain de loüanges, entr'autres qu'elle estoit la source de ma vie, fontaine de toutes bertus, fontaine de grace, tout par fontaine. Comme nous finissions ces dux vers :

*Sois de douceur la fontaine  
Comme tu l'es de beauté.*

me boila une terrasse pleine de pissat, abec quauque bilanie parmi, qui me tira du sang de la teste. Mes compagnons se mirent à injures : l'un l'appella fontaine de merde, l'autre fontaine de pissat, & nous en allons. — E. Et voila la cadence de l'amour. — F. Depuis, ye boulus l'aller vraber : ces couquins sortent abec alevardes, si vien qu'il se falut retirer fort biste. Le guet nous prit; y'en fus pour mes

trois jours au Chastelet. Avec quauques patas, lou Maneschal de Ferbaques nous tira de là. Ye fis encores un autre amour pour mariage, & depuis ye n'y ai pas pensai. Les gens du Maneschal m'accompagnoient, m'appelloient lou Marquis de Francifcas; force honnestes hommes de la Cour me prestioient carrosse pour y aller. Ce n'estoit que la fille d'un plumacier, mais elle aboit dix mille escus petits, au mens, disoit sa mere, qui pour faire sa fille Marquise, me la fiança. Lou malheur boulut que lou Maneschal me devaucha pour aller au vourdeau chez un maistre Thomas; il monta lou premier en la chamvre haute, & puis me fit place pour aboir ma part. Cap Sant Philebert, ye troubis que c'estet ma fiancee! You m'en alli fort penaut, & depuis n'ai pensai en mariage, encor que Monfur Cayer m'eust promis de m'en amener une au montouer par enchantement.





## CHAPITRE XII.

### *Histoire de Cayer.*



**E**NAY. Et croiez-vous que Cayer en feust plus que les autres? — *F.* Ha, Monsur! il m'a monstré des livres de magie compoufex par lui, de dus pieds de haut; il m'a fait boir dans une couque d'uf où il faîlet lou petit homme abec des germes, des Mandragores, de la soie cramaufie & un fu lent, pour parbenir à des choses que je ne bus pas dire. Il m'a monstrei les images de cire qu'il faisoit fondre tout vellement pour eschauffer le cur de la galande, & celles qu'il blefsoit d'une petite fleche pour faire perir un Prince à cent lieuës de là. Qu'en poubex-bous dire? — *E.* Je croi qu'il estoit enchanteur comme les autres. — *F.* Et quoi, bous autres ne croiez-bous ni Anges, ni Demons? — *E.* Nous ferions Sadduceens, comme un heretique de ce país que je ne vous nommerai pas, pource qu'il a fait semblant de se repentir.

L'Escriture nous apprend qu'il y a des enchanteurs & des forciers : les premiers rares, tesmoin qu'un Duc de Savoie a despensé cent mille escus à en chercher; les autres trop frequens, au nombre desquels je mets Cayer, qui s'estoit donné au Diavle par cedula signee de sa main, stipulee de la main de l'acquereur. Vous avez oüy dire son horrible mort; mais j'ai veu entre les mains de Monsieur Gillot la piece originaire, lors que la Cour deliberoit pour faire bruller son corps ou le pendre à Monfaucon, les pieds en haut; mais on trouva des Seigneurs & des Dames de si haute estoffe qui participoient à ses horreurs, qu'on estouffa cette ordure, comme on fait aujourd'hui d'autres, qu'on estime estre plus feur de faire pourrir en nostre sein, que de les mettre hors en evidence; & là, le prestre n'est pas à propos. — *F.* Est-il brai qu'il aboit aussi bendu au Diavle son beilet & son mulet? — *E.* C'est ce que je ne sai pas bien. — *F.* Il bous fit pourtant grand mal quand il bous quitta. — *E.* Il ne nous quitta pas, il fut chassé, & nous ne tenons pas à defavantage que telles gens ne peuvent durer parmi nous. — *F.* Le chassastes-bous pour la magie? — *E.* Il ne fut au commencement accusé que de deux livres, l'un par lequel il soustenoit que la fornication ni l'adultere n'estoient point le peché deffendu par le septiesme commandement, mais qu'il deffend seulement τὸ μοιχεύον χεύειν, voulant toucher le peché d'Onam, & là dessus eut la sacree societé pour ennemie. L'autre livre estoit de reftabli les bourdeaux; mais sur son procez intervint l'accusation de la magie, & nous eufmes les livres qu'il avoit escrits au Teil Chauvin de tout cela. Il n'est pas que vous n'aiez veu un sonnet à sa louange, qui a fort couru? — *F.* Je ne l'ai

poent beu, ye bous prie de me le donner. — E. Je le fai par cœur; il y a ainfi :

*Huguenots, vous croiez qu'au doux sein de l'Eglise  
Sont nourris & sauvez les fideles sans plus :  
Nous disons que parmi les agneaux, les eleus,  
Elle embrasse les boucs & les loups favorise.  
Cayer voulut loger les putains en franchise,  
Canoniser pour Saints les verolez perclus.  
Nostre Eglise l'a pris quand vous n'en vouliez plus;  
Catholique, il poursuit encor son entreprise.  
La paillarda le veid Martyr pour les bordeaux,  
L'Avocat des putins, Sindic des macquereaux;  
Elle ouvre ses genoux, l'accolle très humaine,  
Honteux, banni, puant, verolé, ladre vert.  
Huguenots, confessez que l'Eglise Romaine  
Tient son giron paillard à tous venans ouvert.*

— F. Cet homme aboit proumis au Meneschal de Ferbaques plus velles chaufes du monde, & devoit en estre.





### CHAPITRE XIII.

#### *Du Marechal de Fervacques & des clers du Palais.*



NAY. Comment est-ce que le Marechal avec qui vous avez eu tant de privauté, ne vous a avancé? — F. Oi vien, privauté, oi, si vien qu'un embius, comme ye contois que lui & moi abions fait quauque cause, me respond : *Etiam nos, poma natamus* — E. C'est un emblesme d'une maison tombee dans l'eau, là où les estrons allant à nage avec les pommes disent ce mot, & les ruines des grandes maisons font nager les excremens les plus vils avec les meilleurs fruitts. Cela seroit bon pour les champignons de ce temps, & non pas pour vous. — F. Si lors ye l'eusse entendu, il y eusse eu de l'asne. Ye recevois tousjours quauque affront abec ces Nourmans. Un yor ye les ouis rire par une fenestre qu'ils me regardoient marcher par la ruë. Pour bous dire, ye ne marche pas en bourgeois ni en recoulé; ye bai un pu de grabitai, trainant une yamve à la cadence de la teste, comme font tous les galands hommes. Ces paillard, en donnant l'escu, despeschent dus tambours, qui pren-

nent leur marche de ma mesure. Je pensois au commencement qu'ils vattissent la garde, & ne bous mentirai pas, que comme ils prenoient la pene de s'affujettir à ma demarche, aussi avec quelque plaisir ye m'adonnois à leur cadence. Je m'apperçeus en fin qu'autant de ruë que ye changeois, ils en changeoient aussi. Ye m'arrestai, & eux aussi; ye repars, ils vattent aux champs. Quand ye fus bien las, ye fai ferme & leur demande : *Pourquoi benez-bous par tout où ye bai?* Eux respondent : *Pourquoi allez-bous par tout où nous benons?* — *Pourquoi sonnez-bous quand je marche?* — Eux : *Pourquoi marchez-bous quand nous sonnons?* — *Pourquoi ne sonnez-bous pas quand ye m'arreste?* — Eux : *Pourquoi bous arrestez-bous quand nous ne sonnons plus?* De mesme sur la marche à l'accord & sur l'accord à la marche. — *En fin*, di ye, *ye boi vien que bous estes des vouffons : pou cap de you, you bous fandrai lou parchemin.* — *Nous bous mettrons la caisse dans la teste, comme au Curé [de] Sant-Eustache.* Ye mis la men sur la poignée de l'espee, eux sur les leur : en fin, le plus veau que ye puisse faire, c'est d'entrer chez un fourvissur. — *E.* Vraiment, cette champifferie n'estoit que gaillarde; j'en vis faire autant sous la halle de Nyort à un Gentilhomme qui avoit un de ses bas de chausses bandé au haut de la cuisse & l'autre en courcailler. — *F.* J'estois bien de mesme, mais cela ne me separa point : & mesmes quelques vadineries que ye receusse chez lou Maneschal, si la guerre à la huguenotte eust commençai, ye lui abois promis une petite brigade d'un pais. Ye lui eusse mené quauque huit mille harquebusiers & dux mille chebaux, force cabdets : mais ye fus irritai par d'autres biedereries :

comme un yor ils firent partie en disnant, une bintaine sans les beilets, de s'aller praumener dans la salle du Palais tous esperonnez à quatre hures. Ye me mis de la partie. La taquanerie fut qu'en montant lou degrai, les laquais outèrent les esperons de leurs maistres, & les miens me demurent. Quand nous fumes dans la salle, eux-mesmes m'accuferent. Beci aussi tost à mes yamves de petits Vafochiens, & moi à trucs, pensant qu'us en fissent de mesme. Les boila tous à rire, & moi offensé des pugnades que firent ces maraux. Ils m'enlebirent sur lur teste; bous eussiez dit qu'ils me bouloient faire leur Roi : & patience pour cela, n'eust esté que les petits me donnoient par dessous quauques foissades d'espingles. Quand ye fus eschapai, ye dis tout haut que qui-conque aboit fait cela estoit un sot, ce qu'ils abouèrent. N'estant pas satisfait, y'appelai traitre un qui monstroit à escrimer aux Payes. Il me print par la men & me dit à l'oureille : *Allons au Prai aux Clars*. Ye lui respondis de vonne feïçon : *Vous n'abez rien à me commander*. C'est pour bous dire que ye n'estois pas sur mes armes : ye n'aboïs qu'une petite foi de Gentilhomme, mais après ye lui ai emboié lou villet, & depuch ye bai equipai comme bous bouiez.







## CHAPITRE XIV.

### *Conte de Matthé, des quatre Curez.*



**E**NAY. Si vous eussiez mené la brigade promise au Mareschal en Aunix, pour le jour de l'entree, vous eussiez esté le bien receu. — *F.* A diavle! ce n'ester pas la huguenotte, & puch abec cette troupe y'eusse fait telle pouffiere que nous n'eussions feu boir la bille, ni elle nous. — *E.* Voila une belle discretion; mais à propos de n'estre pas sur ses armes, il arrive de grands accidens faute d'estre préparé. Voyez-vous bien ce faux païsan avec ses nouzilles : il lui est arrivé une aventure qui n'est pas excellente comme les vostres de la Cour. Je vous la dirois, mais il me fasche de vous faire un conte de village. — *F.* Ne laissez pas, Monsur, ils sont par fois les millurs. — *E.* Ce compagnon est un macquereau de village. Il entreprit tout à la fois quatre Curez & leurs quatre chambrieres. A chacun des Curez il dit : « *Que voulez-vous faire de cette vilenne salaude, cette esdentee? Je vous en veux donner une propre & honneste.* » Et

dit aussi à chacune des garces : « *Que veux-tu faire avec ce vieux pourri, verolé, qui n'en peut plus ? Je te veux donner un maître qui fait bonne chère : tu es encores jolie.* » Tous les huit aiant promis un present, il fit mettre les manches rouges aux quatre chambrières, & adimancher les quatre Curez, & changea tout sans sortir des huit, & en eut un manteau, un chapeau & cinq pistoles, donnant pourtant ordre que la moins vilaine fust à son proche voisin. Un soir il lui faisoit l'amour par la fenestre en l'absence du Curé, & n'ayant pu faire ouvrir la porte par promesse, en fin il la menaça que, si elle ne lui ouvroit, il emmeneroit le gorret, & s'en met en devoir, & Magdelene de crier aux volleurs. Voila le compagnon à la fuite. Le Curé de retour, la fidelle ne faillit pas de lui dire dans le liêt, qu'il y a des personnes qui font bonne mine aux personnes, que si les personnes savoient la fidelité d'une pauvre personne, qu'on ne penseroit pas : il falut en fin qu'elle nommast le ribaut, & qu'elle lui donnast assignation au lendemain au soir, que M. le Curé fit semblant d'estre aux champs : cette entreprise faite sur d'autres, de mesme qu'ils avoient leuës en Bocace. Matthé ne faillit pas à l'assignation sur les onze heures. Le malheur fut que le Curé ne se trouva pas sur ses armes, non plus que vous ; il se souvint pourtant d'une arbaleste dont son valet, lors en Limoufin, alloit quelquefois tirer aux garennes du Fié. Il demande à Madelenne : « *Où est l'arbaleste ?* — *Je l'ai, dit elle, fait bander après dîné.* » Il la falut aller querir sans chandelle, de peur que Matthé ne vid le feu à travers la porte. C'estoit une arbaleste à rats que cette vieille apporta au penart, lui montrant comme il la faloit debander. Là dessus il fit

ouvrir la porte, il met le doigt au pertuis en delaschant. Ce fut à crier à plenne teste, & Matthé à se sauver, & aux voisins, qui accoururent au scandale, à deviner qui tenoit ce pauvre homme.





## CHAPITRE XV.

### *Theologie de Surgeres, querelle du Baron.*



**ENESTE.** Boila vonne histoire de bilaye. Toucque la men, crouquant, ye suis ton camarade d'abantures amourufes. A l'autre biage que ye fis à Surgeres, ye me fis traiter de quauque mau de Paris; ye fus efmeu de debotion, & par le conseil de la Dame du liu, qui me fit present de l'argument inbincivle de son paire, y'allai à Sant Rigoumé de Maillezais. — **E.** Ne passons pas sans voir cet argument invincible. — **F.** Je le garde chèrement, car il a rendu muets tous bos Ministres; toutesfois un yeune homme de Maillezais y mit au bas quatre mouts en Grec: tenez, bela le tout. — **E.** Je voi bien: *Οὐ διαλεκτικὸν ταῖς μεταφοραῖς*: il dit vrai & vostre Sorbonne dit que: *Theologia allegorica non est argumentativa*. — **F.** Cap Sant Arnaut, trop en sabez per esta Notari. Après les ceremounies faictes, ye m'accoustai de la chamvriere d'un Moine, qui me donna assignation dans le cavinet d'un grand jardin. Il me falut passer sur un pont, ye me troubai cap vas & pés en sus

dans lou connibert. Ils disent que Sant Rigoumé guerit de la coulrique, mais pour cette hure il m'en vailla la malausie. Je ne me soubenoi pas de l'escrimur que ye bous ai contai, qui m'aboit appellai ; par lou villet que ye lui enbouiai, ye lui donnai assignation à demie lieuë hors des faux-bourgs, à l'endret du clocher Sante Genebiebe ; ye n'abois garde de prendre lou costai de Viffestre, de pur de la pur que y'eus de l'enchantement. Ye m'en allai aux pierrieres de Baugirard, où quauquefois ye me mettois à coubert de la vize. Ye ne sai pas si lou galland se pourmena long tens : mais pour se banger, il me donna assignation, comme la Cour estoit à Moulens, pour nous vatre au Grand Jardin. En pensant aller à lui, ye me ronçe dans l'autre connibert. C'est grand cas quand dux opiniafres sont ensevle, ils ne bulent rien laisser aller. Lou Maneschal de Viron, y'entens lou dernier, estant à Chevoutonne, m'accorda une querelle abec un auvereau de là prés ; nous fusmes sur lou pré : ye m'arrestai sur un petit tuquet plus haut pour boir au loin, de pur de supercherie. Lui qui estoit au pré, me dit que ye descende ; moi lui dis qu'il monte. — *Biens à moi*, disoit l'un. — *Biens à moi*, disoit l'autre. Chacun bouloit garder son haunur. Nous fusmes si long tens sur lou : *Monte haut*, & sur lou : *Descend ça bas*, que lou mounier & sa femme se mirent entre dux. — *F.* C'est bien fait d'aviser aux supercheries ; est-il possible qu'en tant de querelles, il ne vous en soit point arrivé une ?





## CHAPITRE XVI.

### *Combat de Corvineau.*



**F**ENESTE. Poubez dire, c'est ce qui fait que ye n'y bai plus à la devandade. Il n'y a pas un mois j'estois lougé à Nostre Dame, à Xentes; il abint qu'estant un pu destrempé du bentre, ye mettois au soir le cul à la fenestre. Un fadas de Seryent, nommé Corvineau, dans la porte duquel alloent quauques ourdures, m'aint menacé aparabant, m'espia si à perpaux, que lui & sa femme me tirerent tout d'un temps, lui une pistoulade sans valle, & sa femme une seringade qui m'emplit chausses & perpunt de sang. Ye m'escrie à la lumiere, y'eus lou varbier, qui aiant accommodé son premier appareil, me laba toute la region dau darré à veau bin vlanc tiede, & puch ne trouvant rien, me boulut quereller, me pourta lou pung près lou bifage, me disant qu'il n'estoit poent beilet d'estubes, mais Chirurgien des vandes, & que ye lui ferois raison. C'estoit un grand paillard, havile homme, & y'en estois en pene; mais ye feus par les voisins la veste qui aboit fait lou dommage : c'estet ce Corvineau,

dont, pource qu'il estet estropié d'un vras & d'une yambe, ye l'appelai à chebal, au pré lou Roi. Le Courdelier à qui ye me confessai abant aller au comvat me dit gouguetes de ce paillard, & me le despeignit comme le fraudeur des ruses que bous boiez en Amadis. Il se trouble donc à l'affignation, dit qu'il me bouloit bifiter, de crainte que y'eusse cuirasse. Que fit lou despouderat ? Il mit vas la vride de mon rouffi, & de mesme tens lui donne de la vourde sur veau nez pour lui faire tourner la teste. Ye mis l'espee à la men, pensant lui donner un pic par deffus l'espaule; il pare de la vourde & tourne à pics sur moi; boila mon chebal dans lou fauxbourg des Dames : noutez que c'estet un yor de marché, où il y aboit force cabales. Boila mon diavle après; le bilen me suiboit tousjours à pics & foissades abec sa vourde. En chemin se trouble lou praube Chanoine Roi, qui alloit à Therac; cette meschante veste lui mit les jamves sur les espales & embesse sa yument. Boila lou puble à rire, & mon Corvineau me boiant assez emvesongné, me dit : « *Faites, faites, & bous en benez.* » Encor lou pis fut des pitaux qui à velles peyrades & vastons bolants, bouloyent separer le chebal & la yument, dont y'eus par l'eschine force trucs & vastonades, ce que je ne pris pas au poent d'aunur, car ce n'estoit pas à bon escient; d'ailleurs force canailles qui chantoient au tour de moi *Jehan Foutaquin*. Que boulez-vous, ye ne peux pas tous les appeller en duel. J'ouvie à dire, comme il me poursuiboit, qu'il crioit bistoire : ye n'eus patience de tout le monde que ye ne fusse appoenté. Lou Maire, qui faiser l'accord, havile homme, m'allegue son estropiement, que y'estois demuré lou dernier sur le lieu,

& qu'en fin s'il estoit moi, il se contenteroit ; ye fus donc prié d'ouvrier. — *E.* Je croi que si eust il fait, s'il eust esté vous-mesmes ; mais pour le conte, je vous prie, ne me priez pas de l'oublier & en tout je dis que voila une notable supercherie, & si n'est point faite à la Cour.







## CHAPITRE XVII.

### *Enchantemens à la Cour sur les amours du Baron.*



**F**ENESTE. Je bis raconter dans la chamvre du Roi une querelle femvlavle & un veau prouceder. Ye boudrois aboir donné cent pistoles de la coupie. C'est l'excelence de la Cour; ostez en les Dames, les duels & les balets, ye ne voudrois pas bibre. Là & aux champs y'ai tousjours troubé force embius à ma fortune. Mais pour laisser là lou billage, ye bous dirai que ye m'accoustai d'un Courtifan qui s'appelloit Sant Phelix, homme vien benu chez tous les Princes & Princesses. Cettui-ci m'ayant ouï faire cas des enchantemens, me dit qu'il en faboit plus que Cosme, Cæsar, lou petit Prestre, lou Curé Sant Saturnin, que Messire Louys de Marseille, qui aboit tant consacré de crapaux, couché abec six bingts bierges par enchantement, mangé tant d'housties de nabeaux, qu'il en faboit encores plus que ces dux Prestres de qui bous boyez les proucez imprimez, & que sans tant de mysteres, si ye boulois, il me meneroit en vonne compeño, où il passoit les foirees, sans que

ye fusse bu. Pour m'assurer davantage, il me gagna un laqués qui s'appelloit Vulpin. Il me fit mettre mon manteau à l'enbers & mon chapeau la gule en sus, presdre de chaque men de la cendre, yetter de l'une en vas, de l'autre en haut en disant : *Taffus ei*. Cela dit, y'entre dans la chamvre où estoient ses beilets & le mien ; un d'ux me tocque bentre contre bentre ; mon laqués me donne d'un tros per l'os de la yamve. Ansi assuré, ye m'en bois abec mon homme [chez] une Duchesse, là où une fille de chamvre qui empesoit, me vrida lou nas d'une confusion par mesgarde, & moi de sous-rire. Le yor d'après, il m'y mena en chebal ; toutes les Dames fuïoient & se cachoent sous les lits, parce qu'il me faisoit ruer, mais quant Sant Phelis bit que les beilets benoient à l'alarme abec fourches, chamvrières abec nerfs de vuf, il me mene entre dux portes, me remet lou mante & lou chapeau : boila la paix faicte. Un autre yor il me mene en lion, & un autre en asne, & me menoit par l'oureille ; & puch, quand ye fus debenu amourux de la Dame, il me changea un yor en escaveau, surquoi Ferbaques s'affioit près d'elle ; le rivaut me fit ploier les rens en se laissant choir sur moi, & pris plaisir d'entendre de lurs amours : par fois ils disoient mal du praube Varon de Fæneste : en fin, mon gubernur s'abifant que les yamves de l'escabeau plioient, & suoit à grosses gouttes, il s'en bint dire au Maneschal : « *Si vous boulez estre au coucher du Roi, il est temps ;* » ensi il me delibera d'un pesant fardeau. Quand nous eufmes ensi plusieurs fois fait de les nostres, il s'abifa d'un veau plaisir : un soir il me mena vien bestu, & quand ye fus dans la salle, tout lou monde me prenoit pour nud, & me chan-

gea les mots, me faisant dire au lieu des premiers : *te uo fel saruaut*. Les yunes Dames s'estonnoient, fe cachoient; les bieilles & les beilets prenoient des centures; alors il me faube dans la garderove, & monstra que c'estet par enchantement. En nous retirant au soir, ye m'abise d'un vrabe trait : « Cette dame, di ye, me met la men sur les chauffes en debifant; ne me sauriez-vous mener là dedans tout nud, & que ye semvlasse bien bestu? — Autant fassible l'un comme l'autre, dit mon homme. » — Le soir du lendemain benu, il me mene dans une petite garderove, & là m'aida à despoüiller. Quand y'eus osté la chemise, y'eus quauque apprehension, me soubenant le soir auparabant que les Dames m'aboient dit : « *Ne benez plus ensi tout nud, on bous descouplera des fouetteurs.* » Je dis à San Phelis à l'ourelle : « Ye me trouble moi mesme tout nud. Lui me replique en coulere : « *Et où est l'aunur? Hé depuis quand la pur au Varon de Faneſte?* » Ce fut assez dit : ye saute en la salle comme un lion; & Dames & filles à gagner la porte du jardin. Noutez que le meschant Sant Phelis bouloit aboir son plaisir de tous, tellement qu'ils n'estoient poent abertis. Tou lou mal que y'eus fut une bieille Damoiselle & une fame à chaperon & dux petits payes qui aboient quauques centures & quauque vusc. Après quauques essuyades, ye gagne la garderove, où ye m'enfermai : l'excuse de l'architecte fut que nous abions failli aux mouts, qui estoient *te uo fel iaruaaj*. — E. Tous magiciens sont sujets à faire des fautes, car le Diable est trompeur. Je ne m'estonne pas si vous dites que qui n'est à Paris n'est en nul lieu; vous n'eussiez pas trouvé ce plaisir au village. Le profit de vostre histoire est sur ce mot : *Où est l'hon-*

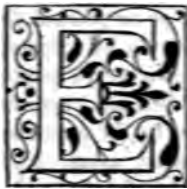
*neur*? C'est une resolution qui mene les gens aux coups, non pas seulement de ceinture & de busc, mais au gibet & à l'échaffaut. J'en fai qui ont pris la verole par honneur, & à ce propos je vous veux rembourfer d'un conte empour les vostres, duquel le mot pour rire est cet honneur : seulement vous veux je faire souvenir que l'*Estre* & le *Parestre* tomberent d'accord en vostre accident. — F. Tant y a bouyant qu'on me faiset la guerre au Loubre de ces foulies, ye m'en bins de despit en cette expedition : mais ayons donc boste conte.





## CHAPITRE XVIII.

*Avanture sur Brillbaut & sur le mot : Où est  
Phommeur?*



**E**RAY. Le Roi de Navarre, étant lors à Agen, avoit promis à une vieille maquerelle nommée Marroquin, de lui donner une nuitée de sa Majesté, pourveu qu'elle lui livrast une de ses belles sœurs. La vilenne avoit quelque verole & la peau grenee, dont elle avoit eu ce nom. Un soir que ce Prince se desroboit par l'escurie, avec le Sieur de Duras & quelques autres, & Peroton qui portoit l'eschelle, un jeune rousseau qui s'appeloit Brillbaut, tousjours brillant, se faisant de feste, quoi que souvent repouffé, se mit de la compagnie, mal venu du commencement; mais quand l'escallade fut posée à la fenestre, il prit un mal de cœur au Roi en pensant aux boutons qui servoient de poinçons à la Nymphé; il se repentit donc d'acheter si cher un repenté : il se tourne à Brillbaut, lui demande s'il estoit son serviteur? L'autre ayant protesté : *« Allez, dit il, pour moi, & revenez sans parler. — J'à n'avienne, dit Brillbaut, que je me mette en la place*

*de mon Maître.* Le Roi adjouste : « *C'est manque de courage. Où est l'honneur? Si vous en avez, vous ferez ce que je commande.* » Quand le Paladin veid qu'il y alloit de la reputation, il saute en l'eschelle comme vous fistes en la falle, trouve la fenestre ouverte, il entre & va au liêt, où il fut receu avec harangues basses & baisers. Il voulut bien executer tout habillé; mais la Dame dit que ce n'estoit pas fait en Prince. Elle donc le deschauffe & lui oste le pourpoint. Entre les linceux, la courtisane voulut du preambule : « *Quoi, Sire, ne sauroi-ye avoir une parole d'un Prince qui fait tant d'honneur à une prauve Damiselle?* » Tant fut pressé le muet qu'il falut dire à l'oreille : « *Parlez bas, je ne suis pas le Roi.* » — « *Que diable estes vous donc?* » lui respond elle. Il n'eut pas sifost respondu : « *Bribaut,* » que la voila crier à pleine teste : « *Bou ses Bribaut? bpus es lou diavle, au murdre! aux bolurs!* » Et puis elle court à la fenestre crier à l'arme, arme, arme. Elle void que les autres avoient laissé l'eschelle : elle avance le bras pour la renverser, & n'y pouvant toucher, se mit à crier *arme* plus que jamais. L'ayant aventureux entendit en la chambre du dessus remuer deux Capitaines, freres de la diableffe. Durant qu'elle travailloit à l'eschelle, il gagna la porte de la chambre, puis une galerie, saute dans la basse court, passe par dessus un puits & dans le jardin d'un Conseiller, où estoit logé le Sieur de Frontenac, qui lors estoit avec le Roi. En esjambant par dessus une treille, le compagnon tombe entre des branches, la chemise trouffec sous les esselles, les bras enveloppez dedans; le voila pendu sans se pouvoir despeter : en cette posture, il entend toute la ville en rumeur, criant *aux armes!* dix huit & ou

vingt tambours par les ruës, les trompettes & les cloches. Il ne se debattoit plus pour se depestrer, quand les vallets du Sieur de Frontenac courent par deffous la treille porter les armes à leur maistre; le premier donne du mourre de la salade dans une cuisse & de la creste dans les genitoires du fantosme, & tombe en arriere du coup. Celui d'après voyant cela blanc en l'air, & son compagnon à bas, se met à crier : *Avete, omnes spiritus.* Mais le pendu respondit : « *Hé, mes amis, ayez pitié de moi!* » — A cette parole les deux coquins se refolurent de le prendre ; il ajousta : « *Ne me monstrez à personne, & je vous ferai un present.* » Alors ils crurent que c'estoit un des traistres dont venoit l'alarme; si le menerent prisonnier sur sa foi dans un coin de l'estable, lui donnant pour le couvrir un caparasson bleu bandé de blanc & de jaune. Le prisonnier, ne sçachant comment appaïser toutes choses, les prie de ne s'esmouvoir point, les assure que ce n'estoit rien, qu'il racommoderoit tout, que ce n'estoit pas à lui à monter à l'eschelle, qu'il avoit esté trompé. Aiant ouï ces propos, un valet de chiens picque à la chambre du Roi assurer qu'ils avoient pris un prisonnier qui estoit un des principaux de l'entreprise. Le Roi commençoit à soupçonner qu'au mesme temps de la folie fust arrivé quelqu'autre chose, quand le cadet de Frontenac, qui avoit porté de la lumiere à l'estable, vint avertir que c'estoit Brilbaut, qu'il l'avoit connu sans estre descouvert. Quand la nuit & l'alarme furent passees, le Roi voulut avoir la gloire de delivrer le prisonnier, s'en va avec joyeuse compagnie à l'estable respondre de sa rençon aux vallets, & l'emmenèrent tout boiteux, la teste passée dans la testiere du caparaçon, dont

Peroton portoit la queuë, parce qu'il estoit trop long; & ainsi le menerent en la chambre du Roi, où il fut receu honorablement, tout le monde criant : « *Vive l'honneur & l'amour ensemble !* » Rien ne fascha tant Brilbaut qu'un pennache du mulet de Frontenac, que ces coquins lui avoient attaché par derriere. — F. Boila le plus veau conte que y'ai jamais entendu; est-il possible qu'il soit enfi arribai?







## CHAPITRE XIX.

### *Sur l'Estre & Parestre, le coucher du Baron.*



NAY. Nous avons au commencement protesté de bourdes vrayes : nous n'avons rien dit en tout nostre discours qui ne soit arrivé, seulement avons nous attribué à un mesme ce qui appartient à plusieurs. Le profit de tout nostre discours est qu'il y a six choses desquelles il est dangereux de prendre le *Parestre* pour l'*Estre* : le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du Roi ou de la Patrie, & la Religion. Vous perdistes vostre argent quand vous pensiez gagner; vos voluptez de Paris vous ont donné des maladies; vostre ami vous a fait fouëtter; l'honneur battre & mespriser. Les deux derniers poinets sont de plus haute conséquence, aussi en est la tromperie plus dangereuse : car ceux qui sont parestre desirer le bien public le desirent, mais pour soi. Et à ce propos, il fut fait à Lodun quelques couplets sur les zelateurs du bien public; quelqu'un y donna cette conclusion :

*En fin chascun deteste  
Les guerres, & proteste*

*Ne vouloir que le bien :  
Chacun au bien aspire,  
Chacun ce bien desfire,  
Et le desfire sien.*

S'il y a du *Parestre* sans *Estre* de ce costé-là, il n'y en a pas moins de l'autre ; mais l'abus du *Parestre* en la Religion, qui est le dernier point, est le plus pernicieux, pource que le terme d'hypocrisie, qui se peut appliquer au jeu, à l'amitié, à la guerre & au service des Grands, est plus proprement voüé au fait de la Religion. La condition de nos discours & l'heure qu'il est n'en permettent pas davantage, & nous convient aller dormir. Prenez ces chandeliers, vous autres : allons, Monsieur. — *F.* Bous me faiçtes grand despit : que ne dites bous ces flambeaux ? ils sont de von arzent, & trop vien faiçtes pour billage. — *E.* Allons, Monsieur, je ne vous ai pas demandé si vous voulez un matras : vous estes trop de la Cour pour vouloir autre chose. — *F.* Cette chamvre ne sent poent trop lou billage : boila tapisserie des Goubelins. — *E.* Bon soir, Monsieur, usez privement de vostre serviteur. — *F.* Monfur, ye suis lou boste. — *E.* Ne faisons point le convoi de Limoges. — *F.* Comment ? — *E.* Quelques Limousins passerent une nuit à se convoier. — *F.* O vien, Monfur : auzits, Chervonniere, Estrade, il se faut vien garder de froter les vottes à la tapisserie de ceans, ni de rien desfrover. Cap de you, cet homme ne se mouche pas du talon. — *Cherbonniere.* — Encores ne sçavez vous pas qu'il est ; je vous le dirai à l'oreille, car il ne veut pas estre nommé : c'est N... — *F.* O cap de you ! ye m'en bai dans sa cranbe parler à lui. Ye ne bus

poent de perpunt; vaille lou mante. Comment, Monfur, bous ne me difiez pas qui bous estes. Tout lou monde bous connoist : bous avez de si vonnes places, tant fait de ferbices; on bous a osté bos bieilles & nouvelles pensions, bos garnisons n'ont esté paiees il y a dux ans, on bous pille, bous qui sauriez vien piller les autres, & bous ne boulez pas que nous parlions de l'Estat. Y'ai appris quauque cause de vostre secreтари. — *E.* Je n'ai point de Secretaire; celui qui escrit sous moi en pourroit trop dire, & je ne me veux pas venger par paroles de ceux qui me font tort, sçachant bien endurer perte de vie & de biens de mon Roi. Mais de ceux qui abusent de son nom, après avoir bien enduré, je me pourrai plaindre avec efficace. — *F.* Je bous bus monstrier demen matin que ye fai le secret de l'efchoule, & bous dirai des nouvelles que bous ne sauriez bous empescher de repartir. — *E.* Bon soir, Monsieur, vous vous morfondez. — *F.* A Dieu fias.

FIN DU SECOND LIVRE.







## LIVRE TROISIÈME.

### CHAPITRE I.

#### *La vie de Faneste à Paris.*



NAY. Que cherches-tu mon fils? — *Ch.* Quelques espoufettes, un miroir, une chauffe-rette, un manche de cuillère, du bran de froment. — *E.* Mon ami, tu trouveras tout ceans mais à quel bon cela? —

C'est à trousser la moule, et à nettoier le cau; nostre homme est propre comme un bachelier de bois aux choses qui paillent. — *Ch.* Tu ne lui ai veu mettre tout son argent dans un grand dantelle d'antique et de gaudin, estant pourrie de l'antiquaire? — *E.* Quelquesfois.

à l'esperoi, & si la vieille le void, c'est en riant. Cependant il est demie heure à se frotter les dents. Un matin à Paris, estant au lever de Madamoiselle Caboche, en fouillant toutes ses hardes de nuit, il arriva à une boëte d'yvoire, lui demandant ce qu'il y avoit dedans, & elle ne voulant pas dire que c'estoit de la fiente d'enfant, qu'elle avoit tousjours pour remede à la matrice, aima mieux feindre que ce fust pour blanchir les dents : aussitost nostre Baron l'emporte dans le degré pour s'en frotter à son aise, & elle lui ferma la porte de peur qu'il ne la battist. — *E.* Vraiment, mon ami, vous avez un honneste maistre. — *Ch.* Il feroit bon avec lui si l'argent ne manquoit point ; mais à tous coups, faute d'or, nous ne pouvons avoir de monnoie. — *E.* Si, a il assez bon equipage, trois valets de pied bien couverts. — *Ch.* Quand nous sommes à Paris, chacun pour soi & Dieu pour tous. Nous nous promenons aux foirs avec les compagnons de la Matte ; tout le jour nous jöions au brelant ou devant le Louvre, avec les petits dez chargez, & tous les avantages de cartes dont le Baron s'est vanté à vous, & à quoi il ne fait rien du tout, & puis nous lui donnons son droit d'Amirauté. Quand nous sommes par pais, si c'est à la guerre, nous plumons la poule sans crier, nous brulons le village, c'est à dire que nous faisons semblant d'estre fourriers. Nous nous mettons de deux ou trois logis tous en un, pour avoir argent des autres ; nous avons tousjours quelques hardes perduës que nous leur faisons payer ; nous demandons du lait de truye à l'hostesse : l'un fait le mauvais, l'autre le Judas, & tout vient en partage avec les compagnons. Quand c'est en temps de paix, si nous nous mettons

à l'hostellerie, ce qui n'arrive gueres souvent, nous emportons tousjours quelque serviette, & s'ils n'y prennent bien garde, le linceul ; mais le plus souvent nous logeons par honnesteté en quelque mestairie, & puis aux nobleffes par fois, & si nous avons affaire à gens qui n'ayent pas le courage de fouïller l'equipage, nous faisons fauter ce que nous pouvons : mais en un lieu comme ceans, nous n'avons garde de jouer à ce jeu là, car c'est moi qui leur ai appris qui vous estiez. — *E.* Vraiment, mon ami, je te remercie, & comment me connoissois-tu ? — *Ch.* J'ai porté la pique à quatre cornes dans la compagnie du Capitaine Bourdeaux, votre Sergent major. Je me souviens bien quand vous pendistes de vos mains Patavast & ses quatre compagnons auprès de Barbezieux, parce qu'ils vouloient que l'hostesse leur gressast l'engein de beurre : mais vous leur fistes couper la corde pourtant par le capitaine Fonsalmois, que nous cachasmes plus de dix jours dans le bagage & au logis, pource que vous faisiez semblant de le vouloir tuer.





## CHAPITRE II.

### *Vie de la Dame de la Coste & des Bohemiens.*



**E**NAY. Vraiment, mon camarade, tu me donnes des enseignes de connoissance. Touche moi à la main. — *Ch.* Et si ai je esté nourri chez vostre proche voisine, & c'est là où j'ai appris une partie de nostre façon de vivre ; car en Limoufin, où elle a du bien, la pauvre Noblesse ne s'en cache point, & appelle cela apprendre à gagner. Je sai galand qui a vendu quatre fois un asne, en lui couppant les aureilles à deux fois, la queue à l'autre, & puis lui fendant les nazeaux. Je vous en dirois bien d'autres, mais il faut que vous sçachiez ce qui nous arriva à Massigni. Ma maistresse avoit un coche de clisse, qui n'estoit gueres suspendu que de cordes ; nous avions de coustume d'arriver sur le soir à quelque grosse mestairie comme celle là ; on desnoïoit ou couppoit des cordes : voila tout renversé. C'estoit à demander un mareschal & un charron pour racoustrer, une hostellerie que nous sçavions bien & voulions bien n'y estre point ; à faute



de cela, il faloit loger avec excuses & grands regrets de l'incommodité de Madame & de son hofte. Le lendemain au partir, on commandoit à la Damoifelle de donner quelque efcu : elle en monfroit un, en difant tout haut que le bon homme n'eftoit point fi mal appris. Or, il advint qu'à jour couchant, ayant fait jôuer le trebuchet entre les deux meftairies de Maffigni, où il ne paroiffoit perfonne dehors à caufe de la pluie, nous les trouvaſmes toutes deux plaines de la compagnie de Charle Anthoine, & c'eftoit lors qu'il venoit de faire un bon tour de fon meftier à S. Cire : car, aiant fait furprendre un des compagnons en larcin, il le falut aller pendre à un demi quart de lieuë du bourg, où tout le peuple courut pour voir le paſſe temps. Eftant bien confeſſé & admonéſté, aiant baiſé ſa femme & ſes enfans, il s'aviſa d'en appeller à la petite Egypte, à quoi il falut deſerer, & cependant le petit meſnage avoit fait un grand meſnage dans la bourgade, & ſur tous viſité le Curé admonéſteur du patient. — E. Je connois bien les compagnons : ils firent des leurs à Maillezais, le jour S. Rigoumé. Le Capitaine couppa la bourſe du Prieur en ſe confeſſant à lui, pour commencer le bonne journée. Ils deſroberent quarante cavales aux pelerins, leur remonſtrant ſur le ſoir qu'un tel voiage ſe devoit faire à pied, le bon Saint neveu de Sainte Catherine à la deſſeu de Bretagne, & meſme leur remonſtrant de deſerer. Arrivé au medecin Baumier, à une paroiſſe de Mexant, pour y avoir cheminé ſur ſes pas.



### CHAPITRE III.

#### *Du Theologal de Maillezois.*



NAY. Un Theologal qui estoit là, aiant furieusement presché contre les diseurs de bonne aventure, fut tellement mesnagé par une vieille Boesmienne, qui lui fit croire qu'il estoit enforcelé, qu'il s'alla cacher avec elle en son logis. Elle fit apporter de l'eau claire, & presenta une bague au Docteur, qui l'ayant mise de sa main dans le verre, & l'eau estant troublee, & depuis par l'epreuve d'une poule & d'un mouton, qui mouroient sur l'estomach du patient, & qu'il falloit jetter par dessus les murailles, où le petit mesnage attendoit; il falut venir à une offerte de treize doubles ducats, dont la vieille en donnoit un, qu'il porta vingt quatre heures cousus au coing de sa chemise. Durant ces affaires on lui crocheta le buffet, & quatre cent livres dedans. La vieille pour se sauver deguisee, prit le bast du mulet du moine, mit la croupiere dans son cou, le bast sur son ventre, & couvrant le tout d'une grande manteline, passa pour femme preste à

accoucher. Le lendemain le Ducieur se trouva comédé comme à cheval, & qu'il n'avoit rien à y avoir attendu, tant après les Sacramens, les menaces. Antoine Charles lui dit: « *Éc. ma sou. eslez bien surtez, non non Signar. L'atra i maun guarit. F. ma. M. maun a i remoussa. J. la belle cara que ma. i.* » La bonne femme avoit été née six ans à Montpellier, & bien que le mari ne fut remoussa d'autre manière. Mais ce vous amène & votre train n'est pas long, car vous êtes demeuré entre les deux mestaries. Que n'êtes-vous passées-vous surtez? — *Gr. Messire Julien, Care de Bouie, nous passa courage, i bien que n'avois peu obtenir qu'is nous quierent une des mestaries, nous nous mestaries dans toutes les jeux: le Capitaine n'ant fait deserte que lui d'i mestage de couchant aux barbes de la bonne Dame, femme de noble Chevalier, d'après il montra des passe ports en son livre. Au matin nous partimes les premiers, si bien que nous fumes à S. Remi deux heures après soleil levé. Le cimetière de l'air fut trouvé propre pour faire revant, & la marmaille le demora, pource que Mademoiselle de la Vestiere, la même qui avoit fait l'ancien de payer à M. Signar, avoit au dernier buin caché une cuillère qu'elle pensoit d'argent, mais elle fut trouvée dans la recette de son buin. La, fut une belle souffe de fange, Messire Julien entendit la ruse. La dessus, chacun ayant déployé son industrie, nous trouvâmes avoir gagné quatre chandelles de roux, un cizeau, un rouffinot à crocheter, un grignon, un fromage, le reste d'un autre, un canapla, un petit pot cassé demi plein de beurre fort, une bague d'argent de Limoge avec une crapodine, une livre & demie de lard fort rance, un*

peigne de cheval avec un morceau de son esponge, deux tricoufes de toile noire, dont l'une avoit le pied brulé (& cela faillit à nous descouvrir, car ces vilaines sentoient la meche), trois morceaux de vieux rideaux de serge de S. Mexant, jaune & rouge, frangez en quelque endroit, un cruion d'huile de noix, demie vessie d'ouin, une fausse barbe, deux pieces de dix sols qui n'estoient marquées que d'un costé (la Damoiselle les avoit gagnes en tirant la bourse du sein d'une Bohemienne à qui elle faisoit tirer une paille de son eschigne) : & le page de Madame, qui n'avoit qu'un sabot & un foulier, faute d'aller dans les villes, gagna des ladrines où il pouvoit entrer le corps, & tout cela lui demeura par faveur. La besongne alloit assez bien, mais en reconnoissant le butin, nous vismes ce qu'il y avoit de perte : les Bohèmes avoient donc gagné sur nous un chauffe pied, la moitié d'un masque, deux pelotons de fil blanc, & un de fil d'Enfer, un vieux tafetas fort percé, quasi trois quartrons d'espingles, deux cueilleres jaunes & une d'arquemie, deux serviettes qui n'avoient esté gagnes qu'à la chaume, un tiers de linceul, un chauffon plein de noix, de vieilles heures à l'usage de Chartres, un estui de lunettes, trois gands, un porte fraise partie de fer blanc partie d'oisi, un tirefond, une ouillette, un virebrequin, & un benefier à breliere que le Curé leur pensoit vendre ; & (qui fut plus regretté que tout) la bouteille de cuir de Madame, bien avinee. Il y avoit lors une gaillarde Academie de larrons en Poictou, n'en desplaise à la Gascogne, ni à la Bretagne. Il me souvient du Poste de Messe, qui engagé de quoi on faisoit l'honneur à Famine, lacquest de S. Gelais, de le conter entre les lar-

rons, entreprit de lui desrober sa chemise vestuë, & en vint à bout. — *E.* Mais que j'aye un peu achevé de rire, je vous monstrei que le lieu de vostre reveuë nous fera encores un present.





#### CHAPITRE IV.

##### *De l'Avocat Chefne-verd, & de la vente du Cimetiere.*



NAY. Mathurin Biraud de la Bithe avoit employé tout son bien en procez, suivant les vaillants conseils de l'Avocat Chefne-verd de Nyort. Biraud estant contraint de quitter le país pour ses debtes, c'est à dire d'aller demeurer en Gastine, arriva un Samedi au soir chez l'Avocat, tout pleureux, & après avoir jetté son chapeau par terre, il s'assit sur une selle de buée pour faire cette harangue en Poictevin : « O l'é, mon moestre, que passé inet, vou ne me veiré iemoez ; y sé vengu ve dire à Dé, & à ma moestresse que vequi. O me fat graonz ire de vredé forz le pouiz pre trez chetiz foz temeinz. » Et comme Chefne-verd & sa femme l'interrompoient, il poursuit : — « Agaré, mon moestre, y n'avez pu qu'ine ouche de quatorze boiceles, fremee de muraille de sept pé... O fo dire qu'o l'ét ine Baronnie d'iquelle terre ; a n'a chommé de vivant d'homme ; les vezins y font

treignans & tenuz d'ou fumi. Agaré m'nami, y pensez gardé iquieu, & que pre le moens d'iquelle pece, y n'arez pu fote de pouen ; més quand ma moenagere a esté oguè morte de maleze, ma fé, y ouez tout vendu, & lez befochous en papé font iqui à l'Estrille qui m'attendant pr'ou achevi. » Chefneverd prend Matelin par le bras, lui disant : « He ! tu m'as vendu le reste de ton bien, que je t'ai si bien payé ; pourquoi t'es-tu adressé à d'autres ? » Matelin respond : « Ma fé, mon moestre, ve me diciré jeudi, quan y vou demaondi quatre fran à emprunti, que ve n'aviez pas in dené. » L'Avocat, après quelques excufes, s'enquiert si le marché estoit fait de tout point, trouve que non, s'enquiert du prix & des differents, mefnage si bien son client qu'ils concluent à quatre cents livres contant, & cent que sur sa foi il lui devoit envoyer à Bressuire ; mais de peur que Matelin ne fust battu par ceux qui l'attendoient, il falut faire diligemment, payer & chasser le compagnon, qui monstroit avoir grand peur. Encores voulut il toucher à la main, en jurant à son patron que jamais il n'avoit fait un tel marché, & qu'il se souviendroit de lui. Le lendemain l'Avocat & sa femme, sans perdre temps, vont à S. Remi, descendent devant l'Eglise, & puis se tenans par deffous les bras, vont à la porte du cimetièr, où estoit la foule des habitans ; là ils se vont enquerir de leur acquest, lisent dans le contract les tenans & aboutiffans de leur ouche, mettent en grand peine la compagnie pour deviner cet heritage. Après demie heure de dispute, un vieillard le ponce sur la ceinture, va s'ecrier : « Y faiz ben oure o l'éc avoure, Monsieur le Bailli. Pré la vretudé, Matelin a esté le moestre yquai quot ; o l'é be vraiz qugl a part en

la pece, mai o n'é grin tou son. — Comment, dit l'Avocat, seroit-il bien faux vendeur ? — Ma fé, dit le bonhomme, o l'é le cemeteré qu'gl bous a vendu. » Ce qui fut trouvé fort vrai, & vrai le proverbe qui dit que le Diable fait des nopces quand on trompe un Avocat. — *Ch.* Et où peut aller vivre ce pauvre Diable ? — *E.* Il s'en alla jardinier à la Roche-Boiceau, où les Sergens ne font point d'ordure. — *Ch.* Comment ?







## CHAPITRE V.

### *De la Roche-Boisjean & des Sergents.*



**E**NAY. Là dedans y a bien pis qu'aux noces de Baché: je vous en pourrois faire force contes, comme quand il frotta un Sergent de glu, le mit dans de la plume, & puis les bras estendus liez à un baston, avec une mitre & un escriteau portant *P Antechrist*, au point du jour le fit lier sur son cheval, & en cet equipage l'aroura dans le grand chemin. Il fit si grand peur à ceux qui le rencontroient, qu'il fut sans secours jusqu'à la nuit, que son cheval s'estant mis dans la hale de Maulevrier, passa par les boucheries, & le laissa pendu au crochet des veaux. Je vous dirois bien encore de tels tours, comme d'un autre Sergent qu'il apprivoisa par bonne chere, & puis ils jouèrent au soir à *une perdrix, deux perdrix & la caille*: un Gentilhomme, ayant fait le mutin, fut lié avec une serviette, la jambe à la quenouille du liêt, & fut dict que tous les autres jouéroient ainsi, comme fit la Roche-Boisjeau lui mesme, mais le Sergent y estant eut le talon

disloqué d'avec le reste du pied, dont il fut boiteux toute sa vie, & pour cela appellé au pays le Sergent la Caille. Je ne vous dirai point les conniverts où les exploits & les cedules se perdoient, je me contenterai d'une rude malice, & qui a pourtant quelque proportion. Un Sergent de Douai voulant prendre un adjournement à lui porter, ses parens & voisins lui raconterent comment depuis peu de jours il avoit fait faire tout le poil d'un Sergent avec des fusees ; mais cettui ci se moqua d'eux, disant : *« Par la mort, s'il me gratigne je le mordrai. »* Roche-Boiceau ayant feu ces propos, voit de là à deux jours arriver son homme, le reçoit avec toute honnesteté, le fait dîner, bien boire & chanter le beau pinceau. Le tapis mis, il se fait donner des cizeaux, commence à s'en faire les ongles, mais ne s'y prenant pas bien, il prie le Sergent d'achever la besongne, & le met à mesme de si bonne grace qu'il ne l'en put refuser : cela fait, Roche-Boiceau lui montre ses doigts, en disant : *« Monsieur le Roy, il n'y a plus moyen que je vous puisse gratigner ; vous voila en seureté, il faut que j'y sois aussi ; ce fut à dire qu'il lui arracha les dents, afin que, lui ne pouvant gratigner, ne pust aussi estre mordu. »*





## CHAPITRE VI.

### *Miracle du loup, & de Puitre, du pistolet avallé.*



**HERBONNIERE.** *Ventre de loup!* je trouve qu'il y avoit de la raison par tout ; mon maistre ne fut pas si heureux à Paris, que deux Sergens emmenerent, lui donnant du pommeau de la dague dans le croupion pour le faire aller. Il fait tousjours le brave au commencement, & puis se couëffe de sa chemise. L'autre jour à Villebois, il fut battu par un soldat pour ce qu'il l'appelloit compagnon trop desdaigneusement. Quand il trouve des gens qui l'escoutent à gueule bee, vous ne sçauriez croire ce qu'il dit. Il contoit ces jours devant des Dames comment il avoit esté prisonnier des Turcs, cent lieuës par delà Alep, qu'ils l'avoient pour prison enfoncé dans une pippe, & laissé en cet estat, sur le bord d'un grand rocher, & que là il vint un loup qui se mit à pisser à l'endroit de la bonde, par laquelle avec ce grand ongle qu'il porte, (& dites que les ongles ne servent de rien) il avoit

tiré le poil de la queuë & fait un nœud de sa grand mouffache gauche, & voyez à quoi servent les grands ongles & les mouffaches qu'on porte aujourd'hui : le loup se sentant pris, pour se vouloir sauver, entraine la pippe du haut en bas du rocher ; la pippe se mit en canelle, & lui eut la vie sauve, pource qu'il tomba sur le loup, & le tua. Il maintenoit que les huitres, desquelles on rejettoit la coquille en la mer, se refaisoient comme auparavant, pour preuve dequoi il disoit qu'en Alexandrie, ayant mis son chiffre, qui est un double Fi, sur une coquille, il la trouve en Broüage trois ans après. Il disoit qu'estant tombé à un certain combat dans l'estang de Cognac, un brochet avoit avalé son pistolet tout bandé, & depuis le brochet pris à Cherac sur Charente avec le pistolet dans le ventre, il gagea cent pistoles qu'il tireroit, & n'y manqua pas. Il a ces gageures de cent pistoles fort à commandement. La derniere fois que nous avons esté à Escure, il se mit en dispute avec un pauvre forçat qui lui demandoit un hardit, pour sçavoir qui estoit le Lieutenant de Beauregard. *Je te gage*, dit mon maistre, *cent pistoles que tu as menti* ; le pauvre diable s'en alla sans un liard & avec le desmenti. Mais, Monsieur, je ne puis oublier le conte que vous avez failli à faire du Medecin qui vouloit paroistre si bon Catholique.





## CHAPITRE VII.

### *La procession de Baumier.*



**E**KAY. Je vous en tend, c'est le medecin Baumier de Nyort; il estoit si zelé qu'un autre bigot le priant d'affister sa mere fort huguenotte & malade à la mort, lui disant que c'estoit chose horrible de refuser secours au ventre qui l'avoit porté, Baumier respondit qu'il l'iroit voir comme sa mere, mais qu'il offenserait sa conscience de guerir un Heretique. Un jour il estoit à S.-Meran, & comme il vouloit paroistre restaurateur de l'antiquité, il lui souvint qu'on avoit autrefois fait une procession solennelle à trois lieues de la ville, à un S. Silvin des bois, où les mazures paroissent plus. Il avisa avec le Curé que le vent après avoir esté longtemps au Nord, tourne au Su, & faisoit un chaud picquant & estouffé, marque de pluye au lendemain, & pourtant estoit bien à propos de faire une brave procession à la barbe des Heretiques pour demander de l'eau en Juillet, & la chaleur de l'été.

en esvanouit, & d'autres eurent le mal de couste, mais povres gens & qui ne pouvoient faire gagner le Medecin, pource que les plus apparens s'estoient retirez : d'ailleurs la populace commença à gronder de ce que Baumier estoit monté sur sa mule fans haut de chausses, couvert d'une grande sotane de demie ostade ou ferge d'Arras. Les païsans donc devoient ainsi : « M'arme o l'é qu'o n'i a pu de devotion depeu qu'on vet à chevo. — O let ine mule, dit l'autre. Vant-eilz pas ben bestez o Zardilere, & lez Curez lez beaz premez ? » — Un tiers adjouste : « O l'é pretan in houme mou fantaziou : gle baillit à sa famme in cotillon pre qu'il ne couchist poent o lé, & in otre ine robe pre qu'a ne couchist pas soule. O gliat in an à quiette Chandelour, qugl m'avet priz pre le mené à Partenai ; i pranguï le semblé pre l'amour do bouil. Cordi ! gle se feschit à mé & dit qu'i le menguiffe pre le gron chemin, le chemin de l'Eglise Catholique & do Pere ! — Ma fé, fiz i, o n'é pas le pu chevochant ni le pu court. Vequi m'nhoume qui s'en vet pre le bea mitan. M'arme garz, gle n'aguiran paz fat ine vresenne, sa mule & li, qugle trevirian dans in tertre où o ne pareffet que lez oreilles de la mule & le chappea do moedecin ; o foguit aver do geonz pre lez accroché d'iqui. Diantre, fiz i aprez, é to quieu le chemin de l'Eglise ? Jou avez ben oï dire à Guillemard de Chandenez que le grond chemin charria menet tout dret en preditian. » Durant ces discours, avint que le porteur de clochettes cria : *le costé*, & la procession demouroit ; adonc Baumier, pour contenter l'infanterie, qu'il voyoit mutinee, demande les clochettes, prit au commencement la bride avec les dents, puis trouvant cela ennuieux la mit dans son col. La

musique ne fut pas longue, pource que la mule, nee & native de Choraïs, *nota*, où ils font tous Herétiques, & elle n'aimant pas le son des cloches, se mit par haut, à temps & contre temps. On cria au Medecin de tous costez qu'il jettast les eschiles; « *Mater Dei!* je n'en ferai rien, disoit il, car elles sont baptisées. » Tout le monde court pour empoigner la bride, & le bruit echauffa si bien la mule, qu'elle passa sur le ventre à la procession, & comme si elle eust eu un taon au cul, s'enfuit dans les bois. Le cavalier voulut empoigner une des rennes; le malheur fut qu'il donna d'une des eschiles sur l'œil de la beste, & en gardant la cistole & diastole, il se donna de l'autre par le front. De ce coup la mule fit deux cents pas tousjours le cul en haut, & au bout de cela le Medecin mit le nez à terre, le pied passé dans un estrier, & si fit encores quelque chemin traîné à l'escorche-cul, la sotane & la chemise autour de sa teste. Je ne sai s'il appella Saint Silvin à son aide, mais bien lui prit que l'estrieviere estoit petacee d'esguillettes, dont l'estrier lui demeura dans le pied. Le Curé & les plus charitables de la procession le mirent à les chercher jusqu'à deux heures de nuit, & enfin la lune estant levee, lui virent le cul le premier, & le trouverent auprès de Pillax, la teste en bas en un fossé, en profonde medecine. Les medecins plus ne fit son prou. Quant à la mule (qui en ces lieux font fataux), elle s'alla ramener à l'osaniere du cimetiere S. Mexant, où elle fut amassé frere Jean Tappe-oeuse, qui estoit auparavant, comme estre. *Medecins* & *Medecines* excellent.



## CHAPITRE VIII.

### *Le quadran des Oufches ; du cours du Soleil.*



**HERBONNIERE.** Monsieur, je vous laisse ici, voici venir nostre homme, qui ne s'est point peigné. — *F.* Bonyor, Monsur, bonyor. — *E.* Et à vous, Monsieur. Eh bien, vous avez esté mal couché? — *F.* Poubez penser, & toutesfois vien bous bux ye dire qu'à ces faschufes guerres ici nous abons si vien accoustumé les armes à dos, que ne poubant dourmir autrement, il m'a falu reprendre la cuirace pour le mens. Que ye sois pribé de la Cour s'il n'est brai ! Mais ye pense qu'il est vien haute hure. — *E.* Voila un quadran. — *F.* Braimant, ye n'y connois pas de rien, nous autres gens de guerre ne sommes pas boulontiers Astrologues, & ce quadran a trop de feçons. Il m'en soubient d'un autre qu'un yor comme nous estions à Biron, un bieil Gentilhomme Poiçtevin qu'on appelloit les Oufches, nous monstroit à quinze ou feize Gentilshommes pour faboir l'hure à la chandelle. — *E.* Et comment le pouvoit cela? — *F.* Pensez le bous : mais il me



soubient que Monsur lou Maneschal en rioit fort, & n'y aboit que lui qui n'en fust vien esmerbeillé. — *E.* Et vous, qu'en pensez-vous? — *F.* Ne bous ai-ye pas dit que ye ne suis poent de ces cherchurs d'Antipodes? aussi ne croi ye pas qu'il en soit. — *E.* Vous voila compaignon de S. Augustin. — *F.* Et n'en croioit-il point? — *E.* Non, & declaroit Heretiques ceux qui en croioient : mais n'avez-vous jamais veu coucher le soleil, & quel chemin il pouvoit prendre pour venir à son lever? — *F.* Oi da, y'ai passé vingt mille nuits à chebal, mais comment passeroit-il sous la terre? — *E.* Il faut qu'il repasse de l'autre costé pour recommencer les vingt mille journées que vous avez attenduës à lever, & cela font près de soixante ans. — *F.* Et il rebient par le mesme chemin qu'il estoit allé. — *E.* Et ne le verroit-on pas retourner? — *F.* Non, braisment, car il s'en rebient de nuit. — *E.* Vous l'avez mis en grand peine de se cacher vingt mille nuits : & pourtant, vous qui ne voulez point user du quadrán, vous avez une monstre à la ceinture. — *F.* Pour n'en mentir poent, ce n'est qu'une vouëtte, qui me sert de drageoir, & cela parest autant que si toute la monstre y estet. — *E.* Je voi bien, pour vrai, c'est une monstre.





## CHAPITRE IX.

### *Songe du Connestable, Adiousias d'Estrade.*



**ENESTE.** Il faut que ye bous conte un songe que j'ai fait cette nuit, & sur le matin à l'hure qu'ils sont prouphetiques. Ye me figurois que y'estois le Roi François, & qu'un de mes Princes bouloit estre mon Connestavle sans mon conget. — *E.* Vous n'avez point les pensees de nuit basses, non plus que les discours du jour; je voudrois estre assez bon Joseph pour vous l'expliquer. — *F.* Je bous assure que y'ai debiné de grandes affaires d'Estat quelquesfois, sur tout la prison du Prince de Condé: car y'abois songé que nous estions à la chasse du Duc, & que nostre pippee s'estoit lui-mesme envrené dans les gluaux. — *Ch.* Ventre de loup! voila de sottes nouvelles. Vostre bel Estrade, de qui vous faisiez plus de cas que de nous, s'en est allé avant jour & a emporté vostre espee. — *F.* Mon duel, la massacroire! o cap Sant Crapasi, l'espase dont ye me suis battu trente cinq fois, la victoriuse qui n'a yamai manqué, la

Mappemonde, cherchez une Mappemonde. — *E.* Il y en a une des nouvelles en la galerie. — *F.* Cap de you ! cherchez dedans, bous ne trouberez place en la terre où le bilen se puisse cacher ; à moi desrover, à moi : « O vien, patience. » — *E.* Je suis bien aise de vous voir refous ainsi, & voila vostre songe arrivé, car celui qui porte l'espee du Roi est son Connestable, & c'est Estrade qui s'est fait Connestable du Roi François maugré lui. — *F.* Il y a parmi cela quauque bintaines de pistoles, de quoi ye ne suis pas trop marri, parce que cela fera parestre à ceux qu'il serbira, qu'il ne fort pas du serbice d'un quauquin. J'abois abant lui un autre pendart qui s'appelloit Barbacane. Ce maraut, ye lui faisois pourter après moi trois vagues de ces ruvis valets que y'abois eu d'un du Mont, pour faire present à ma maistresse : comme j'estois assis au bet près d'elle, ye tendois le doigt par derriere pour qu'il mist dedans les aneaux, & cela pareffoit dabantage que si ye les eusse pourtez moi mesme : ye troubai que mon bilen aboit escarpinai. Ye courus yusques à la ruë fulement, mais quant & quant me boila refoulut. — *E.* Ha que j'aime ces resolutions, elles sentent bien le cavalier.





## CHAPITRE X.

### *Des resolutions.*



**F**NESTE. Dés mon enfance j'ai esté tousjours resolut, & pour cela fouëtté en diavle. Monsur, en commençant lou desyunai, ye bous en bux dire trois ou quatre qui levent la paille, pour monstrier qu'un galant homme doit prendre parti, & estre ferme en ses resolutions. Mentenant que nous sommes assis, ye bous dirai qu'à la guerre d'Aunix, comme nous estions lougez dans Mauzai, Monsur se permenant lou soir, nous boions benir une vrigade de gens vien coubers; ye m'abance lou pistolet à la men, & aiant dit furieusement : « *Qui ba là? demourez là, cap de you, lou bet premé qu'avancera.* » Cus ci ne se boulang pas arrester & se mettans à rire : « *Bous risz,* » di ye. — « *Oi da,* » firent ils; ye prens ma resolution & dis : « *Et moi aussi vien que bous.* » — **E.** Voila d'excellentes resolutions. — **F.** Nous estions à la Comedie aux poids pilez : un Parisien bestu de biolet se leboit à tous coups & m'empeschoit la buë des youurs; ye lui crie rudement,

« *Hola bioulet, biras bous d'aquiou.* » Ce fat tournant la teste, me respond, « *Je n'en ferai rien.* » Et moi resoulut quant & quant, ye redouvlé : « *Demouras y donc.* » Et par ce mouyen il ne fit rien sans mon commandement. — *E.* Que c'est de sçavoir prendre son avantage. — *F.* Au fauxbourg S. Germen, en la ruë du Cœur-Bolant, comme y'alois un soir boir ma maistresse, ye fis rencontre d'un taquain qui benoit la teste vessée : sans respect il jette la male men à mon mantou, & de l'autre me porte une espee courte à la gourge, si vien que n'estant pas sur mes armes, il falut lui avandonner lou mantou, encores fut il si impudent de s'arrester à dix pas de moi pour me regarder. Lors sans m'estonner ye lui criai : « *Cabalter, il y ba de boste haunur, car bous ferez mon pourte manteau.* » Et ainsi soulagé des espaulés, ye ne laissè point d'aller boir ma maistresse tout en perpunt, comme abec plus de pribauté. — *E.* Ce fut bien dit ; car au moins il estoit emporte manteau. C'est entendre le numero ou je ne m'y connois pas. Il faut pourtant un grand r'envitaillement de patience ou de philosophie pour prendre ces resolutions, mais que voulez-vous ? quand la chose est faite, il se faut resoudre à ne faire pas pis : & de cette sorte de resolutions s'arma bien à propos le Ministre de Glenai. — *F.* Attendez, abant faire boste conte, que ye bous die comment y'en suis sourti une fois mal satisfait, faute de m'estre resoulut comme autrefois. — *E.* Et bien, j'attendrai ; auriez-vous bien manqué une fois à prendre vos bonnes resolutions, & qui ne sont communes qu'à vous ?



## CHAPITRE XI.

*Querelle avec le Scabantas, duel de Valleri.*



**F**ENESTRE. De toutes mes querelles, ye n'ai regret qu'à une, & ce qui m'en fasche, c'est que c'estet en presence de ma maistrresse. Un certain Huguenot fabantas l'entretenoit des idees de Platon & autres farfanteries, à quoi ye ne poubois rien dire à perpaux ; de là il tomba à se moucquer de son chapelet. Elle respondit : « Contentez bous que je suis fort Cathoulique. — Cathoulique ? dit l'autre, ye n'ai pas si maubaïse oupinion de bous, mais y'estime que bous n'estes qu'à boste mari, ou pour le plus à quauque ami, & non pas à tous. » Ce paillard se met à philosoupher sur ce qu'elle estoit Catolou, & qu'il falloït dire : « *Estre de l'Eglise Cathoulique*, & non pas : *Cathoulique*. » Ye prins la parole, disant qu'elle n'estoit ni *Cat* ni *olou*. « Bezez bous vien, di ye, ye ne sai ni Grec ni Latin & ne suis poent fabantas, mais ye bous ferai raison sur ce que bous dites. » Pour cap de you,

lou galand me bient dire : « Monfur l'ignorantas, ye ne fai poent tant de Grec ni de Latin que ye boudrois, mais pour m'accommoder à bous, ye bous dis en Francés que bous estes un sot; » & là dessus me hausse lou nas du pung. Là fut grand lou respect de ma maistresse, qui se mit entre dux, & le boyage de la guerre a empesché que nous n'ayons parlé à masse, encore qu'il me fasche fort abec un Latinifte. — *E.* Vous voiez, il est François quand il veut. Mais cela s'appointera bien encores : peut estre, puisqu'il est si mal heureux de savoir du Grec & du Latin, ne se saura il pas battre en Francés. — *F.* Cap de you, il me fasche fort d'une chause qu'on m'a dite de lui, c'est qu'il n'y a escrimur dans Paris qu'il n'ait pourté par terre. — *E.* En Latin? — *F.* Je ne fai pas ; mais Grand Jean, l'Anglois, ni Jean Petit ne bulent plus tirer abec lui. — *E.* Vous estes deffendeur, le choix des armes est à vous. — *F.* J'abois pensai de le faire appeller abec une arvaleste & chacun trois mattras, ou vien à chebal. Putestre qu'il chebauche en Latin, mais diavle, c'est un coureur de vague. — *E.* Il faut trouver quelqu'autre invention. Le Prince de Condé en trouva une pour un fommelier & un valet de garderobe, deux bons soldats & qu'il ne vouloit pas perdre. Il leur accorda le combat à Valeri, leur remonstrant que comme serviteurs d'un Prince du sang, ils se devoient battre à cheval, & que *gent de Roi appelle à Baron*. Il leur fit donc armer avec les hautes pieces, ellire parmy eux se confesser, leur fit tirer les deux meilleurs chevaux, & quant ils furent sur le montouer, ne pouvans regarder qu'à la hauteur de leur visiere, les palefreniers les monterent sur deux mulets d'Auvergne bien empanachez. Les mulets ne combattirent

que du derriere, & les chevaliers aians fait leur pouvoir, furent appointez. — F. Je crois que bous ne boudriez pas faire comparaifon d'ux à moi, mais pourtant l'imbention en estoit gaillarde.







## CHAPITRE XII.

### *Du Ministre de Glenay.*



**F**ERNESTE. Mais benons à vostre  
Ministre. — *E.* C'estoi celui de  
Glenay, nommé la Fleur, per-  
sonnage fort grave, qui ne faisoit  
rien que meurement & avec mo-  
deration. Ce bon homme donc  
venant d'un Synode de Nyort,  
prit sa couche à Lageon, où il ne fut pas plustost  
arrivé qu'il void venir en mesme logis un Cordelier,  
qui avoit le nez plus haut en couleur que lui. L'hor-  
reur de cette rencontre lui fit gagner un jardin pour  
se promener à part ; mais il n'y fut pas plustost que  
le Cordelier y entre, & comme M. de la Fleur, avec  
une mine fort desdaigneuse, on tournant l'eschine,  
monstrois au Frere de telles sortes de deffaveurs, lui  
d'une voix bien mesurée, & ainsi : *Monsieur,*  
*je voi bien que vous n'avez pas fait fin de*  
*deceptum vous fait ; car si vous n'avez pas les*  
*porte en est las ; mais si vous n'avez pas la*  
*charité d'un jette ; car si vous n'avez pas la*  
*vous supplie christienement.*

*ainsi, pource que ce voile d'hypocrisie m'est ennuyeux, & ma deliberation est de le changer bientôt en l'habit d'un homme de bien comme vous, & ce moiennant la Grace, que vous me devez aider à implorer. Despouillez vous donc de ce qui empesche notre communication.* Ce fut assez dit, car le Ministre embrasse le Cordelier, & avec toutes sortes de congratulations lui promet de faciliter son dessein, & l'hostesse qui n'avoit qu'un liêt ne fut plus en peine de les coucher ensemble. Voici ce qui advint : c'est qu'estant jour sur le liêt, & le bon homme, trouvant son camarade le premier debout, se voulut lever aussi : mais ne voiant rien à ses pieds que le froc & l'habit gris, pensa resver au commencement, & puis se mit aux exclamations, rememorant que le cauteleux avoit appellé son froc de deception, & avoit dit qu'il vouloit changer son habit pour celui d'un homme de bien. Après plusieurs regrets, le besoin, maistre des resolutions dont nous parlions, fit vestir à la Fleur le mystere d'iniquité. Le pis fut à l'arrivee de Glenai, où le vicillard, Seigneur du lieu, estant dans la tourette du coin, après avoir crié : *Bonté de Dieu, quelle facture d'homme est ceci*, faillit à lapider son Pasteur, qu'il estimoit avoir changé de profession comme d'habit, mais comme un morceau tire l'autre, il me vient à la bouche une autre resolution que vous estimeriez fort.





### CHAPITRE XIII.

*Histoire de Pautrot, & de la Dame de Noaillé.*



**F**ENESTE. Nous abions eu querelle au Marché Neuf, Monroud & moi, & abions esté separez faisans à paroles, sur un coup qu'il m'aboit touché le collet. Lou Caireine Frisquet me dit à la ruë de Senio: « Varon, je bous beux faire boir ensemble Monroud & bous. » Je respondis: « Je l'abcette, Cabalier. » Incontinent il me mena par la ruë des Maraiz, que nous autres appellons le petit Geneve. Quand je bis qu'il me passoit au Pré aux Clercs, je demande: « A quin cabaret me menez-bous voire? — *A l'enseigne de la bataille*, dit Frisquet. — Vous m'abez, di ye, combié à voire, je ne beux pas qu'on se moucque de moi, & que j'ainsi mené par lou naz: je m'entourne. — Est-ce à l'hauteur? fit l'autre. — Je donnerai, di ye, cinquante pistoles à qui me fera vattre abec ce galand bous, mais non pas à fausses enseignes. » Et m'entourne, mais resolut; car noutez que quand Frisquet aboit dit *voir ensemble*, j'abois entendu *voir ensemble*.

que c'est de Francimentaiza. — *E.* Laissons ces résolutions furieuses. La coutume du Poitou est que les meilleures maisons du pays retiennent des chambres à Nyort & Fontenai pour se trouver aux foires qui sont en ces deux lieux. Une Dame de Noaillé retenoit à chaque foire de Nyort, chez Barberie, la petite chambre qui est au haut de l'escalier. N'étant point arrivée le premier jour, le Sieur de Pautrot de la maison de S.-Gelais s'y logea. Le lendemain à deux heures après midi, arriva la Dame, & cependant qu'elle disoit les honnestetez à son hôte, Yfabeau, sa fille de chambre, d'une gentille humeur : car il faut que je vous die en passant qu'un charpentier, nommé Biraut, lui aiant donné des lettres pour sa maistresse, jamais elle ne voulut nommer le porteur par son nom ; étant pressée, elle tendoit la gorge & demandoit un couteau plutôt que de prononcer un si vilain mot ; enfin la maistresse qui avoit besoin de sçavoir le nom, n'ayant rien gagné ni par menace ni par promesses, lui commanda de le faire connoître par entrefeings. « Ha bien cela ! dit Yfabeau, il s'appelle comme cela de quoi on vous le fait. » Elle prononça un terme de bourdeau. Elle même donc étant montée à la chambre, trouve sur sa table prétendue une male rouge, qu'aussi tost elle empoigne par les cordons & la fait sauter par la fenestre. La male tombe sur une espaule de Martin, valet de Pautrot. Comme Martin regardoit qui estoit blessé de la malle ou de l'espaule, arrive son maistre qui la fait apporter après soi, & trouve la Dame au haut. Les voilà aux paroles, froides pour le commencement, mais en fin il y falut faire, & venir aux résolutions, comme vous sçavez qu'elles ne sont pas toutes pour le duel. — *F.* Non pas, elles se

remarquent vien au procedé. — *E.* Les voila sur : « Je n'endurerai pas cet affront ; » — l'autre : « Ni moi, & que ma male soit precipitee. » — Elle : « J'ai cinquante Gentilshommes en cette foire, mes serviteurs & parens, pour prendre ma querelle, j'y ai aussi deux gendres que vous connoissez bien. » Cela eschauffa Pautrot à dire : « Madame, si vos gendres reçoivent le present de la querelle aussi liberalement que vous leur donnez, ils me trouveront plus roide en leur endroit que je ne saurois estre au vostre, veu vostre aage & ce qui en despend. » Cette dependance picqua fort la Dame, pource qu'on disoit qu'il lui pendoit quelque chose, joint qu'elle ne se sentoit pas encores à l'aage de mespris. Elle donc troublee de colere revint au dialogue. « Voila mon liêt, dit elle, où j'ai accoustumé de coucher, & j'y coucherai cette nuit. » — Pautrot replique : « Voila le liêt où j'ai couché la nuit passée, & j'y coucherai encores cette ci. — Je dis que j'y coucherai, repart la Dame. — *Pautrot.* Et moi aussi. — *La Dame.* Je ne di pas que vous n'y couchiez, mais j'y coucherai. — *Pautrot.* Et moi je ne di pas que vous n'y couchiez, mais si sçai je bien que j'y coucherai aussi. — *La Dame.* Et pour vous faire prestre mon courage, j'y coucherai dès à present. » Là dessus Fæneste jetta un grand soufpir, disant : « O couraye, tant que tu me coste. » — Enay poursuivant son conte : Pautrot dit qu'il alloit faire comme la Dame qui appelle Isabeau pour la devestir ; Pautrot, Martin pour le deschauffer ; ce fut à qui feroit paroistre la resolution par la diligence. La Dame eut l'avantage pour estre la premiere prestre, & Pautrot eut la ruelle. Ysabeau regarde Martin, & lui levant le nez, dit : « Eh bien, maitre sot, favois-je pas bien que nous y couche-

rions : — Et nous, dit Martin. » Sans vous amuser plus long temps, voila les deux qui prennent le chemin de leur maistre & maistresse, premierement en paroles, mais plus racourcies, & puis au liêt ; mais pource que Martin ferma la porte, & qu'il disputoit ce point d'honneur, il eut pour partage la place de devant. Pensez charitablement qu'ils ne firent rien que bien à propos. Cette dame a dit depuis à quelques uns qui l'en ont voulu gauffer, qu'elle n'avoit rien fait par amour, mais pour faire paroistre qu'il ne lui pendoit rien, & faire mentir les mesdisans.





## CHAPITRE XIV.

### *De Bourron, anigme de Filasse.*



**F**ENESTRE. Or il faut boire sur ce conte, & bibe la resolution. Ye ne bus pourtant poent monter à chebal que ye ne bous aie fait present de quauques pieces rares que me donna lou praube Bourron quauques yours abant sa mort. — *E.* Est-il mort ? — *F.* Oi, c'en est fait. — *E.* Les nouvelles le font aussi. — *F.* On a fait des epitaphes pour lui, desquelles ye bous dirai le plus court :

*Ci gist Bourron, qui de nouvelles  
Ne fut jamais chiche ni sou,  
Et qui alloit, en païant d'elles,  
De Nante à Lion pour un sou.*

*E.* Et bien, Monsieur, le tapis est mis, de nous donc la piece que vous nous promet-

*F.* Ceci n'est plus du rang des railleries, faut pas toujours fadeger ; c'est une promesse ~~troube~~ aux ruines de Partenai lou Buis, abo-

lettre que Nostre-Dame escriboit au Maneschal d'Asai. Ye bous puis asseuer que ceci a mis en pene les plus sabans hommes de la France. Lisez, s'il vous plaist. — E. « Du reste des fleaux & tempestes passees, & d'entre les fers pointus & pressez qui feront voler 40,000,000 de testes en deux mois, je voi preparer à la discorde des semences qui de foi mesmes s'eschauffent, & ces matieres estre bien receuës & pratiquees, mesmes par les plus pesantes humeurs. Je voi au premier beau temps qui passera l'Equinoxe de Mars, les entrepreneurs donner la teste baissée & mettre le fer en besongne, nommement sur le 45<sup>e</sup> degré de la France Occidentale. Je voi quelques vieillards Saturniens faire quitter à la jeunesse le repos & les delices, soit pour aller en garde, soit pour attaquer. Le tumulte s'eschauffera premierement par bruits, par injures & cris contre les voisins, & mesme contre quelques domestiques revoltés. Les ennemis sont composez de divers langages, parures & complexions : les uns sont de bandes noires, larronneses & odieuses par tout, les autres sont ames douces & sans fiel, qui ne cherchent que leur vie en paix ; c'est une race chérie, & fut de bonne augure au maistre de tout le monde, qui pourtant n'estoit qu'homme, lors qu'il asseura l'Eglise à la plus grande deffaite des mescreans. La querelle sera pource que les Occidentaux entreprendront la deffense de leur mortelle ennemie, je di mortelle, pour ce qu'elle recompensera d'une maudite mort ceux qui l'auront conseruee, & voici la vicissitude des mignons d'Assuerus. Ces choses arriveront lors que les plus temeraires essayeront de desloger & desplacer les armes de leur Roi en la presse & en l'obscurité. Je m'explique davantage en



vous difant que les plus outrecuidez, plus par rufes que par effort entreprendront fur le Soleil & la Lune, couverts d'armes deffensives que Saturne leur fournit, & aians pour offensives les plus rares presents de Mars. L'ingratte de qui nous parlons est celle par qui tant de vies periffent ou fe confervent, par qui les esperances font dressees, par qui abbatuës; c'est celle qui retient ou lasche la bride aux fureurs de l'air & à celles de l'Ocean; par elle Samfon fut dompté, par elle S. Paul fut fauvé: elle est si necessaire pour les exploicts martiaux qu'elle a les effets du feu en fa puiffance, & que par faute d'elle toutes les Princeffes de Cartage se couperent les cheveux. Sa querelle donc viendra des paroles aux coups; les uns s'aidans des armes des Parthes, les autres de celles qui deffirent les Philiftins. Oferai-je dire que contre les debonnaires, comme par necromancie, feront employees les choses mortes, les spectres, les prompts idoles & la despoüille des pauvres, mefmes des reliques qui feront des effets contre nature par les terreurs & espouvantemens? Je reste à vous dire que les forces de l'air y feront employees, si que par un mouvement spherique les esprits animeront les choses sans voix à des bruits & rumeurs pour reveiller les plus endormis: garde la nuit contre les esperviers de la sagesse. Les deffendeurs penseront avoir vaincu; mais lors qu'ils s'escrieront :

*O fortunati nimium queis militat æther  
Et conjurati veniunt ad classica venti!*

ils se trouveront circonvenus par la multitude, & voici le secours des enfans d'Hercule, qui fortifiens l'esperance des plus bas, mettront l'ingratte

deffenduë hors de peril. Quelques mois après se feront des embrassemens : o Marmande, o Tonneins, que peu dureront tes feux de joye, car on y bruslera les os des morts despoüillez de leur peau & de leurs nerfs : les derniers effets de tout ceci plus familiers aux Anglois & plus redoutables aux Espagnols.»





## CHAPITRE XV. /

### *Explication de l'enigme.*



**F**ANESTR. Et vien, les chebus ne bous dressent-ils poent en la teste ? — E. Je demande loisir de repasser ceci à part moi. — F. Cependant que bous lirez, ye m'en bai faire un tour aux cheboux. Hola haut, Chervonnere, Carmagnolle, Estrade ; à proupaux, ce couquin n'y est plus. Et vien, Monsur, bous y abés pensai. — E. Oui vraiment, & l'enigme est faite avec ses lois ; mais de prophetie il n'y en a que le parestre. — F. Comment, parestre ? — E. Or donnez vous patience, & je vous montrerai à quoi tombent les choses merueilleuses de cet escrit, duquel un seul mot m'a donné connoissance du reste. — F. Bous me feriez vien estonner & meïpriser les sabants hommes que y'ai oüi là dessus ; mais boyons. — E. *Du reste des fleaux & tempestes passees. Les semences ordinairement, ou viennent de dessus le fleau, ou sont resemées, par ce que le mauvais temps fait demeurer dans le champ. Et d'entre les fers pointus & prof-*

*sez qui feront tomber quarante millions de testes en deux mois. C'est le propre de ce que nous appellons icy & vers vous la cherve, d'estre esgrugee entre des fers ferrez & pointus; & de conter les testes qui tombent par là il n'est pas possible, & pourtant quarante millions est un nombre certain pour l'incertain. Je voi preparer des semences qui de soi mesmes s'eschauffent. Voila le mot qui m'a donné connoissance de tout le reste, pource que le chenevoi s'eschauffe soi mesme, dont on tire un proverbe assez commun. Ces matieres bien receüs par les humeurs plus pesantes. Celles-là sont les aquatiques, pource qu'en tels lieux se seme ordinairement la grene dont est question. Je voi au premier beau temps qui passera l'Equinoxe de Mars donner la teste baissée & mettre le fer en besongne. C'est la droite faison que les marreux vont aux chenevieres mettre les mottes en gueret, & ceux là n'ont pas la teste haut. Nommement sur le 45° degré de l'Occident de la France. C'est en la vallee de Garonne que j'ai veu le plus de chenevieres, & les plus grandes qui se trouvent ailleurs, & cela est la pluspart par le 45° degré. Je voi les vieillards Saturniens faire quitter à la jeunesse le repos & les delices. Ce sont les jeunes enfans que les peres font lever du list & du sommeil pour aller garder les semences. Le tumulte s'eschauffera premierement par bruits, par injures & cris. Qui a veu cette garde n'a point besoin d'explication. Contre les voisins, & mesmes contre quelques domestiques revoltez. C'est pource que les pigeons de la maison y vont aussi bien que les autres. Entre lesquels il y a de deux sortes d'esprits, les uns sont bandes noires, larronneffes & odieuses par tout. Cela sont les grosses, corneilles & chucats. Les*

*autres sont ames douces & sans fiel, qui ne cherchent que leur vie en paix. Ce sont les pigeons, pour la douceur desquels quelques naturalistes ont escrit qu'eux & les tourtres estoient sans fiel. C'est une race chérie & de bonne augure à celui qui assure l'Eglise. Pource que la colombe apporta l'Olive, marque de paix, & assura Noé Prince des hommes qui restoient, & l'arche, type de l'Eglise, que les eaux se retiroient. A la plus grande deffaitte des Infidelles. Toutes les deffaittes du monde n'ont point esgalé celle là, & ce qui n'estoit point dans l'Eglise se contoit pour infidelle. La querelle sera pource que les Occidentaux entreprendront la deffense de leur mortelle ennemie. Les Occidentaux de la France sont les habitans de Bretagne, Poictou, Xainctonge & Guienne : mais plus particulièrement la Prophetie semble en vouloir à la Gasconne, plus curieuse que les autres à eslever ce qu'on a nommé la *salade de Gasconne*, qui a fait de mauvais tours à plusieurs du pais, comme il parest par ce qui suit. Je dis mortelle, pource qu'elle recompensera d'une maudite mort ceux qui l'auront conservée. Elle est maudite par l'Escriture. Tel en est estranglé qui l'a gardée en sa jeunesse. Les rendant compagnons du mignon d'Assuerus, c'est-à-dire leur baillant Aman pour camarade. Lorsque les plus temeraires essaieront de desloger & desplacer les armes de leur Roy d'obscurité en obscurité. C'est quand les coupeurs de bourses les arrachent de la pochette d'autrui pour les mettre en la leur : & les armes du Roy s'entendent de toute sorte de monnoie marquée des armoiries du Royaume. Je dis davantage que les plus outrecuidez, plus par ruses que par effort, entreprendront de ravir & quelquesfois raviront le Soleil & la Lune, par la deffense de Saturne & par les*

*attaques de Mars.* Ceci depeint plus exprés les coupeurs de bourfes : les Alchimiftes appellent l'or le Soleil & l'argent la Lune ; quand ils parlent donc de ravir le Soleil & la Lune, c'est ravir, l'or & l'argent : & tout de mefme pource que le plomb est entendu par Saturne, & le fer & l'acier par Mars, *deffense de Saturne* est fans doute le pource de plomb qui empesche le galand de se couper, & les *attaques de Mars* font les coups du petit couteau. *C'est encor elle par qui tant de vies periffent ou se confervent.* Qui a esté fur la mer fait combien les cables & funins font necessaires à garentir les vies, & combien il s'en perd faute d'eux, fans conter ceux que la corde emporte en terre ferme. *Par qui les esperances sont dressees, par qui abbatuës.* Les esperances sont les voiles, qui sont guindees & ameinees par les cordages. *C'est elle qui retient & lasche la bride aux fureurs de l'air & à celles de l'Ocean.* Les encrages contre les tempestes dependent de la bonté du cable sur tout. *Par elle fut dompté Samson.* Quand estant lié de cordes neuves, il tomba és mains des Philistins. *Par elle S. Paul sauvé.* Quand avec des cordes il fut devalé des murailles de la ville de Damas. *Elle est si necessaire qu'elle a les effets du feu en sa puissance.* C'est de la corde qu'on se fert pour tous les exploits de guerre où les armes à feu sont mises en besongne. *Et pour son absence toutes les Princeffes de Cartage se coupperent les cheveux.* C'est qu'à la troiefme paix Punique un Cartagien ayant repondu au Romain qui demandoit s'ils avoient encores quelque autel pour parjurer : *Faites nous,* dit il, *juré sur l'impuiffance de rompre la foi.* Les vaincus furent donc tellement desarmez qu'on ne leur laiffa ni cordes ni dequoi en faire : eux donc revenans à la

guerre, firent des cordages en coupant les cheveux de toutes les femmes du païs, sans que les Princesses y espargnassent les leurs. *Cette querelle viendra des paroles aux coups, les uns s'aidans des armes des Parthes, & les autres de celles qui desfirent les Philistins.* Pource que les Parthes ont reputation de vaincre en fuyant, ceci est la fuite d'un des partis, assavoir des oiseaux : & pour ce que David ayant pris pour armes une fonde & deffait les Philistins par la perte de Goliath, ceci est conté pour les fondes desquelles les petits enfans tirent aux oiseaux. *Oserai-je dire que contre les debonnaires, comme par necromantie, seront employees les choses mortes?* Necromantie est une science qui se pratique par les morts : l'Enigme dit donc qu'on n'employe pas seulement les personnes à chasser les oiseaux, mais les choses mortes, qu'on appelle au païs les Babouïns. *Les spectres, les prompts idoles.* Spectre est ce qui effraye du regard, & ces hommes de paille sont des simulacres faits à la haste. *Et la ruine des povres, & les reliques qui feront plus d'effect que ne doivent pouvoir les terreurs & espouvantemens.* A cela servent les depouilles des plus povres : & quant au mot de *reliques*, il est fort proprement employé, car il signifie *restes*, & nul n'y met rien de quoi il se puisse servir encores. Et quant à la terreur, qui a là plus de force qu'elle ne devroit, c'est pource qu'il n'y a point de raison que les choses qui ont vie fuient pour celles qui n'en ont point. *Il reste à vous dire que les forces de l'air y seront employees, si que par un mouvement spherique, les esprits animeront les choses mortes à des tours violents, puissants à resveiller les plus dormans.* Les forces de l'air sont les vents, & vous sçavez bien qu'ils chassent de leurs branches les feuilles dans les arbres qui chassent de leurs branches les

desquels on ne dort pas à l'aïse ; leur mouvement est spherique & paroist tel quand ils vont viste principalement. *Garde la nuit contre les esperviers de la Sageffe.* C'est pour chasser la nuit, qu'il n'y a point de garde, les cheveches & hibous qui y font aussi du mal : le tiltre qu'on leur baille ici est pource que Jupiter va tousjours accompagné de l'aigle, ainsi l'oïseau de nuit est l'aigle de Pallas, à qui la Sageffe appartient. *Les perturbateurs penseront avoir vaincu ; mais lorsqu'ils crieront :*

*O fortunati nimium queis militat æther  
Et conjurati veniunt ad classica venti!*

*ils se trouveront circonvenus par la multitude.* C'est pour le mal que les mouës font maugré tous ces artifices. Et les deux vers sont pris d'un Poète Chrestien, qui aux guerres de Stilico s'esjoût de ce qu'au jour du combat les vents donnoient au visage des ennemis ; & le jeu des Enigmes est d'approprier les grandes choses aux pueriles comme cette ci. *Et voici le secours des enfans d'Hercule, qui fortifians l'esperance des plus bas, mettront l'ingratte deffenduë hors de peril.* Les enfans d'Hercule sont les Jumeaux, qui durent jusqu'au 22 de Mai ; dans ce temps la verdure, qui est l'esperance, s'estant esleeve couvre le plus bas, met la semence deffenduë en herbe : vous savez bien pourquoi il l'appelle ingratte. *Quelques mois après seront des embrasemens.* Ce sont les feux que vous voyez tout le long de Garonne, que celles qui teillent font. *O Marmande, o Tonnins, que peu dureront tes chants & tes feux de joye : car on y bruslera les os des morts despouillez de leur peau & de leurs nerfs.* Il s'attaque à Marmande & à Tonnins, comme lieux où principalement se void ce



qui se raconte ici : les chants sont alleguez pour les chansons continuelles qui s'y difent en veillant : & pour ce qui est dit des os despoüillez de leur peau & de leurs nerfs, c'est une peinture assez expresse de l'estat où on laisse la chenevotte avant la donner au feu. *Les accidents de tout ceci seront plus familiers aux Anglois & plus redoutables aux Espagnols.* Ceux qui ont frequenté l'une & l'autre de ces nations, savent combien la mort de la corde est familiere aux Anglois & horrible aux Espagnols. — F. Bous me faites faschai & puis yoius : ye suis marri de boir de si velles chaufes benir à rien, car ye m'en faisois admirer & parestre en vonne compagnie, mais auffi l'explication me baudra force vonnes repuës.





## CHAPITRE XVI.

*De Sourdy & sa femme, du Prince joueur,  
de Chenevieres, du Prestre de Bougouin, du Moyne  
de Maillezais.*



**E**NAY. Je vous proteste que j'ai choisi votre país pour y avoir plus de cherves qu'ailleurs, mais non pas plus de larrons: car les coupeurs de bourse viennent plus de Paris que d'autre lieu. Or je reçois la prophétie de votre main: mais vous avez tiré quant & quant de petits papiers, desquels je voudrois bien avoir part, s'il vous plaît. — *F.* Monfur, ce sont petits sauvriquets que Bourron m'aboit encores donnez. — *E.* Vous parlez d'un honneste homme, & que je prenois à autant de contentement de voir mettre pied à terre ceans que de Gentilhomme qui me fist cet honneur. — *F.* Tenez, en boila quatre à boste commandement.—*E.* Voyons cettui ci. — *F.* C'est d'un Signur qui aboit à Chartres une praube garce mal bestuë; il prit un caprice à sa fame en passant par là de la faire aviller

tout à nuf; lors lou Monfur boyant cette vraberie  
en dit ce petit mout,

*Oui, ma femme, il est tout certain  
Que c'est vaincre la jalousie,  
Et un trait de grand courtoisie,  
D'avoir revestu ma putain.  
Si je veux, comme la merveille  
Et l'excellence des maris,  
Rendre à vos ribaux la pareille,  
Cela ne se peut qu'à Paris.*

E. Bon, & cettui ci ? — F. Les alliances en font  
changees, car c'est d'un des plus galands Princes,  
& de la plus gentille Princeffe qui soient à la Cour.

*Comme l'on a soin de ses proches,  
Ue tante blasmoit du jeu,  
Son neveu, avec grands reproches.  
A la fin ce dit le neveu :  
« Ne jouëz plus du cul ma tante,  
Ni moi aux dez, je le promets.  
— Va, traître, dit la reprenante,  
Tu ne t'en chatiras jamais ».*

E. Voici qui va bien : mais en voila trois que  
vous cachez. — F. Ye n'en cache qu'un qui me fe-  
roit pendre s'il estoit troubé sur moi à Paris; y'aime  
mius bous donner ces dux ici. Le premier a le nom  
changé, mais il est de mesme rime.

*C'est un droste que Jenevieres,  
Sa femme ne lui en doit gueres ;  
Ils se pippent en cent façons,  
Mais il perd à ce marché, parce  
Que lui n'entretient qu'une garce,  
Et elle cinquante garçons.*

E. Voions ce que dit l'autre. — F. Ce

de Bougoin, où y'espere aller coucher de soir ; c'est un biux conte du Curé Fraflart, qui en mourut de tristesse, ou autrement. Lisez,

*Ci deffous gist un pauvre Prestre,  
Plaintif que Bougoin son maistre  
Lui fit faire plus d'un mestier.  
L'esprit revient & lui reproche  
Qu'il viroit en Esté la broche,  
Et l'Hyver il estoit portier.*

*E* Je vous assure que cettui là n'est pas mauvais : mais puis que vous craignez de porter à Paris tous ces papiers que vous ferrez, où pouvez-vous les laisser mieux qu'ici, à nous autres qui ne sommes pas si ombragez des potences comme on l'est à la Place aux veaux ? — *F.* Il y en a vien qui ne sont pas dangerux : aussi tenez, prenez les comme ils bien-dront : cettui ci est d'un Moine de Maillezais, qui, se boiant fort vas, cachoit entre ses cuiffes une petite bourse de pistoles pour en faire son dernier present : celui qu'il aboit choisi pour le confesser lui pensa arracher un paquet pour l'autre. Lisez,

*Pour donner l'onction derniere,  
Le frere confessant le frere  
Lui fit mal, non à son escient ;  
Aussi il s'en excuse, pource  
Que ce fut en tirant la bourse  
Qu'il prit la couille du patient.*





## CHAPITRE XVII.

### *Du Comte de Lorme.*



**F**ENESTE. Puis que bous estes si opiniastre à boir les autres, gardez les, & ne les bouiez que quand je serai vien loin, car il est dangerus en diavle d'estre troubé abec quauque cause qui touche Monfur lou Maneschal, & y'ai affaire de sa fabur pour une grande entreprise à laquelle ye suis combié, & pour laquelle il me faudra rebenir en ce pais à un amvarquement. — *E.* Est-il possible que je ne vous y faurois aider puis que c'est en ce pais? — *F.* Je ne sai pas; ye m'en bai bous conter que c'est, mais ye bous recomande lou secreet. — *E.* Et moi à vous? — *F.* Je bis à Paris abant partir un grand affaire est benu ouffrir de merbeillufes richesses de voler la Couronne d'une grande partie de l'Europe & mettre force Princes & Signurs à luy. C'est le Roi maistre de la mer en despit des Portugals, desmans & Espagnols; ces hommes sont le General Stincs & huit

ont voulu aller au Roi d'Angleterre deux millions d'or, & lui conquérir le Pérou à leurs dépens ; & leur Roi (car ils font la plupart Anglois) ne les voulant recevoir à aucun traité, ils crièrent en levant l'ancre devant l'isle de Wich, qu'il demeurât Roi d'Angleterre & ux de la mer : ils ont fait quelques offres semblables aux États, au Roi d'Espagne, aux Vénitiens, & au Duc de Florence : mais ces gens là trop cérémonieux, n'ont pas voulu prendre sur leurs consciences l'abolition de tant de meurtres & rabi-femens, & sur tout de cinquante mille âmes vendues aux Infidèles. Tous les Conseillers d'État de ces pays se rendoient trop scrupuleux : vien est brai que les biens du Conseil d'État s'y oppoisoient au commencement ; mais les plus avilés, comme Mangot & Varvin, & plus encor Monsur lou Maneschal & Madame, lui ont fait passer sauf-conduits, abolition & contrats honorables, non seulement pour tous les maux passés, mais encores pour çus qu'ils feront en se venant rendre à la France, & jusques à ce qu'ils soyent en la rivière de Morbion ou en celle de Maran.

— *E.* C'est à dire l'Aiguillon. — *F.* Comment, Monsur, en savez-vous quelque cause ? — *E.* Je n'ai que cela pour cet heure. Pour suivez, s'il vous plaît, & parlons sobrement de nos supérieurs. — *F.* Cap de vous, je ne dis rien que ce qu'il a fait voir à mille personnes : car il a, partout où il a peu, engagé ses contrats quand il trouboit de l'argent dessus. — *E.* Et que promettoit ce grand personnage ? — *F.* Il promettoit au Roi un présent de deux millions d'or, si mieux Sa Majesté ne vouloit compter pour six cent mille escus dix-huit navires qu'on n'esquiperait pas en France pour les deux millions, & puis onze cent mille escus en espèces. Il donnoit à M. lou Maneschal

300,000 escus, & à Madame pour cent mille escus de diamans; à un Prince & à dux Oufficiers, chacun cent mille escus; pour cinq cents mille escus de presents par ci par là. Tout cela ne lui est que fumier, car ils ont trente six millions d'or en lingots & monnoye, & plus que cela encores en diamants bruts, n'ayans daigné empaqueter ceux qui estoient au dessous de quatre quarrats, pour seize millions de perles, si grosses qu'elles incommodent à les porter. Ye me haste de m'en aller là pour être emplouié à ce grand serbice : car on emvarquera en ce país pour aller querir ces richesses. — *E.* Et avez-vous connu ce bon Seigneur là? — *F.* Oi braiment, il m'appelle son camarade; il m'a mené dux fois dîner abec les Gentiushommes de Monfur lou Maneschal. C'est un petit homme visarre & qui jure en Diavle, ne parle que d'estrangler mille hommes à la fois, & ne proumet au moendre de nous autres rien moens de 20,000 escus. C'est pour parestre, cela. Il dit qu'il a une tour à Vanes, qu'il a fait murer pource qu'elle est plaine d'or; qu'il a laissé 1400 pistoles entre les mains d'un sien ami près d'Angers, & en autres divers lieux autant, & dix sept cent mille escus à la Generale Chau, abec une licorne plus velle qu'il y en ait yamais eu en France, un pelican, de qui les yeux d'escarvoucle balent un demi million d'or, un poignard, de qui le pommeau est d'un diamant : & moi là. — *E.* Ce que vous avez dit du parchemin & de la cire, un voisin en pourroit respondre, parce qu'on a depofé entre ses mains les premiers originaux : pour le succez de tout cela c'est une bizarre piece; nous avons veu l'homme, vous a il jamais donné ou presté un escu? A il à Paris payé la commedie ou le basteau pour vous?

Avez-vous disné à ses despens? Avez-vous esprouvé une verité de tout ce qu'il dit? — *F.* Non pas certes, non. — *E.* Ces jours, estant à Fontenai le Comte, il fit un testament, par lequel il donnoit quatre cent mille escus à quelques Gentilshommes & Dames. Le Notaire Grignon, un des meilleurs de la Province, prit plaisir à coucher cela en termes honorifiques, comme la besongne la plus splendide qu'il eust fait en sa vie, mais la minutte & la grosse lui demeurèrent, pource qu'aucun des donataires ne voulut hasarder vingt sous pour la façon, & pour la colation qui se fit à cette occasion, demeura le mandil du laquais. Et là il declame contre les Poïstevins, les appelle mauvais niais; & j'ai veu dans le cabinet de mon voisin dixhuiët ou vingt pacquets qu'il a receus, & en reçoit tous les jours des plus grands de la Cour, qui l'employent à maintenir leur droit à la façon de ce grand partage, pour lequel y a Commissaire entretenu en ce pays, avec beaucoup de particularitez en cet affaire, qui ne doivent point estre divulguees, pour le respect que nous devons aux plus eslevez : je me contente de vous avoir dit cela, me sentant obligé par votre joyeuse visitation à vous destourner d'un si pernicieux voyage, comme je fai tous ceux sur qui j'ai creance ou autorité.







## CHAPITRE XVIII.

*Quelque suite de l'Orme.*



**F**ESTRE. Cap de buch! me boila  
aussi estonnai que quand bous  
abez reduit ma prouphetic en  
filace. Comment diavle seroent  
trompez tant d'aviles hommes,  
& qui sont si près du Souleil? —  
E. Le trop près esbloüit au  
lieu d'esclairer; nous autres aux villages, à la juste  
proportion & rencontre des lignes visuelles, voyons  
quelquesfois plus à clair. C'est que ce galand, qui  
s'appelle en ce pays tantost l'Amiral, pour l'esperance  
de commander une armee navale, tantost le  
Comte de Marans, pource qu'il le veut acheter, tantost  
le Marquis de Belle Isle ou de Ré, Comte d'Oleron,  
Lieutenant de Roi en Bretagne, & qui prend le  
tiltre d'autres Seigneuries & Gouvernements, tantost  
qu'il les desire : ces jours en un festin de nocces, où  
il avoit appellé trois Ducs ses cousins, & qui estoient  
voyant à table & ayant bien catechisé les Ducs  
pour se reconnoistre, le tira par les chausses, & tira  
tir du dîné, & lui dit : + Mon cousin, j'ay

cette heure affaire des huit livres que vous touchastes pour moi, quand nous travaillions à Brissac. Les Ducs qu'il avoit accoufinéz n'empeschèrent point les premiers coups de poings du cousinage nouveau, & après la separation firent une enqueste sur M. de l'Orme, comme pour le faire Chevalier du S. Esprit, & se trouva que son pere & son frere pleins de vie & bons maçons, travaillent encores près de Cran. Ce mauvais coup fut secondé par un Flamand mal gracieux, qui dans un logis de Maran lui maintint avec le poing au visage, que tous les pirates qu'il alleguoit estoient noms contrefaits, ou personnes qui n'estoient plus. Ces petits accidents, querelles de mauvais succès, soufflets, coups de pieds & autres rebuffes, que souffrit ce bon Seigneur, m'aiderent à descourager l'embarquement, où se vouloient engager quelques jeunes Gentilshommes en la perte desquels j'aurois interest; mais tout cela ne m'a point empesché que je n'aie perdu l'amitié de quelques uns, & que ce rustre avec deux ou trois espions de ce pays, au despens de plusieurs faussetez inventees, ne m'aye mis mal avec ceux qui peuvent le mal & le bien. Cela m'a fait dire des espions, avec Tacite : *Genus hominum semper satis odiosum, nunquam satis coercitum*. Je ne vous dirai plus que ce mot, pour cette fois, c'est que le Commissaire de cette affaire, après avoir été huit mois en ce pays, voulant retirer de mon voisin les originaux de toutes les despèches, lui fit une remontrance serieuse, sentant la menace, en ces termes : « Monsieur, vous offenzez le plus grand & le plus honorable Conseil qui soit en l'Univers, de vouloir avoir un sentiment contraire au leur, & voyant cet affaire autorisé de si honorables & authentiques despèches, pour parestre plus

habile qu'eux. les descrier, desdaignant de suivre leur exemple, en deployant votre assistance & vos moyens pour un affaire tant désiré ; pour moi, je ferai mon rapport de ce que vous me respondrez là dessus. Mon voisin respondit : « Monsieur, dites donc comment je voudrois que ces pieces que vous estimez tant honorables, le fussent pour tous : & quant au mespris de l'exemple duquel vous me chargez, tant s'en faut, car je suivrai Messeigneurs de point en point, & comme ils n'ont point espargné les tiltres & n'ont rien desbourcé, ainsi j'appellerai Jean de l'Orme que voila, Monsieur l'Amiral, mais il n'aura point de mon argent, comme ce conseil n'en donne point. » — *F.* Ha, Monsur, me boila deffait : à la beritai, y'abois vien pensai dux chaufes, l'une, qu'il ne saboit ni lire ni escrire, & l'autre qu'il n'aboit pas un villet seulement de la part de çus à qui il se disoit Amvassadur.





## CHAPITRE XIX.

### *Du Comte de Manle.*



**F**ENESTE. Or ye m'en bai boir à la Cour comment cet affaire est abançai : si ye ne puis rien de ce costai, ye me bai mettre de dux mestiers l'un, ou coyon de mille livres ou espion : car y'en boi qui font lurs affaires & bandent vicher des bidaferies. — *E.* Vous ferez bien de ne vous attendre plus de ce costé là : je pense vous en pouvoir dire la fin au premier voyage que vous ferez en ce pays, mais je crains qu'elle ne soit pas comique comme celle du Comte de Manle. — *F.* Qu'estoit cela ? — *E.* C'estoit le greffier du lieu, qui de dix mille livres que son pere lui avoit laissé en mourant, avec l'estat, en ayant mangé huit mille en friponnerie, hazarda les deux qui lui restoit à faire un train, composé de ses compagnons de debauche. Le plus vieux fit Monsieur le Maistre ; un autre qui jargonnoit l'Italian fut Seigneur Francisque Escuyer ; un autre le Secretaire, & le quatriesme le vallet de chambre. Le Secretaire sollicitant un pro-

cés contre la Comtesse de More & la maison de Caumont, à cause d'un partage de son maître, avoit pris connoissance en un logis de la ruë du Temple à Paris, trouva son maître arrivant fortuitement en poste, & le mena descendre & loger où il y avoit pour lui salle & deux chambre tapissées, en attendant que le train fust venu, pour lequel, la cuisine & les pages, il erra un petit logis auprès, l'hostesse faisant le marché. Monsieur le Comte ayant reçu nouvelles que la biche privée estoit morte, se mit au lit de deplaisir, mais sous cette couverture c'estoit pour l'amour sans raison qu'il portoit à Madame Avoie, fille unique du logis, à laquelle il ne pouvoit manquer quarante mille escus de succession, outre les immeubles. La mere & la fille en peu de temps s'apprivoiserent fort avec leur hoste, qu'ils louoient de ses bons propos, mais sur tout d'estre bien privé pour un grand Seigneur. Le Secretaire se cachoit avec elles derriere une cloison fenduë, d'où ces femmes escoutoient ce qui se disoit en la chambre de M. le Comte. Un soir ils espierent de plus près pour un grand contraste qu'ils entendoient entre le Maître d'hostel & l'Escuyer au chevet du Seigneur : « Comment, disoit le Seigneur Francisque, pourrez-vous comparoistre devant Messieurs du Lude, de Bourdeilles, de Ruffec & des Cars, & leur mener pour proche parente une Parisienne, & pour alliez des fires & des chapperons de drap ? — Ha, Francisque, disoit le Maître d'hostel, pense-tu que nostre Maître n'ait pas combattu ces choses par la vehemence d'un amour, à quoi toi ni moi ne saurions remedier ? Il n'est plus temps de le conseiller, mais de le servir ; il est assez grand pour agrandir une femme, de laquelle les enfans ne porteront pas le nom. » L'Escuyer redoubloit : « C'est toi qui

l'as flatté en cette opinion : quand tu seras, au pays ces Seigneurs te feront pendre. — Vois tu, bougre, disoit l'autre, si tu leur fais recit de moi autre qu'il n'appartient, je te ferai manger un pied d'espee. » Le Comte levait le bras entre deux, & après quelques soufpirs, disoit : « O Francisque, que tu juge de ma vie iniquement. » La mere & la fille disoyent l'une à l'autre à l'oreille : « Voigé vou, jamais nous n'avons eu que du mal par ces caillettes d'Estaliens illec. » Il faut accourir que par telles menees, M. le Comte daigna espouser Avoie, & cassa Francisque pour le premier de son train, avec cent beaux escus content, & quelque promesse ; le Secretaire avec autant fut depefché aux affaires du pays pour ne revenir plus. M. le Comte disoit à son beau pere qu'il le prioit de l'emploier à ses affaires d'Alemagne, & qu'il prendroit à grand plaisir de voia-ger en le servant, mettant la commission de facteur au nom du Maistre d'hostel. Ce discours vint bien à propos, pource que dans le mois un vilain de Manle tout nud jambe passoit devant la porte comme le Comte venoit de la ville ; il se jette après lui dans l'allee en s'escriant : « La piadé, maistre Guillome, que vou m'avé baillé de pouenne à vou treché : Chardé, que vou este brave ! Quement, diantre, vou portez-vous ? Hé, vequi Metre Francas Thibodeaz (parlant du Maistre d'hostel). Y sé venu pre lez quatre-vingt franc que vou savé. Voila un grand scandale dans la maison, la mere & la fille aux hauts cris. Le pere, qui leur avoit contredit au mariage, les arreste, & les prenant par les deux mains : « Là, là, dit il, il ne faut point faire les bestes : nous pensions avoir pour gendre un grand Seigneur, & nous avons un habile homme que j'estime autant. » F. Cap S.

---

Arnaud, lou vrabe home ! Y'abois vien penfai d'en faire autant, mais tout mon cas s'en ba en cagade : ye biens à mon perpiaux, qu'il me faut estre ou coyon de mille libres ou espion.





## CHAPITRE XX.

*De Coyons de mille livres, des espions.*



NAY. Qu'appellez-vous coyon de mille livres? — *F.* Ce sont quarante Gentiushommes, & quelques Signurs parmi, à qui Monsur lou Maneschal donne mille livres & bouche à cour, pour se tenir près de sa personne, & selon qu'ils se rendent sujets, il lur fait du vien d'aillurs. — *E.* Qui les a nommez ainsi? — *F.* C'est lui mesme. Quelques uns les bouloient appeller les quarante cinq ou ordinaires, mais cela sentoit trop lou Roi; les autres coupe-jarrets ou suibants, mais cela estoit trop odious où trop vas, tellement que Monsur lou Maneschal, en les appellant, commandoit qu'on lui fit benir ses coyons de mille livres, quand il fortoit, & ce nom leur est demuré. Il y en a qui disent que tous les Princes le haïssent, & mesmes qu'il a à se craindre du Ciel, mais si vien accompagné, il n'y a pas mouien de lui rien deman-



der : il vatteroit vien tout lou Loubre. — *E.* La garde des mercenaires s'est trouvee bien souvent infidele au besoin : & quel moyen auriez-vous d'entrer en cette compagnie ? — *F.* Il y a un Escuier de Madame que y'ai accompagné pour un acquest de quinze mil livres de rente qu'il but faire ; il m'a dit que ye parusse au disnai de Monsur & qu'il me presenteroit. — *E.* Comment ! l'Escuier quinze mille livres de rente. Je bous puis assurer que celui qu'ils appellent le petit Taillur murmuroit l'autre yor debant nous autres que depuis la fourtune de son Maistre il ne sauroit aboir monsté que cent cinquante mille escus net. Il ne fut yamais une telle puiffance ; bous ne bouiez par les ruës de Paris que poutances plantees pour çus qui ozent ouvrir la vouche contre Monsur ou Madame. — *E.* Et que pensez-vous que ce soit pour eux qu'on ait fait cela ? — *F.* Oi, ye bous maintiens que c'est pour ux qu'elles sont plantees. — *E.* Peut estre. — *F.* Mais, Monsur, quand il n'auroit baillant que le rebenu de la Poulette qu'ils ont esteinte, cela leur a balu trois millions. — *E.* Si vous pouvez donc entrer en cette coyonnerie, & qu'elle dure, vous y ferez mieux vostre profit qu'à l'autre mestier d'espion. — *F.* Pourquoi, une vone pension & la vone grace des Gouverneurs n'est poent à mespriser. — *E.* Oui, mais ce mestier veut une grande dilligence, des secrets, & de la impudence, & avec tout cela il ne faut pas se fier à l'espion : car quand l'espion n'a rien de secret à vous dire, il faut qu'il entretienne sa bouche close, & ne faut que la preuve d'une fois pour le perdre. — *E.* Il ne faut que la preuve d'une fois pour le perdre, l'une ou de l'autre part. Je vous assure que le Gouverneur gouverne un Senar de telles gens qui ne font que ce pays, composé de plusieurs gens qui

qui se veulent relever par les choses extremes, d'Huguenots revoltez tout à plat, & d'autres qui prennent terme pour l'estre. Premièrement ils emplifent leurs lettres des pas & des paroles des plus gens de bien du pays, en detournant toutes choses de leur droit sens. Ils vont dîner avec un Gentilhomme qui leur en donne de bon cœur : ils le mettent à propos du mauvais gouvernement d'aujourd'hui. Si c'est quelqu'un qui ait charge, ils demandent combien de quartiers il a perdu depuis trois ans, lui font voir au profit de qui va ce larcin, & que les choses iront ci après de mal en pis ; alleguent les pensions nouvelles des personnes les plus indignes qu'ils peuvent choisir ; de là ils viennent sur les comparaisons du temps du feu Roi, & qu'on estoit bien payé sous l'administration de M. de Sulli. Si là dessus ils peuvent aigrir quelque cœur par ses interets, & faire eschapper de la bouche chose qui sente le mescontentement, voila dequoi meriter l'entretien ; s'ils rencontrent, comme il leur avient tous les jours, des gens qui par probité, par patience, ou par connoissance des galands, leur respondent en bons & loyaux François & serviteurs du Roi, lors ils se contentent d'escrire ainsi : *J'ay veu un tel à qui j'ay tasté le poux, où j'ai trouvé quelque inegalité ou alteration pour le service du Roi ; mais je l'ai remis en tel estat qu'on ne doit rien craindre de ce costé là.* Ils ont un bureau à Nyort, qu'ils appellent le Conseil du Roi ou le Conseil des avis. — *F.* J'ai un frere qui est de cette vande ; c'est lui qui m'y combie. C'estoit un gus il n'y a que trois mois, il n'y a que lui maintenant pour prestre. Ils s'attendent d'avoir vien tost des confiscations. — *E.* Il y a de trop bonnes cervelles au Conseil du Roi pour donner les gens de

bien en proye à cette canaille. — *F.* Si est ce qu'ils feront recompensez, car ce sont gens qui la plupart se sont faits instruire. — *E.* Que l'Eglise doit maintenir.





## CHAPITRE XXI.

*Quelques quatrains & commencement de l'histoire de Calopse.*



**F**ÆNESTE. Il faut que je vous dise un veau plaisir, c'est que ce min frere en a mené huit qui se sont faits confesser à Paris en tiltre de combertis, & pourtant il n'y en a qu'un d'ux qui uft yamais esté Huguenot. N'est-ce pas un galand trait ? car il y en doit encores mener d'autres. — *E.* Ceux qui aiment telles marchandises meritent d'estre trompez. Croirez-vous que la verité se maintienne par telles choses ? — *F.* Et quoi, ne vous estonnez-vous point de quatorze Mestres de camp, ou yens de ceste estoffe, que vous abez perdus depuis la mort du Roi ? — *E.* Non, car rien ne s'en est allé qui fust à nous ; & vous verrez que ces Mestres de camp ont perdu leur mestrise, & ont leurs soldats pour ennemis depuis qu'ils se sont faits valets. — *F.* Or y'ai à m'excuser de tant d'importunité que je vous ai apporté. — *E.* Vous m'avez richement payé ; permettez que je voye les deux petites nou-

veutez que vous m'avez laiffées. — *F.* Monfur, cette là est d'une Dame que je ne voudrois pas qu'elle fut nommée pour dix mille pistoles. Il lui prit une debotion de communier tous les yours; là dessus quauq'un de boz yens lui donna quauque rime, dont ce quattrin fait la conclusion; boyez :

## ENAY.

*Commune, qui te communies  
Ainsî qu'en amours en hosties,  
Qui communies tous les jours  
En hosties comm' en amours,  
A quoi ces Dieux que tu consommes  
Et en tout temps & en tous lieux?  
Toi qui ne t'es peu souler d'hommes  
Te penses-tu crever de Dieux?*

Ceci est de haut gouft. — *F.* L'autre est vien plus dangerus; lifez :

## ENAY.

*On demande à quoi sont utiles  
Conchine & force autres encor :  
Philippe en eust pris des villes,  
Ce sont des asnes chargez d'or.*

Touchez là, vous mettez le nez en bon lieu. Ne me promettez-vous pas que, s'il vous tombe quelque chose de mesme entre les mains, vous me l'envoyerez ? — *F.* Oi, de bon cœur. — *E.* Et moi en revanche je vous promets un livret à quoi un de mes beaux travaux travaille, qui vous fera baisser à la jouë de vos compagnies que vous frequentez, c'est un livret qui n'a point encores de tiltre. On m'a dit que le Rabilleur, les autres Esculape, le Rabilleur, le Baron de [ce] pays, qui comme Dieu

voyagea pour remettre la Chevalerie errante, cettuici court le pays pour restablir l'honneur des Seigneurs & regler la menuë Noblesse, où il lui arrive des accidents qui ne vous lairront pas dormir. — *F.* Monsur, ye me mets à genoux debant bous, pour que bous m'en disiez quauque cause, & que ye m'en aille en cette vone vouche. — *E.* Je ne l'ai leu que deux fois, mais pour vous donner courage de m'envoyer des nouveutez, je vous en dirai le commencement & la fin. Un Baron de ce pays, qui porte le nom de Calopse de bonne & grande maison, nourri aux lettres, & qui en sa jeunesse a esté homme de guerre, depuis par le loisir de la paix est devenu plein de meditations, à force desquelles (sans tirer cela de sa race) il est devenu ipocondriaque. Cettuici convia un jour des gens qui approchoyent le plus de sa complexion, sur tout quelques Theologiens & Medecins, & après disner mit sur le tapis qu'il ne dormoit point, pour le desplaisir que l'Estat alloit si mal, que les qualitez les plus relevees estoyent opprimees; enfin, comme si la France eust esté son jardin, il mit en peine la compagnie de dire leur avis, sans faire à deux fois, pourquoy l'Estat alloit mal, & du remede qui s'y pourroit trouver.





## CHAPITRE XXII.

### *Commencement des opinions du Conseil & la resolution.*



QUELQU'UN proposa l'opinion de feu Segur, qui disoit qu'en Turquie les sours esloyent tenus pour Prophetes, & que tout y prosperoit: ainsi que la France iroit bien, si on vouloit adjouster plus de foi aux Propheties de Brocart.

Là fut allegué Renaudiere, disant qu'on ne portoit point assez d'honneur à la Noblesse, & que tous les discords de la France se devoient vider par les Annales de Bretagne. On mit en avant un petit livre qui pour regler la grande multitude d'Officiers vouloit eslire 120,000 Censeurs. Le President de Provins qui estoit là, maintenoit tout aller en decadence pour ce qu'il n'estoit pas Chancelier. Un baladin nommé Faucheri, qui n'estoit pas assis avec les autres, vint dire par dessus les espaules comment il avoit leu en Bodin que les Royaumes se ruinoient faute de la dance, & pour cela il ne vouloit plus montrer qu'à pistoles, & qu'en fin la France le perdroit. Ce pro-

pos fut rejezté, pource qu'il n'y avoit là personne pour les caprioles. J'aimerois autant, dit le Baron de Calopse, l'opinion de Mademoiselle Sevin, assavoir que le monde se perdoit à faute de pelerinages : & Grandri d'auprés de Melle, s'escricoit tousjours que le monde se perdoit par trop de Clergerie. Ce propos fut rompu par Madame de Bonneval, la bonne femme, qui avoit seance en ce Conseil, & qui, après avoir discoursu sur la felicité d'Angleterre durant la Reine Elizabeth, maintint qu'il faloit mettre la France en Gunocratie. Voila le Baron en colere : « Bran, dit il, j'aimerois autant la Jobelinocratie du Prince Malaisé de la Rochelle. » Aussi à propos fut l'opinion du bon homme de Clifson, disant que tout perissoit faute d'user de pimpenelle ; j'y adjousterois de la betoine, pource que telles herbes purgent les cerveaux, & les esprits seroient plus propres à gouverner. Garigues, autheur de *l'Abregé de l'Almanac*, contenant trente quatre mains de papier, vouloit parler. Ce propos fut arresté par Constantin, qui dit en ces termes : « Certes, Messieurs, (vous me seriez plustost adherer à l'opinion de Maistre Gervais, autrement le philosophe de Magné. » — F. J'ai ouy conter de lui que le von homme Maneschal de Viron prenoit plaisir de l'entretenir, & quauques fois le vattoit quand il l'importunoit, dont il disoit au Maneschal son fils, que le pere aboit quauques maubaïses hures sur lou soir ; & qui un yor, picqué par un Gentilhomme, qui li diset en donant la facade dans les fesses : « Bous estes philosophe ; » l'autre respond : « Et bous picque-philosophe. » — E. Monsieur, c'est cettui là, mais souvenez vous que nous sommes en un Conseil & ne rompons pas les voix. Ce bon homme donc maintenoit que l'Univers se destruisoit à faute



de Grammere : car cette Grammere, qui vient de *grandis mater*, tiendroît tous ses enfans en paix, s'ils faisoient d'elle l'estat qu'ils doivent. C'est par elle que nous nous entendons les uns les autres. Faute de Grammaire fait que nous ne nous entendons pas ; fause de s'entendre ameine les diffentions, les guerres, la ruine du pays : *ergo*, faute de Grammaire ruine le pays : « Mais encores voudrois je, disoit maistre Gervais, que cette Grammaire fust chastree d'une grande quantité d'adverbes, comme *charnellement, reallément, corporellement, transsubstantiellement* ; d'austre costé, *sacramentellement, figurement, spirituellement, inneffablement, accommodement* ; & encores parmi les Courtisans tant de *Extremement, je suis vostre serviteur eternellement* ; & aujourd'huy court *furieusement*, jusques à dire *il est sage, il est doux furieusement*. La premiere bande de ces adverbes a trop peté dans les escholes & trop fait peter de coups de canons : les autres emplissent la bouche des plus sots Courtisans, & cet *accommodement* est terme de haute vollerie ou de gibeciere, ou style de bourreau pour l'accommodement de la corde au patient. On use mal aussi de plusieurs adverbes à la Cour, comme : je vous aime *horriblement* ; on dit mesmes *grandement* petit. » Sur ces propos, le Baron de Calopse commença à changer de couleur, & ne pouvant plus tenir son eau, jette sa calotte sur la table, va dire à Constantin : « Je vous dis que vos discours sont spurques d'impertinences, d'incongruitez & comme dit Coton, *vesse de jugement*. » Il eschet *rem acu tangere* : tous les desordres viennent de ce que la menuë Noblesse ne respecte pas assez les Seigneurs comme moi. La Cour m'a esté en abomination en oyant les petits aubereaux dire : « *Hau Vicomte, hau Marquis,*

*veux-tu venir jouer ?* De là toutes choses vont sur ce mot *fursum atque deorsum* & tous ceux qui estiment autrement, sont pié-gris, rustiques & carabins. Or n'est ce pas assez d'en discourir pathologiquement, il faut proceder à la therapeutique, à quoi je m'offre en cette bonne compagnie, par un voyage, duquel il fera memoire, & pourtant je desire vos consentemens, *item* que vous l'accompagnez de vos prieres & benedictions, réservé à l'arriere boutique de mes secrets le progres de l'expedition. La fureur qui parut au visage de ce Seigneur fit approuver le tout, pour le moins par silence, & dès le lendemain le voyage & l'equipage préparé comme s'ensuit.





## CHAPITRE XXIII.

### *Execution du voyage.*



**P**REMIEREMENT il convient savoir l'habit, qui estoit d'une paire de bottines fourrees de peau de lievre, un haut de chausses de veloux cramoisi rouge, un propoint de fatin bluf; par dessus une juppe sans manches de demie ostade tannée, une robbe de tiretenne fourree de renard, un chappeau de veloux violet à quatre quarres & ouppes pendantes, & dessous une calotte de toile blanche picquee, qui descendoit jusqu'aux espauls, & par une fenestre carree laissoit paroistre un fort grand nez & deux gros yeux admirans toutes choses. Sa litiere, doublee d'escarlatte d'Angleterre, estoit portee par deux jumens, l'une rouge, l'autre poil d'estourneau. Il estoit assisté de son apotiquaire, nommé Riclet, chevauchant une mule entiere, garni d'une seringue à l'arçon de la selle & de l'autre costé d'un pot de chambre : le reste de son bagage estoit une petite varife verte, que son jardinier, à cuiffes nuës, portoit à pied. Le premier logis de ce convoi fut en

Ars, où le Seigneur son parent le reçeut selon les loix qu'il lui avoit oüi prescrire, & puis ayant entendu l'expédition, & que de ce pas il marchoit à la correction de la menuë Noblesse, l'hoste propose que le train estoit un peu trop modeste & de trop peu d'esclat pour une si haute entreprise, pource, disoit il, que sans parestre vous ne pouvez garder vostre autorité. — *F.* Et vien, ye bous y tiens au Parestre; mais ne laissez pas de suibre boste perpaux. — *E.* Je me rends à vous, & vous dirai en poursuivant mon discours, que *M. d'Ars* jura qu'il ne l'abandonneroit point en un si grand & si honorable dessein, & vont coucher à Saugeon, que Calopse avoit mis sur ses tablettes pour avoir veu au Baron de là la moustache trop relevee. Saugeon le reçeut avec toutes les civilitez qu'il se peult aviser. Le vieux Baron à toutes occasions branloit la teste, jettoit des œillades à son cousin, conterollant les reverences, longueurs de l'aprest, les ceremonies & façons. Quand le souper fut prest, il pria *Ars* d'aller piffer avec lui pour lui dire : « Quand nous serons à table, sans faire semblant, laissez vous de tous les cousteaux, car vous cognoissez combien je suis colere & prompt. » Le bon cousin ne faillit pas de mettre tous les cousteaux sur son assiette, ce qu'ayant fait, & dit : « Monsieur, vous estes servi, » le Censeur commença une harangue par : « Petit rustre, petit carabin, enfant de vanité!... » Là dessus, il cote toutes les indescences qu'il avoit remarquees depuis son entree, comme de n'avoir couru au devant de son hoste jusques au bout du bourg; au salut, n'avoir tenu le chapeau bas; à la reverence, n'avoir porté la main qu'à la jarretiere, n'avoir baisé que le bout du petit doigt, trouffé le coude en haut, tout fait par incartade & avec un

sous ris hors de saison. Là dessus force injures ; & puis sur la longueur d'allumer du feu & l'attente du souper. Saugeon, préparé par Ars, ne répond que des excuses, & qu'il avoit esté esbloui par la grandeur du Seigneur. Au coucher, le Baron entretint son cousin du beau commencement de reformation qu'il avoit desjà obtenu sur son hoste, lequel pour marque de sa repentance, se renga au train pour reformer les autres. Là dessus ce livre conte un beau voyage, comme il arresta des chasseurs ; comme on punit un page qui avoit percé son pot à piffer ; ce qui se passa à la rencontre d'un equipage plus bizarre que le sien, au Conseil de Cherveux, quand il fut adoré à Chefboutonne. Je ne vous saurois dire le livre, mais il me souvient du dernier acte que vous m'avez demandé. Enfin tant chevaucherent qu'ils arriverent chez Riou, beau frere du correcteur, où il ne trouva rien à redire sur la reception ; mais sur la mi-nuit, un espagneux s'estant mis à japper & hurler, ce Seigneur, à qui le dormir estoit cher, fait sauter Ars en place : « Allez, luy dit il, faire tout presentement affommer le chien, & estrangler le Fauconnier de ceans. » — « Cela vaut fait, répond Ars ; & ayant un peu passé le temps avec Riou, il remonte anoncer comment le chien estoit mort, & que le Fauconnier estoit mort joyeusement, puis qu'il avoit offensé sa Grandeur. — Vraiment, dit Calopse, je m'en repens, & cela me fait souvenir de ceux que le Pape Sixte faisoit mourir, & qui respondoit à ceux qui demandoient remission pour leurs parens : *Andate, confortatelo, acciochè moia allegramente; io li mando la mia benedizione.* Le mal heur fut que quatre autres chiens se mirent à japper au second sommeil. Telle fut l'impatience du Seigneur, ou l'autorité qu'il avoit prise à ses pre-

miers progrès, qu'il prend un baston, descend en chemise, s'en va tirer le rideau de son beau-frere, criant : « *Ineptie, felonnie & carabinage ineffable!* » Mais ce n'est pas tout, car il commençoit la charge quand Riou vint aux prises; & sa femme, reveillee à grand peine, pource qu'elle estoit fourde, vint au secours de son mari, empoigne son beau-frere par le manche; luy, quitte tout pour la saisir à la gorge. Ars & Riou se mettent à les desprendre, ce qu'ils ne pouvoient faire sans le secours d'un sceau d'eau. Ce duel estant separé, il n'y eut humilité ni repentance qui peust empescher le reformateur de marcher à la vengeance. Il se fait donc poser dans sa litiere, marche droit à Pons, arrive au chasteau à soleil levant, ne voulut pas qu'on avertist la Dame, sa cousine, qui surprise en sa chambre en se voulant habiller, fut pressee d'envoyer querir la justice. Tout estant arrivé, le Baron ayant pris ses lunettes & ordonné que ceux qui en avoient besoin les prissent, fait d'une main le Procureur fiscal & de l'autre la Dame, avec ce langage : « Vous, comme Procureur de l'ancienne maison, & vous, comme estant le tige feminin, je veux que vous presentiez à justice, de vos deux mains unies ensemble, les parties nobles offensees par enorme contusion, & que vous vous rendiez parties, pour voir aujourd'huy torce & arrachee la racine & l'organe par lequel devoit pululer l'illustre germe de Pons, produit par succession immaculee depuis Pompee jusqu'à nous. La Dame & le Procureur tiroient leurs mains pour ne les appliquer pas en lieu honteux; elle par ses pleurs, & le Juge Colineau par raisons, remonstroyent que sans cette actuelle presentation, qui vituperoit & vilipendoit les faces de la Dame & de la justice, elle pourroit faire droit

aux conclusions. Mais le Baron ayant saisi un grand couteau Bayonnois qui pendoit lez la braguette de Colineau, le porta aux gorges des refusans, & les contraignit à choses estranges, au moins en pleurant, à descouvrir & faire exhibition. A la verité la poste estoit moult livide & d'un regard affreux; enfin, les rieux offerent le couteau. La lecture du proces & un occisat appliqué adoucirent un peu la douleur & la fureur.





## CHAPITRE XXIV.

### *Histoire de Riclet & du Medecin.*



**V**OILA comment fortune accourcit un beau livre & un beau voyage, car il falut gagner la maison, & envoyer querir le medecin, qui, à son arrivee, n'oublia rien pour arrester les humeurs fluantes, refoudre l'absez & consoler les nerfs. La seconde nuit, nostre patient, qui n'en dormoit pas une heure, se va souvenir que son medecin estoit allé à la Messe, pour ce qu'il avoit moins de pratique estant Huguenot. « Comment! disoit nostre melancolique, je veux travailler à la benediction de la lignee, & j'ai employé les mains d'un *nequam renegat apostatque!* » car c'estoit ses termes. Là dessus, après s'estre eschauffé en ses pensees, il print sa resolution. Il avoit en la ruelle de son liét un dard, duquel il tuoit des loches en son jardin : il le prend en sa main pour aller tuer le medecin, & puis polissant son entreprise, il fait lever une vieille horriblement maigre, luy fait allumer une chandelle, se fait suivre par elle en chemise & esche-



velee, sans luy bailler loisir de chercher sa couësse, & ayant delibéré de changer d'armes, luy fait porter le dard après soi. Et voici comment il s'equipa : il avoit sur son bras gauche, d'un bout, & de l'autre sur l'espaule, une grande Bible de Jean de Tourmes, ouverte sur le 22. d'Exode : porte en la droite une espee nue, & en cet equipage, marche au lect où le medecin & Rictet estoient entendoie couchez. Le medecin, éveillé en sursaut, eut encores plus de peur de la chambriere que du maître, s'ecrie : « Si tu es de Dieu, parle, si tu es de l'autre, va t'en! » Mais aussi tost il reconnut son malade à la parole, disant : « Traître au Supernel & à ton ame, il convient que tu la rendes maintenant. » Voilà le medecin à mains jointes, demandant la vie & pardon à Dieu & à Monsieur le Baron, protestant que quand il devoit estre le plus pauvre medecin du pays, il seroit sa reconnoissance dès le lendemain. Calopse cependant lui presente tantoit la Bible, tantoit l'espee, douteux qui devoit operer le premier, le glaive spirituel ou le temporel : mais le bras gauche lui faisant mal, il mit l'espee sur le pied du lect, prit la Bible à deux mains & frappa sur la cervelle en criant : « C'est pour t'encuiquer ce que prononcent les saintes pages. » Sur ce mot, avant que Rictet qui rioit, il tourne là sa fureur : « Rictet! disoit il, Heretique comme un rat, voici ton heure potterieure! » Comme il couroit à l'espee, Rictet qui cognoissoit son maître, prit sa chemise entre ses dents, escarquille les ongles, & tournant les yeux en la teste avec un grand bruit, fit tomber de frayeur Monsieur le Baron à la renverse, & lui sa chambriere : & Rictet le premier, le medecin après, passerent sur le ventre des renvertéz. Voilà comment succeda le remede aux desordres de

la France. — *F.* J'entens vien : bous boulez dire que nous abons force medecins de l'Estat auffi propres à cela comme un crucifix à jouer d'un estiflet. Quand bous aurez lou libre, ye bous donne ma legitime, & me l'embouiez.

FIN DU TROISIESME LIVRE.





## LIVRE QUATRIÈME.

LE SIEUR D'ENAY, LE BARON DE FÆNESTE ET  
BEAUJEU, interlocuteurs.

### CHAPITRE I.

*Comme le Sieur d'Enay & le Sieur de Beaujeu, qu'il avoit receu en sa maison, estoient sur l'entree du dîner, arrive le Baron de Fæneste plus mal en poinct que de coustume, & n'ayant que luy il fut dans la salle avant estre apperceu : Enay qui le void entrer, s'escrie ainsi :*



**E**NAY. Voila Monsieur le Baron. —  
*F.* Pour bous serbir eternelle-  
ment. — *E.* Qu'on aille loger  
les chevaux de Monsieur le Baron,  
courez. — *F.* Monfur, il n'est pas  
de vesoin : bous boyez tout mon  
equipage pour cette hure; cette  
pendarde de Fourtune m'en a joué des siennes, comme  
je bous dirai. — *E.* Lavez vous donc, & gardons le

reste après le fruit. — *F.* Certes boici un von rencontre; je n'ai rien beu si à proupos depuis la vataille de Saint Pierre que boftrre tavle. — *E.* Vous venez donc de ce mauvais affaire. — *F.* Oi da, oy, c'est là où y'ai beu de la guerre à von escient. Je me suis troubé depuis l'haunur de boftrre beuë en trois guerres où les affaires ont esté vien vroiillees, à la vataille du pont de Sey, à celle de Trahonne en Balteline, & à celle de la Bal-Sanct-Pierre, à la frontiere de Piedmont. — *E.* Appellez-vous ces rencontres batailles? — *F.* Pourquoy non, quand ce font armées Royales qui se chocquent, quand il y a drapeaux vlancs arborez & artillerie qui marche. — *E.* Mais n'avez-vous point quelque cheval de loüage pour le moins? — *F.* Non pas non, que je me suis mis en l'infanterie, comme le sul moyen de parestre & de parbenir. Quand y'estois en la caballerie, ma balur dependoit d'une veste; maintenant je puis respondre de mes attions, & puis on murt de bielleffe dans les compeinies de gendarmes. Parmi l'infanterie bous estes vien tost d'appunté comme j'estois, Enseigne, Capitaine, Maistre de camp, comme Arnaud qui de Secretaire a fauté dans ce degré. Il n'y a qu'une chausé qui me fasche en ce mestier, c'est qu'aujourd'hui n'est pas tenu pour Gentilhomme qui n'est tousjours votté & esperonné, aussi vien que les Procureurs de Londres dans le Palais; & ne faut point mentir qu'à quauques diligences & carrieres qu'il m'a fallu passer pour sauber le moule du perpunt, les vottes m'ont failli à ruiner, principalement quand je boulois m'arrouser au bet trabers d'une palisse, mes esperons se prenoient aux espines, & je demourois pendu par les pieds: toutesfois il faut oveir à la mode. — *B.* Je ne suis pas des plus vieux,

mais il me souvient que si un Capitaine ou un Maître de camp eust esté veu avec des bottes & esperons à quelque exploict de guerre, on eust crié qu'il avoit derriere le bataillon quelque barbe ou cheval vifste pour jouer à la fausse compagnie, & gagner le moulin, si bien que les gens de commandement ne portoient que la gamache. — *F.* Que boulez-vous? il y a assez d'autres biedereries qui ne sont pas comme en ce temps là. — *E.* Laissons ce discours pour ouyr de Monsieur le Baron les aventures qu'il a couruës en ces trois guerres. Par où estes-vous d'avis de commencer? — *F.* Suibons l'ourdre du temps, & ce sera la guerre du pont de Sey.





## CHAPITRE II.

*Du pont de Sei, & par occasion de la mode.*



ÆNESTE. Ouy, j'estois au pont de Sei, & fis bingt & dus liuës en bingt quatre hures. Je passai à grand regret outre cette maison, sachant que bous n'y estiez pas; je me retirai chez' boste meufnier, où ye repeus fort vien. — *B.* Monsieur, voila une belle preuve que vous estiez propre pour l'infanterie. — *F.* Que lou mau Sant Crapazi poschi arappa celui qui a inbenté de porter vottes à pied & pantoufles à chebal. Je n'usse poent esté las sans ces vilaines vottes, qui à toutes vegades s'emvrouilloient dans ces genets du vas Poictou, l'haunur me cuida couster la vie. — *E.* Comment, Monsieur le Baron, fustes-vous poursuivi? Fustes-vous contraint de fûir? — *F.* Fûir, fûir, non pas tant fûir, c'est une retraite; mais j'abois le cur enflai, & mesprisay tant ces couquins qui crioient : « *Demure, demure, canaille!* » que je ne daignai faire la courtoisie de tourner le bisage pour les regarder; je me contentai quand je fus par deçà Vrissac, de lur don-

ner un dementi. C'est un vrabe país pour se sauber que ce vas Poictou, tout plein de haies, que nous sautions par les escaliers. Yamais je n'abois maudit mes esperons qu'à l'hure, car je tenuchois à tous coups, & les usse laissez, mais c'est ce qui fait parestre le caballier. Soubent la teste alloit la premiere & le cuiou faisoit le souvrefaut, comme je disois : mais bous sçabez qu'un homme de guerre doit prendre ses abantages partout. Se po dire que nous en sçabins trop per esta notaris; c'est une velle chause qu'une retraite vien faite. — *B.* Qui commença cette desfoute du pont de Sey? — *F.* Ce fut un vrabe Duc, qui boyant les approches, prit une gaillarde resolution, & lebant la main haute, s'escria : « *Qui m'aime, si me suiue! saube qui put!* » Il dit cela de si vone feïçon qu'il fut ovei, en despît d'un bieux Mestre de camp nommé Voisguerin, & quelques Huguenaux qui bouloient comvatte. — *E.* On apprend tous les jours; jamais je n'avois ouy appliquer ce commandement : « *Qui m'aime, si me suiue,* » sinon pour aller au combat. — *B.* Et moi j'admire la resolution de ce jeune homme; vous ne dites rien du Comte Saint-Aignan, qui alla bien au combat. — *F.* Je n'en sai rien, car il estoit delà l'eau. — *B.* Et vous, où estiez-vous? — *F.* A l'autre estreme du pont. Il y en aboit qui bouloient que nous nous missions en vataille sur un haut pour parestre; mais quand nous ouïsmes la furie de la charge, chaicun prit parti. — *E.* Vous fistes fort bien, & cette fois là vous aimastes mieux l'estre que le parestre, & peut estre estes vous encor aujourd'hui pour n'avoir pas paru. Peut estre apprendrez vous que l'estre vaut mieux que le parestre, pour le mal que vous avez receu à parestre botté. — *F.* Bentre

Sant Fiacre! bous me tenex à cette fois. — *B.* J'ai veu que nous nous mocquions des Anglois, qui pour parestre Gentilshommes, sont tousjours bottez & esperonnez dans les navires, & les gens de robbe longue au Palais. — *E.* C'est bien loing de ceux de Paris, qui mal traittent les Gentilshommes esperonnez, comme vous l'essayastes quand Fervacques vous fit cette meschanceté au Palais. — *F.* Ils font vien encor ces biedazeries, & n'y a plus qu'us; car les soldats des gardes sont presques tous vottés, & cela paroist vien dabantage, car ils sentent les gendarmes reformez. — *B.* Nous esperons un de ces jours que les Dames iront bottees & esperonnees pour faire honneur à la mode, & à l'inventeur Saint Michel. Je voi quelquesfois des Juges par la France qui prennent de mauvaises conjectures de leurs prisonniers quand ils ont de grands cheveux. — *F.* C'est une grande indiscretion à ces Juges de ne respecter point les honnestes hommes. Ces maraus firent à Poictiers un affront au vrabe Capitaine du Lyon, mais ces couquins de chicaneurs en beulent aux hommes vien faitts. — *B.* Et quel affront lui firent-ils? — *F.* Ils lui firent despouiller le clinquant & l'escarlatte & faire le tour par la bille. — *B.* Si est ce que la mode est bien suivie par tout, on ne void le monde que par un pertuis. — *F.* Je boi vien que bous otrez troubez estrange de nous boir ainsi en emvuscade dans nos chebeux, aussi longs que çus des Dames. Et quoi! seroit-il dit que les ballets de pied de la Cour pourteroient chebeux & perruques jusques sur les espauls, les manchettes jusques au coude, les chausses sur les talons, la gorge, le cordon de chapeau, & les orcilles toutes vigarrees de ruvens incarnadins, & que nous fussions razez & reformez



comme pedants du bieux temps ? A proupos des manchettes, y'estois allé disner chez Monsur lou Bidasme ; un fadasse de Caiteine prit mes manchettes pour la ferbiette, & s'y essuia les mains : ye l'usse trucquai, mais il aboit fait cela par ignorance. Ye bous dits & bous maintiens, pour rebenir aux chebeux, que c'est une chause vien honteuse que le poil ne couvre point les oreilles. — *B.* Vous verrez que cette invention est venuë de Gascogne, & quelques uns s'en seront servis, au lieu de cacher les oreilles, à couvrir la place où elles avoient esté. — *F.* N'est-il pas vien plus veau qu'un esprit retiré en soi mesme offusque ainsi les oreilles & les yeux pour ne rien boir & ne rien ouïr qu'avec desdain, & ne destourner point ses velles meditations ? — *B.* Le Roi passant à Grenoble pour aller en bas, demanda à l'Evesque comme quoi il gouvernoit les Dames, & les voyant coiffées à la garcette, tint un langage fort à la defaveur de la mode. — *F.* Je croi vien que le Roy n'aime que les armes avec lesquelles les moudes ne s'accomodent pas vien, & sur tous les grands chebeux dans les casques, qui se coupent entre le hausse-col, font l'havillement de teste plus grand, & par consequent plus pesant ; mesme il y a un de ses Escuiers qui a osé rimer sur les garcettes & dire :

*Les Artisans ont à leur porte  
L'enseigne du mestier qu'ils font,  
Et nos Dames en cette sorte  
Ont les garcettes sur le front.*





### CHAPITRE III.

#### *Du second defastre à la Valteline.*



**F**ERNESTE. Ayant tout perdu au yu & me boyant engagé de debtes pour les bibres, ye me laissai defvaucher à Monsur de Baux, Aide de camp en l'armee qui alloit à la Balteline. Ye me defrovai donc de Paris; nous allasmes passer en Souisse. Quiconque a beu ce pais là se peut banter d'aboir vien beu. Les disners communs sont de quatre hures, les festins de douze. De ce temps là les Ministres de Souisse y firent faire une reformation, & les festins reiglez à six hures. Je troubai à Saulure le gros Aumosnier du Roy, c'est à dire des Souisses du Roy: jamais homme ne m'a tant fait d'enbie de l'infanterie que cettui là; je ne sai si bous le cognoissez? — *B.* Je le connois très bien, comme je vous ferai paroistre par un conte de lui. — *F.* Monsur est un sabant homme, gras & poutelé, qui fuit tousjours la Cour à pied: je l'ai beu faire six hures de chemin, disputant en Latin abec Monsur d'Aunus, qui estoit Huguenot, & argumenter en

diavle, sans se mettre en forte haleine. Il me lougea dus fois à Sant Germen, que je ne sçabois où aller, & m'apprit les coumoditez qu'il y a de n'aboire point de rouffis. Mais, Monfur, quel von conte sçabez vous de lui? — *B.* Si sçai, & qui viendra à propos d'aller à pied ou à cheval. On diét qu'un Grand de France qui porte l'escarlatte, ne desdaigne point cet homme de pied, & *si dilletava della sua buona robba.* Un jour que nous estions bonne compagnie à passer le bac de Chattou, nous voyons venir à course de cheval un autre Aumosnier qui n'ayant put nous joindre que nous ne fussions à milieu de l'eau, s'escria au Souiffe qui parloit tousjours latin: « *Redi, redi, Dominus te vult conventum, & si ulterius progrediaris, acerrimas dabis pœnas.* » Le Souiffe s'escria du milieu de nostre batteau: « *Tomine, Tominatio festra ticat Tominationi Tomini Præsoulis, quod non solo mæchis inserfire illious præpostera lipidini, quantoquidem ego sado petes.* » Le cavalier du bord replicqua force menaces, n'entendant point ce Latin tudesque, que fort peu du batteau entendirent aussi. Il n'eut pas si tost dit: « *Que dites-vous, Monsieur le barragouin? vous aurez des estrivieres,* » que le gros brode replica: « *Parti, moi tit qu'il n'est point raison chevaucher moi; chevaucher point un cheval.* » — *E.* Ces discours sont dangereux: il se pourroit trouver quelque courtifan qui approprieroit la chose à son poinét; laissons cela, Monsieur le Baron, je vous demande, l'armee que vous menastes aux Grifons estoit-elle belle? — *F.* Mais des plus velles, presques tous les soldats vien accoumodez à la moude, tous les perpunts vien decoupez. — *B.* Vous ne dites que ceux qui avoyent moyen portoient tous des Royales; mais les gens de pied furent contraints de les laisser, ou rougner (au

moins ceux qui portoyent bottes), car à tous coups les esperons s'engageoyent dedans, & faisoient faire des parterres. — *E.* Je ne vous demandois pas cela, je demandois si l'armee estoit forte. — *F.* On nous contoit pour quatorze mille hommes de pied, & dus mille chebaux. — *B.* Monsieur, j'y fis un tour avec Monsieur de Vaulecourt ; quand tout fut joint, il y avoit cela. — *F.* Mais, Monsur de Veauju, ces vandes ne pareissent-elles pas horriblement velles ? — *B.* Ouy, il n'y eut que le defastre qui gasta tout. — *E.* Que fusse, Beaujeu ? — *B.* Ce fut que l'armee, qui tenoit quatre lieuës d'assiette, fut un jour attaquée par le regiment seul de Papnem, lequel changeant de cartier, les Capitaines presque tous yvres aussi bien que le reste, se dirent l'un à l'autre : « *Voyons si ces gens sont sur leurs armes.* » Là dessus, sans commandement & sans ordre, ils descendent par des batteaux dans le cartier de..., l'emportent sans resistance : ceux là donnent l'effroi aux autres cartiers ; toute l'armee prit la fuite depuis le lac de Cosme jusques à Trahonne, & encor une lieuë plus haut, l'effroi n'ayant espargné personne. — *F.* Je vous dirai premierement pour excuses, c'est que tous les pauvres soldats, ayant senti le bent de ses montagnes, estoient tous au souleil, à l'avril des rouchers, à recoudre les grandes taillades des purpunts, si vien que j'en bis plus de cent qui n'y ayans pas eu loisir de les rebestir, trainoient lurs perpunts à la hute. Les Chefs firent ce qu'ils purent, mais enfin ils furent empourtez. — *B.* Mais que pouvez-vous dire à voir onze pieces emportees par un regiment de trois mille hommes, à la barbe d'une armee de 14 mille hommes, car encor se faloit il rallier pour oster aux ennemis ces gages de victoire. — *F.* Premierement, je vous

respons que de ces onze pieces il n'y en aboit que dus Roïales, trois bastardes, & le resten'estoit guieres que de pierrieres. Pour le ralliement, nous abions quelques uns eschappez jusques à 4 lieuës & demi; il n'y aboit moien d'en faire 9, & encor ne se pouboit qu'au lendemain, qu'on se rallia après que ces ybrognes se furent retirez. Mais, boiez bous, il y a des chaufes qui ont empesché l'entiere libertté de ce pays, qu'il n'est pas vesoing que tout le monde sache; car il y aboit des terres où nous n'osions vouter lou pied, pour ce qu'elles estoient ou au Roy d'Espagne, ou à l'Emperur. D'ailleurs nous estions vridez par le respect de Sa Sancteté. — *E.* Et eux n'userent pas de ce respect. — *F.* Comme j'ai appris d'un Secretaire de Monsur lou Marquis, les affaires d'Estat ne sont pas comme celles de la guerre. Nous estions là pour negotier, il y a des esprits qui bont 622222222, & qui beulent qu'on donne *rest, craq, boutte*, mais il faut aller à pied de plomb. — *B.* Et en ce faifant, on va quelquesfois à pied de veau.





#### CHAPITRE IV.

*Exercice de Faneste, & quelque chose  
du voyage d'Italie.*



**NAY.** Mais, Monsieur, vous nous avez parlé de trois defastres : du pont de Sey, de la Valteline, & de S. Pierre; il y a eu plusieurs guerres entredeux : à quoi s'est employee vostre vertu cependant? — **F.** Je m'estois attaché à la fortune de Monsur le Duc d'Agaran, & usse fait lou boyage d'Italie abec lui, mais il me laissa en Dauphinai, pour certaines incoumoditais; il disoit que y'abois les pieds puants. J'entendis vien que c'estoit à dire; si j'usse estai agreavle pour son trin, j'usse beu Roume & Lorette. Boulez-bous que je bous monstre une legende de ce boyage? — **E.** Je vous remercie, & rompons là, pour cause. — **F.** Je ne laissai pas de me r'approucher de lui en ces dus guerres, où nous fîmes enrager les parpaillots. Là, pour nous benger de quelques affronts, poubez dire que nous arrachafmes vien des bignes; & noutez que les grands Seignurs, par emulation, en faisoient

us que les proubes goinfres. — *B.* Voyez vous comment les coustumes se changent. Je me suis trouvé aux vieilles bandes, où si nos chefs nous eussent commandez de tels ouvrages, nous nous fussions mutinez, & eussions respondu : « *Allez chercher des gastadours !* » — *F.* Oh ! il y aboit vien des glorieux parmi nous qui firent de telles responfes ; mais on menaça de pendre, & l'exemple de nous autres Gentilshommes lur fit quitter lur gloire. — *B.* Gloire ? vraiment ceux qui ne pollurent point leurs mains à telle besongne, eurent à bon escient gloire de cavalliers. — *F.* Qu'est-ce que gloire de cabalier ? — *E.* Beaujeu dit vrai. Il y a trois sortes de gloire : la divine, celle du cavallier & celle du barbier. De la divine, il n'en faut point parler en nos causeries ; la seconde, c'est celle qui sçait *parcere subjectis, & debellare superbos* ; celle du barbier gîst en morgues, ou en affetterie de putain, en habits à la mode, & telles marchandises. — *B.* Ha ! Monsieur, vous ne comptez pas la *glori Bernat* ? — *E.* Où avez-vous trouvé cela ? — *B.* En un festin où je me trouvai à Nerac. Le Sieur de la Cheze, qui avoit acheté un estat de Conseiller, se maria à une riche fille de la ville. Or estoit il fils d'un riche laboureur, tellement de la vieille mode qu'il n'avoit jamais porté de haut de chausses. Le fils fut deux mois après lui, & employa tous ses amis, & mesmes quelques Ecclesiastiques, à lui persuader de porter des hauts de chausses un jour seulement, pour tenir place de pere aux nopces de son fils. En fin ce pere le promit en pleurant, & predisant qu'il en arriveroit quelque sinistre malheur. Le voila donc vestu d'un grand caskaquin noir, & de chausses de mesmes, où l'on ne mit que quatre esguillettes avec celle de devant. Il

falut lui aider à cheminer pour le mener à cap de table. Monsieur de la Cheze servoit, & prenoit garde à pousser devant son pere les plus friands mourceaux qu'il pouvoit. Ce grand vieillard sec & avide, voyant d'autres vivres que le cap d'ail, se mit à escrimer des mains & des dents furieusement, non sans le souffris de la compagnie. Quand son fils Bernat le sollicitoit de prendre des chausses, il n'avoit autre réponse sinon : « *Ah! Bernat, que tu es glorius, Mauzit la glori Bernat!* » A toutes les friandises qu'on approchoit de lui, il disoit entre les dents : « *Ah! que de glori, & de gloriuous!* » La furie de manger le fit pourtant taire jusques un peu avant le fruit, & lors on lui vid faire des mines d'un colliqueux, rougir & passer. Or avoit il auprès de lui un chartier, son vallet, auquel il faisoit part de son disner. En fin, se trouvant grandement pressé, il cria au vallet : « *Oste mé d'aquiou, Hillot, iou n'en podi maye!* » Le vallet Guilley leve son maistre ; le fils y accourt, mais trop tard, car en lui destachant une esguillette, tout lui eschappe dans ses chausses, & le bon homme s'escria : « *A qui l'as la glori, Bernat.* » — *E.* Voila une quatriefme espece de gloire dont nos Philosophes ne se font pas advizez. — *F.* Mais ne troubez-vous pas la gloire vonne quand elle fait prestre, & le prestre fait parbenir ? — *E.* Cette gloire qui fait parvenir n'est point du barbier, mais faisant parvenir à quelque chose de bon, elle est de cavallier ou de soldat, & gist en autres choses qu'en morgues, braveries, suffisances, feintes, & gravitez pedantesques. Nous avons autresfois appellé ces gens-là *Morgue-tous-seuls.*





## CHAPITRE V.

*Suite des gloires.*



**EAUJEU.** Vous trouvez de ces morgues de vent coustumiere~~ment~~ aux Espagnols. Je vous en veux donner un exemple. Un Espagnol & un soldat Gascon arriverent à loger ensemble [à la Reole], à l'enseigne du *Maupiteux*. Tout estant ruiné en ce pays là, l'hoste eut peine à leur trouver un chaponneau. Comme ils furent venus à la petite chambre basse, le soldat nommé Perot y estant le premier, l'Espagnol entre avec grandes desmarches, & après plusieurs morgues Espagnoles. il creut estre de la civilité de faire une entree de discours, & le commença ainsi, en regardant cette volaille par desdain : « *Yo me espanto de vos otros Franceses, quienes comeis los capones sin naranjas?* » Le Gascon respond : « *Et you, de bous otros Spagnous, qui mengas las orenges sans capous.* » L'Espagnol, là dessus, esclatte un ris pour faire trembler la maison, & se mit le dernier à table, pour achever son ris, pendant que Perot tranchoit le chapon. Le r

suit : « *Por Dios, grandes palabras por reir! De gracia, hermano, dezirme el tu nombre, por recitar este apophtegma? — Cap de you, dit le Gascon, digas me el vostre noun & you dirai lou min; » & ce disant, commença à manger. Le cavalier suit : « *Verdaderamente, es la razon que el que pide el nombre de los otros diga el suyo primero. Hermano, yo me llamo Don Juan Hernandez Rodrigo de Parmentiera, Señor de las Arenas de la Sierra Morena, Cavallero de Alcantara. — Cap de you! tant de gens!* dit l'autre; & you, m'appelli Perot. » L'Espagnol se met la face entre les coudes sur la table, criant avec un effroi delicat : A a a a a, Perot! a a a, Perot! a a a a, Perot! Perot! *O Dios, qual nombre! Nombre dado y inventado del tiempo de Noé! Entonces el mundo tenia falta de nombres!* » Là dessus les ris redoublez ne peurent s'achever plustot que le chappon que Perot avoit frippé. La carcasse despouillee fit arrester le ris, & nostre brave demanda en courroux : « *Quien ha comido este capon? — Perot, dit l'autre, & tous lous autres que bous abez nommats, Fiderigo, Roderigo, & toute la Morene.* » Le morgueur, ne pouvant impetrer de Perot qu'il se laissá battre, n'eust gueres que le ris & les paroles à soupper. — *F.* Boila un von conte, & à l'haunur de la Gascogne. — *B.* Vous en aurez encor un autre sur les sottises que la vaine gloire fait faire. Un Gentilhomme nommé la Beauffe espoufa en Xaintonges [la] vefve de Saint-Fort, sœur d'un très riche homme nommé l'Estrancards. Les deux beaux-freres eurent un grand procez à Bourdeaux pour leur succession. L'Estrancards faisoit ses affaires à graisse d'argent; l'autre gagnoit le cœur de ses Juges par plusieurs gentilleffes desquelles il se faisoit valoir, quelque tour de Page à sa partie,*

que les Juges tournoient en rifee. Comme ayant un Rapporteur très rude & hergnieux d'une fiebvre quarte, il fit passer un homme aposté devant le banc du Procureur de d'Estrencards. Il n'y avoit que les clerks; il leur dit : « N'y a il perfonne ici qui puisse advertir Monsieur d'Estrencards que son Rapporteur le demande, mais promptement pour l'esclaircir de quelques points importans sur le procez? Ceux qui ont plaidé savent quelle faveur de Rapporteur est cela. Nostre grand homme donc adverti, & un escu donné au clerk, entre tout hors d'haleine au cabinet du Conseiller, qui le receut à belles injures. Je vous conterois quelques autres traits, mais je me contenterai de celui que j'estime le meilleur. Il y avoit à la Cour de Parlement de Bourdeaux un Conseiller plein de hautes imaginations ridicules pour elles & pour ses contenances. On ne lui refusoit point la seance, mais on ne prenoit plus son avis; il se disoit Conseiller d'Etat, & homme qui pour sa gloire jouïoit des mains. Nous vous l'avons fait voir à Montferrant, quand il jouïa avec d'Ardillon. La Beauſſe se botte & s'esquippe en courier, & ayant bien trouffé un paquet, cacheté des armes de Portugal, par le moyen d'un petit ducat, va trouver sur les neuf heures du matin nostre Conseiller, avec multitude de reverences, lui dit : « Monſieur, voila un paquet que je vous apporte en diligence de la part du Roy nostre Maistre, le Roy de Portugal : vous y verrez de grandes nouvelles pour vous; je vous supplie, quand vous ferez en vostre regne, avoir souvenance du pauvre Capitaine Romarin, vostre serviteur. » Le Conseiller lit la suscription : « A Monsieur... nostre cher & honoré Chancelier de Portugal & des Royaumes qui en despendent : *Sur vostre bonne*

*renommée, soit de probité de vie, de prudence, grande doctrine, expérience aux grands & importants affaires de l'Etat, comme aussi d'honorable famille dont vous estes issu, Nous avons fait choix de vostre personne pour vous faire Chancelier & Chef de nostre Justice, tant en Portugal qu'aux Royaumes qui en despendent, dequoi lettres plus amples vous seront depeschées à vostre arrivée. Nous vous prions donc vous acheminer le plusost que faire se pourra. Nous avons donné charge au Sieur d'Estrencards, nostre Thresorier, de vous mettre en main quatre mille ducats pour le voyage. Nous remetans du chemin, & autres particularitez qui en despendent, au Capitaine Romarin, present porteur, qui vous dira plus particulièrement combien nous desirons vostre venuë, &c.* » La principale pensée de nostre Chancelier fut de sçavoir le logis de nostre Thresorier, prendre les plus beaux habits qu'il eut, s'accompagner de trois hommes de bonne mine, & Romarin lui montra le logis, se separant pour d'autres depeschées qu'il avoit, & ne retarder point le partement. Nostre grand Colosse, arrivé au logis, fait demander la chambre du Sieur d'Estrencards, où il le trouva faisant nouvelles escritures. Voila deux forts grands hommes affrontez. Romarin le conduisant lui avoit depeint sa partie pour un homme cauteleux, impudent, mesprisant tout le monde, & faisant le mesconneu en toutes affaires. Le Conseiller donc lui ayant dit ces mots : « Monsieur le Thresorier, j'ay eu lettres du Roy nostre Maistre, selon lesquelles il faut que je parte dès demain pour aller recevoir l'honneur de ses sceaux. Je m'affeure que vous ferez bien aise de voir la maison conduite par un de vostre pays, & qui aura moyen de reconnoître vos bonnes volontez. Je vous prie de me

despescher aujourd'hui les quatre mille ducats qui on m'a ordonnez, comme vous verrez par la despesche que voila. La response fut en Xaindongois : « *Agre, Monsieur, vous vous mesprenez bien. Par la morde, je ne sçay que l'a ni de Portugal, ni de La Portugalerie, y ay ben d'autres esenelles à lavar.* » Le Chancelier repart : « *Ou m'a bien dit que vous faitiez le rustre & le mescommex. Commex moi argent & marchez droit, ou je vous montreraï comme je sçai chassier uels galands que vous.* » Pourquoi m'amuserai-je à vous conter les replicques & les duplicques, jusqu'au premier soufflet que deicocha le Chancelier ? L'autre, qui estoit aussi fort que lui, lui ramena la boule, & eut fait bon voir l'esforme de ces deux demi-Geants, si les coupe-jarrets de la conduite ne s'en fussent mellez. L'hoste & les voisins arriverent un peu tard au secours du Thresorier, & le Capitaine Romaria fit jouer cette farce sur le point qu'il alloit faire vendanges au Guas.





## CHAPITRE VI.

*De la guerre du Prince; familiarité du Roi & de Faneste; Chalus, tiltres : Regnante Jesu; l'antiquité de Langin.*



NAY. Mais Monsieur le Baron, nous n'avons point sçeu que vous vous soiez fait paroistre en la guerre de Monsieur le Prince? — F. Si ai ye vien paru en ceste guerre là; ye n'abois jamais esté contre lou Roi qu'à cette fois. De berité, l'ennemi ne pareffoit point. Du reste, il faisoit assez von en ce parti : on n'estoit tenu à rien, ni à marcher en vataille. Le yor, que tout couroit à la petite guerre, les garces gardoent leu drapeau, & me sou-bient qu'une nuit que le regiment de Sant Paul marchoit, n'ayant troubé par les villages aucune guide à prendre, nous fusmes contraints à nous servir d'une femme. Çus de la teste à tous coups crioient : *Alte, alte!* nous nous en fashions; à la fin on cria *Alte! on vesogne la guide!* On pensoit que ce fut un malle, nous nous en primes tous à rire. La nuit, au Diavle la garde! vruloit le billage qui bouloit.

Nos Grands le bruloient, à la moude s'entend, c'est à dire qu'ils prenoient cent escus d'une Pareffe pour la laisser buide au milieu du departement. Çus qui faisoient la charge aboient cinquante escus pour tous ensemble, & les plus grands chacun vingt cinq. — *B.* Vous avez bien fait de m'expliquer ce bruslement; je pensois que ce fust mettre le feu pour faire degast. — *F.* Non, cela n'appartient qu'au pais des Parpaillots. — *E.* J'ai veu le temps que la teste d'un Marechal de camp eust fauté pour avoir laiffé un village vuide entre les logis de l'armee. — *F.* Quand nous eufmes joints lous Huguenots, ils en disoent autant que nous, & appeloent cette livreté defourdre; mais nous nous mouquions vien d'us, & ce defourdre nous a serbi quelquefois : car une nuit que nous estions parti de Chesnai, où nous abions gagné chacun la pistole pour garder une maison de Gentilhomme, nous nous amufames à voire en une otre. La nuit nous surprit à Thourignai; nous allions trouver Monsur à Selles. Nous estions esgarais pour toute la nuit, quand nous troubasmes dans le chemin un canon, de là à un quart de liuë un otre, à mille pas de là lou tiers; cela nous serbit de vriffes. Il y aboit un fadas de Cairaine du bieux temps qui bouloit que nous envoiaffions abertir comment le canon estoit avandonné, par un de nous, & que les dus otre demourassent en bedettes dans lou camin; nous nous mouquasmes vien de lui. Il me souvient aussi qu'à la Croix blanche de Lusignan, Monsur y estant lougé, Rochefort abec lui, & un grand trin, il fit demourer à coucher un Marechal de camp Huguenot, qui le lendemain au partir, boyant qu'on ne donnoit pas un hardit à l'hoste, fut vien simple de payer. *A voire, Page, d voire! Excusez-moi, je peulais*

estre encores à Fænefte, où mon Paye est demouré abec ma meire; ce sont de mes resberies. Abant ces guerres, aux vones compeignies, à tous coups, en resbant il m'eschappoit : *Oy da, Sire*, ou quauques autres moutets, en pensant que lou Roy m'interroguia familierement. — *B.* Et pensez-vous que le Roy quelquesfois n'en laisse pas aller de mesmes, comme de dire : *Que dites-vous, Baron?* pensant que vous foyez tousjours à son oreille. — *F.* Oi da, oi, & sur tout quand on parle de la guerre. — *E.* Et ne craignez-vous point que la guerre que vous lui avez fait ne fasse quelque bresche à vostre grande faveur? — *F.* Sa Majestai est trop caballiere pour n'excuser pas les caprices que prennent les galands hommes, ou pour les Dames, ou pour l'ami. — *B.* Vous me faites souvenir d'un dialogue qui fut entre le Roy [Henri] quatriesme & Chalus de Limoufin, qui avoit escallé une maison, ravi une fille, & tué quatre ou cinq personnes de qui elle estoit heritiere. Estant prisonnier, le Roy voulut parler à lui, pour s'enquerir sur les menees & entreprises du Limoufin, qui avoient causé son voyage. Chalus en decela quelques nouvelles qui firent trancher la teste à deux de ses compagnons, & de là prit occasion de parler de son principal affaire, en ces termes : *Sire, vostre Majesté est trop galante, & cavalliere, & a trop senti les poinctures de ce petit Dieu à qui on peint des aisles, pour vouloir punir les excez que le fils de Venus a mis au cœur de ses esclaves.* — Oui da, respond le Roy; mais vous avez à craindre que ma Cour de Parlement ne soit pas assez cavalliere, & mon Chancelier assez galand. Ce qui arriva, car il fut roué dans huit jours. — *F.* Ce conte n'est pas vien à groupos, car je



m'attends d'aboir autant de pribautai abec Sa Majesté à mon retour qu'au paravant. Il fait vien d'ou je suis, & que baur lou Baron. Il a estai chais mon coufin de Poulaftron abec les plus galands de sa Cour, pour comvattre lou Diavle, qui avoit saisi la moitié du lougis, & à grandes peirades fesoit pur à çus qui y bouloient aller. Ma cousine fut vien estonnaye, quand elle bid la meison pleine de gens qui aboient tous l'espee à la droite, & lou pistolet à la male main : lou Diavle s'en estoit allé. Il arriba que trois mes coufins qui alloient en une partie de vagues entrerent masquez dans la vasse cour, la lance sur la cuisse, us & lurs cheboux vardez de taffetas viu. Boila un grand cri : *Boici lou Diavle, boici lou Diavle!* Ceux ci s'enfuirent, & lou Roy à chebal après us, qui les prit à une liuë de là, & ce Prince les amena dîner. Il estoit fort drosle en ce temps là ; & quand lou cadet de Paulastron & moi arrivaimes à la Cour, il s'en soubint, & le fit mettre aux Gardes. — *B.* J'estois lors à la Cour de Navarre, & me souvient qu'on disoit comment c'estoit un escolier de Thoulouse, qui pour coucher avec la Damoiselle du logis, fit le Diable comme cela. — *E.* Vous estes toujours scandaleux. — *B.* Le Roy mesme, pour aller à l'amour, accompagné de Frontenac seul, estant tous deux desguifez de cappes de Bearn blanches, alla en poste à Yemant. Ayant passé Artez, trouva la populace du pays, qui avec baltons ferrez poursuivoit des forciers ; toutes les cloches sonnerent sur lui, & deux cents populaces, qu'à pied, qu'à cheval, les poursuivirent aux rais de la lune, criants : *A la cause, à la cause!* jusques dans le jardin de Yemant, où la Comtesse qui les attendoit, fit le *hola*. — *F.* Je beux vien cela, mais je

continuë à dire que Sa Majestai fçait vien d'où ye suis, & encor que ye foiez à pied, ye suis tousjours lou Varon de Fænefte, aussi vien Gentilhomme que lou Roy mesmes. Il y a des tiltres chez nous qui difent : *Regnante Jesu propheta*. — *B.* Je me trouvai une fois à la table d'une Duchesse qui allegua la mesme chofe, ce qui fut relevé par un des plus doctes Gentilshommes de la France en difant : « J'ai veu en divers lieux des tiltres de mesme datte ; ils sont tousjours honorables, car ils sont de cinq cens ans, du temps d'un grand Schisme qui establit un Pape à Rome, un à Ravenne, & l'autre en Avignon. Les Papes avoient lors gagné un tel avantage que l'ære du siecle couroit sur leurs noms, & disoit on lors : *Regnant tel Pape* ; les Seigneurs, qui ne voulurent prendre parti avec aucun des Schismes, comme les Notaires demandoient ce qu'ils mettroient après *Regnante*, la responce estoit : *Regnante Jesu*. » — *F.* Cela n'empesche pas que je ne fois Gentilhomme de von lieu & de vonne part. — *E.* Non, non ; peu de gens sont leur preuve de cinq cents ans. — *F.* Le Curai de nostre Pareffe disoit à un oncle min qu'il montreroit dans la Vivle le nom de Fænefte, & que l'on aboit troubai de la monnoie de nos armoiries, lors que lou chastel fut vasti, à la bieille moude s'entend. Il y a force mazures que je ne voudrois pas changer à la gallerie du Loubre. Bous riez, & you je bous dits que cade fad a son sens. — *B.* Ce n'est pas pour mal que je ris ; mais il me souvient qu'estant un jour en Savoie, logé au pied d'une vieille mazure qui s'appelle Langin, le Curé du lieu me disoit : *Ved vo, Monsieu, ceti chaté? se pu prouva par la Bibla que s'en a yta roina y a près de trai cents ans.*



## CHAPITRE VII.

*Noblesse de Faneſte, & en ſuite diſcours  
de Renardiere.*



**FANEſTE.** Tant y a donc qu'auffi vien que Langin nous ſommes à la Vivle. — **B.** La Nobleſſe de voſtre pays eſt fort heureuſe à fe faire valoir & à pareſtre. J'eſtois ces jours chez un Orphevre au bout du Pont-au-Change ; un Gentilhomme bien couvert s'arreſta devant la boutique d'un Orphevre, & demanda : « *Es vous Favre ?* » Le Pariſien ne l'entendant pas, je reſpondis pour lui. Il redoubla s'il feroit bien un cachet ? Cela accepté, il mit pied à terre, & je demourai à la boutique pour leur ſervir de truchement, parce qu'il venoit tout bourru de Galeſſes. Pour accourcir, l'Orphevre prit ſon ardoiſe, & me fit à diſter ce qu'il vouloit : « *Je bus plus de trois carrires.* — **Demande.** Et bien, Monsieur, vous n'avez pas le champ ? — **Reſponſe.** Boutais ma charrue dans le champ de millet. — **D.** Et bien, Monsieur, nous dedans ? — **R.** Boutais ma charrue dans le champ de millet. — **D.** Comment ? — **R.** Boutais ma charrue dans le champ de millet.

couste cents vons escus, petits s'entend. Boutats me un esperverot sur lou poing. — *D.* N'y a il que cela ? — *R.* Quatre caynots espagnouls, vigarras de vlanc & de negre. Ne demembrez pas lou plumet, ni lou mante d'escarlatte. — *D.* Cela est fait ; & la devise ? — *R.* C'est : *Haré per aquiou* & de l'otre estrem : *Tout pour parestre*. L'Orfevre ne se peut empescher de rire, & il y eut eu de la batterie entre lui & le Gentilhomme, sans quelque petite assistance qui les separa, & envoya le Gentilhomme en chercher un autre plus habile que cettui ci. — *F.* Cap de Sant Vafile ! je me fusse ouffert d'estre second contre ce couquin, car ce Gentilhomme aboit de velles inbentions. Il n'y a point tant de fadeiges dans les miennes : c'est une fenestre en incarnadin d'Espagne, & la divise : *Entre comme lou vent*. — *E.* Les plus courtes sont les meilleures. — *F.* Monsur, quand je n'aurois otre preube de ma Nouveffe, ye la monterai tousjours par vons arrests de Cour de Parlement. Un de mes grands peres eut la teste tranchee à Thoulouse pour aboir biolé une nonnain, & mon oncle & son fils pour aboir tué un prestre. Il n'y a que dire à cela. — *B.* Monsieur, vous avez connu Renardiere qui, à force d'estre noble, dés la premiere veuë connoissoit fort bien un Gentilhomme, & au sentir mesme ; car il vouloit qu'un vrai Noble eust un peu l'eseille surrette, & les pieds fumants. — *F.* Tenez, ye me devoutonne : bous sentirez. — *B.* Ho vertu bieu ! quel parfum ! — *F.* Et les pieds de mesme. — *B.* Monsieur le Baron, si vous estiez en Allemagne, là où on donne à tout le monde des Excellences, vous auriez nom *Vostre Excellence*, à cause des æselles, *Vostre Naïfveté*, pour je ne sçai quoi qui vous fort du nez, & *Vostre Pieté*, pour le parfum

des pieds. — *F.* Il y a des fats qui diroient que ce seroit sentir le vouc, mais c'est l'homme. Rebenons au proupos que disoit Renardiere. — *B.* Il disoit que quand le chasteau de la Renardiere fut fondé, Hercules passant pays pour aller en Espagne, y mit la premiere pierre, aux enseignes que, quand il fallut demolir un coing pour bastir la grosse tour de l'horloge, on trouva dans le fondement un quadruple d'Espagne, & quelques maloedis. — *F.* Hé! Monfur, nostre meison a fleuri, & fleurira encor maugré les enbieux. Oû est lou temps, oû est lou temps, qu'alant boir quelque couquine de Princesse, la vraverie de mes havits trouvoit ma vonne fortune, quand les vroderies de diamants, & quelques escarvoucles parmi, me descoubroient à la veuë de tous? C'est lors que je maudissois lou parestre. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les grandes bertus ne se peuvent cacher; & quand à la balur, oû est lou temps que nous allions lougeant par la Veaufle, & comme les couquins des billages se deffendoient, après aboir crié: *Sus! il faut menger la muraille à velles dents!* & me arrousois lou bel premier; d'oû bint que les compagnons me nommerent *lou mangeur de Murailles*. Quant à l'esprit, je suis lou premier qui ait inbenté à louger bingt chebaux en cinq estavles, & en toutes nompairs; & les chansounettes d'amour en veau Gascon, quauques unes ne sont-elles pas contees pour rien? Je suis fils de maistre. Abez-bous yamaï esté à Turaines? — *B.* Ouy da, & espere encor y aller bien tost. — *F.* Je bous prie, à la premiere fois, regarder sur lou mantou de la chemineo en la grande salle, & bous y berrez, de la feïçon du peire mien, en lettre d'or massif: *Epitaphe sur la naissance d'Henri de la Tour*. Mais il n'est pas possible

que vous m'avez comparé à ce Renardeau : quel homme estoit-ce ? — *B.* C'estoit un homme moitié Soldat, moitié Procureur, moitié Gentilhomme, qui briguoit estre Aide de camp, disoit au Roy tout ce qui lui venoit en la bouche. Quand on publia les droicts de representation pour maintenir le Cardinal de Bourbon, plus habile à succeder à la Couronne que le Roi de Navarre, lors que par toute la France les deux tiers l'appeloient Charles dixiesme, & la monnoye battuë en ce tiltre là, se prenoit, horsmis aux villes Royales, le Conseil du Roy travaillant tous les jours à ordonner & à faire escrire sur cette question, Renardiere frappa à la porte du Conseil, qui lors se tenoit au cabinet, demandant audience pour chose qui importoit l'Estat. Estant admis, chargé d'un gros livre, il dit au Roy que ni lui ni son Conseil n'entendoient rien à l'Estat, mais qu'il leur apportoit le procez tout vuide, & qu'il falloit juger le differend de la France par les Annales de Bretagne ; & ce disant, mit ces grosses Annales sur la table. On le remit sans rebut à une autre seance, à laquelle il ne faillit pas de se trouver avec un autre plus gros volume ; c'estoit le livre de Guarigues manuscript, contenant quarante & deux mains de papier, & s'appelloit l'*Abbrégé de l'Almanach*. Et pour vous dire encores un des traits du Compagnon, un jour que les Mareschaux de camp l'avoient fait amuser dans le jardin par un Breton qui les importunoit, & par ce moyen avoient dîné sans lui, Renardiere vint tout scandalisé au dîner du Roy, lequel lui ayant demandé qu'il disoit de bon, Renardiere respond : « *Du bien de vous, Sire, à tout hazard.* » — Mais encor, dit le Roi, qu'en dites-vous ? La response fut : « Je dits, Sire, que vous estes le plus

grand Prince du monde. car vous faites plus que Dieu. pource qu'il ne promet a ses enfans sinon que du labour qu'ils savent faire. Ils vivront commodement : & vous faites vivre vos Marechaux de camp très commodement du labour où ils n'entendent rien. — *F.* Je ne troube von qu'on m'accompare à un Flongnac, & il me souvient maintenant l'aboire beau. — *B.* Cest ce que j'avois envie de vous dire. quand vous nous avez dit n'agueres que vous n'aviez porté les armes qu'au parti du Roy. & il me semble vous avoir veu en l'armée du Roy de Navarre, quand il reprit Marans. aux enseignes de la petite casaque de drap rouge. — *F.* Ha ! que je vous dirai, mon pere aboit charge à l'Artillerie. & quelques-fois par vourade & par caprice. je prenois quelque casaque d'un des pionniers de la compaignie, mais par fantaisie, non pas autrement. — *B.* Encor estiez vous pour lors Huguenot. — *F.* Oui da, en quelque façon ; mais je vous dirai que veaucoup d'honnestes gens ont quitté ce parti pour les peines qu'on y trouboit. — *B.* Vous ne contez point les perils. — *F.* Comme le Roy s'abançoit à Courras. je troubai un honneste homme qui s'appelle Sponde, à Taillebourg. qui s'en retournoit. Il me mena coucher chez Monsur d'Echilais. & me donna connoissance du Curai du lieu, havil homme. ou il n'en fut yamais, & qui mettoit en pratique ces instructions touchant l'accord des Religions. & je vous dirai comment.





## CHAPITRE VIII.

### *Invention du Curé d'Eschilais ; difference des Sermons.*



**F**ERNESTE. Doncques le Curé d'Eschilais qui aboit esté Moine, & puis Diacre Huguenot, de là s'estoit fait Hermite, d'Hermite Prescheur reformé en Bretagne, sans avoir eu l'imposition des mains. Il se jetta encor dans une Avvaye devant laquelle le Comte de la Rochefoucault passant abec quelques vandes, il sort lui presenter un dizain tendant à fauber l'Avvaye. Lou Comte qui le connut, lui demanda s'il composeroit vien en Comedie, en Tragedie; après qu'il eut respondu qu'ouy, le Comte : « Hé! les feriez bous pas vien jouër aussi? — Très bien, Monseigneur, respond le Moine. — Je le croi, dit le Seigneur, car bous abez joué toute sorte de personnages. » Et le renvoya ainsi. Il parbint donc à estre Curé d'Eschilais, & rendit Guilbidonin le Seigneur dou lieu. Quand quelqu'un de la Parroisse lui apportoit un enfant à vaptiser, il en usoit comme bous boyez de



lui amplement en la Confession de Sanci. J'admira l'esprit de l'homme qui marioit & vapoisoit les Papistes à lur moude, & les Huguenaux à la lur, & depuis ye me fis instruire par quauques Peres Capuchins & par un Pere Bernabit. — *B.* S'il estoit Bernabit, il n'estoit pas marié, ou vous seriez fils de putain. — *F.* Bous otes prenez les choufes simplement; c'est une feison d'honneur qu'on leur pourre; on les appelle aussi Docturs. — *E.* Ce n'est pas obeyr au passage de l'Evangile qui dessend si exprés aux Chrestiens de n'appeller aucun Pere, pour ce qu'ils n'ont qu'un Pere aux Cieux, ni aucun Docteur, pour ce qu'il n'y a Docteur que l'esprit de Dieu. — *F.* Tant y a que ce sont d'ailles hommes : mais sur tout je fus conberti par un sermon que fit Pere Ange à Paris, le Judi-Afolu : il conta la Passion tant pitusement que je ne pus pas me tenir de plorer, ou de pitié, ou pour ce que je regardois attentivement les yeux chassius de la bielle de Mersec. — *B.* Et que put vous dire vostre Pere Ange, qui n'avoit jamais estudié? — *F.* Il aboit un Precepteur sabant homme, aussi vien que le Cardinal de Sourdis, & apprenoit aussi vien que lui les sermons par quur, mais diberfement, car le Cardinal, qui aboit une memoire cabaline (comme on dit) redisoit sa leison sans y changer une syllave; l'otre ne disoit que lou comancement, & puis alloit à l'escarpoulet, s'enboloit dans les nuës, hardi en diavle, & disoit des forfanteries les plus aggreavles du monde. Il faut abouër que le estyle & la feison de nos Prescheurs sont bien otes choufes que celles de vos prouves Ministres, ausquels on ne permet ni Allegories, ni Paravolles, ni Favles, ni gentilleses, ni livretes qui biennent quelquesfois vien

à proupos, quand ce ne feroit que pour resbeiller lou puble, à l'imitation de Ciceron, qui boyant passer son gendre aiant au costai une espee de sa grandeur, s'escria : *Quis tanto generum alligavit gladio?* — E. De mesme façon fut ce que fit un Grec au milieu de son oraison : voyant tout le monde endormi, il fit le discours de l'afne vendu, & de la possession de l'ombre, à laquelle chacun des deux vouloit dormir; le vendeur maintenoit ne l'avoir pas venduë. Telle fut encor l'invention d'un Cordelier, qui ayant pris une pierre en sa chaire, fit semblant de la vouloir jeter à la teste d'un cornard, & prenant son branle la fit baïsser à plusieurs, & puis : « Je pensois (dit-il) qu'il n'y en eut qu'un. » Le ris resveilla les auditeurs. Non, on ne permet pas ces gayetez à nos Ministres, mesmes on leur defend les Allegories, tant qu'on peut, pour les attacher à leur texte sans eschapper. — F. Mais, Monsur, ils ne font point de velles entrees par quelque piece vizarre & fantafque. Nos Prescheurs s'en escrivent vrablement; comme un frere Luvin qui commençoit par un argument qu'il appelloit, ce me semble, Croucodile : *S'il bient, il ne biendra point, & s'il ne bient point, il biendra*, ce qu'il entendoit de son afne & du loup. — E. Mettez en ce rang Panigarole, commençant par ces mots : *C'est pour vous, belle, que je meurs*, en appliquant ses yeux sur une galande, de l'amour de laquelle il estoit embrené & delcricié partout. Il l'avoit menacee de lui faire cet affront. Le peuple tout estonné de cette entree, se rassera quand, après pauses & soufpirs, ce bon Docteur suivit : *dit nostre Seigneur à son Eglise.* — B. Je n'eusse osé parler des Prescheurs, de crainte d'offenser, mais puisque vous en

estes venu si avant, je vous dirai l'entree & la suite du sermon de Pere Ange, lequel aussi bien Monsieur le Baron a mis en jeu, s'il ne veut lui mesme le raconter, car c'est le mesme, puisque ce fut le Jeudi-Absolu. — *F.* J'aime mieux que ce soit Monfur de Beauju, car pour dire lou brai, je n'en ouys que la moitié; lou reste me fut contai par un otre. — *B.* Or bien, vous en faurez autant que ma memoire & vostre patience en pourront porter. Après les croix, les reverences & le plonge, ayant fait branler la pointe du capuchon & celle de la barbe, touffit en *E-la*, mit le haut mout devotieusement, & craché trois fois, il commença d'une voix haute, disant :





## CHAPITRE IX.

### *Sermon du Pere Ange.*



**N**OUVELLES, nouvelles, nouvelles!... (là une grande pause). Et quelles nouvelles?... (là encor une), de querelles, de guerres entre de grands Seigneurs. Vous estes bien aises, vous autres, quand on vous conte quelques combats, quelques duels, & sur tous, vous autres Courtisans, vous n'avez en la bouche autres discours en picquant le bahut. Sachez, Chrestiens, que nostre Seigneur estant venu çà bas pour sauver le monde, & par consequent troubler les affaires de Sathan, Sathan l'appelloit broüillon, car il estoit fondé en bonne possession, & pour lors Souverain de l'Eglise, autorisé de trois mille ans d'ancienneté & de succession, Concierge de la maison d'oraïson, Possesseur de la chaire de Moyse, Secretain de toutes les Eglises parrochiales d'entre les Juifs; sa monarchie estoit visible, l'arbre de sa genealogie monroit une longue succession, il presidoit en la Sorbonne des Pharisiens, qu'ai-je dit de la chaire de Moyse, ce ne

l'estoit pas proprement, mais il en avoit fait faire une toute pareille, & la supposa en la place de la vieille. Ce Prelat, bravant en sa tyarre & habits pontificaux, avoit par ses menees establi l'Empire de Rome presque par tout, & sous l'Empire politique fortifié & enrichi son Ecclesiastique. Ce Tyran, tant au spirituel qu'au temporel, vit venir le pauvre nostre Seigneur, fils d'un charpentier, qui eut pour premier logis une estable, & une creche pour berceau, accompagné pour tout potage de pauvres pescheurs, & quelques disciples maigres, passés & morfondus, comme vous diriez ces belistres de la vallee d'Angrogne, qui ont micux la mine de demander l'aumonne que de prescher la verité. Il y avoit long temps que Maistre Sathan disputoit contre les Prophetes, leur oppoisoit les traditions de ses Rabins, maintenoit sur tout que le Messie viendroit avec main forte & bras estendu, comme peut & doit faire un bon Capitaine & grand Empereur pareil à Mahomet, qu'il couvriroit la terre d'armees, se feroit bien conoistre & paroistre, en fin feroit le feu violet. Là dessus, estant arrivé le Messie, après l'avoir essayé par la tentation, il se mit à prescher contre lui. Comme l'autre preschoit de son costé, tous deux dans les Synagogues, tous deux aux deserts, il appelloit Jesus Novaliste, suborneur, troubleur d'Israël, demandoit sa vocation, disoit de lui & de ses Apostres qu'ils s'estoient ingerez; l'autre faisoit des miracles, chassoit les Diables de plusieurs, principalement des pourceaux de Sathan, & l'irrita grandement quand il chassa ses marchands du temple. Il arriva que le mesme jour que nostre Seigneur venoit de jouer du fouët sur ces canailles, & qui lors n'estoit pas en humeur de courtoisie

& d'humilité, telle qu'a bien depeinte un Cordelier Espagnol en descrivant la tentation, & quand Sathan le conviant à se jeter du pinacle en bas, il respondit, *como Cavallero bien criado* : *Beso las manos, Señor Sathanas, por que yo tengo escalas para bajarme.* Lui donc, estant encor esmeu de la charge qu'il venoit de faire, Sathan s'approcha en colere aussi, & fort resolument lui dit : « Je te maintiens que tu n'es point le fils de Dieu. — Tu en as menti (dit le Seigneur) par ta puante gorge, ce que je te maintiendrai à telles armes que tu voudras. » Ces propos, au jugement des Ministres, seroient des blasphemés, mais nous autres appellons le pain, pain, & disons les choses comme elles sont; tant y a que Sathan le prend au mot, demande à loisir l'élection des armes. — *F.* Je maintiens que Sathan aboit le tort, car celui qui a reçu lou desmenti, c'est à lui à appeller, & le choix des armes est à l'otre. Y'usse vien boulu serbir de second. — *E.* Ne rompons point le discours du Prefcheur; vous estes trop vaillant, & le courage vous emporte. Pourfuivez, Monsieur de Beaujeu, & y mettez du vostre le moins que vous pourrez. — *B.* Il s'en court donc en Enfer faire une consultation, & se conseiller à ses meilleurs Capitaines, comme un Marquis de la nouvelle impression, qui alla consulter son cartel avec les gens du Roy; & eux lui promirent de lui estre bons seconds, & le cacher aux plis de leurs robes. Les plus vieux Diabes, & qui avoient le mieux estudié, eurent recours à l'invention Sainte Croix, en laquelle Jesus seroit mis pour le combat. Cette offre si injuste estant faite à nostre Seigneur, je vous laisse à penser s'il n'y eut pas de l'estonnement au commencement; toutesfois, ayant le courage d'un

Gentilhomme de bonne maison, il s'y resolut. Si fust choisi pour le lieu du combat le champ de Golgotha, pour Juge du camp Pilate, pour second le bon Larron, cloüé d'un costé. — *F.* Ho, ho, c'est à l'espee que y'entendois estre second. Et qui estoit second du Diavle ? fut-ce point Monfur Sant Longis ? — *E.* Bran ! Longis n'estoit qu'une lance. Ne rompez point propos : vous ne courez pas fortune de ce costé là. — *B.* Il ne se peut dire comment ce veillac Sathan fut esbahi. Voyant que sa supercherie n'avoit point rompu la resolution de son ennemi, il va solliciter dans la presse, & quand il vid le Seigneur au plus fort des tourmens, il fit crier par ses heraux : « *Si tu es fils de Dieu, descends.* » La finesse estoit grande, car ne descendre point estoit donner à ses gens dequoi rendre douteuse sa divinité; descendre estoit quitter le combat, ce que nostre Seigneur ne voulut jamais faire, mais ouy bien le poltron Sathan, qui ayant abandonné l'honneur & le champ, fit de la querelle une guerre, & eut son recours à sa garnison, comme nos gens faisoient aux escarmouches, quand les Huguenots vouloient venir aux mains. Il arrive vers les fauxbourgs d'Enfer tout eschauffé, & le vilain de crier : *Aux barricades ! Aux barricades !* Vous eussiez dit que c'estoit le Comte de Brissac en la place Maubert. Et jeunes Diables de chercher des barricades par tout, & les vieux de les placer aux advennés. Vous autres, ivrognes de Paris, leur en voidates assez au dernier Careme-prenant pour servir aux Diables à jouer la Passion. Voyez que c'est que de rant boire. Vous fournissez les Diables de magazin contre les Anges. Or voila les barricades dressées, mais non remplies, car Jesus poursuivit sa pointe, comme faisoit le feu

Roy, & ne s'enfuit pas comme les Bretons à Fontenai; mais ayant rallié un bon regiment d'Ange, fit mener les enfans perdus par Saint George, tout accoustumé à combattre les Diables; le fit soutenir par Saint Michel, de mesme mestier, avec une troupe gaillarde; lui print la croix sur son col pour servir de belier, donna furieusement aux barricades, des premiers coups les met en canelle, les couche à bas: la canaille ne peut supporter l'affaut, tout s'enfuit jusques à un autre retranchement, qui s'appelloit les Limbes. — *F.* Bous diriez que c'est la bataille du pont de Sey; il m'est advis que y'y suis encores. — *E.* Taisez vous, si vous pouvez. — *B.* A ces Limbes, l'armee se fortifia de tous les Peres qui estoient en chartre, & qui pour avoir sçeu les adventures & ruses d'Enfer, aiderent beaucoup à faire perdre tout le reste. Les vieux Diables conseilloient de faire une despesche par le monde, & appeller pour auxiliaires tous ceux qui en leur propos communs se donnent au Diable si souvent, mais l'affaire estoit trop pressée. La troisieme esperance estoit au Purgatoire; mais les Ministres y avoient fait tant de bresches que Beelzebuth, qui le devoit defendre avec une legion de mouches, ne s'y opiniastra point. Sur le dernier rempart, qui estoit en Enfer, Lucifer voulut capituler, & demandoit d'avoir pour butin tous les ribaux & putains du premier siecle; il ne fut non plus escouté que Maillé Benneard à Vandosme. En fin lui & les siens se rendirent à discretion sur la parole de Saint Michel, Marechal de camp en cette armee, lequel incontinent fit faire un ban avec des cloches au lieu de tambours, que tous les prisonniers eussent à se rendre auprès du Prince conquerant. Après l'esjouissance generale de cette



victoire, Nostre Seigneur choisit d'entre les delivrez ceux qui estoient de meilleure maison pour les mener faire la reverence & baïser la robbe de la Roine sa mere. Adam marchoit le premier, & menoit sous les bras la bonne femme Eve. Il lui vouloit aussi presenter les Princes des Diabes, mais elle en eut peur. Il fut question de faire un feu de joye, à quoi le feu d'Enfer ne fut pas trouvé propre; celui de Purgatoire fut en dispute; mais enfin, ceux qui s'en sçavoient le mieux aider s'en servirent à cela, comme n'estant pas dommageable à tous, mais au contraire propre à faire resjouyr plusieurs honnestes gens & bouillir la marmite. Tout fut comicque jusques là: puis le Prescheur commença à montrer que c'estoit nos pechez qui avoient faits la querelle de ce combat, & nous, cause par consequent du grand danger où s'estoit mis Nostre Sauveur. Là dessus ce grand Predicateur tourna les yeux en la teste, demeura longtemps comme esvanouy, se reprend pour s'estendre sur les douleurs de la Passion, desquelles il fit comparaison avec toutes douleurs dont il peut se souvenir, mesprisant toute sorte de fievres & de maladies, qu'il cotta de rang, & puis les blessures legeres & les autres maux; là il se pasma pour la seconde fois, & tout transporté de fureur, tira de sa poche une corde faite en licol avec le nœud courant; il se la mit au col, tiroit la langue fort longue, & pour certain se fust estranglé s'il eust tiré bien fort; les compagnons de la petite observance y accoururent & lui osterent la corde du licol. Toute la voute retentissoit de cris des spectateurs, qui avoient changé les ris en plaintes, l'entree comicque en tragedie, laquelle fut toutesfois sacrifice non sanglant.

---



## CHAPITRE X.

*Suite des inventions permises aux Prescheurs.*



**ÆNESTE.** Cela est vien otre choufe que les Presches nuds & simples des Ministres qui ne beulent pas qu'on represente la Passion de Nostre Seigneur, & appellent les yus des farcieres. — **E.** Le tout me fait souvenir d'un honnefte homme qui avoit esté trompette, & en portoit une sous sa robe ; il se nommoit Monsieur de Gramont. Tant que la guerre avoit duré, il avoit esté arquebusier à cheval du Plessis de Cone à Cran ; la paix faite, il se mit à prescher. Un mien nepveu qui le vid à Nyort en chaire, m'a conté toutes ses procedures. On couroit à son service de trois lieuës ; il se mettoit ainsi souvent en extase, se laissoit choir dedans la chaire, & puis debout tiroit de dessous sa robe une teste de mort emmanchee dans un baston ; il en reveilloit les auditeurs, faisoit trembler les bonnes femmes & crier les petits enfans. Il contoit aux Nyortoïis, qu'estant soldat il avoit mangé des cœurs de ses prisonniers mis sur le charbon, tout par zele

catholique, & s'attira & emmena avec lui deux enfans de bonne maifon pour aller au Jubilé de Rome, mais il fit mieux, car dés Thouloufe, il leur fit faire le vœu d'ignorance & de mendicité; & les ayant efcroqués tous deux de cent cinquante efcus, il fe defroba. Le lendemain, ces deux garçons mis prifonniers, on leur presenta la gehenne pour refpondre dequoi eftoit devenu le faint homme. Ils demeurèrent en ce faint estat, jufques à ce qu'on envoyast de Nyort une authentique attestation de l'innocence & fottife des deux pelerins, & outre une information fecrette, pour l'honneur de l'Eglife, fur ce que le bon Prefcheur avoit defrobé l'argent des pauvres avant partir. — *F.* Ce fut vien fait de tenir cela cachai. Lou Prince de Guimeney fut ainfi discret ynbars la perfonne du Capuchin, fort fant homme. Ce bon Seigneur aboit au Bergier des chamvres pour toute forte de mendians, refolu d'en revaftir tousjours pour autant d'ourdes qu'on inbentera; il y en aura comme de yors en l'an. Ce Pere ayant estei trois yors fans aboir mangay aucune chouse qu'on eust beu, & n'ayant esté querir à la fommelerie rien que l'eau, on fe profternoit debant lui comme debant un Sant. S'estant troubé un chandelier d'argent perdu, le proube Soumelier fe refolut d'aller à Jeanne la devinereffe de Denee, & pour ce que c'estoit lou camin dou Moine, il lui fit compenie bolontiers, car il le confouloit difant : « Recommandez bous à Nofre-Dame de Recoubrance, ou vien à Sante Restituë, qui est auprés de Soiffons. C'est là où alla Madame de Mercure, en chemife, marchant fule & fon trein dus cents pas après elle, quand elle trouba une troupe de trente cheboux à l'oree de la forest. Les caballiers s'en-

sairent au large, & elle se jeta dans l'espais, où elle s'enfonçoit au prix que ses gens la cherchoient, & se perdoit sans l'aide de *Sante Restina*, qui la rendit le lendemain matin. Au vout de trois lius, à une adressage, il fallut sauter un fossai : le Sant Pere tomba & fourtit de sa manche, par miracle ou oïrement, le chandelier d'argent. Lou Soumelier le mena prisonnier au Bergier, & le von Seigneur du liu descendit à tout son poble de faire aller la chose plus abant. — E. Certes vous me mettez aux champs, & sur vos contes de Precheurs j'en dirois bien une douzaine des vieux, comme d'un qui commença son sermon par trois jurements : *Par la vertu, par la mort, par la chair, par le sang*, adjoûtant toujours : *de Dieu*, & puis, après une grande pause : ... *nous sommes sauvez & delivrez de l'Enfer*. Je vous donnerois bien encor le *Curé de Saint Eusmache*, & du tambour des *Enfans sans souct* & autres histoires qui sont vieilles & mal affeures : mais je vout en donnerai un recit duquel je respondrai, & duquel mes yeux & mes oreilles me sont tesmoins ; c'est du Cordelier Portugais, lequel joiant à la prime avec le feu Roy & deux autres, se vid pressé d'achever, pour ce qu'il entendoit la cloche de Saint Germain de l'Auxerrois, où il devoit aller faire le sermon. Il tire donc sa reste, & lui estant venu deux Rois des premieres, il se souvint que c'estoit le jour de leur feste ; par caprice il fit de sa moitié, ce qui fut tenu de tous les trois ; à l'escart lui estant venu encor un Roy, il fit son reste disant : « *Fils de putain qui ne le tiendra.* » Tout fut tenu & le fredon lui ayant succédé, il jette les quatre Rois sur table, met en sa pochette quatre vingts escus, & s'en court à sa chaire avec les autres jōeurs. Il

commença en criant : *Vive les Rois ! vive les Rois !* & à cela ayant joint un grand discours de l'autorité des Rois, où tous les traits de Saint Pierre & de Saint Jude en leur faveur furent alleguez, comme vous les pouvez avoir levez dans l'antichambre du Duc de Sulli à l'Arsenal, avec un crucifix au pied. — *F.* Pourquoi le Duc de Sulli arvoroit-il ces passages ? — *E.* C'est pource que lui aussi se jouoit de l'argent des Rois. Laissez moi achever. Après avoir haut loué le voyage des trois Rois, il s'eschauffa & suivit : « Mais ces trois Rois pourtant laissoient perdre l'Eglise ; si le quatriesme ne fut venu, le jeu estoit perdu, tout estoit desolé. C'est ce Henri Quatriesme que vous voyez devant vous, qui a fait sentir ses efforts à la France, & son secours jusques aux Portugais amis & estrangers. Ce quatriesme Roy, uni avec les trois, nous donne grande matiere de joye, de gain & d'utilité. » Il fallut que le Prescheur s'arrestat, car le Roy, le Comte de Soissons, Montigni & Montglas, qui estoient du jeu, & tous les assistans qui avoient veu jouer, esleverent un tel ris que toute l'Assemblée en prit la contagion. — *F.* Cap Sant Pigot ! bous en donnez de vonnes à nos prouves Prescheurs ; mais bous n'auriez garde d'en dire autant de vos Ministres, qui en font vien de mesme que les autres. — *B.* Si ferai vrayement. Il faut advouër que quelques uns de nos Ministres ayant commencé à tirer pension du Roy, il y eut un jeune Pasteur devers la Guyenne à qui il prit envie de parvenir. Pour ce faire, il fit un grand & long panegyric, à la louange du feu Roy, où il y avoit de quoi dire. Cela fait & appris par cœur, il prit l'occasion d'un Synode Provincial. Comme il fut commandé selon l'ordre, sur une question qui courut touchant quelque desmariement,

il se leve, compose sa robe, sa barbe & ses yeux à la modestie, & ayant craché & toussi clair, il comença le *quamquam*. Le President lui rompt les chiens, lui remonstre qu'on n'estoit pas là pour faire des harangues, mais droit aux parties. Le petit homme s'esclatte. « Il y a quelqu'un (dit-il) à qui les loüanges de mon Roi sont de mauvais goust. » Cette desgainee fit faire silence, & falut entendre paisiblement la harangue de près d'une heure, jusques au *Dixit*. Là dedans, parmi les loüanges du Roi, il declamoit contre toute les Assemblees politiques, & contre ceux qui vouloient chercher autres cautions & protecteurs à la liberté de leur conscience, que le Roy, quoi qu'il fut allé à la Messe, exalta son esprit divin, courage invincible, & suffisance en l'Estat, & par là le maintient capable d'estre protecteur & depositaire du salut d'un chacun; exhorta à rendre toutes les places de seurté, à casser tous les Juges des Chambres mi-parties, & à se deffaire de toutes les cautions de la paix. Tous ses freres trouverent mauvaise la boutade du compagnon, sur tout les Gouverneurs & les Justiciers; mais il s'attaquoit en privé à tous ceux qui le cuidoient reprendre. Un Grand de Parti ayant entendu ceci, en usa comme je vous dirai; c'est que son Prevost faisoit lors le procez à quelque faux monnoyeur, & ayant mis à part deux cents escus en pieces de dix soulds pour les vendre à un billonneur, un lacquais du chasteau les desroba. Un bon frippon fut depeesché, qui arriva en poste au soir en une bourgade où il y a un poste, & qui n'est logee qu'à trois maisons du Ministre, pour lui dire: « Le Roy, mon Maitre, ayant feu vostre violente affection au service de sa Majesté, comme il a paru par l'excellente harangue que vous

avez prononcée en une Assemblée, vous a ordonné quatre cents escus de pension annuelle, payable à deux termes, l'un pareil à l'autre, & m'a commandé de vous en apporter le premier semestre, sans en donner autre dépêche, de peur que les Secretaires ne caufent, & sans que vous ayez affaire à Bellignan, qui est encor Huguenot Consistorial. » Ce courier deschargé des deux cents escus, convié à foupper, le refuse, & après avoir dit en ferrant la main : « *Le Roy espere de plus grands services de vous, & vous tient pour son serviteur secret,* » n'ayant comme point montré son visage, se desrobe & gaigne son cheval. Trois semaines ne passerent point que le Ministre ayant communiqué son argent & sa joye à sa femme, elle s'en va à la Metropolitaine du pays, employe force argent pour se faire brave, sans oublier son mari. De ce temps il y avoit grande persecution contre quelque Noblesse du pays pour avoir forgé, & notamment des pieces de dix sols. Le marchand, ferrant l'argent que son homme avoit receu, le connut pour tel qu'il estoit, fait ses enquestes, & puis les poursuites. Voila le Ministre prisonnier ; voici les peines où il se trouva. On lui demande de qui il avoit reçu cette monnoye. Il n'ose nommer le Grand Maître ; le messager lui est inconneu, la façon en est ridicule, la cause vilaine. A faute de respondre à ses questions, le voila criminel. On lui presente la question, à la veuë de laquelle il laisse aller que le Roy lui avoit envoyé. On parle de le mener à Paris, & l'affaire passoit en tragedie, sans le remede que celui qui avoit fait la playe y apporta, pour ce que le Prevost, juge du jeune homme, estoit son serviteur, & en fut quitte pour cent escus.



## CHAPITRE XI.

### *Actions estranges de gens d'Eglise.*



**F**ENESTE. Me boila content ; il faut abouër que j'ai boulu grand mal à Henri Estienne, qui est ennuyus pour tant de contes, & nouuellement de Didier Oudim, Claude Renaud, & Claude Picard de d'Ambellaim en Bassigni, dont l'un a esté pendu, l'autre meritoit la rouë pour avoir desbauché une femm<sup>e</sup> & tué son mari auprès d'elle, & dans le liët même abusé d'elle, & l'autre, après avoir fait servir sa mere à desbaucher une sienne servante, tuë la mere, afin qu'il n'en fut pas de bruit, & tant d'autres forfanteries & meschanceteis qu'il a attrivuai à nos gens d'Eglise : mais je bous ai autresfois dit que y'us pour camarades des Prestres Obergnacs, quand ce rivaud de Defunctis me mit en prison, l'un de ces Prestres accusai d'estre grous, & l'otre de l'aboir engrouffai. Nous les regardions tous par grande admiration. Un prisonnier noumai Malidor, qu'on dit aboir depuis mis le fu dans les prisons (je croi que ce fut le fu du Ciel, pour puni-



tion de m'aboïr mis là dedans). Cet homme nous monstra une bielle Chronicque dibifaye par aages, en lettres goticques, où il y aboit ces mots : *L'an mil quatre cents octante huit, trente neufviesme de l'Empire de Frideric, au mois d'Octobre, au pays d'Obergne, en une religion de Sant Venoist, abint une chouse merbeilleuse, c'est qu'il y eut un Religieux dudit lieu qui debint grous d'enfant, pour laquelle cause il fut pris & saisi de la justice, & gardé pour en delibrer.* — B. Cela est vrai; j'ai le livre, aux enseignes que le conte est au mil cinq cents dix septiesme fueillet, & ai veu encor un autre livre sur le mesme affaire, disant ces mots : *Et fut gardé pour en estre fait ce que la Cour en avoit resolu.* Ce passage de l'histoire a depuis esté le modèle du procez de ces deux Prestres, vos camarades, qu'on estime avoir esté de nuit jettez dans l'eau. — E. Je receus hier lettre d'un Conseiller de Rouën, qui m'escrit en ces termes : « La Cour a envoyé querir au Ponteau de Mer un Prestre nommé..., pource que le Juge du lieu lui faisoit son procez au gré des Jesuites, & elle en veut tirer un exemple notable de punition. Le fait est qu'ayant donné une pomme à une jeune femme dont il estoit amoureux, elle, par le conseil d'une tante, jetta la pomme à une truye, qui ne l'eust pas plustost avalée qu'elle s'encourt cercher le Prestre, & l'ayant trouvé, ne l'abandonna plus, montoit sur lui, & au soir se mit entre ses deux linceux. Son frere, qui avoit part au liêt, à cet horreur lui fit de rudes remonstrances; puis s'en allant pour quitter sa frequentation, le Prestre depesche, pour tuer son frere, son valler, qui le laissa pour mort de quatre ou cinq coups d'espee au travers le corps; mais tout a esté mené en justice. J'en

attends la fin pour vous en donner advis. » — *F.* Au Diavle lous vougres ! Un pendarrot me bëndit l'otre yor, le libre de Messire Louis de Marseille qui, par forcellerie, aboit depucellees fix bingts [&] tant de filles. Ye troubai au mesme endroit les paillardifes & macquerellages de cette Magdelaine & dou Diavle ; je dits quant & quant que c'estoient lous Huguenots qui aboent fait ce libre là. Ye faillis à m'esbanouïr d'aboïr bu ces chouses ; mais quand je bis que nos gens, & entre otres lous Mercurès, qui rendent à l'Eglise ce que Mercure rendoit à son Dieu, l'escriobient, je mandai mes libres au fu. — *B.* Je passai à Marseille peu de temps après ; mais le peuple nous contoit bien des choses plus estranges que celles qu'on a escrites. — *F.* Mais au moins bous ne poubez dire que justice n'en ait estai faite. — *B.* Il n'y eut pas moyen de cacher cela ; autrement sans le paroïstre, on n'en met gueires entre les mains de la Justice. Le pape Boncompagne disoit que par les punitions publiques on scandilifoit l'Eglise, & qu'il falloit en user plus prudemment. Et de fait, une Abbessè de Naples ayant eu licence & obediènce pour aller baïser les pieds de S. S., vint fort esploree lui demander justice contre le Cardinal Cappelletti pour avoir violé en un an huit de ses Nonnains, & en avoir engrossé cinq, *di buona voglia*. — *E per questo, che domandate, donna? disse Sua Santità, & ayant respondu : Che piaccia alla Sua Santità, gastigarlo...* — Le S. Pere acheva : *Gastigarlo, diavolo! donna, non andar tanto in fretta; lasciamo far il tempo, che pur lo gastigara.* — *F.* Frere Jacobon, gentil Prefchur de nostre país, ne fut pas traitai tant favorayement, car on lui fit porter pour ses paillardifes endiavleis dus ans

entiers un vats d'aze lié sur la teste, & la croupiere entre les dents. — *B.* Nous l'avons bien sçeu; & Monsieur que voici, lui fit ce present :

*Pourquoi porta deux ans Jacobon le bon Frere  
La croupiere à la bouche, & le bat garroté?  
C'est pour avoir dix ans chevauché sans croupiere,  
Et sanglé les Nonnains en asné desbaté.*

Je me fasche bien d'alleguer ces vers en ce lieu, pour ce que, depuis les trois premiers livres, on en a imprimé un recueil; mais cela accourcit la peine du lecteur. — *F.* O vien, à billans carbonnades d'azes! Si bous otres Huguenaux ne bouliez courriger l'Eglise que de faire chastrer les Prestres, je serois de vostre costai. — *B.* Mais voudriez-vous que ce fut à bon escient, comme un operateur qui couppa tout au Curé d'Onzin, qui l'avoit employé pour faire semblant, ou comme Maistre Pierre, le Barbier du Roi, qui se trouva en nostre bateau auprès d'un Prestre qui lui contoit comment ses chancres se mettoient en gangreine? Il fallut faire exhibition à l'abri d'un manteau. Comme Maistre Pierre eut fondé par tout, pour ne couper que ce qui estoit gasté, & en trouvoit trop, il demande à son homme s'il n'estoit pas Prestre, & n'eust pas si tost receu un ouy pour responce, qu'il couppast tout: « *Aussi bien n'en as tu que faire,* » dit-il.—*E.* Aussi habile fut un operateur sur l'Aufmonnier de Marmoutier, lequel il traittoit d'une hernie : il lui arracha si habillement le testicule du costé du mal, que l'Aufmonnier n'en sçeut, jusques à ce que un Moineton, qui lui portoit à dîner, trouva la relique ployee dans la serviette, comme on enveloppe les treffles en Xainctonges, & le Novice lui demanda si ce n'estoit pas de ses biens meubles.

— *B.* Monsieur le Baron a raison : telles fortes de gens n'ont que faire de ces pieces, & les Moines de Saint-Martin de Tours en firent l'an passé une belle ordonnance ; mais elle ne fut qu'en peinture, & aux despens du Diable seulement. Il y avoit dans cette superbe Abbaye un autel de Saint Michel, au devant duquel il estoit peint combattant le Diable, à l'ordinaire. A ce rustre de Diable pendoient deux gros & immenses testicules, où un bon frippon de peintre s'estoit esgayé. Cela fut trouvé de mauvais exemple, & le Chapitre assemblé pour y adviser, pource que cela scandalizoit les Dames & faisoit rire les Huguenots. Le debat fut grand, si on pouvoit toucher à estropier un tableau sacré, comme le marque Rinoldus, en traittant des tableaux sacrez ; les plus vieux vouloient consulter l'oracle de Rome là dessus ; enfin, le plus de voix porta que le Diable n'engendroit point, qu'il seroit chastré par le peintre, qui eut charge aussi d'abbaïffer de couleur le membre, qui estoit par trop enluminé.





## CHAPITRE XII.

### *Des Nonnains.*



**N**AY. Il y avoit de quoi disputer, car ce Rinoldus dont on a parlé allegue un Canon qui dit : « *On ne doit pas seulement saluer le Sainct ou la Sainte qu'elle represente, mais pource qu'elle est image consacree dans l'Eglise.*—

*B.* Cela excuseroit bien la bonne femme qui presentant une chandelle à Sainct Michel, pour lui faire du bien, en presenta une autre au Diable pour ne lui faire point de mal. — *F.* Si est ce qu'une Eglise ne sauroit vien prestre sans images. Il y a un hermitage à *Jovi*, dediai à Monfur Sant Pol l'hermite : la chapelle est pleine de si veaux tavleaux qu'on y est tout rabi en debotion. — *B.* N'y a il pas une galerie sur le coin, devers la porte du parc ? Je sai un homme qui y mettant de la teste une fois, vid contre l'autel deux tableaux mobiles, desquels l'un sembloit tout craché le feu Roy, & l'autre l'Abbesse de Montmartre, & cette veüe faillit à lui couster sa ruine. — *F.* De cet estrem là y'en fai plus que bous,

car y'ai demourai huit mois à Jovi, & faut abouër que la desvaufche y estoit fort grande. Durant le siege de Paris, les Avayes de Maubuiſſon, Lonchamp, Montmartre, le Lis, & Poiffy estoient vien exercees des debotions de la Cour. — *B.* Il me souvient très bien que la Cornette du Roy estoit logee dans l'Abbaye de Maubuyſſon, & estions tous assez bien logez, fans qu'il y eut huit Nonnains qui ne peuvent nous faire place, parcequ'elles suoyent la verole. — *E.* Ceux qui mettent leurs filles en telles garnifons pour la feurté de leurs pucelages auroient befoin de l'instruction de la Damoiselle de Sainte Orſe. J'estois un jour couché au Mont de Marſan, & les deux sœurs de cette maison estoient couchees, qui n'y avoit entre mon liêt & le leur qu'une cloifon de ſapin fort mal jointe, si bien que j'avois leurs discours à plaisir. L'aifnee estoit venuë voir un fils qu'elle avoit page chez le Roy, & l'autre son nepveu. L'aifnee Huguenotte & l'autre non : la Huguenotte reprochoit à l'autre : « *Hé, ma ſo, perché avez vous atan ficha monge la prouve Mariotte?* » L'autre respond, moitié Gascon, moitié Perigort : « *Per ma fé, ma ſo, per la guarda d'aco que portin lous homes en las vraguettes.* — *Ho! prouve nefci* (ce dit l'autre), *hé per aço l'avez fichade monge? Per ma fé, si las fillas prenin enbio daquez engis, se lou faran jitta per sobre la muraila à bella fronça.* » Cela fut fait un tableau par de bons frippons, qui firent peindre plusieurs Nonnains sur les murailles du convent, qui guettoient dans le devant de leurs chemises ces fruités nouveaux, que des Moines de toute forte leur jettoient par dessus les murailles. — *F.* Je bous abouë vien qu'il y a grandes desvauches ; mais aussi, parmi tant de velles devotions, & prin-

cipalement celles qui sont inbentees de nouveau, il y en a de fante bie, & qui ne pensent qu'à jusne & à ouraïson. — *B.* Vous m'en faites souvenir d'une bonne : le Roi Henri troisiésme estant allé visiter les Dames de Poissy, qui vivent très catholiquement, y trouva la Dame de Ventenac qui couroit les champs, de l'amour qu'elle portoit au jeune Oraïson. Le Roy parla à elle, comme l'advoïant sa parente, & lui demanda à quoi faire elle estoit là ; la bonne Dame respondit : *J'y suis pour le jeusne & oraïson.* Depuis le Roy ayant feu qu'elle vouloit dire le jeune Oraïson, la mit dans le chasteau de Loche en pension. — *E.* Il a esté dit que ces religions d'autour de Paris avoient esté bien exercees ; il arriva de cela un assez bon conte. C'estoit au temps que tous les Grands de la France pressoient le Roy, par toutes voyes, de changer de Religion, jusques à le menacer d'un tiers parti. Le Roy de peur de ces importunitéz couroit tous ces cloïstres de Nonnains, & un jour avoit quitté l'Abbaye de Longchamp, & l'Abbesse excellente en beauté, & l'ayant trouvee trop chaude, il s'en ennuya pour aller planter son picquet à Montmartre, dont s'ensuivit la vision des tableaux de Jovi. Sur le soir, le bon homme Marechal de Biron vint voir le Roy à Chaliot, & avec une contenance froide, dit : « Sire, je suis bien marri que je ne puis entretenir vostre Majesté de propos qui lui soient plus agreables ; mais vostre cheute emportant au precipice de la France l'Estat, & dans l'Estat tout ce que nous sommes de vos fideles serviteurs, nostre defespoir m'ouvre la bouche pour me plaindre à vous de vous mesmes. Il y a si long temps que tous les Prelats de vostre Royaume, les Princes, les Officiers de la Couronne, sont à

genoux devant vostre Majesté, pour la supplier de nous tenir les promesses qu'elle nous fit à la mort du feu Roy, qui estoient de changer de Religion, afin que le sceptre ne changeast point de main; encores hier, je vous fus importun jusq'aux larmes; là dessus, vous me coupastes court que la mort vous seroit plus douce que de changer de Religion, que vous ne vouliez pas estre damné, &c. Et cependant, je viens d'estre adverti qu'aujourd'hui vous aviez fait le faut, changé de Religion entierement, & fait, à l'appetit d'une personne indigne, ce que vous ayiez refusé aux plus dignes de vos serviteurs. — Moi, dit le Roy, changé de Religion? ce sont des maraux & des traistres qui font courir ces faussetez, pour nous ruiner & vous & moi. » Le Marechal replicque : « Mais, Sire, pourriez vous bien nier une chose si evidente, & que vous avez fait aujourd'hui à la veuë de tant de gens? » Comme le Roy s'eschappoit en de grandes coleres, le bon homme lui print la main, & dit tout doucement : » Sire, aujourd'hui mesmes vous avez quitté la religion de Longchamp & avez pris celle de Montmartre. » — Et voila les fougues & coleres changees aux ris de tous les assistans. — *B.* Le sophisme fut gaillard, & qui a servi depuis au Jesuite Cotton, prisonnier en Avignon pour avoir engrossé une Nonnain; il s'excusoit que cela estoit advenu en conferant de la Religion. Le pauvre Prescheur Royal quitta Avignon, & la canaille courroit après, criant par les ruës : *Craq! il est dedans!* suivant ce que nous avons dit ailleurs.

---





### CHAPITRE XIII.

#### *Grotesque de la Ternes.*



**F**ERNESTE. J'ai entendu qu'il a esté fait un veau tavleau de cette muraille garnie de Nonnains & de bilans qui lurs jettoient à coup de fondes ces estres. — *B.* Je vous dirai où cela a esté peint.

Le Comte de la Rochefoucaut, Seigneur d'un agreable & excellent esprit, avoit demandé à un de ses amis une grotesque ou drolerie pour la belle gallerie de la Ternes; on lui donna trois files de peintures : assavoir une danse, un bagage d'armee qui chemine, & une procession. Je voudrois me pouvoir resouvenir de toutes les particularitez, mais je vous en donnerai ce que peut ma memoire, par ci, par là. A la danse, il n'y avoit rien de remarquable que des postures pantalonnesques, toutes differentes les unes des autres, & de mesme les visages; comme le Curé qui menoit la danse avec sa robbe devestuë en espaule, avoit un nez en as de treffle, & les jouës enflées, à couleur de gorge de cocq-d'inde; il menoit une vieille garce

genoux devant vostre Majesté, pour la supplier de nous tenir les promesses qu'elle nous fit à la mort du feu Roy, qui estoient de changer de Religion, afin que le sceptre ne changeast point de main; encores hier, je vous fus importun jusqu'aux larmes; là dessus, vous me coupastes court que la mort vous seroit plus douce que de changer de Religion, que vous ne vouliez pas estre damné, &c. Et cependant, je viens d'estre adverti qu'aujourd'hui vous aviez fait le faut, changé de Religion entierement, & fait, à l'appetit d'une personne indigne, ce que vous aviez refusé aux plus dignes de vos serviteurs. — Moi, dit le Roy, changé de Religion? ce sont des maraux & des traîtres qui font courir ces faussetez, pour nous ruiner & vous & moi. » Le Marechal replicque : « Mais, Sire, pourriez vous bien nier une chose si evidente, & que vous avez fait aujourd'hui à la veuë de tant de gens? » Comme le Roy s'eschappoit en de grandes coleres, le bon homme lui print la main, & dit tout doucement : « Sire, aujourd'hui mesmes vous avez quitté la religion de Longchamp & avez pris celle de Montmartre. » — Et voila les fougues & coleres changees aux ris de tous les assistans. — *B.* Le sophisme fut gaillard, & qui a servi depuis au Jesuitte Cotton, prisonnier en Avignon pour avoir engrossé une Nonnain; il s'excufoit que cela estoit advenu en conferant de la Religion. Le pauvre Prescheur Royal quitta Avignon, & la canaille courroit après, criant par les ruës : *Craq! il est dedans!* suivant ce que nous avons dit ailleurs.

---



### CHAPITRE XIII.

#### *Grotesque de la Terne.*



**B**ENESTE. J'ai entendu qu'il a esté fait un veau tavleau de cette muraille garnie de Nonnains & de bilans qui lurs jettoient à coup de fondes ces estres. — *B.* Je vous dirai où cela a esté peint. Le Comte de la Rochefoucaut, Seigneur d'un agreable & excellent esprit, avoit demandé à un de ses amis une grotesque ou drolerie pour la belle gallerie de la Terne; on lui donna trois files de peintures : affavoir une danse, un bagage d'armee qui chemine, & une procession. Je voudrois me pouvoir resouvenir de toutes les particularitez, mais je vous en donnerai ce que peut ma memoire, par ci, par là. A la danse, il n'y avoit rien de remarquable que des postures pantalonnesques, toutes differentes les unes des autres, & de mesme les visages; comme le Curé qui menoit la danse avec sa robbe devestuë en espaulé, avoit un nez en as de treffle, & les jouës enslees, à couleur de gorge de cocq-d'inde; il menoit une vieille garce

maigre & passe. Si l'autre d'après avoit quelque grand nez, celle qui le suivoit estoit camuze comme un turquet; tant y a qu'il n'y avoit rien de remarquable que les differences des gestes & des faces, des coiffures & autres habits. Au bagage, c'estoit bien une plus grande diversité; il me souviendra de 4 ou 5 pieces: une vivandiere qui avoit un chaudron sur le cul, une poisse en espee, & une cueilliere en poignard, la teste dans un panier, une escharpe d'oignons, & un masque de satin, & un garçon du tambour sur un asne, sa caisse rompuë sur l'eschine & une oye dedans; un Aufmonnier qui va après sur une mule entiere, s'endormant & baissant la teste, & l'oye qui lui empoigne le nez; un laquais, le chapeau bien garni de plumes de chapon, qui roule une civiere & une malle verte dessus; un chameau & une Damoiselle dans le bast, qui tient sur le devant un Medecin, & en croupe un Cordelier; une charrette à bœufs renversee & pleine de garces, la plupart les cuisses en haut & la teste en bas, & un Recollé qui a le nez au trou de la plus grasse. Il me souvient encores, à la fin du bagage, d'un Argolet descoupé à la mode, comme un canard à la façon de Poictou, le visage enfoncé dans un bocage, ou une touche de cheveux, monté sur une jument; derrier lui un grand rouffin pie monté par un Apotiquaire qui a une chauffe d'hypocras dans la teste. Le rouffin met les pieds de devant sur les espauls de l'Argolet, embesse la jument; les pennaches du valet & de l'Argolet vont au branle, & les garces & goujats font à l'entour qui chantent *Jean Petaquin*. — Il me souvient un peu mieux de la procession, à la teste de laquelle portoit les clochettes Bourdeille avec ses cheveux gris cordelez; un Chancelier à grand

nez la suivoit, portant l'estendart d'une bourse renversee pendüe à un ballet, & dedans escrit : *Il n'y a point de l'argent*. Après cela marchoiert quatre Dames nuës, horsmis des brayes de sauvages au devant de leurs parties ; sur la peau elles avoient de fort grosses bottes, sur le croupion chacune trois plumes de coq, une bourguinotte de lansquenet à la teste, une queue de renard pour pennache ; celles-là portoiert les cierges. Pour la musique, & en mode de Chasse, par quatre bedeaux de la Sorbonne estoit enleevee l'excellente chanteresse Beaulieu, contrefaite comme vous savez ; mais contre raison & nature, la viole estoit affize dans une chaire, & avec un bras qui fortoit de la roze, elle jouïoit de l'archet sur la bossè de la dite Beaulieu. De là marchoit bravemen le petit Carme à teste pelee qui se nommoit *Dominic de Jesu Maria*, & dix ou douze principales Dames de la Cour, qui pardevant, par derriere, avec des cyseaux, lui decoupoient sa robbe à barbe d'escrivisse, & est bien apparent qu'une Princeesse lui emporte de la peau des fesses à ce jeu là. Il y a un Godemard Espagnol qui se fait porter à la procession dans une chaire percee, & va conchiant tout le mystere de ses fumees. La Chastellane de Milan fuit après, accompagnee de son nain teste nuë, pource qu'il perdit son chapeau en l'esmouchant, & salut [que] le barbier du Cardinal d'Est lui mit la sonde en la nature, premier qu'on sceut qu'il lui fut entré dans le corps. Venoit après une mariee que l'Evesque de Sisteron menoit par la main ; chacun d'eux, du costé qu'ils se tenoient, un bras nud, un pied [nud] & un vestu ; la mariee avec une peau de jambon sur la teste, le sein & la gorge toute bordee de sauciffes en lacs d'amours, & lui des andoüilles à

l'esquipollent ; l'un portoit de main vuide une bouteille, & l'autre faisoit un esventail d'une espaule de mouton. Voici la musicque changee : c'estoit des aveugles avec la flutte & le tabourin, & voila marcher la reveuë des gens d'Eglise, faite à Paris, le... Que m'amuferai-je à vous conter ? Vous l'avez veuë en peinture aux bonnes maisons. La plupart portoit la mesche d'une main, & tenoit le moufquet de l'autre ; plusieurs estolles servirent de porteespees & de bauldriers, & c'est de cette monstre qu'a pris son origine la façon de porter l'espee le poumeau dans la braguette. Vous y voyez un Moine qui se creve un œil de l'hallebarde de celui qui va devant. Je pris plaisir à voir un Carme reformé qui portoit son fourniment dans le derriere du froc. Tout y est comicque, horsmis qu'un Moine, qui tournoit la teste en tirant, tuë un des spectateurs. Aux altes, le Jesuiste Jonandeau joüoit aux dez des paters contre les testons de Lamognon. — *F.* Je bous prie, Monfur, m'accourder une copie de ces peintures ; ye les emboyrai à ma meire, qui en accoumodera la gallerie de Fænefte, sulement pour fadeiya. Au pis aller, quauques milliers de pistoles en feront la raison. — *B.* Monsieur, vous rompez tousjours nos propos, donnez vous un peu de patience jusques au bout & escoutez : sur la retraite, la Procureuse Le Clerc, ayant emprunté une halebarde que mon hostesse avoit acheté à son mari, fit une troupe de volontaires ; il y avoit quelques halebardes, des vouges, des espieux, quelques espadons sur le col, quelques fourches du four, & des fourchettes, tenailles & curoires qu'on tient dans les foyers. Elles empruntent les clochettes de quoi on sonne pour les trespassez. Puisgenat, Sergent de bande, quitte

son rang pour leur courir remonſtrer que cela con-  
chioit toute la beſogne ; il eut pour reponſe quel-  
ques injures & quelques coups de pierre : enfin  
l'amas de la proceſſion, qui ſe faisoit au Pré-aux-  
Clercs, estoit encores auprès de S. Sulpice, que  
la teſte estoit à la dernière reposee que fit le bon  
Saint, quand il porta sa teſte à S. Denis. La patif-  
fiere Defcarneau voulut estre Sergent majeure des  
Amazones. Le malheur fut que, l'affaire n'ayant pas  
esté concertee, il n'y eut point d'enseignés bien  
faites ; seulement la chambriere d'Inceſtre arracha  
l'escharpe verte que Madame de Belin avoit fait  
faire à la mort du Roy, & la porta au bout d'une  
quenouille ; les Princeſſes, qui en portoient toutes  
depuis la journée de S. Clou, donnerent aussi les  
leurs, ou pour escharpes aux Capitaines, ou pour  
arborer. De meſme Meſdames de Montpenſier & de  
Guyſe y accourent, mais par insolence, demeurent  
derrier ; elles crient souvent : *Alte, alte, alte*, pour  
passer devant. Madame de Nevers, qui arrivoit, leur  
crie : « Ne vous fachez point, faisons la retraite ;  
ſavez-vous pas bien que les boſſués & les boiteuſes  
doivent estre au cul de la proceſſion ? »



#### CHPITRE XIV.

*Titres de l'ancienneté de Fæneſte en Grec ; Miniſtre  
Victus, Diable qui n'appelle point à la chambre,  
le caillou blanc, & l'oye blanche.*



**F**ÆNESTE. Je ne puis que ye ne die çàcor un mout de ma nouveſſe, car ceſte rove rouge dont il a eſtai parlai m'a donnai martel in teſte à la teſte. Ye bous ai dit que mon Curai m'aboit aſſeurai de me montrer le tiltre de Fæneſte en la Vivle, & qui plus eſt, en Grec ; allez moi chercher par toutes les maiſons de Gaſcogne des tiltres en Grec ; y'ai troubai cette pancarte ſi abantaguſe que ye lui en fis faire un villet tirai du Nouveau Teſtament ; je le porte tousjours en ma vourſe abec un petit caillou que ye tiens eſtre le caillou vlanc de l'Apoucalypſe ; tenez, liſez : —*E.*  
« L'ancien tiltre de Fæneſte ſe trouve en pluſieurs lieux par la Bible ; mais ſur tous les autres, eſt notable celui des Philippiens, chapitre ſecond, verſet



quinzième : ἐν οἷς φαίνεται ὡς φωστῆρες ἐν Κόσμῳ. C'est à dire (ce disoit le Curé) : la race de Fæneffe reluire comme flambeaux au monde. Et noutez que ce Curai estoit fabantas, comme ayant fait *vicu* le Ministre du Mont de Morfan, en lui demandant comme quoi s'appelloit le chien de Toubie. — E. Certes, il en eut bien fait *vicus* d'autres, car l'ancienne Bible ne rendant point conte de ce nom, pour son importance, je ne sai en quel [livre] il l'a pu trouver. J'ai leu les *Antiquitez Judaïques* de Joseph, il n'y en a pas un mot. — F. Monsieur, je vous dirai lou secret, pour la grande amitié que je vous pourte, quoi qu'il m'aie estai vien deffendu, pource que nos gens sont fort estimais quand il se troube quauques coyonneries de ces difficultais, pour montrer que l'Escriture n'est pas contre nous par tout. — E. Et dites moi donc le mystere. — F. Il aboit nom *Canis*; car en la Vulgate il est dit noutamment que *canis erat semper cum illis*. — E. Vrayement, Monsieur le Baron, vous avez bien dit, & je fortifierai cela d'un exemple de telle subtilité. Un de vos Prescheurs entreprit de prouver par texte formel de la Bible que le Pape de Rome devoit estre supérieur sur tous les Patriarches d'Orient : pour cet effet il allegua le texte du premier chapitre de la Genese sur ce qu'il est dit à toutes les creations, & par six fois, « si fut le soir, si fut le matin », marquant les premiers jours du monde, devant le matin, l'Occident doit aller de l'Orient, & par mesme raison l'Empire d'Orient, nom Hesperie, devant Constantinople & Rome, qui sont de l'Orient. — F. Ces vous espris par ainsi des preubes vizarres. Je vous en dirai abenuë ces yors à Thoulouze.

prauve melancolique se plaignit à Messieurs de la Cour du Parlement que lou Diavle l'aboit seduit, & obtenu de lui une cedule par laquelle il s'ouvligeoit corps & ame. La Cour donna un adjournement personnel à Sathan, & à faute de comparoistre, par contumace le condamna à rendre la cedule. Un cousin mien estant prest de se rendre à l'Eglise, à cause de la prise de Pamiés, alla considerer que les Diavles n'en appelloient pas à la Chamvre mi-partie. Ce proube miseravle, jugeant par là que lous Diavles n'estoent pas Huguenaux, puisqu'ils ne releboient point la sentence à la Chamvre favorable, il ne peut croire ce que lou Vernabit aboit promis de faire paroistre, affaboir que lous Huguenaux estoient du parti dou Diavle, & sur cette subtilitai il ne rebolta point. — *E.* Ce n'est pas tout, Monsieur le Baron; vous dites que par amitié vous ne me celez rien: ayons la veuë de ce petit caillou blanc, qui est une marque pretieuse du salut. — *F.* Ye ne bous faurois rien refuser; fulement bous prierai ye de bous contenter de la beuë, & ne le toucher point. — *E.* Je le vous promets simplement. — *F.* Or le boila. — *B.* Comment! vous ostez le chapeau & faites un signe de croix? — *F.* On l'oste vien pour des reliques qui ne ballent pas celle là; regardez vien, bous y boyez un'image comme celle qui est dans la lune. — *B.* Cela vous couste-il bien cher? — *F.* Si fait, da. — *B.* Si vous l'avez acheté plus d'un carrolu, on vous a fait tort, & si je vous apprens que cette relicque sert contre la colicque. — *F.* Comment? — *B.* Ne voyez-vous pas que c'est une pierre de maigre, qui couste un carrolu à la Rochelle & un sol ici? — *F.* Je suis marri de bous l'aboir montraï; je me debois soubenir

quand Monfur d'Enay fit benir toute ma prouphetic  
 en fillasse. — *E.* Mais, Monsieur le Baron, de tant de  
 temps que nous avons esté sans vous voir, il faut que  
 vous vous soyez employé à quelque chose que vous  
 ne dites pas. — *F.* Il faut que bous sachiez tout :  
 certes, y'ai passai une couple d'annees abec de  
 vrabes hommes, à qui je serbois pour amener l'eau  
 au moulin, c'est à dire des duppes; mais en fin je  
 bous bai dire lou grand de mes malhurs. Lou Pro-  
 cureur du Roy de la Rouchelle, Barbot & Gen-  
 dreau, qui aboient estais Maires, ayans quelques  
 petits proucez à Paris, prirent cela pour couberture  
 d'une velle entreprise : c'est qu'ils mirent chacun  
 quatre mille francs dans une vourse, pour y em-  
 ployer les ruses de cartes & de dez qu'ils aboient  
 fait baloir à la Rouchelle. Ils me prirent pour com-  
 pagnon & aide du ju, comme nous dirons des Aides  
 de camp, me nourrissent, & donnent de bingt escus  
 de gain, un. Nous abions fait merbeilles. Un yor,  
 sur les dix hures, arribé un grand homme mal fait,  
 sur une jument, abec une mallette derrier, que  
 l'housteisse du Cygne eut vien peine à pourter. Cest  
 homme qui preschoit sa nouvlesse en arribant, aboit  
 un chapeau pelu, un grand caskaquin noir, son espee  
 penduë à un ruyan rouge, ses vortes qui en pesoient  
 deux paires, & un gilet. Ses chausses de drap  
 jaune. Cependant qu'il estoit en train de monter,  
 ce fat se mit à crier, & à dire, & à parler, & à  
 estoient debant la porte. Il estoit en train de  
 • Quelque mal bay  
 essai à Romme. • Un  
 gnons lui demande  
 pris, nostre dou  
 l'autre, & à un

ment: Quimpercorantin, Lamballe, La Haye en Touraines, La Flesche en Anjou, & Morlais. Il se mit encor à les entretenir du procez qui l'amenoit. Mes compeignons ayant beu cela, il y aboit presse à qui se ferreroit pour lou louer. La premiere foiraye, cet homme bid benir vonne compenie, il fut spectatur, & disoit pourtant que si c'eust estai au passe-dix, ou à la condamnade, ou au trente & un; qu'il aboit, Dieu merci, dequoi youër un teston abec la vonne compenie. Nous fismes tant que nous lui apprismes le Lanquenet & lou trucq: il fut trois yors, quelquesfois gagnant, quelquesfois perdant, & youïa un foir jusques à cent fols. Il aboit un beilet qui en grondoit; son follicitur lui faisoit des reprimendes, & il lur disoit des injures. Le troisieme yor, aiant employé la matinee à follicitation, poudez dire, il s'en bint le long de la ruë de la Huchette demander l'*Oie blanche*, pour lou *Cygne*, où il estoit lougé. Enfin, tout arrassé de chercher l'*Oie blanche*, il y arribe, & fut nommé le Sieur de l'Oye. Il s'eschauffa dans cinq ou six yors, de maniere qu'il parloit de youër les cent pistoules. Un foir il en perdit quarante & quatre; tout en fu, fit jurer les Rouchellois qu'ils apporteroient le lendemain chacun six cents pistoules contre six cents qu'il aboit, pour youër à y'ai flus & sequence qu'il aboit appris. Le lendemain, la chalur du ju fit changer & prendre les dez pour passe-dix: comme la tavle estoit vien couberte, son follicitur, son Adbocat, un Gentilhomme qui arribe à trois cheboux, lui bindrent faire remonstrance. Le boila qui gaigne tout l'argent des Rouchellois, & un d'us escamotta un dé qui estoit faux, prennent à la gorge Monsur de l'Oie blanche, comme l'accusant d'avoir youé de ce faux dé; mais souz les personnages que

nous abons dit se trouberent les compeignons du Vreton de Paris, qui froutterent vien les Rouchellois & faifirent tout l'aryent, & m'en eussent fait autant si je n'usse sautai lou degré, & les compeignons eurent nom à la Rouchelle, Messieurs de l'Oye blanche.





## CHAPITRE XV.

### *La bataille de Saint-Pierre.*



**E**NAY. En fin, il faut que vous nous contiez vostre dernier defastre : n'est-ce pas de Saint-Pierre que vous l'appellez ? — *F.* Si yamais y'ai esperai parestre, ç'a esté à ce boyage là, car y'estois Aide d'enseigne au regiment de Chappes. — *E.* Quel office est-ce cela ? — *F.* Bous otres ne sabez que lou bieil ju. Aide-enseigne est un honneste homme, qui aide par begades à pourter lou drapeau. — *B.* Oui, mais ce font les compagnies des villes qui ont amené cela premierement ; où je l'ai veu practiquer, c'est à la basoche d'Angers. — *F.* Non, pas cela, non ; mais c'est comme on dit Aide de camp, Aide de Seryent major, Aide de Sergent de vataille ; on commence à dire Aide de Caporal, Aide de Tambour. — *B.* J'aimerois mieux estre bon Aide de Sommelier. — *E.* J'ai veu le commencement de ces mutations : ce font offices qui se donnent par comperre & par comere, horsmis celui d'Aide de camp, & ces quantitez d'Aides donneront de la

peine un jour. — *B.* Tout se fait par aides. J'ai veu qu'on ne parloit d'aides de liêt qu'en Poulogne; cela est aujourd'hui tout commun à Paris; le President Le Syrier en fit l'ouverture. Il me souvient de trois Presidentes qui servoient par nuitées le Sieur d'Ayacete. A leurs estreînes, il leur fit faire trois cotillons qu'elles lui avoient demandé plusieurs fois; il les fit border & semer de chiffres grands de demi pied, bien reluifants de perles, & c'estoient les mesmes chiffres que portoient les lacquais sur leurs mandilles, si bien que sans se douter l'une de l'autre elles furent le spectacle d'un bal. — *F.* Ha, qu'il y aboit là de quoi parestre, mais bous me desvauchais tousjours de mon conte. Ye bous dits donc que la plus velle & reluifante arme qui ait paru depuis Coutras estoit celle qui fut mise entre les mains de Monseigneur lou Marquis d'Uxelles. Ce n'estoit que clinquant; son veau pere n'y aboit espargnai ni or ni argent. — *E.* Ni tant de courtoisies desquelles il estoit plein. — *F.* Poudex dire, en dix huiêt ou bingt mille hommes, il y aboit fort pu de souldats qui ne parussent comme Caiteines. Je ne beaux point faire ici de l'histouriographe, je bous dits fulement, comme nous eufmes long temps montai pour parbenir à Sant Pierre, quand nous fusmes environ à quinze cents pas des *varricades*, le *fourrier* de la compeignie & moi montasmes sur un petit tuquet, fulement par curiositai, & nous arrestasmes pour boir à man droite quauque pu de caballerie de l'ennemi, qui de tous temps s'abançoit. En mesme temps nos gens donnent aux retranchemens, au moins nous entendismes l'escopeterie & en bismes lou fini. Environ cinquante rouffis de çus que nous abions contemplais s'abacent; l'effroi se met

par tout; chacun crioit : *Ferme!* & moi aussi haut que pas un; mais ye ne bis aucun qui tournaft bers les ennemis, qu'un officier de l'armee qui s'appeloit Marolles. Cettui là se mit à nous crier injures, nous appeller canailles & poultrons; mais en yettant per foubre l'espale un desmentit & un repoutit, autant en emporte lou bent. Nous estions refoulus à prendre lou vas pour chercher une place de combat.—*B.* C'est cete mesme curiosité qui à la bataille de Pragues, fit que les Maîtres de camp & quelques Capitaines firent à cheval une grande reverence aux bataillons, quand on commençoit à brusler l'amorce, & par compagnie allerent se pourmener & visiter les fortifications de la ville, tout par curiosité. — *F.* Ce fut une grande desroute; mais les Saboyards, ou par pur de nous, ou par courtoisie, ne nous pressent pas lous talons, & respectent la terre de France. Ce fut aussi le respect qui gasta tout à la Valteline. Là j'appris lou plus grand stratageme de guerre qui se soit jamais pratiquai. Vous savez comment lous camins sont estroits : que pensez-vous que nous fimes de nostre moubement? C'est que nous fimes une joncade de pertuisanes, de picques & de mousquets, toutes croisais en lacqs d'amours, & les despoüilles de nostre armee, un pu de vagage parmi; lou Diavle ne nous eust feu poursuivre, s'il eust quittai ses ailles au lougis. — *E.* Il fait bon se trouver aux belles occasions, si bien que vous perdistes fort peu de gens. Voila une grande ruze, & ceux qui l'ont convertie en blasme sur vos chefs ont grand tort. — *F.* Abant que de deslouer, nous bimes approucher quelques cinquante cheboux des nostres, clinquantais, & empannachais comme Princes : il faut dire [qu'ils] pareissoient bien; mais tout à coup ils



bindrent sauter dans nostre camin, qu'ils faillirent à s'escana lou coul. — *B.* Il me fouvient du temps passé, que Monsieur du Maine, passant devant Ponts, Monsieur d'Elbœuf ayant choisi cinquante Seigneurs de la Cour, se vint presenter pour demander le coup d'espee. Sur tous, paroissoit à sa teste un Comte de Champagne, tout couvert de broderie d'argent battu en velours incarnadin, horsmis les brassards & la fallade argentee, empanaché de grandes aigrettes, & le cheval qui estoit blanc d'un pennache incarnadin. Quinze chevaux de la ville vont à la charge, & le petit Brueil qui les menoit choisissant le Comte pour se coudre à lui, l'autre quitte sa place de la teste, & se va nicher derrier le cul de la troupe. — *F.* Boila un grand cas; il m'eschappoit de crier que c'estoit vien pour prestre. O vien, je bous ai contai lou malhur. Je me troubai à table à Dijon, en lieu où ye fallis vien en avoir des querelles. Il y eut un floignac qui nous tira de sa pochette une lettre que les Consuls de Briançon ont fait imprimer en ce pais là, pour secouer dessus lurs testes la faute qu'ils attribuoient à Monsur lou Marquis; car les mulets qu'ils n'ont pas fourni ont fait tout lou dommage. Ils content que les pillages aboient fait fuir tout lou monde; que nous abions trop sejournei, & toutesfois nous estions partis d'Amvrum lou bingt septiesme Juillet, & arrivames à Billards le cinquieme d'Aouft. Je respondis à cela que Monsur ne boulut point surprendre l'ennemi, pour faire en bieux Gaulois; & faut dire que ces maudits mulets ont donnai un grand coup de pied à la France. Nous difons que cette retraite a surpassaye celle de Monsur de Mercure debant Canise. Nous estions sans munitions, & lou moien de trouer du plomb entre ces mon-

tagnes où l'on ne se fert que de baiffelle de vois ? Nous ne nous fierons plus aux mulets de Vriançon. Enfin quelque vifme qu'on ait mis fur nous, tout cela n'a pu empescher un honnefte homme de faire à nostre loüange ce petit sizain que je tire de ma poche :

*Cæfar qui le monde conquiſt  
Après tout vaincu, ſe vainquit.  
D'Uffel tire une gloire extreme  
En la guerre des Savoyards;  
Lui & les fiens ſont des Cæſars,  
Car ils ſe ſont vaincus eux meſmes.*

E. Vous les penſiez bien ſurprendre, mais comme dit le Gaſcon, *Doou s'en penſe l'aze, de l'altro lou toucadour*; & ſi vous regardez bien à l'Epigramme que vous prenez en faveur, il y a de la malice. — F. Bous me faites enrager de ces chauſes; ce ſont ces ſubtilitais qui ont amené tant d'Heréfies; ye penſois qu'il fut fait à notre loüange, quand il nous accomparoit aux Cæſars. Il ſeroit de veſoin pour l'Egliſe qu'on ne s'accouſtumast point à tant de ſubtilitais, & qu'on fiſt vruller tous les livres qui empeschent la debotion par leurs abifements. Il [ne] faut livres que la croix, des hures à l'uſage de Jean le Cocq & à la moude, qui ſont *totum ad longum ſine requie*; ſi bous boulez des ſermons, çus de Varletta & Meno. — *Legende doreye* de la bieille impreſſion : car qui les ont corrigeais ſe ſentent en cela de not; & pour les ſavoir lire y'ai troubai un libre fait par la Chaume Guinart, qui s'appelle *d'aprenmolire*. — B. C'eſt un gros libre qu'a Poiſtebin, de huit mains de papier, pour app. à lire un mout : & r. — t il ſe nomme *d'ap*

*molire.* Au vieux temps, tel a esté sept ans à la † de par Dieu. — *E.* J'entend bien : il se vouloit vanter d'estre bien fondé. Cela baloit-il pas mieux que les malices de ce temps? N'est ce grand cas que les Jesuistes aboient fait un bers qu'ils ont imprimay tournai en six mille feçons, & qui est :

*Tot tibi sunt laudes, Virgo, quot fidera cælis.*

Un de vos Huguenaux l'est allai coëffer d'un otre, & le boici :

*Tot tibi sunt fraudes, Gerro, quot gramina campis.*

Encor y aboit il un malicieux qui aboit mis *stercora* pour *gramina*. Le boila encor rembié par un tiers qui se put tourner en trois fois autant de feçons que l'otre :

*Sic male fraus tua fest laudes quæ non bene cedunt.*

— *B.* Et vous n'approuvez pas que l'on en fache tant; à la verité, il est bien mal aisé que tels esprits croient aux petites oyes de vostre religion, comme au baptesme des cloches, à l'usage des grains benits, des chemises de Chartres & des *Agnus Dei*; & vous mesme estes trop cavalier pour estre bigot jusques là. — *F.* Ye me suis une fois laissai empourter à user d'un *Agnus Dei*; mais, à un vallet qui faisoit à l'Arsenal, un exempt des gardes me fit aller à la presse (car il ne me ressembloit pas) par la raison qui me [le] fit entrer dans la prison; je ne voulu pourter depuis de pareils fardeaux. — *B.* C'est à dire, Monsieur le Cardinal, que vous estes si esbranlé par ces combats si estranges que vous ne pouvez plus de pareils. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas si bigot que vous.

tagnes où l'on ne se fert que de baiffelle de vois? Nous ne nous fierons plus aux mulets de Vriançon. Enfin quelque vifme qu'on ait mis fur nous, tout cela n'a pu empescher un honnefte homme de faire à nostre louïange ce petit sizain que je tire de ma poche :

*Cæsar qui le monde conquiſt  
Après tout vaincu, ſe vainquit.  
D'Uffel tiré une gloire extreme  
En la guerre des Savoyards;  
Lui & les fiens ſont des Cæſars,  
Car ils ſe ſont vaincus eux meſmes.*

E. Vous les penſiez bien ſurprendre, mais comme dit le Gaſcon, *Doou s'en penſe Paſe, de l'altro lou toucadour*; & ſi vous regardez bien à l'Epigramme que vous prenez en faveur, il y a de la malice. — F. Bous me faites enrager de ces chauſes; ce ſont ces ſubtilitais qui ont amené tant d'Heréſies; ye penſois qu'il fut fait à notre louïange, quand il nous accomparoit aux Cæſars. Il ſeroit de veſoin pour l'Egliſe qu'on ne s'accouſtumaſt point à tant de ſubtilitais, & qu'on fiſt vrufſer tous les livres qui empeschent la debotion par leurs abifemens. Il [ne] faut livres que la croix, des hures à l'uſage de Jean le Cocq & à la moude, qui ſont *totum ad longum fine requie*; ſi bous boulez des ſermons, çus de Varletta & Menotus; la *Legende doreye* de la bieille impreſſion: car tous çus qui les ont corrigeais ſe ſentent en cela de l'Huguenot; & pour les ſavoir lire y'ai troubaï un excellent libre fait par la Chaume Guinart, qui s'appelle *l'Art d'aprenmolire*. — B. C'eſt un gros libre qu'a fait un Poictebin, de huit mains de papier, pour apprendre à lire un mout: & pourtant il ſe nomme *d'apren-*

*molire*. Au vieux temps, tel a esté sept ans à la † de par Dieu. — *E*. J'entend bien : il se vouloit vanter d'estre bien fondé. Cela baloit-il pas mieux que les malices de ce temps? N'est ce grand cas que les Jefuistes aboient fait un bers qu'ils ont imprimay tournai en six mille feçons, & qui est :

*Tot tibi sunt laudes, Virgo, quot fidera calis.*

Un de vos Huguenaux l'est allai coëffer d'un otre, & le boici :

*Tot tibi sunt fraudes, Gerro, quot gramina campis.*

Encor y aboit il un malicieux qui aboit mis *stercora* pour *gramina*. Le boila encor rembié par un tiers qui se put tourner en trois fois autant de feçons que l'otre :

*Sic male fraus tua fert laudes quæ non bene cedunt.*

— *B*. Et vous n'approuvez pas que l'on en sache tant; à la verité, il est bien mal aisé que tels esprits croient aux petites oyes de vostre religion, comme au baptesme des cloches, à l'usage des grains benits, des chemises de Chartres & des *Agnus Dei*; & vous mesme estes trop cavallier pour estre bigot jusques là. — *F*. Ye me fuis une fois laiffai empourter à user d'un *Agnus Dei*; mais, à un valler qu'on faisoit à l'Arfenal, un exempt des Gardes me donna dans la presse (car il ne me remarquoit pas) un coup de vafton qui me [le] fit entrer dans la peau; je n'en ai plus boulu pourter depuis de telles fadai-zeries. — *E*. Vrayement, Monsieur le Baron, vous nous avez conté des combats si estranges, que l'Antiquité n'en a guaires de pareils. Quoi que ce soit,

vous avez toujours vaincu la mauvaise fortune, demourant aussi gaillard en une saison qu'en l'autre ; toutes ces victoires meritent que nous chantions quelques triumphes. Que si, à nostre catastrophe, quelqu'un nous veut blâmer d'estre devenu trop serieux, nous leur dirons que le baron de Fæneste est devenu plus vieux & plus sage quand & quand.





## CHAPITRE XVI.

### *Les triomphes.*



**B**EAUJEU. Par le discours passé, je me voi engagé à vous conter la malice de du Monin..., que le Roy nomma *le poëte des chevaux legers*. Ce galand estant un jour dans le carrosse de Madame de Meienare, il arriva que à la descente de la *Place aux veaux*, celui de Madame de Bran, celui de la Choisi, qui venoit de l'Arsenal pour succeder au deffaut de la Clin, celui de la du Virc, qui venoit de l'Université de chez le Conseiller le Grand, & s'en alloit visiter sa tante Madame de Guise, & la cousine de Montpensier ; d'autre costé le carrosse de la Barat, & encores les deux carrosses de la du Tillet & de la Poyane, avec la litiere de Monsieur de Bourges, tout cela s'embarassa & fit faire une pose à Madame..., qui en esmeut sa colere, & jura par S. Philibert que Monsieur la refuseroit, ou il y auroit un impost sur les carrosses, & cependant elle pria du Monin de lui faire une Elegie sur ces embarrassements. L'autre respond que le subje& estoit bien pitoyable, mais plus propre pour une farce. Eh

bien, pour farcir, mon mari s'y entend; & je lui ay ouy dire quelque chose pour rire sur les espinards de Monsieur de Vandosme. Comme un propos tire l'autre, il avoit conté à cette Dame comment il s'en alloit à Lyon, celant qu'il s'alloit rendre au Duc de Savoye pour affoiblir la France d'autant. — Puisque vous allez à Lyon, dit la Dame, je vous prie de me faire faire une patisserie (je voulois dire une tapisserie), de quelque nouvelle invention. S'il se peut, qu'il y ait des bresmes? — Qu'appellez-vous des bresmes? dit le poëte. — C'est, repond la Dame, de cela qu'il y avoit en la tapisserie que le Roy osta à Madame pour donner à la Duchesse; on l'estimoit cent cinquante mille escus; ma foi, il eust esté plus honneste au Roy, maintenant qu'elle est morte, d'en faire un present à Monsieur, que de se faire heritier de la deffuncte; mais les vieux serviteurs n'ont tousjours rien; on recompense plustost quelque homme de peu ou quelque macquereau. — Madame, repliqua du Monin, je voi ce que vous voulez dire avec vos bresmes : ce sont des emblemes. Je suis trop vostre serviteur pour ne vous advertir point qu'à tous coups vous prenez des mots que vous n'entendez pas pour mots de cuisine, comme des *macaronnades* pour masquarades, une *nappe immonde* pour une mappemonde. Vous appelez les Molucques les isles des *Moruës*, une *galimaphree* pour un galimatias, un *poesle* pour un poëme, une *capilotade* pour une capitulation; & comme nous avons dit des *espinars* pour des epigrammes, vous vous en souviendrez, s'il vous plaist. Quant à la tapisserie, je desire vous y servir; il faut sçavoir où vous la voulez attacher? — C'est, dit la Dame, pour la grand'salle du chasteau de la Farnache;



notre tapissier vous en envoira les mesures. Monsieur n'y veut rien espargner, & a délibéré sur tout d'y tapisser la cuisine, chose qui ne se void gueres ailleurs; mais aga, voyez vous, il n'est point glorieux. On dit qu'il faut commencer un bastiment par la cuisine (les autres disent par la cave); Monsieur dit librement que la cuisine a esté le premier fondement de nostre maison. — L'entrepreneur picque en poste jusques à la Farnache : il vid la grand'salle, qui ne se pouvoit tapisser à moins de douze pieces, trois de chaque costé, separees par les fenestres, & d'une bande par la cheminee. Estant donc à Lyon, il fait reüssir son entreprise, laquelle depuis se fit voir à la grand'salle. Elle est de quatre triumphes, chacun de trois pantes. Ce n'est pas le triomphe de la Chasteté, ni rien de l'invention de Petrarque. Le premier est le triomphe d'Impieté, le second de l'Ignorance, le troisieme de Poltronnerie, le quatrieme de Gueuserie, qui est le plus beau. Les couleurs & les diversitez y sont fort agreables; rien n'y va à nuances; les changements y sont tout à coup. La bordure des grottesques est d'escriture en chiffres que personne n'entendoit; mais du Monin, qui ne craint plus rien, pour avoir passé le Mont du Chat, en a envoyé l'explication, & les memoires tout du long, au petit Chevalier, qui a meilleure grace à les lire que sa cotte mautaillee des religions, & Dieu sçait les gloses que les copieux feront sur ces belles histoires, quand ils en auront sceu le secret.





## CHAPITRE XVII.

### *Triomphe de l'Impieté.*



U premier triomphe estoit un chariot tiré par quatre grands vilains beaux Diabes, que Belzebut conduisoit, assis à la place du cocher, tenant en main un grand fouët de viperes, ou d'autres serpens. Sur la place de derrier, plus haute que les autres (comme il appartient à celle du triomphant), estoit un monstre en forme de vieille femme fardee, comme le visage de Perrette quand elle avoit gagné les pardons. Elle avoit tout d'humain pourtant, hormis qu'il lui estoit impossible de lever la face en haut, mais l'avoit ployee en terre comme les brutes; les oreilles lui pendoient comme à un bracque, & la faisoient sourde par leur espaisseur. Vous lui voyez les yeux petits, comme les avoit Madame de Mersec, quand elle crioit à la S. Barthelemi : *Achevez tout!* — F. Et vien, vous voyez que l'Impietai vaiffe la face, de pur de parestre : le parestre est donc propre de la Pietai. Boila une vonne demon-

franco. — *B.* Ouy, vraiment; mais, pour suivre mon propos, vous sçavez que dans le même chariot alloz à reculer la Volupté, qui n'avoit couverture que ses cheveux, qui lui couvroit tout le front, lui faisoit des moustaches, & des boucbons à la laquaise, & en un mot elle sembloit toute crachée à la Marquise, & de là la mode a pris son modelle pour la gartette de ce temps. Aux deux sièges des deux costez, comme portieres, estoient en titre de capitifs, premierement la Conscience : c'estoit un corps demi mort, qui, sans sentiment, estoit assis & sommeilloit sur un morceau de chauffe-trappes; de l'autre costé, la Stupidité, qui avoit la peau faite à escailles de fer rouillé. La musique qui entournoit ce chariot estoit de tambours, de tymbales & de cornets venus des Bacchantes par succession, avec tout equipage de charivari. Souvenez vous qu'à chaque costé de la salle il faloit trois penes de tapisserie : la premiere, de ce que fournissoit l'Antiquité; la seconde, de ce que nous avons appris durant la primitive Eglise; la troisieme est des Modernes & de ce temps. Et cet ordre est observé par tout, hormis au troisieme triomphe, à cause de la cheminee. Si bien qu'à la premiere pante d'auprés de la porte, marchoit devant le chariot la premiere troupe des prisonniers : elle estoit des Patriarches & Saints hommes du premier siecle, comme Abel, Enoch, Noé, Abraham & ses enfans, David, tous les Prophetes enchainés comme les prisonniers des Lansquenets, & les bouts de leurs chaines dans les poings des champions victorieux. Vous voyez à la teste Caïn & Cam, Nembrot, les Geants qui se mocquoient de l'Arche; au milieu, Pharaon, Og : vers la queue, les cinq Rois que

pendit Jofué; Achaz & Jefabel, habillez en Amazones. Ces pauvres prifonniers vont à regret, & contemplent d'un œil trifte les roués du chariot, qui ont pour pavé les tables de la Loi & l'Arche de l'Alliance, qu'ils ont mis en pieces. — F. Cap de youl ye trouble eſtrange de boir pareſtre Pharaon, Og, Seon, & lous ocres qui ont eſtai baincus, au nombre des triomphants. — B. Leur eſtre eſt miſerable, mais le pareſtre eſt pour eux. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les ſoldats de l'Impieté, quelque battus qu'ils ſoyent, triomphent tousjours, teſmoins les plus vaillants de ce ſiecle, qui ſont devenus beaucoup de fois en leur vie, biens & honneurs, gibier des champions de l'Impieté. De tout pareil ordre marchoit l'Egliſe primitive, Apotres, Martyrs & Confefſeurs, menez rudement par Neron, Domitian, Adrian, Severe & les autres pareils, juſqu'à Julien l'Apofat. Ces meſchants tapiffiers l'ont tiré ſur un pourtraict de ce temps que je n'oſe dire; comme celui de Libanius a les traicts de Monſieur le Convertiſſeur; comme auſſi le viſage de Papinian, qui mourut pluſtot que de vouloir excuſer le forfait de Caracalla, eſt tout ſemblable au feu Chancelier de l'Hospital. Pour le pavé du chariot, vous y voyez les Evangiles, les fueillets d'Eufebe & autres bons livres de ce temps, que les lacquais amaſſent & les donnent à Baronius pour s'en torcher le derrier. Là Lybanus va à balſes, comme le Gouverneur de Rome pour faire marcher la proceſſion, en criant : *Andate in fretta, perchè, Sua Santità rinega Chriſto.* Mais plus grande & plus reluiſante eſt la troiſieſme troupe des bruſlez, pendus & noyez de ce ſiecle, tous gens mal habillez, & avec des ſantbenits, peints de

Diables. Mais les Sergens qui les font marcher sont braves & glorieux : vous y voyez le Comte de Buendia qui porte l'efpee, un autre le grand estandart rouge ; les Inquisiteurs en pourpoint, tous mines de maupiteux, & tels que vous les voyez descrita aux actes de l'Inquisition. N'est pas oublié que la sacree Hermandad va en bonae ordre, deux à deux, une main derrier le cul ; ils chevauchent en latin, & marchent courbez sur des chevaux d'Espagne, se tenant à l'arçon, pour mener à la mort des troupes de soixante ou quatre vingta vieillards, femmes & enfans baillonnez. Plusieurs tragedies de France, d'Angleterre, d'Italie, de Flandres & d'ailleurs, sont en si grand nombre qu'elles ne peuvent trouver la place, & ne sont misea ici que par abregé.





## CHAPITRE XVIII.

### *Triomphe de l'Ignorance.*



**E**n après marchoit le char triomphant de l'Ignorance, tiré par quatre ânes emmusicquez de trompes de bouche & de cornemuses. La Dame est toute nuë, n'ayant pas le jugement de cacher ses parties honteuses; elle a le front estroit, & les yeux ~~petits~~, aussi bien que l'autre; la bouche demi ouverte; elle lit par contenance dans un Breviaire, de bas ~~en~~ haut (comme feu Monsieur de Vandosme qui estoit gaucher), s'eclatte de rire en y lisant, comme y trouvant la matiere plaisante & delicate; elle a beaucoup de traits de visage de Bertholine. Vis à vis de la triomphante, qui est à dire devant, est la Folie qui s'escrime d'une marotte; à sa droite est l'Opiniafreté, à la grosse teste, & de l'autre costé la Superstition, toute bardee de patenostres. Tout de mesme qu'à l'autre triomphe, marchent aussi trois bandes de captifs, à sçavoir : du premier siecle, Noé, qui voulut faire le savant à inventer l'arche; Moÿse, à amener la loy

à des gens qui n'en vouloient point; les Prophètes, fâcheux corne-guerres, ennemis de l'aïse & du bon temps; & si vous trouvez estrange qu'ils soient peints en plus d'un lieu, fâchez que telles gens sont bien gourmandez plus d'une fois, & en plus d'une façon; vous les voyez malmenez par ces Geans, par les ignorans qui bastissoient Babel ne s'entendans pas, par ces mutins Juifs qui preschoient le bon goût des oignons d'Egypte, & y vouloient retourner. Cet escoïade finit par Sedecias, qui donne à Michee un desmenti & un soufflet. A la seconde file vous voyez les Docteurs de l'Eglise, comme Irenee, Tertullian, S. Hierosme & S. Augustin, quelques Docteurs de Rome jusques à Sylvestre. Vous y voyez d'autre costé ce paillard Lyberius, qui au commencement enchainé avec Athanase, trouve moyen de se sauver, & s'estant r'allié avec les Arriens triomphants, frappe sur Athanase & Chrysofome plus que quatre autres, comme faisoit Sanci au massacre d'Orleans, en tuant son hoste, & massacrant les corps morts pour se sauver. Entr'autres tels comittes paroissent Zambres & ses compagnons. Puis vient la troupe de ce siecle, où vous voyez tant de Docteurs d'Alemagne qui osoient prescher contre l'ivrognerie; le pauvre Calvin, maigre comme un haranc-foret, les douze Ministres de Poissi, les Sieurs de Chamdieu, & de nouveau le Plessis Mornai. Tout cela est traîné si viste qu'ils n'ont pas loisir de parler. Les triomphants au rebours ont la gorge ouverte, comme leur faisant la huee, & faisant crier les pages & laquais : *Qu'il est laid, il a escorché le renard! il a chid au lit.* Là, dit le Poëte en son memoire, que le renfort des corne-muses est pour estuiffer les remontrances des

affligez. Le chariot a pour pavé force livres polemicques, l'*Institution*, le *Mystere d'iniquité*, qui fut premierement enfoiré à Saumur, & puis jonché par les ruës; de ce rang sont la *Sepmaine* de du Bartas, les livres de du Moulin, & l'*Histoire* d'Aubigné. Les estaffiers qui font marcher ces miserables font Cachat, la Bastide, Lignerac, le Chancelier de Birague, redevenu gendarme quand il vid que ses harangues faisoient rire les gens; puis, pour clotture de la pante, marchent en foule derrier le chariot les Princes qui n'ont rien sceu, le pere & grand-pere du Duc de Montpensier, le Connestable, qui sçait escrire & non pas lire, car il escrit son nom, quelques Conseillers d'Estat, qui, aussi bien que les Prestres, ont osé se vanter de n'en sçavoir pas plus. A la retraicte est l'Ecclesiastique Menot, qui leve en haut ses sermons. L'un porte au bout d'un baston de banniere les petits livres de la galerie du Palais, les nouveaux escrits de Cahyer, les prieres jaculatoires de Cotton; l'autre porte un baston de la croix avec force cloux, ou une espine fourchuë, &, comme on vend les bonnets & les guimbelets dans une foire, se crient force traiçtez de la societé de Bourdeaux, les prompts escrits de Boulanger, & le Roman de la victoire de l'Eglise; point n'est oublié le Curé de Saint Eustache, la teste dans un tabourin; & comme vous trouvez une bossuë, une boiteuse au cul de la procession, comme nous difons ailleurs, traïsne le derrier, n'ayant feu tenir son rang, le fils de Gondi, qui avec ses ernies, representoit l'honneur de la maison, comme ayant charge de faire mauvaïse chere aux Ambassadeurs. Il y a encore quelques cavalliers esgarez, que vous voyez en peine s'ils se doivent joindre à ce triomphe, ou à



celui qui fuit, estans conviez à tous deux; entre ceux là est reconnu au vif un Marechal de France & autres que je n'ose nommer, pource qu'ils portent le cordon bleu.





## CHAPITRE XIX.

### *Triomphe de la Poltronnerie.*



**G**ARE, gare, gare le corps! car voici le chariot de Madame Poltronnerie, tiré par quatre daims & autant de renards, sur lequel fait bonne mine la triomphante, avec de grands yeux, des oreilles ouvertes, le teint passe; on dit qu'elle a fait ses affaires dans ses chausses. Elle, ne pouvant endurer plus grand bruit, n'a musique que d'un manicordion, sur lequel joué une bourree l'Aise accroupie sur le devant du chariot; à une des portes est la Pareffe, qui a la roupie au nez, une de ses mains dans le sein, & l'autre dans la braguette de son Confesseur; de l'autre costé est la Honte, qui se cache le visage du coude, c'est pourquoi nous ne la pouvons physionomiser. Ce triomphe est different des autres, pource qu'au temps passé il ne triomphoit que des vaillants, & la Poltronnerie n'avoit jamais fait ses affaires comme en ce siecle. Vous y voyez quelques ombres effacees des enucques envieux des Narcés & Belliffaire. Les prisonniers

font force vaillans hommes du siècle, tant de Bretons, de ceux de Lorraine, les Chastillons, les Mareschaux de Biron pere & fils, ceux de la Nouë, de Montgomeri, de Montbrun, sous la bataille de la S. Barthelemi, le Mareschal d'Annam, Givry, les Ducs de Bouillon & de Thours. . . . .

. . . . . & de nouveau Montbrun, criminel d'avoir sauvé la Bretagne de la prise de Rennes, & qui plus est, coupable de sa prison. Il n'y a point moyen d'enrouler cette multitude; j'y en vois bien pourtant à la fin Pralin, mort de regret.

Tant y a que ces mauvais garçons sont même en triomphe par force gens victorieux, entre lesquels paroissent le feu Mareschal de Rez, le Sieur de Lanfac, grand pere de ceux ci, car son fils estoit des prisonniers, ayant perdu cinq Gouvernemens par sa liberalité. Maître René, le parfumeur, servoit de comitte. Mais voila une troupe menée de Barbes, & un Comte à la teste, une Cornette après lui, coëffée de gaze pour cacher la croix; ceux là veulent renverser deux Huguenots boiteux qui les pouffent au combat; vous voiez à travers la gaze une corbeille & le mot de l'Embleme est : « Je

vous [vends] ce corbillon ». Voila ensuite cinq Chevaliers au cordon bleu, à visage descouvert, & sans vous donner à attendre l'explication quelque jour, comme ceux qui viennent d'estre alleguez, les premieres lettres de leurs noms sont *De, Masse, Chammerault*, un *Clarront* & *Chastou-François*, qui à la bataille d'Ivry voulurent tuer un homme qui se fauvoit, & s'en servit pour leur faire voir qu'ils n'alloient pas à la messe, mais ils ne peurent le tuer, car il estoit si fort Argolet passant, qu'il estoit si difficile de le tuer, qu'il ne pouvoit faire repaître le

befoin de l'explication du Poète pour un coing où est peint un Pantalon à barbe grife, qui tire en arriere un Capitaine qui semble tout craché à Pralim, lequel defgaine à demi pour aller tuër un *Horatio*, qui a le vifage comme un des mignons du fiecle, monté fur une *Ysabella*. Pantalon, couvert d'un jac de maille, void l'adultere pris fur les œufs, jette cet apophthegme notable. « *Je ne puis croire ce que je vois,* » & empêche le matamore de jeter par les fenestres l'adultere catholique & universel. Le paysage est bordé bien à propos de force chasteaux & belles maisons, sur les portaux desquelles il y avoit en frontispice de belles pierres taillees nouvellement, en la place des vieilles qu'on avoit ostees. Là estoient enlevees les armoiries de la Basoche, mieux timbrees que les premieres ; au bas de tous les escuffons estoient ces trois marques : *D. D. D.* ; il vous est aisé de vous les expliquer par trois mots : « *Dispari Domino Dominaris.* »





## CHAPITRE XX.

### *De la Gueuserie.*



L ne reste plus que la sacree & venerable Gueuserie, de laquelle le chariot branlant, tout fait de pieces rapportees & de contons, estoit tiré par quatre louves maigres. La triomphante est toute estonnee & honteuse de ses beaux habits, & ne fait quelle grace prendre; mais l'Impudence, qui est assize sur le rebord de derrier, par une petite fenestre lui donne quelquefois de la main redresse sa contenance qui ne se peut assseurer. C'estoient les mesmes teuses conténances qu'avoit la Comtesse de ses nopces : car quelque fardes qui se voient toujours paroissent en son visage les mesmes premiere condition. Quoi qu'elle se voyoit de donner aux autres, elle avoit toujours

demander & quaimander; elle a vis à vis d'elle, & qui a part à sa gloire, l'Insolence, assez belle de loin, eschevelee & vestuë de dix couleurs; à gauche est la Ruffinerie, que ces meschans tapisfiers ont tiré sur le portraict de Madame de S. Du., maquerelle de France κατ'εξόχην; à droite la Flatterie, qui donne à qui en veut des grains benits & des bougies pour aller dire des oraisons. A la premiere pante des trois, sont plusieurs Rois & Princes chassés de leurs pais, conduits à coups de nerfs de bœuf par Bagouas & autres enucques, à qui je ne me faurois amuser, pour ce que ce sont histoires trop anticques. En la seconde vous voyez tant de riches Romains, ou de ceux qui avoient voulu espouser la querelle de la liberté; entre autres y sont remarquables Senecque, Helvidius Priscus, Thrasee, qu'on appelloit la vertu mesme, la pauvre Epicaris & une grande troupe de gens qui ont [cœur] par les fortunes, qui portent dans leurs mains leurs testaments, pour les presenter aux Tyrans & à leurs valets. Cette troupe demi nuë estoit rudément menée par quelques listeurs, sur le chapeau desquels estoient escrits leurs noms, comme *Narcisse*, *Pallas*, *Fleur d'Asie*; sur le derrier estoit *Bellissarius*, qui demandoit l'aumosne, après avoir dompté & despoüillé tant de Rois. Mais au plus vif esclattoit la derniere troupe des modernes, qui avoit à sa teste le Connestable Montagu, faisant escharpe d'un licol de fil d'or; & comme il estoit fils d'un barbier, aussi estoit il couplé avec le barbier du Roi Louis XI, portant pour escusson un bassin d'or, & escrit en fable : *Fortuna tonsor quisque suæ*. Ces deux faisoient faire place aux prisonniers, à la teste desquels vous voyez bien piteux le pauvre Gonsalve,



monté sur un porceau; à mon avis, c'est ce porceau même qu'il perdit, & pour cette perte s'enfuit de son maître, devint portier d'un couvent de Cordeliers, & de là Pape, comme les histoires vous enseigneront. O la brave troupe qui paroïssoit en ce triomphe de Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons! tous noms qui dureront long temps, car ils sont bien nouveaux; une armée de plus de carrosses que Xerxès n'eut de navires, comme il paroît les festes à la montre du cours; je dis les festes, pour ce que la plupart ont besoin de gagner leur vie les jours ouvriers. Il y avoit à la marge de la tapisserie une grosse gibecière qui acouchoit d'un estui de bonnet, cest estui d'une malle coffree, & en suite un gros vilain carosse qui accouchoit de petits carossillons, qui, comme une fourmillière, se joignirent à la troupe, chacun son escriteau commençant par : *Madame*, & quelquesfois *Madame de Jean*, *Madame de Pierre*, *Madame de Martin*, &c. En un petit coing du tableau, on remarquoit deux vieilles Damoiselles accroupies, à peine reconnues pour Mesdemoiselles de Tournon & de Bressuire. Elles ont les yeux tourneés au Ciel, font d'une main un grand signe de croix, & de l'autre montrent les troupes des Dames; je pense que c'est par admiration, pource qu'elles ne voulurent jamais hausser leur tiltre de Damoiselles, bien qu'elles eussent l'une octante, & l'autre nonante mille livres de rentes; elles se reigloient ainsi, pource que leurs maris n'avoient jamais esté Chevaliers de l'ordre de Saint Michel. Cependant la troupe s'escoule & la suite, à la fin de laquelle servent de Sergents le petit la Roche, autrefois donné pour nain, car Belat, valet de garderobe du Duc de Savoye, le maître





chapitre passé, pource que l'Antiquité, qui nous fournit force exemples pour les trois autres pieces, n'en trouve comme point où la Lafcheté ait vaincu la Valeur. Cette cheminee donc reste pour les propheties, & la variation des modes. Il y a force choses que le Poëte n'a pas interpretees. Ce que l'œil decouvre, c'est une grande multitude de soldats, que vous voyez en une montagne des Alpes, bien empêchez, au soleil, à recoudre toutes les balaffres de leurs pourpoints faits à la mode, à desglacer leurs doubles moustaches; là vous voyez des laquais botez, une Damoiselle qui a la ceinture entre le nombril & les tetins, & tout ce que nous avons dit ailleurs de cette affaire bien marqué & bien peint, comme la moustache sauve les coups de fouës & tout ce qui concerne la garcette & le ribaut. — *F.* Et vien! la moustache, outre le parestre, sauba quelques coups au bilain. — *B.* Pour retourner à conclure, je n'ai plus à vous dire sinon que le pavé où passent les rouës du dernier chariot est fait d'escuffons, de chevrons brisez, d'ermes, de macles & mesme de fleurs de lis avec les bandes. Le triomphe de la Gueuserie met tout cela en pieces en passant, à quoi aident encor les carosses de la fuite; il y a de quoi faire pleurer de joye ou du contraire les spectateurs. En fin, c'est une Prophetie en tapisserie, qui promet aux traistres, aux bestes, aux poltrons & aux belistres les gouvernements, les Estats, les honneurs & les biens, tant que les gens de bien, les doctes, les braves & les Grands auront agreable de perir par honnesteté. — *E.* Or ça, Monsieur le Baron, vous voyez la diversité de ces tableaux : de quelle bande aimeriez-vous mieux estre? — *F.* Monsieur Sant Arnaud ! j'aimerois vien mieux parestre que

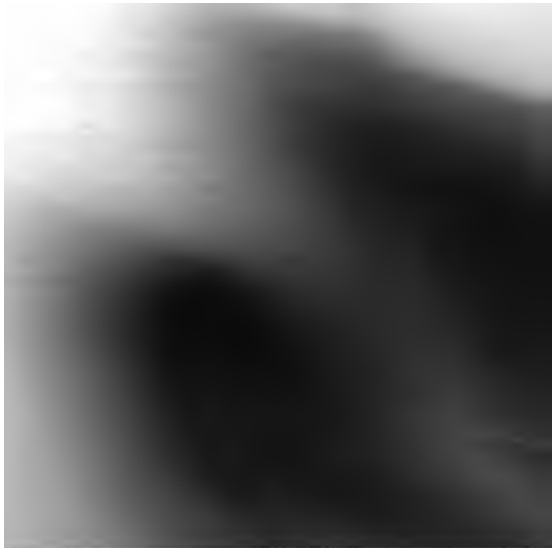


LE  
DIVORCE SATYRIQUE

ou

LES AMOURS  
DE LA REYNE MARGUERITE

[Publié d'après l'Édition de 1660,  
(*Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III*, p. 200 & suiv.)  
& pour les additions, d'après celle de 1663.]







LE  
DIVORCE SATYRIQUE

ou

LES AMOURS

DE LA REYNE MARGUERITE<sup>1</sup>



'EST aux Roys à faire les loix,  
disent les Tyrans & ceux dont  
la force & non pas l'amour reigné  
sur les peuples, mais je ne louë  
point, ny approuve cest axiome,  
encor que les armes & la vio-  
lence m'ont rendu l'heritage & le  
sceptre de mes peres. Dieu benit la douceur, & fait  
prosperer les desseins de ceux dont les actions sont

1. L'authenticité du *Divorce satyrique*, que nous jugeons d'ailleurs assez sévèrement (voir notre introd., p. xi), ne nous avait pas semé suffisamment établie pour reproduire dans notre édition des œuvres de d'Angigne ce violent & médiocre pamphlet. Notre opinion ne s'est guère modifiée, mais l'avis de quelques juges compétents, tels que M.M. Ch. Rend, Ch. Lenient, Henri Bordier, Tamisey de Larroque, etc.,

autant aymees que redoubtees, & feray mon tefmoin fi vos cœurs ingrats s'en rendent mescognoiffans, que j'ay pardonné à plus d'ennemis, que vengé d'injures, aux yeux de tout le monde, comme à la France, à Paris, ma clemence & ma debonaire benignité n'ayant pas abfous feulemēt les perturbateurs de l'Etat, de leur crimes, mais auffi remis mon particulier intereft à ceux qui temerairement ont ofé attaquer mon nom. J'ay ceste obligation au bonheur d'avoir glorieufement veu la fin de troubles de mon Royaume, d'avoir experimenté la foy de mes bons fubjets, d'avoir estably pour long temps une heureufe paix avec mes voifins, & d'avoir esteint mes ennuis plus particuliers par le moyen d'un divorce qui fepare de ma maifon, ainfy que du cœur, celle dont l'infamie a longuement obfcurcy ma reputation. Je ſçay que plufieurs Eſtrangers, & plufieurs François mal affectionnez, trouvent fort eſtrange qu'aprez vingt-huict ans de mariage, un pretexte de parentage ait delié ce qu'un ſacrement ſi digne avoit conjoint : les uns m'en appellent voluptueux, les autres athee, & tous enfemble mescognoiffant, il faut que j'eſclaire à leur ignorance, & que je confonde leur caute malice, cachant ma juſte douleur, & deployant les dignes raifons que j'avois par honneur voulu deguifer à la renommee avec des parolles exquisfes, ambiguës & recherchees. Ma grandeur m'expoſe, & me met en veuë, & l'integrité de ma conſcience fait trouver bon qu'un chacun liſe dans mes œuvres, afin que les ma-

nous décide à le réimprimer ſous toutes réſerves. Nous réſumerons aux notes les motifs invoqués à l'appui des diverſes opinions. Nous avons placé entre crochets les additions que donne pour la première fois une des éditions de 1663.

lins & mal informez n'attribuent à tort aux delices, à la Religion ny à l'ingratitude, encore qu'elle foit des dependances de la Couronne, ce que des causes plus pregnantes & recevables excusent.

Une playe de sang au mont Aventin durant la Romaine superstition, presagea la deffaiete de Canoa. & un torrent de sang respandu par toute la France à mes tristes nopces, predict la deffaiete de mon honneur : le Ciel qui voit clair à nos adventures en donne souvent quelque cognoissance avant le succes, & les sages evitent le peril par la prevoyance. Je voyois le jour au travers de mon infortune, & toutes choses calchoient à m'en esclarcir : mais je n'ay pu fuir mon dommage, encor que le Roy Charles pour lors regnant, à qui l'humeur de sa sœur estoit prou cogné, m'en donna quelque sentiment deffors cest oracle, lors qu'alleuant les Huguenotz, pour les attrapper & les allecher d'une sainte paix, il promettoit cent mille sermens, qu'il ne donnoit pas la Margot seulement pour femme au Roy de Navarre, mais à tous les Heretiques de son Royaume. O Propheete trop veritable, & digne d'une sainte & divine inspiration, si tu n'as le general & tout le particulier, & qu'au lieu des Huguenotz seuls, il eut compris tous les hommes : car il n'y a sieste ni quaine d'iceux en toute la France avec qui cette despitue n'ait exercé sa cruauté : tant est malheureux à son vauquez, & se voy devant l'age, sa grandeur, et d'extractive, pour ce qu'elle s'ouvre de l'atrabilla à son appetit, & s'est à juler ny depuis l'age d'une ans deffait à personne, auquel âge Margot, & Charle. car tout ce qui est un malheur les premiers cels bruis de quoy les premiers de la chaire, qui angustement sont les jours, & qui est



tant point suffifans à l'efteindre, encor que Anragues y fit un effort, qui luy a depuis abregé la vie, elle jetta l'œil fur Martigues, & l'y arrefta fi long temps, qu'elle l'enroolla foubz fon enfeigne, & en donnerent l'un & l'autre tant de cognoiffance, que c'eftoit le difcours & l'entretien commun de tous les foldatz dans les armées où l'on cognoiffoit le dit Martigues outre fa valeur pour Colonel de l'Infanterie. Plusieurs d'entre vous, vous fouvenez bien d'une efcharpe de broderie, & d'un petit chien qu'il portoit ordinairement aux fieges & aux escarmouches plus dangereufes, & n'ignorez pas d'où partoient les amoureufes faveurs qui continuerent jufques à la mort, aprez laquelle il fallut que par l'entremife de Madame de Carnavalet, Monsieur de Guife en pafsat les mains, jeune Prince, brave & ambitieux, lequel commençant dejà de construire cefte machine qui trop toft ebranlee luy chera deffuz, fongeoit de parvenir de fes impudiques baifers aux nopces, & d'en fortifier fes pretextes & fes deffeins, ayant rompu dextrement le traicté de mariage d'elle & du Roy de Portugal dejà fort avancé & en tous termes, par le moyen du Cardinal de Guife fon oncle, envoyé l'an mil cinq cens foixante huit en Efpagne, pour fe condouloir de la part du Roy très Chreftien avec le Roy Catholique de la mort de la Roynne Ifabeau de Valois fa femme, Princeffe autant vertueufe & fage, que cefte fiennne fœur vitieufe & folle; & de laquelle les inconfiances font fi frequentes, que l'examen de fa memoire mefme erre-roit à compter fes fautes; celle-cy fçay je bien toutesfois, qu'elle adjoufta toft aprez à fes falles conquettes fes jeunes freres, dont l'un, à fçavoir François, continua cest incefte toute fa vie

& Henry l'en defestima tellement que depuis il ne le put aymer, ayant mesmes à la longue apperceu que les ans au lieu d'arrester ses desirs augmentoient leur furies, & qu'aussi mouvante que le Mercure elle branloït pour le moindre objet qui l'approchoit. Voila la pucelle que mes proches, & le bien commun, me firent prendre pour belle & bonne, à son grand mescontentement & de ses favoris, entre lesquels Antragues, comme le Marechal de Retz m'a autrefois dict, qu'il faillit à mourir de regret, où d'un laschement de sang que la violence de la douleur de nous voir marier luy provoquoit par divers endroits : mais le temps qui guerit toutes choses, le guerit aussi & le pourveut pour plusieurs années, d'une moins belle, mais plus constante Maïtresse, & elle de divers serviteurs, dont l'un toutefois, à sçavoir la Molle, s'en trouva marry, car soubz pre-  
 texte de tremper en quelque conspiration, dont furent accusez les Marechaux de Montmorency & de Cossé, en laissa la teste à Saint Jean en Greve, accompagnée de celle de Coconas, où elles ne moisirent ny ne furent pas longuement exposees à la veüe du peuple ; car la nuit avant ma preude femme, & Madame de Nevers sa compagne, fidelle amante de Coconas, les ayant fait enlever, les porterent dans leur carrosses enterrer de leurs propres mains dans la Chapelle Saint Martin qui est sous Montmartre, laissant celle morte de la Molle inantes larmes à sa Maïtresse, qui tomba le nom d'Hyacinte, a longuement fait soupirer & chanter son regret, nonobstant les frequentes & multitudes consolations de Saint Luc, que nous avons veu depuis arriver par fois incognito & desguisè à Nevers, jusques à ce que Bussy luy en fit valloir la part, qui a été par

elle descouverte, quelque reputation qu'il eut d'estre brave parmy les hommes, & de ne l'estre guerres parmy les femmes, à cause de quelque colique qui le prenoit ordinairement à minuit. Cette degoustee deguisant en quelque façon son appetit de diverses faulces, s'en prit à Monsieur de Mayenne, bon compagnon gros & gras, & voluptueux comme elle, & sont tousjours depuis demeurez bons amis en toutes leurs rencontres; bien furent ils quelque temps broüillez pour une lettre escrite à la Vitry, où il promettoit de preferer le Soleil à la Lune : mais toutes choses pacifiees, le maltalent en demeura seulement sur la Vitry, qui pour cela ne laissa pas de trouver party, non plus que ceste pleine Lune, dont je n'ay jusques icy deduit que les vertuz, ny par modestie compté la dixme de ceux que la renommee rend participans de ses secretes faveurs, me contentant de ceux seulement que je sçay fort bien qu'elle ne voudroit, ny ne sçauroit desadvouër & ses premiers amants succederent doncques en divers temps, (car le nombre m'excusera si je fauls à les bien ranger). Ce grand degousté de Vicomte de Turenne, que comme les precedens, elle envoya bientoist au change, trouvant sa taille disproportionnee en quelque endroiët, l'acomparant aux nuages vuides qui n'ont que l'apparence dehors, dont le triste amoureux au desespoir, aprez un adieu plein de larmes, s'en alloit perdre en quelque loingtaine region, si moy qui sçavois ce secret, & qui, pour le bien des Eglises feignois pourtant de n'en rien sçavoir, n'eusse très expressément enjoinët à ma chaste femme de le rappeler : ce qu'elle fit très mal volontiers, desirant de tout temps pour la vanité, que quelque lourdaut se rompit le col à son occasion :

mais il n'est guere plus de ces sorz depuis qu'on s'en mocque ; car de manger de rage les plumes de son chapeau, comme la Bole, & casser en colere une bouteille d'encre aux yeux des Dames, comme Clermont d'Amboise, ce sont petites rages & jalousies qui n'estoient que trop ordinaires chez nous, & que consentant à mon deshonneur, je sçavois & voyois clairement, donnant par ceste tolerance aux uns & aux autres souvent le courage, & les commoditez de faillir ; elle le sçait bien, & plusieurs de vous qui tenez la main à ses gentilleses, aussi je ne suis point tellement aveuglé moy mesme en un fait si sensible & si apparent, que je n'apperceusse, comme les autres, que Clermont maintefois la baisoit toute en juppe sur la porte de sa chambre, tandis que le soir, pour luy donner loisir de se mettre au liêt, je jôiois ou me promenois avec ma Noblesse dans la salle. Que direz-vous, fascheux maris, de ceste souffrance ? n'aurez-vous point de peur, que vos femmes vous laissent pour venir à moy, puisque je suis ainsi amy de nature ? ou n'estimeriez-vous point plustost que ce fut quelque lascheté ? vous aurez raison de le croire, & moy de vous l'advouër, si considerant que j'avois pour lors plus de nez que de Royaume, & plus de parolles que d'argent, vous m'approuvez que j'avois besoin de toutes mes pieces, & principalement de faire & conserver des amis, ou bien les perdre & n'en point acquerir : la consideration de ceste Dame, telle qu'elle est, flechissoit ses freres & la Royne sa mere aigris contre moy ; sa beauté m'attiroit force Gentils hommes, & son bon naturel les y retenoit : car il n'estoit point fils de son pere ny gentil compagnon, qui n'avoit une fois en sa vie esté serviteur de la Royne de Navarre, qui ne refusoit

perfonne, acceptant, ainfi que le tronc publicq, les offrandes de tous venans : il eft vray que de quelques-uns elle fe mocquoit, comme vous direz de ce vieux rufien de Pibracq, que l'amour avoit fait devenir fon Chancelier, duquel pour en rire elle me monftroit les lettres. Je cognois à vos yeux, ennemis de focieté, que fi vos femmes vivoient ainfi, vous feriez en peine & paraventure iriez vous au Conseil de Chaune ou de Villeclaire, pour ſçavoir comme on s'y gouverne : mais je n'eus jamais cette volonté, quoy qu'on me confeillat, quoy qu'elle craignit, ny quoy que les Astronomes plus entenduz viſſent, & cogneuffent au Ciel, & au point de fon horofcope : je ſçavois fort bien que dés le 21 juſques au 28 de Mars de l'an 1560, ſa nativité la jugeoit mourir de ma main pour raifon d'honneur ; mais une certaine preſcience de noſtre future ſeparation, ou pour mieux dire, une certaine prudence humaine, me fit divertir les effets des affections & impreſſions des aſtres, continuans tous deux comme devant, moy ma bonté naturelle, & elle ſon opiniaſtre inclination à ſa volupté, laquelle pour exercer avec plus de delices, & hors des rudeſſes de la toille, ceſte impudique a d'autrefois couché avec ſon Seigneur [qui eſt le Seigneur Chanvallon, qu'elle ſouloit appeller ſon Seigneur & Maïſtre, par un reſpect & amour particulier qu'elle lui portoit, & dans le ſecret & myſterieux de ſes contentemens, ſon confeil, ſon Apollon, l'ayant pour objet fait représenter dans ſon liſt, dans l'eſclat & dans le luſtre de ſa belle jeuneſſe, accompagné de Muſes & autres galanteries.

Il y a plus que j'ay appris par relation que cette Princeſſe tant elle eſtoit amoureuse de ce Gentil-homme, que pour lever tout ſouppçon il ſe faiſoit

porter au Louvre dans un coffre de bois, et donner à cet effet d'un menuisier fort expert, qui lui avoit fait un escalier portatif, pour aller dans ses chambres & garderobes, puis le recevoir dans un lit garni de divers flambeaux, entre deux liasses de papiers noir, accompagnés de tant d'autres choses, plusieurs que je laisse à dire : ce fut lors qu'elle se couchèrent de ces mignardises, non pas un, mais comme Uranie, dont à tort elle prit le nom, mais bien cest Euphrasia qui vit croquer, & en sous des parens putatifs promes de veuille quelque chose de bon un jour.

A ce mot je vous dirai que cet homme & universé familièrement avec un jeune ecclésiastique & nourri aux études en l'âge de dix huit & dix neuf ans par un nommé Moÿse, concubage de l'hostel de Navarre, & s'appelloit Louve de Vaux, croyant estre fils du Sieur de Vaux, parthenon proche de la Madeleine à Paris, & chez lequel ledit Sieur de Chanvallon le voulut voir un joff & lui parler sans lui faire aucune ouverture ou cognoissance, sinon qu'il lui donna un telon pour avoir des plumes, lui disant qu'il se tint droit en faisant la reverence. Voila les peres putatifs & le faiseur de memoire a grande raison de dire qu'il promet quelque chose de bon, car il avoit promis qu'ayant esté tiré de Paris & comme il estoit par ledit Moÿse son Directeur, il estoit allé au Capucin & y a vescu cinq ou six semaines, & y a esté secouru par la seur de Chanvallon, & en de beaux termes, l'homme se donna une resolution : le jeune homme ne demora pas de donner le change, & ce fut de dire qu'il avoit ce jeune homme avec

les yeux, le nez & autres traits de visage, semblables à ses vrais pere & mere; j'adjousteray, pour fin [de] l'histoire, qu'il a vescu dans l'ignorance de son extraction jusques en l'age susdit, qu'il en eut advis par le Sieur de Vernon Gentilhomme ancien serviteur de ladite Reyne de Navarre, son agent à Paris, & qui avoit espousé l'une de ses premieres Damoïselles & des plus favorisees qui lui donna comme j'ay dit toute l'instruction de sa naissance, du temps & du lieu où il avoit esté nourri.]

Ne vous estonnez plus, si poudreux & suant au retour de la guerre, de la chasse, ou de mes autres violens exercices, elle avoit mal au cœur de me caresser, jusques à changer les draps, où nous n'avions seulement demeuré qu'un quart d'heure ensemble, puisque son desir se païssoit de ces friandises, & ne l'attribuez plus, comme vous souliez, à ceste facheuse senteur de l'aïsse & du pied dont elle m'accuse, ny au desdain de nostre disparité, bien que vous ayez apperceu quelquefois qu'elle mesprisat & desestimat les miens, jusques à me respondre un jour, que je voulois que Madame de Tirans mengeat à sa table (car c'estoit le privilege de mes parens,) qu'il falloit plustost doncques qu'avec un bassin remply d'eau, & une serviette ou tablier devant elle, ils se laïssassent laver les pieds, voulant inferer que c'estoient des gueux, & qu'elle s'en alloit faire la Cene, ne se souvenant pas (avec supposition de mes nouveaux alliez,) qu'à Florence elle a cent Mercadans qui luy sont plus proches de vingt degrez, que pas un allié des illustres maisons de Foix ou d'Albret n'est proche de Bourbon. Elle a bien depuis ravallé de gloire, & changé de devise, ainsi que vous orrez de fil en esguille, s'il ne vous ennuye de

n'écouter & d'entendre une partie de ses fortunes.

Depuis qu'elle fut honteusement sortie de Paris, d'où un Capitaine des Gardes la fit partir, après avoir fouillé jusques dans sa litiere, & regardé qui l'accompagnoit, & si Madame de Duras, & de Bethune, Secrétaire de son Cabinet, y estoient pour les en chasser : cest affront luy fit peur, & luy fit tellement craindre pis, qu'elle fut quelque temps vivante avec la vergongne de ses pechez : mais estant mal aisé que le poisson ne revienne à l'hameçon, & le corbeau à la charongne, ce haut-de-chauffé à trois cuts se laisse derechef emporter à la lubricité & debordee sensualité, me quittant sans mot dire & s'en allant à Agen, ville contraire à mon party, pour y establir son commerce, & avec plus de liberté continuer ses ordures ; mais les habitans presageans d'une vie insolente d'insolens succez, luy donnerent occasion de partir avec tant de haste, qu'à peine se put il trouver un cheval de croupe pour l'emporter, ny des chevaux de louïage, ny de poste, pour la moitié de ses filles, dont plusieurs la suivoient à la file, qui sans masque, qui sans devantier, & telle sans tous les deux, avec un desaroy si pitoyable, qu'elles ressembloient mieux à des garces de Lansquenets à la route d'un camp, qu'à des filles de bonne maison ; accompagnée de quelque Noblesse harnachée, qui moitié sans bottes, moitié à pied, la conduisirent sous la garde de Lignerat aux monts d'Auvergne dans Carlat, d'où Marze son frere estoit Chastelain, place forte, mais ressentant plus sa tanniere de harons, que la demeure d'une Princesse, fille, sœur & femme de Roy.

Je rougis, & rememore à regret tant d'indignitez, sçachant bien que les faicts des Grands ne meurent



jamais, & qu'après mille siècles, un siècle moins vicieux s'esmerueillera que le nostre ait produit un monstre au lieu d'une femme, & le vitupere d'un si beau sexe de la semence des Oincts de Dieu.

J'esperois avant ceste dernière boutade, ayant tant de preuves de son naturel inconstant qui se lasse de tout, qu'enfin elle se deubt lasser d'une si continuë dissolution, & que le gré de me voir oublier le present comme le passé, la deubt gagner & vaincre d'obligation. J'en ay perdu, comme vous voyez, & ma douceur & ma peine, & ne m'en reste que le regret d'avoir veu ma maison fouillée, & l'aprehension de servir de subject à ceux qui gravent nos noms à l'Eternité, outre l'ennuy d'estre desjà vieux, & de voir à son occasion ceste petite famille dont Dieu a beni nostre separation, en un si bas aage, qu'elle ne puisse regir aprez moy sans crainte ceste Monarchie, ny recueillir en repos ce que j'ay semé avec si grands labeurs. Dieu qui m'a fait cette grace qu'il fit à Jonas en me delivrant du ventre famelique de ceste baleine, sçait combien volontiers je voudrois avec des parolles plus douces pouvoir exposer l'article secret de nostre divorce, & n'estre pas contrainct d'esventer ce que je voudrois ensevelir : mais le murmure publicq & la calomnie m'y forcent, & l'assurance que j'ay d'avoir plus de tefmoins de ses malefices, qu'il ne se trouveroit de voix pour l'exaucer, m'y convie.

Le Roy son frere oyant ceste sienne fuitte, & ma plainte, m'escrivit que si j'eusse creu son conseil au retour de Paris, & traité sa sœur comme elle le meritoit, & comme l'information qu'il m'en avoit envoyé le consentoit, je serois hors de peine, & luy sans foucy de ses impertinances, & dit tout haut en presence de ceux qui le voyoient dîner : *Les Cadetz*

*de Gascongne n'est peu saouler la Royne de Navarre; elle est allée trouver les muletiers & chauderoniers d'Auvergne.* Je vous jure (car nous avons desormais la perruque roudne & blanche esgalement) que le respect qu'on doit au poil blanc me retient, & que je laisse à dire plus de choses que je n'en dis, me contentant de celles qui font voir que je ne parle pas par cœur, ny en homme qui paye mal ses adversaires. Chauny, qui luy a souvent parfumé son devant de storax, estoit des musiciens du cabinet & des plus privez, lequel fut chassé & payé à coups de baston pour les bons services qu'il avoit rendus, & est à remarquer que ledit [Chauny] ne l'ayant point venu depuis son despart d'Usson jusques à une journée de son retour & séjour à Paris, qu'il la rencontra à la descente des degrez de la Sainte Chapelle, il conceut une telle impression & eut si grand horreur de l'aspect de ce visage, se ressouvenant du passé, que retournant au logis sur ses pas la fièvre le saisit, se mit au liect, & en mourut. Il estoit Chanoine de N. Dame de Paris,] outre qu'il m'a servy de tesmoin que c'est le plus puant & le plus infect trou de tous ceux qui pissent, m'en a autrefois tant dit & de tant de sortes, qu'il n'y a que les ignorans qui m'en puissent desadvouër : à qui j'apprens que ceste perdue estant arrivée à Carlat, où elle fut long temps non seulement sans daiz & liect de parade, mais aussy sans chemises pour tous les jours, elle commença de voir & de regarder sur lequel de ceux cy courroit l'honneur de son nom, elle jetta l'œil sur son Cuisinier, pour ne chaumer point, se fachant d'attendre Duras qu'elle avoit envoyé vers le Roy d'Espagne querir de l'argent, encore que sa femme sa confidente craignant qu'elle ne luy enlevat son Causaquet,

luy preschat la constance & le merite de cest absent : mais son desir insatiable esgal à la faim d'un limier qui cause une defaillance à qui ne se faoïle tousjours, ne peut endurer ceste attente, ny celle de Sain& Vincent, qui pour eviter la depense estoit allé jusques à sa maison. Elle s'en prit au triste Aubiac comme au mieux peigné de ses domestiques, qu'elle enleva de l'Escurie en la Chambre, & s'en fit tellement picquer, que son ventre heureux en telle rencontre en devint rond & enflé comme un ballon, vomissant en son terme un petit garçon, avec le secours d'une sage femme que la mere de ce picqueur pour l'amour de son fils y avoit conduite, assistee du Medecin du May, lequel outre sa profession, & de luy penser quelque apostume sur son derriere, luy servit à ce coup de porter ce jeune Prince, nouveau Lysander, mal emmailloté en nourrice au village d'Escoubiac là auprez, si fraïschement né, que neantmoins pour le froid enduré du long chemin il en demeura pour tousjours privé de l'ouïe & de la parole, & pour ces imperfections, abandonné de l'amour & du soin de sa propre mere, qui ayant oublié les plaisirs de la conception, a long temps permis qu'il ait gardé les oïsons en Gascongne, où Mademoiselle d'Aubiac, son ayeule, l'a (tant qu'elle a vescu) preservé de mourir de faim, & depuis elle, Gesilax de Firmaçon, son beau fils, qui monstre encore aujourd'huy par grande rareté ce gage de la Couronne à ceux qui le vont voir à Nerac, où il l'entretient moyenant deux cent escuz de pension que Goute Raquette luy va depuis quelque temps chercher à Usson & à Paris.

Plusieurs de ceux qui sçauront sa fecondité s'esmerveilleront avec raison qu'elle n'ait aussitot retenu de moy que d'un autre, & feront divers juge-



d'avoir prodigalement employé ce que ceste nouvelle Amazone avoit destiné pour me gueroyer, en gans parfumez, chevaux d'Espagne, & autres babioles du país d'où il venoit : si bien que la garde renforcée, & son secours gascon descouvert, on luy conseilla familièrement de trouver autre giste, & de vuidier promptement le logis. Ce qu'elle (peureuse & apprehensive) executa sur l'heure, partant avec la mesme confusion & desarroy qu'elle y estoit venuë, & parvenant par ses journees à Ivoy, maison de la Royne sa Mere, où à peine arrivée, elle fut du commandement du Roy par le Marquis de Canillac assiegée & prise avec son amant, lequel on trouva vilainement caché soubz quelques ordures, sans barbe & sans poil; l'ayant sa Maîtresse ainsi deguisé de ses ciseaux mesmes pour le sauver, & apres que mille belles & persuasives parolles n'eurent pu gagner qu'il se fit mourir avant que tomber entre les mains de ses ennemis, offrant luy monstrier le chemin de cette genereuse & peu chrestienne resolution, s'il avoit le courage de la suivre. Je vous vois tous esmeus d'une si miserable fortune, & cognois que sa qualité vous incite à compassion, vous souvenans du nombre des Roys de son nom, soubz lesquels vous avez heureusement estendu les bornes de ce Royaume, & valeureusement rabattu l'orgueil de vos voisins : & me düeil, comme à vous, de voir leur memoire offensée, & que ceste ennemie de la vertu diminuë & obscurcisse ainsi leur reputation; mais il n'est point de race tant illustre, ni de famille tant renommée, qui ne puisse à la fin abastardir, ny rien de si pur, ni de si parfait, qui souvent refondu, ne laisse à la fin quelque ordure. L'amour pourroit causer quelque erreur, mais infinis amours sont indignes

d'excuses, lors mefmement qu'elles font conceuës par un fale defir, guidé par l'effronterie, entretenuës par la volupté, ainfi que ces deshonneftes plaiſirs, dont la diverſité vous eſtonne, & le vice augmente mon deshonneur, à la confuſion de ceſte autre Alcine, qui pleurante, & à peine hors des bras du dernier amant, ſonge & invente d'autres moyens de prendre celuy qui l'a priſe. J'excufe Canillac, quoy que vilainement il trahit celuy qui fioit ſa ſœur ſur ſa preudhomie, & je confeſſe (moy de qui la fragilité ſe laiſſe ſouvent emporter aux femmes) qu'il eſt très difficile de parer aux yeux & à la voix qui conſulte noſtre ruine. Ce Marquis teſmoigne mon dire & plus né pour les affaires que pour l'amour, qui preferant à la foy qu'il devoit à ſon Maïſtre un chetif plaiſir, ſe laiſſa piper aux artifices de ſa priſonniere, oubliant ſon devoir, & quittant tout ce qu'il pouvoit pretendre de ſa fortune, pour ſe rendre amoureux de cette amoureuse, & tellement jaloux, qu'il en ſacrifia le pauvre Aubiac au ſoupçon, luy faiſant faire ſon procez par Lugoly, & puis pendre & eſtrangler à Aigueperſe, tandis qu'au lieu de ſe ſouvenir de ſon ame & de ſon ſalut, il baiſoit un manchon de veloux raz bleu, qui luy reſtoit des bienſaiçts de ſa Dame. J'admire qu'en ce genre de mort fut accomplie une prophetie; car pluſieurs qui s'en ſouviennent encor fort bien, vous teſmoigneront que Aubiac accompagnant le Commandant de Saint Luc, lors qu'il vit cette Royne premiereſment, diçt tout haut en la regardant attentivement : « *Je voudrois avoir couché avec elle, à peine d'eſtre pendu quelque temps après.* » Il n'eſt pas tousjours bon de deviner : ces oracles ainſi exprez ſont à craindre, & m'eſtonne que ceux qui ont herité depuis eux d'une ſi precieufe

& rare fortune, n'en ayent apprehendé pour le moins autant : mais on void bien que les gibetz font pour les malheureux, & non pas pour tous les culpables. Canillac pour ce criminel, fur qui il exercea plustost sa jalousie que ma vengeance, ne laissa pas de faire les doux yeux, & de soigner sa petite taille outre l'ordinaire, devenant en peu de temps d'aussi mal propre que je pourrois estre, oinct & poli comme un beau petit amoureux de village, mais de quoy lui servit à la longue sa bienfiance ? [L'histoire est plaissante des ruses & artifices desquels cette Reyne s'advisa pour esloigner de ce Chasteau ledit Marquis de Canillac, qui l'importunoit fort, c'est qu'elle luy faisoit croire qu'elle l'aymoit, qu'elle luy vouloit faire du bien, enfin elle luy donnoit sa maison de Paris, l'hostel de Navarre, & une terre de valeur de plus de deux mil livres de rente, situee en son Duché de Valois, proche Senlis, & pour joindre les effects aux paroles, elle luy fit expedier une donation en bonne forme de ces deux pieces, & fut envoyee à Monsieur Hennequin, President en la Cour de Parlement & un des chefs de son Conseil, & en mesme temps fit expedier une contre lettre audit Sieur, luy mandant qu'il n'en fist rien & que tirant l'affaire en longueur, il le tint tousjours en haleine & esperance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudroit.

Il y a plus, continuant ses artifices elle seignit d'aimer grandement sa femme, & elle se fit un jour apporter ses bagues, elle voulut qu'elle s'en parast quelque temps dans le chasteau, mesme elle luy aidoit à s'en enjoliver ; puis luy disoit : *Ha que cela vous sied bien ! ha que vous estes belle, Madame la Marquise !* Et le bon du jeu fut que sitost que son mary eut le dos tourné pour venir à Paris, elle la

despouilla de ses beaux bijoux, se mocqua d'elle, la renvoia comme une peteuse avec tous ses gardes, & se rendit Dame & Maistresse de la place. Le Marquis se trouva beste & servit de risée au Roy de Navarre, qui l'avoit commis au Roi son frere, & à toute la Cour.] Ceste inconstante, dont il cuidoit retenir la legereté soubz la clef & soubz l'inexpugnable forteresse d'Usson, se fasche de son ordinaire & coustumiere façon de commander, & d'approcher de son ratelier ores l'un, ores l'autre, & souvent plusieurs à la fois, voulut devenir maistresse & chercher à l'acoustumé dans le change, la pointe & l'esguillon de son appetit, pour à quoy parvenir & sçachant par experience combien peut le desir sur la volupté, feint d'aimer, de se veoir aymee; & consentant à l'importunité de quelques prieres, elle esmeut & allume si bien son gardien, qu'enfin ses artificieuses caresses obtiennent sa liberté, soubz promesses que ce qui sembloit estre seulement accordé pour lors chichement à la force, seroit prodigalement departi par la volonté, lorsque libre & maistresse d'Usson absoluë, elle pourroit sans apprehension vacquer à l'amour, le tromper en ceste façon; car à peine eust elle obtenu que la garnison vuideroit, qu'elle remplaceroit des gens à sa devotion, & que son facil Marquis cependant se retireroit à Sainct Cirque cueillir ses pommes, qu'ingrate de ce serviteur, elle ne peut plus ouïr seulement proferer son nom; & rassuree d'une bonne troupe d'hommes qui luy fut envoyee d'Orleans, qui faillirent tost aprez à la traicter en fille de bonne maison; elle se refout de n'obeir plus qu'à ses volontez, & d'establir dans ce roc l'Empire de ses delices, où close de trois enceintes & tous les grands portaux



mureux, Dieu sçait & toute la France les beaux jours qui en vingt ans se sont jouez & mis en usage. La Nanna de l'Arctin ny la Sainte ne font rien auprès. Il est vray qu'un lieu des galands qui souloient adou-

cir sa vie passée, elle y a esté reduitte, à faute de mieux, à ses domestiques, Secretaires, Chantres & Metis de Noblesse, qu'à force de dons elle y attiroit, dont la race & les noms incogneuz à leurs voisins mesmes, sont indignes de ma memoire, hormis celuy tant celebré de Pominy, fils d'un chauderonnier d'Auvergne, lequel tiré de l'Eglise Cathedrale de la ville, d'enfant de Chœur parvint, par le moien d'une assez belle voix qui le discernoit d'avec ses semblables, à la musique de ceste Roynne, s'introduisant enfin de la Chapelle à la Chambre, & de la Chambre au Cabinet pour Secretaire; où longuement il a tenu diverses parties, & faiët diverses depeschés : c'est pour luy que ses folies se sont si fort augmentees, qu'on en pourroit fournir des justes volumes : c'est de luy qu'elle dit qu'il change de corps, de voix, de visage, & de poil, comme il luy femble : & qu'il entre à huis clos où il luy plait : c'est pour luy qu'elle fit faire les lits de ces Dames d'Usson, si hauts qu'on y voyoit deffous sans se courber, afin de ne s'escorcher plus comme elle souloit les espaulés, ni le fessier, en s'y fourrant à quatre pieds toute nuë pour le chercher : c'est pour luy qu'on l'a veü souvent tastonner la tapisserie pensant l'y trouver, & celuy pour qui bien souvent en le cherchant de trop d'affection, elle s'est marquée le visage contre les portes & les parois : c'est pour luy que vous avez tant oüy chanter à nos belles voix de Cour, ces vers faiëts par elle-mesme :

*A ces bois, ces prez, & ces antres  
 Offrons les vœux, les pleurs, les sons,  
 La plume, les yeux, les chansons  
 D'un Poëte, d'un Amant, d'un Chantres.*

Et c'est luy qu'elle nomme maintenant ce mechant homme, qu'elle diët luy gaster tous ses serviteurs, & pour qui son œil droiët luy bat sans y faillir, lorsque contre elle il brassé quelque malice. Qui d'entre vous peut ignorer ces mysteres tant apperceuz des moins clairvoyans, ny s'esbahir deormais de nostre divorce, ayant tant de justes raisons de nostre separation? Je suis un peu long temps en ce discours contre ma coustume, & cognois que je fasche peut-estre quelqu'un à qui la continuation de ma honte estoit agreable : mais le fait me touche, & faut que pour un bon coup je me saoule aux despens de vostre patience & de mon loisir. Ce Manifesté qui peut estre vivra plusieurs siecles, apprendra quelque jour aux esprits amis de verité, ce que j'ay voulu taire tant par modestie à nostre Sainët Pere, & au Cardinal de Joyeuse Commissaire par luy deputé pour m'ouyr sur les causes de nostre repudiation; n'ayant sur vingt & deux chefs en son interrogatoire respondu chose qui luy puisse apporter deshonneur ni blafme, si ce n'est peut-estre sur celuy qu'il s'enquist de moy, si jamais durant le mariage nous avions eu communication ensemble : où je respondis contrainët par la verité, que nous estions tous deux jeunes au jour de nos nopces, & l'un & l'autre si paillards, qu'il estoit plus qu'impossible de nous en empescher. La description particuliere de sa vie ne me dement point, je m'en rapporte à ses amis mesmes, si tant est que son vice luy en ayt encor laissé quelqu'un, & me soubmetz à leur jugement, quoyque fort

suspect, si j'adjouste ou diminuë au conte, ayant beaucoup mieux en dire trop peu, que m'obliger à deduire tout. Tant & si diversifiées sont & ont esté jusques icy ses affections, ou plustost ses foiblesses (car ainsi faut il baptiser ses jalousies & dernieres fureurs amoureuses) qui commencerent à Boniver & qui ont tousjours continué depuis ; c'est bien loin de ce que sa bonne fortune luy promettoit, l'ayant fait naistre d'un des plus grands & magnanimes Roys de la terre, de la voir aujourd'huy valeter de la forte, & tellement reduitte du trot au pas, que de Roynes elle soit venuë Duchesse, & de legitime Espouse du Roy de France, amante passionnee de ses valetz. Partant on ne scauroit justement s'offenser pour elle contre Madame de Guise, qui discourant une fois du ravalement de sa gloire, chanta fort à propos une vielle chançon de son temps, dont le refrain estoit :

*Margot Margueritte en haut,*  
*Margot Marguerite en bas,*  
*Margot Margueriste.*

Tellement on l'avoit deshonorée, & de grande qu'elle souloit estre, d'un chacun mesprisée & rangée au petit pied, Dieu le causant, dont irreligieuse elle commet ses sales mysteres, ofant impudemment depuis plusieurs annees trois fois la sepmaine faire sa Pasque dans une bouche aussi fardee que le cœur, la face plastrée & couverte de rouge, avec une grande gorge descouverte qui ressembloit mieux & plus proprement à un cul, que non pas à un sein. J'ay horreur de me scandaliser, moy qui ne suis pas des plus entenduz du Royaume au fait de ma Religion, de voir ainsi prophaner ceste sainte reconciliation

avec son Dieu, & de recevoir si souvent le Sauveur du monde en un corps si pollué de paillardes voluptez, si tant est (car les contemplatifs en doutent,) que l'hostie que hypocritement elle feint recevoir, soit consacrée, ne pouvant quelques fois parmi la pitié que j'en ay m'empêcher de rire des extravagantes jalousies, & fortes passions qu'on raconte de ses amours, qui la transportent plus souvent à mépriser ce qu'elle void, & à croire ce qui n'est point, ores cherchant furieuse & chaude ses rufiens en tous les endroits les plus cachez de sa maison, bien qu'elle ne puisse ignorer qu'ils sont autre part : & ores les voyant & oyant, & toutes fois se persuadant que sous leur image ce soient d'autres qui taschent à la décevoir, & à luy méfaire. Vous sçavez les particularitez mieux que moy qui n'en sçay que trop : mais peut estre vous ignorez que l'enorme laydeur, & le peu de mérite, & la qualité de ce Pominy, a fait croire à plusieurs qu'il y ait eu du charme, quoy qu'elle ait esté plusieurs fois charmée de mesme, s'arrestant sur ce qu'à Usson on luy voyoit ordinairement pendu au col entre la chemise & la chair, une bourse de soye bleuë, en laquelle ses plus privez avoient descouvert une boëtte d'argent, dont la superficie grande representoit naïvement (outre plusieurs differens & incogneuz caracteres) d'un costé son portrait, & de l'autre son chauderonnier, qui l'avoit par un si solennel serment obligée à ne l'ouvrir de certain temps, ni à s'en desfaire, qu'elle confessoit la larme à l'œil ne l'oser ny le pouvoir faire. On m'a dit que le Roy son pere fut par Madame de Valentinois enforcélé de mesme, & je n'ignore pas qu'en niant la magie, on refute en un mesme temps, non seulement la propriété des herbes, des plantes, des

minéraux, des corps célestes, & des paroles, mais aussi la propre puissance de Dieu en la vertu des substances séparées. Que ce soit charme ou non, à d'autres en soit la dispute, si faudra il que l'on avoué qu'il se trouve pour enforcer, des matières bien aisées & disposées, & une ame fort attachée au corps, & un corps fort sujet au charnel plaisir : dont le fréquent usage l'a réduite à ne pouvoir plus ouïr proferer, sans rougir ny penser qu'on se moque d'elle, ces mots (honneur & vertu) qui sont ennemis & directement opposés à sa profession. Il n'est point de juge meilleur que la conscience, elle nous esveille & nous poind ordinairement en la partie la plus dolente : aussi ceste Dame a beau avoir demeuré enfermée, & n'avoir veu que petites gens dans Usson, elle a esté pourtant trompée partout le monde, & s'est renduë sujette à ne pouvoir plus tolérer qu'on touffe, rie, ou parle bas en sa présence, tant le soupçon & le mesfy d'elle mesme lui fait apprehender le discours de ses actions. Je suis maintenant à peu prez exempt de sa honte, & delivré desormais de ne m'en souvenir, & suis assez bon compagnon pourveu qu'elle en valut la peine, pour luy en dire par humeur encor deux motz aussi bien que les autres.

Jusques icy ses fautes n'estoient que fleurs, quoy qu'assez mal couvertes ; l'aage, le temps & la volontaire prison d'Usson en faisoit tolérer & cacher quelques uns : son habitude au mal avoit desjà lassé les langues plus babillardes, & sa longue absence avoit desjà fait oublier son nom parmy les Grands : mais pour couronner son œuvre, & donner la dernière main à ce beau discours de sa vie, elle a voulu venir revoir la France, & n'a pas voulu moins choisir que Paris & les yeux de la Cour, pour servir de

theatre & de tefmoin à fon hiftoire qu'elle promet d'efcrire cy aprez. Vous y voyez auffi clair que moy : mais oyez en quelle façon un fourrier bien inftruit luy marqua l'Hostel de l'Evesque de Sens, lors qu'aprez fon arrivee en cefte ville elle y alla premierelement loger :

*Comme Royne elle devoit estre  
Dedans la Royalle maifon ;  
Mais comme putain e'est raifon,  
Qu'elle foit au logis d'un Prefre.*

Je ne croy point que fi on peut avoir quelque reffentiment d'honneur, qu'elle n'ayt d'eftranges effancements dans fon ame autant de fois qu'elle tourne fes yeux vers le Louvre, fe representant qu'elle en a perdu la demeure pour un fubject dont une plus chafte qu'elle ne fe fçauroit fouvenir fans rougir. O infigne impudence, & manifefte effronterie ! à huis ouverts, aux yeux de tous, & faifant gloire de fon infamie, exercer publiquement fa lubricité, & ayant depuis fon enfance fait banqueroute à la renommee, il ne luy chaut que l'on l'eftime, pourveu qu'on fatisfaffe à fes ords defirs. Elle tint bon à Paris, & au bois de Boulogne environ fix feptaines : mais ne fe pouvant plus paffer du malle, plaignant le temps, & ne voulant plus demeurer oifive, elle envoya chercher un petit valet en Provence [qui s'appelloit Dat & s'est depuis fait connoifre fous le nom de Saint Jullien] qu'avec fix aulnes d'eftoffe elle avoit annobli dans Uffon en l'abfence de Pominy depuis quelques annees dont l'eloignement luy caufoit tant d'impatience, qu'à fon arrivee pour luy faire payer le chaume, ils demouroient fouvent enfemble enfermez dans un cabinet

des sept et huit jours avec les nuits entières sans se laisser voir qu'à Madame de Chastillon, qui cependant rogeoit son frein à leur porte, & aydoit seule à tenir secret ce que tout le monde sçavoit assez. Cest amant est ce Dar pour qui vous voyez encor tant de palmes en ses tapisseries ; c'est ce petit chichon tant réclamé en ses voluptez : c'est ce fils d'un charpentier d'Arles, jadis laquais de Garnier, l'un des Maîtres de ma Chapelle ; c'est ce mignon que le jeune Vermond luy tua deux mois apres qu'il fut arrivé à Paris [d'un coup de pistolet dans la teste, étant à costé d'elle, à la portiere de son carosse, proche l'Hostel de Sens où elle logeoit, entre midy & une heure, au retour de la Messe des Celestins, pour avoir esté cause de la disgrâce de ses Pere & Mere anciens serviteurs de la Reyne, & qui avoient esté nourris dès leur jeunesse en sa maison, l'un Page & l'autre jeune Damoiselle, toujours aymée de ladicte Dame, qu'elle avoit mariés ensemblement comme j'ay dit, cy dessus.

Ce jeune homme jura la perte de Saint Jullian voyant qu'il avoit ruiné sa fortune en la perte de son Pere : il estoit assez mal monté, c'est pourquoy ayant esté suivy, il fut pris hors la porte Saint Denis, ramené qu'il fut & confronté au corps, *« Tournez le, dit il, que je voye s'il est mort ; ha que je suis content, puisqu'il est mort ! s'il ne l'estoit, je l'acheverois. »* La Reyne ouree de colere protesta qu'elle ne vouloit boire ny manger qu'elle ne l'eut veu mourir, ce qui arriva deux jours après qu'il eut la teste tranchée devant l'Hostel de Sens, repaissant ses yeux dans le sang de ce Gentilhomme âgé de vingt deux ans ; il mourut contant & constant.

Desirant avoir le col hault comme une picque, il fit

amende honorable & ne voulut jamais demander pardon à la Reyne Margueritte & jetta la torche : il est à remarquer que aussitost qu'elle vit ce Gentilhomme représenté au corps elle s'ecria : « *Qu'on le tue ce meschant ; tenez, tenez, voila mes jaretieres, qu'on l'estrange.* » Le lendemain de l'execution elle commanda qu'on luy trouvast logis au fauxbourg Saint Germain, ce qui fut aussitost executé, & par un caprice particulier, quoy qu'une Dame luy laissast son logis pour mil escus de loyer elle lui en donna treize cens escus, & au mesme temps y fit abattre & bastir.] C'est celuy, [le dit Dar] dont la perte luy fit changer le quartier Saint Anthoine avec Saint Germain, celuy pour qui depuis elle a fait escrire & chanter tant de vers, & celuy pour qui l'on ne peut seicher ni tarir ses larmes, quoy que le bien disant Beaujumont en ait entrepris la cure, secouru des plus fortes persuasions que le Mayne son assistant peut tirer dans toutes les fleurs de bien dire. Que vous en semble? ne devoit-elle pas bien venir à Paris pour tesmoigner ce bel amandement de vie passée? & elle la plus difforme femme de France, n'estoit-ce point à elle à faire venir des Moynes reformez? qui fera celuy qui lira ses actes heroïques (car ils ne manqueront pas d'escrivains,) ? qui n'admire son inclination au putanisme, & qui n'approuve qu'ils meritent d'estre enregistrez au bordel? ceux qui soubz ceste esperance de liberalité la louent en leur presches, luy adressent des livres où qui escrivent à sa louange, ont beau luy attribuer des qualitez qui ne luy sont pas deuës, car la veritable traditive, que malgré eux les siecles futurs conserveront de pere en fils immémorialement, faisant fort qu'ils sont des menteurs autant pleins d'avarice, & de flatterie, comme elle est



ennemi de la vertu. Et qu'il ne soit vray, lequel d'entre vous l'a jamais veu faire une bonne œuvre, qui ne le puisse suffisoit refuser avec une mauvaise? Avez-vous veu jamais personne qui se loie de ses bienfaits, vous qui oyez ordinairement reprocher les ingratitudez? Avez-vous jamais veu ses amans, excepté quelques uns, cartcher de ses mains, vous qui voyez les prisons pleines de ceux qu'elle appauvrit? Evez-vous jamais veu au Sermon sans dormir, à Vespere sans parler, & à la Messe sans son ruffin? Je croy que plusieurs luy peuvent bien avoir vu maintesfoiz prodiguer des aumônes : mais lequel est-ce qui luy a jamais veu payer de bon cœur une dette? Elle donne, je le sçay bien, & à mes despens, la disme de toutes les rentes & pensions aux Convents & Monasteres tous les quartiers : mais aussi elle retient, dont j'ay grand pitié, le salaire de ses domestiques, & de ceux qui le long de l'année luy ont fourny leur dearees, & leur labour. En somme tout son fait n'est qu'apparence & ostentation, sans aucune estincelle de devotion ny de pieté. Je la cognois de longue main. Si ces raisons de nostre divorce ne satisfont à ceux qui blasment nostre separation, & qu'il n'y ait point en son vilain corps prou de subjeët pour l'abandonner, je vous deduiray une autre fois à loisir les monstruositez de son esprit, où vous n'aurez pas moins occasion de rire que de vous esmerveiller.

Le subjeët m'emporte, & plus je parle, & plus je trouve à parler : car quoy que j'eusse resolu de faire, en cest endroit, ma pensèe est de n'aigrir point davantage mon Manifeste. J'ay toutesfois Beaujement avec son bec jaune qui me semond de luy donner place, & de luy faire joier son personnage sur

est échafaud. Ce Beaujumont, metz nouveau de ceste alliance, idole de son temple, le veau d'or de ses sacrifices, & le plus parfait sot qui soit jamais arrivé dans la Cour, lequel introduit de la main de Madame d'Angluse, instruit par Madame Roland, civilisé par le Mayne, & nagueres guery de deux poulains par Penna le Medecin, & depuis soufflé par Delain, maintenant en possession de ceste peccunieuse fortune, sans laquelle la pauvreté lui alloit safraner sous ainsi que la barbe le reste du corps. Je n'ay que faire de vous conter leurs privautés, elles sont prou cognues, ny rechercher dans la memoire, pour vous particulariser leur amours, aucuns termes de mignardises & de douceurs : car ce seroit tout autant comme d'appeller des gros mastins de boucherie Marjolaine ou bien Romarin. Je vous diray seulement en passant, que de Louë pour l'insolence & irreverence commise dans le chœur des Augustins, ayant voulu tirer l'espee contre le Sieur de Beaujumont, il fut mis prisonnier au fort l'Evesque, elle se rendit partie alleguant contre luy plusieurs choses criminelles, comme il lui sembloit, lesquelles les juges n'eurent point d'esgard : il estoit vivement sollicité par Monsieur de Chastillon & autres Seigneurs de la Cour à l'adveu & du consentement du Roy estant recogneu pour un brave garçon plein de courage & bon soldat. Je vous diray en passant que ceste Dame ayant depuis longtems deux loups aux jambes, elle a voulu que son amant ait des caustiques aux bras, afin qu'en leurs embrassemens, & lorsque goulue-ment elle le recevoit à jambes ouvertes, il y puisse venir pareillement à bras ouverts ; & cecy soit dicté comme seulement en passant & par parenthèse dudit

Bonjour attendant de voir la fin de leur insolence, & si ce cheval selon luy fera point·enfin comme aux autres perdre l'arçon. Pour elle vous n'ignorez ce que je luy fais, & la memoire du passé m'oblige à n'en dire point davantage, mais à luy souhaiter quelque amendement & à prier Dieu qui seul peut toucher le cœur, de luy departir quelque goutte de repentance, sans laquelle l'eau de cire & de chair qu'elle alambique pour son visage, ne peut cacher ses imperfections, l'huile de jassemin dont elle oint chaque nuit son corps, empescher la puante odeur de sa reputation, ny l'heresipele qui si souvent luy pele les membres, changer & depouiller sa mauvaise peau.



# APPENDICE

---

## LETTRES DIVERSES

[Imitées. BN. Nationale, collection Clairambault. Ms. n° 1160.]





## APPENDICE\*

### LETTRES DIVERSES

---

#### I

A LA REYNE.

Maillezais, ce 19<sup>e</sup> mars [1613].



ADAME, si celuy qui doit tout, pouvoit offrir quelque chose, je chercherois des marques de recognoissance pour les presenter à Votre Majesté en temoignage de mon ressentiment. Mais l'admiration de ses bonæz m'ayant imposé un respectueux silence, je pense seulement que les bienfaitz non presséz exigent des services

\* Nous donnons ici en appendice huit lettres diverses & un *Memoire des Pensions du Sieur d' Aubigny*. Ces piéces, qui devraient se trouver à la fin de notre Tome I<sup>er</sup>, n'ont été trouvées qu'après sa publication par M. Ulysse Robert, jeune savant, attaché au département des Manuscrits

non promis, & comme le don n'a pas attendu l'importunité, ainſy l'obeiffance doit prevenir les commandemens. C'eſt donc à moy d'ouvrir les yeux à mon devoir & chercher par exquisés ocaſions à me faire voir tout le cours de ma vie, Madame, de **Votre Majeſté le très-humble, très-fidèle & très-obeiffant ſujet & ſerviteur.**

**AUBIGNÉ.**

---

II

**A M. DE PONTCHARTRAIN**

Conſeiller & Secrétaire d'État.

De Mailleſais, ce 17 juillet 1614.

Monsieur, ſi j'euffe fait reſponce à la Reyne, c'euffe eſté exprés pour la fayre.....<sup>1</sup> comme nous faiſons de nos valets quand ilz dizemt : « *Je le veux bien..* » Je commettrois la meſme abſurdité ſy je vous faizois de grandes proteſtations des connoiſſances que j'ay de mon devoir. Ce que je puis donc avecque bienſeance, c'eſt de demander l'honneur de voz commandemens pour y reſpondre par effets & me monſtrer ainſy toute ma vie, Monsieur, votre très humble & très fidele ſerviteur.

**AUBIGNÉ.**

de la Bibliothèque Nationale, qui a bien voulu nous faire part de ſa précieufe découverte.

1. Un mot rongé par l'humidité.

## III

## AU ROY

Fevrier 1617.

Sire, je ne puis affez ressentir ny l'honneur extreme, ny l'excez de bonté que Vostre Majesté a daigné desployer en bien heurant de ses commandemens un vieux serviteur opprimé d'accusations continuelles, soit de ceux qui pour vandre leurs penes cherchent des contrarians, ou de ceux qui mesurans mes services envers un Roy qui a eu l'uzage de ma vie avec les recompenses & mes pensees au leur, ne peuvent imaginer en moy le contentement que j'ay pris en moy mesme. Ce me feroit un grand redoublement de bonheur, s'il plaifoit à Vostre Majesté oüir de Monsieur de Villette chose que je puis maintenir à toutes fortes de preuves, c'est que despuis la paix de Loudun, je me suis privé de toutes compaignees & que ceux qui m'ont recherché chez moy ne se peuvent vanter que j'aye favorisé, ny de parole ny d'effect, aucun partisan, ne respirant que le service de Vostre Majesté & le repos de ma derniere vieillesse soubz ses bonnes graces. J'ay aussy prié le dit Sieur de protester pour moy coment je n'ay obligation ny à Prince ny à homme vivant qui s'oppose à celle de ma naissance, qui est de monstrier par ma ferme [resolution] de vivre & de mourir, que je seray jusques au dernier soupir de ma vie, Sire, de Vostre Majesté le très humble, très obeissant & très fidelle serviteur & subiect.

AUBIGNÉ.



## IV

A M. DE PONTCHARTRAIN

Conseiler &amp; Secretaire d'Etat.

Maillezay, ce 23 aoust 1618.

Monfieur, je n'ay point voulu jufques icy importuner vos plus grans & meilleurs affaires des miens facheux, jufques à ce que Monsieur de Rohan m'ait fait fçavoir que vous ne reprouviés pas une ouverture qu'il vous avoit faite fur nos propos. Je luy ay dit avecq amertume de cœur, qu'ayant servi Henry le Grand avecq plus d'ardeur de peril & de travail qu'autre que je congnoiffe, mais avecq moins de foing de preffer les recompances qu'il ne faloit, j'en fuis demouré là que l'extreme violence de ma jeunefse ne peut faire eftimer qu'une autre aage m'aye donné d'autres mœurs, joint qu'estant obligé de fermens és mains de ceux qui les ont mefprisés & qui les avoient exigés, je n'ay pas réglé ma foy à mes autheurs : mais en la guardant je me fuis engagé à un miserable parti bien que je le recongnuffe pour tel. Cet engagement fut caufe que je brigay à Loudun la claufe de l'Edict par laquelle il y a folution mutuele de tous fermans donnés & receus, & de crainte que cela fust oublié, j'en envoyai de mon liét un billet à Monsieur de Villeroy. L'obfervation que j'ay randu à cet article a paru aux derniers mouvemens aufquels vous ne doubtés point que je n'aye esté follicité, ayant quelque crédit & experiance parmi les armes, & encor vous pouvés vous fouvenir que deflors j'estois privé de

toutes mes pentions, criminel de mon apfance & des avantages que les prefans ont pris fur moy par leurs rapports. Toutesfois l'obeiffance que je dois au Roy n'a point fanti ni les defpitz que plufieurs prennent [de] telles chofes, ny les vaines esperances, ny les follicitations des defefperés. Je n'alegue pas la congnoiffance de mon devoir pour reproche, mais contre les mauvaises descriptions qu'on fait de moy. Or, Monsieur, je fuis demeuré defchiré & defpouillé : le premier m'est infurportable, je y aporte mes efcrips, foibles remedes pour les apfans. Je porte l'autre plus patiemment, ne pouvans rien avoir que je puiſſe difputer contre mon Roy, à la justice duquel tout apartient & puis ces remarquables services qui m'avoient acquis des pantions y a quarante cinq ans, ont estés devorez par le temps, mefprifez & peult estre hayz en cetuy cy. Je ne fuis pas moins prest de porter ma vie au service de mon Roy que ceux qui vont croiffant en biens & honneurs, & outre cela fi defireux de la bonne grace que j'ay dit & efcript à Monsieur de Vignoles plufieurs fois ce que je vous adrefſe maintenant, non feulement comme à celuy en la famille duquel j'ay congnoiffance dès le berceau, mais comme à perſonne publique & qui a en charge la province où je fuis employé. C'est que je defire patiemment la bonne grace du Roy qui ne peut estre fans que Sa Majeſté prene confiance de moy, ne m'offrant point à estre ni fon ferviteur ni fon ſubject, pour ce que cela est à Sa Majeſté fans mon offre, mais je y ajouteray un terme que le maudit ſiecle fait permettre fans raifon. C'est que je voudrois mourir fon ferviteur partisan, ainſi que j'ay dit à Monsieur de Vignoles & qu'il m'a promis

de vous dire. Voila la premiere partie de ma requeste, demandant à me donner moy mesme, sans l'ayde de ceux qui traffiquent de moy. Mais si je ne puis obtenir ce bonheur, je me condamne à l'ostracisme, pourveu qu'avecq honneur & à user mes jours, relegué entre les plus fideles voisins & serviteurs de la Couronne, avecq lettre de faveur & un escu de pantion, afin d'estre plus obligé & bientost hay & puni de ceux entre lesquels j'abiteray, s'il m'eschape parole ni effect qui passe le devoir envers mon Prince. Si on me prant au mot cete proposition, je demande la permission pour me deffaire de ce qui m'appartient dans quelques moys, selon qu'il m'est permis, & pour ce que Monsieur de Rohan m'a mandé que vous aprouviés de mettre ma maison entre les mains du Roy, je vous supplie de voir la lettre de Monsieur de Vignoles, pardonner la longueur de la mienne qui est chose bien eslougnee de ma coustume & à laquelle m'instruit la necessité, encor ozeray je vous demander responce, laquelle je baisera en la recepvant, principalement si elle m'apporte moyen de demourer tout entier util à mon Roy & à vous Monsieur, vostre très humble & très fidele serviteur.

AUBIGNÉ.

## V

A M. DE PONTCHARTRAIN

Conseiller &amp; Secrétaire d'État.

Du Donjon, le 15<sup>e</sup> Septembre 1618.

Monsieur, vous aurez receu il y a 10 jours par la voye de Monsieur de Vignolles une lettre en laquelle plus au long que ma coustume, j'ay traité ce que je pourrois respondre maintenant à celle dont il a pleu au Roy me favorizer par voz mains. Je n'ay pas estimé pouvoir recognoistre un tel honneur plus à propos qu'entre elle mesmes, n'ayant point avec Sa Majesté les favorables privaitez que j'ay eues avec Henry le Grand, lequel trioit d'entre les mains de Monsieur de Villeroy, & parmy plusieurs despèches, mes petits billetz de trois lignes, pour sans merite les estimer. Je vous supplie donc, Monsieur, en suppleant à ma crainte & à mon respect, assurer de moy & pour moy ce que Sa Majesté me demande, puisqu'il luy plaist exiger le sien, & veut la promesse de ce que je doy. Il me feroit dur de jurer de nouveau une fidelité qui ne fut jamais entrerompue, & que j'ay signee de sang, de sueurs & de services par delà mon pouvoir, mais telles recognoiffances se font avec raison par les mutations qu'on trouve aux choses & non aux personnes, & quand le deffaut qui n'offense point noz ames se descharge sur les accidetz. Il y a trois ans que je travaille à rendre mes vœux, mais n'ayant que la parole des absens qui est l'usage des lettres, j'esprouve leur foiblesse & l'infidelité de plusieurs mains : & quand à l'affaire qui vous a esté proposéz par M. de Souzbize avec ses

dependances, voicy la seconde par laquelle je vous assureray que si je ne puis obtenir entiere confiance necessaire à la bonne grace de mon Roy, & que partant il ne luy plaise pas se servir de moy tout entier, il n'y a partie qui ne se trayne jusques aux piedz de l'autel pour sacrifier le tout à qui je doy tout. Il reste, Monsieur, que vous sachiez comment la demolition de ce lieu vaut bien une pezante delibération, après l'avoir faite recognoistre par un ingenieur fidelle & suffisant, car ce que 10,000 pistolles de despence y ont apporté d'artifice pour estre mis bas pour 10,000 escuz, mais 50 fois autant n'en peuvent destruire la nature, j'en ouvriray les moyens à qui on m'ordonnera, s'il faut complaire aux passions de mes voisins. Si je suis long, jugez combien je retiens à dire & en cela honnorez de vostre pardon, Monsieur, vostre humble & très-fidelle serviteur.

AUBIGNÉ.

## VI

A M. DE SAINT-FLOUR

[Septembre 1618.]

Monsieur, j'ay tenu les memoires que vous m'avez demandez tous prestz pour vostre lacquais avec une lettre à Monsieur de Pontchartrain, responsive à celle du Roy, en laquelle après avoir dict les mains par qui j'ay receu & par lesquelles je respondz, j'adjouste mot pour mot ce qui s'en suit : Je vous supplie donc, Monsieur, en suppleant à ma crainte

& à mon respect, assurer de moy & pour moy, ce que Sa Majesté me demande, puisqu'il luy plaist exiger le sien & veut la promesse de ce que je doy. Il me seroit dur de jurer de nouveau une fidelité, qui ne fut jamais entrerompüé, & que j'ay signee de sang, de sueurs & de services par delà mon pouvoir, mais telles recognoissances se font avec raison par les mutations qu'on trouve aux choses & non aux personnes, & quand le deffaut qui n'offense point noz ames se descharge sur les accidentz. Il y a trois ans que je travaille à rendre mes vœux, mais n'ayant que la parolle des absens qui est l'usage des lettres, j'esprouve leur foiblesse & l'infidellité de plusieurs mains. »

Voilà tout ce qu'il y a pour cet affaire, pour lequel il n'y a rien dans les bornes du service de Dieu que je ne face avec gayeté de cœur & passion, & sy vous pouvez executer ce que vous m'avez promis par parolles & par lettres, outre ce que je le recognoytray en effect, ce me sera une veritable occasion de demeurer, Monsieur, vostre bien humble serviteur.

ACRIGNÉ.

## VII

AU ROY

Du Dogme, ce 6 Novembre 1668.

Sire, depuis l'envoy d'aquez la Province de Picou m'honora vers Vostre Majesté, plusieurs accidentz, & sur tous mon aage m'ayant desiné le tem-

heur de voir la face desirable de mon Roy, j'ay cherché (par l'entremise de mes amis) tous moyens d'achever le reste de mes jours avecq cest avantage, qu'ayant eu pour seul maistre & à bonnes marques le Grand Henry, je ne fusse nécessité de servir soubz Vostre Majesté avecque elle mesme, mais aiant esprouvé combien douteuses & peu utiles sont les lettres (foibles parolles des absens) sur les deus qu'il a pleu à Vostre Majesté m'escire d'affaires particuliers, quoy que ma petiteffe eut à se contenter de s'adresser en choses ordinaires aus Officiers de l'Estat, j'ay par l'avis de Monsieur de Montolon pris la hardiesse de confier à M. de Vilette, serviteur très fidele de Vostre Majesté, & mon proche, ce qui me touche & plus le service de Vostre Majesté, comme aussi afin qu'employant la partie que Dieu m'a laissée à la gloire du plus grand Roy qui ayt ceint espee depuis huit cens ans, mes envieux ne puissent m'oster l'accés à l'oingt de Dieu. Je prie jour & nuit pour vostre personne & Estat, comme doibt, Sire, le très humble, très fidele & très obeissant serviteur & subject de Vostre Majesté.

AUBIGNÉ.

### VIII

[SANS SUSSCRIPTION.]

Monsieur, s'il y a quelques termes obscurs en ma lettre pour vous supplier de donner cela aux circonspections que demande un traité avec son Roy, ceste reverence reduit mon stile entre des barrières

estroites; c'est ce qui m'a fait appeler circonstances les clauses qui avec un esgal seroient conditions. Je ne suis pas si mal né que je n'aye parfaite creance à un Roy & mesmes en celuy qui dès son aage tendre a donné des marques notables d'avoir sa parole en recommandation, mais la foy d'un si grand Prince s'employe en choses dignes de son eslevation. Nous ne sommes arrestés que sur un fait de finance & encore sur un prealable: Je vous pryé, Monsieur, ne trouver point mauvais que la seureté panche du costé du foible, & d'ailleurs mes affaires ne peuvent supporter mon deslogement qu'en desmeublant & après avoir signé le contract, je ne tousche une somme moindre, Dieu mercy, que mon bien, que ma foy & la foy de mes amys; si c'est chose que vous reproviez, je lairray ces affaires sans plus vous en importuner. J'acheveray mon propos ainfy, que si vostre prudence ordonne l'achèvement des choses commenees, je parferay avec candeur ce qui fera de ma promesse, si je demeure en l'estat present; tant plus auray je d'occasions & de moyens de rendre au Roy très fideles services & à vous, Monsieur, les preuves certaines que je suis vostre humble & plus fidele serviteur.

AUBIGNÉ.

---

MÉMOIRE DES PENTIONS  
DU SIEUR D'AUBIGNY.

[1618.]

Mes pentions ont esté de 4,000 livres sur l'ordi-



naire & de 3,000 sur le petit estat. Je ne puis attribuer la perte de ces 1,000 escuz qu'à la haine de Messieurs de Bouillon & de Seully, c'est pourquoy telle chose est purement de la bonne grace du Roy. Quand aux autres 4,000 livres, il y a 44 ans que j'en ay eu le commencement, le reste ordonné à diverses fois; tout cela me fut discontinué en 1615. Or n'oserois je en demander le payement jusques à la paix de Loudun, encor que les armes que nous portions ayent esté justifiées par ce qui s'est passé depuis. Par ainsi ayant tenu ferme pour le Roy, sans me laisser emporter aux mouvementz de sollicitations qui se firent à la prise du Pont de Cé, j'estime estre bien seant à la bonté du Roy de me donner comme de nouveau cy après telle pension qu'il luy plaira.

Et pource que par deux diverses voyes Sa Majesté m'a fait promettre le restablissement & arreraiges des pensions à moy ostées, il seroit juste de me les restablir des 3 cartiers de 16, de 17 tout entier, de ce qui est de l'année courante.

Et quand au mauvais traitement que nous avons receu par l'extraordinaire des guerres & pour l'entretien de nos garnizons, lesquelles il m'a fallu tenir par delà mon pouvoir & mon dezir pour la pezante haine de M. d'Espèrnon, il suffira un commandement & lettre de faveur de Monsieur Janin pour me faire rendre justice en cette partie.





## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

### TRAITTÉ SUR LES GUERRES CIVILES.

Chapitres	
I. . . . .	17
II. . . . .	28
III. . . . .	49
IV. . . . .	69
V. . . . .	87
VI. . . . .	97

### DU DEVOIR MUTUEL DES ROYS ET DES SUBJECTS.

I. . . . .	115
II. . . . .	126
III. . . . .	147
IV. . . . .	167
V. . . . .	181
VI. . . . .	186
VII. . . . .	186

## LE CADUCEE OU L'ANGE DE PAIX.

	Pages
Le Caducee ou l'Ange de paix . . . . .	73

## MEDITATIONS SUR LES PSEAUMES.

PREFACE. — L'Autheur au lecteur . . . . .	113
Meditations sur les pseaumes. . . . .	117
<i>Occasion &amp; argument de la Meditation faite sur le</i>	
Pseaume 133 . . . . .	117
Meditation sur le Pseaume 133 . . . . .	118
<i>Occasion &amp; argument de la Meditation faite sur le</i>	
Pseaume 84. . . . .	135
Meditation sur le Pseaume 84 . . . . .	137
<i>Occasion &amp; argument de la Meditation faite sur le</i>	
Pseaume 73. . . . .	153
Meditation sur le Pseaume 73 . . . . .	155
<i>Occasion &amp; argument de la Meditation faite sur le</i>	
Pseaume 51. . . . .	174
Meditation sur le Pseaume 51 . . . . .	176
<i>Occasion &amp; argument de la Meditation faite sur le</i>	
Pseaume 88. . . . .	190
Meditation sur le Pseaume 88 . . . . .	192
<i>Occasion &amp; argument de la Meditation faite sur le</i>	
Pseaume 16. . . . .	204
Meditation sur le Pseaume 16 . . . . .	205
L'HERCULE CHRÉTIEN . . . . .	226

CONFESSION CATHOLIQUE DU SIEUR  
DE SANCY.*Livre premier.*

Chapitres	
A Monsieur le Reverendissime Eveque d'Evreux. . . . .	235
1 De l'autorité de l'Eglise & de son chef . . . . .	239

Chapitres	Pages
II. Des traditions. . . . .	244
III. De l'intercession des Saints & Saintes . . . . .	253
IV. Du Purgatoire. . . . .	256
V. De la Justification des œuvres & œuvres de supererogation. . . . .	261
VI. Des Miracles & Voyages . . . . .	270
VII. Des Reliques & Devotions du feu Roy . . . . .	278
VIII. Des vœux. . . . .	288
IX. De diverses manieres de pescher les hommes. . . . .	298
X. De la Transubstantiation. . . . .	302

*Livre second.*

I. Dialogue de Mathurine & du jeune du Perron. . . . .	307
II. De la reunion des religions. . . . .	319
III. Des causes qui me poufferent à ma seconde reformation, qui fut la troisieme conversion. . . . .	326
IV. Apologetique pour ma longue demeure entre les heretiques. . . . .	330
V. Des miseres des Huguenots . . . . .	335
VI. Examen de quelques livres de ce temps. . . . .	340
VII. De l'impudence des Huguenots. . . . .	348
VIII. Des Martyrs à la Romaine . . . . .	355
IX. Corollaire. . . . .	366

## LES AVANTURES DU BARON DE FÆNESTE.

L'Imprimeur au lecteur . . . . .	377
----------------------------------	-----

*Livre premier.*

PREFACE. . . . .	379
Argument. . . . .	381
I. Rencontre d'Enay & de Fænefte qui couche d'entree de dix ou douze querelles . . . . .	383
II. Moyens de parestre, deffenie des barres, des rofes, pennaches, & perraques . . . . .	387

Chapitres	Pages
III. Arrivee de Fæneſte à la Cour . . . . .	393
IV. Rencontre du rouſſeau, l'accident des fagots, & l'ambition de Fæneſte . . . . .	397
V. Diſcours ſur la maiſon d'Enay, & de la chaſſe .	400
VI. Des Vade-pied . . . . .	403
VII. Des quatre guerres de Fæneſte . . . . .	405
VIII. Amours de Fæneſte, querelle du Carroffier . .	407
IX. Des braves, des r'affinez & duels . . . . .	409
X. Entree de table, attaque de Religion . . . . .	413
XI. Du Baron de Fayolle, & du Dognon . . . . .	415
XII. Entrepriſes de Du Lignoux . . . . .	417
XIII. De la Cour . . . . .	420

*Livre ſecond.*

I. Des graces latines & de leur conſtruction . .	423
II. Maziliere. L'Egliſe inviſible, des reliques & bonne intention . . . . .	427
III. La gageure de Caniſi, la queſtion du bapteme agitee à Rome . . . . .	430
IV. Le baron Harelais, le Moine & autres jeux .	433
V. De Marthe la demoniaque, & autres miracles.	437
VI. Miracles de la Rochelle, de Sainte Leurine, du ſainct homme de Billoüet, & de la Mer Rouge . . . . .	439
VII. Divers jeux . . . . .	442
VIII. Diſpute du Lymbe . . . . .	444
IX. Theologie de Clochard & de Mathe . . . . .	447
X. Amours du Baron & enchantemens . . . . .	449
XI. Autres amours . . . . .	453
XII. Hiſtoire de Cayer . . . . .	455
XIII. Du Mareſchal de Fervacques & des clerics du Palais . . . . .	458
XIV. Conte de Matthé, des quatre Curez . . . . .	461
XV. Theologie de Surgeres, querelle du Baron . .	464

Chapitres	Pages
XVI. Combat de Corbineau . . . . .	466
XVII. Enchantemens à la Cour sur les amours du Baron . . . . .	469
XVIII. Avanture sur Brilbaut & sur le mot : Où est l'honneur? . . . . .	473
XIX. Sur l'Estre & Parestre, le coucher du Baron. .	477

*Livre troiefme.*

I. La vie de Fænefte à Paris. . . . .	481
II. Vie de la Dame de la Côte & des Bohemiens. . . . .	484
III. Du Theological de Maillezais. . . . .	486
IV. De l'Advocat Chefne-verd, & de la vente du Cimetiere . . . . .	490
V. De la Roche-Boiffeau & des Sergents. . . . .	493
VI. Miracle du loup, & de l'uitre, du piftolet avallé . . . . .	495
VII. La proceffion de Beaumier. . . . .	497
VIII. Le quadran des Oufches; du cours du Soleil. . . . .	500
IX. Songe du Conneftable, Adiouffias d'Estrade. . . . .	502
X. Des Refolutions . . . . .	504
XI. Querelle avec le Scabantas, duel de Valleri. . . . .	506
XII. Du Miniftre de Glenay. . . . .	509
XIII. Hiftoire de Pautrot, & de la Dame de Noaillé. . . . .	511
XIV. De Bourron, ænigme de Filaffe. . . . .	515
XV. Explication de l'enigme. . . . .	519
XVI. De Sourdy & fa femme, du Prince jôieur, de Chenevieres, du Prestre de Bougouin, du Moyne de Maillezais . . . . .	526
XVII. Du Comte de Lorme. . . . .	529
XVIII. Quelque fuitte de l'Orme. . . . .	533
XIX. Du Comte de Manle . . . . .	536
XX. De Coyons de mille livres, des efpiens . . . . .	540
XXI. Quelques quatrains & commencement de l'his- toire de Calopfe. . . . .	544
XXII. Commencement des opinions du Confeil & la refolution. . . . .	547

Chapitres	Pages
XXIII. Execution du voyage. . . . .	551
XXIV. Histoire de Riclet & du Medecin . . . . .	556

*Livre quatriesme.*

LE SIEUR D'ENAY, LE BARON DE FÆNESTE  
ET BEAUJIEU, INTERLOCUTEURS.

I.	Comme le Sieur d'Enay & le Sieur de Beaujeu qu'il avoit receu en sa maison, &c, &c. . . . .	559
II.	Du pont de Sei, & par occasion de la mode. . . . .	562
III.	Du second defastre à la Valteline . . . . .	566
IV.	Exercice de Fænefte, & quelque chose du voyage d'Italie. . . . .	570
V.	Suite des gloires. . . . .	573
VI.	De la guerre du Prince; familiarité du Roi & de Fænefte; Chalus, tiltres; <i>Regnante</i> <i>Jesu</i> ; l'antiquité de Langin . . . . .	578
VII.	Noblesse de Fænefte, & en fuite discours de Renardiere . . . . .	583
VIII.	Invention du curé d'Eschilais; difference des Sermons. . . . .	588
IX.	Sermon du Pere Ange . . . . .	592
X.	Suitte des inventions permises aux Pref- cheurs. . . . .	598
XI.	Actions estranges de gens d'Eglise . . . . .	604
XII.	Des Nonnains . . . . .	609
XIII.	Grottesque de la Terne . . . . .	613
XIV.	Titres de l'ancienneté de Fænefte en Grec; Ministre <i>Victus</i> , Diable qui n'appelle point à la chambre, le caillou blanc, & l'oye blanche . . . . .	618
XV.	La bataille de Saint-Pierre . . . . .	624
XVI.	Les triomphes. . . . .	631
XVII.	Triomphe de l'Impieté . . . . .	634
XVIII.	Triomphe de l'Ignorance. . . . .	638

Chapitres	Pages
XIX. Triomphe de la Poltronnerie . . . . .	642
XX. De la Guenferie . . . . .	645

## LE DIVORCE SATYRIQUE

Le Divorce satyrique ou les Amours de la Reyne Marguerite. . . . .	653
---	-----

*Appendice.*

## LETTRES DIVERSES.

I. A la Reyne. Maillezaix, ce 19 <sup>e</sup> mars [1613]. . . . .	687
II. A M. de Pontchartrain, Conseiller & Secretaire d'Etat. De Maillezaix, ce 17 juillet [1614]. . . . .	688
III. Au Roy. Fevrier 1617 . . . . .	689
IV. A M. de Pontchartrain, Conseiller & Secretaire d'Etat. Maillezay, ce 23 aoust 1618 . . . . .	690
V. A M de Pontchartrain, Conseiller & Secretaire d'Etat. Du Donjon, le 15 <sup>e</sup> septembre 1618. . . . .	693
VI. A M. de Saint-Flour [septembre 1618] . . . . .	694
VII. Au Roy. Du Dognon, ce 6 novembre 1618. . . . .	695
VIII. [Sans suscription]. . . . .	696
Memoire des pentions du Sieur d'Aubigny [1618]	697







*Achevé d'imprimer*

LE PREMIER NOVEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-DIX-SEPT

PAR A. QUANTIN

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

POUR A. LEMERRE, LIBRAIRE

A PARIS.





## COLLECTION LEMERRE

(CLASSIQUES FRANÇAIS)

Volumes in-8° écu, imprimés sur papier de Hollande.

Chaque volume (*la Pléiade* exceptée), 10 fr.

Chaque ouvrage est orné du portrait de l'auteur.

LA

# PLÉIADE FRANÇOISE

(XVI<sup>e</sup> SIÈCLE)

RONSARD, DU BELLAY, REMI BELLEAU, JOHELLE

BAIF, DORAT ET PORTUS DE TYARD

*Avec Notes & Glossaire*

Par CH. MARTY-LAVEAUX

15 vol. in-8° écu, portraits.

Chaque volume, tiré à 250 exemplaires, 25 francs.

*Les cinq premiers volumes sont en vente.*

- RABELAIS. ŒUVRES COMPLÈTES, avec notes et glossaire par CH. MARTY-LAVEAUX, 5 volumes in-8°. (Les trois premiers volumes sont en vente.) Chaque volume. . . . . 10 fr.
- 15 Eaux-fortes pour illustrer les œuvres de Rabelais dessinées par BRAQUEROND. . . . . 20 fr.
- LA BRUYÈRE. LES CARACTÈRES OU LES MŒURS DE CE SIÈCLE, avec notice & notes par CHARLES ASSELINÉAU, 2 volumes in-8°. Chaque volume. . . . . 10 fr.
- MONTAIGNE. LES ESSAIS, avec notice, notes & glossaire par M. M. COURBET, ROYER, 5 volumes in-8°. (Les trois premiers volumes sont en vente.) Chaque volume. . . . . 10 fr.
- AGRIPPA D'AUBIGNE. ŒUVRES, avec notes & glossaire par EUG. RÉAUME & DE CAUSSADE, 5 volumes in-8°. (Les trois premiers volumes sont en vente.) Chaque volume. . . . . 10 fr.
- LA FONTAINE. ŒUVRES COMPLÈTES, publiées par M. ALF. PAULY, 7 vol. in-8°. (Les deux premiers volumes sont en vente.) Chaque vol. . . . . 10 fr.
- 72 Eaux-fortes d'après OUDRY, pour illustrer les FABLES DE LA FONTAINE. Prix. . . . . 60 fr.
- 40 Eaux-fortes d'après FRAGONARD, LANGRET, etc., pour illustrer les CONTES DE LA FONTAINE. Prix. . . . . 40 fr.
- MOLIÈRE. ŒUVRES COMPLÈTES publiées par M. ANATOLE FRANÇ. 7 vol. in-8°. (Le premier vol. est en vente.) Chaque vol. . . . . 10 fr.
- 35 Eaux-fortes d'après BOUCHER, pour illustrer les œuvres de MOLIÈRE. Prix. . . . . 40 fr.
- MATHURIN REGNIER. ŒUVRES COMPLÈTES, avec notice et notes par E. COURBET, 1 vol. in-8°. . . . . 10 fr.

EN PRÉPARATION :

Villon. — Corneille. — Racine. — Boileau. — Bossuet

Fénelon. — La Rochefoucauld, &c., &c., &c.

*Il est fait, de cette collection, un tirage sur grand papier au prix de 25 fr. le volume sur papier de Hollande, 40 fr. sur papier de Chine & 40 fr. sur papier Whatman.*

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C<sup>e</sup>, rue S.-Benoît. — [2117].

